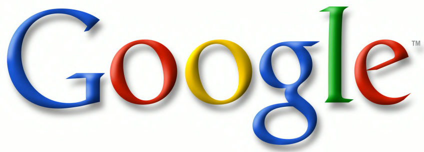
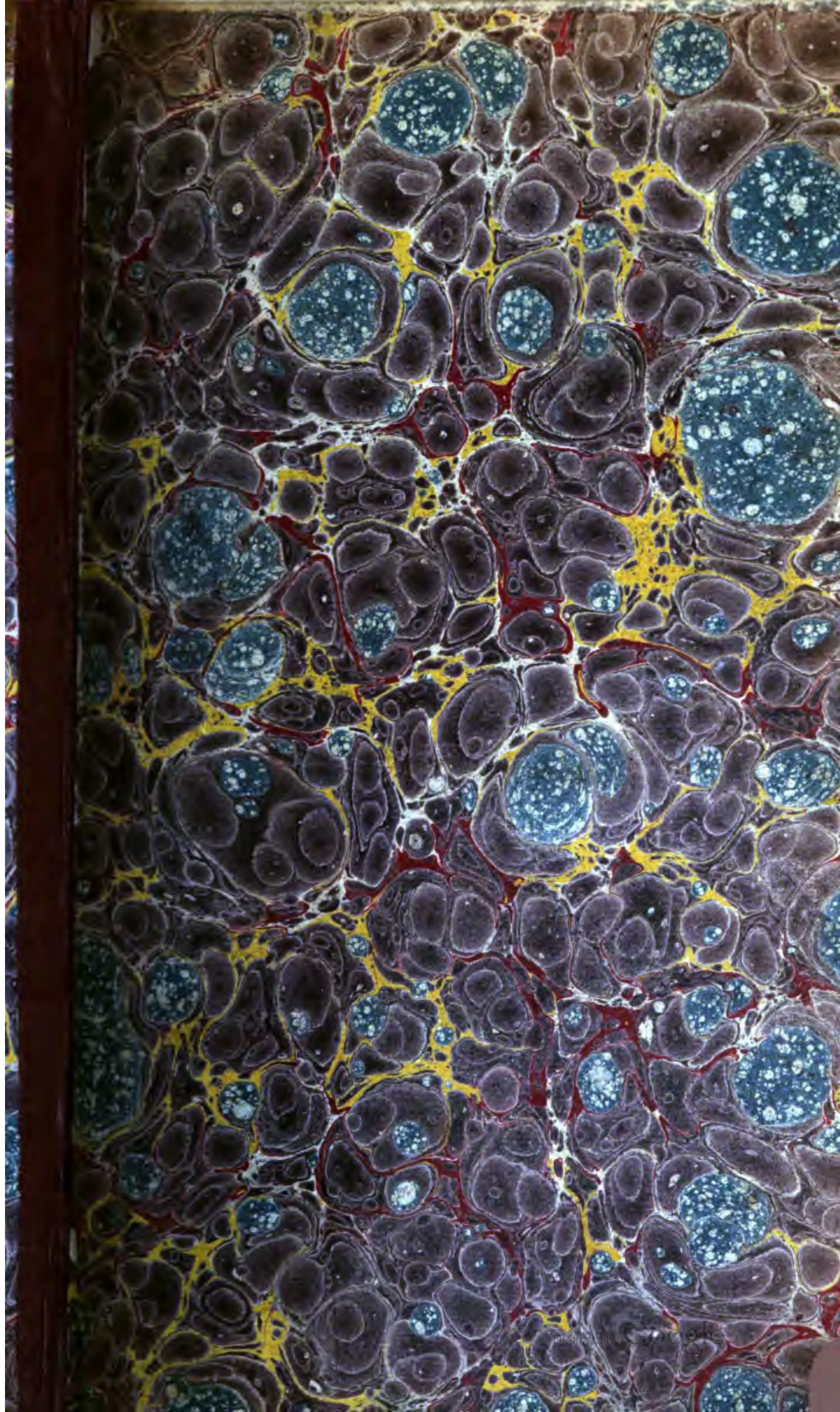



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



ŒUVRES

DE

VOLTAIRE.

TOME LXVII.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE

AVEC

PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,
NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

TOME LXVII.

CORRESPONDANCE. — TOME XVII.



A PARIS,
CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.
FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE JACOB, N° 24.
M DCCC XXXIII.

CORRESPONDANCE.

6050. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er janvier 1771.

Mon cher ange, le jeune étourdi qui vous a envoyé l'œuvre des onze jours[1] vous demande en grace de le lui rendre. Il m'a dit qu'il était honteux, mais qu'il fallait pardonner aux emportements de la jeunesse; qu'il voulait absolument y mettre vingt-deux jours au moins.

A propos de jours, je vous en souhaite à tous deux de fort agréables : mais on dit que cela est difficile par le temps qui court. Vous ne perdez rien, et je perds tout. Voilà ma colonie anéantie; je fondais Carthage, et trois mots ont détruit Carthage.

Je n'ai pas une passion bien violente pour la *Sophonisbe* de Lantin, mais je serais fort aise qu'on rejouât *Olympie;* c'est un beau spectacle. Mademoiselle Clairon avait grand tort, et on dit que mademoiselle Vestris s'en tirerait à merveille. Vous devriez bien présenter requête à M. Lekain pour jouer *Cassandre;* ce serait même une fête à donner à la cour, en guise de feu d'artifice. Chargez-vous, je vous prie, de cette importante négociation, et moi je me chargerai de faire la paix de Catherine et de Moustapha.

On me mande que M. le maréchal de Richelieu est fort malade; il devrait pourtant se bien porter. J'écris

[1] *Les Pélopides;* voyez lettre 6028; et tome IX, page 197. B.

à M. le duc de Praslin [1]. Voilà qui est fait; il n'enverra plus de mes montres au prétendu roi d'Égypte, mais il lui reste Praslin : c'est une bonne et belle consolation, non pas en hiver, mais dans les grandes chaleurs. Le lieu est froid, sombre, et d'une beauté assez triste. Vous y attendiez-vous ? Dites-moi enfin si *messieurs* obtempèrent et se tempèrent.

On fait vos montres. Madame d'Argental sera plus tôt servie que le roi d'Égypte.

Mille tendres respects.

6051. A M. LE GOUX DE GERLAND,

ANCIEN BAILLI DE LA NOBLESSE DE BOURGOGNE, A DIJON.

Ferney, 2 janvier.

Monsieur, avant de répondre à l'article de votre lettre concernant M. De Brosses, souffrez que je vous remercie encore de la générosité avec laquelle vous interposâtes votre médiation entre lui et ma famille : je dis ma famille, et non moi-même; car il ne s'agissait que de ce qui pouvait appartenir à M. De Brosses après ma mort.

Je m'en étais remis absolument à lui pour le contrat d'acquisition à vie de la petite seigneurie de Tournay. Il l'estima dans le contrat trois mille cinq cents livres de rente : il m'en fit payer quarante-sept mille livres; je ne l'ai affermée jusqu'à présent que seize cents livres. Je ne me plaignis point; mais ma famille me fit apercevoir qu'il avait stipulé dans le contrat,

[1] Cette lettre manque. B.

entre autres articles onéreux, « que tout meuble qui « se trouverait dans le château lui appartiendrait à « ma mort. » Cette clause était insoutenable. Je lui proposai, en 1767, de prendre monsieur le président, ou qui il voudrait de ses confrères, pour arbitre; il le refusa. Enfin, monsieur, vous voulûtes bien lui en parler, et, quoique son allié, vous le condamnâtes. Il m'écrivit, en ce temps-là, une lettre pour m'intimider, dans laquelle il me dit: « Quoique je ne blâme « point la liberté de penser, cependant, etc.... » Il me fesait entendre qu'on pourrait m'imputer des ouvrages, et que.... Je ne vous en dis pas davantage, monsieur; il semblait me menacer d'écouter la calomnie, et d'éteindre un procès pour mes meubles et pour ceux de mon fermier dans un procès pour des livres[1].

Un homme d'un rare mérite qui était chez moi vit cette lettre, et en fut très affligé. Il en a parlé en dernier lieu, lorsqu'il s'est agi de l'académie française. Quelques personnes zélées pour la liberté académique, et pour l'honneur de notre corps, m'en ont écrit, etc.

J'ai fait pendant dix ans tout ce que j'ai pu pour obtenir les bonnes graces de M. De Brosses. Je me flatte d'avoir mérité les vôtres par la confiance que j'ai toujours eue dans vos bontés. Dites-moi ce que vous voulez que je fasse; je suis à vos ordres. J'ai l'honneur d'être avec le plus respectueux attachement, etc.

[1] Voyez lettres 3445, 6015, 6028. B.

6052. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 3 janvier.

Eh bien! cruelle éminence, ne protégez point ma colonie; laissez-la périr. Je péris bien, moi qui l'ai fondée. Je suis ruiné de fond en comble; mais cela n'est rien à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Souvenez-vous seulement que je vous écrivais il y a deux ans [1] : *Vous ne vous en tiendrez pas là.* Vous êtes dans la vigueur de l'âge. Prospérez; il ne tient qu'à vous. Mais de la félicité, n'en avez-vous pas par-dessus la tête?

Si je meurs, c'est en aimant votre barbare et charmante éminence. LE VIEIL ERMITE DE FERNEY.

6053. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

6 janvier.

Madame, je suis enterré tout vivant: c'est la différence qui est entre le président Hénault et moi; il n'a été enterré que lorsqu'il a été tout-à-fait mort.

Mais je ne suis occupé actuellement que de votre grand'maman et de son mari. Puis-je me flatter que vous aurez la bonté de lui mander que, dans le nombre très grand de ses serviteurs, je suis le plus inutile et le plus triste; et que si je pouvais quitter mon lit, je voudrais lui demander la permission de me mettre au chevet du sien pour lui faire la lecture? mais je commencerais d'abord par vous, madame. Ce serait vraiment un joli voyage à faire que de venir passer quinze jours auprès de vous, et de là quinze

[1] Lettre 5636; voyez tome LXV, page 530. B.

jours auprès d'elle. On dit qu'elle ne se portait pas bien à son départ. Je tremble toujours pour sa petite santé.

On dit tant de sottises, que je n'en crois aucune. Il faut pourtant que le coup ait été porté assez inopinément, puisqu'on n'avait encore pris aucunes mesures pour les places à donner. On parle de M. de Monteynard, de Grenoble, qu'on regarde comme un homme sage. Je ne sais pas encore s'il est bien vrai que M. le comte de La Marche ait les Suisses.

J'ai vu des *Questions sur le Droit public*, à l'occasion de l'affaire de M. le duc d'Aiguillon; cet ouvrage me paraît fort instructif. Je doute pourtant que vous le lisiez: il me semble que vous donnez la préférence à ceux qui vous plaisent sur ceux qui vous instruisent; d'ailleurs cet ouvrage roule sur des formes juridiques qui ne sont point du tout agréables. C'est bien assez de savoir que la mauvaise humeur du parlement de Paris contre M. le duc d'Aiguillon est aussi ridicule que tout ce qu'il a fait du temps de la Fronde, mais non pas si dangereux.

Je m'intéresse plus à la guerre des Russes contre les Ottomans, qu'à la guerre de plume du parlement. Cependant, madame, je vous avoue que vous me feriez grand plaisir de dicter à quoi on en est, ce qu'on fait, et ce qu'on dit que l'on fera. Pour moi, je crois que dans six semaines on n'en parlera plus, et que tout rentrera dans l'ordre accoutumé[1].

Si à vos moments perdus vous voulez m'écrire tout

[1] Racine a dit dans *Bajazet*, acte II, scène 2:

Et que tout rentre ici dans l'ordre accoutumé. B.

ce que vous avez sur le cœur, et tout ce qui se débite, vous le pouvez en toute sûreté en envoyant la lettre à M. Marin, secrétaire général de la librairie. Il m'envoie mes lettres sous un contre-seing très respecté; et d'ailleurs quand on ne garantit point toutes les sottises qu'on entend dire, on n'en est point responsable.

On m'a envoyé un tome de *Lettres à une illustre morte*[1]: elles m'auraient fait mourir d'ennui, si je ne l'étais déjà de chagrin.

On nous dit que M. le marquis d'Ossun, ambassadeur en Espagne, a les affaires étrangères, et que monsieur l'évêque d'Orléans[2] n'a plus celles de l'Église.

J'ai beaucoup de relations avec l'Espagne pour la vente des montres de ma colonie, ainsi je m'intéresse fort à M. le marquis d'Ossun, qui la protége; mais pour les affaires de l'Église, vous savez que je ne m'en mêle pas.

Portez-vous bien, madame; conservez-moi une amitié qui fait ma plus chère consolation. Écrivez-moi tout ce que vous pourrez m'écrire, et envoyez, encore une fois, votre lettre chez M. Marin.

6054. A M. FABRY.

6 janvier.

Ce que vous me faites l'honneur de me mander, monsieur, est bien vraisemblable. Je ne me croyais

[1] *Lettres à une illustre morte décédée en Pologne*, 1770, in-12, dont l'auteur est Charles de Caraccioli, qui fabriqua les *Lettres de Clément XIV*; voyez la lettre de Voltaire à M. ***, du 2 mai 1776. B.

[2] Jarente; voyez tome LVIII, page 485. B.

sûr que de M. le marquis de Monteynard[1], par un de ses parents qui me l'avait mandé il y a près de huit jours.

M. le marquis d'Ossun serait un choix heureux. Il favoriserait en Espagne, de tout son pouvoir, le commerce de ma petite colonie; et il l'avait protégée avec un zèle étonnant.

On m'avait déjà parlé de monsieur l'évêque d'Orléans[2], qui s'était brouillé, dit-on, avec monsieur l'archevêque de Reims; mais j'avais beaucoup de peine à croire cette nouvelle.

Je ne puis concevoir comment M. le prince de Condé ayant pris place au conseil le 30, toute la France n'en ait pas été instruite.

Il me semble que M. de Boynes[3] avait bien peu de rapport avec la marine; mais il y a des génies qui sont propres à tout.

Nous ne manquerons pas de ministres; mais sans les soins que vous prenez, monsieur, pour la province, nous pourrions bien manquer de pain.

Mille tendres respects. VOLTAIRE.

6055. A M. BERTRAND.

A Ferney, 7 janvier.

Voici, monsieur, le temps de neige où je suis

[1] Louis-François, marquis de Monteynard, fut nommé ministre de la guerre le 4 janvier 1771. Il se démit le 28 janvier 1774. B.

[2] M. de Jarente (voyez tome LVIII, page 485); on venait de lui ôter la feuille des bénéfices. B.

[3] Pierre-Étienne-François Bourgeois de Boynes, nommé ministre de la marine en 1771, se démit en 1774, et mourut en 1783. B.

mort; et je me soulève un peu de mon tombeau pour vous dire que c'est avec vous que je voudrais vivre.

Je fais une grande perte dans monsieur le duc et dans madame la duchesse de Choiseul. On ne peut compter sur rien de ce qui dépend de la cour. Le premier homme de l'état n'est jamais sûr de coucher chez lui. Vous ne connaissez pas chez vous de pareils orages; vous jouissez du moins d'une tranquillité assurée, et je tiens cette possession bien préférable aux autres.

On dit qu'il va paraître, en Pologne, quelque ombre de pacification. Cela vous intéresse: je vous crois toujours attaché au roi. Votre Pologne est assurément pire que la France; non seulement on ne couche pas chez soi dans ce pays-là, mais on y est tué sur le pas de sa porte.

Voici un petit ouvrage[1] que vous ne connaissez probablement pas, et que je vous envoie pour vos étrennes.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous souhaite tout plein de bonnes années. V.

6056. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 janvier.

Je suis obligé d'importuner mon héros pour des pauvretés académiques: cela n'est pas fort intéressant, surtout par le temps qui court. Mais on me mande que vous voulez avoir pour confrère un président de Bourgogne, nommé De Brosses. Je vous demande en

[1] C'est l'article Dieu; voyez ma note, tome XXIX, pages 450-51. B.

grace, monseigneur, de ne me le donner que pour mon successeur; il n'attendra pas long-temps, et vous me feriez mourir de chagrin plus tôt qu'il ne faut, si vous protégiez cet homme, qui est en vérité bien peu digne d'être protégé par mon héros. Daignez seulement jeter les yeux sur la copie de la lettre [1] que j'ai écrite sur cette petite affaire, et vous verrez si je ne mourrais pas de mort subite en cas que M. De Brosses fût académicien de mon vivant. Je vous supplie de ne point faire descendre mes cheveux blancs avec tristesse en enfer, comme dit la sainte Écriture [2]; mais je vous supplie encore plus de me conserver vos bontés.

6057. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

9 janvier.

Je ne crois pas, mon cher Baron [3], que madame Denis vous ait encore écrit; mais moi je vous écris, quoi que vous en disiez, et c'est pour vous dire que je vous ai envoyé une *Sophonisbe* de M. Lantin; que s'il faut encore quelques vers, ils sont tout prêts; mais que je doute fort qu'on joue cette pièce.

Les Pélopides de M. Durand [4] seraient plus faits pour la nation; il y a là une petite pointe d'adultère qui ne réussirait pas mal; il y a même un inceste assez galant et très honnête; on ne peut pas faire un

[1] C'est peut-être la lettre 6051. B.

[2] *Genèse*, XLIV, 29; et XLII, 38. B.

[3] Allusion à l'acteur de ce nom. K. — Voyez la note, tome LV, page 439. B.

[4] C'était sous ce nom que Voltaire avait eu l'idée de faire jouer *les Pélopides*; voyez tome IX, page 199. B.

enfant avec un beau-frère avec plus de modestie. La vengeance est dure, je l'avoue; mais cela se pardonne dans un premier mouvement.

Un des malheurs de Crébillon (et ses malheurs sont innombrables), c'était de se venger après vingt ans de cocuage, et de se venger par plaisir, comme on fait une partie de chasse. M. Durand a mis beaucoup de nouvelles nuances à son enseigne à bière; il a fait un cinquième acte tout battant neuf. Il a prié M. d'Argental de lui renvoyer toute l'ancienne copie; il vous en fera tenir une autre incessamment. Il faut, s'il vous plaît, le plus profond secret.

Il ne serait pas mal de savoir de M. d'Argental si on pourrait faire jouer cela pour le mariage[1], en s'adressant à M. le duc de Duras.

Voilà le sommaire de tous les articles. Pressez-vous de me répondre; car je me meurs, et je veux savoir à quoi m'en tenir avant ma mort. Ma dernière volonté est que je vous aime de tout mon cœur.

6058. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Ferney, 11 janvier.

A L'AUGUSTE PROPHÈTE DE LA NOUVELLE LOI.

Grand prophète, vous ressemblez à vos devanciers envoyés du Très-Haut: vous faites des miracles. Je vous dois réellement la vie. J'étais mourant au milieu de mes neiges helvétiques, lorsqu'on m'apporta votre sacrée vision. A mesure que je lisais, ma tête se débarrassait, mon sang circulait, mon ame renais-

[1] Du comte de Provence, depuis Louis XVIII. B.

sait; dès la seconde page je repris mes forces, et par un singulier effet de cette médecine céleste, elle me rendit l'appétit en me dégoûtant de tous les autres aliments.

L'Éternel ordonna [1] autrefois à votre prédécesseur Ézéchiel de manger un livre de parchemin; j'aurais bien volontiers mangé votre papier, si je n'avais cent fois mieux aimé le relire. Oui, vous êtes le seul envoyé de Jéhova, puisque vous êtes le seul qui ayez dit la vérité en vous moquant de tous vos confrères; aussi Jéhova vous a béni en affermissant votre trône, en taillant votre plume, et en illuminant votre ame.

Voici comme le Seigneur a parlé :

C'est lui dont j'ai prédit : Il aplanira les hauts, il comblera les bas; le voilà qui vient : il apprend aux enfants des hommes qu'on peut être valeureux et clément, grand et simple, éloquent et poëte : car c'est moi qui lui appris toutes ces choses. Je l'illuminai quand il vint au monde, afin qu'il me fît connaître tel que je suis, et non pas tel que les sots enfants des hommes m'ont peint. Car je prends tous les globes de l'univers à témoin que moi, leur fondateur, je n'ai jamais été ni fessé ni pendu dans ce petit globule de la terre; que je n'ai jamais inspiré aucun Juif, ni couronné aucun pape; mais que j'ai envoyé, dans la plénitude des temps, mon serviteur Frédéric, lequel ne s'appelle pas mon oint, car il n'est pas oint; mais il est mon fils et mon image, et je lui ai dit : Mon fils, ce n'est pas assez d'avoir fait de tes

[1] *Ézéchiel*, chapitre III, verset 1. B.

ennemis l'escabeau de tes pieds[1], et d'avoir donné des lois à ton pays, il faut encore que tu chasses pour jamais la superstition de ce globe.

Et le grand Frédéric a répondu à Jéhova : Je l'ai chassé de mon cœur, ce monstre de la superstition, et du cœur de tout ce qui m'environne ; mais, mon Père, vous avez arrangé ce monde de manière que je ne puis faire le bien que chez moi, et même encore avec un peu de peine.

Comment voulez-vous que je donne du sens commun aux peuples de Rome, de Naples, et de Madrid? Jéhova alors a dit : Tes exemples et tes leçons suffiront; donne-s-en long-temps, mon fils, et je ferai croître ces germes qui produiront leur fruit en leur temps.

Et le grand prophète a répondu : O Jéhova! vous êtes bien puissant, mais je vous défie de rendre tous les hommes raisonnables. Croyez-moi, contentez-vous d'un petit nombre d'élus : vous n'aurez jamais que cela pour votre partage.

6059. A FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

A Ferney, 11 janvier.

Monseigneur, j'ai été tout près d'aller savoir des nouvelles positives de cet autre monde qui a si souvent troublé celui-ci, quand on n'avait rien de mieux à faire. Mon âge et mes maladies me jettent souvent sur les frontières de ce vaste pays inconnu, où tout le monde va, et dont personne ne revient. C'est ce

[1] Psaume CIX, verset 2. B.

qui m'a privé pendant quelques jours de l'honneur et du plaisir de répondre à votre dernière lettre [1]. Il est beau à un jeune prince tel que vous de s'occuper de ces pensées philosophiques qui n'entrent pas dans la tête de la plupart des hommes; mais aussi il faut que ceux qui sont nés pour les gouverner en sachent plus qu'eux. Il est juste que le berger soit plus instruit que le troupeau.

Je prends la liberté de vous envoyer tout ce que je sais sur ces importantes questions dont votre altesse royale m'a fait l'honneur de me parler. Vous verrez que ma science est bien bornée; et vous vous en direz cent fois plus que je n'en dis dans ce petit extrait [2]. Il est tiré d'un petit livre intitulé *Questions sur l'Encyclopédie*, dont on vient d'imprimer trois volumes. J'ai l'honneur d'envoyer à votre altesse royale ces trois tomes par les chariots de poste. Le quatrième n'est pas achevé, l'état où je suis en retarde l'impression; mais rien ne peut retarder mon empressement de répondre à la confiance dont vous m'honorez.

Le système des athées m'a toujours paru très extravagant. Spinosa lui-même admettait une Intelligence universelle. Il ne s'agit plus que de savoir si cette Intelligence a de la justice. Or il me paraît impertinent d'admettre un dieu injuste. Tout le reste semble caché dans la nuit. Ce qui est sûr, c'est que l'homme de bien n'a rien à craindre. Le pis qui lui

[1] On n'a point trouvé cette lettre. K.

[2] C'est la petite brochure in-8° de cinquante-six pages dont j'ai parlé dans ma note, tome XXIX, pages 450-51. B.

puisse arriver, c'est de n'être point; et s'il existe, il sera heureux. Avec ce seul principe on peut marcher en sûreté, et laisser dire tous les théologiens, qui n'ont jamais dit que des sottises. Il faut des lois aux hommes, et non pas de la théologie; et avec les lois et les armes sagement employées dans la vie présente, un grand prince peut attendre à son aise la vie future. Je suis avec un profond respect, etc.

6060. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 11 janvier.

J'étais, monseigneur, en colère comme Ragotin[1] quand on ne lui ouvrait pas la porte assez tôt : je grondais votre éminence dans le temps même que vous m'écriviez, et que je vous devais des remerciements.

Si je réussis dans ma prédiction[2], je ne vous importunerai point pour les états du pape, mais je demanderai votre protection pour ceux du grand-turc. C'était là le grand objet du commerce de ma colonie. Cette branche a été anéantie par la guerre avec les Russes. Le roi de Prusse m'a enlevé douze familles qui devaient s'établir dans mon hameau; et les fermiers généraux en ont fait déserter deux par leurs petites persécutions. Mais si Moustapha me reste, je suis trop heureux. Je vous prierai donc de faire au plus tôt la paix entre lui et la victorieuse Catherine II. C'est la grace que j'attends, si vous retour-

[1] Personnage du *Roman comique*. B.
[2] Voyez lettre 6052. B.

nez de Rome à Versailles, comme je l'espère. Quoi qu'il arrive, je suis sûr que vous serez heureux soit à Versailles, soit à Rome.

Est Ulubris, *est hic,* animus si te non deficit æquus.
HOR., lib. I, ep. XI, v. 30.

Agréez toujours, monseigneur, les tendres respects de ce vieillard si colère.

6061. A MADAME NECKER.

A Ferney, 14 janvier.

Je n'écris jamais, madame, de lettres du jour de l'an; mais mon cœur vous est attaché tous les jours de ma vie.

Vous souvenez-vous que vous m'exhortâtes, il y a quelques mois, à réfuter le *Système de la Nature*, qui m'a toujours paru le système de la folie et de l'ignorance? Je vous soumets ce que j'en ai écrit dans le quatrième tome des *Questions sur l'Encyclopédie*[1]: il est juste de présenter mes idées sur la Divinité à un de ses plus charmants ouvrages.

Agréez, madame, vous et monsieur Necker, mes très humbles hommages. Vous devez tous deux bien regretter celui que je regrette; car je sais qu'il estimait M. Necker infiniment.

6062. A CHRISTIAN VII.

A Ferney, 15 janvier.

Sire, rien n'est si ennuyeux que trop de vers : je demande pardon à votre majesté de lui en présenter

[1] C'était la brochure intitulée DIEU, etc., dont j'ai parlé t. XXVIII, p. 386; et XXIX, 450. B.

une si énorme quantité[1]; mais, en récompense, je prends la liberté de lui envoyer beaucoup plus de prose. Le paquet doit lui arriver par les voitures publiques.

Sa majesté me permettra-t-elle de la féliciter sur le bien qu'elle fait à ses sujets? La liberté qu'elle veut donner aux hommes est assurément plus précieuse que la liberté des livres.

Je suis avec le plus profond respect et la plus sincère reconnaissance, de votre majesté, etc.

6063. A MADAME D'ÉPINAI.

16 janvier.

Je vous ai envoyé, madame, l'article *Blé*[2], et vous avez dû trouver qu'on n'y traite pas l'abbé Galiani avec la même dureté qu'ont les économistes; je ne vous ai point écrit, parceque j'étais très malade; je perds les yeux dès qu'il y a de la neige sur la terre, et bientôt je les fermerai pour toujours. J'ai cru d'ailleurs que cet article *Blé* valait mieux que mes lettres: la différence entre les économistes et moi, c'est qu'ils écrivent, et que je sème; et bien m'en a pris d'avoir été plus laboureur qu'écrivain. La famine est dans notre pays; il y a trois mois qu'une livre de pain blanc coûte neuf sous: vous êtes plus heureux à Paris. Si vous vouliez vous réduire à venir mener chez nous la vie patriarcale, comme vous le disiez dans

[1] L'*Épître au roi de Danemark*, tome XIII, page 290. B.

[2] Des *Questions sur l'Encyclopédie*; voyez tome XXVII, pages 380 et 390. B.

votre dernière lettre, vous auriez peut-être de la peine à vous y accoutumer. Les patriarches n'étaient point dans les neiges six mois de l'année; et puis, toute philosophe que vous êtes, serez-vous jamais assez philosophe pour quitter Paris? Vous n'en ferez rien, madame; vous trouverez Paris insupportable, et vous l'aimerez. On prétend que cette grande ville est un peu folle pour le moment présent, et que tout le monde y fait son château en Espagne; j'aimerais bien mieux que vous eussiez un beau château dans mon voisinage.

Adieu, madame; probablement je n'aurai jamais la consolation de vous revoir, mais vous serez toujours ma chère et belle philosophe.

6064. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 janvier.

Mon héros, je vous représentai mes raisons fort à la hâte par le dernier courrier[1], étant fort pressé par le temps. Permettez que je vous parle encore de cette petite affaire qui ne vous intéresse en aucune façon, et qui m'intéresse infiniment. Pour peu que vous fussiez lié avec l'homme en question[2], vous savez avec quel plaisir je sacrifierais mes répugnances à vos goûts; mais vous ne le connaissez point du tout, et moi je le connais pour m'avoir trompé, pour m'avoir ennuyé, et pour m'avoir voulu dénoncer. Si vous aviez eu le malheur de lire ses *Fétiches* et ses

[1] Lettre 6056. B.

[2] Le président De Brosses. B.

Terres australes, vous ne voudriez pas assurément de lui. Hélas! nous avons assez de présidents. Encore si on nous donnait un président Hénault! mais nous n'en aurons plus de si aimable.

Je vous conjure encore une fois de ne nous point charger de celui qui se présente; ce serait un affront pour moi, dans l'état où sont les choses, et ce ne serait pas une grande satisfaction pour lui. Il est même dit dans nos statuts qu'un homme obligé par sa place de résider toujours en province ne peut être de l'académie.

Vous me demandez si je veux qu'on joue *Sophonisbe*. Hélas! je veux sur cela tout ce qu'on voudra, et surtout ce que vous ordonnerez. Ce que je voudrais principalement, ce sont des acteurs, et on dit qu'il n'y en a point. Laissera-t-on ainsi tomber le théâtre, qui fesait tant d'honneur à la France dans les pays étrangers, et n'aurons-nous plus que des opéra comiques? Il y va de la gloire de la nation, et vous êtes accoutumé à la soutenir.

Vous me parlez du carillon de mon village et de mes montres démontées. Je puis vous assurer que c'est une entreprise qui mérite toute la protection du ministère. Il est assez singulier qu'un petit particulier comme moi ait peuplé un désert, et ait bâti douze maisons pour des artistes qui ont déjà établi leur commerce dans les pays étrangers. Le roi lui-même a pris quelques unes de nos montres, et en a fait des présents. Nous avons quelques uns des meilleurs ouvriers de l'Europe, et nous étendrions notre

commerce en Turquie avec un grand avantage, s'il plaisait à Catherine II de faire la paix. Je n'ai aucun intérêt dans cet établissement. Je suis comme les gens qui fondent les hôpitaux, mais qui ne s'y font point recevoir. M. le duc de Duras a eu la bonté d'encourager nos fabriques, en prenant quelques unes de nos montres pour les présents du mariage de monseigneur le comte de Provence. Nous vous demanderions la même grace, si vous étiez d'année. Ma nièce soutiendra cette manufacture après moi; vous lui continuerez les bontés dont vous m'avez honoré si long-temps, et elle vous attestera que vous êtes l'homme de l'Europe à qui j'ai été attaché avec le plus de respect et de tendresse.

6065. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 janvier.

Mon cher ange, j'ai dit au jeune homme que la fin du second acte[1] était froide, et je l'en ai fait convenir. C'est une chose fort plaisante que la docilité de cet enfant; il s'est mis sur-le-champ à faire un nouvel acte. Je vous l'enverrais aujourd'hui, s'il ne retravaillait pas les autres.

Quand je vous dis que vous n'avez rien perdu[2], j'entends que vous conservez votre place, votre belle maison de Paris, et que vous allez au spectacle tant qu'il vous plaît. Pour moi, je vous ai donné des spectacles, et je ne les ai point vus. J'ai établi une

[1] Des *Pélopides*. B.

[2] Voyez le second alinéa de la lettre 6050. B.

colonie, et je crains bien qu'elle ne soit détruite. Les fermiers généraux la persécutent, personne ne la soutiendra. Je ne suis pas même à portée de solliciter la restitution de mon propre bien, qu'on s'est avisé de me prendre sans aucune forme de procès. Voilà comme j'entends que je perds; et malheureusement je perds aussi la vue. Je suis enseveli dans les neiges, qui m'ont arraché les yeux par l'âcreté de l'air qu'elles apportent avec elles. Je maudis Ferney quatre mois de l'année au moins; mais je ne puis le quitter, je suis enchaîné à ma colonie.

J'ai bien envie de vous envoyer, pour votre amusement, une grande lettre en vers que j'ai écrite au roi de Danemark sur la liberté de la presse[1] qu'il a donnée dans tout son royaume : bel exemple que nous sommes bien loin de suivre. Vous l'aurez dans quelques jours; on ne peut pas tout faire à la fois, surtout quand on souffre.

Je vous prie de vouloir bien me mander s'il est vrai qu'un homme de considération[2], qui écrivit le 23 de décembre à un de ses anciens amis, lui manda qu'il l'aurait envoyé[3] voyager plus loin sans madame sa femme, qui est fort délicate.

Au reste, cette dame a encore plus de délicatesse dans l'esprit que dans la figure, et à cette délicatesse se joint une grandeur d'ame singulière, qui n'est égalée que par la bonté de son cœur.

[1] Tome XIII, page 290. B.
[2] Le roi Louis XV. B.
[3] Le duc de Choiseul. B.

Est-il vrai, comme on le dit, que monsieur et madame sont endettés de deux millions?

Est-il vrai qu'on leur ait offert douze cent mille francs le jour de leur départ?

Reçoivent-ils des visites? comment se porte votre ami de trente-cinq ans[1]? son séjour est bien beau, mais il est bien triste en hiver.

Pouvez-vous encore me dire ce que devient M. de La Ponce? Vous me direz que je suis un grand questionneur; mais vous répondrez ce qu'il vous plaira, on ne vous force à rien.

Conservez votre santé, mes deux anges; c'est là le grand point. Je sens ce que c'est que de n'en avoir point; c'est être damné, au pied de la lettre. Je mets ma misère à l'ombre de vos ailes.

6066. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

19 janvier.

Votre grand'maman, madame, me fait l'honneur de m'appeler son confrère. Je prends la liberté de me dire plus que jamais votre confrère aussi, car il y a quatre jours que je suis absolument aveugle. Nous sommes enterrés sous la neige. En voilà pour un grand mois au moins.

Votre grand'maman, Dieu merci, est moins à plaindre. Elle est dans le plus beau climat de la terre. Elle sera honorée partout; elle sera plus chère à son mari; elle possède un petit royaume où elle fera du bien.

[1] M. le duc de Praslin. K.

Mais j'ai un scrupule. On dit que son mari a autant de dettes qu'il a fait de belles actions. On les porte à plus de deux millions. On ajoute qu'un homme de quelque considération[1] lui a mandé que, sans sa femme, il aurait été ailleurs que chez lui. Voilà de ces choses que vous pouvez savoir et que vous pouvez me dire.

Cette petite Vénus en abrégé me paraît un Caton pour les sentiments, et son catonisme est plein de graces. Vous ne sauriez croire combien je suis fâché de mourir sans vous avoir revues l'une et l'autre.

Un jeune homme qui me paraît promettre quelque chose est venu me montrer cette lettre traduite de l'arabe, que je vous envoie[2]. Je pense que votre grand'maman l'a reçue. Je vous conjure de n'en point laisser prendre de copie.

Adieu, madame; je souffre beaucoup, je ne pourrais rien écrire qui pût vous amuser. Je suis forcé de finir en vous disant que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

6067. A CATHERINE II.

A Ferney, 22 janvier.

Madame,

L'univers admire vos fêtes[3];
Nos Français en sont confondus,
Et je les admire encor plus
A la suite de vos conquêtes.

[1] Louis XV. B.
[2] Voyez l'*Épître de Benaldaki à Caramouftée*, t. XIII, p. 315. K.
[3] Voyez lettre 6020. B.

Ce qui est encore au-dessus de la magnificence, c'est l'esprit; il n'y a jamais eu de fête imaginée avec plus de génie, mieux ordonnée, plus galante, et plus noble. Nous avons eu à Paris des fusées et une illumination pour le mariage du dauphin de France et de la fille d'une impératrice. Il n'y a pas un prodigieux effort de génie dans des bouts de chandelles et dans des fusées volantes. Mais en récompense il y régnait tant d'ordre, qu'il y eut plus de monde tué et blessé[1] que vous n'en avez eu dans votre première victoire remportée sur les Turcs.

Il est vrai que j'aurais voulu qu'Apollon eût présenté à votre majesté impériale l'étendard de Mahomet, et l'aigrette de héron que le gros Moustapha porte à son gros turban; mais ce sera pour cette année, à la fin de la campagne.

Les choses sont bien changées chez nous. Les croisades furent autrefois commencées en France. Nous sommes à présent les meilleurs amis des Infidèles.

La France à l'Église échappe :
Nous avons pris le parti
De secourir le mufti,
Et de dépouiller le pape.

Pour moi, qui suis trop peu de chose pour oser décider entre les églises grecque, latine, et musulmane, je ne m'occupe que de votre gloire dans ma retraite. J'aime mieux vos fêtes que celles de saint Nicolas et de saint Basile, de saint Barjone, surnommé Pierre, et même que celle du Bairam.

[1] Le 30 mai 1770. B.

Si j'ai pour sainte Catherine
Un peu plus de dévotion,
C'est parceque mon héroïne
Descend jusqu'à porter son nom.

Passe pour Hercule, voilà un digne saint celui-là; aussi est-il le patron d'un comte Orlof, et de tous les quatre. On dit qu'un de ces saints vient de faire encore une de ces actions qu'on ne trouve pas dans la *Légende;* qu'ayant pris un vaisseau turc où étaient les meubles et les domestiques d'un bacha, il les a renvoyés à leur maître. Non seulement vos courtisans sont les maîtres des Turcs dans l'art de la guerre, mais ils leur apprennent à être polis; voilà du véritable héroïsme, et c'est vous qui l'inspirez.

Vous voilà, madame, à mon avis, la première puissance de l'univers; car je vous mets sans difficulté au-dessus du roi de la Chine, votre proche voisin, quoiqu'il fasse des vers, et que je lui aie écrit une épître [1] qu'il ne lira pas. Que votre majesté impériale jouisse long-temps de sa gloire et de son bonheur!

Sans les soixante-dix-huit ans qui me talonnent, Apollon m'est témoin que je n'aurais pas établi une colonie d'horlogers dans mon village. Elle serait actuellement vers Astracan, où je l'aurais conduite; elle ne travaillerait que pour votre majesté.

Ma colonie fait réellement d'excellents ouvrages; elle vous en fera parvenir quelques uns incessamment, et vous verrez qu'on ne peut travailler mieux ni à meilleur compte. Vous dépensez trop en canons

[1] Tome XIII, page 277. B.

et en vaisseaux pour ne pas joindre à vos magnificences une juste économie, qui est au fond la source de la grandeur.

Vivez, régnez, madame, pour la gloire de la Russie, et pour l'exemple du monde.

Que votre majesté impériale daigne conserver ses bontés à son admirateur et à son sujet par le cœur. Je reçois dans ce moment la lettre dont votre majesté impériale m'honore, du 12 décembre, vieux style. Je me doutais bien que la lettre de l'ambassadeur d'Angleterre en Turquie était de l'imagination d'un pensionnaire de nos gazetiers. Je remercie plus que jamais vos bontés, qui me fournissent de quoi faire taire nos badauds welches.

Quoi! ce brutal de Sardanapale turc veut encore faire une campagne! Ah! madame, Dieu soit béni! il ne vous faudra qu'une seule victoire sur le chemin d'Andrinople pour détrôner cet homme indigne du trône, et que j'ai entendu vanter par quelques uns de nos Welches comme un génie. Mais où ira-t-il? Voilà un Ali-Bey ou Beg qui ne le recevra pas dans le pays d'Osiris; voilà un bacha d'Arc qui se révolte. Il y a une destinée; la vôtre est sensible. Votre empire est dans la vigueur de son accroissement, et celui de Moustapha dans sa décadence; le chevalier de Tott ne le sauvera pas dans sa ruine.

Je me mets aux pieds de votre majesté impériale, plein de joie et d'espérance, avec le plus profond respect, et la reconnaissance la plus vive.

L'Ermite de Ferney.

6068. DE CATHERINE II.

A Pétersbourg, 12-23 janvier.

Monsieur, si vous vous trouvez malheureux lorsque Moustapha n'est pas battu coup sur coup, les mois d'hiver ne peuvent que vous donner de l'humeur. Cependant j'ai reçu la consolante nouvelle que Creigova en Valachie, sur la rivière Olta, a été occupé par mes troupes dans le courant du mois dernier.

Il me semble que vous devriez être content de l'année 1770, et qu'il n'y a pas encore de quoi coqueter avec le roi de la Chine mon voisin, à qui, malgré ses vers et votre passion naissante (n'allez pas vous en fâcher), je dispute à peu près le sens commun. Vous direz que c'est jalousie toute pure de ma part; point du tout : je ne troquerai point mon nez à la romaine contre sa face large et plate; je n'ai aucune prétention à son talent de faire de mauvais vers : je n'aime à lire que les vôtres.

L'épître à mon rival[1] est charmante; j'en ai d'abord fait part au prince Henri de Prusse, à qui elle a fait un égal plaisir. Mais si le destin veut que j'aie un rival auprès de vous, au nom de la vierge Marie, que ce ne soit point le roi de la Chine, contre qui j'ai une dent. Prenez plutôt monseigneur Ali-Bey d'Égypte, qui est tolérant, juste, affable, humain. Il est parfois un peu pillard; mais il faut passer quelques défauts à son prochain. Les lampes d'or de la Mecque l'ont tenté : eh bien! il en fera un bon usage. Il en reviendra de la besogne à Moustapha *gazi*, qui ne sait faire ni la paix ni la guerre[2].

Vous direz peut-être que je cherche à gêner vos goûts, et que l'inclination ne se commande point : je ne prétends pas vous gêner, je vous présente seulement une pétition ou remontrance en faveur d'Ali d'Égypte, contre le nez camus et

[1] L'*Épître au roi de la Chine*, tome XIII, page 277. B.

[2] *Gazi*, en turc, signifie vainqueur. K.

les mauvais vers de mon sot voisin, avec lequel, Dieu merci, je n'ai plus de démêlés.

J'ai reçu vos livres[1], monsieur; je les dévore; je vous en suis bien redevable, et aussi[2] pour la page 17. Je serais au désespoir si cela fesait tort à l'auteur dans sa patrie. Ce seigneur, qui m'avait prise en grippe[3], n'a plus de voix au chapitre; peut-être ses successeurs distingueront-ils mieux les affaires d'avec les passions personnelles, du moins faut-il l'espérer pour le bien des affaires. Je vous prie instamment de me faire tenir la suite de votre *Encyclopédie*, lorsqu'elle paraîtra.

Dites-moi si vous avez reçu la volumineuse description de la fête que j'ai donnée au prince de Prusse[4]. Il y a six jours qu'il nous a quittés; il a paru se plaire ici plus que l'abbé Chappe[5], qui, courant la poste dans un traîneau bien fermé, a tout vu en Russie.

Pour ce qui regarde la manufacture de Ferney, je vous ai déjà écrit de nous envoyer des montres de toute espèce, pour quelques milliers de roubles : je les prendrai toutes.

Le roi de Prusse a beau dire[6], Ali-Bey est souverain maître de l'Église. Si je vais à Stamboul, je le prierai d'y venir, afin que vous puissiez le voir de vos yeux. Et comme je ne doute pas que vous ne me fassiez le plaisir d'accepter la place de

[1] Les trois premiers volumes des *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

[2] Voyez tome XXVI, page 20. B.

[3] Le duc de Choiseul. K.

[4] Le prince Henri. B.

[5] L'abbé Chappe est auteur d'un *Voyage en Sibérie*, 1768, deux tomes en trois volumes in-4° et un atlas in-folio. Il parut un *Antidote ou Examen du mauvais livre, magnifiquement imprimé, intitulé* Voyage en Sibérie; première partie, Saint-Pétersbourg, 1770, in-8°; première et seconde parties, Amsterdam, 1771 et 1772, un volume in-8°. On attribue cet Antidote à Catherine II et au comte de Schowalow, mais il est aussi attribué à la princesse Duschkof ou d'Aschkof; et si cette dame n'y a pas eu part, il paraît constant, par la lettre 6168, qu'au moins elle passait pour l'auteur. Il se peut que cette princesse, qui était très liée avec Catherine, et qui avait pris part à la révolution de 1762, consentit à servir de masque à l'impératrice. B.

[6] Voyez lettre 6036. B.

patriarche, vous aurez la consolation d'administrer le sacrement de baptême à Ali-Bey, par immersion ou autrement.

Jusque-là, monsieur, vous voudrez bien ne point mourir de douleur de ce que je ne suis point encore dans Constantinople. Quelle est la pièce qui finit avant le troisième acte? quel est le roman qui abandonne son héros à moitié chemin, en quartier d'hiver au bord d'une rivière?

Je suis toujours avec beaucoup d'amitié la plus sincère de vos amies. CATERINE.

6069. A M. MARIN.

27 janvier.

Si j'avais accès auprès de monsieur le chancelier, comme vous, je voudrais, mon cher correspondant, savoir s'il est bien vrai que les pauvres gens de province ne seront plus obligés d'aller plaider à cent cinquante lieués de chez eux, si on prépare un nouveau code dont nous avons tant besoin. Il faudra en même temps qu'on prépare une couronne civique pour monsieur le chancelier.

Je ne reviens point de l'insolence de ce petit Clément [1], qui décide à tort et à travers, et qui s'associe avec Le Brun pour louer Le Brun aux dépens de M. Delille. Il est vrai que s'il n'est coupable que d'être un fat, cela ne méritait pas la prison [2].

Croyez-vous que nous aurons un ministre des affaires étrangères? Nomme-t-on toujours M. le duc d'Aiguillon? On peut être très entaché dans le parlement, et très bien servir le roi. Mais le grand point est qu'on se

[1] Voyez lettre 6072. B.

[2] Sur la plainte de Saint-Lambert, Clément avait été mis au Fort-l'Évêque. B.

réjouisse à Paris. Je dis toujours : O Welches! ayez du plaisir, et tout ira bien. Mais pour avoir du plaisir, il faut de l'argent; et on dit que M. l'abbé Terray n'en donne guère.

6070. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Berlin, le 29 janvier.

En lisant votre lettre, j'aurais cru que la correspondance d'Ovide avec le roi Cotys continuait encore, si je n'avais vu le nom de Voltaire au bas de cette lettre. Elle ne diffère de celle du poëte latin qu'en ce qu'Ovide eut la complaisance de composer des vers en langue thrace, au lieu que vos vers sont dans votre langue naturelle.

J'ai reçu en même temps ces *Questions encyclopédiques*, qu'on pourrait appeler à plus juste titre *Instructions encyclopédiques*. Cet ouvrage est plein de choses. Quelle variété! que de connaissances, de profondeur! et quel art pour traiter tant de sujets avec le même agrément! Si je me servais du style précieux, je pourrais dire [1] qu'entre vos mains tout se convertit en or.

Je vous dois encore des remerciements au nom des militaires pour le détail que vous donnez des évolutions d'un bataillon. Quoique je vous connusse grand littérateur, grand philosophe, grand poëte, je ne savais pas que vous joignissiez à tant de talents les connaissances d'un grand capitaine. Les règles que vous donnez de la tactique [2] sont une marque certaine que vous jugez cette fièvre intermittente des rois, la guerre, moins dangereuse que de certains auteurs ne la représentent.

Mais quelle circonspection édifiante dans les articles qui regardent la foi! Vos protégés les *Pediculosi* [3] en auront été

[1] « En style précieux je pourrais dire... » (*Édit. de Berlin.*)

[2] Voyez l'article ARMES, ARMÉES, tome XXVII, page 39 et suiv. B.

[3] Voyez la note, tome XLIV, page 486. B.

ravis; la Sorbonne vous agrégera à son corps; le Très-Chrétien[1] (s'il lit) bénira le ciel d'avoir un gentilhomme de la chambre aussi orthodoxe; et l'évêque d'Orléans[2] vous assignera une place auprès d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob. A coup sûr vos reliques feront des miracles, et l'*inf...* célébrera[3] son triomphe.

Où donc est l'esprit philosophique du dix-huitième siècle, si les philosophes, par ménagement pour leurs lecteurs, osent à peine leur laisser entrevoir la vérité? Il faut avouer que l'auteur du *Système de la Nature* a trop impudemment[4] cassé les vitres. Ce livre a fait beaucoup de mal: il a rendu la philosophie odieuse par de certaines conséquences qu'il tire de ses principes. Et peut-être à présent faut-il de la douceur et du ménagement pour réconcilier avec la philosophie les esprits que cet auteur avait effarouchés et révoltés.

Il est certain qu'à Pétersbourg on se scandalise moins qu'à Paris, et que la vérité n'est point rejetée du trône de votre souveraine, comme elle l'est chez le vulgaire de nos princes. Mon frère Henri se trouve actuellement à la cour de cette princesse. Il ne cesse d'admirer les grands établissements qu'elle a faits, et les soins qu'elle se donne de décrasser, d'élever, et d'éclairer ses sujets.

Je ne sais ce que vos ingénieurs sans génie ont fait aux Dardanelles: ils sont peut-être cause de l'exil de Choiseul. A l'exception du cardinal de Fleury, Choiseul a tenu plus longtemps qu'aucun autre ministre de Louis XV. Lorsqu'il était ambassadeur à Rome, Benoît XIV le définissait un fou qui avait bien de l'esprit. On dit que les parlements et la noblesse le regrettent, et le comparent à Richelieu: en revanche ses ennemis disent que c'était un boute-feu qui aurait embrasé l'Europe. Pour moi, je laisse raisonner tout le monde. Choiseul

[1] Le roi de France prenait le titre de roi très chrétien et fils aîné de l'Église. B.

[2] Jarente; voyez tome LVIII, page 485. B.

[3] « Et l'Église célébrera... » (*Édit. de Berlin.*)

[4] « Imprudemment. » (*Édit. de Berlin.*)

n'a pu me faire ni bien ni mal : je ne l'ai point connu; et je m'en repose sur les grandes lumières de votre monarque pour le choix et le renvoi de ses ministres et de ses maîtresses. Je ne me mêle que de mes affaires et du carnaval, qui dure encore.

Nous avons un bon opéra; et, à l'exception d'une seule actrice, mauvaise comédie. Vos histrions welches se vouent tous à l'opéra-comique; et des platitudes mises en musique sont chantées par des voix qui hurlent et détonnent à donner des convulsions aux assistants. Durant les beaux jours du siècle de Louis XIV, ce spectacle n'aurait pas fait fortune. Il passe pour bon dans ce siècle de petitesses, où le génie est aussi rare que le bon sens, où la médiocrité en tout genre annonce le mauvais goût, qui probablement replongera l'Europe dans une espèce de barbarie dont une foule de grands hommes l'avait tirée.

Tant que nous conserverons Voltaire, il n'y aura rien à craindre; lui seul est l'Atlas qui soutient par ses forces cet édifice ruineux. Son tombeau sera celui du bon goût et des lettres. Vivez donc, vivez, et rajeunissez, s'il est possible : ce sont les vœux de toutes les personnes qui s'intéressent à la belle littérature, et principalement les miens.

6071. DU CARDINAL DE BERNIS.

Rome, le... janvier.

Je ne suis ni cruel ni barbare, mon cher confrère; mais je ne veux pas donner à vos horlogers des correspondants infidèles. Le commerce n'existe pas à Rome. Notre consul n'oserait vous indiquer un seul marchand dont il pût répondre. Je vous ai déjà fait part des motifs de mon silence : la négligence ni l'oubli n'y ont eu aucune part. Je sais qu'on a parlé de moi. Je suis très flatté que le public y pense encore; mais je m'estime très heureux de ce que la cour n'y pense point du tout. Continuez à prouver que vous êtes véritable-

ment philosophe par votre bonne santé. Vous l'avez prouvé par vos écrits. Vous savez, mon cher confrère, que je vous aime presque autant que je vous admire.

Je viens de recevoir votre lettre plus douce du 11.

6071 *bis*[1]. A MADAME LA MARQUISE D'ARGENS.

A Ferney, 1er février.

Madame, vous ne pouviez confier vos sentiments et vos regrets à un cœur plus fait pour les recevoir et pour les partager. Mon âge de soixante-dix-huit ans, les maladies dont je suis accablé, et le climat très rude que j'habite, tout m'annonce que je verrai bientôt le digne mari que vous pleurez.

Je fus bien affligé qu'il ne prît point sa route par Ferney, quand il partit de Dijon; et, par une fatalité singulière, ce fut le roi de Prusse qui m'apprit la perte que vous avez faite. Je ne crois pas qu'il eût en France un ami plus constant que moi. Mon attachement et mon estime augmentaient encore par les traits que frère Berthier et d'autres polissons fanatiques lançaient continuellement contre lui. Les ouvrages de ces pédants de collége sont tombés dans un éternel oubli, et son mérite restera. C'était un philosophe gai, sensible, et vertueux. Ses ennemis n'étaient que des dévots, et vous savez combien un dévot est loin d'un homme de bien. Son nom sera

[1] Le marquis d'Argens est mort le 11 janvier 1771, et la lettre de Voltaire à sa veuve a été jusqu'ici classée à 1772. Lorsque j'ai aperçu cette faute, j'avais déjà numéroté un trop grand nombre de lettres pour qu'il fût possible de changer les numéros sans inconvénients. J'ai pris le parti de doubler un numéro. B.

consacré à la postérité par le roi de Prusse et par vous. Voilà les deux ornements de son buste. On ne peut rien ajouter à l'épitaphe faite par le roi. Il n'y a que vous, madame, dont le pinceau puisse se joindre au sien.

C'est un prodige bien singulier qu'une dame, aussi aimable que vous l'êtes, ait fait une étude particulière des deux langues savantes qui dureront plus que toutes les autres langues de l'Europe. Vous avez la science de madame Dacier, et elle n'avait point vos graces.

Que ne puis-je, madame, être auprès de vous! que ne puis-je vous parler long-temps de mon cher Isaac, et surtout vous entendre!

Si vous permettez en effet que mon amitié et ma douleur gravent un mot dans un coin du monument que vous lui destinez; si vous souffrez que mes sentiments s'expliquent après ceux du roi de Prusse et les vôtres, vous ne doutez pas que je ne sois à vos ordres. Vous ne sauriez croire combien j'ai été touché de votre lettre. S'il restait encore quelque chose de nous-mêmes après nous (ce qui est fort douteux), il vous saurait gré de la consolation que vous m'avez donnée en m'écrivant.

Soyez bien persuadée, madame, de l'estime respectueuse avec laquelle je serai, tant que je vivrai, votre, etc.

6072. A M. DALEMBERT.

2 février.

Mon très cher philosophe, c'est une consolation bien faible que les assassins du chevalier de La Barre

soient à leurs maisons de campagne; mais nous ne pouvons pas espérer plus de justice dans ce monde.

Avez-vous entendu parler de ce nouveau législateur de la littérature, nommé Clément, qui juge à mort M. de Saint-Lambert et l'abbé Delille[1]? J'ai lu cet animal, et me suis figuré que *Messieurs* auraient tous une pareille dose d'orgueil. Est-il vrai que ce maroufle a l'honneur d'être mis au For-l'Évêque? J'admire ce ton décisif que prennent aujourd'hui tous les gredins de la littérature. Ce polisson, qui juge si impérieusement ses maîtres, présenta, il y a deux ans, une tragédie aux comédiens, qui ne purent en lire que deux actes. Ne pouvant parvenir à l'honneur d'être jugé, il s'est mis à juger les autres: c'est un petit élève de Fréron.

On me mande que M. de Mairan est fort malade; voilà une quatrième place à donner bientôt. La mienne fera la cinquième: mais ne me donnez le nasillonneur[2] ni pour confrère ni pour successeur.

Ne croyez pas un mot de tout ce que je vous disais dans mon dernier billet[3]. Je parlais par économie (comme disent les Pères de l'Église[4]). Si l'abbé Delille est un homme sociable, un philosophe, et un homme ferme, ne pourriez-vous pas l'acquérir? Il mérite

[1] Clément avait publié à la fin de 1770, et sous la date de 1771, des *Observations critiques sur la nouvelle traduction en vers français des Géorgiques de Virgile, et les poëmes des Saisons, de la Déclamation, et de la Peinture;* un volume petit in-8°. B.

[2] Le président De Brosses. B.

[3] Le dernier billet est du 28 décembre 1770 (n° 6043). Il doit y en avoir de perdus ou d'inédits. B.

[4] Voyez tome XXVIII, page 521. B.

par son ouvrage cette réfutation de Clément; mais il est de l'université, et je crains toujours que ces gens-là ne soient des Riballier, des Coger, des Tamponet.

Je vous demande en grace, mon cher ami, de dire à M. de Condorcet combien je lui suis dévoué.

Je ne sais si madame Necker a reçu un paquet de ma part. Je vous envoie le premier volume des *Questions*: vous aurez ensuite le second, puis le troisième: je continuerai ainsi autant que je pourrai.

Pleurons sur Jérusalem, et soyons tranquilles. L'oncle et la nièce vous embrassent bien tendrement.

6073. A M. DALEMBERT.

4 février.

Je vous suis infiniment obligé, mon cher ami, de votre discours prononcé devant le roi de Danemark [1]. Jamais vous n'avez rendu la philosophie plus respectable. Ce discours est un bien beau monument. Toutes les académies de l'Europe doivent vous en remercier.

Je n'ose encore vous envoyer ma facétie sur la liberté de la presse [2], que ce monarque établit si hardiment dans ses états. Figurez-vous que je n'ai pas encore eu le temps de la faire copier. Ma colonie, qu'il faut soutenir malgré l'orage qui l'a presque renversée; des occupations forcées, et mes maladies continuelles, ne m'ont pas laissé un moment dont je pusse disposer.

[1] Voyez tome LXV, page 268. B.

[2] Tome XIII, page 290. B.

Je m'attendais bien que le maréchal de Richelieu se mettrait à la tête de la faction pour le nasillonneur[1]. Il m'avait fait entendre, dans une de ses lettres, qu'il aimait mieux me servir dans mes amours que dans mes aversions. Il a passé sa vie à me faire des plaisirs et des niches, à me caresser d'une main et à me dévisager de l'autre; c'est sa façon avec les deux sexes. Il faut prendre les gens comme ils sont. Je lui ai écrit pourtant[2], et j'avoue ma honte à M. Gaillard[3]. J'espère qu'après tout notre homme trouvera à qui parler. Il ne fera qu'en rire; mais tout en plaisantant, sa faction aura le dessous, et cela est fort amusant. Si je vis, je dirai deux mots à l'ami Lebeau: chaque chose vient en son temps.

Adieu, mon cher philosophe; adieu, l'honneur des lettres. Madame Denis est enchantée, comme moi, de votre discours.

6074. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, le 4 février.

Mon héros passe sa vie à m'accabler de bontés et de niches. On me mande qu'il est à la tête d'une faction brillante contre M. Gaillard. Je le supplie de descendre un moment du grand tourbillon dans lequel il plane, pour considérer que M. Gaillard travaille au *Journal des Savants* depuis vingt-quatre ans, qu'il a remporté des prix à l'académie, qu'il a

[1] Le président De Brosses. B.

[2] Lettres 6056, 6064 et 6074. B.

[3] Si l'aveu a été fait directement à Gaillard, la lettre qui le contient manque. B.

fait l'*Histoire de François Ier*, laquelle est très estimée, et qu'il n'a fait ni les *Fétiches*, ni les *Terres australes*.

Je supplie notre respectable doyen, le neveu de notre fondateur, de ne pas contrister à ce point ma pauvre vieillesse toute décrépite. Je sais bien qu'il ne fera que rire de mes lamentations, et qu'il se moquera de moi jusqu'au dernier moment de ma vie. Mon héros est très capable de me venir voir, et de m'accabler de plaisanteries. Il daigne m'aimer depuis longtemps, et me tourner parfois en ridicule. Je suis accoutumé à son jeu, et il sait que je supporte la chose avec une patience angélique.

Il me reproche toujours des chimères, des préférences qu'il imagine, des négligences qui n'existent pas; et, sur ce beau fondement, il mortifie son très humble et très obéissant serviteur.

L'Europe croit que j'ai beaucoup de crédit sur l'esprit de mon héros : l'Europe se trompe, et je lui certifierai, quand elle voudra, que je n'en ai aucun, et qu'il passe sa vie à se moquer de moi; cependant il faut qu'il soit juste.

Là, mon héros, mettez la main sur la conscience; vous avez fait serment devant Dieu de donner votre voix au plus digne, sans écouter la brigue et les cabales. Jugez quel est le plus digne, et songez à ce que dira de vous la postérité, si vous me bafouez dans cette affaire de droit. Je vous avertis que cette postérité a l'œil sur vous, quoique vous soyez continuellement occupé du présent. Je me plaindrai à elle, comme font tous les mauvais poëtes, et, toute prévenue

qu'elle est en votre faveur, elle me rendra justice. Ne désespérez point le très vieux et très raillé solitaire du mont Jura, qui vous a toujours aimé et révéré d'un culte de dulie, et qui en est pour son culte.

6075. A M. JOLY DE FLEURY[1],

CONSEILLER D'ÉTAT.

A Ferney, 4 février.

Monsieur, vous ne serez point surpris qu'un homme, qui a eu l'honneur de vous faire sa cour pendant que vous étiez intendant de Bourgogne, vous implore pour des infortunés; il vous voyait alors occupé du soin de les soulager.

L'avocat que je prends la liberté de vous présenter n'est point un homme que l'on doive juger par la taille [2]. Il joint à la plus grande probité une science au-dessus de son âge. Il est le défenseur de douze ou quinze mille bons sujets du roi, que vingt chanoines veulent rendre esclaves. Il a cru que quinze mille cultivateurs pouvaient être aussi utiles à l'état, du moins dans cette vie, que vingt chanoines qui ne doivent être occupés que de l'autre.

Vous connaissez cette affaire, monsieur; vous en êtes juge. Il ne m'appartient pas d'oser vous parler en faveur d'aucune des parties; mais il m'est permis de vous dire que l'impératrice de Russie a rendu libres quatre cent mille esclaves de l'église grecque; que le roi de Sardaigne a aboli la servitude dans

[1] Voyez tome LVI, page 673. B.
[2] M. Christin. K. — Voyez tome XXX, page 342. B.

ses états[1]; et je puis encore ajouter à ces exemples celui du roi de Danemark, qui a la bonté de me mander qu'il est actuellement occupé à détruire dans ses deux royaumes cet opprobre de la nature humaine. Tout ce que desireraient les quinze mille hommes à qui on refuse les droits de l'humanité serait que vous en fussiez le rapporteur.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre, etc.

6076. A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

A Ferney, 5 février.

Monsieur, je sais depuis long-temps que vous n'employez qu'à faire du bien les talents de votre esprit et la considération dont vous jouissez.

Permettez que je prenne la liberté de vous adresser l'avocat d'une province entière. Les mémoires ci-joints vous feront connaître de quoi il s'agit. Quinze mille infortunés, opprimés sans aucun titre par vingt chanoines, demandent votre protection auprès de M. Daguesseau, l'un de leurs juges. Il égalera la gloire de son père, s'il contribue à l'abolition de l'esclavage; et le genre humain vous devra des remerciements, si vous déterminez M. Daguesseau.

Souffrez, monsieur, que je joigne ma faible et mourante voix aux cris de la reconnaissance d'une province que vous aurez fait jouir des droits de l'humanité.

[1] Voyez la note de Voltaire, tome XLVI, pages 445-46. B.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre, etc.

6077. A M. CHRISTIN.

5 février.

Mon très cher avocat de l'humanité contre la rapine sacerdotale, voici deux lettres[1] que je vous envoie; c'est tout ce que peut faire pour le présent votre ami moribond. Je ne crois pas que votre affaire soit si tôt jugée; tout le conseil est actuellement occupé à remplacer le parlement. Il me semble qu'on se soucie fort peu à Paris de ce parlement. Au bout du compte, il est dans son tort avec le roi, et l'assassinat du chevalier de La Barre et de Lally ne doit pas le rendre cher à la nation.

On dit que monsieur le chancelier prépare un nouveau code dont nous avons grand besoin. M. Chéry[2] devrait bien l'engager à mettre dans son corps de lois quelque réglement en faveur des hommes libres que des chanoines veulent rendre esclaves. Il doit savoir s'il est vrai qu'on va resserrer la juridiction de Paris dans des limites plus convenables, et qu'on ne sera plus forcé d'aller se ruiner à Paris en dernier ressort, à cent cinquante lieues de chez soi. C'est le plus grand service que monsieur le chancelier puisse rendre; son nom sera béni.

Si j'étais à Paris, mon cher philosophe, je me ferais votre clerc, votre commissionnaire, votre solli-

[1] Les deux précédentes à M. Joly de Fleury et à M. le chevalier de Chastellux. K.

[2] Avocat aux conseils du roi, chargé des intérêts des habitants de Saint-Claude, et signataire de leurs mémoires; voyez lettre 6142. B.

citeur; je frapperais à toutes les portes, je crierais à toutes les oreilles. Dès que vous serez près d'être jugé, je prendrai la liberté d'écrire à monsieur le chancelier, à qui j'ai déjà écrit[1] sur cette affaire; vous pouvez en assurer vos clients. Je pense fermement qu'il est de son intérêt de vous être favorable, et qu'il se couvrira de gloire en brisant les fers honteux de douze mille sujets du roi, très utiles, enchaînés par vingt chanoines très inutiles.

Adieu, mon cher ami; je suis à vous et à vos clients jusqu'au dernier jour de ma vie.

6078. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 février.

Mes anges, notre jeune homme m'a remis enfin son manuscrit[2], que je vous envoie. Je ne chercherai point à vous séduire en sa faveur; je ne remarquerai point combien le sujet était difficile; je ne vous dirai point que Sénèque fut un plat déclamateur, et que Jolyot de Crébillon fut un plat barbare; je n'insisterai point sur l'artifice des premiers actes et sur la terreur des derniers; c'est à vous de juger, et à moi de me taire.

Je vous prierai seulement de songer que mon jeune homme aurait très grand besoin d'un succès. Ce succès servirait à faire voir qu'il n'est pas possible qu'il fasse tous les ouvrages qu'on lui impute contre l'*inf*..., tandis qu'il est tout entier à sa chère Melpomène.

[1] La lettre manque. B.
[2] *Les Pélopides*. B.

Notre adolescent pourrait alors prendre cette occasion pour venir faire un petit tour en tapinois dans la capitale des Welches. Je vous avertis qu'il fait beaucoup plus de cas des *Pélopides* que de la *Sophonisbe*, et qu'il n'y met aucune comparaison. C'est à Pâques qu'il faudrait donner *la Famille de Tantale*: c'est à présent qu'il aurait fallu donner *Sophonisbe*. Si Lekain se donne au genre tempéré, il devrait débuter par *Massinisse*, qui ne demande aucun effort, et qui n'exige un peu de véhémence qu'au cinquième acte.

J'ai parlé à M. Lantin de votre plaisante idée, que Sophonisbe fasse des façons comme une femme qui se défend au premier rendez-vous, ou comme une fille qui combat pour son pucelage. Une femme telle que Sophonisbe, m'a-t-il dit, doit se marier sur la cendre chaude de Syphax, sans délibérer. L'horreur de l'esclavage et la haine des Romains doivent dresser l'autel sur-le-champ, et allumer les flambeaux de l'hymen pour en brûler le camp des Romains, et pour la conduire en triomphe au camp d'Annibal.

La petite prétendue bienséance française est en pareille occasion une puérilité froide et misérable.

> A ces conditions j'accepte la couronne;
> Ce n'est qu'à mon vengeur que ma fierté se donne[1].

Voilà ce qu'il faut que Sophonisbe dise; elle n'est pas une petite fille sortant du couvent.

Je me suis rendu au sentiment de M. Lantin, et je lui ai seulement souhaité des acteurs qui pussent

[1] Voyez tome IX, page 185. B.

rendre sa tragédie de Mairet, dans laquelle il n'y a pas, Dieu merci, un seul mot de Mairet.

Il m'a assuré qu'il avait envoyé à M. de Thibouville ces vers dont je vous parle, et vous êtes prié de les mettre sur votre copie.

Quant au *Dépositaire*, nous en parlerons une autre fois. On vous enverra *Barmécide*[1]; vous aurez aussi le *Roi de Danemark*[2]. Mais la journée n'a que vingt-quatre heures; les *Questions sur l'Encyclopédie*[3] en prennent douze; le reste du temps est employé à souffrir. J'ai la goutte, je suis presque aveugle; j'ai de plus une colonie à conduire; on n'est pas de fer: un peu de patience.

Madame d'Argental aura sa chaîne et sa montre dans quelques jours.

Que dites-vous de M. le maréchal de Richelieu, qui se met à la tête d'une faction, en faveur du nasillonneur De Brosses? Parlez fortement à M. de Foncemagne, à M. de Sainte-Palaye, à M. de Mairan. Il faut, malgré ma tendresse pour notre doyen, qu'il ne remporte pas cette victoire. Ne passons pas sous le joug comme le duc de Cumberland à Closter-Severn[4]. Il a d'ailleurs assez d'avantage, et son dernier triomphe est assez complet.

Je ne puis finir ma lettre sans vous dire encore un mot des *Pélopides*. Faudra-t-il que je sois tou-

[1] *Épître de Benaldaki à Caramouftée*, tome XIII, page 315. B.

[2] Tome XIII, page 290. B.

[3] Il n'en avait encore publié que trois volumes; voyez ma Préface du tome XXVI. B.

[4] Voyez tome XXI, page 299. B.

jours reconnu, comme M. de Pourceaugnac? ne pourrez-vous point, vous et M. de Thibouville, baptiser mon jeune homme? M. de Thibouville ne peut-il pas connaître des jeunes gens de bonne volonté, parmi lesquels il choisirait un prête-nom, quelqu'un qui aurait une belle voix, et qui lirait la pièce aux comédiens, comme si elle était de lui? n'y aurait-il pas un plaisir infini de jouer ce tour au public et aux soldats de Corbulon[1]? Rêvez à cela, mes anges; ne m'oubliez pas auprès de votre ami le campagnard.

Adieu, mes anges gardiens; veillez bien sur moi, car je ne puis rien par moi-même sans votre grace.

6079. A M. DE CHABANON.

6 février.

Mon cher ami, je n'écris jamais pour écrire; mais, quand j'ai un sujet, je n'épargne pas ma plume, tout vieux et tout mourant que je suis. Mon sujet aujourd'hui est un étrange livre[2] qu'on vient de m'envoyer, contre M. Delille et contre M. de Saint-Lambert.

Quel est donc ce législateur nommé Clément, qui dicte ses arrêts du haut de son trône? Je vous avoue que je n'ai jamais rien lu de plus injuste et de plus insolent. Je regarde la traduction des *Géorgiques* par M. Delille comme un des ouvrages qui font le plus d'honneur à la langue française; et je ne sais même si Boileau aurait osé traduire les *Géorgiques*.

Dites-moi donc ce que c'est que ce Clément. J'en connais un qui est fils d'un procureur de Dijon, et

[1] Voyez la note, tome LVI, page 67. B.
[2] Voyez page 34. B.

qui porta, il y a deux ans, une tragédie aux comédiens, et qui fut éconduit par eux dès qu'ils eurent lu le premier acte.

Voilà les barbouilleurs qui se mêlent de juger les peintres. Ce qu'il y a de pis dans cet ouvrage, c'est qu'on y trouve par-ci par-là d'assez bonnes choses, et que les gens malins, à la faveur d'une bonne critique, en adoptent cent mauvaises.

Je ne vous parle point de la critique que monsieur le chancelier a faite du parlement de Paris[1] : j'ai toujours cru, et surtout depuis la catastrophe du chevalier de La Barre, que ses arrêts pouvaient être sujets à la révision de la postérité; mais je ne me mêle point de cette espèce de controverse. Il me paraît que vous ne vous en mêlez pas plus que moi. Vous êtes occupé de vos plaisirs et de vos talents; moi, je le suis de mes misères, qui augmentent tous les jours, et qui m'annoncent la fin de ma vie. En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur.

6080. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

6 février.

Partisan du bon goût dans un siècle dégénéré, protecteur d'un théâtre en décadence, connaisseur dans un art où presque personne ne se connaît plus, élève de Baron, dont on devrait prendre des leçons, et dont on n'en prend guère, le jeune provincial[2] a

[1] Le parlement avait été cassé le 13 avril 1771; voyez tome XXI, page 406; et aussi XXII, 366. B.

[2] C'était sous le nom de Durand que Voltaire voulait donner *les Pélopides*; voyez tome IX, page 199. B.

envoyé aux anges *les Pélopides*. Il vous prie de les lire avec attention; il vous prie encore de relire, si vous pouvez, le barbare *Atrée* du barbare Crébillon, et de juger entre un Français et un Vandale. Ceci devient une affaire importante, une affaire de parti, et par conséquent très convenable au temps où nous sommes. Prenez cette affaire à cœur; mettez-y toute la politique et tout le courage possibles; trouvez quelque jeune homme dont vous pourrez disposer, qui passera pour l'auteur, et qui pourra même lire la pièce aux comédiens.

N'y aurait-il point à Paris quelque jeune comédien de campagne qui, moyennant quelques pistoles, pourrait se charger de cette négociation? Cela serait fort plaisant : rêvez-y; amusez-vous, et aimez-moi. Si la chose réussit, je viendrai vous voir.

Madame Denis vous fait mille compliments.

6081. A CATHERINE II.

9 février.

Madame, on dit qu'enfin Moustapha se résout à demander grace, qu'il commence à concevoir que votre majesté impériale est quelque chose sur le globe, et que l'étoile du Nord est plus forte que son croissant.

Je ne sais si le chevalier de Tott sera le médiateur de la paix. Je me flatte que du moins sa hautesse paiera les frais du procès que sa petitesse vous a intenté si mal à propos, et qu'il se défera de sa belle coutume de loger aux Sept-Tours les ministres des

puissances auxquelles il fait la guerre, coutume qui devrait armer l'Europe contre lui.

Votre majesté va reprendre ses habits de législatrice, après avoir quitté sa robe d'amazone; elle n'aura pas de peine à pacifier la Pologne; enfin mon étoile du Nord sera bien plus brillante que nos soleils du Midi.

Je suis toujours fâché que mon étoile n'établisse pas son zénith directement sur le canal de la mer Noire; mais enfin si la paix est écrite dans le ciel, il faut bien que votre belle et auguste main la signe: je me soumets aux ordres du destin. C'est une autre sacrée majesté qui de tout temps a mené les majestés de ce bas monde.

Elle vient d'envoyer le duc de Choiseul, et le duc de Praslin, et le parlement de Paris [1], à la campagne, au milieu de l'hiver. Elle a fait un cordelier pape [2]. Elle va ôter au pauvre Ali-Bey l'espérance d'être pharaon en Égypte, et pourrait bien le réduire à l'état que Joseph prédit au grand-panetier de Pharaon [3].

Le destin fait de ces tours-là tous les jours sans y songer; les bons chrétiens comme vous, madame, disent que c'est la Providence, et je le dis aussi pour vous faire ma cour.

Cependant, si votre majesté est prédestinée à ne point convenir des articles avec le divan, je supplie votre providence de faire passer le Danube à vos

1 Le duc de Choiseul, le duc de Praslin, et les membres du parlement, venaient d'être exilés. B.

2 Ganganelli, qui prit le nom de Clément XIV. B.

3 *Genèse*, chapitre XL, versets 19 et 20. B.

troupes victorieuses, et de donner des fêtes à M. le prince Henri dans l'Atméidan.

Je murmure un peu contre ce destin, qui m'a donné soixante-dix-sept ans, et une santé si faible, avec une passion si violente de voir la cour de mon héroïne garnie de ses héros.

J'ai le malheur de me mettre de loin à ses pieds avec le plus profond respect. L'Ermite de Ferney.

P. S. J'ai écrit une lettre en vers au roi de Danemark, dans laquelle se trouve le nom de votre majesté impériale [1]; mais je n'ose vous l'envoyer sans votre permission.

6082. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

9 février.

Le vieux solitaire, monsieur, vous fait ses compliments du fond de son cœur sur votre sous-lieutenance des Gardes. Vous êtes trop heureux de servir sous M. le duc de Noailles. Je vous supplie de lui présenter mes respects : c'est l'homme de cour qui a le plus d'esprit, et qui, en disant des choses fort plaisantes, s'est toujours conduit avec le plus de sagesse. Je serai sans doute attaché jusqu'au dernier moment de ma vie à la personne que nous regrettons [2]. Je lui dois tout; il n'est pas dans ma nature d'être ingrat. Je ferai partir lundi, 11 du mois, votre montre; je l'adresserai à M. d'Ogny, que sans doute vous avez prévenu.

Nous mourons de faim dans nos beaux déserts; le

[1] Vers 9 de l'Épître, tome XIII, page 290. B.
[2] Le duc de Choiseul. B.

setier de blé y vaut environ vingt écus depuis près de quatre mois.

Je ne sais si vous connaissez un journal qu'on appelle *les Éphémérides du Citoyen*[1]. Il prétend que nous ne manquons de pain que parceque nous n'avons pas vendu assez de blé à l'étranger. *Vende omnia quæ habes, et sequere me*[2].

Adieu, monsieur : mes respects à madame Dix-neuf ans. Conservez vos bontés pour le vieux malade du mont Jura.

6083. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

11 février.

Votre camarade le quinze-vingt, madame, affligé de la goutte et de la fièvre, ramasse le peu de forces qui lui reste pour vous écrire, et pour vous supplier de faire passer à votre grand'maman la lettre ci-jointe[3].

Je n'ai depuis huit jours aucune nouvelle de Paris dans mon enceinte de neiges. Enfermé dans mon sépulcre blanc, j'ignore où vous en êtes, si vous allez trouver votre amie à la campagne, si la personne que vous me disiez devoir être nommée[4] lundi a été en effet nommée et déclarée, si les avocats se sont remis à plaider, si le Châtelet continue à faire ses fonctions, si l'Opéra-Comique attire toujours tout Paris.

[1] Voyez ma note, tome XLVIII, page 102. B.

[2] Marc, x, 21. B.

[3] N° 6084. B.

[4] Je crois qu'il ne s'agit pas ici d'une personne, mais du parlement nouveau qu'on devait former, et qui ne fut nommé que le 13 avril. B.

Je suis mort au monde; ce serait un état assez doux, si je ne souffrais pas horriblement.

Vous faites cas de la nation anglaise; vous avez raison de l'estimer. Elle a trouvé un très beau secret, c'est qu'aucun particulier chez elle ne va à la campagne que quand il lui en prend envie.

On m'a mandé que monsieur et madame Barmécide[1] sont endettés de près de trois millions; en ce cas, ils ont besoin d'une nouvelle vertu, la seule peut-être qui leur manquât, et qu'on appelle l'économie.

Mais vous, madame, comment vous êtes-vous tirée d'affaire dans les réductions qu'on a faites sur votre revenu? vous n'êtes pas une personne à devoir des trois millions.

Comment vous portez-vous, madame? comment passez-vous vos vingt-quatre heures? comment supportez-vous la vie? la mienne est à vous, mais très inutilement; et probablement je ne vous reverrai jamais, ce dont je suis beaucoup plus affligé que de ma goutte et de ma fièvre. Vous ne savez pas combien le vieil ermite vous regrette.

6084. A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 11 février.

Vous prétendez donc, madame, être fort orgueilleuse? il y a bien des personnes qui en effet le seraient, si elles étaient à votre place. Je m'imagine que vous mettez votre orgueil à être bien douce, bien

[1] Le duc et la duchesse de Choiseul. B.

égale, bien préparée à tout : c'est un fort bon vice que cet orgueil-là. Il n'y a point de vertu cardinale et théologale qui approche de ce péché mortel. Pour moi, je suis obligé de mettre mon petit orgueil à souffrir l'aveuglement presque total où je suis réduit dans une enceinte de quatre-vingts lieues de neiges, la goutte, et tous ses accompagnements, et tout ce que la vieillesse traîne après elle. Ainsi quand, dans mes premiers transports, je disais que je me ferais porter en brancard, du mont Caucase où je demeure, sur les bords de l'Oronte, chez le grand Barmécide, comme homme à lui appartenant, c'était supposer que je fusse encore en vie, et que j'eusse un firman par écrit. Madame sait ce que c'est qu'un firman en arabe et en turc. Je suis, madame, un mort fort orgueilleux, mais non pas indiscret.

Je ne sais si le bienfesant Barmécide trouvera bon que le jour même qu'on sut au mont Caucase la nouvelle de son voyage à la campagne, les commis des douanes du calife aient fouillé dans les poches de mes nouveaux colons, et leur aient pris tout ce qu'ils portaient : pour moi, j'ai trouvé ce trait abominable. Il n'y a plus de générosité musulmane sur la terre; Allah nous a punis : nous éprouvons la famine en attendant la peste; car, pour la guerre, le bienfesant Barmécide nous en a préservés immédiatement avant que d'aller à sa belle campagne sur l'Oronte.

Je m'imagine à présent que vous placez ce bel orgueil, dont vous me parlez, à mettre de l'ordre dans vos affaires, après que le vizir s'est amusé pendant douze ans à régler celles de l'Europe. C'était ainsi

qu'en usait Scipion à Linterne. Je ne crois pas que Linterne valût Chanteloup, ni que Scipion eût fait d'aussi grandes dépenses, ni qu'il eût été aussi généreux, ni que madame Scipion valût madame Barmécide.

Il aimait un peu les vers de Térence; il avait raison, car Térence écrivait très purement dans sa langue, et il n'employait jamais que le mot propre. Comme je n'ai pas le même talent, je n'ose vous envoyer une *Épître au roi de Danemark*[1] sur la liberté qu'il a donnée, dans ses états, d'écrire et d'imprimer tout ce qu'on voudrait. Il est ridicule que je fasse des vers arabes à mon âge : aussi vous voyez que je ne les montre qu'en tremblant.

Je me mets en prose à vos pieds, madame, tout imperceptibles qu'ils sont. Je présente mon respectueux et inviolable attachement au généreux Barmécide, ainsi qu'à madame la duchesse de la grande montagne. Au reste, les échos du mont Caucase se joignent à tous les autres échos.

Partout également on vous chante, on vous loue;
On vous voit partout du même œil;
Vous êtes adorée, et tout le monde avoue
Que vous avez raison d'avoir beaucoup d'orgueil.

6085. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, le 13 février.

Un garçon bleu[2], qui a de bons yeux et de bon-

[1] Tome XIII, page 290. B.

[2] Probablement quelque valet de la maison du roi, dont la livrée était bleue. B.

nes oreilles, est venu dans ce pays-ci pour recueillir une petite succession: il prétend qu'il a entendu un familier dire au maître : « Il n'y a que le cardinal « de B. qui puisse vous tirer d'affaire, » et que le maître a répondu par un sourire tout-à-fait agréable, sans dire un mot.

Je me hâte, monseigneur, de vous mander cette nouvelle. Peut-être le temps de l'accomplissement de ma prophétie approche. Pour moi, je pense comme le familier et comme le garçon bleu ; mais il se pourrait bien que vous ne voulussiez point quitter votre heureuse tranquillité pour vous mêler des querelles d'autrui. Quoi qu'il en soit, je renouvelle à votre éminence les assurances de mon très tendre respect.

LE VIEIL ERMITE DU MONT JURA.

6086. A M. DALEMBERT.

13 février.

Je crois notre doyen[1] converti, et je me flatte qu'il ne s'opposera point à M. Gaillard.

Vous devez avoir reçu, mon cher philosophe, trois volumes[2] l'un après l'autre. Je n'ai pu vous les envoyer plus tôt; tout devient difficile.

J'ai peur que l'*Épître au roi de Danemark sur la liberté de la presse*[3] ne paraisse dans un temps bien peu favorable. J'ai pourtant grande envie que vous m'en disiez votre sentiment, mais je tremble toujours de la laisser courir le monde.

[1] Le maréchal de Richelieu; voyez lettres 6074 et 6078. B.

[2] Les trois premiers volumes des *Questions sur l'Encyclopédie;* voyez ma Préface du tome XXVI. B.

[3] Tome XIII, page 290. B.

Est-il bien vrai qu'on va restreindre le ressort du parlement de Paris[1] à l'Ile-de-France? ce pourrait être un grand bien : il est cruel de se ruiner pour aller plaider en dernier ressort à plus de cent lieues de chez soi.

Je ne sais comment je suis avec madame Necker; j'ai peur qu'elle ne m'ait entièrement oublié.

Ne comptez-vous pas un jour avoir parmi vos quarante M. le marquis de Condorcet?

Je vous embrasse bien tendrement, mon très cher philosophe. Je suis bien malade. Est-il vrai que M. de Mairan se meure?

Il faut passer dans ma barque.

6087. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 février.

Par la sainte Vierge, monseigneur, c'est à vous, c'est à notre doyen, c'est à M. le maréchal de Richelieu à gouverner notre académie; mais mon héros ne peut y donner qu'un coup d'œil en passant; il a quelques affaires un peu plus importantes. Tout ce que je sais, c'est que je vous demande votre protection pour M. Gaillard, que vous en trouverez très digne, et qui n'est point du tout infecté de ces principes que vous haïssez avec raison.

Je vous prie de remarquer que M. Dalembert est le seul de nos académiciens qui ait travaillé à l'*Encyclopédie*, et que c'est assurément un homme d'un très rare mérite. Je ne connais guère que Jean-Jacques

[1] Voyez mes notes, tome XLVI, page 498; et LXIV, 239. B.

Rousseau à qui on puisse reprocher ces idées d'égalité et d'indépendance, et toutes ces chimères qui ne sont que ridicules. Mais ne craignez pas que je vous demande jamais une place d'académicien pour lui, encore moins pour La Beaumelle, qui est fort inférieur à Jean-Jacques pour l'esprit et pour les connaissances, et infiniment supérieur en méchanceté et en impudence.

Il me paraît qu'il y a bien d'autres places à donner actuellement. Voilà un grand labyrinthe dont il sera difficile de sortir. Pour moi, qui ne sors guère de mon lit depuis que la neige couvre mes déserts, et qui suis privé à-la-fois de mes yeux et de mes jambes, je ne vois point les événements de ce monde du fond de mon tombeau de neiges. J'attends paisiblement les beaux jours : je n'en trouverai que quand je pourrai vous faire encore ma cour avant d'achever ma carrière, et je prie Dieu que celle de notre doyen égale au moins celle du doyen Fontenelle.

Agréez mon tendre et profond respect.

6088. A M. HENNIN.

15 février.

M. de Voltaire et madame Denis font bien des compliments à M. Hennin. Ils ont ouï dire que l'on avait à Genève la liste des maisons de campagne de messieurs du parlement. Ils seraient très obligés à M. Hennin, s'il voulait bien avoir la bonté de la leur procurer [1].

[1] Les membres du parlement, persistant à refuser de faire leur service, furent exilés par lettres de cachet des 21 et 22 janvier, qui assignaient à cha-

6089. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 15 février.

Je vous demande en grace, madame, de me faire écrire sur-le-champ s'il est vrai que la grand'maman ait reçu une lettre du *patron* [1], et si cette lettre est aussi agréable qu'on le dit. Les petits versiculets barmécidiens [2] ont couru. Je peux en être fâché pour eux qui ne valent pas grand'chose, mais je ne saurais en être fâché pour moi qui ne rougis point d'un sentiment honnête. J'aurais trop à rougir, si je craignais de montrer mon attachement pour mes bienfaiteurs; je ne leur ai jamais demandé de grace qu'ils ne me l'aient accordée sur-le-champ. Il est vrai que ces graces étaient pour d'autres, mais c'est ce qui me rend plus reconnaissant encore. Je leur serai dévoué jusqu'à mon dernier soupir.

Je voudrais vous accompagner, madame, dans votre voyage, mais mon triste état ne me permet pas de me remuer; et d'ailleurs je n'ai pas le bonheur d'être de ce pays que vous aimez, et où l'on va coucher chez qui l'on veut. Tout ce que je puis faire, c'est de vous être dévoué comme à vos amis; on ne s'est point encore avisé de nous défendre ce sentiment-là.

cun sa résidence. La liste des exilés, avec l'indication du lieu où chacun doit se rendre, est imprimée pages 47-58 du tome Ier du *Journal historique de la révolution opérée dans la constitution de la monarchie*, par M. de Maupeou, chancelier de France, 1774-76, sept volumes in-12. B.

[1] Louis XV. Madame du Deffand répondit le 27 que madame de Choiseul n'avait reçu de lettre d'aucun patron. B.

[2] *Épître de Benaldaki à Caramouftée;* voyez t. XIII, p. 315. B.

Portez-vous bien, écrivez-moi tout ce qu'il vous plaira, et conservez-moi un peu d'amitié.

6090. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 15 février.

Sire, tandis que vos bontés me donnent des louanges[1] qui me sont si légitimement dues sur mon orthodoxie et sur mon tendre amour pour la religion catholique, apostolique et romaine, j'ai bien peur que mon zèle ardent ne soit pas approuvé par les principaux membres de notre sanhédrin infaillible. Ils prétendent que je me mets à genoux devant eux pour leur donner des croquignoles, et que je les rends ridicules avec tout le respect possible. J'ai beau leur citer la belle préface d'un grand homme[2], qui est au-devant d'une histoire de l'Église très édifiante, ils ne reçoivent point mon excuse; ils disent que ce qui est très bon dans le vainqueur de Rosbach et de Lissa n'est pas tolérable dans un pauvre diable qui n'a qu'une chaumière entre un lac et une montagne, et que quand je serais sur la montagne du Thabor en habits blancs, je ne viendrais pas à bout de leur ôter la pourpre dont ils sont revêtus. Nous connaissons, disent-ils, vos mauvaises plaisanteries. Vous ne vous êtes pas contenté de servir un hérétique, vous vous êtes attaché depuis peu à une schismatique[3]; et si on vous en croyait, le pouvoir du pape et celui

[1] Voyez lettre 6070. B.

[2] Frédéric lui-même; voyez ma note, tome XLIV, page 460; et XLV, 208. B.

[3] Catherine II. B.

du grand-turc seraient bientôt resserrés dans des bornes fort étroites.

Vous ne croyez point aux miracles, mais sachez que nous en fesons. C'en est déjà un fort grand que nous ayons engagé votre héros hérétique à protéger les jésuites.

C'en est un plus grand encore que notre nonce en Pologne ait déterminé les mahométans à faire la guerre à l'empire chrétien de Russie; ce nonce, en cas de besoin, aurait béni l'étendard du grand prophète Mahomet. Si les Turcs ont toujours été battus, ce n'est pas notre faute, nous avons toujours prié Dieu pour eux.

On nous rendra peut-être bientôt Avignon, malgré tous vos quolibets; nous rentrerons dans Bénévent, et nous aurons toujours un temporel très royal pour ressembler à Jésus-Christ notre Sauveur, qui n'avait pas où reposer sa tête [1]. Tâchez de régler la vôtre, qui radote, et recevez notre malédiction sous l'anneau du pêcheur.

Voilà, sire, comme on me traite; et je n'ai pas un mot à répliquer. Si je suis excommunié, j'en appellerai à mon héros, à Julien, à Marc-Aurèle, ses devanciers, et j'espère que leurs aigles, ou romaines, ou prussiennes (c'est la même chose), me couvriront de leurs ailes. Je me mets sous leur protection dans ce monde, en attendant que je sois damné dans l'autre.

J'ai envoyé un petit paquet à monseigneur le prince royal [2]; je ne sais s'il l'a reçu.

[1] Matthieu, VIII, 20. B.
[2] Voyez lettre 6059. B.

Je me mets aux pieds de mon héros avec autant de respect que d'attachement.

LE VIEUX MALADE DU MONT JURA.

6091. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 février.

Oui, mon héros, je vous l'avoue, j'ai ri un peu quand vous m'avez mandé que vous aviez la goutte; mais savez-vous bien pourquoi j'ai ri? c'est que je l'ai aussi. Il m'a paru assez plaisant qu'ayant pensé comme vous presque en toutes choses, ayant eu les mêmes idées, j'aie aussi les mêmes sensations. Dieu m'avait fait pour être réformé à votre suite; c'est bien dommage que je sois toujours si éloigné de vous, et que je sois une planète si distante du centre de mon orbite.

D'Argens vient de mourir à Toulon [1]; il ne vous reste plus que moi de vos anciens serviteurs bafoués ou par vous ou par les rois. Je le suis fort aussi par la nature; mes yeux à l'écarlate sont absolument aveuglés par la neige à l'heure que je vous écris.

Je cours actuellement ma soixante-dix-huitième année, et vous êtes un jeune homme de près de soixante-quinze. Voilà, si je ne me trompe, le temps de faire des réflexions sur les vanités de ce monde. Deux jours que j'ai à vivre, et une vingtaine d'années qui vous restent, ne diffèrent pas beaucoup.

Je ris des folies de ce monde encore plus que de ma goutte; mais je ne ris point quand mon héros me

[1] Voyez lettre 6071 *bis*. B.

gronde, selon sa louable coutume, de ne lui avoir pas envoyé je ne sais quels livres imprimés en Hollande, dont il me parle. Voulait-il que je les lui envoyasse par la poste, afin que le paquet fût ouvert, saisi, et porté ailleurs? m'a-t-il donné une adresse? m'a-t-il fourni des moyens? ignore-t-il que je ne suis ni en Prusse, ni en Russie, ni en Angleterre, ni en Suède, ni en Danemark, ni en Hollande, ni dans le nord de l'Allemagne, où les hommes jouissent du droit de savoir lire et écrire?

Ne se souvient-il plus du pauvre garçon apothicaire qui fut, il y a deux ans [1], fouetté, marqué d'une fleur de lis toute chaude, condamné aux galères perpétuelles par *Messieurs*, et qui mourut de douleur le lendemain avec sa femme et sa fille, pour avoir vendu, dans Paris, une mauvaise comédie intitulée *la Vestale*, laquelle avait été imprimée avec une permission tacite?

Ne vous souvient-il plus qu'un des plus horribles crimes mentionnés dans le procès du chevalier de La Barre était d'avoir, dans son cabinet, des livres qu'on appelle défendus? ce qui, joint à l'abomination de n'avoir pas ôté son chapeau pendant la pluie devant une procession de capucins, engagea les tuteurs des rois à lui faire couper le poing, à lui arracher la langue, et à faire jeter dans les flammes sa tête d'un côté et son corps de l'autre.

Ne saviez-vous pas, mon héros, que, parmi ces

[1] Voltaire veut sans doute parler de la condamnation du 24 septembre 1768; voyez, tome XXXIII, ma Préface, page XII. B.

Welches pour lesquels vous avez combattu sous Louis XIV et sous Louis XV pendant soixante ans, il y a des tigres acharnés à dévorer les hommes, comme il y a des singes occupés à faire la culbute?

J'ai été assez persécuté, je veux mourir tranquille. Dieu merci, je ne fais point de livres, puisqu'il est si dangereux d'en faire. J'achève ma vie au pied du mont Jura, et j'irai mourir au pied du Caucase, si on me persécute encore. J'eusse aimé mieux rire avec vous à Richelieu; mais mon héros est incapable de porter la philosophie jusque là. Il sera dans le tourbillon jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, comme le duc d'Épernon, qui ne le valait pas. Il faut que chaque individu remplisse sa destinée.

Je vous remercie très tendrement d'avoir favorisé M. Gaillard [1], qui en est digne.

Je crois votre goutte aussi légère que votre brillante imagination. Il n'est pas possible que, vous étant baigné presque tous les jours, l'accès soit bien violent et bien douloureux. La mienne est peu de chose aussi; mais mes yeux, mes yeux, voilà ce qui m'accable. Je ne conçois pas comment madame du Deffand peut être si gaie et si sémillante après avoir perdu la vue. Dieu vous conserve vos deux yeux, qui ont été tant lorgneurs et tant lorgnés! Dieu vous conserve tout le reste! Ne grondez plus votre vieux serviteur, qui assurément ne le mérite pas.

Vous souvenez-vous de Couratin, qui avait toujours tort avec vous, quelque chose qu'il fît?

[1] Pour la place à l'académie française. B.

Permettez-moi de me mettre aux pieds de madame la comtesse d'Egmont [1]. LE VIEIL ERMITE.

6092. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

20 février.

Le pauvre malade dira en deux mots à M. Baron [2] que s'il a eu le diable au corps, il prétendait bien aussi le faire entrer dans celui d'Atrée. Il le supposait à la fin agité des furies. Il croit qu'il n'y a pas d'autre moyen de se tirer de là. Il est fort aisé de substituer quelques vers à ceux qui finissent la pièce; mais je pense qu'il ne faut jamais rien étriquer : c'est un des plus horribles défauts de ce siècle, à mon gré. Je prétends qu'on doit finir par ce qu'on appelle des fureurs : c'est un châtiment des dieux, et Atrée mérite certainement punition.

Pour madame la mère, je crois qu'il serait très ridicule de la faire tuer. On ne doit multiplier ni les morts ni les êtres sans nécessité. Il n'est pas trop aisé de donner aux deux Atrée le temps de saigner l'enfant. Cependant la nourrice peut dire qu'elle a été poursuivie par des soldats, et qu'elle a été obligée de prendre son plus long. Le malade aura soin de tout cela, s'il peut recouvrer un peu de santé. Il est aveugle, il a la goutte, il n'en peut plus. Il demande à M. Baron et aux anges le plus profond secret. On travaillera, vous dis-je. Il est juste de dessiller les

[1] Fille du maréchal de Richelieu. B.

[2] Voyez lettre 6057. B.

yeux d'un certain public sur le compte d'un certain Vandale [1].

Ne s'amuse-t-on pas à Paris tout comme si de rien n'était? N'est-ce pas là le génie welche? M. Baron est prié de nous le mander : cela est important.

Vraiment oui; attendez-vous que madame Denis écrive!

6093. A MADAME LA PRINCESSE DE TALMONT.

A Ferney, 23 février.

Madame, j'ai soixante-dix-huit ans, je suis né faible, je suis très malade et presque aveugle : Moustapha lui-même excuserait un homme qui, dans cet état, ne serait pas exact à écrire.

Si M. le prince de Salm vous a dit que je me portais bien, je lui pardonne cette horrible calomnie, en considération du plaisir infini que j'ai eu quand il m'a fait l'honneur de venir dans ma chaumière.

A l'égard du grand-turc, madame, je ne puis absolument prendre son parti. Il n'aime ni l'opéra, ni la comédie, ni aucun des beaux-arts; il ne parle point français; il n'est pas mon prochain; je ne puis l'aimer. J'aurai toujours une dent contre des gens qui ont dévasté, appauvri et abruti la Grèce entière. Vous ne pouvez pas honnêtement exiger de moi que j'aime les destructeurs de la patrie d'Homère, de Sophocle, et de Démosthène. Je vous respecte même assez pour croire que, dans le fond du cœur, vous pensez comme moi.

[1] Crébillon, qu'ailleurs Voltaire appelle *le barbare;* voyez tome XIII, page 301. B.

J'aurais desiré que vos braves Polonais, qui sont si généreux, si nobles, et si éloquents, et qui ont toujours résisté aux Turcs avec tant de courage, se fussent joints aux Russes pour chasser de l'Europe la famille d'Ortogul. Mes vœux n'ont pas été exaucés, et j'en suis bien fâché; mais, quelque chose qui arrive, je suis persuadé que votre respectable nation conservera toujours ce qu'il y a de plus précieux au monde, la liberté. Les Turcs n'ont jamais pu l'entamer, nulle puissance ne la ravira. Vous essuierez toujours des orages, mais vous ne serez jamais submergés; vous êtes comme les baleines, qui se jouent dans les tempêtes.

Pour vous, madame, qui êtes dans un port assez commode, je conçois quel est le chagrin de votre belle ame de voir les peines de vos compatriotes. Vous avez toujours pensé avec grandeur, et j'ose dire qu'il y a une espèce de plaisir à sentir qu'on ne peut souffrir que par le malheur des autres. Je ne puis qu'approuver tous vos sentiments, excepté votre tendre amitié pour des barbares qui traitent si mal votre sexe, et qui lui ôtent cette liberté dont vous faites tant de cas. Que vous importe, après tout, qu'ils se lavent en commençant par le coude? comme vous n'avez aucun intérêt à ces ablutions, autant vaudrait-il pour vous qu'ils fussent aussi crasseux que les Samoïèdes. Il faut que tous les musulmans soient naturellement bien malpropres, puisque Dieu a été obligé de leur ordonner de se laver cinq fois par jour.

Au reste, madame, je sens que je serais toujours rempli de respect et d'attachement pour vous, soit

que vous fussiez à la Mecque, ou à Jérusalem, ou dans Astracan. Je finis mes jours dans un désert fort différent de tous ces lieux si renommés. J'y fais des vœux pour votre bonheur, supposé qu'en effet il y ait du bonheur sur notre globe. Vous avez vu des malheurs de toutes les espèces; je vous recommande à votre esprit et à votre courage. Agréez, madame, le profond respect, etc.

6094. A M. DE LA ARPE.

À Ferney, 25 février.

Le diable se fourre partout depuis long-temps. Si on vous a imputé des vers contre M. le maréchal de Richelieu, on m'attribue une lettre au pape[1]. On veut vous faire arrêter, et on veut m'excommunier : personne n'est en sûreté ni dans cette vie, ni dans l'autre; il suffit d'avoir de la réputation pour être persécuté et damné. Il faut se soumettre à tous les ordres de la Providence. Nous lui devons des remerciements, puisqu'elle vous a choisi pour punir maître Aliboron, dit Fréron. Le *Mercure*, en effet, est devenu le seul journal de France, grace à vos soins. L'âne d'Apulée[2] mangeait des roses, l'âne de Fréron s'enivre; chacun se console à sa façon : je plains seulement son cabaretier. A l'égard du libraire[3] qui fesait la litière

[1] C'est sans doute la *Lettre de l'abbé Pinzo au surnommé Clément XIV, son ancien camarade de collége, qui l'a condamné à une prison perpétuelle*, etc. C'est la première fois qu'il est question de cette pièce, qui a été imprimée dans le tome IX de l'*Évangile du jour*, et dont Voltaire reparle dans sa lettre à Condorcet, du 1er septembre 1772, n° 6386, etc. B.

[2] Apulée est auteur de l'*Ane d'or*. B.

[3] Panckoucke; voyez tome LXI, page 449. B.

d'Aliboron, il ne risque rien; il lui restera toujours le *Journal Chrétien*, avec lequel on fait son salut, si on ne fait pas sa fortune.

On dit que Gentil Bernard a perdu la mémoire; il a pourtant pour mère une des filles de Mémoire, et il doit avoir du crédit dans la famille.

Est-il vrai que M. de Mairan se dégoûte de son âge de quatre-vingt-treize ans, et qu'il veuille aller trouver Fontenelle? Pour moi, j'irai bientôt trouver Pellegrin, Danchet, et le barbare Crébillon. En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur.

6095. A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 25 février.

La nature et la fortune nous traitent tous bien mal. Il est triste d'avoir à combattre à-la-fois deux puissances aussi formidables. Madame de Florian languissante et malade encore; son fils [1] confiné avec sa femme dans un pauvre village à plus de cent lieues de vous; madame Denis au mont Jura avec une très mauvaise santé; moi chétif, devenu aveugle et attaqué de la goutte; ma colonie, qui commençait à prospérer, frappée d'un coup de foudre; tout presque détruit en un moment; des dépenses immenses perdues: quand tout cela se joint ensemble, c'est un amas d'infortunes dont il est bien difficile de se tirer.

Je ne sais pas comment finira l'affaire du parlement, mais j'oserais bien dire que les compagnies font

[1] D'Hornoy, conseiller au parlement (voyez tome LVI, pages 116 et 662), avait été exilé à Sançoins en Berri. B.

de plus grandes fautes que les particuliers, parceque personne n'en répondant en son propre nom, chacun en devient plus téméraire. Il m'a toujours paru absurde de vouloir inculper un pair du royaume[1], quand le roi, dans son conseil, a déclaré que ce pair n'a rien fait que par ses ordres, et a très bien servi. C'est au fond vouloir faire le procès au roi lui-même; c'est, de plus, se déclarer juge et partie; c'est manquer, ce me semble, à tous les devoirs.

Je vous avoue encore que j'ai sur le cœur le sang du chevalier de La Barre et du comte de Lally. Heureusement d'Hornoy n'y a point trempé ses mains; mais ceux qui ont à se reprocher ces cruautés, dont l'Europe est indignée, sont-ils bien à plaindre d'être à la campagne? Il y a dix-sept ans que j'y suis, et je n'ai pourtant assassiné personne.

Le setier de blé, mesure de Paris, vaut toujours chez nous environ vingt écus. C'est un très petit malheur pour moi, mais c'en est un fort grand pour le peuple.

Je vous embrasse tous deux tendrement, et je suis désespéré de n'être d'aucun secours à ma nièce.

6096. A M. DE VEYMERANGE.

Le 25 février.

Le vieux malade, goutteux, aveugle, n'en pouvant plus, remercie bien tendrement M. de Veymerange de ses bontés et de ses nouvelles. Il tient encore au monde par les bontés que vous avez pour lui. Il est

[1] Le duc d'Aiguillon. B.

très affligé des brigandages dont il a été témoin dans le pays barbare qu'il habite. Il est fâché d'avoir vu tout le blé du pays vendu impunément à l'étranger par un Genevois [1]; il est fâché que le froment coûte encore près de vingt écus le setier, mesure de Paris. Il voit avec douleur sa colonie vexée et dégoûtée. Il a levé les épaules quand la cohue des enquêtes s'est mise à contrarier le roi, et à vouloir entacher les gens [2]; il a ri, mais il ne rit point quand on manque de pain. C'est là l'essentiel; et le *Pater noster* commence par là, ce qui est, à mon avis, fort sensé.

Je m'intéresse fort à vos yeux, monsieur; je suis d'ailleurs du métier, une fluxion épouvantable m'a rendu aveugle.

Je vous remercie, encore une fois, de tout ce que vous avez bien voulu m'apprendre.

On me mande de Lyon que monsieur le chancelier a déjà nommé onze conseillers du conseil suprême qu'il veut établir à Lyon. Si la chose est vraie, c'est un des plus grands services qu'il puisse rendre à l'état, et il sera béni à jamais. N'était-il pas horrible d'être obligé de s'aller ruiner, en dernier ressort, à cent lieues de chez soi, devant un tribunal qui n'entend rien au commerce, et qui ne sait pas comment on file la soie? Monsieur le chancelier paraît un homme d'esprit très éclairé et très ferme. S'il persiste, il se couvrira de gloire; s'il mollit, il aura toujours des ennemis à combattre.

Délivrez-nous du Genevois Cambassadès, qui à

[1] Cambassadès, dont il est parlé à la fin de la lettre. B.

[2] Voyez ma note, tome XLVI, page 486. B.

présent, au lieu de vendre notre blé à l'étranger, vend notre pain tout cuit.

Madame Denis vous fait les plus sincères compliments. Je suis entièrement à vos ordres. *Le vieux Malade du mont Jura, et le plus inutile des hommes.*

6097. A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

A Ferney, 27 février.

Mon cher président, je sais bien que j'aurais dû vous écrire plus tôt; mais avec soixante-dix-sept ans, des fluxions horribles sur les yeux, et la goutte, on ne fait pas toujours ce qu'on voudrait.

Je crois que les présidents du parlement de Dijon ont actuellement des choses plus importantes que celles de l'académie française. On a persuadé à M. De Brosses que je m'étais opposé à son élection, parce-que j'avais écrit plusieurs lettres en faveur de M. Gaillard. Mais je le prie de considérer que j'avais écrit ces lettres long-temps avant que j'eusse appris que M. De Brosses voulût être notre confrère. Il nous fera certainement bien de l'honneur à la première occasion. *Multæ sunt mansiones in domo patris mei*[1].

J'ai fait ce que j'ai pu pour mériter son amitié; et excepté le tort que j'ai peut-être de vivre encore, je n'ai rien à me reprocher.

On prépare à Paris un nouveau code, un nouveau parlement: ne pourrait-on pas en même temps imaginer une nouvelle manière de payer ses dettes? il est bon de songer à tout.

[1] Jean, *Évangile*, XIV, 2. B.

Savez-vous qu'on établit un conseil supérieur à Lyon ? qu'il y a déjà des juges de nommés ? On parle aussi de Poitiers et de Clermont en Auvergne [1].

Voilà tout ce que je sais ; vous en savez sans doute davantage à Dijon. Conservez-moi toujours un peu d'amitié, mon très cher président, cela me fera finir plus gaîment. Si vous voyez M. Le Goux, je vous prie de lui dire que je lui suis toujours très tendrement attaché. V.

6098. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 février.

Comme je suis réformé à la suite de mon héros, et que je suis quitte de ma goutte, je me flatte qu'il en est délivré aussi ; elle ne lui allait point du tout. Passe pour un prélat désœuvré ; mais monseigneur le maréchal n'est pas fait pour se tenir couché sur le dos, avec un cataplasme sur le pied. C'est une chose bien plaisante que la goutte, et qui confond terriblement l'art prétendu de la médecine. Comment se peut-il faire que la douleur passe tout d'un coup d'un doigt de la main gauche à l'orteil du pied droit, sans qu'on sente le moindre effet de ce passage dans le reste du corps ? Quand les médecins m'expliqueront cette transmigration, et qu'ils y remédieront, je croirai en eux.

On dit que nous allons avoir un nouveau code ; nous en avons grand besoin. Cette réforme immortaliserait le règne du roi. Il est surtout bien à desirer qu'on ne voie plus de jugements semblables à

[1] Voyez ma note, tome XLVI, page 499. B.

ceux du lieutenant général Lally et du chevalier de La Barre, qui n'ont pas fait honneur à la France dans le reste de l'Europe. J'avoue encore que je ne sais rien de si ridicule que la rage d'entacher[1]; il y a eu des choses plus odieuses du temps de la Fronde, mais rien de plus impertinent. On croit que c'est à l'Opéra-Comique que la nation est folâtre; on se trompe, c'est à la cohue des enquêtes, et le parterre juge beaucoup mieux qu'elle.

C'est trop raisonner pour un pauvre aveugle; j'ai presque perdu la vue dans mes neiges; je ne pourrai plus voir mon héros, mais je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre respect.

6099. DU CARDINAL DE BERNIS[2].

Les garçons bleus et les esprits familiers, mon cher confrère, ne sont pas infaillibles; on juge mieux des événements en calculant les intérêts et les passions de ceux qui ont le principal crédit. Votre prophétie s'est accomplie en partie : le public m'a desiré; ma bonne fortune sauvera ma tranquillité. Vous savez qu'il est plus difficile et moins glorieux de réparer le mal que de faire le bien. Tenez-vous-en à cette maxime, et ne faites plus pour moi des vœux indiscrets. J'aime et j'admire toujours de tout mon cœur mon cher *confrère*.

6100. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 1er mars.

Sire, il n'est pas juste que je vous cite comme un

[1] Voyez ma note, tome XLVI, page 486. B.

[2] Réponse à la lettre du 13 février, n° 6085. B.

de nos grands auteurs[1] sans vous soumettre l'ouvrage dans lequel je prends cette liberté : j'envoie donc à votre majesté l'épître contre Moustapha. Je suis toujours acharné contre Moustapha et Fréron. L'un étant un infidèle, je suis sûr de faire mon salut en lui disant des injures; et l'autre étant un sot et très mauvais écrivain, il est de plein droit un de mes justiciables.

Il n'y a rien, à mon gré, de si étonnant, depuis les aventures de Rosbach et de Lissa, que de voir mon impératrice envoyer du fond du Nord quatre flottes aux Dardanelles. Si Annibal avait entendu parler d'une pareille entreprise, il aurait compté son voyage des Alpes pour bien peu de chose.

Je haïrai toujours les Turcs oppresseurs de la Grèce, quoiqu'ils m'aient demandé depuis peu des montres de ma colonie. Quels plats barbares! Il y a soixante ans qu'on leur envoie des montres de Genève, et ils n'ont pas su encore en faire : ils ne savent pas même les régler.

Je suis toujours très fâché que votre majesté, et l'empereur, et les Vénitiens, ne se soient pas entendus avec mon impératrice pour chasser ces vilains Turcs de l'Europe : c'eût été la besogne d'une seule campagne; vous auriez partagé chacun également. C'est un axiome de géométrie qu'ajoutant choses égales à choses égales, les tous sont égaux; ainsi vous seriez demeurés précisément dans la situation où vous êtes.

[1] Vers 55 de l'*Épître à l'impératrice de Russie;* voyez tome XIII, page 311. B.

Je persiste toujours à croire que cette guerre était bien plus raisonnable que celle de 1756, qui n'avait pas le sens commun; mais je laisse là ma politique, qui n'en a pas davantage, pour dire à votre majesté que j'espère faire ma cour après Pâques, dans mon ermitage, aux princes de Suède vos neveux, dont tout Paris est enchanté. On parle beaucoup plus d'eux que du parlement. Deux princes aimables font toujours plus d'effet que cent quatre-vingts pédants en robe.

On m'a dit[1] que d'Argens est mort: j'en suis très fâché; c'était un impie très utile à la bonne cause, malgré tout son bavardage.

A propos de la bonne cause, je me mets toujours à vos pieds et sous votre protection. On me reprochera peut-être de n'être pas plus attaché à Ganganelli qu'à Moustapha; je répondrai que je le suis à Frédéric-le-Grand et à Catherine-la-Surprenante.

Daignez, sire, me conserver vos bontés pour le temps qui me reste encore à faire de mauvais vers en ce monde. LE VIEUX ERMITE DES ALPES.

6101. A M. DALEMBERT.

2 mars.

Mon cher philosophe ne m'a point répondu quand je lui ai demandé[2] s'il avait reçu trois volumes par la voie de M. Marin; je le prie instamment de vouloir bien m'en informer. Je hasarde enfin de lui envoyer

[1] Cette manière d'annoncer au roi la mort du marquis d'Argens paraît singulière après la lettre à la marquise d'Argens, 6071 *bis*. B.

[2] Lettre 6086. B.

l'*Épître au roi de Danemark*[1], avec un peu de prose versifiée, adressée à lui-même[2]. Ce n'est pas trop le temps de s'occuper de ces coïonneries; mais j'aime mieux m'égayer sur les excréments de la littérature que sur d'autres excréments.

Je supplie mon cher philosophe de ne donner aucune copie des fadaises à lui envoyées. Il peut les lire tant qu'il voudra à ses amis, mais il ne faut pas mettre le public dans sa confidence.

Voilà donc une quatrième place à remplir[3]; donnez-la à qui vous voudrez: pourvu que ce ne soit pas à ce fripon de nasillonneur[4], je suis content. Demandez à Lalande, qui est voisin de ses terres, s'il n'est pas célèbre dans le pays par les rapines les plus odieuses. M. de Condorcet pourrait-il succéder[5] à M. de Mairan? il n'a rien fait, dira-t-on, tant mieux; nous avons plus besoin de gens qui jugent que de gens qui fassent.

Je n'ai rien à dire sur tout ce qui se passe aujourd'hui; tout ce que je puis me permettre, c'est de détester du fond de mon cœur les assassins du chevalier de La Barre jusqu'au dernier moment de ma vie: c'est ainsi que je vous aimerai.

[1] Tome XIII, page 290. B.

[2] Épître à Dalembert, tome XIII, page 299. B.

[3] Mairan, membre de l'académie française, venait de mourir le 20 février. B.

[4] Le président De Brosses. B.

[5] Le successeur de Mairan à l'académie française fut l'abbé Arnaud. B.

6102. A M. DALEMBERT.

4 mars.

Je m'aperçois, mon cher philosophe, que je ressemble à Le Clerc de Montmercy, je fais trop de vers. Je vois, à ma confusion, que j'ai parlé deux fois des harpies : l'une, dans l'*Épître au roi de Danemark*; l'autre, dans votre épître. Il y a dans la danoise :

Qui vous rendit chez vous puissants sans être impies?
Qui sut, de votre table écartant les harpies,
Sauver le peuple et vous de leur voracité?
Qui sut donner une ame au public hébété?

Je mettrai à la place, si vous le trouvez bon :

Quelle main, favorable à vos grandeurs suprêmes,
A du triple bandeau vengé cent diadèmes;
Et qui, du fond du puits tirant la vérité,
A su donner une ame au public hébété [1] ?

Faites-moi l'amitié, je vous en prie, de mettre ces quatre vers sur la danoise, si mieux n'aimez en faire de meilleurs.

Voici une autre idée en prose [2] dont vous ferez ce que vous croirez convenable; je m'en remets à vous.

J'ai été extrêmement content de l'édit; et à deux petites phrases près, que j'ai trouvées un peu obscures, le discours de monsieur le chancelier m'a paru parfaitement beau.

[1] Voyez tome XIII, pages 296 et 298. B.
[2] La lettre à l'académie française, 6103. B.

6103. A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

A Ferney, 4 mars.

Messieurs, permettez-moi de vous soumettre une idée dans laquelle j'ose me flatter de me rencontrer avec vous. Rempli de la lecture des *Géorgiques* de M. Delille, je sens tout le mérite de la difficulté si heureusement surmontée, et je pense qu'on ne pouvait faire plus d'honneur à Virgile et à la nation. Le poëme des *Saisons* et la traduction des *Géorgiques* me paraissent les deux meilleurs poëmes qui aient honoré la France après *l'Art poétique*. Vous avez donné à M. de Saint-Lambert la place qu'il méritait à plus d'un titre; il ne vous reste qu'à mettre M. Delille à côté de lui. Je ne le connais point; mais je présume, par sa préface, qu'il aime la liberté académique, qu'il n'est ni satirique ni flatteur, et que ses mœurs sont dignes de ses talents.

Je me confirme dans l'estime que je lui dois, par la critique odieuse et souvent absurde qu'un nommé Clément a faite de cet important ouvrage, ainsi que du poëme des *Saisons*. Ce petit serpent de Dijon s'est cassé les dents à force de mordre les deux meilleures limes que nous ayons.

Je pense, messieurs, qu'il est digne de vous de récompenser les talents, en les fesant triompher de l'envie. La critique est permise, sans doute; mais la critique injuste mérite un châtiment; et sa vraie punition est de voir la gloire de ceux qu'elle attaque.

M. Delille ne sait point quelle liberté je prends

avec vous. Je souhaite même qu'il l'ignore, et je me borne à vous faire juges de mes sentiments, que je dois vous soumettre.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

6104. A M. DUCLOS.

A Ferney, 4 mars.

Si M. Duclos pense comme moi, et s'il trouve ma lettre à l'académie convenable, je le supplie de la présenter dans la séance qui lui paraîtra la mieux disposée. Je m'en rapporte à ses lumières, à toutes les vues qu'il peut avoir, et à l'amitié dont il m'a toujours honoré. Je puis l'assurer que je n'ai jamais eu la moindre liaison avec M. Delille, que je ne lui ai jamais écrit, que j'ignore même s'il fait des démarches pour être reçu à l'académie; mais il me paraît si digne d'en être, que je n'ai pu m'empêcher de dire ce que j'en pense, supposé que cela soit permis par nos statuts.

Je présente mes respects à M. Duclos.

6105. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 4 mars.

Mon cher lieutenant de la garde prétorienne[1], je viens de lire la meilleure pièce qu'on ait faite depuis bien long-temps, pour le fond, pour la conduite et pour le style. Je ne sais pas si elle réussit à Paris comme en province, mais je sais qu'elle est excellente, et que c'est ainsi qu'il faut écrire en prose.

[1] Des gardes du corps. B.

La pièce, à la vérité, est en six actes[1]; mais ces six actes sont très bien distribués, et chacun d'eux doit faire un très-bon effet. Il me paraît que l'auteur a deux choses nécessaires et rares, du génie et de l'esprit. Si, par hasard, vous le voyez à Versailles, je vous supplie de lui dire que j'admire son plan, et que je suis enchanté de son style. Cet ouvrage doit aller à l'immortalité. Rien n'est si beau que la justice gratuite, rien n'est si consolant que de n'être pas obligé d'aller se ruiner à cent lieues de chez soi; c'est le plus grand service rendu à la nation.

Comment se porte madame Dix-neuf ans? ferez-vous un petit tour cette année dans le Vivarais? aurons-nous le bonheur de vous posséder?

Madame Denis vous fait mille compliments. Le pauvre vieux malade vous embrasse comme il peut; car il n'en peut plus.

6106. A M. DE LA CONDAMINE,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ETC.

A Ferney, 8 mars.

MONSIEUR,

Monsieur l'envoyé de Parme m'a fait parvenir votre lettre. J'ai l'honneur d'être votre confrère dans plus d'une académie: je suis votre ami depuis plus de quarante ans. Vous me parlez avec candeur, je vais vous répondre de même.

Le sieur de La Beaumelle, en 1752, vendit à

[1] La création des six conseils supérieurs; voyez t. XLVI, p. 499. B.

Francfort, au libraire Eslinger, pour dix-sept louis, *le Siècle de Louis XIV*, que j'avais composé (autant qu'il avait été en moi) à l'honneur de la France et de ce monarque.

Il plut à cet écrivain de tourner cet éloge véridique en libelle diffamatoire. Il le chargea de notes, dans lesquelles il dit qu'il soupçonne Louis XIV d'avoir fait empoisonner le marquis de Louvois, son ministre, dont il était excédé; et qu'en effet ce ministre craignait que le roi ne l'empoisonnât. (T. III, p. 269 et 271.)

Que Louis XIV ayant promis à madame de Maintenon de la déclarer reine, madame la duchesse de Bourgogne irritée engagea le prince son époux, père de Louis XV, à ne point secourir Lille, assiégée alors par le prince Eugène, et à trahir son roi, son aïeul, et sa patrie.

Il ajoute que l'armée des assiégeants jetait dans Lille des billets dans lesquels il était écrit: « Rassurez-vous, Français! la Maintenon ne sera pas « reine, nous ne lèverons pas le siége. »

La Beaumelle rapporte la même anecdote dans les mémoires qu'il a fait imprimer sous le nom de madame de Maintenon. (Tome IV, page 109.)

Qu'on trouva l'acte de célébration du mariage de Louis XIV avec madame de Maintenon dans de vieilles culottes de l'archevêque de Paris; mais qu'un « tel mariage n'est pas extraordinaire, attendu que « Cléopâtre déjà vieille enchaîna Auguste. » (T. III, p. 75.)

Que le duc de Bourbon, étant premier ministre,

fit assassiner Vergier, ancien commissaire de marine, par un officier, auquel il donna la croix de Saint-Louis pour récompense. (T. III du *Siècle*, p. 323.)

Que le grand-père de l'empereur aujourd'hui régnant avait, ainsi que sa maison, des empoisonneurs à gages. (Tome II, page 345.)

Les calomnies absurdes contre le duc d'Orléans, régent du royaume, sont encore plus exécrables; on ne veut pas en souiller le papier. Les enfants de la Voisin, de Cartouche, et de Damiens, n'auraient jamais osé écrire ainsi, s'ils avaient su écrire. L'ignorance de ce malheureux égalait sa détestable impudence.

Cette ignorance est poussée jusqu'à dire que la loi qui veut que le premier prince du sang hérite de la couronne, au défaut d'un fils du roi, *n'exista jamais.*

Il assure hardiment que le jour que le duc d'Orléans se fit reconnaître, à la cour des pairs, régent du royaume, le parlement suivit constamment l'instabilité de ses pensées; que le premier président de Maisons était prêt à former un parti pour le duc du Maine, quoiqu'il n'y ait jamais eu de premier président de ce nom.

Toutes ces inepties, écrites du style d'un laquais qui veut faire le bel-esprit et l'homme important, furent reçues comme elles le méritaient : on n'y prit pas garde; mais on rechercha le malheureux qui, pour un peu d'argent, avait tant vomi de calomnies atroces contre toute la famille royale, contre les ministres, les généraux, et les plus honnêtes gens du

royaume. Le gouvernement fut assez indulgent pour se contenter de le faire enfermer dans un cachot, le 24 avril 1753. Vous m'apprenez dans votre lettre qu'il fut enfermé deux fois, c'est ce que j'ignorais.

Après avoir publié ces horreurs, il se signala par un autre libelle intitulé *Mes pensées*, dans lequel il insulta nommément MM. d'Erlach, de Watteville, de Diesbach, de Sinner, et d'autres membres du conseil souverain de Berne, qu'il n'avait jamais vus. Il voulut ensuite en faire une nouvelle édition; M. le comte d'Erlach en écrivit en France, où La Beaumelle était pour lors; on l'exila dans le pays des Cévennes, dont il est natif. Je ne vous parle, monsieur, que papiers sur table et preuves en main.

Il avait outragé la maison de Saxe dans le même libelle (p. 108), et s'était enfui de Gotha avec une femme de chambre qui venait de voler sa maîtresse.

Lorsqu'il fut en France, il demanda un certificat de madame la duchesse de Gotha. Cette princesse lui fit expédier celui-ci :

« On se rappelle très bien que vous partîtes d'ici « avec la gouvernante des enfants d'une dame de Go- « tha, qui s'éclipsa furtivement avec vous, après avoir « volé sa maîtresse, ce dont tout le public est pleine- « ment instruit ici. Mais nous ne disons pas que vous « ayez part à ce vol. A Gotha, 24 juillet 1767. *Si- « gné* ROUSSEAU, conseiller aulique de son altesse « sérénissime. »

Son altesse eut la bonté de m'envoyer la copie de cette attestation, et m'écrivit ensuite ces propres mots, le 15 auguste 1767 : « Que vous êtes aimable

« d'entrer si bien dans mes vues au sujet de ce mi-
« sérable La Beaumelle! Croyez-moi, nous ne pou-
« vons rien faire de plus sage que de l'abandonner,
« lui et son aventurière, etc. » Je garde les originaux de ces lettres, écrites de la main de madame la duchesse de Gotha. Je pourrais alléguer des choses beaucoup plus graves; mais comme elles pourraient être trop funestes à cet homme, je m'arrête par pitié.

Voilà une petite partie du procès bien constatée. Je vous en fais juge, monsieur, et je m'en rapporte à votre équité.

Dans ce cloaque d'infamies, sur lequel j'ai été forcé de jeter les yeux un moment, j'ai été bien consolé par votre souvenir. Je vous souhaite du fond de mon cœur une vieillesse plus heureuse que la mienne, sous laquelle je succombe dans des souffrances continuelles.

J'ai l'honneur d'être, etc.

6107. A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Ferney, 9 mars.

Je ne pourrai aujourd'hui, madame, parler à mes anges ni de M. Lantin, ni du petit anti-Crébillon[1] que M. de Thibouville a si heureusement trouvé. Je suis absolument aveugle pour le moment présent. Je sais bien qu'il serait fort mal de renoncer aux vers,

1. C'est-à-dire le jeune homme qui devait présenter et lire au comité de la Comédie française la tragédie des *Pélopides*, composée pour être opposée à l'*Atrée et Thyeste* de Crébillon. B.

parcequ'on a perdu les yeux; au contraire, c'est alors qu'on en doit faire plus que jamais, on a l'esprit bien plus recueilli, et l'exemple d'Homère encourage infiniment: mais l'état où je me trouve a été si embelli par tant d'autres accompagnements dignes de mon âge, que je suis obligé de demander quartier pour quelques jours.

Je vous avertis seulement, mes anges, que j'ai une répugnance infinie à tuer la reine-mère, après avoir empoisonné sa bru. Je vous trouve trop cruels; ne pourriez-vous point prendre des mœurs un peu plus douces?

M. d'Argental a donc toujours un grand goût pour ce *Système de la Nature?* Je le supplie de bien effacer les vers [1] dans lesquels on en parle au roi de Danemark. Cependant je vous jure que ce livre est farci de déclamations, de répétitions, et très peu fourni de raisons. Il y a des morceaux éloquents, d'accord; mais il me paraît absurde de nier qu'il y ait une Intelligence dans le monde. Spinosa lui-même, qui était bon géomètre, est obligé d'en convenir. L'intelligence répandue dans la matière fait la base de son système. Cette intelligence est assurément démontrée par les faits, et l'opinion opposée de notre auteur me semble très anti-philosophique: d'ailleurs, qu'est-ce qu'un système uniquement fondé sur une balourdise d'un pauvre jésuite [2] qui crut avoir fait des anguilles avec de la farine de blé ergoté? J'avoue

[1] Les vers ont été effacés; car, dans l'*Épître au roi de Danemark*, il n'y en a aucun contre le *Système de la Nature;* voyez t. XIII, p. 290. B.

[2] Needham; voyez tome XXVIII, page 381. B.

que tout cela me paraît le comble de l'extravagance. Spinosa est moins éloquent, mais il est cent fois plus raisonnable.

Je passe volontiers de ce chaos à la nouvelle pièce en six actes [1] que le roi vient de faire. Je trouve ces six actes admirables, surtout si on trouve des acteurs. Il me paraît que la pièce réussit beaucoup auprès de tous les gens désintéressés. Il faut la jouer au plus tôt. Je la regarde comme un chef-d'œuvre qui doit enchanter la nation, malgré la cabale.

Je parlerai de la famille d'Atrée [2] et de celle d'Annibal [3] dès que je serai quitte de mes souffrances. Mille tendres respects à mes anges.

6108. DE FRÉDÉRIC-GUILLAUME,

PRINCE ROYAL DE PRUSSE [4].

A Potsdam, le 10 mars.

Vous avez très bien fait, monsieur, de ne pas vous presser d'aller apprendre des nouvelles positives de l'autre monde. Vous êtes trop utile dans celui-ci, et j'espère que vous l'éclairerez encore long-temps.

Je ne vous fatiguerai plus par mes questions sur l'ame. Je serais bien fâché que vous allassiez chercher la réponse si loin; et ma curiosité n'en serait probablement pas mieux satisfaite. Quelque favorisé du ciel que vous soyez sur notre petite planète, je doute qu'il vous accordât le privilége de revenir instruire vos admirateurs. Si cependant la chose n'était pas impossible, ne craignez pas que votre apparition

[1] L'établissement des six conseils supérieurs; voyez t. XLVI, p. 499. B.

[2] *Les Pélopides*, tome IX, page 197. B.

[3] *Sophonisbe*, tome IX, page 115. B.

[4] Voyez tome LXVI, page 429. B.

m'effraie. Mais, je vous le répète, ne vous hâtez point. Je suis très content de ce que vous savez actuellement de notre ame : elle peut survivre au corps; il est vraisemblable qu'elle lui survivra.

Pour avoir l'esprit en repos sur l'avenir, il ne faut qu'être homme de bien. Je le serai toujours : j'en ferai toute ma vie honneur à vos sages exhortations, et j'attendrai patiemment que la toile se lève pour voir dans l'éternité.

Je ne saurais assez vous dire, monsieur, combien je suis content de vos réponses sur le *Système de la Nature*. Je savais bien que vous réfuteriez mieux ce livre en vingt pages que tous les théologiens ne le feront en cent volumes. Ce bienfait seul mériterait la statue que l'on vous érige à tant de titres. J'aime la manière honnête dont vous traitez l'auteur, et la justice que vous rendez à ce qu'il y a de bon dans son livre, tout en terrassant son système.

Je vous rends mille graces, monsieur, du précieux présent que vous me destinez. Je lis actuellement avec un plaisir infini les premiers volumes de vos *Questions*[1]; je vous avoue que, quelque estime que j'aie pour la grande *Encyclopédie*, la vôtre me plaît incomparablement mieux : un format commode, un style égal et toujours gai, point d'articles ennuyeux ou inintelligibles, et partout l'inimitable Voltaire.

Entre tous les articles que j'ai vus jusqu'à présent, vous ne devineriez pas celui qui m'a le plus amusé; c'est celui d'*Auteur.* Comme je ne crains pas de jamais l'être, j'ai pu en rire à mon aise. A moins qu'un prince n'ait le style de César ou la sagesse de Marc-Aurèle, ou le génie de Fédéric, je crois qu'il fera bien de ne pas écrire.

Je devrais peut-être mettre votre *Julien* sur cette petite liste des princes que leurs ouvrages font admirer; mais je vous avoue que la *Satire des Césars*[2], si vantée, ne me plaît guère : je n'y trouve pas le ton de la bonne plaisanterie. Si

[1] Les *Questions sur l'Encyclopédie;* voyez ma Préface du t. XXVI. B.

[2] La Bletterie en a donné une traduction française à la suite de son *Histoire de l'empereur Jovien*, 1748, deux volumes in-12. B.

vous en jugez plus favorablement, pardonnez à mon mauvais goût.

Ma lettre devient trop longue : je vous en demande pardon, vos moments sont trop précieux au public.

Vous êtes assez heureux, monsieur, pour que je ne puisse vous être bon à rien. S'il se présentait néanmoins quelque occasion de vous faire plaisir, disposez, je vous prie, de votre très affectionné ami,

FÉDÉRIC-GUILLAUME, prince royal de Prusse.

6109. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 mars.

Je vous renvoie, mon cher ange, le cinquième service du souper d'Atrée[1], car il faut bien vous renvoyer quelque chose; et il m'est impossible de rien faire du manuscrit que j'ai reçu de M. de Thibouville, concernant M. Lantin[2]. Je suis absolument aveugle, et quand j'aurais les meilleurs yeux du monde, je n'aurais pas pu déchiffrer son horrible griffonnage; mais quand il se serait servi d'un secrétaire de ministre, je n'y aurais rien compris. Je m'en suis fait lire quelques lignes; la première commence ainsi :

Vous savez, Scipion, si vous m'avez aimée[3].

Au diable si jamais Scipion a aimé cette drôlesse; et quand il l'aurait aimée, il ne fallait pas assurément qu'elle lui fît de telles agaceries. Ce vers n'est pas de moi; il y en a aussi quelques autres qui n'en sont pas. En un mot, je n'y entends rien. Je sais bien que je

[1] Des *Pélopides*. B.

[2] C'est sous le nom de Lantin que Voltaire donnait *Sophonisbe*. B.

[3] Ce vers, n'étant pas de Voltaire, n'a pas été mis dans les variantes. B.

ne suis pas dans ma patrie, et que je mourrai dans une terre étrangère; mais il ne faut pas qu'on dénature ainsi mon bien de mon vivant.

Si vous avez quelque goût pour la besogne de M. Lantin, il faudrait lui envoyer l'exemplaire que Lekain a reçu en dernier lieu, sans quoi il ne pourra plus savoir où il en est, s'étant malheureusement dessaisi du seul exemplaire corrigé qui lui restât; mais *les Pélopides* sont, à mon gré, un ouvrage bien autrement important; il serait fort aisé de le faire représenter aux noces de madame la comtesse de Provence. La mort de ma nièce de Florian m'obligerait alors de faire un voyage à Paris, et le délabrement de mes affaires serait un nouveau motif; mais vous savez que mon cœur en aurait un autre bien plus pressant. Vous savez qu'il y a vingt-deux ans que je n'ai eu la consolation de vous voir; je ne doute pas que vous n'ayez quelque scribe sous la main qui puisse transcrire *les Pélopides*.

6110. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 mars.

Il n'y a rien à répliquer, monseigneur, au Mémoire dont vous m'avez favorisé, si ce n'est ce que disait M. le Grand à Louis XIV, sur les rangs que le roi venait de régler: Sire, le charbonnier est maître chez lui.

Le roi peut arranger les choses comme il lui plaît à un bal, à son souper, à sa chapelle; mais, pour la

constitution de l'état, elle demande un peu plus d'attention et de connaissances.

Il est prouvé que la pairie est la vraie noblesse et la vraie juridiction suprême du royaume; c'est l'ancien baronnage, c'est le véritable parlement, aussi ancien que la monarchie.

Guillaume-le-Conquérant, premier vassal du roi de France, porta les lois fondamentales de la France dans l'Angleterre, où elles se sont fortifiées, tandis qu'elles se sont affaiblies dans le lieu de leur origine. Cela est si vrai, que la pairie a été toujours composée en Angleterre de ducs, de marquis, au nombre de deux, de comtes, de vicomtes, et de barons; les ducs y ont toujours eu et prennent encore le titre de très haut et de très puissant prince, et on les appelle encore *votre grace*, qualité qu'on donne au roi.

Voilà pourquoi François de Montmorency, pair et maréchal de France (cité dans le Mémoire, page 11), fut inscrit dans le rôle des chevaliers de la Jarretière en 1572, sous ce titre : *His grace the most high and potent;* Sa grace, le très haut et puissant prince le duc de Montmorency.

La raison en est que, dans ce temps, les ducs et pairs étaient tous en Angleterre de la famille royale, comme ils l'avaient été en France. Les Anglais ont conservé leur ancienne prérogative, et c'est encore la raison pour laquelle les ducs et pairs anglais qui étaient dans l'armée du roi Guillaume III ne voulurent jamais céder aux princes de l'Empire. Les princes étrangers n'ont aucun rang en Angleterre que par courtoisie, et les chevaliers de la Jarretière ne mar-

chent que suivant l'ordre de leur réception, indistinctement, selon l'ancien usage de France.

Puisque me voilà embarqué dans les profondeurs de la pairie, je vous dirai que la juridiction suprême, en matière d'état, a toujours continué d'être en Angleterre la seule cour des pairs, et qu'elle est seule le parlement, comme elle l'était chez nous.

Le roi de France peut encore assembler ses pairs où il veut, et juger la cause d'un pair où il veut, sans y appeler aucun homme de robe, cela est incontestable; c'est pourquoi les difficultés que le parlement de Paris a faites au roi [1] en dernier lieu m'ont toujours paru très mal fondées.

Votre jurisprudence ayant continuellement changé, ainsi que tous vos usages, vous avez certainement besoin d'une réforme.

Un des plus grands abus était de se voir obligé d'aller plaider trop loin de chez soi. Cet abus a ruiné mille familles, et la justice n'en a pas été mieux rendue. Si on peut y remédier, c'est un très grand service rendu à l'état, et qui mérite la reconnaissance de la nation.

Voilà mes petites idées, elles se soumettent entièrement aux vôtres, comme de raison; vous devez assurément en savoir plus que moi sur tout ce qui concerne votre très respectable pétaudière. J'en parle comme un moineau qui ne doit pas juger les aigles de son pays.

Je me mets, dans le fond de mon pot à moineaux,

[1] En poursuivant le duc d'Aiguillon, malgré la défense du roi; voyez tome XLVI, page 486. B.

sous la protection de l'aigle de Fontenoy, de Gênes, et de Minorque.

Conservez vos bontés pour ce vieil aveugle qui vous est dévoué avec un respect aussi tendre que s'il avait deux yeux.

Si vous pouviez me gratifier des *Remontrances de la cour des aides*[1], je vous serais infiniment obligé; mais de quoi s'avise la cour des aides? et que fera la cour des monnaies?

6111. A CATHERINE II.

A Ferney, 12 mars.

Madame, vous êtes bénie par-dessus toutes les impératrices et par-dessus toutes les femmes. On m'assure qu'un gros corps de vos troupes a passé le Danube; que le peu qui restait en Valachie de mes ennemis les Turcs a été exterminé; que vos vaisseaux bloquent les Dardanelles, et qu'enfin je pourrai me faire transporter en litière à Constantinople vers la fin d'octobre, si je suis en vie.

Il est vrai que le vizir français[2], qui n'est plus vizir, n'avait à se reprocher que son peu de coquetterie avec votre majesté impériale. Il était d'autant plus coupable en cela, qu'il est d'ailleurs très galant, et qu'il aime les actions nobles, généreuses, et hardies; j'ai eu avec lui de grandes disputes. Je n'ai jamais cédé; je lui ai toujours mandé que je vous serais

[1] Elles avaient été rédigées par Malesherbes. Voltaire y fit une *Réponse* qui est tome XLVI, page 488. B.

[2] Le duc de Choiseul. B.

fidèle, que vous seriez triomphante, et que son Moustapha n'était qu'un gros bœuf appelé *sultan*. Mes disputes avec lui n'ont point altéré la bienveillance qu'il m'a toujours témoignée; et actuellement qu'il est malheureux, je lui suis attaché plus que jamais; comme je suis plus que jamais *catherinien*, contre ceux qui sont assez malavisés pour être *moustaphites*.

Votre majesté impériale aura, dans le nouveau roi de Suède [1], un voisin qui est en tout fort au-dessus de son âge, et qui joint beaucoup d'esprit et de graces à de grandes connaissances. Les voisins ne sont pas toujours amis intimes; mais celui-ci, jusqu'à présent, paraît digne d'être le vôtre. Je ne crois pas qu'il fasse encore des vers comme Kien-long, mais il paraît valoir beaucoup mieux que votre voisin oriental.

Ma colonie aura l'honneur d'envoyer, avant un mois, quelques montres, puisque votre majesté daigne le permettre; elle est à vos pieds ainsi que moi.

Mon imagination ne s'occupe à présent que du Danube, de la mer Noire, d'Andrinople, de l'Archipel, et de la figure que fera Moustapha avec son eunuque noir dans son harem.

Je supplie votre majesté impériale de bien agréer le profond respect, la reconnaissance, et l'enthousiasme du vieil ermite de Ferney.

[1] Gustave III, né le 24 février 1746 d'Adolphe-Frédéric et de la princesse Ulrique, sœur du roi de Prusse, assassiné le 16 mars, mort le 29 mars 1792. B.

6112. A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

13 mars.

Le vieux malade, que ses fluxions ont rendu aveugle, remercie bien tendrement son cher et respectable inspecteur de son souvenir.

Je n'ai point lu les *Remontrances de la cour des aides* [1], et je n'entends point pourquoi la cour des aides se mêle des conseils souverains que le roi juge à propos de créer dans son royaume pour le soulagement de ses peuples; mais puisqu'elles sont si bien écrites, je suis curieux de les voir comme pièce d'éloquence, et non pas comme affaire d'état. Si vous pouvez, monsieur, avoir la bonté de me les faire parvenir contre-signées du nom de monseigneur le duc d'Orléans, je vous serai très obligé; si cela fait la moindre difficulté, je retire ma très humble prière. Quand je verrai des Remontrances qui opéreront le paiement de nos rentes, je serai fort content; jusque là je ne vois que des phrases inutiles. L'Oraison de Cicéron *pro lege Manilia* fit donner le commandement d'Asie à Pompée. Toutes les belles harangues de *Messieurs* n'ont produit, depuis François Ier, que des lettres de cachet. Il aurait bien mieux valu ne se point baigner dans le sang du chevalier de La Barre et du comte de Lally.

Votre héros, le prince Adolphe, devenu roi [2], n'honorera point Ferney de sa présence. J'aurais été

[1] Voyez ma note, page 90. B.

[2] Sous le nom de Gustave III; voyez page 91. B.

assez embarrassé de le recevoir dans l'état où je suis. Je n'ai qu'un souffle de vie; mais, tant que je respirerai, ce sera, monsieur, pour vous aimer et pour vous respecter.

6113. A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

13 mars.

(JOB A MADAME BARMÉCIDE.)

Le diable avait oublié de crever les yeux à l'autre Job, il s'est perfectionné depuis: ainsi, madame, vous avez actuellement une petite-fille[1] et un vieux serviteur aux Quinze-Vingts. C'est de mon fumier que j'ai l'honneur de vous écrire avec un têt de pot cassé. Madame votre petite-fille est la plus heureuse aveugle qui soit au monde; elle court, elle soupe, elle veille dans Babylone; elle compte même aller à Chanteloup, ce qui est, dit-on, la suprême félicité. Job n'y prétend point, il compte mourir incessamment dans ses neiges; et voici ce qu'il dit, de la part du Seigneur, à l'illustre Barmécide:

Votre nom répandra toujours une odeur de suavité dans les nations; car vous fesiez le bien au point du jour et au coucher du soleil; vous n'avez point fait de pacte avec le diable, mais vous avez fait un pacte de famille, qui est de Dieu; vous avez une fois donné la paix à Babylone, et vous avez une autre fois empêché la guerre; et une autre fois, pour vous amuser, vous avez donné une île au commandeur des

[1] Madame du Deffand. K.

croyants : aussi je vous ai écrit dans le livre de vie, très petit livre où n'a pas de place qui veut.

J'encadrerai avec vous la sultane Barmécide, ma philosophe, dont l'Éternel s'est complu à former la belle ame; et je mettrai dans le même cadre votre sœur de la grande montagne, en qui mérite abonde; et j'ai dit : Ils seront bien partout où ils seront, parcequ'ils seront bien avec eux-mêmes, et que les cœurs généreux sont toujours en paix.

Et si vous voulez vous amuser de rogatons par *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, comme *Abbaye*, *Abraham*, *Adam*, *Alcoran*, *Alexandre*, *Anciens et Modernes*, *Ane*, *Ange*, *Anguilles*, *Apocalypse*, *Apôtres*, *Apostat*, on vous fera parvenir ces facéties honnêtes [1] par la voie que vous aurez la bonté d'indiquer; facéties d'ailleurs pédantesques, et très instructives pour ceux qui veulent savoir des choses inutiles.

Si Job pouvait occuper un moment le loisir de la maison Barmécide, il serait trop heureux; mais que peut-il venir de bon des précipices et des neiges du mont Jura? C'est dans les belles campagnes de Chanteloup que se trouvent l'esprit, la raison et le génie; ainsi je me tais et m'endors sur mon fumier, en me recommandant au néant.

En attendant, je supplie madame Barmécide de me conserver ses bontés, qui font ma consolation pour le moment qui me reste à vivre, et d'agréer mon profond respect. LE VIEIL ERMITE.

[1] Les *Questions sur l'Encyclopédie*, qui font aujourd'hui partie du *Dictionnaire philosophique*; voyez ma Préface du tome XXVI. B.

6114. DE CATHERINE II.

A Pétersbourg, 3-14 mars.

Monsieur, en lisant vos *Questions sur l'Encyclopédie*, je répétais ce que j'ai dit mille fois : qu'avant vous personne n'écrivit comme vous, et qu'il est très douteux qu'après vous quelqu'un vous égale jamais. C'est dans ces réflexions que me trouvèrent vos deux dernières lettres du 22 de janvier et du 3 de février[1].

Vous jugez bien, monsieur, du plaisir qu'elles m'ont fait. Vos vers et votre prose ne seront jamais surpassés : je les regarde comme le *non plus ultra* de la littérature française, et je m'y tiens. Quand on vous a lu, l'on veut vous relire encore, et l'on est dégoûté des autres lectures.

Puisque la fête que j'ai donnée au prince Henri a eu votre approbation, je vais la croire belle : avant celle-là je lui en avais donné une à la campagne, où les bouts de chandelles et les fusées ne furent pas épargnés. Il n'y eut personne de blessé; les précautions avaient été bien prises. L'horrible désastre arrivé à Paris l'an passé[2] nous a rendus prudents. Outre cela, je ne me souviens pas d'avoir vu depuis long-temps un carnaval plus animé : depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de février, il n'y a eu que fêtes, danses, spectacles, etc.

Je ne sais si c'est la campagne passée qui me l'a fait paraître tel, ou si véritablement la joie régnait parmi nous. J'apprends qu'il n'en est pas de même ailleurs, quoiqu'on y jouisse de la douceur d'une paix non interrompue depuis huit ans[3]. J'espère que ce n'est pas la part chrétienne qu'on prend aux malheurs des infidèles qui en est la cause ; ce sentiment serait indigne de la postérité des premiers croisés.

Il n'y a pas long-temps que vous aviez en France un nou-

[1] Il y a une lettre du 9 février ; il n'y en a pas du 3. B.

[2] Le 30 mai 1770, aux fêtes du mariage de Marie-Antoinette avec le dauphin, depuis Louis XVI. B.

[3] La France était en paix depuis 1763, fin de la guerre de sept ans. B.

veau saint Bernard [1] qui prêchait une croisade contre nous autres, sans, je crois, qu'il sût bien au juste lui-même pour quel objet. Mais ce saint Bernard s'est trompé dans ses prophéties comme le premier. Rien n'est arrivé de ce qu'il avait prédit; il n'a fait qu'aigrir les esprits. Si c'était là son but, il faut avouer qu'il a réussi. Ce but cependant ne paraît pas digne d'un aussi grand saint.

Vous, monsieur, qui êtes si bon catholique, persuadez à ceux de votre croyance que l'église grecque, sous Caterine II, n'en veut pas à l'église latine, ni à aucune autre, et qu'elle ne fait que se défendre.

Avouez, monsieur, que cette guerre a fait briller nos guerriers. Le comte Alexis Orlof ne cesse de faire des actions honorables: il vient d'envoyer quatre-vingt-six prisonniers algériens et salétins au grand-maître de Malte, en le priant de les faire échanger à Alger contre des esclaves chrétiens. Il y a bien long-temps qu'aucun chevalier de Saint-Jean de Jérusalem n'a délivré autant de chrétiens des mains des infidèles.

Avez-vous lu, monsieur, la lettre de ce comte aux consuls européans de Smyrne, qui intercédaient auprès de lui pour qu'il épargnât cette ville après la défaite de la flotte turque? Vous me parlez du renvoi qu'il a fait d'un vaisseau turc où étaient les meubles, les domestiques, etc., d'un bacha; voici le fait:

Peu de jours après la bataille navale de Chesme, un trésorier de la Porte revenait du Caire sur un vaisseau, avec ses femmes, ses enfants, et tout son bien, et s'en allait à Constantinople; il apprit en chemin la fausse nouvelle que la flotte turque avait battu la nôtre; il se hâta de descendre à terre pour porter le premier cette nouvelle au sultan. Pendant qu'il courait à toute bride à Stamboul, un de nos vaisseaux amena son navire au comte Orlof, qui défendit sévèrement que personne entrât dans la chambre des femmes, et

[1] Jean-Jacques Rousseau, *Contrat social,* II, 8; voyez tome XXXI, page 428. B.

qu'on touchât à la charge du vaisseau. Il se fit amener la plus jeune des filles du Turc, âgée de six ans, et lui fit présent d'une bague de diamants et de quelques fourrures, et la renvoya, avec toute sa famille et leurs biens, à Constantinople.

Voilà ce qui a été imprimé à peu près dans les gazettes. Mais ce qui ne l'a pas été jusqu'ici, c'est que le comte Romanzof ayant envoyé un officier au camp du vizir, cet officier fut mené d'abord au kiaga du vizir; le kiaga lui dit, après les premiers compliments : « Y a-t-il quelqu'un des comtes Orlof « à l'armée? » L'officier lui répondit que non. Le Turc lui demanda avec empressement : « Où sont-ils donc? » Le major lui dit que deux servaient sur la flotte, et que les trois autres étaient à Pétersbourg. « Eh bien! répliqua le Turc, sachez « que leur nom m'est en vénération, et que nous sommes tous « étonnés de ce que nous voyons. C'est envers moi surtout « que leur générosité s'est signalée. Je suis ce Turc qui doit « ses femmes, ses enfants, ses biens, au comte Orlof. Je ne « puis jamais m'acquitter envers eux; mais si pendant ma vie « je puis leur rendre service, je le compterai pour un bon- « heur. » Il ajouta beaucoup d'autres protestations, et dit, entre autres choses, que le vizir connaissait sa reconnaissance, et l'approuvait. En disant ces paroles, les larmes coulaient de ses yeux.

Voilà donc les Turcs touchés jusqu'aux larmes de la générosité des Russes de la religion grecque. Le tableau de cette action du comte Orlof pourra faire un jour, dans ma galerie, le pendant de celui de Scipion.

Les sujets de mon voisin le roi de la Chine, depuis que celui-ci a commencé à lever quelques entraves injustes, commercent avec les miens. Ils ont échangé pour trois millions de roubles d'effets les premiers quatre mois que ce commerce a été ouvert.

Les fabriques royales de mon voisin sont occupées à faire des tapisseries pour moi, tandis que mon voisin demande du blé et des moutons.

Vous me parlez souvent de votre âge, monsieur; mais, quel qu'il soit, vos ouvrages sont toujours les mêmes; témoin cette *Encyclopédie* remplie de choses nouvelles. Il ne faut que la lire pour voir que votre génie est dans toute sa force; à votre égard, les accidents attribués à l'âge deviennent préjugés.

Je suis très curieuse de voir les ouvrages de vos horlogers: si vous alliez établir une colonie à Astracan, je chercherais un prétexte pour vous y aller voir. A propos d'Astracan, je vous dirai que le climat de Tangarock est, sans comparaison, plus beau et plus sain que celui d'Astracan. Tous ceux qui en reviennent disent qu'on ne saurait assez louer cet endroit sur lequel, à l'imitation de la vieille dont il est parlé dans *Candide*[1], je vais vous conter une anecdote.

Après la première prise d'Azof par Pierre-le-Grand, ce prince voulut avoir un port sur cette mer, et il choisit Tangarock. Ce port fut construit. Ensuite il balança long-temps s'il bâtirait Pétersbourg sur la Baltique, ou une ville à Tangarock. Enfin les circonstances le décidèrent pour la Baltique. Nous n'y avons pas gagné du côté du climat: il n'y a presque point d'hiver là-bas, tandis que le nôtre est très long.

Les Welches, monsieur, qui vantent le génie de Moustapha, vantent-ils aussi ses prouesses? Pendant cette guerre je n'en connais d'autres, sinon qu'il a fait couper la tête à quelques vizirs, et qu'il n'a pu contenir la populace de Constantinople, qui a roué de coups, sous ses yeux, les ambassadeurs des principales puissances de l'Europe, lorsque le mien[2] était renfermé aux Sept-Tours: l'internonce de Vienne est mort de ses blessures. Si ce sont là des traits de génie, je prie le ciel de m'en priver à jamais, et de le réserver tout entier pour Moustapha et le chevalier de Tott son soutien. Ce dernier sera étranglé à son tour: le vizir Mahomet l'a bien été, quoiqu'il eût sauvé la vie au sultan, et qu'il fût le beau-fils de ce prince.

[1] Chapitre VI et suiv. Voyez tome XXXIII, pages 235 et suiv. B.

[2] D'Obreskoff; voyez tome XLVI, pages 457, 517 et 607. B.

La paix n'est pas si prochaine que les papiers publics l'ont débité. La troisième campagne est inévitable, et monsieur Ali-Bey aura encore gagné du temps pour s'affermir. Au bout du compte, s'il ne réussit pas, il ira *passer le carnaval à Venise*[1] avec vos exilés.

Je vous prie, monsieur, de m'envoyer l'*Épître* que vous avez adressée *au* jeune *roi de Danemark*[2], et dont vous me parlez : je ne veux pas perdre une seule ligne de ce que vous écrivez. Jugez par là du plaisir que j'ai à lire vos ouvrages, du cas que j'en fais, et de l'estime et de l'amitié que j'ai pour le saint ermite de Ferney qui me nomme sa favorite : vous voyez que j'en prends les airs.

6115. A M. DALEMBERT.

15 mars.

On me mande, mon cher ami, qu'on a élu Lemierre ; en ce cas, vous avez sans doute rengaîné ma lettre[3] en faveur du traducteur de Virgile, que je ne connais point du tout. Je n'avais écrit que pour la décharge de ma conscience. Je vous avoue, par le même motif, que j'aurais donné ma voix à celui qui a mis par écrit l'édit du roi pour la création de six parlements ou conseils nouveaux. Non seulement les jugements en dernier ressort au parlement de Paris épuisaient les pauvres plaideurs, obligés de faire cent cinquante lieues[4] pour se ruiner ; mais les criminels qu'on transférait à Paris, du fond de l'Au-

[1] Où, dans *Candide* (voyez t. XXXIII, p. 326-27), se trouvent réunis six rois détrônés. B.

[2] Tome XIII, page 290. B.

[3] 6103. B.

[4] Voyez ma note, tome LXIV, page 238. B.

vergne et du Limousin, coûtaient à l'état des sommes immenses. En un mot, cet édit me paraît jusqu'à présent un service essentiel rendu à la nation; et puis d'ailleurs vous savez si j'ai sur le cœur le sang du chevalier de La Barre et du comte de Lally.

6116. DE CATHERINE II.

Le 5-16 mars.

Monsieur, j'ai reçu vos deux lettres du 14 et 27 février [1] presque en même temps. Vous desirez que je vous dise un mot sur les grossièretés et les sottises des Chinois dont j'ai fait mention dans une de mes lettres [2] : nous sommes voisins, comme vous le savez; nos lisières, de part et d'autre, sont bordées de peuples pasteurs, tartares, et païens. Ces peuplades sont très portées au brigandage. Ils s'enlèvent (souvent par représailles) des troupeaux, et même du monde. Ces querelles sont terminées par des commissaires envoyés sur les frontières.

Messieurs les Chinois sont si grands chicaneurs, que c'est la mer à boire de finir même des misères avec eux; et, plus d'une fois, il est arrivé que, n'ayant plus rien à demander, ils exigeaient les os des morts, non pour leur rendre des honneurs, mais uniquement pour chicaner.

Des misères pareilles leur ont servi de prétexte pour interrompre le commerce pendant dix années; je dis de prétexte, parceque la vraie raison était que sa majesté chinoise avait donné en monopole, à un de ses ministres, le commerce avec la Russie. Les Chinois et les Russes s'en plaignaient également; et comme tout commerce naturel est très difficile à gêner, les deux nations échangeaient leurs marchandises là

[1] Elles manquent. B.

[2] Voyez lettre 6038. B.

où il n'y avait point de douane établie, et préféraient la nécessité aux risques.

Lorsque d'ici on leur écrivait l'état des choses, on recevait en réponse de très amples cahiers de prose mal arrangée, où l'esprit philosophique et la politesse ne se fesaient pas même entrevoir, et qui, d'un bout à l'autre, n'étaient qu'un tissu d'ignorance et de barbarie. On leur a dit ici qu'on n'avait garde d'adopter leur style, parcequ'en Europe et en Asie ce style passait pour impoli.

Je sais qu'on peut répondre à cela que les Tartares, qui ont fait la conquête de la Chine, ne valent pas les anciens Chinois; je veux le croire: mais toujours cela prouve que les conquérants n'ont point adopté la politesse des conquis; et ceux-ci courent risque d'être entraînés par les mœurs dominantes.

Je viens à présent à l'article Lois, que vous avez bien voulu me communiquer, et qui est si flatteur pour moi[1]. Assurément, monsieur, sans la guerre que le sultan m'a injustement déclarée, une grande partie de ce que vous dites serait fait; mais, pour le présent, on ne peut parvenir encore qu'à faire des projets pour les différentes branches du grand arbre de la législation, d'après mes principes, qui sont imprimés, et que vous connaissez. Nous sommes fort occupés à nous battre; et cela nous donne trop de distraction pour mettre toute l'application convenable à cet immense ouvrage.

J'aime mieux vos vers, monsieur, qu'un corps de troupes auxiliaires: celles-ci pourraient tourner le dos dans un moment décisif. Vos vers feront les délices de la postérité, qui ne sera que l'écho de vos contemporains: ceux que vous m'avez envoyés s'impriment dans la mémoire, et le feu qui y règne est étonnant; il me donne l'enthousiasme de prophétiser: vous vivrez deux cents ans.

On espère volontiers ce que l'on souhaite: accomplissez, s'il vous plaît, ma prophétie; c'est la première que je fais.

CATERINE.

[1] Voyez tome XXXI, page 70. B.

6117. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 16 mars[1].

Il y a long-temps que je vous aurais répondu, si je n'en avais été empêché par le retour de mon frère Henri, qui revient de Russie. Plein de ce qu'il y a vu de digne d'admiration, il ne cesse de m'en entretenir : il a vu votre souveraine; il a été à même d'applaudir à ces qualités sociables qui s'allient si rarement avec la morgue et la grandeur des souverains.

Mon frère a poussé par curiosité jusqu'à Moscou; et partout il a vu les traces des grands établissements par lesquels le génie bienfesant de l'impératrice se manifeste. Je n'entre point dans des détails qui seraient immenses, et qui demandent pour les décrire une plume plus exercée que la mienne. Voilà pour m'excuser de ma lenteur. J'en viens à présent à vos lettres.

Voyez la différence qui est entre nous : moi, avorton de philosophe, quand mon esprit s'exalte, il ne produit que des rêves; vous, grand-prêtre d'Apollon, c'est ce dieu même qui vous remplit, et qui vous inspire ce divin enthousiasme qui nous charme et nous transporte. Je me garde donc bien de lutter contre vous; je crains le sort d'un certain Israël qui, s'étant compromis contre un ange, en eut une hanche démise[2].

Je viens à vos *Questions encyclopédiques*, et j'avoue qu'un auteur qui écrit pour le public ne saurait assez le respecter, même dans ses faiblesses. Je n'approuve point l'auteur de la préface[3] de Fleury abrégé : il s'exprime avec trop de hardiesse, il avance des propositions qui peuvent choquer les ames pieuses; et cela n'est pas bien. Ce n'est qu'à force de réflexions et de raisonnements que l'erreur se filtre, et se sépare

[1] « A Potsdam, le 5 mars. » (*Édit. de Berlin.*)

[2] *Genèse*, XXXVIII, 31. B.

[3] Par Frédéric même; voyez ma note, tome XLVI, page 460. B.

de la vérité : peu de personnes donnent leur temps à un examen aussi pénible, et qui demande une attention suivie. Avec quelque clarté qu'on leur expose leurs erreurs, ils pensent qu'on les veut séduire ; et en abhorrant les vérités qu'on leur expose, ils détestent l'auteur qui les annonce.

J'approuve donc fort la méthode de donner des nasardes à l'*inf*...[1] en la comblant de politesses.

Mais voici une histoire dont le protecteur des capucins pourra régaler son saint et puant troupeau.

Les Russes ont voulu assiéger le petit fort de Czenstokova, défendu par les confédérés : on y garde, comme vous savez, une image de la sainte et immaculée reine du ciel. Les confédérés, dans leur détresse, s'adressèrent à elle pour implorer son divin appui : la Vierge leur fit un signe de tête, et leur dit de s'en rapporter à elle. Déjà les Russes se préparaient pour l'assaut : ils s'étaient pourvus de longues échelles avec lesquelles ils avançaient la nuit pour escalader cette bicoque. La Vierge les aperçoit, appelle son fils, et lui dit : « Mon enfant, ressouviens-toi de ton premier métier ; « il est temps d'en faire usage pour sauver ces confédérés or- « thodoxes. »

Le petit Jésus se charge d'une scie, part avec sa mère ; et tandis que les Russes avancent, il leur coupe lestement quelques barres de leurs échelles ; puis, en riant, il retourne par les airs avec sa mère à Czenstokova, et il rentre avec elle dans sa niche.

Les Russes cependant appuient leurs échelles aux bastions ; jamais ils ne purent y monter, tant les échelles étaient raccourcies. Les schismatiques furent obligés de se retirer. Les orthodoxes entonnèrent le *Te Deum* ; et depuis ce miracle, la garde-robe de notre sainte mère et son cabinet de curiosités augmentent à vue d'œil par les trésors qui se versent, et que le zèle des ames pieuses augmente en abondance.

J'espère que vos capucins feront une fête[2] en apprenant

[1] « De donner des nasardes à la superstition. » (*Édit. de Berlin.*)

[2] « J'espère que jusqu'aux poux de vos capucins se feront fête... » (*Edit. de Berlin.*)

ce beau miracle, et qu'ils ne manqueront point de l'ajouter à ceux de la Légende, qui de long-temps n'aura été si bien recrutée.

Il court[1] ici un *Testament politique*[2] qu'on vous attribue; je l'ai lu, mais je n'y ai pas été trompé comme les autres, et je prétends que c'est l'ouvrage d'un je ne sais qui, d'un quidam qui vous a entendu, et qui s'est flatté d'imiter assez bien votre style pour en imposer au public; je vous prie, un petit mot de réponse sur cet article.

Le pauvre Isaac[3] est allé trouver son père Abraham en paradis; son frère d'Éguille, qui est dévot, l'avait lesté pour ce voyage; et l'*inf*... s'érige des trophées[4].

Qu'on ne vous en érige pas de long-temps : votre corps peut être âgé, mais votre esprit est encore jeune, et cet esprit fera encore aller le reste. Je le souhaite pour les intérêts du Parnasse, pour ceux de la raison, et pour ma propre satisfaction. Sur quoi je prie le grand dieu de la médecine, votre protecteur, le divin Apollon, de vous avoir en sa sainte et digne garde. FÉDÉRIC.

6118. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

16 mars.

Je vous trouve très heureuse, madame, de n'être qu'aveugle; pour moi qui le suis entièrement depuis quinze jours, avec des douleurs horribles dans les yeux, moi qui ai la goutte et la fièvre, je me tiens un petit Job sur mon fumier. Il est vrai que Job n'avait point perdu les deux yeux, et n'avait point

[1] On a jusqu'à présent mis cet alinéa en note, et comme variante de l'édition de Berlin. La réponse de Voltaire (6125) prouve que ce passage fesait partie de la lettre du roi. B.

[2] Voyez ma note, tome XXXI, page 401. B.

[3] Le marquis d'Argens (voyez tome LII, page 319) était mort le 11 janvier 1771. B.

[4] « On lui érige des trophées qu'on ne vous érigera de long-temps. Votre corps... » (*Édit. de Berlin.*)

surtout perdu la langue, car c'était un terrible bavard; le diable, à la vérité, lui avait ôté tout son bien, et il ne m'a pris qu'une grande partie du mien: mais Dieu rendit tout à Job, et il n'a pas la mine de me rien rendre.

Votre grand'maman a de la santé et bonne compagnie; sa philosophie et la trempe de son ame doivent encore contribuer à son bonheur dans le plus beau lieu de la nature: elle doit être plus chère que jamais à son mari; enfin elle jouira des agréments de votre société. Joignez à tout cela l'acclamation de la voix publique; son lot me paraît un des meilleurs de ce monde. Il me semble que quand on a tous les cœurs pour soi, on est le premier personnage de la terre.

Ma Catherine joue un autre rôle. Il y a à parier qu'elle sera dans Constantinople avant la fin de l'année, à moins qu'Ali-Bey ne la prévienne, et ne devienne son ennemi, ce qui pourrait très bien arriver. Voilà des événements, cela! nos tracasseries parlementaires sont des sottises de pédants, des pauvretés méprisables, en comparaison de ces belles révolutions. Vous pourriez bien aussi voir cet été quelques querelles sur mer entre les Espagnols et les Anglais; mais ce sont de petites fusées, en comparaison des grands feux de ma Catherine.

Les princes de Suède[1] devaient venir dans mon

[1] L'un, devenu roi sous le nom de Gustave III (voyez page 91); l'autre, Charles, duc de Sudermanie, régent pendant la minorité de son neveu Gustave IV, de 1771 à 1796, était né en 1748, devint roi en 1809, sous le nom de Charles XIII, lors de la démission de Gustave IV, et mourut en 1818. B.

pays barbare; mais ils ont un voyage plus pressé à faire.

Adieu, madame; portez-vous bien. Allez voir votre amie; faites toutes deux le bonheur l'une de l'autre, si le mot de bonheur peut se prononcer. Conservez-moi des bontés qui me consolent.

6119. A M. DALEMBERT.

18 mars.

Mon très cher philosophe, je pense comme vous[1] que le sujet en question[2] serait excellent pour l'académie de Zug ou de Schaffhouse. Je n'avais jamais vu l'extrait baptistaire du traducteur des *Géorgiques*[3]. N'est-il pas majeur? Nous avions plus d'un conseiller au parlement qui décidait de la fortune, de l'honneur et de la vie des hommes à vingt-cinq ans; et puisque l'abbé Delille a été en âge de traduire Virgile, il me semble qu'il était assez âgé pour être auprès du traducteur de Milton[4].

Je ne le connais point, encore une fois. Il ne saura point mes bonnes intentions. Je me bornais à être juste; mais il me paraît que je ne suis qu'un franc provincial qui ne connaît pas le monde.

J'apprends, par un autre provincial qui est à Paris, qu'on m'attribue une petite feuille[5] qui paraît sur le

[1] La lettre de Dalembert manque. B.

[2] Lemierre, récemment élu à l'académie française, auteur de la tragédie de *Guillaume Tell*. B.

[3] Delille (Jacques) était né à Clermont-Ferrand le 22 juin 1738; il est mort le 1er mai 1813. B.

[4] Dupré de Saint-Maur; voyez tome LI, page 518. B.

[5] D'après la lettre 6126, je pense qu'il s'agit de l'*Avis important d'un*

parlement de Paris et sur les conseils souverains. Elle est, Dieu merci, d'un jésuite qui est en Piémont; c'est le même qui fit *Il est temps de parler*[1], et *Tout se dira*.

Vous savez que je n'ai point approuvé la conduite du parlement de Paris, et que j'approuve infiniment les six conseils; mais assurément je suis bien loin de rien imprimer sur de telles affaires. Je suis le prête-nom de quiconque veut écrire hardiment et ne se point compromettre : cette situation est triste.

Quant à votre triple bandeau[2], on a dû mettre,

Qui du triple bandeau vengea cent diadèmes[3];

et il m'a semblé qu'on disait tous les jours *la tiare* pour *le pape*, et *les diadèmes* pour *les rois*. On venge le trône de l'autel; si je me trompe, je passe condamnation.

Voici une autre querelle. Madame Necker me fait ses plaintes amères de ce que Pigalle veut me faire absolument nu. Voici ma réponse : Décidez de mon effigie, c'est à vous que je la dois; c'est à vous de me donner un habit, si cela vous plaît. Soyez sûr que, vêtu ou non, je suis à vous jusqu'à ce que je ne sois plus rien.

Adieu; je n'ai jamais été si malade; je suis aveugle et goutteux; il faut supporter tous les maux du corps et de l'ame. Pour me consoler, je vous de-

gentilhomme, tome XLVI, page 495. L'édition originale est en quatre pages. B.

[1] Voyez mes notes, tome LXI, page 338; et LXIII, 457. B.

[2] La lettre de Dalembert, qui en parle, manque. B.

[3] Vers de l'*Épître au roi de Danemark*; voyez t. XIII, p. 296. B.

mande en grace de m'envoyer vos deux discours[1]. En vérité vous soutenez seul l'honneur des lettres, et je ne sais point d'homme plus nécessaire que vous.

6120. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 19 mars.

Quels agréments, quel feu tu possèdes encore!
Le couchant de tes jours surpasse leur aurore.
Quand l'âge injurieux mine et glace nos sens,
Nous perdons les plaisirs, les graces, les talents;
Mais l'âge a respecté ta voix douce et légère;
Pour le malheur des sots il fit grace à Voltaire,

Ce petit compliment vous est dû, ou, pour mieux dire, c'est une merveille qui étonne l'Europe, ce sera un problème que la postérité aura peine à résoudre, que Voltaire, chargé de jours et d'années, a plus de feu, de gaîté, de génie, que cette foule de jeunes poëtes dont votre patrie abonde.

Votre impératrice sera sans doute flattée de l'épître que vous lui adressez[2]. Il est constant que ce sont des vérités; mais il n'est donné qu'à vous de les rendre avec autant de graces. J'ai été fort surpris de me voir cité[3] dans vos vers: certes je ne présumais pas de devenir un auteur grave. Mon amour-propre vous en fait ses compliments. J'aurai bonne opinion de mes rapsodies tant que je les verrai enchâssées dans les cadres que vous leur savez si bien faire.

J'en viens à ce Moustapha que je n'aime pas plus que de raison; je ne m'oppose point à toutes les prétentions que vous pouvez former à son sérail; je crois même que, Constantinople pris, votre impératrice pourra vous faire la galanterie de transporter le harem de Stamboul à Ferney pour votre

[1] Je ne sais ce que sont ces deux discours de Dalembert, dont il est encore question dans la lettre 6129. B.

[2] Voyez tome XIII, page 308. B.

[3] Vers 55 de l'*Épître à Catherine*, tome XIII, page 311. B.

usage. Il paraît cependant qu'il serait plus digne de ma chère alliée de donner la paix à l'Europe que d'allumer un embrasement général. Sans doute que cette paix se fera, que Moustapha en paiera la façon : et la Grèce deviendra ce qu'elle pourra.

On se dit à l'oreille que la France a suscité ces troubles. On impute cette imprudente levée de bouclier des Ottomans aux intrigues d'un ministre disgracié[1], homme de génie, mais d'un esprit inquiet, qui croyait qu'en divisant et troublant l'Europe, il maintiendrait plus long-temps la France tranquille. Vous, qui êtes l'ami de ce ministre, vous saurez ce qu'il en faut croire.

Le bruit court que vous rendrez Avignon au vice-dieu des sept montagnes : un tel trait de générosité est rare chez les souverains. Ganganelli en rira sous cape, et dira en lui-même : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point[2]. » Et cela arrive dans ce siècle philosophique, dans ce dix-huitième siècle!

Après cela, messieurs les philosophes, évertuez-vous bien, combattez l'erreur, entassez arguments sur arguments pour détruire l'*inf*...[3]; vous n'empêcherez jamais que les ames faibles ne l'emportent en nombre sur les ames fortes : chassez les préjugés par la porte, ils rentreront par la fenêtre[4]. Un bigot à la tête d'un état, ou bien un ambitieux que son intérêt lie à celui de l'Église, renversera en un jour ce que vingt ans de vos travaux ont élevé à peine.

Mais quel bavardage! je réponds au jeune Voltaire en style de vieillard : quand il badine, je raisonne ; quand il s'égaie, je disserte. Sans doute Bouhours avait raison[5] : mes chers

[1] Le duc de Choiseul. B.

[2] Matthieu, XVI, 18. B.

[3] « Entassez arguments sur arguments pour la pulvériser... » (*Édit. de Berlin.*)

[4] La Fontaine a dit, livre II, fable XVIII :

> Qu'on lui ferme la porte au nez,
> Il reviendra par les fenêtres. B.

[5] Voyez tome LXVI, page 428. B.

compatriotes et moi nous n'avons que ce gros bon sens qui trotte par les rues. Ma faible chandelle s'éteint, et ce soupçon d'imagination, dont je n'eus qu'une faible dose, m'abandonne; ma gaîté me quitte, ma vivacité se perd. Conservez long-temps la vôtre : puissiez-vous, comme le bon homme Saint-Aulaire, faire des vers à cent ans, et moi les lire! c'est ce que je prie Apollon de vous accorder.

Les princes de Suède n'iront point à Ferney; l'aîné est devenu roi, et se hâte d'occuper le trône que la mort de son père lui laisse. Pour le pauvre d'Argens, il a cessé de parler, de penser, et d'écrire. C'est mon maréchal-des-logis; il est allé me préparer une demeure dans le pays des rêve-creux, où probablement nous nous rassemblerons tous. FÉDÉRIC.

6121. A M. DE LA PONCE.

A Ferney, mars.

Si vous allez à Chanteloup, je me recommande à vos bons offices. Je vous prie de me mettre aux pieds de monsieur le duc, de madame la duchesse de Choiseul, et de madame la duchesse de Grammont; leurs bontés seront toujours gravées dans mon cœur. Il me semble que je suis comme la France; je dois beaucoup à ce grand ministre.

S'il a fait le pacte de famille; s'il vous a donné la paix; si la Corse est au roi, je lui dois aussi l'établissement de mademoiselle Corneille, les franchises de mes terres, et les graces dont il a comblé toutes les personnes que j'ai pris la liberté de lui recommander: ainsi, monsieur, je crois qu'il peut très raisonnablement compter sur les cœurs de la France, sur le vôtre, et sur le mien.

Ce n'est pas que je ne trouve l'érection des six nou-

veaux conseils admirable, ce n'est pas que je ne sois persuadé que nous avons besoin d'une nouvelle jurisprudence; mais cela n'a rien de commun avec les services que M. le duc de Choiseul a rendus à l'état, et avec la reconnaissance que je lui dois.

Je vous remercie bien sensiblement, monsieur, du service essentiel que vous venez de rendre à ma petite colonie, en assurant par vos bontés et par vos soins l'envoi de la petite caisse adressée à M. le marquis d'Ossun : vous ne pouviez mieux favoriser ces pauvres gens dans une circonstance plus critique. Ils sont maltraités de tous les côtés. Ils n'ont encore rien pu obtenir de ce qu'ils demandaient; et notre petit pays, qui se flattait, il y a quelques mois, de la protection la plus signalée, est bien près de retourner dans son ancienne barbarie. Je m'étais épuisé entièrement pour le vivifier un peu; un moment a tout détruit: nous n'avons à présent qu'une perspective très triste, avec la famine dont nous avons bien de la peine à nous délivrer.

6122. A M. DE CHABANON.

25 mars.

Vraiment oui, mon cher ami, quoique les malades ne ressentent que leurs maux, j'ai senti vivement le triste état de douze mille honnêtes gens traités comme des nègres par des chanoines et par des moines. On leur avait persuadé qu'ils étaient nés esclaves, et ils le croyaient bonnement.

L'instruction fait tout [1],

[1] *Zaïre*, acte I, scène I. B.

comme vous le savez. J'ai travaillé vivement pour eux, et M. le duc de Choiseul les prenait sous sa protection. Ils ont, dans mon petit Christin, un défenseur admirable. Il est enthousiaste de la liberté, de l'humanité, et de la philosophie; mais je crois que par ce temps-ci les affaires de mes pauvres esclaves ne seront pas si tôt jugées; le conseil est occupé à des choses plus pressantes : il faut attendre.

Je dois remercier madame la duchesse de Villeroi de m'avoir épargné le soin de faire des chœurs à *OEdipe*, je n'y aurais pas réussi ; on fait mal les choses qu'on n'aime pas, et j'avoue que je n'ai pas de goût pour la musique mêlée avec la déclamation : il me paraît que l'une tue toujours l'autre.

Je suis bien aise que le ton magistral de ce petit Clément, sa malignité et ses bévues, vous aient révolté comme moi. Ce maroufle descend de Zoïle, qui engendra l'abbé Desfontaines, qui engendra Fréron, qui engendra Clément.

Adieu, mon cher ami; je suis accablé de maux, je suis aveugle; mais on m'assure que je retrouverai mes yeux quand ce mont Jura, que vous connaissez, n'aura plus de neige.

Madame Denis vous fait les plus tendres compliments.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

6123. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

27 mars.

Si vous passez, comme vous le dites, monsieur, au mois de juillet par votre hospice de Ferney avec ma-

dame Dix-neuf ans, vous savez comme cette faveur sera sentie par ma nièce et par son oncle l'aveugle. J'espère qu'alors j'aurai des yeux; car jusqu'à présent l'été me rend la vue que je perds dans le temps des neiges. On ne peut mieux prendre son temps pour voir, que quand madame Dix-neuf ans passe.

Vous verrez ma petite colonie assez heureusement établie: celle de Versoix est un peu négligée à présent. Il me semble qu'on a trop étendu les idées de M. le duc de Choiseul. On a fait dépenser au roi six cent mille francs pour un port qui honorerait Brest ou Toulon, mais où il n'y aura jamais que deux ou trois barques. Au lieu de construire le port à l'embouchure de la rivière, on l'a placé beaucoup plus haut, et on s'est mis dans la nécessité de donner à la rivière un autre lit, ce qui exigerait des dépenses immenses. Voilà comment les meilleurs projets échouent, quand on veut plus faire que le ministère n'ordonne.

Je conserverai, jusqu'au dernier jour de ma vie, la plus tendre et la plus respectueuse reconnaissance pour M. le duc de Choiseul. Il m'accordait sur-le-champ tout ce que je lui demandais, et je ne lui ai jamais rien demandé que pour les autres; c'est ce qui augmente les obligations que je lui ai.

Il est horrible d'être ingrat, mais il faut être juste. Je persiste dans la ferme opinion que rien n'est plus utile et plus beau que l'établissement des six conseils souverains; cela seul doit rendre le règne de Louis XV cher à la nation. Ceux qui s'élèvent contre ce bienfait sont des malades qui se plaignent du médecin

qui leur rend la santé. Quelquefois les institutions les plus salutaires sont mal reçues, parcequ'elles ne viennent pas dans un temps favorable; mais bientôt les bons esprits se rendent: pour la canaille, il ne faut jamais la compter.

Adieu, monsieur; conservez-moi votre amitié, dont vous savez que je sens tout le prix, et qui fait ma consolation.

6124. A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

1er avril.

J'ai été pendant un mois accablé de souffrances, mon cher grand-écuyer de Cyrus; j'ai eu la goutte, j'ai été accablé de fluxions sur les yeux; j'ai été aveugle, j'ai été mort, et le vent du nord poursuit encore ma cendre.

Pendant ce temps-là, on m'imputait à Paris je ne sais combien de petites brochures qui courent sur les tracasseries parlementaires[1]; de sorte que je me suis trouvé un des morts les plus vexés.

Tout cela est cause que je ne vous ai pas écrit en même temps que madame Denis. Tous ceux qui m'écrivent de Paris me protestent qu'ils sont très fâchés d'y être; mais ils y restent. Vous êtes plus sage qu'eux, vous prenez le parti de vivre à la campagne, sans vous vanter de rien. Je ne sais si vous y êtes actuellement.

N'êtes-vous pas curieux de voir le dénoûment de la pièce qu'on joue à Paris depuis deux mois? Les

[1] J'ai donné, tome XLVI, pages 484-85, la liste des écrits de Voltaire à ce sujet. B.

six actes[1] réussissent très bien dans les provinces. Pour moi, je vous avoue que je bats des mains quand je vois que la justice n'est plus vénale, que des citoyens ne sont plus traînés des cachots d'Angoulême aux cachots de la Conciergerie, que les frais de justice ne sont plus à la charge des seigneurs. Je le dis hautement, ce réglement me paraît le plus beau qui ait été fait depuis la fondation de la monarchie, et je pense qu'il faut être ennemi de l'état et de soi-même pour ne pas sentir ce bienfait.

Vous avez un neveu qui est charmant: voici un petit mot pour lui[2] que je glisse dans ma lettre, sans cérémonie, pour ne pas multiplier les ports de lettres.

6125. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 5 avril.

Sire, on a dit que j'étais tombé en jeunesse, mais on n'a pas encore dit que je fusse tombé en enfance. Mes parents me feraient certainement interdire, et on me déclarerait incapable de tester, si j'avais fait le testament ridicule qu'on m'attribue[3]. Le bon goût de votre majesté n'y a pas été trompé; vous avez bien senti qu'il était impossible qu'un homme de mon âge parlât ainsi de lui-même. Cette impertinence est d'un avocat de Paris, nommé Marchand, qui régale tous les mois le public d'un ouvrage dans ce goût. Je ne le mettrai certainement pas dans mon testament; il

[1] Les six conseils supérieurs; voyez lettre 6107. B.

[2] Cette lettre à l'auteur d'*Estelle* (voyez t. LXII, p. 474) manque. B.

[3] Voyez lettre 6117. B.

peut compter qu'il n'aura rien de moi pour sa peine. Je puis assurer votre majesté que mes dernières volontés sont absolument différentes de celles qu'on me prête. Je ne crains point la mort qui s'approche de moi à grands pas, et qui s'est déjà emparée de mes yeux, de mes dents, et de mes oreilles; mais j'ai une aversion invincible pour la manière dont on meurt dans notre sainte religion catholique, apostolique, et romaine. Il me paraît extrêmement ridicule de se faire huiler pour aller dans l'autre monde, comme on fait graisser l'essieu de son carrosse en voyage. Cette sottise et tout ce qui s'ensuit me répugnent si fort, que je suis tenté de me faire porter à Neuchâtel pour avoir le plaisir de mourir chez vous; il eût été plus doux d'y vivre.

Je viens de recevoir une lettre dont monseigneur le prince royal[1] m'honore; il pense bien sensément, et paraît très digne d'être votre neveu. Jamais il n'y eut tant d'esprit dans le Nord, depuis le soixante et unième degré jusqu'au cinquante-deux et demi. Il n'y a, ce me semble, que les confédérés de Pologne à qui on puisse reprocher de se servir, pour leur malheur, de la sorte d'esprit qu'ils ont.

On dit qu'Ali-Bey en a beaucoup, et autant que d'ambition. Il court actuellement de mauvais bruits sur sa personne. Pour votre amie l'étoile du Nord, elle acquiert tous les jours un nouvel éclat; il n'y a que votre étoile qui marche à côté de la sienne. Pour

[1] Qui a régné sous le nom de Frédéric-Guillaume II; voyez sa lettre, n° 6108. B.

le croissant de Moustapha, je le crois plus obscurci que jamais.

Je me mets aux pieds de votre majesté avec le plus profond respect.

Je reçois dans ce moment la lettre dont votre majesté m'honore, du 19 mars. Oui, sans doute, vous êtes un auteur grave et très grave, quoique votre imagination soit très riante.

Je voudrais bien que tout s'accommodât, pourvu que ma princesse donnât la liberté aux dames du sérail, et des fêtes sur le Bosphore; je ne prétends point du tout à ses odalisques: c'est la récompense de ses braves guerriers. Je suis plus près d'avoir un rendez-vous avec d'Argens qu'avec les demoiselles du harem de Moustapha. Vous appelez d'Argens votre maréchal-des-logis, mais il s'y prend de trop bonne heure; vous ne vivrez pas aussi long-temps que votre gloire, mais je suis très sûr que votre feu en quoi consiste la vie, et votre régime en quoi consiste toute la médecine, vous feront un jour le doyen des rois de ce monde, après en avoir été l'exemple.

Il se pourrait bien qu'en effet on rendît Avignon à Ganganelli, quoiqu'il soit très ridicule que ce joli petit pays soit démembré de la Provence; mais il faut être bon chrétien. Ce comtat d'Avignon vaut assurément mieux que la Corse, dont l'acquisition ne vaut pas ce qu'elle a coûté.

6126. A M. LE PRINCE DE BEAUVAU.

A Ferney, 5 avril.

Je me mets aux pieds de mon très respectable confrère, qui veut bien m'appeler de ce nom[1]. Comme un chêne est le confrère d'un roseau, le roseau, en levant sa petite tête, dit très humblement au chêne: Ceux de Dodone n'ont jamais mieux parlé. Il est vrai, illustre chêne, que vous n'avez point prédit l'avenir; mais vous avez raconté le passé avec une noblesse, une décence, une finesse, un art admirable.

En parlant de ce que le roi a fait de grand et d'utile, vous avez trouvé le secret de faire l'éloge d'un ministre votre ami, dont les soins ont rendu le comtat d'Avignon à la couronne, subjugué et policé la Corse, rétabli la discipline militaire[2], et assuré la paix de la France. Vous avez sacrifié à l'amitié et à la vérité. Je n'ai que deux jours à vivre, mais j'emploierai ces deux jours à aimer et à révérer un grand ministre

[1] Je suis la ponctuation de toutes les éditions; mais peut-être faut-il ponctuer ainsi : ... m'appeler de ce nom, comme un chêne est le confrère d'un roseau. Le roseau, en levant, etc. B.

[2] Voici les termes du prince de Beauvau dans son discours de réception à l'académie française :

« Le roi, en adoptant les vues utiles que le progrès des lumières lui présente, a voulu que l'agriculture et le commerce répandissent une nouvelle vie dans tout son royaume. Par ses ordres une province de France, soumise pour un temps à une puissance étrangère, rentre sous les lois du maître que lui donnent la nature et la justice; une île importante est conquise;.... une forme nouvelle est donnée à notre constitution militaire; toutes les parties qui la rendent plus propre à la guerre se perfectionnent, etc. »

Avignon, qui était occupé par les Français depuis le 11 juin 1768, fut rendu au pape. B.

qui m'a comblé de bontés, et le roi approuvera ma reconnaissance.

Je ne me mêle pas assurément des affaires d'état, ce n'est pas le partage des roseaux ; j'applaudis comme vous à l'érection des six conseils, à la justice rendue gratuitement, aux frais de justice dont les seigneurs des terres sont délivrés ; mais je n'écris point sur ces objets : j'en suis bien loin, et je suis indigné contre ceux qui m'attribuent tant de belles choses.

Il y a, entre autres écrits, un *Avis important à la noblesse de France*[1], dont la moitié est prise mot pour mot d'un petit livre d'un jésuite, intitulé *Tout se dira ;* et on a l'injustice et l'ignorance de m'imputer cette feuille, qui n'est qu'un réchauffé. Qu'on m'impute *Barmécide*[2], voilà mon ouvrage ; je le réciterais au roi.

Mais, dans ma vieillesse et dans ma retraite, je ne peux que rendre justice obscurément et sans bruit au mérite.

C'est ainsi que ce pauvre roseau cassé en use avec le beau chêne verdoyant auquel il présente son profond respect.

6127. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 5 avril.

Eh bien ! madame, vous aurez l'*Épître au roi de Danemark*[3]. Je ne vous l'ai point envoyée, parce-

[1] Voyez cet écrit, tome XLVI, page 495. B.

[2] L'*Épître de Benaldaki à Caramouftée*, tome XIII, page 315. K.

[3] Tome XIII, page 290. B.

que j'ai craint que quelque Welche ne s'en fâchât. Depuis ma correspondance avec l'empereur de la Chine[1], je me suis beaucoup familiarisé avec les rois; mais je crains un certain public de Paris, qu'il est plus difficile d'apprivoiser.

D'ailleurs, non seulement je suis dans les ténèbres extérieures, mais tous les maux sont venus à-la-fois fondre sur moi. Il y a un avocat, nommé Marchand, qui s'est avisé de faire mon testament[2]. Il peut compter que je ne lui ferai pas plus de legs que le président Hénault ne vous en a fait.

M. le prince de Beauvau m'a fait l'honneur de m'envoyer son discours à l'académie. Il est noble, décent, écrit du style convenable; j'en suis extrêmement content. Je ne le suis point du tout qu'on m'impute des ouvrages où l'on dit que les parlements sont maltraités. Il y en a un d'un jésuite qui est l'auteur d'un livre intitulé *Tout se dira*, et d'un autre intitulé *Il est temps de parler*[3]. Pour moi, je ne me mêle point du tout des affaires d'état; je me contente de dire hautement que je serai attaché à monsieur le duc et à madame la duchesse de Choiseul jusqu'au dernier moment de ma vie.

> Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guzman même.
>
> *Alzire*, acte III, scène 4.

Ce qui m'a paru le plus beau dans le discours de M. le prince de Beauvau, c'est le secret qu'il a trouvé

[1] *Épître au roi de la Chine*, tome XIII, page 277. B.
[2] Voyez tome XXXI, page 401. B.
[3] Voyez lettre 6119. B.

de relever tous les services que M. le duc de Choiseul a rendus à l'état, et qu'en fesant l'éloge du roi il a fait celui de M. le duc de Choiseul, sans que le roi en puisse prendre le moindre ombrage : il y a bien de la générosité et de la finesse dans ce tour, qui n'est pas assurément commun.

Je n'ai pas approuvé de même quelques remontrances qui m'ont paru trop dures[1]. Il me semble qu'on doit parler à son souverain d'une manière un peu plus honnête. J'ai écrit ce que j'en pensais à un homme qui a montré ma lettre.

J'ajoutais que j'étais enchanté de l'établissement des six conseils nouveaux qui rendent la justice gratuitement. Je trouvais très bon que le roi payât les frais de justice dans mon village. On a montré ma lettre au roi, qui ne s'est pas fâché; il aime les sentiments honnêtes; et il devrait être encore plus content, s'il voyait que je parle, dans le peu de lettres que j'écris, de la reconnaissance que je dois au mari de votre grand'maman.

Adieu, madame; soupez, digérez, conversez; et quand vous écrirez à votre grand'maman, qui ne m'écrit point, mettez-moi tout de mon long à ses pieds.

6128. A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 7 avril.

Mon charmant confrère, je suis de votre avis dans

[1] Voltaire veut parler des remontrances, ou *Arrest du parlement de Besançon*, du 18 mars 1771, dont il relève plusieurs assertions dans l'opuscule intitulé *Sentiments des six conseils supérieurs*, t. XLVI, p. 499. B.

tout ce que vous m'écrivez dans votre lettre non datée. Ce petit procureur de Dijon ne gagnera pas son procès, ou je me trompe fort. Il rend des arrêts comme le parlement, sans les motiver. Il est bien fier, ce Clément; c'est un grand homme. Il lut, il y a deux ans, une tragédie aux comédiens, qui s'en allèrent tous au second acte. Voilà les gens qui s'avisent de juger les autres. J'aurai l'honneur de lui rendre incessamment la plus exacte justice.

On m'a envoyé de Lyon des écrits sur les affaires du temps, qui n'ont pas été faits par messieurs des enquêtes. Il y a un homme[1] à Lyon dont les ouvrages passent quelquefois pour les miens. On se trompe entre ces deux Sosie. Je voudrais que chacun prît franchement ce qui lui appartient; mais il y a des occasions où l'on fait largesse de son propre bien, au lieu de prendre celui d'autrui. Quoi qu'il arrive, je suis choiseulliste et ne suis point parlementaire. Je n'aime point la guerre de la Fronde, attendu que les premiers coups de fusil ne manqueraient pas d'estropier la main des payeurs des rentes; et, de plus, j'aime mieux obéir à un beau lion qui est né beaucoup plus fort que moi, qu'à deux cents rats de mon espèce. Je trouve d'ailleurs l'établissement des nouveaux conseils admirable. Clément, en qualité de procureur de Dijon, pourra écrire contre eux tant qu'il voudra; pour moi, je vais écrire contre les neiges qui couvrent encore nos montagnes, et qui me rendent entièrement aveugle.

Bonsoir, mon charmant confrère; conservez bien

[1] Bordes, ou Prost de Royer. B.

le goût de la littérature; il est infiniment préférable à la rage des tracasseries de cour. Soyez bien persuadé que je sens tout votre mérite. Je ne suis pas, Dieu merci, des barbares anti-poétiques.

6129. A M. DALEMBERT.

A Ferney, 8 avril.

Mon très cher philosophe, je vous rends mille graces des moments agréables que vous m'avez fait passer. J'ai entendu la lecture de vos deux discours [1], car il ne m'est pas permis de les lire. Nos neiges ont mis mes yeux dans un si triste état, que me voilà un petit Tirésie ou un petit Œdipe; et j'ai bien la mine de rester aveugle pour le peu de temps que j'ai encore à vivre.

Je n'entendrai jamais rien dans les Champs-Élysées, où je compte bien aller, qui vaille votre *Dialogue entre Descartes et Christine* [2]. Je ne sais rien de plus beau que votre éloge du roi de Prusse. Il ne vous avouera pas tout le plaisir qu'il aura eu d'être si bien peint par vous dans l'académie des sciences, mais il le sentira de toutes les puissances de son ame. Non, personne n'a rendu la philosophie et la littérature plus respectables. Il n'y a peut-être à présent que notre cour qui n'en sente pas le prix; mais je lui pardonne, si elle établit en effet six conseils pour rendre hardiment la justice, et si elle paie les

[1] Voyez ma note sur le dernier alinéa de la lettre 6119. B.

[2] Voltaire le fit réimprimer à la suite de ses *Lois de Minos*, dans le volume dont je parle tome IX, page 276, notes 10 et 11. B.

frais que les pauvres diables de seigneurs de paroisse font pour la rendre dans leurs taudis. Cela me paraît un des plus beaux réglements du monde. Je serai attaché jusqu'à mon dernier soupir à un ministre qui m'a fait beaucoup de bien [1]; je ne le serai point du tout à des corps qui ont fait du mal : et puis d'ailleurs comment aimer une compagnie? on ne peut aimer que son ami ou sa maîtresse.

Je pense, puisqu'il faut servir, qu'il vaut mieux servir sous un lion de bonne maison que sous des rats mes confrères, dont la conduite est insolente et ridicule. Vous savez d'ailleurs que le sang crie vengeance; vous savez que le premier a persécuté l'*Encyclopédie;* et quand on voit les oppresseurs opprimés à leur tour, on doit bénir Dieu.

Adieu, mon cher ami, je vous recommande beaucoup de courage, et beaucoup de mépris pour le genre humain.

6130. DE CATHERINE II.

Ce 31 mars-11 avril.

Monsieur, vos bénédictions me feront prospérer, malgré le grand froid, la guerre, Moustapha, et son eunuque noir.

L'on vous a dit vrai, monsieur; un détachement de l'armée du comte Romanzof a passé le Danube, et a causé beaucoup d'effroi sur l'autre rive. Il est vrai encore que vos ennemis les Turcs ont été chassés de la Valachie; il ne leur reste qu'un seul endroit de ce côté-ci du Danube, nommé Turno. Il y a eu un combat très vif à Gorgora : deux mille musulmans y ont mordu la poussière, et quatre mille au moins ont été noyés dans le Danube; après quoi le château, qui est situé

[1] Le duc de Choiseul. B.

sur une île de ce fleuve, s'est rendu, par capitulation, au comte Olitz.

Le sultan, très fâché de ces nouvelles pertes, et ne sachant apparemment à qui s'en prendre, a envoyé chercher la tête du hospodar *in partibus* qu'il fit l'année passée. Celui-ci, soit dit en passant, a trouvé la Valachie presque entière entre nos mains.

On me confirme de toutes parts le bien que vous me dites[1] du nouveau roi de Suède : proche parent, proche voisin, il faut espérer que nous vivrons en paix.

Tout se prépare pour vous satisfaire et donner de la besogne au sultan. Le comte Orlof, qui était venu ici pour un moment, est reparti pour Livourne avec son prince Dolgorouky : ils s'embarqueront pour Paros; les troupes y campent, et entre autres un gros détachement du régiment des gardes Préotrajeusky.

On ne saurait ajouter, monsieur, aux sentiments d'estime et d'amitié que j'ai pour vous. CATERINE.

6131. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 12 avril.

Sire, il n'est ni honnête ni respectueux d'écrire à votre neveu le roi de Suède[2] et de lui parler du roi son oncle, sans communiquer au moins à votre majesté la liberté que l'on prend. Je vous ai cité à l'impératrice de Russie comme un auteur grave[3], je vous cite au roi de Suède comme mon protecteur. Quiconque est en France actuellement doit regretter Sans-Souci; nous n'avons que des tracasseries, beaucoup de discorde, peu de gloire, et point d'ar-

[1] Lettre 6111. B.

[2] *Épître au roi de Suède*, tome XIII, page 313. Voyez aussi ci-dessus page 91. B.

[3] Voyez tome XIII, page 311. B.

gent. Cependant le fonds du royaume est très bon, et si bon, qu'après les peines qu'on a prises pour le détériorer, on n'a pu en venir à bout. C'est un malade d'un tempérament excellent, qui a résisté à plus de trente mauvais médecins : votre majesté prouve qu'il n'en faut qu'un bon.

Je ne sais si je me doute de ce que votre majesté fera cette année; mais Dieu, qui m'a refusé le don de prophétie, ne me permet pas de deviner ce que fera l'empereur. Je connais des gens qui, à sa place, pousseraient par-delà Belgrade, et qui s'arrondiraient, attendu qu'en philosophie la figure ronde est la plus parfaite. Mais je crains de dire des sottises trop pointues, et je me borne à me mettre aux pieds de votre majesté du fond de mon tombeau de neige, dans lequel je suis aveugle comme Milton, mais non pas aussi fanatique que lui. Je n'ai nul goût pour un énergumène qui parle toujours du Messie et du diable; moi je parle de mon héros.

6132. A M. LE COMTE [1] D'OSSUN,

AMBASSADEUR EN ESPAGNE.

Ferney, 13 avril.

Monsieur, une longue maladie, effet très naturel de mon âge, m'a privé du plaisir de vous remercier de toutes vos bontés. La retraite de M. le duc de Choiseul n'a pas laissé plus de santé à la ville de

[1] Tel est le titre que donne à l'ambassadeur en Espagne la *Gazette de France* du 19 avril 1830; mais ce personnage est appelé marquis dans les lettres 6053 et 6054. B.

Versoix qu'il voulait bâtir, et à ma colonie, qu'à moi-même. Nous sommes tous très malades; mais j'espère que l'état se portera bien, malgré la prodigieuse quantité de médecins qui se présentent pour le traiter. Il paraît que le roi, qui est meilleur médecin qu'eux, a entrepris sa cure, et qu'il réussira.

6133. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 avril.

Mon cher ange, votre lettre est un vrai poisson d'avril, car elle est datée du 1er, et je ne l'ai reçue que le 14. Il faut qu'elle ait été égarée dans les bureaux de M. Bertin.

Je vous dirai, au sujet de vos remarques sur *Sophonisbe*, comme M. Vigouroux: « Si je meurs, je « les passe; si je vis, à revoir. » Je suis aveugle et très malade, et je ne crois pas qu'il me soit possible de faire encore beaucoup de tragédies. Il faut pourtant vous avouer, avec la sincérité d'un mourant, que je n'ai jamais conçu pourquoi la dernière épée du bon homme Syphax vous déplaisait tant, après que la première épée de Rodrigue ne vous a jamais déplu. Pour moi, je tiens qu'il n'y aurait plus moyen de faire des vers, si des métaphores aussi simples, aussi claires, n'étaient pas permises.

A l'égard des *Pélopides*, il y a plus d'un mois que je ne les ai regardés, et je ne les reverrai qu'en cas que la nature me rende la vue et la vie.

Est-ce l'abbé Grizel qui a fait banqueroute à Lekain? Je le plains infiniment, mais je ne puis le

mettre sur mon testament, attendu que monsieur le contrôleur général d'un côté, et ma colonie de l'autre, m'ont absolument ruiné. S'il a perdu vingt mille francs, j'en ai perdu plus de quatre cent mille, ou du moins ils sont prodigieusement hasardés. La retraite de M. le duc de Choiseul m'a porté le dernier coup, aussi bien qu'à la ville de Versoix qu'il voulait bâtir. Notre petit canton est actuellement dans un état déplorable.

Je vous conjure, mon cher ange, de me mander s'il est vrai que M. le duc de Choiseul ait été accusé de s'entendre avec le parlement de Paris, et de fomenter sa très condamnable désobéissance. Il m'est de la dernière importance de le savoir; et comme il s'agit ici d'un bruit public, et non d'un mystère d'état, madame d'Argental peut fort bien me mander ce que l'on dit, sans se compromettre dans ce qu'elle aura la bonté de m'écrire.

Je vous supplie de ne me pas oublier auprès de M. le duc de Praslin, à qui je serai toujours dévoué. Le roi ne condamne pas les sentiments de la reconnaissance : j'en dois beaucoup à M. le duc de Praslin et à M. le duc de Choiseul, et je dois remplir mon devoir jusqu'à ma mort, en trouvant les parlements très ridicules.

J'ai lu toutes les remontrances et toutes les brochures : elles m'ont affermi dans l'opinion que le roi a raison, et qu'il faut absolument qu'il ait raison.

Je vous demande en grace de vouloir bien dire à M. de Thibouville combien je m'intéresse à sa santé du bord de mon tombeau. Je prie madame d'Ar-

gental de me conserver ses bontés, et de vouloir bien m'écrire sur ce que je lui demande[1].

Donnez-moi votre bénédiction, mes anges : j'en ai grand besoin au milieu des neiges et de la famine qui nous environnent.

6134. A M. DALEMBERT.

27 avril.

Je ne sais pas ce qui arrivera, mon cher ami; mais goûtons toujours le plaisir d'avoir vu chasser les jésuites, et d'avoir vu ensuite casser les assassins. « Et ego in interitu vestro ridebo vos, et subsannabo, » dit la sainte Écriture[2].

J'avais envoyé à la chambre syndicale, avec laquelle je n'ai pas grand commerce, trois volumes d'un livre nouveau qui m'est venu de Hollande, intitulé *Questions sur l'Encyclopédie*, adressés à M. Briasson, pour les remettre à M. le marquis de Condorcet. Je ne sais si M. Briasson m'a rendu ce petit service; cela pouvait passer pourtant pour ma dernière volonté, car j'ai été très malade. Je crois avoir perdu entièrement les yeux, et je serai aveugle jusqu'à ce que je sois mort tout-à-fait.

Je viens de voir ou plutôt de me faire lire, dans le *Journal encyclopédique*, l'épître au roi de Danemark, non pas telle que vous l'avez, mais telle que je l'ai envoyée à ce monarque, avec un petit bout de

[1] La dernière lettre à madame d'Argental est du 7 décembre 1770 (n° 6013); il doit en manquer. B.

[2] *Proverbes*, chap. 1, v. 26. B.

lettre[1] qui accompagnait l'envoi. Cela vient sûrement de Copenhague; le mal est très médiocre.

Pourriez-vous me dire quel est l'auteur d'un éloge de l'abbé Trublet, qui est dans le même *Journal encyclopédique* d'avril? Ce journal-là ne vaut pas le *Dictionnaire encyclopédique*.

Savez-vous qu'on a déjà imprimé quatre tomes du *Dictionnaire* d'Yverdun, où il y a plusieurs articles de M. de Lalande qui paraissent à la lettre *A*? Mon état ne m'a pas permis de les lire.

Voudriez-vous bien avoir la bonté de me mander si on a imprimé à Paris un recueil des ouvrages de M. de Mairan?

Je voulais écrire aujourd'hui à M. de Saint-Lambert, mais je ne sais si ma faiblesse me le permettra.

Adieu, mon très cher philosophe; j'ai bien peur que la philosophie n'ait pas plus beau jeu que l'ancien parlement de Paris. Les adeptes font fort bien de se tenir tranquilles. Vous savez que j'applaudis au choix qu'on a fait de M. l'abbé Arnaud. Si ce n'est pas à moi que l'abbé Delille succède quelque jour, j'applaudirai aussi, car j'aime toujours les vers; on meurt comme on a vécu.

6135. A M. DE LA VERPILIÈRE,

COMMANDANT ET PREVÔT DES MARCHANDS DE LYON.

Ferney, 27 avril.

Monsieur, M. Pasquier[2] aime à peindre les aveugles et les mourants; il destine apparemment mon

[1] La lettre 6062. B.

[2] Peintre de portraits en émail, de l'académie royale. B.

portrait aux Quinze-Vingts. Quoi qu'il en soit, j'ai obéi à vos ordres; je l'ai laissé enjoliver la charpente de mon visage. Son pinceau délicat n'était pas fait pour moi. C'est, je crois, la première fois qu'on a fait une miniature d'une face de soixante et dix-huit ans. Il y a dans le misérable étui une ame pénétrée de tous les sentiments que monsieur et madame de La Verpilière inspirent.

Agréez, monsieur, le respect avec lequel je serai, jusqu'au dernier moment de ma vie, votre très humble et très obéissant serviteur.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

P. S. Après que l'aveugle a eu dicté cette lettre, on lui a dit que c'est madame, et non monsieur, qui lui a fait l'honneur de lui écrire; mais il n'y a rien de gâté.

6136. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 avril.

Il y a long-temps que le vieux malade de Ferney n'a importuné son héros; il a respecté les tracasseries publiques et l'épidémie régnante. Je ne suis pas courtisan, il s'en faut beaucoup; mais j'ai pensé dans ma retraite que le parlement n'avait pas le sens commun; et j'ai toujours dit avec Chicaneau :

> L'esprit de contumace est dans cette famille.
>
> RACINE, *les Plaideurs*, acte II, scène 5.

Je ne connais rien d'égal à la plate folie d'avoir soutenu au roi, opiniâtrément, qu'un pair était *en-*

taché[1], quand le roi le déclarait très net, sur le vu même des pièces du procès. C'était, ce me semble, vouloir entacher le roi lui-même; et toute cette aventure m'a paru celle des Petites-Maisons plutôt que celle d'un parlement.

Franchement, nous sommes une nation d'enfants mutins à qui il faut donner le fouet et des sucreries.

La fermentation est aussi forte dans les provinces qu'à Paris, et ne produira vraisemblablement que des arrêtés qui ne subsisteront pas, et des protestations très inutiles, sans quoi la France serait la fable de l'Europe.

J'avais deux neveux, l'un vient de prendre la place de l'autre dans le parlement de Paris; cela me fait rire: et je ris de tout ceci, parceque je ne crois pas que cette maladie de la nation soit mortelle. Ses symptômes sont des vertiges qu'il faut faire guérir par M. Pomme[2].

Il y a une maladie plus triste, c'est celle que M. l'abbé Terray ne peut guérir; elle m'a rendu paralytique. J'avais établi une colonie assez considérable dans mon hameau, et on commençait à prendre mon hameau pour une petite ville; il y avait des manufactures sous la protection de M. de Choiseul; tout cela est presque détruit en un jour. Les petits pâtissent du malheur des grands, et quelquefois même de leur bonheur. Je ne pourrai plus donner de pension aux conseillers du parlement[3], comme j'avais

[1] Voyez ma note, tome XLVI, page 486. B.
[2] A qui est adressée la lettre 6170. B.
[3] Voltaire fesait à son petit-neveu d'Hornoy une pension. B.

l'insolence de faire. Pour le roi, il ne me donne point de pension, et je l'en quitte.

Si j'osais, je penserais comme mon héros, et je dirais qu'une statue vaut mieux qu'une pension. Mais à mon âge, et dans l'état où je suis, cela me paraît un peu frivole.

Mon tendre et respectueux attachement pour vous vous paraîtra peut-être un peu frivole aussi; mais agréez les sentiments d'un cœur qui est à vous depuis cinquante années.

A propos, on m'a envoyé la réponse au mémoire des états de Bourgogne. Les accusations me paraissent absurdes. Le duc de Sulli avait bien raison de dire que si la sagesse venait au monde, elle ne se logerait jamais dans une compagnie.

6137. A CATHERINE II.

A Ferney, 30 avril.

Madame, j'envoie à votre majesté impériale, selon ses ordres, l'*Épître au roi de Danemark*[1]. Il me paraît qu'elle ne vaut pas celle que j'ai adressée à l'héroïne du Nord. Il semble que j'aie proportionné mon peu de force à la grandeur du sujet. Car, bien que le roi de Danemark fasse aussi le bonheur de ses peuples, bien qu'il ait tiré des coups de canon contre les pirates d'Alger, il n'a point humilié l'orgueil ottoman, il n'a point triomphé de Moustapha; il n'a pas encore joint le goût des lettres à la gloire des conquêtes.

[1] Voyez tome XIII page 290. B.

A l'égard des Welches, qui sont à l'occident de l'Allemagne, et vis-à-vis l'Angleterre, ils ne font actuellement nulle conquête depuis qu'ils ont perdu la fertile contrée du Canada; ils font toujours beaucoup de livres, sans qu'il y en ait un seul de bon; ils ont de mauvaise musique, et point d'argent. Les parlements du royaume, qui se croyaient le parlement d'Angleterre, à cause de l'équivoque du nom [1], bataillent contre le gouvernement à coups de brochures; les théâtres retentissent de mauvaises pièces qu'on applaudit; et tout cela compose le premier peuple de l'univers, la première cour de l'univers, les premiers singes de l'univers. Ils ont une guerre civile par écrit, qui ne ressemble pas mal à la guerre civile des rats et des grenouilles.

Je ne sais si le chevalier de Tott [2] sera le premier canonnier de l'univers; mais je me flatte que le trône ottoman, pour lequel j'ai très peu d'inclination, ne sera pas le premier trône.

J'entends dire dans mes déserts que l'ouverture de la campagne est déjà signalée par une de vos victoires. Je supplie votre majesté impériale de daigner m'instruire si je dois commander ma litière cette année ou l'année prochaine, pour m'aller promener sur le Bosphore.

Ma colonie travaille en attendant, et profite des bontés de votre majesté; elle compte faire partir dans

[1] On peut, ce me semble, conclure de cette phrase, que la pièce intitulée *l'Équivoque*, imprimée tome XLVI, page 534, a été écrite vers le même temps que cette lettre. B.

[2] Il était au service de la Turquie. B.

huit jours trois ou quatre petites caisses de montres, depuis la valeur d'environ huit louis jusqu'à celle de quatre-vingts. Il y en a en diamants, avec votre portrait peint par un excellent peintre; toutes les montres sont bonnes et bien réglées. On a travaillé avec le zèle qu'on doit avoir quand il faut vous servir; tous les prix sont d'un grand tiers meilleur marché qu'en Angleterre, et cependant rien n'est épargné.

Nous souhaitons tous bien ardemment, dans mon canton, que toutes les heures de ces montres vous soient favorables, et que Moustapha passe toujours de mauvais quarts d'heure.

Que l'héroïne du Nord daigne toujours agréer le profond respect et la reconnaissance du vieux malade du mont Jura.

6138. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 1er mai.

J'ai eu le plaisir de recevoir deux de vos lettres. L'apparition que le roi de Suède a faite chez nous m'a empêché de vous répondre plus tôt.

J'avais donc deviné que ce beau *Testament*[1] n'était pas de vous. On vous a fait le même honneur qu'au cardinal de Richelieu, au cardinal Albéroni, au maréchal de Belle-Isle, etc., de tester en votre nom. Je disais à quelqu'un qui me parlait de ce *Testament* que c'était une œuvre de ténèbres; que l'on n'y reconnaissait ni votre style, ni les bienséances que vous savez si supérieurement observer en écrivant pour le public: cependant bien du monde, qui n'a pas le tact assez fin, s'y est trompé; et je crois qu'il ne serait pas mal de le désabuser.

[1] Voyez tome XXXI, page 401; et les lettres 6117 et 6125. B.

J'ai donc vu ce roi de Suède, qui est un prince très instruit, d'une douceur charmante, et très aimable dans la société. Il aura été charmé, sans doute, de recevoir vos vers[1]; et j'ai vu avec plaisir que vous vous souveniez encore de moi. Le roi de Suède[2] nous a parlé beaucoup des nouveaux arrangements qu'on prenait en France, de la réforme de l'ancien parlement, et de la création d'un nouveau. Pour moi, qui trouve assez de matières à m'occuper chez moi, je n'envisage qu'en gros ce qui se fait ailleurs. Je ne puis juger des opérations étrangères qu'avec circonspection, parcequ'il faudrait plus approfondir les matières que je ne le puis, pour en décider.

On dit que le chancelier [3] est un homme de génie et d'un mérite distingué: d'où je conclus qu'il aura pris les mesures les plus justes dans la situation actuelle des choses, pour s'arranger de la manière la plus avantageuse et la plus utile au bien de l'état. Cependant, quoi qu'on fasse en France, les Welches crient, critiquent, se plaignent, et se consolent par quelque chanson maligne, ou quelques épigrammes satiriques. Lorsque le cardinal Mazarin, durant son ministère, fesait quelque innovation, il demandait si à Paris on chantait la *canzonettu*. Si on lui disait que oui, il était content.

Il en est presque de même partout. Peu d'hommes raisonnent, et tous veulent décider.

Nous avons eu ici en peu de temps une foule d'étrangers. Alexis Orlof, à son retour de Pétersbourg, a passé chez nous pour se rendre sur sa flotte à Livourne: il m'a donné une pièce assez curieuse que je vous envoie. Je ne sais comment il se l'est procurée; le contenu en est singulier: peut-être vous amusera-t-elle.

Oh! pour la guerre, M. de Voltaire, il n'en est pas question. Messieurs les encyclopédistes m'ont régénéré. Ils ont tant crié contre ces bourreaux mercenaires qui changent l'Eu-

[1] *Épître au roi de Suède*, tome XIII, page 313. B.

[2] Gustave III; voyez lettre 6111. B.

[3] Maupeou; voyez ma note, tome XXII, page 364. B.

rope en un théâtre de carnage, que je me garderai bien à l'avenir d'encourir leurs censures. Je ne sais si la cour de Vienne les craint autant que je les respecte; mais j'ose croire toutefois qu'elle mesurera ses démarches.

Ce qui paraît souvent en politique le plus vraisemblable l'est le moins. Nous sommes comme des aveugles, nous allons à tâtons; et nous ne sommes pas aussi adroits que les quinze-vingts, qui connaissent, à ne s'y pas tromper, les rues et les carrefours de Paris. Ce qu'on appelle l'art conjectural n'en est pas un, c'est un jeu de hasard où le plus habile peut perdre comme le plus ignorant.

Après le départ du comte Orlof, nous avons eu l'apparition d'un comte autrichien qui, lorsque j'allai me rendre en Moravie chez l'empereur, m'a donné les fêtes les plus galantes. Ces fêtes ont donné lieu aux vers [1] que je vous envoie: elles y sont décrites avec vérité. Je n'ai pas négligé d'y crayonner le caractère du comte Hoditz, qui se trouve peint d'après nature.

Votre impératrice en a donné de plus superbes à mon frère Henri. Je ne crois pas qu'on puisse la surpasser en ce genre: des illuminations durant un chemin de quatre milles d'Allemagne; des feux d'artifice qui surpassent tout ce qui nous est connu, selon les descriptions qu'on m'en a faites; des bals de trois mille personnes, et surtout l'affabilité et les graces que votre souveraine a répandues comme un assaisonnement à toutes ces fêtes, en ont beaucoup relevé l'éclat.

A mon âge, les seules fêtes qui me conviennent sont les bons livres. Vous, qui en êtes le grand fabricateur, vous répandez encore quelque sérénité sur le déclin de mes jours. Vous ne vous devez donc pas étonner que je m'intéresse, autant que je le fais, à la conservation du patriarche de Ferney, auquel soit honneur et gloire par tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. FÉDÉRIC.

[1] *Épître au comte de Hoditz*. B.

6139. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

5 mai.

Ma sœur, vous êtes dénaturée : vous abandonnez votre frère le quinze-vingt[1], comme votre grand'maman abandonne son frère le campagnard. Si je n'étais qu'aveugle et sourd, je prendrais la chose en patience; si, à ces disgraces de la nature, la fortune se contentait d'ajouter la ruine de ma colonie, je me consolerais encore: mais on m'a calomnié, et je ne me console point. Je serai fidèle à votre grand'maman et à monsieur son mari tant que j'aurai un souffle de vie; cela est bien certain.

Je ne crois point du tout leur manquer en détestant des pédants absurdes et sanguinaires. J'ai abhorré, avec l'Europe entière, les assassins du chevalier de La Barre, les assassins de Calas, les assassins de Sirven, les assassins du comte de Lally. Je les trouve, dans la grande affaire dont il s'agit aujourd'hui, tout aussi ridicules que du temps de la Fronde. Ils n'ont fait que du mal, et ils n'ont produit que du mal.

Vous savez probablement que d'ailleurs je n'étais point leur ami. Je suis fidèle à toutes mes passions. Vous haïssez les philosophes, et moi je hais les tyrans bourgeois. Je vous ai pardonné toujours votre fureur contre la philosophie, pardonnez-moi la mienne contre la cohue des enquêtes. J'ai d'ailleurs pour moi le grand Condé, qui disait que la guerre de la Fronde n'était bonne qu'à être chantée en vers burlesques.

[1] Voyez lettre 6083. B.

Je ne sais rien dans mes déserts de ce qui s'est passé derrière les coulisses de ce théâtre de Polichinelle. Je me borne à dire hautement que je regarde le mari de votre grand'maman comme un des hommes les plus respectables de l'Europe, comme mon bienfaiteur, mon protecteur; et que je partage mon encens entre votre grand'maman et lui. J'ai soixante-dix-sept ans, quoi qu'on die; je mets entre vos mains mes dernières volontés, pour la décharge de ma conscience. Je vous prie même avec instance de communiquer ce testament à votre grand'-maman, après quoi je me fais enterrer.

Soyez très sûre, madame, que je mourrai en regrettant de n'avoir pu passer auprès de vous quelques dernières heures de ma vie. Vous savez que vous étiez selon mon cœur, et que je suis le doyen de tous ceux qui vous ont été attachés; je suis même le seul qui vous reste de vos anciens serviteurs; je dois hériter d'eux: je réclame mes droits pour le moment qui me reste.

6140. A CATHERINE II.

A Ferney, 6 mai.

Madame, je me ferai donc porter en litière à Tangarock, puisque le climat est si doux; mais je crois que l'air de votre cour serait beaucoup plus sain pour moi. J'aurai le plaisir de ne mourir ni à la grecque, ni à la romaine. Votre majesté impériale permet que chacun s'embarque pour l'autre monde selon sa fantaisie. On ne me proposera point de billet de confession.

Mais je n'irai point à Nipchou ; ce n'est pas là qu'on rencontre des Chinois de bonne compagnie; ils sont tous occupés dans Pékin à transcrire les vers du roi de la Chine en trente-deux caractères.

Je soupçonne vos chers voisins orientaux d'être fort peu instruits, très vains, et un peu fripons; mais vos autres voisins les Turcs sont plus ignorants et plus vains. On les dit moins fripons, parcequ'ils sont plus riches.

Je crois que vos troupes battraient plus aisément encore les suivants de Confucius que ceux de Mahomet.

Je mets à vos pieds le quatrième et le cinquième tome des *Questions sur l'Encyclopédie ;* je ne puis m'empêcher d'y parler de temps en temps de mon gros Moustapha ; et, tandis que vos braves troupes prennent des villes et chassent les janissaires, je prends la liberté de donner quelques croquignoles à leur maître, en me couvrant de votre égide.

Je suis persuadé que le grand poëte Kien-long n'aurait pas violé le droit des gens dans la personne de votre ministre [1]. On dit que le grand sultan le tient toujours prisonnier, comme s'il l'avait pris à la guerre. J'espère qu'il sera délivré à la première bataille.

Mon étonnement est toujours que les princes et les républiques de la religion de Christ souffrent tranquillement les affronts que leurs ambassadeurs essuient à la Porte ottomane, eux qui sont souvent si pointilleux sur ce qu'on appelle le point d'honneur.

Je fais toujours des vœux pour Ali-Bey; mais je

[1] D'Obreskoff; voyez tome XLVI, pages 457, 517, 607. B.

ne sais pas plus de nouvelles de l'Égypte que n'en savaient les Hébreux, qui en ont raconté tant de merveilleuses choses.

Comme on allait faire le petit paquet des *Questions d'un ignorant sur l'Encyclopédie*, mes colons de Ferney, qui se regardent comme appartenant à votre majesté impériale, sont arrivés avec deux caisses de leurs montres; je les ai trouvées si grosses que je n'ai pas osé les faire partir toutes deux à-la-fois. J'ai mis les *Questions encyclopédiques* dans la caisse qui partira demain par les voitures publiques.

Je l'ai envoyée au bureau des coches de Suisse, avec cette simple adresse:

A sa majesté impériale l'impératrice de Russie.

A ce nom, tout doit respecter la caisse, et il n'y a point de confédéré polonais qui ose y toucher. Votre majesté est trop bonne, trop indulgente, et, en vérité, trop magnifique, de daigner tant dépenser en bagatelles par pure bienfesance, lorsqu'elle dépense si prodigieusement en canons, en vaisseaux, et en victoires.

Il me semble que si vos Tartaro-Chinois de Nipchou avaient du bon sens, ils achèteraient des montres communes qu'ils revendraient ensuite dans tout leur empire avec avantage. Les Genevois ont un comptoir à Kanton, et y gagnent considérablement. Ne pourrait-on pas en établir un sur votre frontière? Ma colonie fournirait des montres d'argent du prix de douze à treize roubles, des montres d'or qui ne passeraient pas trente à quarante roubles; et elle répon-

drait d'en fournir pour deux cent mille roubles par an, s'il était nécessaire.

Mais il paraît que les Chinois sont trop soupçonneux et trop soupçonnables, pour qu'on entame avec eux un grand commerce qui demande de la générosité et de la franchise.

Quoi qu'il en soit, je ne suis que le canal par lequel passent ces envois et ces propositions.

J'admire autant votre grandeur d'ame que je chéris vos succès et vos conquêtes.

Je suis aux pieds de votre majesté impériale avec le plus profond respect et la plus inviolable reconnaissance.

P. S. Je rouvre mon paquet pour dire à votre majesté impériale que je reçois dans l'instant de Paris un livre *in*-4° intitulé *Manifeste de la République confédérée de Pologne, du* 15 *novembre* 1769; la date de l'édition est 1770 [1].

On croirait, à la beauté des caractères, qu'il vient de l'imprimerie royale de Paris : cet ouvrage ne mérite pourtant pas les honneurs du Louvre. Voici ce qui se trouve à la page 5 : « La sublime Porte, notre « bonne voisine et fidèle alliée, excitée par les traités « qui la lient à la république, et par l'intérêt même « qui l'attache à la conservation de nos droits, a pris « les armes en notre faveur; tout nous invite donc « à réunir nos forces pour nous opposer à la chute « de notre sainte religion. »

[1] Il y a une édition ou des exemplaires avec la date de 1771 ; voyez ma note, tome XLVI, page 516. B.

Ne voilà-t-il pas une conclusion bien plaisante? nous avons obtenu, à force d'intrigues, que les mahométans fissent insolemment la guerre la plus injuste; donc nous devons prévenir la chute de la sainte Église catholique, dont tout le monde se moque, mais que personne ne veut détruire, du moins à présent.

Je pense que c'est un bedeau d'une paroisse de Paris qui a écrit cette belle apologie. Votre majesté la connaît sans doute. Elle a fait beaucoup d'impression sur le ministère de France.

On impute à vos troupes, dans cet écrit, pages 240 et 241, des cruautés qui, si elles étaient vraies, seraient capables de soulever tous les esprits.

Ce manifeste se répand dans toute l'Europe. Votre majesté y répondra par des victoires, et par des générosités qui rendent la victoire encore plus respectable.

6141. A MADAME LA COMTESSE DE BOISGELIN.

A Ferney, ce mardi, 7 mai.

Un pauvre malade de soixante et dix-sept ans, devenu presque entièrement aveugle, se sent consolé par l'honneur que madame la comtesse de Boisgelin veut bien lui faire. Ses souffrances, et les remèdes pires que les souffrances, ne lui permettent pas de faire aujourd'hui sa cour à madame la comtesse de Boisgelin : mais si elle veut venir demain vers les six heures souper et coucher à Ferney, et amener M. l'abbé Dupré et M. Caillard, madame Denis lui fera comme elle pourra les honneurs de la chau-

mière, dans un pays barbare où il n'y a ni pain, ni vin, ni viande. Le vieil aveugle présente son très humble respect à madame la comtesse de Boisgelin et à sa compagnie.

6142. A M. DE MAUPEOU,

CHANCELIER DE FRANCE.

A Ferney, 8 mai.

Monseigneur, sera-t-il permis à un vieillard inutile d'oser vous présenter un jeune avocat[1] dont la famille exerce cette fonction honorable depuis plus de deux cents ans dans la Franche-Comté ? Il est un de vos plus grands admirateurs, et très capable de servir utilement.

La cause dont il s'est chargé, et que M. Chéry[2] poursuit au conseil de sa majesté, est digne assurément d'être jugée par vous. Il s'agit de savoir si douze ou quinze mille Francs-Comtois auront le bonheur d'être sujets du roi, ou esclaves des chanoines de Saint-Claude. Ils produisent leurs titres, qui les mettent au rang des autres Français ; les chanoines n'ont pour eux qu'une usurpation clairement démontrée.

Il est à croire, monseigneur, que, parmi les services que vous rendez au roi et à la France en réformant les lois, on comptera l'abolition de la servitude, et que tous les sujets du roi vous devront la jouissance des droits que la nature leur donne. Je respecte trop vos grands travaux pour abuser plus long-

[1] Christin; voyez lettre 6075. B.

[2] Voyez lettre 6077. B.

temps de votre patience. Souffrez que je joigne à mon admiration le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

6143. A M. CHRISTIN.

8 mai.

Voilà, mon cher ami, la lettre que je prends la liberté d'écrire à monsieur le chancelier : cela est un peu hardi de ma part. *Vox clamantis in deserto*[1] n'est pas faite pour être écoutée à la cour, mais l'envie de vous servir me rend un peu insolent. Je vais écrire à M. Marie[2], et même à M. le marquis de Monteynard[3].

> Frontis ad urbanæ descendo præmia.
>
> HOR., lib. I, ep. IX, v. II.

Votre évêque de Saint-Claude veut destituer Nidol, notaire de Longchaumois, pour avoir reçu les protestations des habitants contre les faux actes dont les chanoines se prévalent. Il demande à être reçu notaire royal. Je ne sais, mon cher philosophe, si la chose est possible; je ne me connais point en lettres de chancellerie; vous êtes à portée d'être instruit.

J'ai tout lieu d'espérer que vous aurez d'ailleurs un plein succès, et que vous reviendrez chez vous comme Charles-Quint de son expédition de Tunis, avec dix-huit mille chrétiens dont il avait brisé les fers. Vous n'êtes pas homme à renoncer, par ennui,

[1] Isaïe, XL, 3; Jean, I, 23. B.

[2] Cette lettre manque. B.

[3] Elle manque aussi. B.

à une chose que vous avez entreprise par vertu. Voilà de ces occasions où il faut rester sur la brèche jusqu'au dernier moment. Je vous embrasse bien tendrement.

6144. A M. LE DUC DE LA VRILLIÈRE,

MINISTRE D'ÉTAT.

A Ferney, le 9 mai.

Monseigneur, je dois vous représenter que, par le marché fait au nom du roi avec l'entrepreneur, tous les matériaux et tout ce qui peut servir au port et à la ville de Versoix appartiennent à sa majesté, qui s'est engagée à les payer.

La petite frégate qui a servi à faire les voyages en Savoie, et qui est destinée à porter les sels en Suisse, appartient au roi; elle est ornée de fleurs de lis, et porte pavillon de France.

M. Bourcet me manda même qu'il voulait la réclamer au nom de sa majesté. Les dettes pour lesquelles elle avait été saisie dans un port de Savoie, sur le lac de Genève, ne se montaient qu'à deux mille livres. Je ne balançai pas à la racheter. Je n'insiste point sur le paiement; je m'en rapporte à votre équité, ou à celle du secrétaire d'état dans lequel le département de la ville de Versoix pourra tomber, ou à monsieur le contrôleur-général; et j'attendrai votre commodité et la leur.

Quant au projet de la ville de Versoix, mon intérêt personnel doit céder sans doute à l'intérêt public. Toutes les observations que j'ai eu l'honneur de vous faire, je les ai faites à M. le duc de Choiseul, qui dai-

gna condescendre à toutes mes prières, et approuver toutes mes vues, excepté celle de l'emplacement du port que j'avais proposé à l'embouchure de la rivière, seulement pour épargner les frais.

M. Bourcet, chargé alors de toute l'entreprise, et assurément plus capable que personne de la conduire, connut, par la nature du terrain, qu'il fallait placer le port beaucoup plus haut, quoique cette position coûtât davantage.

On commençait à tracer la ville, et les fondements du port étaient déjà jetés, lorsque environ deux cents *natifs* de Genève, dont quelques uns avaient été assassinés par les *citoyens*, se réfugièrent dans Ferney. Ce sont presque tous d'excellents ouvriers en horlogerie; je les recueillis, je leur bâtis des maisons avec une célérité aussi grande que mon zèle. M. le duc de Choiseul approuva ma conduite. Sa majesté leur permit d'exercer leurs fonctions en toute liberté, sans payer aucun impôt. On promit au village de Ferney tous les priviléges dont la ville de Versoix devait jouir.

J'avançai tout ce qui me restait d'argent à ces nouveaux colons; ils travaillèrent. M. le duc de Choiseul eut même la générosité d'acheter plusieurs de leurs montres. Ils en fournissent actuellement en Espagne, en Italie, en Hollande, en Russie, et font entrer de l'argent dans le royaume. Les choses ont changé depuis; mais j'espère que vous bontés pour moi ne changeront point, et que vous voudrez bien protéger ma colonie comme M. le duc de Choiseul la protégeait. Je lui dois tout. Je serai pénétré jusqu'au dernier

moment de ma vie de la reconnaissance respectueuse que je lui dois, et de l'admiration que la noblesse de son caractère m'a toujours inspirée.

Vous approuvez mes sentiments, monseigneur; vous avez intérêt, plus que personne, que l'on ne soit point ingrat.

Accablé de vieillesse et de maladies, près de finir ma carrière, je vous implore bien moins pour moi que pour les artistes qui se sont habitués à Ferney, et qui sont utiles à l'état, auquel je suis très inutile. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

6145. A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 13 mai.

Madame, je vous prie de lire et de faire lire la copie de la lettre à M. le duc de La Vrillière [1]. Vous y verrez une très petite partie de mes sentiments, et mon principal objet a été de les lui manifester; car assurément je n'insiste point sur ce qu'il m'en a coûté pour retirer le vaisseau amiral d'esclavage.

La colonie que j'avais établie sous la protection de M. le duc de Choiseul, et sous la vôtre, sera bientôt détruite; je serai entièrement ruiné, et je m'en console avec beaucoup d'honnêtes gens. Près de finir ma carrière, je regrette fort peu les vanités de ce monde.

Permettez-moi seulement de vous dire, madame, que mes derniers sentiments seront ceux de la reconnaissance que je vous dois, de mon admiration pour votre caractère comme pour celui de Barmécide, de

[1] Lettre 6144. B.

mon respect et de mon attachement inviolable pour tous deux; c'est ma profession de foi, et rien ne m'en fera changer. Je mourrai aussi fidèle à la foi que je vous ai jurée, qu'à ma juste haine contre des hommes qui m'ont persécuté tant qu'ils ont pu, et qui me persécuteraient encore s'ils étaient les maîtres. Je ne dois pas assurément aimer ceux qui devaient me jouer un mauvais tour au mois de janvier [1], ceux qui versaient le sang de l'innocence, ceux qui portaient la barbarie dans le centre de la politesse; ceux qui, uniquement occupés de leur sotte vanité, laissaient agir leur cruauté sans scrupule, tantôt en immolant Calas sur la roue, tantôt en fesant expirer dans les supplices, après la torture, un jeune gentilhomme [2] qui méritait six mois de Saint-Lazare, et qui aurait mieux valu qu'eux tous. Ils ont bravé l'Europe entière, indignée de cette inhumanité; ils ont traîné dans un tombereau, avec un bâillon dans la bouche, un lieutenant général justement haï, à la vérité, mais dont l'innocence m'est démontrée par les pièces mêmes du procès. Je pourrais produire vingt barbaries pareilles, et les rendre exécrables à la postérité. J'aurais mieux aimé mourir dans le canton de Zug ou chez les Samoïèdes, que de dépendre de tels compatriotes. Il n'a tenu qu'à moi autrefois d'être leur confrère; mais je n'aurais jamais pensé comme eux.

Je vous ouvre, madame, un cœur qui ne sait rien dissimuler, et qui est cent fois plus touché de vos

[1] Voyez lettre 6146, et ma Préface du tome XXII. B.

[2] Le chevalier de La Barre; voyez tome XLII, page 355. B.

bontés qu'ulcéré de leurs injustices atroces et de leur despotisme insupportable.

Je ne me flatte pas, madame, que les circonstances où nous sommes, vous et moi, vous permettent de m'écrire. Il est vrai que si vous me faites dire un mot par votre petite-fille [1], je mourrai plus content; mais si vous gardez le silence, je n'en serai pas moins à vos pieds; je ne vous serai pas moins dévoué avec une reconnaissance aussi vive que respectueuse.

6146. A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

15 mai.

Permettez, madame, que j'ajoute un petit codicille à mon testament, et que je vous explique les étrennes qu'on voulait me donner au mois de janvier dernier.

M. Seguier, après la réception que le public lui avait faite à l'académie française, se mit à voyager. Il vint chez moi, et me dit que plusieurs conseillers du parlement le pressaient de dénoncer l'histoire de ce corps, imprimée, dit-on, il y a deux ans [2]; qu'il ne pourrait s'empêcher à la fin de remplir son ministère; que, s'il ne fesait pas la dénonciation, ces conseillers la feraient eux-mêmes, et que cela pourrait aller très loin.

Je lui répondis, en présence de M. Hennin, résident à Genève, et de ma nièce, que cette affaire ne me regardait point du tout; que je n'avais aucune

[1] Madame du Deffand. B.

[2] Voyez ma Préface du tome XXII. B.

part à cette histoire; que d'ailleurs je la regardais comme très véridique; et que s'il était possible qu'une compagnie eût de la reconnaissance, le parlement devait des remercîments à l'écrivain qui l'avait extrêmement ménagé.

Voilà, madame, ma confession achevée. Si vous me donnez l'absolution, je ne mourrai que dans quinze jours; si vous me la refusez, je mourrai dans quatre; mais si je ne mourais pas en vous adorant, je me croirais plus réprouvé que Belzébuth.

LE VIEIL ERMITE.

6147. A M. CHARDON.

A Ferney, 15 mai.

Monsieur, je ne vous ai point remercié assez tôt de l'honneur de votre souvenir. La raison en est que j'ai été tout près d'aller dans le vaste pays où l'on ne se souvient plus de personne; mais le voyage est différé peut-être de quelques mois. En attendant, je me suis hâté de vous envoyer, par un coche qui va de nos déserts à Lyon, un petit paquet à votre adresse, intitulé *Papiers*. Je me flatte qu'on respectera votre nom, et que le petit paquet arrivera sain et sauf.

Vous avez commencé, monsieur, par gouverner des serpents dans l'île Sainte-Lucie [1]; vous civilisez actuellement des loups-cerviers [2] : je suis persuadé que vous parviendrez à les métamorphoser en hommes.

Je souhaite que vous puissiez changer ainsi vos

[1] Voyez tome LXIV, page 2. B.

[2] Les habitants de l'île de Corse, dont Chardon était intendant. B.

montagnes en terres fertiles, et que vous fassiez ce que les Arabes et les Romains n'ont pu faire.

On dit qu'il y a quelques bons cantons dans votre île, et que vous avez d'excellent gibier, mais que la Corse ne sera jamais une terre à froment. Je m'en rapporte à vous, monsieur; vous y ferez sûrement tout le bien qui peut s'y faire. Je serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie à l'homme supérieur, à l'homme respectable [1] qui vous a mis à la tête de la Corse, et qui est actuellement, malgré lui, dans un plus beau climat.

Vous savez quelles sont nos tracasseries parlementaires : il est vrai qu'on ne s'assassine point comme on fesait autrefois en Corse; mais les haines sont aussi violentes qu'elles peuvent l'être entre des Français qui ont le bonheur d'oublier tout au bout de six mois.

Pour moi, monsieur, je n'oublierai jamais les bontés dont vous m'avez honoré. Tous mes sens se sont affaiblis; mais il n'y aura nulle diminution dans l'attachement et le respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. L'Ermite des Alpes.

6148. A CATHERINE II.

A Ferney, 15 mai.

Madame, il faut vous dire d'abord que j'ai eu l'honneur d'avoir dans mon ermitage madame la princesse Daschkof [2]. Dès qu'elle est entrée dans le salon, elle

[1] Le duc de Choiseul. B.

[2] Voltaire en reparle dans la lettre 6168. B.

a reconnu votre portrait en *mezzo-tinto*, fait à la navette sur un satin, entouré d'une guirlande de fleurs. Votre majesté impériale l'a dû recevoir du sieur Lasalle; c'est un chef-d'œuvre des arts que l'on exerce dans la ville de Lyon, et qu'on cultivera bientôt à Pétersbourg, ou dans Andrinople, ou dans Stamboul, si les choses vont du même train.

Il faut qu'il y ait quelque vertu secrète dans votre image; car je vis les yeux de madame la princesse Daschkof fort humides en regardant cette étoffe. Elle me parla quatre heures de suite de votre majesté impériale, et je crus qu'elle ne m'avait parlé que quatre minutes.

Je tiens d'elle le sermon de l'archevêque de Twer, Platon[1], prononcé devant le tombeau de Pierre-le-Grand, le lendemain que votre majesté eut reçu la nouvelle de la destruction entière de la flotte turque par la vôtre. Ce discours, adressé au fondateur de Pétersbourg et de vos flottes, est, à mon gré, un des plus beaux monuments qui soient dans le monde. Je ne crois pas que jamais aucun orateur ait eu un sujet aussi heureux. Le Platon des Grecs n'en traita point de pareil. Je regarde cette cérémonie auguste comme le plus beau jour de votre vie: je dis de votre vie passée, car je compte bien que vous en aurez de plus beaux encore.

Puisque vous avez déjà un Platon à Pétersbourg, j'espère que MM. les comtes Orlof vont former des Miltiades et des Thémistocles en Grèce.

J'ai l'honneur, madame, d'envoyer à votre majesté

[1] Voltaire en parle tome XXV, pages 3 et 4; XXIX, 56. B.

impériale la traduction d'un sermon lithuanien[1], en échange de votre sermon platonicien : c'est une réponse modeste aux mensonges un peu grossiers et ridicules que les confédérés de Pologne ont fait imprimer à Paris.

C'est un grand bonheur d'avoir des ennemis qui ne savent pas mentir avec esprit. Ces pauvres gens ont dit dans leur manifeste que vos troupes n'osaient regarder les Turcs en face. Ils ont raison, elles n'ont presque jamais vu que leur dos.

Je ne sais pas quel sermon les Autrichiens vont prêcher en Hongrie. C'est peut-être la paix, c'est peut-être une croisade. On nous conte que le sultan Ali-Bey est demeuré court dans un de ses sermons en Syrie, et qu'il a presque perdu la parole. Je n'en crois rien : vous le rendrez plus éloquent que jamais. Moustapha sera prêché à droite et à gauche; il finira par se confesser à l'évêque Platon, et par avouer qu'il est un gros cochon qui a grommelé contre mon auguste héroïne fort mal à propos. J'ai toujours l'honneur de haïr son croissant autant que j'ai d'attachement, de respect, et de reconnaissance, pour la brillante étoile du Nord. LE VIEIL ERMITE DE FERNEY.

6149. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

20 mai.

Si mon héros ne peut deviner comment cette pétaudière se terminera, il n'y a pas d'apparence qu'un vieil aveugle entrevoie ce que le vice-roi d'Aquitaine

[1] Voyez le *Sermon* du papa Nicolas Charisteschi, t. XLVI, p. 516. B.

ne voit point. Je juge seulement, à vue de pays, que notre nation a été toujours légère, quelquefois très cruelle; qu'elle n'a jamais su se gouverner par elle-même, et qu'elle n'est pas trop digne d'être libre. J'ajouterai encore que j'aimerais mieux, malgré mon goût extrême pour la liberté, vivre sous la patte d'un lion, que d'être continuellement exposé aux dents d'un millier de rats mes confrères.

On m'envoie une seconde édition beaucoup plus ample de la brochure des *Peuples aux parlements*[1]. Monseigneur voudra bien que je lui en fasse part. Elle produit quelque effet dans la province; ce n'est pas une raison pour qu'elle réussisse à Paris : cependant tous les faits en sont vrais.

Je sais très bon gré à l'auteur d'avoir donné hardiment tant d'éloges à M. le duc de Choiseul; il a les plus grandes obligations à ce ministre.

M. le duc de Choiseul a favorisé sa colonie, a fait donner des priviléges étonnants à sa petite terre; il lui a accordé sur-le-champ toutes les graces que ce solitaire lui a demandées pour les autres : places, argent, priviléges, rien ne lui a coûté; et la dernière grace qu'il a signée a été une patente de brigadier pour un des neveux[2] du solitaire. Il serait donc le plus ingrat et le plus indigne de tous les hommes, s'il n'avait pas une reconnaissance proportionnée à tant de bienfaits. Malheur à celui qui le condamnerait d'avoir rempli son devoir! Ce ne sera pas certainement mon héros

[1] Tome XLVI, page 522. B.

[2] Marchand de La Houlière; voyez tome LIV, pages 540, 555; et LX, 105. B.

qui conseillera l'ingratitude. Un brave chevalier peut être d'un parti différent d'un autre brave chevalier; mais tous deux doivent se rendre justice. Je me trouve comme Atticus entre César et Pompée. Le solitaire n'a écouté que son cœur: il est intimement persuadé que l'ancien parlement de Paris avait autant de tort que du temps de la Fronde; il ne peut d'ailleurs aimer ni les meurtres des Calas, ni ceux du pauvre Lally, ni ceux du chevalier de La Barre. Les jurisconsultes de l'Europe, et surtout le célèbre marquis Beccaria, n'ont jamais qualifié ces jugements que d'assassinats.

Le solitaire a dans le nouveau parlement un neveu, doyen des conseillers-clercs[1], qui pense entièrement comme lui.

Le solitaire se flatte que monsieur le chancelier, qui jusqu'à présent a très approuvé ses sentiments et sa conduite, trouvera très bon qu'en rendant gloire à la vérité, il rende aussi ce qu'il doit à M. le duc de Choiseul.

Le solitaire regarde les nouveaux établissements faits par monsieur le chancelier comme le plus grand service qu'on pouvait rendre à la France. Il n'a été que trop témoin des malheurs attachés au trop d'étendue qu'avait le ressort du parlement de Paris[2]. Il trouve que les princes et les pairs auront bien plus d'influence sur le nouveau parlement, qui sera moins nombreux. Il croit que tous les seigneurs hauts-justiciers doivent rendre grace à monsieur le chancelier des droits qu'il leur donne. Il pense que le chef de la

[1] Mignot; voyez tome XLVII, page 31. B.
[2] Voyez tome LXIV, page 238. B.

justice est presque le seul qui ait eu une éloquence absolument opposée au pédantisme, et il est rempli d'estime pour lui, sans rien savoir et sans vouloir rien savoir des intérêts particuliers qui ont pu diviser la cour.

Le solitaire supplie même monseigneur le maréchal de Richelieu de vouloir bien, dans l'occasion, faire valoir auprès de monsieur le chancelier la naïveté, le désintéressement qu'on expose dans cette lettre, et dont on ne peut pas douter. Monsieur le chancelier a eu la bonté de lui écrire.

Il arrive quelquefois, dans de pareilles occasions, qu'on déplaît aux deux partis; mais, à la longue, la franchise et la pureté des sentiments réussissent toujours.

J'ose penser aussi qu'à la longue le nouveau système réussira, parceque c'est le bien de la France.

Ce qui alarme le plus les provinces, c'est la crainte des nouveaux impôts, c'est la douleur de voir qu'après neuf ans de paix les finances du royaume soient dans un état si déplorable, tandis qu'une trentaine de financiers, qui ont fait des fortunes immenses, insultent par leur faste à la misère publique.

J'ai dit à mon héros tout ce que j'avais sur le cœur; j'ajoute très sérieusement que mon plus grand chagrin est de mourir sans avoir la consolation de lui faire encore une fois ma cour; mais les circonstances présentes ne me le permettent pas, et mon triste état me prive absolument de ce que j'ambitionnais le plus.

Je suis très aise que vous ayez rendu vos bonnes

graces à un homme[1] qui était en effet très affligé de les avoir perdues, et qui sentait toutes les obligations qu'il vous avait. J'ai été quelquefois fâché contre lui d'avoir mis dans mes pièces des vers que je ne voudrais pas avoir faits; mais dans l'amitié il faut se pardonner ces petits griefs. Ce serait un grand malheur de se brouiller avec ses amis pour des vers ou pour de la prose.

Voilà trop de prose; je vous en demande bien pardon. Agréez mon très tendre respect, et tous les sentiments qui m'attachent inviolablement à vous tant que je respirerai.

6150. A CATHERINE II.

25 mai.

Madame, j'ai actuellement dans mon ermitage un de vos sujets de votre royaume de Cazan: c'est M. Polianski. Je n'ai jamais vu tant de politesse, de circonspection, et de reconnaissance pour les bontés de votre majesté impériale: on dit qu'Attila était originaire de Cazan; si la chose est vraie, il se peut fort bien que le fléau de Dieu ait été un aimable homme; je n'en doute pas même, puisque Honoria, la sœur d'un sot empereur, Valentinien III, devint amoureuse de lui, et voulut à toute force l'épouser.

La cour du roi d'Espagne admire la générosité de M. le comte Alexis Orlof, et la reconnaissance du bacha. Pour la cour de Versailles, elle n'est occupée que des tracasseries des cours de justice[2].

[1] Le comte d'Argental. B.

[2] Les affaires des parlements. B.

Pendant que ces pauvretés welches amusent sérieusement l'oisiveté de toute la France, peut-être dans ce moment votre flotte détruit celle des Turcs, peut-être vos troupes ont-elles passé le Danube.

On dit cependant que votre majesté impériale, à qui le Turc a déjà rendu M. Obreskof[1], est en train d'écouter des propositions de paix; pour moi, je crois qu'elle n'est en train que de vaincre.

Je me mets à ses pieds avec le plus profond respect et la plus tendre reconnaissance.

LE VIEIL ERMITE DE FERNEY.

6151. DE CATHERINE II.

Ce 20-31 mai.

Monsieur, les puissances du Nord vous ont sans doute beaucoup d'obligation pour les belles épîtres[2] que vous leur avez adressées; je trouve la mienne admirable; chacun de mes jeunes confrères, j'en suis sûre, en dira autant de la sienne. Je suis très fâchée de ne pouvoir vous donner en revanche que de la mauvaise prose. De ma vie je n'ai su faire ni vers ni musique, mais je ne suis point privée du sentiment qui fait admirer les productions du génie.

La description que vous me faites[3] du premier peuple de l'univers ne donnera d'envie à aucun autre sur l'état présent des Welches. Ils crient beaucoup en ce moment, sans, ce me semble, savoir pourquoi: on dit que c'est la mode, et qu'à Paris elle tient souvent lieu de raison. On veut un parlement, on en a un; la cour a exilé les membres qui composaient l'an-

[1] Ministre de Russie auprès de la Porte, et qui avait été enfermé aux Sept-Tours en 1768; voyez tome XLVI, page 457. B.

[2] *Épître au roi de Danemark*, tome XIII, page 290; *Épître au roi de Suède*, id., 313; *Épître à l'impératrice de Russie*, id., 308. B.

[3] Dans l'*Épître au roi de Danemark*. B.

cien, et personne ne dispute au roi le pouvoir d'exiler ceux qui ont encouru sa disgrace.

Ces membres, il faut l'avouer, étaient devenus tracassiers, et rendaient l'état anarchique. Il paraît que tout le bruit qu'on a fait ne mène à rien, et qu'il y a beaucoup plus de grands mots que de principes fondés sur des autorités dans tous les écrits du parti opposé à la cour. Il est vrai aussi qu'il est difficile de juger de l'état des choses à la distance d'où je les vois.

Apparemment que les Turcs ne font pas grand fond sur les canons du sieur Tott, puisqu'ils ont enfin relâché mon résident, lequel, si on en peut croire les discours du ministre de la Porte, doit se trouver à présent sur le territoire autrichien.

Y a-t-il un exemple dans l'histoire que les Turcs aient relâché, au milieu de la guerre, le ministre d'une puissance qu'ils avaient offensée par une telle enfreinte du droit des gens? On croirait que le comte de Romanzof et le comte Orlof leur ont appris à vivre.

Voilà un pas vers la paix, mais elle n'est pas faite pour cela. L'ouverture de la campagne nous a été très favorable, comme on vous l'a dit, monsieur. Le général-major Weismann a passé le Danube à deux reprises: la première avec sept cents, la seconde avec deux mille hommes. Il a défait un corps de six mille Turcs, s'est emparé d'Isacki, où il a brûlé les magasins ennemis, le pont que l'on commençait à construire, les frégates, les galères, et les bateaux qu'il n'a pu emmener avec lui: il a fait un grand butin et beaucoup de prisonniers, outre cinquante-un canons de bronze, dont il a encloué la moitié. Il est revenu sur cette rive-ci sans que personne l'en empêchât, quoique le vizir, avec soixante mille hommes, ne fût qu'à six heures de chemin d'Isacki.

Si la paix ne se fait pas cette année, vous pouvez commander votre litière. N'oubliez pas, monsieur, d'y faire mettre une pendule de votre fabrique de Ferney; nous la placerons dans Sainte-Sophie, et elle fournira aux futurs antiquaires le sujet de quelques savantes dissertations. CATERINE.

6152. A M. L'ABBÉ ARNAUD.

A Ferney, 1er juin.

Il y avait long-temps, monsieur, que nous étions confrères. Nous avions souvent pensé de même dans la *Gazette étrangère*[1], et je pense absolument comme vous sur tout ce que vous dites des langues dans votre discours[2] aussi utile que sage et éloquent.

Il est très vrai que notre langue s'est formée très tard, et que cet édifice n'est bâti qu'avec des débris. Voilà pourquoi Racine et Boileau, qui ont fait un palais régulier, sont des hommes admirables : aussi on fait à présent en Angleterre une nouvelle édition magnifique de Boileau, et on n'en fera jamais de Bourdaloue ni de Massillon. Soyez très sûr que si on parle aujourd'hui français à Moscou et à Copenhague, ce n'est pas à Pascal même qu'on en a l'obligation.

Notre droguet ne vaut pas le velours d'Athènes, mais on l'a si bien brodé qu'il est à la mode dans toute l'Europe. Vous savez que tous les gens de lettres apprennent aujourd'hui l'anglais, langue plus irrégulière que la nôtre, beaucoup plus dure et plus difficile à prononcer; et ce n'est que depuis Pope qu'on apprend l'anglais.

Dieu me garde de n'être que le cousin du meilleur de mes frères, dont j'ambitionne l'estime et l'amitié plus que le titre de cousin du roi ! Je vous donnerai

[1] C'est-à-dire la *Gazette littéraire*, à laquelle Voltaire donna des articles; voyez tome XLI, page 423. B.

[2] Pour sa réception à l'académie française le 13 mai. B.

du respect dans cette première lettre; mais si les maux qui m'accablent me permettent encore de vous écrire, je bannirai les cérémonies qui ne conviennent pas aux philosophes.

6153. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

1er juin.

Vous avez brûlé, madame, tout ce qu'on a écrit sur les parlements. Eh bien ! brûlez donc encore cette troisième édition d'un écrit composé à Lyon; mais ne brûlez pas la page 7, qui contient les justes éloges du mari de votre grand'maman[1]. Vous devriez bien, si vous avez de l'amitié pour moi, envoyer cette page 7 à madame Barmécide.

Je vous répète que je ne serai jamais ingrat, mais que je n'oublierai jamais le chevalier de La Barre et mon ami, le fils du président d'Étallonde, qui fut condamné au supplice des parricides pour une très légère faute de jeunesse. Il se déroba par la fuite à cette boucherie de cannibales; je le recommandai au roi de Prusse, qui lui a donné, en dernier lieu, une compagnie de cavalerie.

A peine se souvient-on dans Paris de cette horreur abominable. La légèreté française danse sur le tombeau des malheureux. Pour moi, je n'ai jamais mis ma légèreté à oublier ce qui fait frémir la nature. Je déteste les barbares, et j'aime mes bienfaiteurs.

Vous aimez les Anglais; n'ayez donc point d'indif-

[1] Voyez, tome XLVI, pages 526-27, *Les Peuples aux parlements*. B.

férence pour un homme qui est tout aussi Anglais qu'eux. Songez d'ailleurs que je vis dans un désert où je veux mourir, à moins que je n'aille mourir en Suisse. Songez que je ne dis jamais que ce que je pense, et qu'il y a soixante ans que je fais ce métier. Songez qu'ayant fondé une colonie dans ma Sibérie, je dois approuver infiniment la grace que fait le roi à tous les seigneurs des terres, de payer les frais de leurs justices.

Je sais bien, encore une fois, qu'à Paris on ne fait pas la moindre attention à ce qui peut faire le bonheur des provinces; je sais qu'on ne s'occupe que de souper, et de dire son avis au hasard sur les nouvelles du jour. Il faut d'autres occupations à un homme moitié cultivateur et moitié philosophe. Je me suis ruiné à faire du bien, je ne demande aucune grace à personne, et je ne veux rien de personne. Si jamais je vais à Paris pour une opération qu'on dit qu'il faut faire à mes yeux, et qui ne réussira pas, ce sera beaucoup plus pour avoir la consolation de m'entretenir avec vous, que pour recouvrer la vue et pour prolonger ma vie.

Un hasard assez heureux m'amena en France il y a près de vingt ans. Je ne devrais pas y être, parceque je ne pense pas à la française; mais quand je serais autre, comptez, madame, que je vous serai attaché jusqu'à mon dernier moment, avec des sentiments aussi inaltérables que ma façon de penser.

6154. A M. FABRY.

2 juin.

Monsieur, notre fontaine, le village et moi, nous vous avons beaucoup d'obligation. J'allai ces jours passés me promener en robe-de-chambre à Versoix. Je vis les vignes qui repoussaient, et qui disaient que ce n'était pas la peine de les avoir arrachées.

Je vis la frégate royale, que je n'avais jamais vue; elle est réellement aussi belle qu'elle sera inutile. Je souhaite au pays de belles et promptes moissons, avec la fin de toutes les peines que cette malheureuse année vous donne. Il est difficile de faire le bien, et cela n'est pas plus aisé à Ferney qu'ailleurs.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

6155. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 3 juin.

La lettre de mon héros m'a donné un tremblement de nerfs qui m'aurait rendu paralytique, si je n'avais pas, le moment d'après, reçu une lettre de monsieur le chancelier, qui a remis mes nerfs à leur ton, et rétabli l'équilibre des liqueurs. Il est très content; il a seulement changé deux mots, et fait réimprimer la chose[1]. On en a fait quatre éditions dans les provinces. C'est la voix de Jean prêchant dans le désert[2], et que les échos répètent.

Mon héros sait que quand César releva les sta-

[1] L'opuscule intitulé *Les Peuples aux parlements*; voyez cette pièce, tome XLVI, page 522. B.

[2] Voyez ci-dessus, page 145. B.

tues de Pompée, on lui dit : Tu assures les tiennes. Ainsi mon héros, dans son cœur, trouvera très bon qu'on montre de la reconnaissance pour un homme qu'on appelle en France disgracié, et qu'on relève ses statues, pourvu qu'elles n'écrasent personne.

J'avoue que je suis une espèce de don Quichotte qui se fait des passions pour s'exercer. J'ai pris parti pour Catherine II, l'étoile du Nord, contre Moustapha, le cochon du croissant. J'ai pris parti contre nosseigneurs, sans aucun motif que mon équité et ma juste haine envers les assassins du chevalier de La Barre et du jeune d'Étallonde, mon ami, sans imaginer seulement qu'il y eût un homme qui dût m'en savoir gré.

J'ai, dans toutes mes passions, détesté le vice de l'ingratitude; et si j'avais obligation au diable, je dirais du bien de ses cornes.

Comme je n'ai pas long-temps à ramper sur ce globe, je me suis mis à être plus naïf que jamais : je n'ai écouté que mon cœur; et, si on trouvait mauvais que je suivisse ses leçons, j'irais mourir à Astracan plutôt que de me gêner, dans mes derniers jours, chez les Welches. J'aime passionnément à dire des vérités que d'autres n'osent pas dire, et à remplir des devoirs que d'autres n'osent pas remplir. Mon ame s'est fortifiée à mesure que mon pauvre corps s'est affaibli.

Heureusement mon caractère a plu à l'homme auquel il aurait pu déplaire. Je me flatte qu'il ne vous rebute pas, et c'est ce que j'ai ambitionné le plus.

Je sens vivement vos bontés. Je ne désespère pas

de faire un jour, si je vis, un petit tour très incognito à Paris ou à Bordeaux, pour vous faire ma cour, vous jurer que je meurs en vous aimant, et m'enfuir au plus vite; mais je crois qu'il faut attendre que j'aie quatre-vingts ans sonnés. Je n'en ai que soixante-dix-huit, je suis encore trop jeune.

J'ai d'ailleurs fondé une colonie que l'homme à qui je dois tout[1] fesait fleurir, et qui me ruine à présent en exigeant ma présence.

Ce que vous daignez me dire sur ma santé et Tronchin me fait cent fois plus de plaisir que votre vespérie ne m'alarme: aussi vous suis-je plus attaché que jamais avec le plus tendre et le plus profond respect, et le plus éloigné de l'ingratitude.

6156. A M. HENNIN.

.... juin.

C'est aujourd'hui lundi[2] que M. Hennin doit avoir M. le duc d'Aiguillon pour son ministre.

Tout le reste est caché dans une nuit profonde.

6157. DE CATHERINE II.

Le 24 mai-4 juin.

Monsieur, si vous vous faites porter en litière à Tangarock, comme votre lettre du 6 de mai me l'annonce, vous ne pourrez éviter Pétersbourg. Je ne sais si l'air de ma cour

[1] Le duc de Choiseul. B.

[2] Puisque cette lettre est de lundi, sa date est du 3 juin; mais la nomination du duc d'Aiguillon au ministère des affaires étrangères est du mercredi 6 juin 1771. Emmanuel-Armand Vignerod-Duplessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, né en 1720, mort en 1788, est celui dont Voltaire a parlé tome XXI, page 332; et XLVI, 486. B.

vous conviendrait, et si huit mois d'hiver vous rendraient la santé. Il est vrai que si vous aimez à être au lit, le froid vous en fournirait un prétexte spécieux, mais vous n'aurez nul besoin de prétexte : vous ne seriez point gêné, je vous assure, et j'ose dire qu'il n'y a guère d'endroits où on le soit moins. A l'égard des billets de confession, nous en ignorons jusqu'au nom. Nous compterions pour un ennui mortel de parler de ces disputes rebattues, et sur lesquelles on prescrit le silence par édit dans d'autres pays. Nous laissons volontiers croire à chacun ce qu'il lui plaît. Tous les Chinois de bonne compagnie planteraient là le roi de la Chine et ses vers pour se rendre à Nipchou, si vous y veniez; et ils ne feraient que leur devoir en rendant hommage au premier lettré de notre siècle.

Le croiriez-vous, monsieur? mes voisins orientaux, tels que vous les décrivez, sont les meilleurs voisins possibles; je l'ai toujours dit, et la guerre présente m'a confirmée dans cette opinion.

J'attends, avec une impatience que je n'ai que pour vos ouvrages, le quatrième et le cinquième tome des *Questions sur l'Encyclopédie*. Je vous en remercie d'avance. Continuez, je vous prie, à m'envoyer vos excellentes productions, et battons Moustapha. Les croquignoles que vous lui donnez [1] devraient le rendre sage; il en est temps.

Je vous ai mandé dans ma précédente [2] qu'il y a apparence que mon résident est relâché. Les princes et les républiques chrétiennes sont eux-mêmes la cause des affronts que leurs ambassadeurs essuient à Constantinople; ils en font trop accroire à ces barbus : se montrer ou intrigants ou rampants n'est pas le moyen de se faire estimer. Voilà la règle à peu près que l'Europe a suivie, et c'est aussi ce qui a gâté ces barbares. Le roi Guillaume d'Angleterre disait qu'*il n'y a point d'honneur à garder avec les Turcs*.

Les Italiens ont traité leurs prisonniers de guerre avec

[1] Lettre 6140. B.
[2] Lettre 6151. B.

dureté, mais ils ont donné l'exemple de la souplesse envers la Porte.

Les nouvelles d'Ali-Bey portent qu'il fait des progrès en Syrie, et qui alarment d'autant plus le sultan qu'il n'a que peu de troupes à lui opposer.

Je connais le manifeste in-4° dont vous me parlez[1]. Le duc de Choiseul, qui n'était pas prévenu en notre faveur, l'avait fait supprimer à cause de son absurdité et des calomnies ridicules qu'il contenait : vous pouvez juger par là du mérite de la pièce. Les cruautés qu'on y reproche à mes troupes sont des mensonges pitoyables. C'est aux Turcs qu'il faut demander des nouvelles de l'humanité des troupes russes pendant cette guerre. La populace même de Constantinople et tout l'empire turc en ont été si affectés, qu'ils attribuent toutes nos victoires à la bénédiction du ciel, obtenue par l'humanité avec laquelle on en a usé avec eux en toute occasion.

D'ailleurs ce n'est pas aux brigands de Pologne à parler sur cette matière; ce sont eux qui commettent tous les jours des férocités épouvantables envers tous ceux qui ne se joignent pas à leur clique pour piller et brûler leur propre pays.

Vous voudrez bien, monsieur, que je vous remercie particulièrement pour le ton d'amitié et d'intérêt qui règne en général dans votre dernière lettre. J'en suis bien reconnaissante et véritablement touchée. Continuez-moi votre amitié, et soyez assuré que la mienne vous est sincèrement acquise.

CATERINE.

6158. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 7 juin.

Je ne sais, mon cher Cicéron, si vous êtes à Rome ou à Tusculum. Il y a des gens qui prétendent que vous êtes à la cour, et que vous avez une charge au-

[1] Lettre 6140. B.

près de M. le comte de Provence[1]. Je vous aimerais mieux dans votre royaume de Canon, dont vous ferez sûrement un lieu d'abondance, de délices, et d'étude.

Je conseille à mon petit-neveu d'Hornoy d'en faire autant chez lui. Quand on a bien cherché le bonheur, on ne le trouve jamais que dans sa propre maison. Je n'ai jamais imaginé qu'il pût être dans la grand'chambre ou dans la grand'salle. Voilà mon autre neveu, le gros abbé, doyen des clercs[2]; il ne s'y attendait pas il y a six mois. J'aime mieux tout simplement l'ancienne méthode des jurés, qui s'est conservée en Angleterre. Ces jurés n'auraient jamais fait rouer Calas, et conclu, comme Riquet[3], à faire brûler sa respectable femme; ils n'auraient pas fait rouer Martin, sur le plus ridicule des indices; le chevalier de La Barre, âgé de dix-neuf ans, et le fils du président d'Étallonde, âgé de dix-sept, n'auraient point eu la langue arrachée par un arrêt, le poing coupé, le corps jeté dans les flammes, pour n'avoir point fait la révérence à une procession de capucins, et pour avoir chanté une mauvaise chanson de grenadiers. Ils n'auraient point traîné à Tyburn un brave général d'armée[4], quoique très brutal, avec un bâillon dans la bouche, et n'auraient point prétendu extorquer à sa famille quatre cent mille francs d'amende, à quoi son bien était fort loin de monter. Je m'étonne

[1] Roi sous le nom de Louis XVIII, de 1814 à 1825. B.

[2] Mignot; voyez tome XLVII, page 31. B.

[3] Procureur général du parlement de Toulouse; voyez tome LXIV, page 276. B.

[4] Lally; voyez tome XXI, pages 317-28. B.

seulement qu'on ne lui fit pas subir, à Paris, la question ordinaire et extraordinaire, pour savoir au juste à quelle minute les Anglais nous avaient chassés de toute l'Inde, où tant de gens s'étaient conduits en fous, et tant d'autres en fripons.

Mon ami, quand des juges n'ont que l'ambition et l'orgueil dans la tête, ils n'ont jamais l'équité et l'humanité dans le cœur. Il y a eu dans l'ancien parlement de Paris de belles ames, des hommes très respectables, pour qui j'ai de la vénération; mais il y a eu des bourreaux insolents. Je n'ai qu'un jour à vivre, et je le passe à dire ce que je pense. Je persiste à croire que l'établissement des six conseils souverains est le salut de la France. Je n'aime le pouvoir arbitraire nulle part, et surtout je le hais dans des juges.

Il faut que le nouveau parlement de Paris prenne bien garde à ce qu'il fera sur l'affaire des Perra de Lyon. Je pense que la Lerouge[1] a été noyée; que c'est son corps qu'on a trouvé dans le Rhône. M. Loyseau ne s'éloigne pas de cet avis, et je crois avec lui que la Lerouge, en cherchant son chat, ou en étant poursuivie dans cette allée sombre par quelque effronté, tomba dans les privés que l'on curait alors, et qui étaient ouverts malgré les réglements de police. Ceux qui laissèrent ces lieux ouverts, étant en contravention, prirent peut-être le parti d'aller jeter le corps dans le Rhône; ce qui est assez commun à Lyon.

Tout le reste de l'accusation contre les Perra et

[1] Voyez tome XXVIII, page 235; et ci-après, lettre 6265. B.

contre les autres accusés me paraît le comble de l'absurdité et de l'horreur. Je trouve d'ailleurs qu'il est contre toute raison, contre toute législation, contre toute humanité, de recommencer un procès criminel contre six personnes déclarées innocentes par trente juges qui les ont examinées pendant neuf mois, et qui ne sont pas des imbéciles.

Il y a deux choses bien réformables en France, notre code criminel et le fatras de nos différentes coutumes.

Que voulez-vous? nous avons été barbares dans tous les arts, jusqu'au temps qui touchait au beau siècle de Louis XIV. Nous le sommes encore en jurisprudence; et une preuve indubitable, c'est la multiplicité de nos commentaires. Si quelqu'un veut se donner la peine de nous refondre, ce sera un Prométhée qui nous apportera le feu céleste.

Pour moi, je ne me mêle que de ma petite colonie, qui m'a ruiné dans mon désert. Monsieur le duc et madame la duchesse de Choiseul la soutenaient par leurs bontés généreuses. Elle est actuellement sur le penchant de sa ruine. J'ai perdu mes protecteurs, j'ai perdu la plus grande partie de mon bien; je vais bientôt perdre la vie, ce qui arrive à tout le monde; mais ce sera en étant fidèle à la vérité et à l'amitié.

Mille respects à madame de Canon [1].

[1] Élie de Beaumont était seigneur de la terre de Canon. Voyez tome LXIII, page 366. B.

6159. A MADAME ***.

A Ferney, ce 12 juin.

Mes yeux ont bien de l'obligation aux vôtres: vous avez senti tout ce qu'ils perdaient quand vous daignâtes passer chez ce pauvre aveugle. Si vous aviez aussi quelque recette pour les oreilles, vous l'auriez très bien placée. Le plaisir de vous entendre vaut celui de vous voir; mais à mon âge il n'y a plus de plaisirs: je suis comme ce pauvre homme qui disait à madame la duchesse de Longueville qu'il avait perdu les joies de ce monde; il ne me reste de moyen, pour revenir au monde, que de venir vous faire ma cour, madame, et à monsieur votre frère; je crois que je serais à Parme, sans l'inquisition, dont l'ombre me fait toujours peur.

J'ai l'honneur d'être sur le mont Jura, comme je le serai sur le Pô, avec bien du respect, votre très humble et très obéissant serviteur. V.

6160. A M. DALEMBERT.

14 juin.

Je ne sais plus, mon très cher philosophe, comment faire pour vous envoyer le quatrième et le cinquième volume de ces *Questions*. Le paquet est tout prêt depuis près d'un mois; mais plus d'une route qui m'était ouverte auparavant m'est aujourd'hui bouchée.

Je persiste toujours dans ma bonne volonté pour les assassins de Calas et du chevalier de La Barre. Quelque chose qu'il arrive, je ne crois pas qu'on

voie de pareils cannibales dans la nature, sans quoi j'irais mourir auprès d'Azof, qu'on dit être un pays fort chaud, et où l'on m'assure qu'on est à l'abri du vent du nord, que je hais presque autant que les assassins en robe.

Vous ne connaissiez pas, sans doute, la comédie de *l'Homme dangereux*[1], lorsque, sur son titre, l'on empêcha qu'on ne la jouât. Si vous l'aviez lue, vous auriez sollicité vivement sa représentation; c'était le plus sûr moyen de dégoûter l'auteur du théâtre. Les trois volumes qu'il a fait imprimer à Genève[2] avec vos louanges, celles de Vernet, et même les miennes, se vendent aujourd'hui publiquement, et encore plus rarement. Ils pourront avoir plus de débit à Paris, attendu qu'il y a environ quatre cents personnes d'outragées; ce qui peut fournir environ huit cents lecteurs. Il est singulier que cet ouvrage soit permis, et que l'*Encyclopédie* soit défendue.

Si vous voyez M. de Schomberg, je vous prie de lui dire combien je lui suis attaché à lui et à ses anciens amis. Mais, pour mes assassins, je leur soutiendrai toujours qu'ils ont tort; et je crois que, dans le fond de son cœur, il sera de mon avis.

J'ai pensé mourir hier : c'est un état qui n'est pas si désagréable qu'on le croit; je souffrais beaucoup moins qu'à l'ordinaire. Portez-vous bien, mon cher

[1] Palissot avait fait imprimer, sous le titre de *l'Homme dangereux*, 1771, in-8°, la comédie qu'on avait défendue sous le titre de *Le Satirique;* voyez tome LXVI, pages 319 et 359. Il la fit imprimer sous ce titre en 1782. B.

[2] Palissot avait, en 1763, fait imprimer à Genève une édition de ses *OEuvres* en trois volumes petit in-12; voyez t. LXI, p. 54-55. B.

ami; la vie est horrible sans la santé; mais lorsqu'à la maladie il se joint une petite pointe de persécution, cet état n'est point plaisant.

Ne m'oubliez pas auprès de M. de Condorcet. Soyez sûr que, tant que je vivrai, ma faculté de penser et de sentir, mon entéléchie sera entièrement à vous.

6161. A M. L'ABBÉ DE CRILLON[1].

14 juin.

« Il est honteux à l'homme de mettre l'humanité « au nombre des vertus; elle est moins son attribut « que son essence; être homme et ne pas être hu- « main, c'est exister contre les lois de la nature.

« Marc-Aurèle, Titus, ces hommes plus grands « que les dieux qu'ils adoraient, fesaient les délices « du monde. »

Voilà des traits, monsieur, qui font voir que vous pensez avec la même grandeur d'ame que le brave Crillon combattait. Je vous ai une double obligation d'avoir fait cet ouvrage, et de m'avoir honoré d'un exemplaire.

Si vous aviez suivi la profession des armes, vous seriez un guerrier très généreux. Vous avez suivi celle du sacerdoce, vous êtes compatissant, indulgent et tolérant. Vous regardez Dieu comme le père de tous les hommes; il y a plus de soixante ans que j'ai

[1] Athanase Berton de Crillon, né à Avignon en 1726, mort le 26 juin 1789, avait envoyé à Voltaire son ouvrage, *De l'Homme moral*, 1771, in-8°. Ce sont les deux premiers alinéa du chapitre III, page 22, qui forment les deux alinéa guillemetés de la lettre de Voltaire. B.

la même foi que vous, mais je ne l'ai jamais trouvée si bien expliquée que dans votre ouvrage.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse et avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6162. A M. THOMAS.

A Ferney, 14 juin.

Je vous aime, monsieur, de tout mon cœur, non seulement parceque vous faites de très beaux vers, mais parceque vous soutenez noblement l'honneur et la liberté des lettres.

L'article *Épopée*[1] vous sera assurément très inutile; vous l'aurez dans quatre mois, si la chambre syndicale est aussi exacte cette fois-ci qu'elle l'a été l'autre: mais souvenez-vous bien que cet article *Épopée* n'est que dans votre génie. L'auteur de cet article s'est bien donné de garde de hasarder aucun précepte; il ne connaît que les exemples. Il a traduit quelques morceaux des poëtes étrangers, et s'en est tenu là, comme de raison, laissant à tout lecteur la liberté de conscience qu'il demande pour lui-même.

Vous avez très bien fait de choisir un héros[2] arrivé de la mer Glaciale. Nous n'en avons guère sur les bateaux de la Seine et de la Loire. Il est vrai que votre héros avait deux natures, il était moitié loup-cervier et moitié homme; mais c'est l'homme que vous chantez.

1 Tome XXIX, page 142. B.
2 Pierre-le-Grand; voyez tome LXII, page 440. B.

Savez-vous ce qui s'est passé, il y a un an, sur son tombeau? L'impératrice de Russie y fit chanter un *Te Deum* en grec, pour la victoire navale dans laquelle toute la flotte turque avait été détruite. Un archimandrite, nommé Platon, aussi éloquent que celui d'Athènes, remercia Pierre-le-Grand de cette victoire, et fit souvenir la Russie qu'avant lui on ne connaissait pas le nom de flotte dans la langue de ses vastes états. Cela vaut bien, monsieur, nos sermons de Saint-Roch et de Saint-Eustache, et même nos itératives remontrances, qui font tant de bruit chez les Welches.

Soyez sûr, monsieur, que personne ne rend plus de justice que moi à votre génie et à vos sentiments, et que j'aime votre façon de penser autant que je hais la bassesse et la charlatanerie.

6163. A M. LEKAIN.

15 juin.

Pressez-vous, mon cher ami; car je suis bien loin d'avoir une démonstration que vous me trouviez en vie au mois de septembre; mais madame Denis vous fera les honneurs de la maison.

Dites, je vous en prie, les choses les plus tendres à monsieur et à madame d'Argental, si vous avez le bonheur de les voir.

6164. A M. ALLAMAND,

MINISTRE A CORZIER, PAYS DE VAUD, EN SUISSE,

PRÉSENTEMENT PROFESSEUR A LAUSANNE [1].

A Ferney, le 17 juin.

Une partie de ce que je desirais, monsieur, est arrivée; je ne voulais que la tolérance; et, pour y parvenir, il fallait mettre dans tout leur ridicule les choses pour lesquelles on ne se tolérait pas.

Je vous assure que, le 30 de mai dernier, Calvin et le jésuite Garasse auraient été bien étonnés s'ils avaient vu une centaine de vos huguenots dans mon village, devenu un lieu de plaisance, faire les honneurs de ce que nous appelons la *fête de Dieu*, élever deux beaux reposoirs, et leurs femmes assister à notre grand'messe pour leur plaisir. Le curé les remercia à son prône, et fit leur éloge.

Voilà ce que n'auraient fait ni le cardinal de Lorraine, ni le cardinal de Guise.

Il est vrai que je ne suis pas encore parvenu à faire distribuer aux pauvres les trésors de Notre-Dame de Lorette, pour avoir du pain ; mais ce temps viendra. On s'apercevra que tant de pierreries sont fort inutiles à une vieille statue de bois pourri : *Dic lapidibus istis ut panes fiant* [2].

Il ne faut plus compter sur la prétendue ville de la Tolérance qu'on voulait bâtir à Versoix. Elle

[1] Allamand est auteur de *l'Anti-Bernier* (voyez ma note, tome XLVI, page 6) et des *Pensées anti-philosophiques*, 1751, in-12. B.

[2] On lit dans Matthieu, IV, 3 : « Dic ut lapides isti panes fiant. B.

n'existera qu'avec la ville de la Diète européanne, dont l'abbé de Saint-Pierre a donné le plan ; mais du moins il y a un village de libre en France, et c'est le mien. Quand je ne serais parvenu qu'à voir rassemblés chez moi, comme des frères, des gens qui se détestaient au nom de Dieu il y a quelques années, je me croirais trop heureux.

Vous m'écrivîtes il y a long-temps, monsieur, que certaines brochures, dont l'Europe est inondée, ne feraient pas plus d'effet que les écrits de Tindal et de Toland; mais ces messieurs ne sont guère connus qu'en Angleterre. Les autres sont lus de toute l'Europe; et je vous réponds que, de la mer Glaciale jusqu'à Venise, il n'y a pas un homme d'état aujourd'hui qui ne pense en philosophe. Il s'est fait dans les esprits une plus grande révolution qu'au seizième siècle. Celle de ce seizième siècle a été turbulente, la nôtre est tranquille. Tout le monde commence à manger paisiblement son pain à l'ombre de son figuier, sans s'informer s'il y a dans le pain autre chose que du pain. Il est triste pour l'espèce humaine que, pour arriver à un but si honnête et si simple, il ait fallu percer dix-sept siècles de sottises et d'horreurs.

Adieu, monsieur; je suis bien fâché que mon domicile, qui s'embellit tous les jours, soit si loin du vôtre; je voudrais que votre Jérusalem fût à deux pas de ma Samarie. Je vous embrasse sans cérémonie du meilleur de mon cœur, avec bien de l'estime et de l'amitié.

Je suis aveugle et mourant; mais les vingt-quatre lettres de l'alphabet sont à peu près remplies.

6165. A M. LE COMTE DE SAINT-PRIEST [1].

A Ferney, 17 juin.

Monseigneur, le triste état de ma santé ne m'a pas permis de remercier plus tôt votre excellence au nom de ma petite colonie et au mien : elle a perdu un grand appui dans M. le duc de Choiseul; mais la protection dont vous voulez bien l'honorer lui tiendra lieu de tout.

Je crois que le sieur Pinel partira bientôt, chargé de quelques montres qu'il a commandées à ces artistes; je crois que voilà la première fois qu'un petit village de France a commercé avec la Turquie, la Russie, la Hollande et l'Espagne.

Cette entreprise singulière commence à être de quelque utilité, et mérite certainement l'attention du gouvernement, auquel d'ailleurs nous n'avons demandé aucun secours : notre colonie ne veut que la liberté de travailler, et de faire venir de l'argent en France; elle a eu jusqu'à présent toutes les facilités possibles, malgré les obstacles qu'elle a trouvés.

Si la première tentative du sieur Pinel réussit en Turquie, il y a lieu d'espérer que mon village des horloges réussira. On a bâti déjà plusieurs maisons assez grandes, de pierres de taille, qui ne sont pas communes dans nos hameaux, et qui ne sont pas même, dit-on, en trop grande quantité dans Stamboul.

[1] François-Emmanuel Guignard, comte de Saint-Priest, né à Grenoble en 1735, mort le 26 février 1821, était, en 1771, ambassadeur à Constantinople. B.

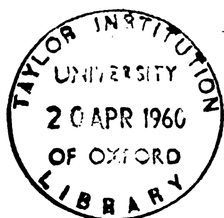
Je regarde ce petit établissement comme un prodige, supposé qu'il dure : je l'ai encouragé par des dépenses immenses pour un particulier, sans y avoir d'autre intérêt que celui de faire le bien de l'état, autant qu'il est en moi. Mon âge ne me permet pas l'espérance de voir de grands progrès; mais les premiers essais sont déjà très heureux : mes colons ont un avantage singulier, celui de travailler à bien meilleur marché qu'à Paris et à Londres, et surtout d'être d'excellents artistes; ils fournissent même en France beaucoup d'horlogers, qui mettent hardiment leurs noms aux ouvrages qui se font chez moi.

La Turquie pourra être un meilleur débouché encore que Paris, lorsque la paix sera faite; car enfin il faudra bien qu'elle se fasse.

Les princes chrétiens ne se sont jamais accordés pour renvoyer les Turcs au-delà du Bosphore; et probablement ils resteront encore long-temps, malgré les armes victorieuses des Russes.

Dans ma solitude, entre les Alpes et le mont Jura, je ne puis amuser votre excellence par des nouvelles que vous avez sans doute de Paris. S'il y avait quelques livres nouveaux imprimés à Genève qui pussent occuper vos moments de loisir, je m'offrirais à être votre commissionnaire, et vous verriez, par mon zèle et par mon exactitude, combien vos ordres me seraient chers.

J'ai l'honneur d'être, etc.



6166. A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 juin.

Madame, quoiqu'on ne m'écrive guère de Babylone, et que j'écrive encore moins, on m'a mandé que vous étiez malade; peut-être n'en est-il rien : mais, dans le doute, vous trouverez bon que je vous dise combien votre santé est précieuse à tous ceux qui ont des yeux, des oreilles, et une ame. Pour des yeux, je ne m'en pique pas; il n'y a plus qu'un degré entre votre petite-fille et moi. Mes oreilles ne sont pas malheureusement à portée de vous entendre; à l'égard de l'ame, c'est autre chose : je crois entendre de loin la vôtre, devant laquelle la mienne est à genoux. Il n'y a point d'ame au monde qui puisse trouver mauvais qu'il y ait des ames sensibles, pleines de la plus respectueuse reconnaissance pour leurs bienfaiteurs.

Soit que votre santé ait été altérée, soit que, vous et le grand-père de votre petite-fille[1], vous conserviez une santé brillante, je compte ne rien faire de mal-à-propos, en vous disant que votre soulier[2] que je conserve me sera toujours le plus précieux de tous les bijoux; que les capucins de mon pays, et les sœurs de la Charité, et tous les gens qui vont à présent pieds nus, vous bénissent; que les horlogers, en émaillant leurs cadrans, et en les ornant de votre nom, vous souhaitent des heures agréables; que les neiges des Alpes et du mont Jura se fondent quand on parle de vous; que tous ceux qui ont été comblés

[1] Madame du Deffand appelait madame de Choiseul sa grand'maman. B.

[2] Voyez tome LXV, page 524. B.

de vos bontés ne s'entretiennent que de leur reconnaissance; que sur les bords de l'Euphrate, comme sur ceux de l'Oronte, tous les bergers vous chantent sur leurs chalumeaux.

Cette églogue, madame, ne pourrait déplaire qu'à ceux qui n'aiment ni Théocrite ni Virgile.

Pour moi, madame, qui les aime passionnément, je vous dirai :

Ante leves ergo pascentur in *æthere* cervi,
Quam nostro illius labatur pectore vultus.
VIRG., ecl. 1, v. 60 et 64.

Vous entendez le latin, madame; vous savez ce que cela veut dire : *Les cerfs iront paître dans l'air avant que j'oublie son visage*. Les savants assurent que cela est fort élégant. Vous me direz, madame, que je n'ai jamais vu votre visage. Je vous demande pardon, je le connais très bien; car j'ai, comme vous savez, votre soulier et vos lettres; et quand on connaît le pied et le style de quelqu'un, il faudrait être bien bouché pour ne pas connaître ses traits parfaitement. Je suis désespéré de ne les pas voir face à face, mais je présume que ce bonheur n'est pas fait pour moi.

Embellissez les bords de l'Oronte, tandis que je vais me faire enterrer vers le lac Léman, en vous présentant à vous, et à tout ce qui vous environne en Syrie, mon profond respect, mon inviolable reconnaissance, mon adoration de latrie, ou du moins d'hyperdulie.

Le vieux radoteur aveugle, entre un lac et une montagne couverte de neige.

6167. A CATHERINE II.

A Ferney, 19 juin.

Madame, sur la nouvelle d'une paix prochaine entre votre majesté impériale et sa hautesse Moustapha, j'ai renoncé à tous mes projets de guerre et de destruction, et je me suis mis à relire votre *Instruction* pour le code de vos lois. Cette lecture m'a fait encore plus d'effet que les premières. Je regarde cet écrit comme le plus beau monument du siècle. Il vous donnera plus de gloire que dix batailles sur les bords du Danube, car enfin c'est votre ouvrage; votre génie l'a conçu, votre belle main l'a écrit; et ce n'est pas votre main qui a tué des Turcs. Je supplie votre majesté, si elle fait la paix, de garder Tangarock, que vous dites être un si beau climat, afin que je puisse m'y aller établir pour y achever ma vie sans voir toujours des neiges comme au mont Jura. Pourvu qu'on soit à l'abri du vent du nord à Tangarock, je suis content.

J'apprends dans ce moment que ma colonie vient de faire partir encore une énorme caisse de montres. J'ai extrêmement grondé ces pauvres artistes; ils ont trop abusé de vos bontés; l'émulation les a fait aller trop loin. Au lieu d'envoyer des montres pour trois ou quatre milliers de roubles tout au plus, comme je le leur avais expressément recommandé, ils en ont envoyé pour environ huit mille: cela est très indiscret. Je ne crois pas que votre majesté ait intention de donner tant de montres aux Turcs, quoiqu'ils les aiment beaucoup; mais voici, madame, ce que vous

pouvez faire. Il y en a de très belles avec votre portrait, et aucune n'est chère. Vous pouvez en prendre pour trois à quatre mille roubles, qui serviront à faire vos présents, composés de montres depuis environ quinze roubles jusqu'à quarante ou cinquante; le reste pourrait être abandonné à vos marchands, qui pourraient y trouver un très grand profit.

Je prends la liberté surtout de vous prier, madame, de ne point faire payer sur-le-champ la somme de trente-neuf mille deux cent trente-huit livres de France à quoi se monte le total des deux envois. Vous devez d'ailleurs faire des dépenses si énormes, qu'il faut absolument mettre un frein à votre générosité. Quand on ferait attendre un an mes colons pour la moitié de ce qu'ils ont fourni, je les tiendrais trop heureux, et je me chargerais bien de leur faire prendre patience.

Au reste, ils m'assurent, et plusieurs connaisseurs m'ont dit, que tous ces ouvrages sont à beaucoup meilleur marché qu'à Genève, et à plus d'un grand tiers au-dessous du prix de Londres et de Paris. On dit même qu'ils seraient vendus à Pétersbourg le double de la facture qu'on trouvera dans les caisses, ce qui est aisé à faire examiner par des hommes intelligents.

Si votre majesté était contente de ces envois et des prix, mes fabricants disent qu'ils exécuteraient tout ce que vous leur feriez commander. Ce serait un détachement de la colonie de Saratof, établi à Ferney en attendant que je le menasse à Tangarock [1]. J'aurais mieux aimé qu'ils vous eussent envoyé quelques ca-

[1] Voyez tome LXV, page 458. B.

rillons pour Sainte-Sophie ou pour la mosquée d'Achmet; mais puisque vous n'avez pas voulu cette fois-ci vous emparer du Bosphore, le grand-turc et son grand-vizir seront trop honorés de recevoir de vous des montres avec votre portrait, et d'apprendre à vous respecter toutes les heures de la journée.

Pour moi, madame, je consacre à votre majesté impériale toutes les heures qui me restent à vivre. Je me mets à vos pieds avec le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable.

LE VIEUX MALADE DU MONT JURA.

6168. A M. MARMONTEL.

21 juin.

Il y a si long-temps, mon très cher confrère, que je vous ai envoyé trois tomes des *Questions sur l'Encyclopédie*, qu'il faut que vous ne les ayez pas reçus. J'en ai encore deux autres à mettre dans votre petite bibliothèque; et comme il est souvent question de vous dans ces volumes [1], j'ai fort à cœur que vous les ayez; mais je ne sais comment m'y prendre.

Je dois vous dire que vous avez dans le Nord une héroïne qui combat pour vous; c'est madame la princesse Daschkof, assez connue par des actions qui passeront à la postérité. Voici comme elle parle de votre chère Sorbonne, dans son *Examen du Voyage de l'abbé Chappe en Sibérie* [2] : « La Sorbonne nous

[1] Dans les quatrième et cinquième volumes des *Questions sur l'Encyclopédie*, Marmontel n'est cité que deux fois, aux articles CRITIQUE (voyez tome XXVIII, page 247) et ÉGLOGUE (voyez t. XXIX, p. 56). B.

[2] Voyez ma note page 27. B.

« est connue par deux anecdotes. La première, lors-
« qu'en l'année 1717, elle s'illustra en présentant
« à Pierre-le-Grand les moyens de soumettre la Russie
« au pape; la seconde, par sa prudente et spirituelle
« condamnation du *Bélisaire* de M. de Marmontel,
« en 1767. Vous pouvez juger, par ces deux traits,
« de la profonde vénération que tout homme qui a
« le sens commun doit avoir pour un corps aussi res-
« pectable, qui plus d'une fois a condamné le pour et
« le contre. »

J'ai eu deux jours cette très étonnante princesse à Ferney; cela ne ressemble point à vos dames de Paris: j'ai cru voir Tomyris qui parle français.

Je vous prie, quand vous verrez quelque premier commis des bureaux, de lui demander pourquoi on parle notre langue à Moscou et à Yassi. Pour moi, je crois qu'on en a plus d'obligation à votre *Bélisaire* et autres ouvrages semblables, qu'à nos lettres de cachet.

Est-il vrai que nous aurons bientôt vos *Incas?* est-ce dans leur patrie qu'il faut chercher le bien-être? Je suis bien sûr que j'y trouverai le plaisir; c'est ce que je trouve rarement dans les livres qui me viennent de France : j'ai grand besoin des vôtres.

Avez-vous vu *la Dunciade* et *l'Homme dangereux*, etc., en trois volumes? Il y a bien de la différence entre chercher la plaisanterie et être plaisant.

Bonsoir, mon très cher confrère; souvenez-vous de moi avec ceux qui s'en souviennent, et aimez toujours un peu votre plus ancien ami. Madame Denis vous fait mille tendres compliments.

6169. A M. L'ABBÉ MIGNOT.

A Ferney, 24 juin.

Du temps de la Fronde, mon cher ami, on criait bien autrement contre les sages attachés à la bonne cause; mais, avec le temps, la guerre de la Fronde fut regardée comme le délire le plus ridicule qui ait jamais tourné les têtes de nos Welches impétueux et frivoles.

Je ne donne pas deux années aux ennemis de la raison et de l'état pour rentrer dans leur bon sens.

Je ne donne pas six mois pour qu'on bénisse monsieur le chancelier de nous avoir délivrés de trois cents procureurs. Il y a vingt-quatre ans que le roi de Prusse en fit autant : cette opération augmenta le nombre des agriculteurs, et diminua le nombre des chenilles.

Vous avez fait une belle œuvre de surérogation, en remettant votre place de juge de la caisse d'amortissement, et je ne crois pas cette caisse bien garnie; mais enfin vous résignez quatre mille livres d'appointement : cela est d'autant plus beau que la faction ne vous en saura aucun gré. Quand les esprits sont échauffés, on aurait beau faire des miracles, les pharisiens n'en crient pas moins *Tolle*[1]*!* mais cela n'a qu'un temps.

Je vois la bataille avec tranquillité, du haut de mes montagnes de neige, et je lève mes vieilles mains au ciel pour la bonne cause. Je suis très persuadé

[1] « Tolle! tolle! crucifige eum! » Jean, XIX, 15. B.

que monsieur le chancelier remportera une victoire complète, et qu'on aimera le vainqueur.

Je suis fâché qu'on laisse courir plusieurs brochures peu dignes de la gravité de la cause, et du respect que l'on doit au général de l'armée. J'en ai vu une qu'on appelle *le Coup de peigne d'un maître perruquier*, dans laquelle on propose de faire mettre à Saint-Lazare tous les anciens conseillers du Châtelet, et de les faire fesser par les frères [1]. Cette plaisanterie un peu grossière ne me paraît pas convenable dans un temps où presque tout le royaume est dans l'effervescence et dans la consternation.

Je serais encore plus fâché qu'on vous proposât, dans le moment présent, des impôts à enregistrer.

J'avoue que je ne conçois pas comment, après neuf années de paix, on a besoin de mettre de nouveaux impôts. Il me semble qu'il y aurait des ressources plus promptes, plus sûres, et moins odieuses; mais il ne m'appartient pas de mettre le nez dans ce sanctuaire, qui est plus rempli d'épines que d'argent comptant.

On parle d'un nouvel arrêté du parlement de Dijon, plus violent que le premier; mais je ne l'ai point vu.

Il faut que je vous dise que j'ai un ami intime à Angoulême : c'est M. le marquis d'Argence, non pas le d'Argens de Provence, qui a fait tant d'ouvrages, mais un brigadier des armées du roi, qui a beaucoup de mérite et beaucoup de crédit dans sa province. Il prétend que le présidial de cette ville ne voulait point

[1] Si Voltaire veut parler des *Réflexions d'un maître perruquier sur les affaires de l'état*, in-12 de vingt-deux pages, il en exagère les termes. B.

enregistrer ; il prétend que je lui ai écrit ces mots : « Le droit est certainement du côté du roi ; sa fermeté « et sa clémence rendront ce droit respectable. » Il prétend qu'il a lu à ces messieurs mes deux petites lignes, et qu'il y a pris son texte pour obtenir l'enregistrement.

Je ne crois point du tout être homme à servir de texte ; je n'ai point cette vanité, mais j'ai beaucoup de bonne volonté.

Nous sommes bien contents, votre sœur et moi, de votre Turquie [1]. Nous ne pensons point du tout que le gouvernement des Moustapha, des Mahomet, et des Orcan, ait le moindre rapport avec notre monarchie gouvernée par les lois, et surtout par les mœurs. Votre conduite n'a certainement pas démenti vos opinions. Notre pauvre d'Hornoy me paraît toujours très affligé [2]. Il est heureux, il est jeune ; le temps change tout.

Nous vous embrassons bien tendrement.

6170. A M. POMME [3].

A Ferney, ce 27 juin.

Madame R.... [4], monsieur, qui habite dans mon désert, et qui est possédée depuis long-temps du même

[1] C'est-à-dire de son *Histoire de l'empire ottoman ;* voyez tome LXIII, page 563. B.

[2] Il avait été exilé (voyez lettre 6095), puis avait été privé de sa place de conseiller au parlement. B.

[3] Médecin mort, il y a peu d'années, dans un âge très avancé, qui a beaucoup écrit sur les maladies vaporeuses. B.

[4] Probablement madame Rilliet, qui épousa le marquis de Florian ; voyez lettre 6280. B.

démon que l'hémorroïsse [1], n'est pas encore guérie par vos délayants; mais ces sortes de démons ne se chassent qu'avec le temps, et je vous tiens toujours pour un très bon exorciste.

Je crois bien que vous rencontrerez dans votre chemin des scribes et des pharisiens qui tâcheront de décrier vos miracles; mais, quoi qu'ils fassent, votre royaume est de ce monde. Pour moi, je suis possédé d'un démon qui me rend les yeux aussi rouges que les fêtes mobiles dans les almanachs, et qui m'ôte presque entièrement la vue; mais je me ferai lire avec grand plaisir tout ce que vous écrirez contre les ennemis de votre doctrine. J'ai de la foi à votre évangile, quoique les gens de mon âge soient difficiles à persuader.

6171. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 29 juin.

Le poëte empereur si puissant, qui domine
Sur les Mantchous et sur la Chine,
Est bien plus avisé que moi.
Si le démon des vers le presse et le lutine,
Des chants que son conseil juge dignes d'un roi
Il restreint sagement la course clandestine
Aux bornes des états qui vivent sous sa loi.
Moi, sans écouter la prudence,
Les esquisses légers de mes faibles crayons,
Je les dépêche tous pour ces heureux cantons
Où le plus bel esprit de France,
Le dieu du goût, le dieu des vers,
Naguère a pris sa résidence.
C'est jeter par extravagance
Une goutte d'eau dans les mers.

Mais cette goutte d'eau rapporte des intérêts usuraires:

[1] Matthieu, IX, 20; Marc, V, 25; Luc, VIII, 43. B.

une lettre de votre part, et un volume de *Questions encyclopédiques*. Si le peuple était instruit de ces échanges littéraires, il dirait que je jette un morceau de lard après un jambon; et, quoique l'expression soit triviale, il aurait raison.

On n'entend guère parler ici du pape: je le crois perpétuellement en conférence avec le cardinal de Bernis, pour convenir du sort de ces bons pères jésuites. En qualité d'associé de l'ordre, j'essuierais une banqueroute de prières, si Rome avait la cruauté de les supprimer. On n'entend pas non plus des nouvelles du Turc; on ne sait à quoi sa hautesse s'occupe; mais je parierais bien que ce n'est pas à grand'-chose. La Porte vient pourtant, après bien des remontrances, de relâcher M. Obrescow[1], ministre de la Russie, détenu contre le droit des gens, dont cette puissance barbare n'a aucune connaissance. C'est un acheminement à la paix qui va se conclure pour le plus grand avantage et la plus grande gloire de votre impératrice.

Je vous félicite du nouveau ministre[2] dont le Très-Chrétien a fait choix. On le dit homme d'esprit: en ce cas, vous trouverez en lui un protecteur déclaré. S'il est tel, il n'aura ni la faiblesse ni l'imbécillité de rendre Avignon au pape. On peut être bon catholique, et néanmoins dépouiller le vicaire de Dieu de ces possessions temporelles qui distraient trop des devoirs spirituels, et qui font souvent risquer le salut.

Quelque fécond que ce siècle soit en philosophes intrépides, actifs, et ardents à répandre des vérités, il ne faut point vous étonner de la superstition dont vous vous plaignez en Suisse: ses racines tiennent à tout l'univers; elle est la fille de la timidité, de la faiblesse, et de l'ignorance. Cette trinité domine aussi impérieusement dans les ames vulgaires qu'une autre trinité dans les écoles de théologie. Quelles contradictions ne s'allient pas dans l'esprit humain! Le vieux prince d'Anhalt-Dessaw, que vous avez vu, ne croyait point

[1] Voyez lettre 6114. B.

[2] Le duc d'Aiguillon; voyez ma note sur la lettre 6156. B.

en Dieu; mais, allant à la chasse, il rebroussait chemin s'il lui arrivait de rencontrer trois vieilles femmes: c'était un mauvais augure. Il n'entreprenait rien un lundi, parceque ce jour était malheureux. Si vous lui en demandiez la raison, il l'ignorait. Vous savez ce qu'on rapporte de Hobbes: incrédule le jour, il ne couchait jamais seul la nuit, de peur des revenants.

Qu'un fripon se propose de tromper les hommes, il ne manquera pas de dupes. L'homme est fait pour l'erreur; elle entre comme d'elle-même dans son esprit; et ce n'est que par des travaux immenses qu'il découvre quelques vérités. Vous, qui en êtes l'apôtre, recevez les hommages du petit coin de mon esprit purifié de la rouille superstitieuse, et *déséborgnez* mes compagnons. Pour les aveugles, il faut les envoyer aux Quinze-Vingts. Éclairez encore ce qui est éclairable: vous semez dans des terres ingrates, mais les siècles futurs feront une riche récolte de ces champs. Le philosophe de Sans-Souci salue l'ermite de Ferney. FÉDÉRIC.

6172. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 juin.

Croyez-moi, madame, si quelque chose dépend de nous, tâchons tous deux de ne point prendre d'humeur. C'est ce que nous pouvons faire de mieux à notre âge, et dans le triste état où nous sommes.

Vous me laissez deviner tout ce que vous pensez; mais pardonnez-moi aussi mes idées. Trouvez bon que je condamne des gens que j'ai toujours condamnés, et qui se sont souillés en cannibales du sang de l'innocent et du faible. Tout mon étonnement est que la nation ait oublié les atrocités de ces barbares. Comme j'ai été un peu persécuté par eux, je suis en droit de les détester; mais il me suffit de leur rendre

justice. Rendez-la-moi, madame, après cinquante années de connaissance ou d'amitié.

J'avais infiniment à cœur que votre grand'maman et son mari fussent persuadés de mes sentiments. Je ne vois pas pourquoi vous ne leur avez pas envoyé cette septième page[1], et il est très triste pour moi qu'elle leur vienne par d'autres.

Votre dernière lettre me laisse dans la persuasion que vous êtes fâchée, et dans la crainte que votre grand'maman ne le soit; mais je vous avertis toutes deux que je m'enveloppe dans mon innocence[2]; je n'ai écouté que les mouvements de mon cœur; n'ayant rien à me reprocher, je ne me justifierai plus. Il y a d'ailleurs tant de sujets de s'affliger, qu'il ne s'en faut pas faire de nouveaux.

Je n'aurai pas la cruauté d'être en colère contre vous. Je vous plains, je vous pardonne, et je vous souhaite tout ce que la nature et la destinée vous refusent aussi bien qu'à moi.

Pardonnez-moi de même l'affliction que je vous témoigne, en faveur de l'attachement qui ne finira qu'avec ma vie, laquelle finira bientôt.

6173. A M. CRAMER.

Je viens d'ouvrir, pour la première fois, le dix-huitième volume[3] de mes prétendues *Œuvres com-*

[1] Voyez ma note, page 162. B.

[2] Horace a dit, livre III, ode XXIX, vers 54-55:

Et mea
Virtute me involvo. B.

[3] C'est en 1771 que parut le dix-huitième volume de l'édition in-4° des Œuvres de Voltaire, et c'est à la page 446 que sont les vers contenus dans

plètes. Si vous m'aviez consulté, je vous aurais prié de me laisser faire un choix, et de ne pas vous ruiner à donner tant d'ouvrages indignes d'être lus. Je vous ai dit plus d'une fois [1] qu'on ne va point à la postérité avec un si prodigieux bagage; vous ne m'avez pas voulu croire. Mais pourquoi ajoutez-vous à mes rapsodies d'autres rapsodies qui ne sont pas de moi? pourquoi, par exemple, imprimez-vous une lettre à un M. de B***, que je n'ai pas l'honneur de connaître? pourquoi m'imputez-vous des vers tels que ceux qui sont à la page 446? J'ai arraché cette feuille, et je vous la renvoie : vous en rougirez.

Vous ne voulez pas me rendre ridicule, et déshonorer votre presse. Y a-t-il un moyen de sauver votre honneur et le mien? ce serait de faire des cartons, et de tâcher de substituer quelque chose de passable aux impertinences barbares qu'on m'attribue.

Si vous saviez combien on méprise tout ce fatras de petits vers de société, vous ne vous donneriez pas la peine honteuse de les recueillir.

Quelle rage et quel intérêt mal entendu! Ne vaut-il pas mieux resserrer un volume que de l'augmenter par des inepties qui le décréditent? On a imprimé à Lausanne, sous mon nom, trente pièces de vers que

la *Réponse à M. D. B.* C'est donc par erreur que jusqu'à présent on a placé à 1768 cette lettre à Cramer. Mais, pour la justification de mes prédécesseurs, je dois dire qu'en 1768, dans le cinquième volume des *Nouveaux Mélanges*, avaient été insérés, page 325, les vers que Voltaire désavoue ici, et qu'il désavoue de nouveau dans une note de son *Dialogue de Pégase et du Vieillard* (tome XIV). Voyez ma note sur la lettre 5616, t. LXV, p. 501-2. B.

[1] Voyez tome LXV, page 128. Il le répéta en 1773, dans le *Dialogue de Pégase et du Vieillard*; voyez les vers 71 et 72 de cette pièce, t. XIV. B.

le cocher de Verthamon[1] désavouerait. On croit, parceque vous êtes mon voisin, que c'est moi qui dirige votre imprimerie, et que je vous fournis ces platitudes ainsi qu'aux libraires de Lausanne. On dit, on imprime que je vous vends mes ouvrages, et vous laissez courir ces calomnies! Vous imprimez tout ce qu'on ramasse et qu'on m'impute. Je ne reconnais là ni votre goût ni votre amitié.

S'il en est encore temps, jetez au feu ces bêtises, indignes de vous et de moi.

6174. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er juillet.

Je n'écris plus; je suis devenu en peu de temps incapable de tout; je suis tombé très lourdement, après avoir fait encore quelques tours de passe-passe.

Mon cher ange est prié de me renvoyer *les Pélopides* de ce jeune homme; car je ne veux plus entendre parler de ces momeries dans un temps où le goût est entièrement perdu à la cour et égaré à la ville. Il ne reste plus rien du dernier siècle; il est enterré, et je m'enterre aussi.

Je remercie infiniment madame d'Argental d'avoir fait parvenir à madame Corbi[2] les imprécations contre les cannibales en robe[3] qui se sont souillés tant de fois du sang innocent, et qu'on a la bêtise de regretter. Il était digne de notre nation de singes de regar-

[1] Voyez la note de M. Ravenel, tome XI, page 8. B.

[2] C'était sans doute une personne de la famille de Corbi, facteur en librairie, dont il est parlé dans la lettre 2190, tome LVI, page 636. B.

[3] L'opuscule intitulé *les Peuples au parlement*, t. XLVI, p. 522. B.

der nos assassins comme nos protecteurs. Nous sommes des mouches qui prenons le parti des araignées.

Je sais bien qu'il y a des torts de tous les côtés; cela ne peut être autrement dans un pays sans principes et sans règles.

On dit que les fortunes des particuliers se sentiront de la confusion générale; il le faut bien, et je m'y attends. Ma colonie sera détruite, mes avances perdues, toutes mes belles illusions évanouies.

Je crois que mon ange a été sollicité de parler à M. de Monteynard en faveur de douze mille braves gens qui sont, je ne sais pourquoi, esclaves de vingt chanoines. On ne sait point à Paris qu'il y a encore des provinces où l'on est fort au-dessous des Cafres et des Hottentots.

Mon cher ange aura sans doute fait sentir à M. de Monteynard tout l'excès d'horreur et de ridicule que douze mille hommes, utiles à l'état, soient esclaves de vingt fainéants, chanoines, remués [1] de moines. M. de Monteynard a trop de raison pour ne pas être révolté d'un si abominable abus.

Que dirai-je d'ailleurs à mes anges, du fond de mes déserts? qu'il y a deux solitaires qui leur sont attachés plus tendrement que jamais, et pour toute leur vie.

[1] Ici *remués* signifie *issus*. Regnard a dit dans son *Légataire*, acte I, scène I:

Remués de germain. B.

6175. A CATHERINE II.

A Ferney, 6 juillet.

Républiques, grands potentats,
Qui craignîtes que Catherine
N'achevât bientôt la ruine
Du plus pesant des Moustaphas;
Vous, qui du moins ne voulez pas
Seconder son ardeur divine,
Je n'irai point dans vos états;
Je ne veux voir que les climats
Honorés par mon héroïne.

Votre majesté impériale doit être bien persuadée que mon projet est de passer l'été à Pétersbourg, avant d'aller jouir des douceurs de l'hiver à Tangarock. Elle daigne me dire, dans sa lettre du 23 mai, que je pourrais avoir bien froid pendant huit mois; mais, madame, avez-vous comme nous cent vingt milles de montagnes de glaces éternelles, sur lesquelles un aigle et un vautour n'oseraient voler? Voilà pourtant ce qui forme la frontière de cette belle Italie; voilà ce que M. le comte de Schowalow a vu, ce que tous vos voyageurs ont vu, et ce qui fait ma perspective vis-à-vis mes fenêtres. Il est vrai que l'éloignement est assez grand pour que le froid en soit diminué; et il faut avouer qu'on mange des petits pois peut-être un peu plus tard auprès de Pétersbourg que dans nos vallées; mais ma passion, madame, augmente tous les jours tellement, que je commence à croire que votre climat est plus beau que celui de Naples.

Je me flatte que votre majesté doit avoir reçu ac-

tuellement les quatrième et cinquième tomes du questionneur [1].

Si je questionnais le chevalier de Boufflers, je lui demanderais comment il a été assez follet pour aller chez ces malheureux confédérés, qui manquent de tout, et surtout de raison, plutôt que d'aller faire sa cour à celle qui va les mettre à la raison.

Je supplie votre majesté de le prendre prisonnier de guerre; il vous amusera beaucoup; rien n'est si singulier que lui, et quelquefois si aimable. Il vous fera des chansons; il vous dessinera; il vous peindra, non pas si bien que mes colons de Ferney vous ont peinte sur leurs montres, mais il vous barbouillera. Le voilà donc, ainsi que M. de Tott, protecteur de Moustapha et de l'*Alcoran*. Pour moi, madame, je suis fidèle à l'église grecque, d'autant plus que vos belles mains tiennent en quelque façon l'encensoir, et qu'on peut vous regarder comme le patriarche de toutes les Russies.

Si votre majesté impériale a une correspondance suivie avec Ali-Beg ou Ali-Bey, j'implore votre protection auprès de lui. J'ai une petite grace à lui demander; c'est de faire rebâtir le temple de Jérusalem, et d'y rappeler tous les Juifs, qui lui paieront un gros tribut, et qui feront de lui un très grand seigneur; il faut qu'il ait toute la Syrie jusqu'à Alep, et que, depuis Alep jusqu'au Danube, tout le reste soit à vous, à moins que vous n'aimiez mieux faire la paix

[1] Les tomes IV et V des *Questions sur l'Encyclopédie*, envoyés le 6 mai; voyez lettre 6140. B.

cette année, pour redevenir législatrice et donner des fêtes.

Le malheureux manifeste des confédérés n'a pas fait grande fortune en France. Tous les gens sensés conviennent que la Pologne sera toujours le plus malheureux pays de l'Europe, tant que l'anarchie y régnera. J'ai un petit démon familier qui m'a dit tout bas à l'oreille qu'en humiliant d'une main l'orgueil ottoman, vous pacifierez la Pologne de l'autre. En vérité, madame, vous voilà la première personne de l'univers, sans contredit; je n'en excepte pas votre voisin Kien-long, tout poëte qu'il est. Comment faites-vous après cela pour n'être pas d'une fierté insupportable? comment daignez-vous descendre à écrire àu n vieux radoteur comme moi?

Vous avez la bonté de me demander à qui on a adressé les caisses de montres : à vous, madame, point d'autre adresse qu'*à sa majesté impériale*, le tout recommandé aux soins de monsieur le gouverneur de Riga et de monsieur le directeur général de vos postes.

Je réitère à votre majesté que je suis très indigné contre mes colons, qui ont abusé de vos bontés, malgré mes déclarations expresses; et je la supplie encore une fois très instamment de les faire attendre tant qu'il lui conviendra, et de ne se point gêner pour eux.

Il est vrai que cette colonie se perfectionne tous les jours; votre nom seul lui porte bonheur. Ces artistes viennent de faire des montres d'un travail admirable. Vous y êtes gravée en or, ce sont des ouvrages parfaits; ils sont destinés, je crois, pour l'Allemagne.

Je ne m'attendais pas que mon village, caché au pied des Alpes, et qui ne contenait qu'environ quarante misérables quand j'y arrivai, travaillerait un jour pour le vaste empire de Russie, et pour celle qui fait la gloire de cet empire.

Je me mets à vos pieds, et je me sens tout glorieux d'exister encore dans le beau siècle que vous avez fait naître.

Que votre majesté impériale agrée plus que le profond respect du très vieux et très passionné Welche du mont Jura.

6176. DE CATHERINE II.

Le 26 juin-7 juillet.

Monsieur, le 14 juin Moustapha reçut une nouvelle croquignole: le prince Dolgorouky, à la tête de son armée, força les lignes de Pérécop, et entra dans la Crimée. Le kan, avec cinquante mille Tartares et sept mille Turcs, la défendait: ils prirent la fuite lorsqu'ils apprirent qu'un autre corps détaché allait les couper; et au départ du courrier, les députés de la forteresse de Pérécop étaient dans notre camp pour régler leur accord. J'attends de moment en moment la nouvelle de la réduction de cette place.

L'amiral Sinevin est parti de Tangarock, et se promène présentement sur la mer d'Azof, peut-être aussi plus loin; je ne puis vous dire au juste, vu que cela dépend du temps, de la mer, et des vents.

Voilà, monsieur, tout ce que j'ai à vous dire pour le présent. Je me recommande à vos prières et à votre amitié.

CATERINE.

6177. A M. DE PEZAI [1].

6178. A M. DALEMBERT.

8 juillet.

Comme je suis quinze-vingt, mon cher philosophe, et que je n'ai pas grand soin de mes papiers, j'ai perdu une lettre de M. de Condorcet, par laquelle il me donnait une adresse pour lui envoyer les quatrième et cinquième volumes des *Questions*. Je vous prie de me rafraîchir la mémoire de cette adresse, car ma mémoire ne vaut pas mieux que mes yeux.

Il est fort à présumer, mon cher ami, que la philosophie sera peu respectée. *Notre royaume n'est pas de ce monde* [2]. Cependant il est sûr qu'on tolérera votre grande *Encyclopédie* comme un objet de commerce et de finances. Messieurs les auteurs seront, dans cette occasion, protégés par messieurs les libraires; et je crois que messieurs les libraires donnent quelque argent à messieurs les commis de la douane des pensées. Nous ne jouons pas un beau rôle. Notre consolation est d'écraser des pédants barbares qui nous ont persécutés. Ils sont plus maltraités que nous, mais c'est la consolation des damnés. Portez-vous bien, et riez du monde entier; c'est le parti le meilleur et le plus honnête.

Je vous embrasse, mon cher ami; mais je ne peux pas rire pour le présent.

[1] En mettant la dernière main à mon travail, je m'aperçois que la lettre placée jusqu'à ce jour en juillet 1771 ne peut être que de 1774. On la trouvera dans le tome LXIX, au mois de juillet 1774, n° 6750. B.

[2] Évangile de saint Jean, XVIII, 36. B.

6179. A M. LE COMTE DE MILLY[1].

Ferney, 8 juillet.

Un vieillard très malade, et qui a presque entièrement perdu la vue, remercie plus tard qu'il n'aurait voulu M. de Milly de ses bontés, et du livre agréable qu'il a bien voulu lui envoyer. Il n'est pas en état de vérifier les dates dont il lui parle. Il croit qu'elles sont exactes dans l'édition in-4°. Le triste état où il est ne lui permet à présent que de marquer à monsieur le comte sa reconnaissance et ses respectueux sentiments. V.

6180. A M. HENNIN.

A Ferney, 9 juillet.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous renvoyer des papiers que les horlogers de Versoix m'ont apportés. Cela ressemble au procès de madame la comtesse de Pimbesche et de M. Chicaneau : Qu'est-ce qu'on vous a dit ?

Qu'est-ce qu'on vous a fait? — On m'a dit des injures.

Ils ne peuvent pas dire :

Outre un soufflet, monsieur, que j'ai reçu plus qu'eux.

Racine, *les Plaideurs*, acte II, scène 9.

Tout cela ne me paraît pas mériter d'attention; mais ce qui mérite, à mon gré, la mienne, c'est que tous ces horlogers, à qui j'ai bien voulu faire les avances les plus considérables, puissent ne point être

[1] A qui sont déjà adressées les lettres 5406 et 5492, tome LXV. B.

inquiétés dans leurs travaux, et qu'ils soient en état de me payer, moi ou mes hoirs. Ainsi c'est pour eux que madame Denis et moi nous demandons votre protection. Madame Denis vous fait mille compliments.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. VOLTAIRE.

6181. A CATHERINE II.

A Ferney, 10 juillet.

Madame, votre majesté impériale trouvera que le vieux des montagnes écrit trop souvent; mais mon cœur est trop plein, il faut que mes sentiments débordent sur le papier.

J'avais lu, dans une critique[1] assez vive du grand ouvrage de l'abbé Chappe, que dans une contrée de l'occident, appelée le pays des Welches, le gouvernement avait défendu l'entrée du meilleur livre et du plus respectable que nous ayons; qu'en un mot, il n'était pas permis de faire passer à la douane des pensées l'*Instruction* sublime et sage signée *Caterine*; je ne pouvais le croire. Cette extravagance barbare me semblait trop absurde. J'ai écrit à un commis des feuilles de papier : j'ai su de lui que rien n'est plus vrai. Voici le fait : un libraire de Hollande imprime cette *Instruction*, qui doit être celle de tous les rois et de tous les tribunaux du monde; il en dépêche à Paris une balle de deux mille exemplaires. On donne

[1] Voyez lettre 6068. B.

le livre à examiner à un cuistre, censeur des livres, comme si c'était un livre ordinaire, comme si un polisson de Paris était juge des ordres d'une souveraine, et de quelle souveraine! Ce maroufle imbécile trouve des propositions téméraires, malsonnantes, offensives d'une oreille welche; il le déclare à la chancellerie comme un livre dangereux, comme un livre de philosophie; on le renvoie en Hollande sans autre examen.

Et je suis encore chez les Welches! et je respire leur atmosphère! et il faut que je parle leur langue! Non, on n'aurait pas commis cette insolence imbécile dans l'empire de Moustapha, et je suis persuadé que Kien-long ferait mandarin du premier degré le lettré qui traduirait votre *Instruction* en bon chinois.

Madame, il est vrai que je ne suis qu'à un mille de la frontière des Welches, mais je ne veux point mourir parmi eux. Ce dernier coup me conduira dans le climat tempéré de Tangarock.

Avant de faire partir ma lettre, je relis l'*Instruction* :

« Il faut qu'un gouvernement soit tel qu'un citoyen « ne puisse pas craindre un autre citoyen, mais que « tous craignent les lois[1].

« Il ne faut défendre par les lois que ce qui peut « être nuisible à chacun en particulier, ou à la so- « ciété en général[2]. »

[1] Article 39, chap. v de l'*Instruction donnée par Catherine II;* voyez tome LXIII, page 207. B.

[2] Article 41, chap. vi. B.

Sont-ce donc ces maximes divines que les Welches n'ont pas voulu recevoir? Ils méritent... ils méritent... ils méritent... tout ce qu'ils ont.

Je demande pardon à votre majesté impériale, je suis trop en colère; les vieillards doivent être moins impétueux. Si je vais me fâcher à-la-fois contre la Turquie et contre la Welcherie, cela est capable de suffoquer ce pauvre cacochyme, qui se met en toussant aux pieds de votre majesté impériale.

6182. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

11 juillet.

Dieu soit béni, madame! votre grand'maman me rend justice, et vous me la rendez. Je ne crains plus de déplaire à une ame aimable, juste et bienfesante, pour avoir élevé ma voix contre des êtres malfesants et injustes, qui dans la société ont toujours été insupportables; et dans l'exercice de leur charge, tantôt des assassins, et tantôt des séditieux.

Je suis dans un âge et dans une situation où je puis dire la vérité. Je l'ai dite sans rien attendre de personne au monde, et soyez sûre que je ne demanderai jamais rien à personne, du moins pour moi, car je n'ai jusqu'ici demandé que pour les autres.

Si M. Walpole est à Paris, je vous prie de lui donner à lire la page 76 de la feuille[1] que je vous envoie;

[1] C'était la cinquième feuille de la sixième partie des *Questions sur l'Encyclopédie*. Voltaire y reproduisait plusieurs chapitres de son *Pyrrhonisme de l'Histoire*. C'est dans le chapitre XVII de cet ouvrage qu'est le mot de Walpole dont Voltaire parle ici; voyez tome XLIV, page 432. B.

il y est dit un petit mot de lui. J'ai regardé son sentiment comme une autorité, et ses expressions comme un modèle. Cette feuille est détachée du septième tome des *Questions sur l'Encyclopédie*, que vous ne connaissez ni ne voulez connaître. On a déjà fait quatre éditions des six premiers volumes, comme on a fait quatre éditions de ce grand Dictionnaire qui est à la Bastille. Il est en prison dans sa patrie; mais l'Europe est encyclopédiste. Vous me répondrez comme une héroïne de Corneille à Flaminius :

Le monde sous vos lois! ah! vous me feriez peur,
S'il ne s'en fallait pas l'Arménie et mon cœur.
Nicomède, acte III, scène 7.

Ne confondez pas, je vous prie, l'or faux avec le véritable. Je vous abandonne tout l'alliage qu'on a mêlé à la bonne philosophie. Nous rendrons justice à ceux qui nous ont donné du vrai et de l'utile; soyons ce que le parlement devrait être, équitables et sans esprit de parti; réunissons-nous dans cette sainte religion qui consiste à vouloir être juste, et à ne voir (autant qu'on le peut) les choses que comme elles sont.

Si vous daignez vous faire lire la feuille que je vous envoie (laquelle n'est qu'une épreuve d'imprimeur), vous verrez qu'on y foule aux pieds tous les préjugés historiques.

Il y a d'autres articles sur le goût, tous remplis de traductions en vers des meilleurs morceaux de la poésie italienne et anglaise. Cela aurait pu vous amuser autrefois; mais vous avez traité tout ce qui regarde l'*Encyclopédie* comme vous avez traité mon

impératrice Catherine. Vous êtes devenue turque, pour n'être pas de mon avis.

Avouez du moins qu'on lit l'*Encyclopédie* à Moscou, et que les flottes d'Archangel sont dans les mers de la Grèce. Avouez que Catherine a humilié l'empire le plus formidable, sans mettre aucun impôt sur ses sujets; tandis qu'après neuf ans de paix on nous prend nos rescriptions sans nous rembourser, et qu'on accable d'un dixième le revenu de la veuve et de l'orphelin.

A propos de justice, madame, vous souvenez-vous des quatre *Épîtres sur la Loi naturelle?* Je vous en parle, parcequ'un prélat étranger étant venu chez moi m'a dit que non seulement il les avait traduites, mais qu'il les prêchait. Je lui ai répondu que Me Pasquier, l'oracle du parlement, les avait fait brûler par le bourreau de son parlement[1]. Il m'a promis de faire brûler Pasquier, si jamais il passe par ses terres.

6183. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, le 19 juillet.

Oui, j'aime Pallas l'intrépide,
Qui fait tomber sous son égide
Tout l'orgueil de ce vieux sultan.
J'admire avec même justice
Cette Pallas législatrice,
Qui de la Finlande au Cuban
Donne une loi moins tyrannique
Que certain code lévitique,
Et le fatras de l'Alcoran.

[1] Voyez tome XII, page 155. B.

Courage, braves Russes! la victoire est toujours venue du nord. Il faut que la raison en vienne; il faut que les beaux et malheureux climats, si long-temps soumis à l'inquisition ou à l'équivalent, et peuplés de tant de fripons et d'imbéciles, soient éclairés par l'étoile du nord, qui fait briller du haut du pôle arctique la tolérance universelle, qu'on n'ose pas même desirer encore dans certains pays.

Savez-vous, monsieur le comte, que, grace à la stupidité d'un de nos Welches, revêtu à Paris de l'éminente dignité de censeur des livres, l'*Instruction* de sa majesté impériale n'a pas eu la permission d'entrer en France? N'imputez point cette barbarie à notre nation; elle n'en est point coupable. Tous les gens qui pensent parmi nous révèrent cette *Instruction* admirable, et n'en voudraient jamais d'autre. Notre chancelier n'a rien su de cette sottise: cela s'est fait uniquement par la bêtise des subalternes, et avant le changement du ministère. Mais on est très coupable d'avoir confié quelque espèce de juridiction sur les belles-lettres à des gens qui ne devraient avoir que la surintendance des chardons.

Oui, je reçus en son temps la lettre que vous eûtes la bonté de m'écrire sur M. de Tchogoglof. Je ne sais où il est; et j'ai abandonné cette petite affaire, pour laquelle on m'avait vivement sollicité.

J'ai eu l'honneur de vous adresser un ingénieur-dessinateur, garçon de mérite, qui peut être utile. Je vous souhaite, et je l'espère, une paix glorieuse, digne de vos victoires. Si Moustapha n'a pu être chassé par les Russes, il les respectera du moins, et votre voisin

le poëte-empereur chinois les respectera aussi; l'autre poëte-roi de Prusse sera toujours leur bon ami. Je ne vous réponds point du troisième, et je vous garde le secret.

Mes respects à madame la comtesse.

6184. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 juillet.

On est donc, mon héros, à Paris comme à Rome, *parents contre parents*[1]. La différence est qu'il s'agissait chez les Romains de l'empire du monde et de ses bribes, et que chez les Welches il ne s'agit, comme à leur ordinaire, que de billevesées. Je crois pourtant que s'il y a un bon parti, vous l'avez pris : et ce qui me persuade que ce parti est le meilleur, c'est qu'il n'est pas assurément le plus nombreux.

Je me trouve, monseigneur, réformé à votre suite dans ma chétive petite sphère. J'ai deux neveux[2] qui ont chacun un grand crédit dans l'ancien et le nouveau parlement. J'ai donné mon suffrage au nouveau, mais je n'y ai pas eu grand mérite. Il y a long-temps que les Calas, les chevaliers de La Barre, les Lally, etc., m'ont brouillé avec les tuteurs des rois[3]; et j'ai toujours mieux aimé dépendre du descendant de Robert-le-Fort, lequel descendait par femmes de Charlemagne, que d'avoir pour rois des bourgeois mes confrères. Je

[1] Hémistiche de la tragédie de *Cinna*, acte I, scène 3, répété par Boileau dans sa satire VIII, vers 133. B.

[2] D'Hornoy était petit-neveu de Voltaire; Mignot était son neveu (voyez tome XLVII, page 31). B.

[3] Le parlement se disait tuteur des rois. B.

suis bien sûr que toute leur belle puissance intermédiaire, l'unité, l'indivisibilité de tous les parlements ne m'auraient jamais fait rendre un sou des deux cent mille livres d'argent comptant que M. l'abbé Terray m'a prises un peu à la Mandrin, dans le coffre-fort de M. Magon. Je lui pardonne cette opération de housard, s'il ne nous prend pas tout le reste.

C'est surtout cette aventure qui a dérangé ma pauvre colonie. Elle était née sous la protection de M. le duc de Choiseul, elle est tombée avec lui. On avait établi chez moi trois manufactures qui travaillaient pour l'Espagne, pour la Turquie, pour la Russie. Il était assez beau de voir entrer de l'argent en France par les travaux d'un misérable petit village. Tout cela va tomber, si je ne suis pas secouru. Les secours que je demandais n'étaient que le paiement de ce qu'on me doit, et qu'on avait promis de me payer. Je profiterai de vos bontés. J'écrirai à M. l'abbé de Blet[1]. Si on me refuse l'aumône, je n'aurai pas du moins à me reprocher de ne l'avoir pas demandée.

Je m'étais figuré que mon héros habiterait uniquement Versailles ; mais je vois qu'il veut encore jouir de son beau palais de Paris, où probablement j'aurai le malheur de ne lui faire jamais ma cour.

J'ai pris la liberté de recommander à madame la duchesse d'Aiguillon[2] une dame de qualité de Franche-Comté, madame la comtesse de Beaufort ; et cette liberté, qui serait ridicule dans d'autres circonstances, porte son excuse dans l'étonnante aventure dont

[1] La lettre manque. B.

[2] La lettre à cette dame manque. B.

cette dame est la victime. Un coquin de prêtre, d'ailleurs très scandaleux, et mort de ses débauches et d'une fièvre maligne, a déclaré, en mourant, que M. le comte de Beaufort l'avait assassiné.

M. de Beaufort[1], ancien officier, père de six enfants, et reconnu pour un des plus honnêtes gentilshommes de la province, a été décrété de prise de corps, et sa femme d'ajournement personnel. Les prêtres se sont ameutés, ils ont ameuté le peuple; M. de Beaufort a été obligé de s'enfuir pour laisser passer le torrent. Il ne demande qu'un sauf-conduit d'un mois, pour avoir le temps de préparer ses défenses. J'ignore si on peut obtenir cela de monsieur le chancelier. Si vous pouviez protéger madame de Beaufort dans cette cruelle affaire, vous feriez une action digne de vous.

Cela ressemble à l'aventure de ce Lafrenaye[2] qui se tua chez madame de Tencin, pour lui faire pièce. Ma destinée est de prendre le parti des opprimés. Je plaide actuellement au conseil du roi pour douze mille hommes bien faits, que vingt chanoines prétendent être leurs esclaves, et que je soutiens n'appartenir qu'au roi. Ces petites affaires-là tiennent la vieillesse en haleine, et repoussent l'ennui, qui cherche toujours à s'emparer des derniers jours d'un pauvre homme.

Je ne renonce d'ailleurs ni aux vers ni à la prose; et, si vous étiez premier gentilhomme d'année, je vous importunerais, moi tout seul, plus que quatre

[1] Voyez lettre 6195. B.

[2] Dont il est question dans la lettre 5114, tome LXIV, page 293. B.

jeunes gens. Je suis pourtant aveugle, non pas comme madame du Deffand, mais il s'en faut très peu. Madame de Boisgelin [1], qui m'a vu dans cet état, m'a recommandé, avec son frère l'archevêque d'Aix [2], à l'oculiste Grandjean. Il serait plaisant qu'un archevêque me rendît la vue.

Je demande bien pardon à mon héros de l'entretenir ainsi de mes misères, mais il a voulu que je lui écrivisse. Il est assez bon pour me dire que ces misères l'amusent; je ne suis pas assez vain pour m'en flatter; ainsi je finis avec le plus profond respect et le plus tendre attachement.

6185. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, le 21 juillet.

Je mets à profit vos bontés, monseigneur; permettez que je vous envoie la lettre que j'écris à M. l'abbé de Blet [3].

Je suis toujours émerveillé de voir que les affaires des plus grands seigneurs du royaume ne soient pas plus en ordre que celles de l'état.

Le connétable de Lesdiguières disait à cet infortuné duc de Montmorency: « N'entreprenez jamais « rien que vous n'ayez six cent mille écus dans vos « coffres; j'en ai toujours usé ainsi, et je m'en suis « bien trouvé. »

Mon héros a eu bien raison de me dire que ma pe-

[1] A qui est adressée la lettre 6141. B.

[2] Jean de Dieu-Raymond de Cucé de Boisgelin, né en 1732, évêque de Lavaur en 1765, archevêque d'Aix en 1770, archevêque de Tours en 1802, puis cardinal, mort le 22 auguste 1804. B.

[3] La lettre à cet abbé manque, comme je l'ai déjà dit. B.

tite vanité d'être le Sancho-Pança du village de Barataria est un jeu qui ne vaut pas la chandelle; mais cela a été entrepris dans un temps où j'avais la protection la plus entière, où je fesais tout ce que je voulais, où Sancho-Pança n'approchait pas de moi, où les croix de Saint-Louis, les pensions, les brevets, pleuvaient à ma moindre requête : le rêve est fini.

Je ne crois pas que mon désert suisse et les petits intérêts du plus petit canton de la France doivent occuper beaucoup M. le duc d'Aiguillon, qui doit jeter la vue sur des objets beaucoup plus dignes de son attention. Je crains surtout de l'importuner dans les commencements de son ministère; et quoique je ne sois point bavard en fait d'affaires, cependant je crains toujours d'importuner un homme d'état. S'il veut bien, quand il sera un peu de loisir, permettre que je lui envoie un mémoire que je crois absolument nécessaire dans la circonstance présente, je prendrai la liberté de lui en adresser un, et il peut compter que je lui dirai exactement la vérité.

Je vous enverrai le mémoire : vous en jugerez; et si vous le trouvez convenable, je vous demanderai votre protection. Je n'ai d'autre patrie que le petit asile que je me suis formé, et dont vous avez daigné voir les commencements. Le climat est bien rude; mais le pays est de la plus grande beauté. Il est triste de perdre la vue dans un endroit qui ne peut plaire qu'aux yeux; mais il est bien plus triste de penser qu'on mourra sans vous avoir fait sa cour, sans avoir joui des charmes de votre conversation, sans avoir vu dans son beau salon celui qui fait tant d'honneur

à la France, et qui rappelle les brillantes idées du beau siècle de Louis XIV. Je n'aurai donc que des regrets à vous offrir, qu'une admiration stérile, et qu'un attachement aussi inutile que respectueux et tendre.

6186. DE CATHERINE II.

Le 16-27 juillet.

Monsieur, je crois vous avoir mandé [1] la prise des lignes de Pérécop par assaut, et la fuite du kan de Crimée à la tête de soixante mille hommes, et la réduction du fort d'Orka, qui s'est rendu par accord le 14 juin. Après cela mon armée entra sur trois colonnes en Crimée; celle de la droite s'empara de Koslof, port sur la mer Noire; celle du milieu, que commandait le prince Dolgorouky en personne, marcha vers Karasbasar, où il reçut une députation des chefs des ordres de la Crimée, qui proposèrent une capitulation pour toute la presqu'île. Mais comme leurs députés tardèrent à revenir, le prince Dolgorouky s'avança vers Caffa, autre port sur la mer Noire. Là, il attaqua le camp turc, dans lequel il y avait vingt-cinq mille combattants, qui s'enfuirent sur les vaisseaux qui les avaient amenés. Le sérasquier Ibrahim-Pacha, étant resté seul, envoya pour capituler; mais le prince lui fit dire qu'il devait se rendre prisonnier de guerre, ce qu'il fit.

Nos troupes entrèrent donc dans Caffa, tambour battant, le 29 juin. En attendant, la colonne gauche avait traversé la langue de terre qui est entre la mer d'Azof et la Crimée, d'où l'on envoya un détachement qui s'empara de Kertz et de Senikale, ce qui se fit tout de suite: de façon que notre flotte d'Azof, qui se tenait dans le détroit, prête à le passer, doit être à l'heure qu'il est à Caffa. Le prince Dolgorouky m'écrit qu'à la vue du port il y a trois pavillons russes qui croisent.

Je me hâte de vous mander ces bonnes nouvelles que j'ai reçues ce matin, sachant la part que vous y prendrez. Vous

[1] Lettre 6176. B.

excuserez aussi, en faveur de ces nouvelles, le peu d'ordre que j'ai mis dans cette lettre, que je vous écris fort à la hâte.

Il ne reste à l'ennemi, dans la Crimée, que deux ou trois méchants petits forts : les places de conséquence sont emportées, et je dois recevoir incessamment la capitulation signée par les Tartares.

Si après celà, monsieur, le sultan n'en a pas assez, on pourra lui en donner encore, et d'une autre espèce.

Soyez assuré de mon amitié, et de l'estime distinguée que j'ai pour vous. CATERINE.

6187. A CATHERINE II.

A Ferney, 30 juillet.

Madame, est-il vrai que vous avez pris toute la Crimée ? Votre majesté impériale daignait me mander, par sa lettre du 10 juin[1], que M. le prince Dolgorouky était devant Pérécop ou Précop. La déesse aux cent bouches, qui arrive tous les jours du nord au midi, et qui depuis long-temps n'apporte que des sottises du midi au nord, débite que la Crimée entière est sous votre puissance, et qu'elle ne s'est pas fait beaucoup prier.

C'est du moins une consolation d'avoir le royaume de Thoas, où la belle Iphigénie fut si long-temps religieuse, et où son frère Oreste vint voler une statue, au lieu de se faire exorciser.

Mais si, après avoir pris cette Chersonèse taurique, vous accordez la paix à Moustapha, que deviendra ma pauvre Grèce? que deviendra ce beau pays de Démosthène et de Sophocle? J'abandonne volontiers

[1] On n'a pas cette lettre de Catherine. B.

Jérusalem aux musulmans; ces barbares sont faits pour le pays d'Ézéchiel, d'Élie, et de Caïphe. Mais je serai toujours douloureusement affligé de voir le théâtre d'Athènes changé en potagers, et le Lycée en écuries. Je m'intéressais fort au sultan Ali-Bey; je me fesais un plaisir de le voir négocier avec vous du haut d'une pyramide : faudra-t-il que je renonce à toutes mes belles illusions? Il est bien dur pour moi que vous n'ayez conquis que la Moldavie, la Valachie, la Bessarabie, la Scythie, le pays des Amazones, et celui de Médée : cela fait environ quatre cents lieues; ces bagatelles-là ne me suffisent pas.

Je comptais bien que vous feriez rebâtir Troie, et que votre majesté impériale se promènerait en bateau sur les bords du Scamandre. Je vois qu'il faut que je modère mes desirs, puisque vous modérez les vôtres.

Je suis devenu aveugle, mais j'entends toujours la trompette qui m'annonce vos victoires, et je me dis: Si tu ne peux jouir du bonheur de la voir, tu auras au moins celui d'entendre parler d'elle tous les moments de ta vie.

Si votre majesté impériale garde la Chersonèse, comme je le crois, elle ajoutera un nouveau chapitre à son code, en faveur des musulmans qui habitent cette contrée. Son église grecque, la seule catholique et la seule véritable sans doute, n'y fera pas beaucoup de conversions; mais elle pourra y établir un grand commerce. Il y en avait un autrefois entre cette Scythie et la Grèce. Apollon même fit présent au Tartare Abaris d'une flèche qui le portait d'un bout du monde à l'autre, à la manière de nos sor-

ciers. Si j'avais cette flèche, je serais aujourd'hui à Pétersbourg, au lieu de présenter sottement du pied des Alpes mon profond respect et mon attachement inviolable à la souveraine d'Azof, de Caffa, et de mon cœur. LE VIEUX MALADE.

6188. DE CATHERINE II.

Le 22 juillet-2 auguste.

Monsieur, je ne saurais mieux répondre à vos deux lettres du 19 juin et 6 juillet qu'en vous mandant que Taman et trois autres petites villes, savoir Temruk, Achaï, et Althon, situées sur une grande île qui forme l'autre côté du détroit de la mer d'Azof, dans la mer Noire, se sont rendues à mes troupes dans les premiers jours de juillet. Cet exemple a été suivi par plus de deux cent mille Tartares qui demeurent dans ces îles et en terre ferme.

L'amiral Sinevin, qui est sorti du canal avec sa flottille, a donné la chasse à quatorze bâtiments ennemis pour s'amuser; un brouillard cependant les a sauvés de ses griffes.

N'est-il pas vrai que voilà bien des matériaux pour corriger et augmenter les cartes géographiques? Dans cette guerre, on a entendu nommer des endroits dont on n'avait jamais ouï parler auparavant, et que les géographes disaient déserts. N'est-il pas vrai aussi que nous fesons des conquêtes comme quatre? Vous me direz qu'il ne faut pas beaucoup d'esprit pour s'emparer de villes abandonnées. Voilà aussi peut-être la raison qui m'empêche d'être, comme vous dites, d'une fierté insupportable.

A propos de fierté, j'ai envie de vous faire sur ce point ma confession générale. J'ai eu de grands succès durant cette guerre; je m'en suis réjouie très naturellement; j'ai dit: La Russie sera bien connue par cette guerre; on verra que cette nation est infatigable, qu'elle possède des hommes d'un mérite éminent, et qui ont toutes les qualités qui forment les

héros; on verra qu'elle ne manque point de ressources, et qu'elle peut se défendre et faire la guerre avec vigueur lorsqu'elle est injustement attaquée.

Toute pleine de ces idées, je n'ai jamais fait réflexion à Caterine, qui, à quarante-deux ans, ne saurait croître ni de corps ni d'esprit, mais qui, par l'ordre naturel des choses, doit rester et restera comme elle est. Ses affaires vont-elles bien, elle dit tant mieux; si elles allaient moins bien, elle emploierait toutes ses facultés à les remettre dans la meilleure des lisières possibles.

Voilà mon ambition, et je n'en ai point d'autre; ce que je vous dis est vrai. J'irai plus loin: je vous dirai que, pour épargner le sang humain, je souhaite sincèrement la paix; mais cette paix est très éloignée encore, quoique les Turcs, par d'autres motifs, la desirent ardemment. Ces gens-là ne savent pas la faire.

Je souhaite également la pacification des querelles déraisonnables de la Pologne. J'ai affaire là à des têtes écervelées, dont chacune, au lieu de contribuer à la paix commune, y nuit au contraire par caprice et par légèreté. Mon ambassadeur a publié une déclaration qui devrait leur ouvrir les yeux; mais il est à présumer qu'ils s'exposeront plutôt à la dernière extrémité que de prendre incessamment un parti sage et convenable. Les tourbillons de Descartes n'existèrent jamais qu'en Pologne. Là, chaque tête est un tourbillon qui tourne sans cesse sur lui-même; le hasard seul l'arrête, et jamais la raison ou le jugement.

Je n'ai point encore reçu ni vos *Questions*, ni vos montres de Ferney: je ne doute pas que l'ouvrage de vos fabricants ne soit parfait, puisqu'ils travaillent sous vos yeux.

Ne grondez pas vos colons de m'avoir envoyé un surplus de montres; cette dépense ne me ruinera pas. Il serait bien malheureux pour moi si j'étais réduite à n'avoir pas, à point nommé, d'aussi petites sommes chaque fois qu'il me les faut. Ne jugez point, je vous prie, de nos finances par celles des autres états de l'Europe ruinés; vous me feriez tort. Quoique

nous ayons la guerre depuis trois ans, nous bâtissons, et tout le reste va comme en pleine paix. Il y a deux ans qu'aucun nouvel impôt n'a été créé; la guerre présentement a son état fixé: une fois réglé, il ne dérange en rien les autres parties. Si nous prenons encore un ou deux Caffa, la guerre est payée.

Je serai contente de moi toutes les fois que j'aurai votre approbation, monsieur. J'ai relu aussi mes *Instructions* pour le code, il y a quelques semaines, parceque je croyais alors la paix plus prochaine qu'elle ne l'est, et j'ai trouvé que j'avais raison en l'écrivant. J'avoue que ce code, pour lequel beaucoup de matériaux se préparent et d'autres sont déjà prêts, me donnera encore bien de la tablature avant qu'il parvienne au degré de perfection où je souhaite de le voir; mais il n'importe, il faut qu'il s'achève, quoique Tangarock ait la mer au midi et les hauteurs au nord.

Cependant vos projets sur cette place ne pourront avoir lieu avant que la paix n'ait assuré ses environs contre toute appréhension du côté de la terre et de la mer; car, jusqu'à la prise de la Crimée, c'était la place frontière vis-à-vis les Tartares. Peut-être m'amènera-t-on dans peu le kan de Crimée en personne. J'apprends dans ce moment qu'il n'a pas passé la mer avec les Turcs, mais qu'il est resté dans les montagnes avec une très petite suite, à peu près comme le prétendant en Écosse après la défaite de Culloden. S'il me vient, nous travaillerons à le dégourdir cet hiver; et pour me venger de lui, je le ferai danser, et il ira à la comédie française.

Adieu, monsieur; continuez-moi votre amitié, et soyez assuré des sentiments que j'ai pour vous. CATERINE.

P. S. J'allais fermer cette lettre lorsque je reçois la vôtre du 10 juillet, dans laquelle vous me mandez l'aventure arrivée à mon *Instruction* en France. Je savais cette anecdote, et même l'appendice, en conséquence de l'ordre du duc de Choiseul. J'avoue que j'en ai ri quand je l'ai lu dans les gazettes, et j'ai trouvé que j'étais assez vengée.

L'incendie arrivé à Pétersbourg a consumé en tout cent quarante maisons, selon les rapports de la police, parmi lesquelles il y en avait une vingtaine bâties en pierres; le reste n'était que des baraques de bois. Le grand vent avait porté la flamme et les tisons de tous côtés, ce qui renouvela l'incendie le lendemain, et lui donna un air surnaturel; mais il n'est pas douteux que le grand vent et l'excessive chaleur ont causé tout ce mal, qui sera bientôt réparé. Chez nous on construit avec plus de célérité que dans aucun autre pays de l'Europe. En 1762, il y eut un incendie deux fois aussi considérable, qui consuma un grand quartier bâti en bois; il fut reconstruit en briques en moins de trois ans.

6189. A M. DE BELLOY.

Ce 3 auguste.

Il est bien juste, monsieur, que le citoyen de Calais soit citoyen de l'académie[1]. Il sera beau que, dans notre corps, l'homme de lettres succède au prince du sang, et que celui qui a si bien chanté nos héros remplace celui qui a marché sur leurs traces. Je ne puis de si loin joindre que mes vœux à ceux de mes confrères; mais vous devez être sûr de mes desirs autant que de leurs voix. Si l'académie est la récompense des talents, quel homme en est plus digne que vous? C'est avec la plus grande joie que j'apprends le choix qu'on va faire de vous. J'ai été un des premiers qui aient applaudi à votre mérite, et je ne serai pas assurément un des derniers à reconnaître la justice

[1] Le prince de Clermont, né en 1709, était mort le 16 juin 1771. Sa place à l'académie française fut en effet donnée à De Belloy, dont la réception est du 9 janvier 1772. B.

qu'on vous rend. J'espère donc, dans un mois, faire mon compliment à mon cher confrère.

Agréez, en attendant, les très sincères et tendres sentiments de votre, etc. LE VIEUX MALADE ET LE VIEIL AVEUGLE DE FERNEY.

6190. A CATHERINE II.

7 auguste.

Madame, est-il bien vrai ? suis-je assez heureux pour qu'on ne m'ait pas trompé? Quinze mille Turcs tués ou faits prisonniers auprès du Danube, et cela dans le même temps que les troupes de votre majesté impériale entrent dans le Pérécop! Cette nouvelle vient de Vienne; puis-je y compter? mon bonheur est-il certain?

Je veux aussi, madame, vous vanter les exploits de ma patrie. Nous avons depuis quelque temps une danseuse excellente [1] à l'Opéra de Paris. On dit qu'elle a de très beaux bras. Le dernier opéra comique [2] n'a pas eu un grand succès, mais on en prépare un qui fera l'admiration de l'*univers;* il sera exécuté dans la première ville de l'*univers* par les meilleurs acteurs de l'*univers*.

Notre contrôleur général [3], qui n'a pas l'argent de l'*univers* dans ses coffres, fait des opérations qui lui attirent des remontrances et quelques malédictions.

[1] Mademoiselle Dervieux; voyez lettre 5962. B.

[2] *Les Jardiniers*, paroles de Davesne, musique de Prudent, joués le 15 juillet 1771. B.

[3] L'abbé Terray; voyez lettre 6434. B.

Notre flotte se prépare à voguer de Paris à Saint-Cloud.

Nous avons un régiment dont on a fait la revue; les politiques en présagent un grand événement.

On prétend qu'on a vu un détachement de jésuites vers Avignon, mais qu'il a été dissipé par un corps de jansénistes qui était fort supérieur; il n'y a eu personne de tué : mais on dit qu'il y aura plus de quatre convulsionnaires d'excommuniés.

Je ne manquerai pas, madame, si votre majesté impériale le juge à propos, de lui rendre compte de la suite de ces grandes révolutions.

Pendant que nous fesons des choses si mémorables, votre majesté s'amuse à prendre des provinces en terre ferme, à dominer sur la mer de l'Archipel et sur la mer Noire, à battre des armées turques. Voilà ce que c'est que de n'avoir rien à faire, et de n'avoir qu'un petit état à gouverner.

Je n'en suis pas moins attaché à votre majesté impériale avec un profond respect, et un inviolable dévouement qui ne finira qu'avec ma vie.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6191. A M. THIERIOT.

8 auguste.

Je vous envoyai, il y a plus d'un mois, mon ancien ami, un tome de ce que vous demandiez [1], sous l'enveloppe de M. d'Ormesson, et je comptais vous faire parvenir le reste, volume par volume; mais,

[1] Des *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

comme vous ne m'aviez point accusé la réception de mon paquet, je n'ai pas osé faire un second envoi. Je commence à croire qu'on a ouvert le paquet à la poste, et qu'on l'a retenu. Je pense que le *Système de la Nature* a produit cette attention sévère : c'est un terrible livre, et qui peut faire bien du mal.

Je crois qu'on aura *le Dépositaire*[1] à la Comédie vers la fin de l'automne.

Il y a des gens assez absurdes pour m'attribuer les *Anecdotes sur Fréron*[2]. Je suis obligé d'en appeler à votre témoignage : vous savez ce qui en est. J'ai encore l'original que vous m'avez envoyé; j'ignore quel en est l'auteur; il serait très important que je le susse. Comme, Dieu merci, je n'ai jamais vu ni Fréron, ni aucun de ceux qui sont cités dans ces *Anecdotes;* et comme, Dieu merci encore, mon style est très différent de celui de l'auteur, sans être meilleur, il faut être absurde pour m'imputer un tel ouvrage. J'ai des affaires un peu plus sérieuses et plus agréables, mais je ne néglige rien; je ne néglige point surtout l'amitié.

6192. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

De ma maison de quinze-vingt à la vôtre, 9 auguste.

« Envoyez-moi des pâtes d'abricot de Genève. »

Cela est bientôt dit, madame, mais cela n'est pas si aisé à faire. Vos confiseurs de Paris s'opposent à ce commerce. Il n'a jamais été si difficile d'envoyer un

[1] Tome VIII, page 341. B.
[2] Tome XL, page 229. B.

pot de marmelade dans votre pays, lorsque toute l'Europe en mange. Si M. Walpole demeurait encore quelquefois en France, on pourrait lui en envoyer; car je ne crois pas qu'on soit assez hardi chez vous pour saisir les confitures d'un ministre anglais.

Quand vous verrez votre grand'maman, je vous prie de me mettre à ses pieds. Elle m'a pardonné mon goût pour Catherine; elle me pardonnera bien la juste horreur que j'ai eue de tout temps pour les pédants qui firent la guerre des pots de chambre au grand Condé, et qui ont assassiné un pauvre chevalier de ma connaissance[1].

Passez-moi l'émétique, madame, et je vous passerai la saignée[2]. Je vous sacrifierai une demi-douzaine de philosophes; abandonnez-moi autant de pédants barbares, vous ferez encore un très bon marché.

Ne m'aviez-vous pas mandé, dans une de vos dernières lettres, que les nouveaux réglements de finance vous avaient fait quelque tort? ils m'en ont fait beaucoup, et j'ai bien peur que cela ne dérange la pauvre petite colonie que j'avais établie au pied des Alpes. Je crois que la France est le pays où il doit y avoir le plus d'amis; car, après tout, l'amitié est une consolation, et on a toujours besoin en France de se consoler.

Ma plus grande consolation, madame, a toujours été la bonté dont vous m'avez honoré dans tous les temps. Vous savez si je vous suis attaché, et si je ne compterais pas parmi les plus beaux moments de ma

[1] Le chevalier de La Barre; voyez, tome XLII, page 355. B.

[2] Voyez ma note, tome LXVI, page 361. B.

vie le plaisir de vous entendre; car, grace à nos yeux, nous ne pouvons guère nous voir.

Je ne peux vous dire, madame, que je vous aime comme mes yeux; mais je vous aime comme mon ame; car je me suis toujours aperçu qu'au fond mon ame pensait comme la vôtre.

6193. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 auguste.

Mais, mon cher ange, je vous dis que mon jeune homme a redemandé sa petite drôlerie[1]. Il s'est bien formé depuis six mois, et il est honteux de vous l'avoir envoyée telle qu'elle était. Je présume que vous en serez bien content. Pour moi, je vous avoue que je le suis: vous en jugerez, et vous me direz si je me trompe.

La Harpe vient de remporter deux prix à l'académie[2]. On dit que le public confirmera ce jugement, et que ces deux ouvrages sont excellents. Nos prix n'ont jamais fait la réputation de personne; nous les avons donnés souvent à des pièces bien médiocres. Avez-vous vu ces deux pièces? l'*Éloge de Fénelon* passe pour un chef-d'œuvre.

J'ai toujours oublié de vous demander s'il était vrai que Bernard eût perdu tout-à-fait la mémoire. Cela serait bien triste pour un favori des filles de

[1] Par cette expression du *Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène 2, Voltaire désigne ici sa tragédie des *Pélopides*. B.

[2] Le prix d'éloquence (*Éloge de Fénelon;* voyez lettres 6201 et 6216) et celui de poésie (*Des talents dans leur rapport avec la société et le bonheur*). B.

Mémoire. Cela me fait trembler en qualité de son confrère, non que je me tienne favori; je me suis toujours borné à être courtisan. C'est mon jeune homme qui sera favori; mais on prétend qu'il ne trouvera point d'acteurs, et que la race en périt tous les jours.

Je vous ai envoyé à tout hasard un petit mémoire, pour que vous eussiez la bonté d'en dire la substance à M. de Monteynard[1] quand l'occasion s'en présenterait. Je n'ai point pressé vos bontés sur cet objet; il faut être discret.

Si vous étiez parent de M. l'abbé Terray comme de M. de Monteynard, je vous presserais bien davantage. Il m'a joué de funestes tours. Ma pauvre colonie est sans appui. Il y a sept mois que nous ne nous soutenons que par nous-mêmes. Nous vous enverrons incessamment les deux montres que madame d'Argental a commandées; elles sont presque faites, et seront très bonnes. Il n'y a que nous qui donnions de bonne marchandise à bon marché. On ne nous connaît pas assez, et on ne nous protége pas assez.

J'ai encore une chose à vous demander: est-il vrai que M. le maréchal de Richelieu a été malade, et qu'il a perdu aussi la mémoire dans sa maladie? Il n'y aura plus moyen de se souvenir de rien, si M. de Richelieu et Gentil Bernard ont tout oublié.

Ce qui est bien sûr, c'est que je n'oublierai jamais mes respectables anges, et que je leur serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

Les deux montres que vous m'avez demandées

[1] Voyez lettre 6174. B.

partent aujourd'hui à l'adresse de M. de Villemorier, pour M. l'abbé de Villeraze.

6194. A M. DALEMBERT.

19 auguste.

Mon cher ami, j'ai vu le descendant du brave Crillon, qui est venu avec le prince de Salm, tous deux instruits et modestes, tous deux très aimables, et dignes d'un meilleur siècle.

Quel homme de lettres donnerez-vous pour successeur à un prince du sang[1]? Il se présente beaucoup de poëtes: ne faut-il pas donner la préférence à M. de La Harpe ou à M. Delille?

Vous savez ce que c'est qu'un banneret, qu'à Berne on appelle banderet. Or le banderet de la république de Neuchâtel, ayant joint à sa dignité celle d'imprimeur[2], fesait une très belle édition du *Système de la Nature*. Les dévotes de Neuchâtel, éprises d'une sainte rage, sont venues brûler son édition. Le gonfalonier de la république a été obligé de se démettre de sa charge; mais on ne lui a point fait d'autre mal; il n'en aurait pas été quitte à si bon marché dans Abbeville.

On a battu des mains à Rennes quand l'ancien parlement a été cassé, et qu'on en a érigé un nouveau.

On a déjà six volumes de l'*Encyclopédie* d'Yverdun; personne ne la lit, mais on l'achète. Je doute fort que celle de Genève entre de si tôt à Paris. Nous

[1] M. le comte de Clermont. K. — Ce fut De Belloy; voy. lettre 6189. B.
[2] Il s'appelait Ostervald; voyez lettre 6196. B.

revenons au temps où l'on agitait la question *de mathematicis ab urbe expellendis.*

Je suis tout étonné, moi malingre et aveugle, de vous dire des nouvelles du fond de ma solitude et de mon lit.

J'ai donné des paperasses pour vous à M. de Crillon.

Adieu, mon cher et grand philosophe, que j'aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie.

6195. A M. CHRISTIN.

19 auguste.

Courage, mon cher philosophe; vous attendrez un peu long-temps, mais vous gagnerez la bataille. On a fort applaudi à celle que l'ancien parlement de Besançon a perdue.

Ne manquez pas, je vous prie, de mettre une feuille de laurier dans votre lettre, quand vous m'apprendrez le gain du procès des esclaves. Il faut qu'à votre retour vous ayez une place de conseiller; personne ne la mérite mieux que vous.

Madame de Beaufort[1] demande à monsieur le chancelier la grace de son mari, lequel ne demandait qu'un sauf-conduit. Je crois que cela dépendra des informations. On prétend qu'il y a double sacrilége et simple assassinat: double sacrilége, parcequ'il y a meurtre de *prêtre* dans une *église;* assassinat, parcequ'ils étaient deux, le comte de Beaufort et un jeune avocat, lesquels ont tous deux pris la fuite. L'avocat Loyseau de Lyon, qui était à Genève,

[1] Voyez page 211. B.

avait commencé un beau factum en faveur de M. de Beaufort. Il prétendait que le prêtre n'était mort que pour faire niche à l'accusé. Il a rengaîné son factum, et il est allé à Paris. J'espère que monsieur votre frère aura bientôt un bon emploi, et que vous reviendrez bientôt victorieux à Saint-Claude revoir votre petite maîtresse.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

6196. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 21 auguste.

Sire, votre majesté va rire de ma requête: elle dira que je radote. Je lui demande une place de conseiller d'état. (Ce n'est pas pour moi, comme vous le croyez bien, et je ne donne point de conseils aux rois, excepté peut-être à l'empereur de la Chine.) Je m'imagine d'ailleurs que M. de Lentulus appuiera ma requête. C'est pour un banneret ou banderet de votre principauté de Neuchâtel, nommé Ostervald, qui est persécuté par les prêtres. Il a servi long-temps votre majesté, et je crois qu'il est excommunié.

Voilà deux puissantes raisons, à mon gré, pour le faire conseiller d'état. Cet homme est d'un esprit très doux, très conciliant, et très sage, et en même temps d'une philosophie intrépide, capable de rendre service à la raison et à vous, et également attaché à l'un et à l'autre. Il est de votre siècle, et les Neuchâtelois sont encore du treizième ou du quatorzième. Ce n'est pas assez que la prêtraille de ce pays-là ait condamné Petitpierre[1] pour n'avoir pas cru

[1] Voyez tome XXIX, page 117; XLII, 246; LIX, 212. B.

l'enfer éternel, ils ont condamné le banderet Ostervald pour n'avoir point cru d'enfer du tout. Ces marauds-là ne savent pas que c'était l'opinion de Cicéron et de César. Vous qui avez l'éloquence de l'un, et qui vous battez comme l'autre, ne pourriez-vous point mortifier la huaille sacerdotale en réhabilitant votre banderet par une belle place de conseiller d'état dans Neuchâtel?

Le grand Julien, mon autre héros, lui aurait accordé cette grace, sur ma parole.

Je vous demande pardon de ma témérité; mais, puisque ce banderet Ostervald est menacé par le consistoire d'être damné dans l'autre monde, ne peut-on pas demander pour lui quelque agrément dans celui-ci? cette idée m'est venue dans la tête, et je la mets à vos pieds. Je pense que ce banderet a très grande raison de dire qu'il n'y a plus d'enfer, puisque Jésus-Christ a racheté tous nos péchés.

On dit que mes chers Russes ont été battus par les Turcs; j'en suis au désespoir, et je supplie votre majesté de daigner me consoler.

6197. DE CATHERINE II.

Le 14-25 auguste.

Monsieur, je vois par le contenu de votre lettre du 30 juillet qu'alors vous n'aviez point encore reçu mes lettres, qui vous annonçaient la soumission de toute la Crimée. Elle a fait son accord avec le prince Dolgorouky. Aujourd'hui j'ai reçu un courrier qui m'annonce que les ambassadeurs tartares sont en chemin pour me demander la confirmation du kan qu'ils ont élu à la place de Sélim Ghérai, trop attaché intérieurement aux Turcs, parcequ'il avait des possessions personnelles

en Romélie. Les Mourza lui ont persuadé de s'en aller, et lui ont fourni à cet effet quelques esquifs. Je m'en vais donc faire distribuer des sabres, des aigrettes, des kaftans, et j'aurai un faux air de Moustapha.

Ces Tartares ont fait quelques efforts pour secouer l'oppression ottomane; d'ailleurs nous n'en aurions pas eu aussi bon marché. Je défierais à présent Oreste de voler une statue en Crimée : il n'y a pas l'ombre des beaux-arts chez ces gens-là; mais ils n'en conservent pas moins le goût de prendre ce qui ne leur appartient pas.

Laissez faire sultan Ali-Bey : vous verrez qu'il deviendra joli garçon, après avoir pris Damas le 6 juin. Si votre chère Grèce, qui ne sait faire que des vœux, agissait avec autant de vigueur que le seigneur des Pyramides, le théâtre d'Athènes cesserait bientôt d'être un potager, et le Lycée une écurie [1]. Mais si cette guerre continue, mon jardin de Czarskozélo ressemblera bientôt à un jeu de quilles, car à chaque action d'éclat j'y fais élever quelque monument. La bataille de Kogul, où dix-sept mille combattants en battirent cent cinquante mille, y a produit un obélisque avec une inscription qui ne contient que le fait et le nom du général : la bataille navale de Tchesme a fait naître dans une très grande pièce d'eau une colonne rostrale; la prise de la Crimée y sera perpétuée par une grosse colonne; la descente dans la Morée et la prise de Sparte, par une autre.

Tout cela est fait des plus beaux marbres qu'on puisse voir, et que les Italiens mêmes admirent. Ces marbres se trouvent les uns sur les bords du lac Ladoga, les autres à Caterinimbourg, en Sibérie, et nous les employons comme vous voyez : il y en a presque de toutes couleurs.

Outre cela, derrière mon jardin, dans un bois, j'ai imaginé de faire bâtir un temple de Mémoire, auquel on arrivera par un arc de triomphe. Tous les faits importants de la guerre présente y seront gravés sur des médaillons avec des inscriptions simples et courtes en langue du pays, avec la

[1] Voyez lettre 6187. B.

date et les noms de ceux qui les ont effectués. J'ai un excellent architecte italien qui fait les plans de ce bâtiment, qui, j'espère, sera beau, de bon goût, et fera l'histoire de cette guerre. Cette idée m'amuse beaucoup, et je crois que vous ne la trouverez point déplacée.

Jusqu'à ce que je sache que la promenade que vous me proposez sur le Scamandre soit plus agréable que celle de la belle Néva, vous voudrez bien que je préfère cette dernière, Je m'en trouve si bien! Je renonce aussi à la réédification de Troie : j'ai à rebâtir ici tout un faubourg, qu'un incendie a ruiné ce printemps.

Je vous prie, monsieur, d'être persuadé de ma sensibilité pour toutes les choses obligeantes et heureuses que vous me dites : rien ne me fait plus de plaisir que les marques de votre amitié. Je regrette de ne pouvoir être sorcière, j'emploierais mon art à vous rendre la vue et la santé. CATERINE.

6198. A M. FORMEY.

A Ferney, 26 auguste.

Je n'ai qu'une idée fort confuse, monsieur, de la tragédie[1] dont vous me parlez. Il me semble que Lothaire avait tort avec sa femme, mais que le pape avait plus grand tort avec lui. C'est un de nos grands ridicules que la barrette d'un pape prétende gouverner de droit divin la braguette d'un prince. Les Orientaux sont bien plus sages que nous; leurs prêtres ne se mêlent point du sérail des sultans.

Je fais assurément plus de cas du Condé[2] de Reinsberg que de tous les papes de Rome, sans y

[1] De *Lothaire et Valrade;* voyez tome LXV, page 246. B.

[2] Frédéric-Henri-Louis de Prusse, connu sous le nom du prince Henri, frère de Frédéric, était né le 18 janvier 1726, et est mort à Reinsberg le 3 auguste 1802. B.

comprendre saint Pierre, qui n'a jamais été dans ce pays-là. Je vois avec grand plaisir qu'il daigne mêler les lauriers d'Apollon à ceux de Mars. Il jouit d'un bien plus grand avantage; il a pour lui les cœurs de toute l'Europe. Tout ce que vous dites de la vie qu'il mène à Reinsberg me confirme dans mon idée que les arts et la gloire se sont réfugiés vers le Nord.

Vous m'apprenez, monsieur, que vous avez environ deux ans plus que moi, et vous prétendez que vous finirez bientôt votre carrière. Pour moi, qui suis un jeune homme de soixante-dix-huit ans, je vous avoue que j'ai déjà fini la mienne. Je suis devenu aveugle, et c'est être véritablement mort, surtout dans une campagne où il n'y a d'autre beauté que celle de la vue.

Je vous assure que je suis très touché de la lettre que vous m'écrivez; elle me fait espérer que vous aurez quelque pitié de moi dans mon oraison funèbre. Vous me reprocherez de n'avoir cru ni aux monades, ni à l'harmonie préétablie, mais il faudra bien que vous conveniez que j'ai été l'apôtre de la tolérance.

J'ai établi, Dieu merci, chez moi cinquante familles huguenotes qui vivent comme frères et sœurs avec les familles papistes, et je souhaite que les Welches fassent en grand ce que moi Allobroge j'ai fait en petit. Comme je ne peux plus jouer la comédie, j'ai changé mon théâtre en manufacture; c'est ainsi que j'expie mes péchés. Vous me direz que je me vante, au lieu de me confesser; mais j'avoue mon péché d'orgueil, et mon orgueil est de vous plaire.

Adieu, monsieur; conservez vos yeux et votre

appétit, tandis que je perds tout cela. Conservez-moi aussi vos bontés, qui m'ont fait un plaisir extrême.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6199. A M. DELISLE DE SALES[1].

Monsieur, il y a deux ans que je ne sors point de ma chambre, et que la vieillesse et les maladies qui accablent mon corps très faible me retiennent presque toujours dans mon lit. Je ne prendrai point contre vous le parti de ceux qui vont en carrosse: tout ce que je puis vous dire, c'est qu'un homme qui écrit aussi bien que vous mérite au moins un carrosse à six chevaux. Vous voulez qu'on soit porté par des hommes; j'irai bientôt ainsi dans ma paroisse, supposé qu'on veuille bien m'y recevoir. En attendant, j'ai l'honneur d'être avec la plus profonde estime et la plus vive reconnaissance.

6200. A CATHERINE II.

A Ferney, 31 auguste.

Madame, j'ose dire que votre majesté impériale me devait la lettre dont elle m'honore du 16 juillet. J'avais besoin de cette douce consolation après deux détestables gazettes consécutives, dans lesquelles on disait que les troupes de notre invincible sultan Moustapha étaient partout pleinement victorieuses.

[1] Cette lettre, imprimée dans *le Mercure* de 1775, avril, t. I, p. 92, est relative aux *Lettres de Brutus sur les chars anciens et modernes*, ouvrage qui parut en juillet 1771. La lettre de Voltaire doit être du mois d'auguste; dans les éditions précédentes on l'a datée du 18 avril 1772. B.

Je ne conçois pas ce qu'on gagne à débiter de si impudents mensonges, qui ne peuvent séduire les peuples que cinq ou six jours. Quand on trompe les hommes, il faut les tromper long-temps, comme on a fait à Rome. Il n'en est pas de même en fait d'exploits militaires.

Je présume que tous les Tartares de Crimée sont actuellement vos sujets. Je vous vois marcher de conquête en conquête : on m'assure que vos troupes, véritablement victorieuses, ont passé le Danube, et que vous avez cent vaisseaux dans les mers de l'Archipel.

Je bénis Dieu d'être né, pour voir cette grande révolution. Personne ne s'attendait, lorsque Pierre-le-Grand était de mon temps à Sardam[1], qu'un jour votre majesté impériale dominerait sur la mer Noire, sur l'Archipel, et sur le Danube.

On m'assure que mon cher ami Ali-Bey a pris Damas, et qu'il a mis le siége devant Alep, afin d'essayer jusqu'où l'invincible Moustapha peut porter la vertu de la résignation. Si cela est vrai, comme je le souhaite du fond de mon cœur, jamais la patience d'un sultan n'a été plus exercée. Mais il faut que cet invincible héros soit un homme bien opiniâtre pour ne pas vous demander la paix à genoux.

Nous avons eu un roi, nommé Louis XI, qui disait : « Quand orgueil marche devant, dommage marche « derrière. » Moustapha ne s'est pas souvenu de cette maxime : il vous avait ordonné de vider la Podolie ; vous avez fort mal obéi. J'ose me flatter à la fin que

[1] Bourg de Hollande. B.

vous lui ordonnerez de vider Constantinople, et qu'il vous obéira.

Si vous daignez encore, madame, trouver dans tout ce fracas quelques moments pour lire mes rêveries, les quatrième et cinquième volumes des *Questions sur l'Encyclopédie* doivent être actuellement entre vos belles mains. Voici, en attendant, une feuille du tome septième, qui n'est pas encore mise au net. L'auteur a pris la liberté de dire un petit mot de votre majesté à la page 356[1].

Je me mets à vos pieds, je les baise beaucoup plus respectueusement que ceux du pape: il se croit le premier personnage du monde; Moustapha croyait aussi l'être, mais je sais bien à qui ce nom est dû.

Que ma souveraine agrée le profond respect de sa vieille créature.

6201. A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 septembre.

« Il déclare qu'il ne se chargera pas de porter la « parole divine, si on lui donne des soutiens qui la « déshonorent, et qu'il ne parlera au nom de Dieu et « du roi que pour faire aimer l'un et l'autre[2]. »

« Le monarque a dit: Je vous donne mon fils; et « les peuples disent: Donnez-nous un père[3]. »

Et le portrait de l'enthousiasme, et celui de madame de Maintenon, si vrais, si fins, et si sublimes; et cette admirable pensée de sentiment: *Il est triste de*

[1] Voyez tome XXXI, page 70. B.

[2] Passage de l'*Éloge de Fénelon*, par La Harpe. B.

[3] Autre passage de l'*Éloge de Fénelon*, par La Harpe. B.

représenter le génie persécutant la vertu ; et cet ignorant *Louis XIV*, moins *blessé peut-être des Maximes des saints que des maximes du Télémaque ;* et cette foule de peintures qui attendrissent, et de traits de philosophie qui instruisent : tout cela, mon cher ami, est admirable ; c'est le génie du grand siècle passé, fondu dans la philosophie du siècle présent.

Je ne sais pas si vous êtes entré actuellement dans l'académie [1], mais je sais que vous êtes tout au beau milieu du temple de la gloire.

Votre discours est si beau, que le cardinal de Fleury vous aurait persécuté, mais sourdement et poliment, à son ordinaire. Il ne pouvait souffrir qu'on aimât l'aimable Fénelon. J'eus l'imprudence de lui demander un jour s'il fesait lire au roi le *Télémaque ;* il rougit : il me répondit qu'il lui fesait lire de meilleures choses ; et il ne me le pardonna jamais.

Ce fut un beau jour pour l'académie, pour la famille de cet homme unique, et surtout pour vous. M. Dalembert, avec sa petite voix grêle, est un excellent lecteur ; il fait tout sentir, sans avoir l'air du moindre artifice. J'aurais bien voulu être là ; j'aurais versé des larmes d'attendrissement et de joie.

Il ne manque à votre pièce de poésie [2] qu'un sujet aussi intéressant ; elle est également belle dans son genre. Je suis enchanté de ces deux ouvrages et de vous. J'en fais mon compliment, du fond de mon cœur, à madame votre femme.

[1] La Harpe n'y entra qu'en 1776. B.

[2] Voyez ma note, page 225. B.

M. le duc de Choiseul sera flatté de voir ses bienfaits si heureusement justifiés.

M. de Létang, avocat, l'un de vos admirateurs, m'a écrit votre triomphe. Je ne puis lui répondre aujourd'hui, je suis trop malade. Il vous voit souvent, sans doute; je vous prie de le remercier pour moi.

Embrassez bien tendrement l'illustre Dalembert. Il est donc associé à M. Duclos; ils doivent tous deux vous ouvrir les portes d'un sanctuaire dont ils sont de très dignes prêtres. Les Thomas et les Marmontel n'ont-ils pas pris une part bien véritable à vos honneurs? Réunissons-nous tous pour écraser l'envie.

Madame Denis est aussi sensible que moi à votre gloire.

6202. A M. DALEMBERT.

13 septembre.

Mon très cher philosophe, tâchez que nous ayons une douzaine de comtes de Crillon et de princes de Salm à la cour de France, et quelques rois de Prusse à l'académie, alors tout ira bien.

Je vois qu'on réforme tous les parlements; mais je suis sûr qu'aucun ne prêtera son ministère au rappel des jésuites. S'ILS REPARAISSAIENT, CE NE SERAIT QUE POUR ÊTRE EN HORREUR A LA FRANCE; et la philosophie y gagnerait, bien loin d'y perdre. Nous aurions le plaisir de voir les loups et les renards se mordre, et le petit troupeau des philosophes serait en sûreté.

On dit que vous avez prononcé à l'académie un discours aussi agréable qu'instructif [1]. Ne permettrez-

[1] Voyez dans les OEuvres de Dalembert le *Discours lu à l'académie*.

vous pas qu'on l'imprime dans les papiers publics? Vous ne dites jamais que des vérités éloquentes; il n'est pas juste que nous en soyons privés.

On m'a envoyé un imprimé d'un autre genre. C'est une *Apparition de notre Seigneur Jésus-Christ* dans une paroisse de l'évêché de Tréguier en Basse-Bretagne [1], et un discours qu'il a prononcé devant monsieur l'évêque sur les péchés des Bas-Bretons; le tout avec approbation et privilége. Cela est bien consolant, et vaut assurément tous vos discours académiques.

Adieu, mon cher et respectable ami; je suis toujours souffrant et aveugle. Si j'étais Bas-Breton, Jésus-Christ m'aurait guéri; mais je vois bien qu'il ne se soucie pas des Suisses.

6203. A M. BORDES.

13 septembre.

Mon cher philosophe, j'ai eu l'honneur de voir votre filleule, et j'ai reconnu son parrain : elle en a l'esprit et les graces. Que n'êtes-vous le parrain de toute la ville de Lyon ! J'ai presque oublié mon âge et mes souffrances en voyant madame de La Bévière.

On m'a mandé qu'on avait puni dans Lyon, d'un supplice égal à celui de Damiens, un homme qui avait assassiné sa mère; que ce spectacle attira une foule prodigieuse; et que le lendemain, quand on pendit un pauvre diable, il n'y eut personne : cela

française le 25 août 1771, avant la distribution des prix d'éloquence et de poésie. B.

[1] Voyez ce récit, tome XXXII, page 259. B.

fait voir évidemment pourquoi l'on court depuis quelque temps aux tragédies dans le goût anglais.

Je viens d'apprendre que vous n'avez point reçu des *Questions* [1] qu'il n'appartient qu'à vous de résoudre, et qu'un Genevois, qui s'était chargé de vous les rendre, n'a point passé par Lyon, comme il m'en avait flatté; je répare cette faute, et j'en commets peut-être une plus grande en vous envoyant des choses peu dignes de vous; mais, si l'auteur des *Questions* pense peu, il pourra faire penser beaucoup. Il y a bien des morceaux où il ne dit rien qu'à moitié; et vous suppléerez aisément à tout ce qu'il n'a osé dire.

Vous m'attribuez, mon cher philosophe, trop de talents dans vos jolis vers.

Vous prétendez qu'avec trop de largesse
De m'enrichir la nature a pris soin.
— Peu de ducats composent ma richesse;
Mais ils sont tous frappés à votre coin.

Il me semble que je pense absolument comme vous sur tous les objets qui valent la peine d'être examinés.

Ayez bien soin de votre santé, c'est là ce qui en vaut la peine. Je vous embrasse sans cérémonie; les philosophes n'en font point, les amis encore moins.

[1] Les *Questions sur l'Encyclopédie*, dont il avait paru six volumes. B.

6204. A M. MILLE [1].

A Ferney, le 13 septembre.

Un vieux malade demi-bourguignon a reçu, monsieur, avec un extrême plaisir, votre *Histoire de Bourgogne*, et vous en remercie avec autant de reconnaissance. Mes remerciements tombent d'abord sur votre dissertation contre dom Titrier [2], que je viens de lire. Il serait bien à desirer que toutes ces usurpations, qui ne sont que trop prouvées, fussent enfin rendues à l'état. Dom Titrier a travaillé dans toutes les provinces de l'Europe, et particulièrement dans la Franche-Comté, où nous plaidons actuellement contre lui. Ses titres n'étant pas de droit humain, il prétend qu'ils sont de droit divin; mais nous sommes assurés qu'ils sont de droit diabolique, et nous espérons que le diable en habit de moine ne gagnera pas toujours sa cause.

J'ai l'honneur d'être, etc.

[1] Antoine-Étienne Mille, avocat au parlement de Paris, né à Dijon le 1er décembre 1735, mort on ne sait en quelle année, avait envoyé à Voltaire les deux premiers volumes de son *Abrégé chronologique de l'Histoire de Bourgogne*, 1771, deux volumes in-8° (un troisième vit le jour en 1773). B.

[2] Mille ayant attaqué l'authenticité d'une charte de Clovis Ier accordant des priviléges au monastère de Moutier-Saint-Jean, le bénédictin Fr. Merle en prit la défense par une lettre du 14 mars 1771, à laquelle Mille répondit le 1er avril. Ces deux pièces sont dans les préliminaires du t. II de l'*Abrégé chronologique*. Mille y rapporte une épigramme sur une querelle d'un Normand qui, ayant procès contre des moines de Saint-Benoît, fabrique à grand soin un vieux titre.

> Chef-d'œuvre il fait, produit son titre aux pères.
> *Dom Titrier* pour vrai le reconnoît;
> Mais pour huitaine en promet deux contraires. B.

6205. DE CATHERINE II.

Le 4-15 septembre.

Monsieur, vous me demandez s'il est vrai que, dans le temps même que mes troupes entrèrent dans Pérécop, il y a eu sur le Danube [1] une action au désavantage des Turcs; je vous répondrai qu'on n'a donné cet été, du côté du Danube, qu'un seul combat où le lieutenant général, prince Repnin, a battu avec son corps détaché un corps de Turcs qui s'était avancé après que le commandant de Giurgi leur eut rendu cette place, à peu près comme Lauterbourg passa aux Autrichiens lorsque M. de Noailles commandait l'armée française après la mort de l'empereur Charles VI. Le prince Repnin étant tombé malade, le lieutenant général Essen a voulu reprendre Giurgi; mais il a été repoussé à l'assaut. Cependant, quoi qu'en disent les gazettes, Bucharest est toujours entre nos mains avec toutes les places de la rive du Danube, depuis Giurgi jusqu'à la mer Noire.

Je ne porte aucune envie aux exploits que vous me mandez de votre patrie. Si les beaux bras de la belle danseuse de l'Opéra de Paris, et l'Opéra-Comique, qui fait l'admiration de l'univers, consolent la France de la destruction de ses parlements, et des nouveaux impôts après huit ans de paix, il faut convenir que voilà des services essentiels qu'ils ont rendus au gouvernement. Mais lorsque ces impôts auront été perçus, les coffres du roi seront-ils remplis, et l'état libéré?

Vous me dites, monsieur, que votre flotte se prépare à voguer de Paris à Saint-Cloud: je vous donnerai nouvelles pour nouvelles. La mienne est venue d'Azof à Caffa. A Constantinople on est très affligé de la perte de la Crimée: pour les dissiper, il faudrait leur envoyer l'Opéra-Comique; et les marionnettes aux mutins de Pologne, au lieu de cette foule d'officiers français qu'on envoie s'y perdre. Ceux de mes troupes qui aiment le spectacle peuvent assister aux drames

[1] Voyez lettre 6200. B.

de M. Soumarokof à Tobolsk, où il y a de fort bons acteurs.

Adieu, monsieur; combattons les méchants, qui ne veulent point rester en repos, et battons-les, puisqu'ils le desirent. Aimez-moi, et portez-vous bien. CATERINE.

6206. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[1].

A Potsdam, le 16 septembre.

Un homme qui a long-temps instruit l'univers par ses ouvrages peut être regardé comme le précepteur du genre humain : il peut être par conséquent le conseiller de tous les rois de la terre, hors de ceux qui n'ont point de pouvoir. Je me trouve dans le cas de ces derniers à Neuchâtel, où mon autorité est pareille à celle qu'un roi de Suède exerce sur ses diètes, ou bien au pouvoir de Stanislas sur son anarchie sarmate. Faire à Neuchâtel un conseiller d'état sans l'approbation du synode serait se commettre inutilement.

J'ai voulu dans ce pays protéger Jean-Jacques, on l'a chassé; j'ai demandé qu'on ne persécutât point un certain Petitpierre, je n'ai pu l'obtenir.

Je suis donc réduit à vous faire l'aveu humiliant de mon impuissance. Je n'ai point eu recours, dans ce pays, au remède dont se sert la cour de France pour obliger les parlements du royaume à savoir *obtempérer* à ses volontés. Je respecte des conventions sur lesquelles ce peuple fonde sa liberté et ses immunités, et je me resserre dans les bornes du pouvoir qu'ils ont prescrites eux-mêmes, en se donnant à ma maison. Mais ceci me fournit matière à des réflexions plus philosophiques.

Remarquez, s'il vous plaît, combien l'idée attachée au mot de *liberté* est déterminée en fait de politique, et combien les métaphysiciens l'ont embrouillée. Il y a donc nécessairement une liberté; car comment aurait-on une idée nette d'une chose qui n'existe point? Or je comprends par ce mot la puissance

[1] Réponse à la lettre 6196. B.

de faire ou de ne pas faire telle action, selon ma volonté. Il est donc sûr que la liberté existe; non pas sans mélange de passions innées, non pas pure, mais agissant cependant en quelques occasions sans gêne et sans contrainte.

Il y a une différence, sans doute, de pouvoir nommer un conseiller (soi-disant) d'état, ou de ne le pouvoir pas : celui qui le peut a la liberté; celui qui ne saurait le breveter ne jouit pas de cette faculté. Cela seul suffit, ce me semble, pour prouver que la liberté existe, et que par conséquent nous ne sommes pas des automates mus par les mains d'une aveugle fatalité[1].

C'est ce système de la fatalité qui met l'empire ottoman à deux doigts de sa perte. Tandis que les Turcs se tiennent comme des quakers, les bras croisés, en attendant le moment de l'impulsion divine, ils sont battus par les Russes. Et ce léger échec que vient de recevoir un détachement du prince Repnin ne doit pas enfler l'espérance de Moustapha jusqu'à lui faire croire qu'une bagatelle de cette nature puisse entrer en comparaison avec cet amas de victoires que les Russes ont entassées les unes sur les autres.

Tandis que ces gens se battent pour les possessions de ce monde-ci, les Suisses font très bien d'ergoter entre eux pour les biens de l'autre monde : cela fournit plus à l'imagination; et quand on n'a point d'armées pour conquérir la Valachie, la Moldavie, la Tartarie, on se bat avec des paroles pour le paradis et pour l'enfer. Je ne connais point ce pays-là : Delisle n'en a pas encore donné la carte. Le chemin qui doit y mener traverse les espaces imaginaires, et jamais personne n'en est revenu. N'allez jamais dans ces contrées, pires que les hyperboréennes.

Quelqu'un qui vous a vu m'assure que vous jouissez d'une très bonne santé. Ménagez ce trésor le plus long-temps que possible : un *tiens* vaut mieux que dix *tu auras*. Que Vénus nous conserve le chantre des Graces; Minerve, l'émule de Thucy-

[1] « Passez-moi ces petites réflexions; c'est la dernière remarque que cause l'indigestion du *Système de la Nature.* » (*Édit. de Berlin.*)

dide; Uranie, l'interprète de Newton; et Apollon, son fils chéri, qui, surpassant Euripide, égala Virgile: ce sont les vœux que le solitaire de Sans-Souci fait et fera sans fin pour le patriarche de Ferney, FÉDÉRIC.

6207. A M. FABRY.

16 septembre.

Je vous supplie de vouloir bien lire cette pancarte, d'avoir la bonté de me dire ce que vous en pensez, et ce que je dois faire. Il est très certain que le nommé François Collet, charpentier, et domicilié à Ferney, et possesseur de quelques champs, a acheté deux coupes de blé au marché de Gex, pour ensemencer son petit domaine. Les employés lui volent son cheval et son blé, sous prétexte qu'il n'avait pas d'acquit à caution; mais il me semble qu'ils devaient lui apprendre ce que c'est qu'un *acquit à caution*, et lui dire d'en aller chercher un.

Ils prétendent, dans leur grimoire, que cet homme est très coupable pour n'avoir pas lu les lettres de M. de Trudaine; mais ce pauvre homme n'a jamais entendu parler de M. de Trudaine, et, de plus, il ne sait pas lire.

Je vous demande pardon, monsieur, de vous importuner d'une telle misère; mais cette minutie est très essentielle pour ce pauvre homme, et ces vexations sont bien cruelles.

J'ai l'honneur d'être, etc.

6208. A CATHERINE II.

17 septembre.

Madame, me trompé-je cette fois-ci? Une flotte tout entière de mes amis les Turcs, réduite en cendres dans le port de Lemnos! le comte Alexis Orlof maître de cette île! c'est ce qu'on me mande de Venise. Ces nouvelles retentissent dans les échos des Alpes, et nous répétons les noms de votre majesté impériale et du comte Orlof. Il me semble que c'est à peu près dans le même temps qu'une autre flotte fut consumée dans cette mer l'année passée; voilà un bel anniversaire. On voit bien que Lemnos était en effet l'île de Vulcain; ce dieu brûle vos ennemis.

Ah, Moustapha! Moustapha! Eh bien! votre hautesse se jouera-t-elle encore à mon impératrice? lui ordonnerez-vous de vider sans délai la Podolie? trouverez-vous fort impertinent qu'elle n'ait pas obéi aux ordres de votre sublime Porte? mettrez-vous encore ses ministres en prison? voilà mon auguste souveraine en possession de votre Tartarie-Crimée, maîtresse de tous vos états au-delà du Danube, maîtresse de toute votre mer Noire. Vous n'êtes point galant, Moustapha; vous deviez venir lui faire la cour, et baiser ses belles mains, au lieu de lui faire la guerre. Croyez-moi, demandez-lui très humblement pardon; c'est ce que vous avez de mieux à faire.

Savez-vous bien, monsieur Moustapha, que mon héroïne, occupée continuellement à vous battre, trouve encore le temps de m'écrire des lettres pleines d'esprit et de graces? vous douteriez-vous, par ha-

sard, de ce que signifient ces mots *graces* et *esprit?* Elle a daigné me mander, du 22 juillet-2 auguste, qu'on lui aurait l'obligation d'une carte géographique de la Crimée; on n'en a jamais eu de passables jusqu'à présent; vous n'êtes pas géographes, vous autres Turcs : vous possédez un beau pays, mais vous ne le connaissez pas. Mon impératrice vous le fera connaître.

Savez-vous seulement où était le paradis terrestre? Moi, je le sais. Il est partout où est Catherine II; prosternez-vous avec moi à ses pieds.

Donné à Ferney, le 3 de la lune de Schewal.

6209. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 septembre.

Voici ce que le vieux solitaire, le vieux malade, le vieux radoteur dit à son cher ange :

1° Il a reçu la lettre du 14 septembre.

2° M. de La Ferté[1] ne sait pas que, de ces deux portraits, l'un est de madame la dauphine, et l'autre de la reine de Naples; ce qui me fait soupçonner que ces deux portraits ne sont pas trop ressemblants. Puisque mon cher ange est lié avec M. de La Ferté, je le prie, au nom de ma petite colonie, de vouloir bien nous recommander à lui; elle fournira tout ce qu'on demandera, et à très bon marché.

3° Le jeune auteur des *Pélopides* m'a montré sa nouvelle leçon, qui est fort différente de la première. Il est honteux de son ébauche; il vous prie instam-

[1] L'un des intendants des menus-plaisirs du roi; voy. t. XL, p. 318. B.

ment de la renvoyer, et de nous dire comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir la leçon véritable.

4° M. Lantin le Bourguignon se flatte toujours que le célèbre Lekain prendra son affaire d'Afrique[1] en considération.

5° Si, dans l'occasion, mon cher ange peut faire quelque éloge de nos colonies à M. le duc d'Aiguillon, il nous rendra un grand service. Figurez-vous que nous avons fait un lieu considérable d'un méchant hameau où il n'y avait que quarante misérables, dévorés de pauvreté et d'écrouelles. Il a fallu bâtir vingt maisons nouvelles de fond en comble. Nous avons actuellement quatre fabriques de montres, et trois autres petites manufactures. Loin d'avoir le moindre intérêt dans toutes ces entreprises, je me suis ruiné à les encourager, et c'est cela même qui mérite la protection du ministère. Le simple historique d'un désert affreux, changé en une habitation florissante et animée, est un sujet de conversation à table avec des ministres. M. le duc de Choiseul avait daigné acheter quelques unes de nos montres pour en faire des présents au nom du roi. Nos fabriques les vendent à un tiers meilleur marché qu'à Paris. Presque tous les horlogers de Paris achètent de nous les montres qu'ils vendent impudemment sous leur nom, et sur lesquelles ils gagnent non seulement ce tiers, mais très souvent plus de moitié. Tout cela sera très bon à dire quand on traitera par hasard le chapitre des arts.

[1] La tragédie de *Sophonisbe*, donnée comme l'ouvrage de Lantin; voyez tome IX., page 118. B.

6° Je ne demande point à mon cher ange le secret de Parme; mais je m'intéresse infiniment à M. de Felino[1]; on dit que ce sont les jésuites qui ont trouvé le secret de le persécuter. Il est certain que si les jésuites étaient relégués en enfer, ils y cabaleraient; jugez de ce qu'ils doivent faire étant à Rome.

7° Je vous prie de présenter mes respects à votre voisin.

8° Comment mon autre ange se porte-t-elle? a-t-elle repris toute sa santé? sa poitrine et son estomac sont-ils bien en ordre? vous amusez-vous tous deux, et madame Vestris entre-t-elle dans vos plaisirs?

Je me mets plus que jamais sous les ailes de mes anges.

6210. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 23 septembre.

Je n'ai pas été assez impudent pour oser interrompre mon héros dans son expédition de Bordeaux; mais, s'il a un moment de loisir, qu'il me permette de l'ennuyer de mes remerciements pour la bonté qu'il a eue dans mes petites affaires avec les héritiers de madame la princesse de Guise, et avec mon héros lui-même.

Vous avez de plus, monseigneur, la bonté de me protéger auprès de M. le duc d'Aiguillon. Je ne savais pas, quand j'eus l'honneur de vous écrire, qu'il fût enfin décidé que Versoix, dont il était question, serait entièrement dans le département de M. le duc de La

[1] Voyez la note, tome XXI, page 378. B.

Vrillière. Je l'apprends, et je me restreins à demander les bontés de M. le duc d'Aiguillon pour la colonie que j'ai établie. Elle est assez considérable pour attirer l'attention du ministère, et pour mériter sa protection dans le pays étranger. Son commerce est déjà très étendu; elle travaille avec succès, et ne demande ni ne demandera aucun secours d'argent à M. l'abbé Terray. Je desire seulement qu'on daigne la recommander à Paris à M. d'Ogny, intendant général des postes, et, en Espagne, à M. le marquis d'Ossun, qui nous ont rendu déjà tous les bons offices possibles, et que je craindrai encore moins d'importuner, quand ils sauront que le ministre des affaires étrangères veut bien me protéger.

J'ai été entraîné dans cette entreprise assez grande par les circonstances presque forcées où je me suis trouvé, et je ne demande, pour assurer nos succès, que ces bontés générales qui ne compromettent personne.

C'est dans cet esprit que j'écris à M. le duc d'Aiguillon[1], et que je me renomme de vous dans ma lettre; j'espère que vous ne me démentirez pas. Il ne s'agit, encore une fois, que de me recommander à M. le marquis d'Ossun et à M. d'Ogny. Si vous voulez bien lui en écrire un petit mot, je vous en aurai beaucoup d'obligation.

Je vous demande bien pardon de vous fatiguer de cette bagatelle; mais, après tout, c'est un objet de commerce intéressant pour l'état, et qui augmente la population d'une province. Vous êtes si accoutumé à

[1] Cette lettre manque. B.

faire du bien dans celles que vous gouvernez, que vous ne trouverez pas ma requête mal placée.

Conservez vos bontés, monseigneur, à votre plus ancien courtisan, qui vous sera attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier moment de sa vie.

6211. A MILORD CHESTERFIELD[1].

A Ferney, le 24 septembre.

Des cinq sens que nous avons en partage, milord Huntingdon dit que vous n'en avez perdu qu'un seul, et que vous avez un bon estomac; ce qui vaut bien une paire d'oreilles.

Ce serait peut-être à moi de décider lequel est le plus triste d'être sourd ou aveugle, ou de ne point digérer. Je puis juger de ces trois états en connaissance de cause; mais il y a long-temps que je n'ose décider sur les bagatelles, à plus forte raison sur des choses si importantes. Je me borne à croire que si vous avez du soleil dans la belle maison que vous avez bâtie, vous aurez des moments tolérables. C'est tout ce qu'on peut espérer à l'âge où nous sommes, et même à tout âge. Cicéron écrivit un beau traité sur la vieillesse[2], mais il ne prouva point son livre

[1] Cette lettre à Chesterfield a été publiée, pour la première fois, en 1776, à la suite du *Commentaire historique sur les OEuvres de l'auteur de la Henriade* (voyez tome XLVIII, page 309); mais elle y commence par des points, ce qui fait croire qu'elle n'est pas entière; voyez aussi lettre 6297. Philippe Dormer Stanhope, comte de Chesterfield, né en 1694, est mort le 24 mars 1773; il a plus d'une fois place dans les OEuvres de Voltaire; voyez tome XXVI, page 359; et XXXIV, 423. B.

[2] *Cato major, sive de Senectute*. B.

par les faits; ses dernières années furent très malheureuses. Vous avez vécu plus long-temps et plus heureusement que lui. Vous n'avez eu affaire ni à des dictateurs perpétuels, ni à des triumvirs. Votre lot a été et est encore un des plus desirables dans cette grande loterie où les bons billets sont si rares, et où le gros lot d'un bonheur continu n'a été encore gagné par personne.

Votre philosophie n'a jamais été dérangée par des chimères qui ont brouillé quelquefois des cervelles d'ailleurs assez bonnes. Vous n'avez jamais été, dans aucun genre, ni charlatan, ni dupe des charlatans; et c'est ce que je compte pour un mérite très peu commun, qui contribue à l'ombre de félicité qu'on peut goûter dans cette courte vie, etc.

6212. A M. DE LA HARPE.

Le 26 septembre.

Je suis assurément bien étonné et bien confondu, mon cher enfant. Je ne l'aurais pas été, si on vous avait donné une place à l'académie, avec une pension; c'était là ce qu'on devait attendre. Je viens d'écrire à un homme[1] qui peut servir et nuire; mais je crains bien que ce ne soit Marion Delorme qui écrit en faveur de Ninon, et qu'on ne les envoie toutes deux faire pénitence aux Madelonnettes.

Je souhaite, pour l'honneur de la nation, que cette affaire s'assoupisse[2]; elle deviendrait encore plus ridi-

[1] Au chancelier (voyez lettre 6213); la lettre manque. B.

[2] Voyez lettre 6216. B.

cule que celle de *Bélisaire;* mais il y a long-temps que le ridicule ne nous effraie point. Je suis sûr que si vos succès vous donnent des ennemis, ils vous donneront des protecteurs. Tous ceux qui vous ont couronné sont intéressés à affermir votre couronne. Tous les parents de Télémaque et de Calypso prendront votre parti. Ce petit ouvrage augmentera votre célébrité. Courage! il faut combattre. Si on s'obstine à vous chicaner, il sera beau de dire: J'imite mon héros, j'aime la vertu, et je me soumets.

6213. A M. DALEMBERT.

28 septembre.

Mon cher ami, voici donc de quoi exercer la philosophie. La Harpe persécuté pour avoir fait un chef-d'œuvre d'éloquence dans l'éloge de Fénelon! j'ai eu de la peine à croire cette aventure. Vous me direz que plus elle est absurde, plus je la dois croire, et que c'est le cas du *credo quia absurdum* [1]. Cette extravagance aura-t-elle des suites? l'académie agira-t-elle? est-ce à l'académie qu'on en veut? la chose est-elle sérieuse, ou est-ce une plaisanterie? Je vous demande en grace de me mettre au fait, cela en vaut la peine.

Nous avons ici madame Dix-neuf ans [2], dont vous êtes le médecin. Elle a perdu de son embonpoint, mais elle a conservé sa beauté. Son mari nous a dit des choses bien extraordinaires; tous deux sont très

[1] Expression de saint Augustin. B.

[2] Madame la comtesse de Rochefort. K.

aimables; ils méritent de prospérer, et ils prospéreront. Pour moi, je me meurs tout doucement. Bonsoir, mon très cher et très grand philosophe.

J'ajoute que La Harpe m'ayant pressé très vivement d'écrire à monsieur le chancelier, j'ai pris cette liberté, quoique je la croie assez inutile; mais enfin je lui ai dit ce que je pensais sur les discours académiques, sur la Sorbonne, et sur l'*Encyclopédie*.

6214. A CATHERINE II.

A Ferney, 2 octobre.

Seigneur Moustapha, je demande pardon à votre hautesse du dernier compliment que je vous ai fait sur votre flotte [1], prétendue brûlée par ces braves Orlof; ce qui est vraisemblable n'est pas toujours vrai. On m'avait mal informé, mais vous avez encore de plus fausses idées que je n'ai de fausses nouvelles.

Vous vous êtes plus lourdement trompé que moi, quand vous avez commencé cette guerre contre ma belle impératrice. Vous êtes bien payé d'avoir été un ignorant qui, du fond de votre sérail, ne saviez point à qui vous aviez affaire! Plus vous étiez ignorant, et plus vous étiez orgueilleux. C'est une grande leçon pour tous les rois. Il y a près de trois ans que je vous prédis malheur. Mes prédictions se sont accomplies; et quant à votre flotte brûlée, ce qui est différé n'est pas perdu. Comptez sur MM. les comtes Orlof.

D'ailleurs il est bien plus agréable de vous prendre la Crimée que de vous brûler quelques vaisseaux.

[1] Voyez lettre 6208. B.

Ne soyez plus si glorieux, mon bon Moustapha. Il est vrai que mon impératrice vous donne une place dans son temple de mémoire; mais vous y serez placé comme les rois vaincus l'étaient au Capitole.

On m'écrit que vous entendez enfin raison, et que vous demandez la paix. Je ne sais si vous êtes assez raisonnable pour faire cette démarche, et si on m'a trompé sur cette affaire comme sur votre flotte.

J'ignore encore s'il est vrai que vos troupes aient battu mon cher ami Ali-Bey en Syrie. J'ai peur que ce petit succès ne vous enivre; mais, prenez-y garde, les Russes ne ressemblent pas aux Égyptiens; ils vous donnent sur les oreilles depuis trois ans, et vous les frotteront encore si vous persistez à ne pas demander pardon à l'auguste Catherine. J'ai été très fâché que vous l'ayez forcée d'interrompre son beau code de lois pour vous battre. Elle aurait mieux aimé être Thémis que Bellone; mais, grace à vous, elle est montée au temple de la gloire par tous les chemins. Restez dans votre temple de l'orgueil et de l'oisiveté, et croyez que je serai toujours tout à vous. L'ERMITE DE FERNEY.

Je prends la liberté d'envoyer ma lettre à sa majesté impériale de Russie, qui ne manquera pas de vous la faire rendre.

6215. A M. AUDIBERT.

A Ferney, 2 octobre.

Mille remerciements, monsieur, de toutes vos bontés; c'est en avoir beaucoup que de daigner descendre, comme vous faites, dans toutes les minuties de

ma cargaison. Je félicite de tout mon cœur vos Marseillais d'avoir si bien profité de la mauvaise spéculation des Anglais, et de faire si bien leurs affaires avec les Ottomans, qui font fort mal les leurs. Moi, qui vous parle, je soutiens actuellement un commerce que j'ai établi entre Ferney et la sublime Porte. J'ai envoyé à-la-fois des montres à sa hautesse Moustapha et à sa majesté impériale russe, qui bat toujours sa pauvre hautesse; et je fais bien plus de cas de ma correspondance avec Catherine II qu'avec le commandeur des croyants. C'est une chose fort plaisante que j'aie bâti vingt maisons dans mon trou de Ferney pour les artistes de Genève, qu'on a chassés de leur patrie à coups de fusil. Il se fait actuellement, dans mon village, un commerce qui s'étend aux quatre parties du monde; je n'y ai d'autre intérêt que celui de le faire fleurir à mes dépens. J'ai trouvé qu'il était assez beau de se ruiner ainsi de fond en comble avant que de mourir.

Voudriez-vous bien, monsieur, quand vous serez de loisir, me mander s'il est vrai que la flotte russe ait brûlé toute la flotte turque dans le port de Lemnos; qu'Ali-Bey ait repris Damas et Jérusalem la sainte; si le comte Orlof a repris Négrepont, et si Raguse s'est mis sous la protection du saint Empire romain.

Le commerce de Marseille ne souffre-t-il pas un peu de toutes ces brûlures et de tous ces ravages?

Je vous réitère mes remerciements, et tous les sentiments avec lesquels, etc.

6216. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 7 octobre.

Il n'est que trop vrai, mon cher maître, qu'il y a un arrêt du conseil [1] qui supprime le discours de La Harpe. Cet arrêt a été sollicité par l'archevêque de Paris [2] et par l'archevêque de Reims [3]. Ils voulaient d'abord faire condamner l'ouvrage par la Sorbonne, mais le syndic Riballier s'y est opposé; il se souvient de l'affaire de Marmontel. L'académie a fait ce qu'elle a pu pour empêcher cette suppression, ou du moins qu'elle ne se fît par un arrêt du conseil; mais tout ce qu'elle a pu obtenir, encore avec beaucoup de peine, a été que l'arrêt ne serait ni crié ni affiché; mais il est imprimé, et il a été donné, à l'imprimerie royale, à ceux qui l'ont demandé. Vous noterez que, de tous nos confrères de Versailles, M. le prince Louis est le seul qui ait servi l'académie dans cette occasion: les autres, ou n'ont rien dit, ou peut-être ont tâché de nuire. Voilà où nous en sommes. Cet arrêt nous enjoint de faire approuver désormais, comme autrefois, les discours des prix par deux docteurs de Sorbonne. Il y a quatre ans que nous avions cessé d'exiger cette approbation [4] par des raisons très raisonnables: 1° parceque lorsqu'on annonça, dans une assemblée publique, que l'Éloge de Charles V devait être ainsi approuvé, le public nous rit au nez, et nous le méritions bien; 2° parcequ'il y a des éloges, comme celui de Molière, qui auraient rendu ridicule l'approbation de deux théologiens; 3° parcequ'il y en a, comme ceux de Sulli, de Colbert, où il faut parler d'autre chose que de théologie, et où l'approbation de deux docteurs de Sorbonne ne mettrait point l'académie à couvert des tracasseries; 4° enfin parceque ces

[1] L'arrêt du conseil contre l'*Éloge de Fénelon* est du 21 septembre 1771. B.

[2] Christophe de Beaumont. B.

[3] Charles-Antoine de La Roche-Aymon. B.

[4] Voyez tome LXIV, page 290. B.

docteurs abusaient scandaleusement du droit d'effacer ce qu'il leur plaisait, témoin l'Éloge de Charles V, dans lequel ils avaient effacé tout ce qui était contraire aux prétentions ultramontaines, à l'inquisition, etc. Il faudra pourtant désormais se soumettre à ce joug; à la bonne heure. Je gémis, et je me tais. Si on vous envoie l'arrêt du conseil, vous verrez aisément que ceux qui l'ont rédigé n'avaient pas pris la peine de lire le discours de La Harpe. Je sais que plus d'un évêque désapprouve fort cette condamnation; mais ils risqueraient trop à s'expliquer.

Nous sommes bien heureux, en cette circonstance, que le feu parlement n'existe plus; car il n'aurait pas manqué de faire à cette occasion quelques nouvelles sottises.

Adieu, mon cher ami; j'ai le cœur navré de douleur.

6217. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre.

Mon cher ange, votre lettre du 30 de septembre m'a trouvé bien affligé. On dit que les vieillards sont durs; j'ai le malheur d'être sensible comme si j'avais vingt ans. Le soufflet donné à La Harpe et à notre académie[1] est tout chaud sur ma joue.

Ma colonie, qui n'est plus protégée, me donne de très vives alarmes. Je me suis ruiné pour l'établir et pour la soutenir; j'ai animé un pays entièrement mort; j'ai fait naître le travail et l'opulence dans le séjour de la misère; et je suis à la veille de voir tout mon ouvrage détruit : cela est dur à soixante-dix-huit ans.

La situation très équivoque dans laquelle est ma colonie, par rapport à Pétersbourg, où elle avait de

[1] Voyez la lettre précédente. B.

très gros fonds, me met dans l'impossibilité de rien faire à présent pour mademoiselle Daudet; c'est encore pour moi une nouvelle peine.

Si la retraite de M. de Felino[1] avait pu produire quelque chose de désagréable pour vous, jugez combien j'aurais été inconsolable.

J'ai commandé vos deux montres telles que vous les ordonnez; vous les aurez probablement dans quinze jours.

Mon jeune homme vous enverrait bien aussi *les Pélopides*, qui sont très différents de ceux qui sont entre vos mains; mais, malgré toute la vivacité de son âge, il sait attendre. Vous auriez aussi la folie Ninon[2], et vous ne seriez peut-être pas mécontent de la docilité de ce jeune candidat; mais le temps ne me paraît guère favorable.

Ma pauvre colonie occupe actuellement toute mon attention. Cent personnes dont il faut écouter les plaintes et soulager les besoins, d'assez grandes entreprises près d'être détruites, et l'embarras des plus pénibles détails, font un peu de tort aux belles-lettres. Je vous demande en grace de parler à M. le duc d'Aiguillon; vous le pouvez, vous le voyez les mardis; je ne vous demande point de vous compromettre, j'en suis bien éloigné. Je lui ai écrit, je lui ai demandé en général sa protection; j'ose dire qu'il me la devait: il ne m'a point fait de réponse; ne pourriez-vous pas lui en dire un mot? Serait-il possible que les bontés de M. le duc de Choiseul pour ma colonie

[1] Voyez tome XXI, page 378. B.

[2] *Le Dépositaire*. B.

m'eussent fait tort, et que je fusse à-la-fois ruiné et opprimé pour avoir fait du bien? cela serait rude. Il vous est assurément très aisé de savoir, dans la conversation, s'il est favorablement disposé ou non. Voilà tout ce que je conjure votre amitié de faire le plus tôt que vous pourrez, dans une occasion si pressante. Si M. le maréchal de Richelieu était à Versailles, il pourrait lui en dire quelques mots, c'est-à-dire en faire quelques plaisanteries, tourner mon entreprise en ridicule, se bien moquer de moi et de ma colonie; mais mon ange sentira mon état sérieusement, et le fera sentir: c'est en mon cher ange que j'espère. Je parlerai belles-lettres une autre fois; je ne parle aujourd'hui que tristesse et tendresse. Mille respects à madame d'Argental.

6218. A M. DE POMARET.

14 octobre.

Le vieux malade, monsieur, est bien sensible à votre souvenir. Le ministère est trop occupé des parlements pour songer à persécuter les dissidents de France. On laisse du moins fort tranquilles ceux que j'ai recueillis chez moi; ils ne paient même aucun impôt, et j'ai obtenu jusqu'à présent toutes les facilités possibles pour leur commerce.

Je présume qu'il en est ainsi dans le reste du royaume. On s'appesantit plus sur les philosophes que sur les réformés; mais si les uns et les autres ne parlent pas trop haut, on les laissera respirer en paix; c'est tout ce que l'on peut espérer dans la situation présente. Le gouvernement ne s'occupera jamais à

déraciner la superstition; il sera toujours content, pourvu que le peuple paie et obéisse. On laissera le prépuce de Jésus-Christ dans l'église du Puy en Velay, et la robe de la vierge Marie dans le village d'Argenteuil. Les possédés qui tombent du haut-mal iront hurler la nuit du jeudi-saint dans la Sainte-Chapelle de Paris, et dans l'église de Saint-Maur; on liquéfiera le sang de saint Janvier à Naples. On ne se souciera jamais d'éclairer les hommes, mais de les asservir. Il y a long-temps que, dans les pays despotiques, *sauve qui peut!* est la devise des sujets.

6219. A Mme LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE D'AIGUILLON.

A Ferney, 16 octobre.

Madame, je vous ai importunée deux fois [1] fort témérairement : la première, pour un gentilhomme [2] qui disait n'avoir point tué un prêtre, et qui l'avait tué; la seconde, pour moi, qui disais ne point recevoir de réponse de M. le duc d'Aiguillon, et qui, le moment d'après, en reçus une pleine d'esprit, de graces, et de bonté, comme si vous l'aviez écrite. Cela prouve que je suis un jeune homme de soixante-dix-huit ans, très vif et très impatient, ce qui autrement veut dire un radoteur; mais je ne radote point, en étant persuadé que M. le duc d'Aiguillon écrit mieux que M. le cardinal de Richelieu, et que je vous donne sans difficulté la préférence sur madame la duchesse d'Aiguillon, première du nom.

[1] Ces deux lettres sont perdues. B.
[2] Le comte de Beaufort; voyez lettre 6195. B.

Il est vrai que je meurs dans l'impénitence finale sur les *Testaments*[1]; mais aussi je meurs dans le respect et dans la reconnaissance finale avec laquelle j'ai l'honneur d'être, madame, etc.

6220. DE CATHERINE II[2].

A Pétersbourg, 6-17 octobre.

Monsieur, j'ai à vous fournir un petit supplément à l'article FANATISME, qui ne figurera pas mal aussi dans celui des CONTRADICTIONS, que j'ai lu avec la plus grande satisfaction dans le livre des *Questions sur l'Encyclopédie*. Voici de quoi il s'agit.

Il y a des maladies à Moscou: ce sont des fièvres pourprées, des fièvres malignes, des fièvres chaudes avec taches et sans taches, qui emportent beaucoup de monde, malgré toutes les précautions qu'on a prises. Le grand-maître comte Orlof m'a demandé en grace d'y aller pour voir sur les lieux quels seraient les arrangements les plus convenables à prendre pour arrêter ce mal. J'ai consenti à cette action si belle et si zélée de sa part, non sans sentir une vive peine sur le danger qu'il va courir.

A peine était-il en chemin depuis vingt-quatre heures, que le maréchal Soltikof m'écrivit la catastrophe suivante, qui s'est passée à Moscou du 15 au 16 septembre, vieux style.

L'archevêque de cette ville, nommé Ambroise, homme d'esprit et de mérite, ayant appris qu'il y avait depuis quelques jours une grande affluence de populace devant une image qu'on prétendait qui guérissait des malades (lesquels expiraient aux pieds de la sainte Vierge), et qu'on y portait beaucoup d'argent, envoya mettre son sceau sur cette caisse,

[1] Voltaire a toujours soutenu que le *Testament du cardinal de Richelieu* n'était pas l'ouvrage du cardinal; voyez ma note, t. XXVI, p. 323. B.

[2] Cette lettre resta long-temps en route; car Voltaire n'y répondit que le 18 novembre (n° 6234). B.

pour l'employer ensuite à quelques œuvres pieuses : arrangement économique que chaque évêque est très en droit de faire dans son diocèse. Il est à supposer qu'il avait intention d'ôter cette image, comme cela s'est pratiqué plusieurs fois, et que ceci n'était qu'un préambule. Effectivement, cette foule de monde rassemblée dans un temps d'épidémie ne pouvait que l'augmenter. Mais voici ce qui arriva.

Une partie de cette populace se mit à crier : « L'archevêque « veut voler le trésor de la sainte Vierge; il faut le tuer. » L'autre prit parti pour l'archevêque. Des paroles ils en vinrent aux coups. La police voulut les séparer, mais la police ordinaire n'y put suffire. Moscou est un monde, non une ville. Les plus furieux se mirent à courir vers le Kremlin; ils enfoncèrent les portes du couvent où réside l'archevêque; ils pillèrent ce couvent, s'enivrèrent dans les caves, où beaucoup de marchands tiennent leurs vins; et n'ayant point trouvé celui qu'ils cherchaient, une partie s'en alla vers le couvent nommé Donskoi, d'où ils tirèrent ce respectable vieillard, qu'ils massacrèrent inhumainement; l'autre resta à se battre en partageant le butin.

Enfin le lieutenant général Jérapkin arriva avec une trentaine de soldats qui les obligèrent bien vite à se retirer. Les plus mutins furent pris. En vérité, ce fameux dix-huitième siècle a bien là de quoi se glorifier! nous voilà devenus bien sages! Mais ce n'est pas à vous qu'il faut parler sur cette matière : vous connaissez trop les hommes pour vous étonner des contradictions et des extravagances dont ils sont capables. Il suffit de lire vos *Questions sur l'Encyclopédie* pour être persuadé de la profonde connaissance que vous avez de l'esprit et du cœur des humains.

Je vous dois mille remerciements, monsieur, de la mention que vous voulez bien faire de moi dans divers endroits de ce dictionnaire très utile et très agréable : je suis étonnée d'y trouver souvent mon nom à la fin d'une page où je l'attendais le moins[1].

[1] Catherine veut sans doute parler de l'article GLOIRE, où Voltaire fait son éloge; voyez tome XXX, page 67. B.

J'espère que vous aurez reçu, à l'heure qu'il est, la lettre de change pour le paiement des fabricants qui m'ont envoyé leurs montres.

La nouvelle du combat naval donné à Lemnos est fausse. Le comte Alexis Orlof était encore à Paros le 24 juillet, et la flotte turque n'ose montrer ses beaux yeux en-deçà des Dardanelles. Votre lettre[1] au sujet de ce combat est unique. Je sens, comme je le dois, les marques d'amitié qu'il vous plaît de me donner, et je vous ai les plus grandes obligations pour vos charmantes lettres.

J'ai trouvé, monsieur, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, si remplies de choses aussi excellentes que nouvelles, à l'article Économie publique, page 61 de la cinquième partie, ces paroles : « Donnez à la Sibérie et au Kamtschatka réunis, « qui font quatre fois l'étendue de l'Allemagne, un Cyrus « pour souverain, un Solon pour législateur, un duc de Sulli, « un Colbert pour surintendant des finances, un duc de Choi- « seul pour ministre de la guerre et de la paix, un Anson « pour amiral ; ils y mourront de faim avec tout leur génie. »

Je vous abandonne tout le pays de la Sibérie et du Kamtschatka, qui est situé au-delà du soixante-troisième degré; en revanche, je plaide chez vous la cause de tout le terrain qui se trouve entre le soixante-troisième et le quarante-cinquième degré : il manque d'hommes en proportion de son étendue, de vins aussi. Non seulement il est cultivable, mais même très fertile. Les blés y viennent en si grande abondance, qu'outre la consommation des habitants, il y a des brasseries immenses d'eau-de-vie; et il en reste encore assez pour en mener par terre en hiver, et par les rivières en été, jusqu'à Archangel, d'où on l'envoie dans les pays étrangers. Et peut-être en a-t-on mangé dans plus d'un endroit, en disant que les blés ne mûrissent jamais en Sibérie.

Les animaux domestiques, le gibier, les poissons, se trouvent en grande abondance dans ces climats, et il y en a d'espèce excellente qu'on ignore dans les autres pays de l'Europe.

[1] Lettre 6208. B.

Généralement les productions de la nature en Sibérie sont d'une richesse extraordinaire : témoin la grande quantité de mines de fer, de cuivre, d'or, et d'argent, les carrières d'agates de toutes couleurs, de jaspe, de cristaux, de marbre, de talc, etc., etc., qu'on y trouve.

Il y a des districts entiers couverts de cèdres d'une épaisseur extraordinaire, aussi beaux que ceux du mont Liban, et des fruitiers sauvages de beaucoup d'espèces différentes.

Si vous êtes curieux, monsieur, de voir des productions de la Sibérie, je vous en enverrai des collections de différentes espèces qui ne sont communes qu'en Sibérie, et rares partout ailleurs. Mais une chose qui démontre, je pense, que le monde est un peu plus vieux que nos nourrices ne nous le disent, c'est qu'on trouve dans le nord de la Sibérie, à plusieurs toises sous terre, des ossements d'éléphants, qui, depuis fort long-temps, n'habitent plus ces contrées.

Les savants, plutôt que de convenir de l'antiquité de notre globe, ont dit que c'était de l'ivoire fossile; mais ils ont beau dire, les fossiles ne croissent point en forme d'éléphant très complet.

Ayant plaidé ainsi devant vous la cause de la Sibérie, je vous laisse le jugement du procès, et me retire en vous réitérant les assurances de la plus haute considération, et de l'amitié et de l'estime la plus sincère. CATERINE.

6221. A CATHERINE II.

A Ferney, 18 octobre.

Madame, je n'écris point par cette poste à Moustapha[1]; permettez-moi de donner la préférence à votre majesté impériale; il n'y a pas moyen de parler à ce gros cochon, quand on peut s'adresser à l'héroïne du siècle.

J'ai le cœur navré de voir qu'il y a de mes com-

[1] Voyez la lettre 6214. B.

patriotes parmi ces fous de confédérés. Nos Welches n'ont jamais été trop sages, mais du moins ils passaient pour galants; et je ne sais rien de si grossier que de porter les armes contre vous : cela est contre toutes les lois de la chevalerie. Il est bien honteux et bien fou qu'une trentaine de blancs-becs de mon pays aient l'impertinence de vous aller faire la guerre, tandis que deux cent mille Tartares quittent Moustapha pour vous servir. Ce sont les Tartares qui sont polis, et les Français sont devenus des Scythes. Daignez observer, madame, que je ne suis point Welche; je suis Suisse, et si j'étais plus jeune, je me ferais Russe.

Votre majesté impériale m'a bien consolé par sa lettre du 4 septembre; elle a daigné m'apprendre le véritable état des affaires vers le Danube. La France, ma voisine, retentissait des plus fausses nouvelles; mais je reste toujours dans ma surprise que Moustapha ne demande point la paix. Est-ce qu'il aurait quelques succès contre mon cher Ali-Bey?

Ah! madame, qu'une paix glorieuse serait belle après toutes vos victoires!

Tandis que vous avez la bonté de perdre quelques moments à lire le quatrième et le cinquième volume des *Questions*, le questionneur a fait partir le sixième et le septième[1]; mais il a bien peur de ne pouvoir continuer. Il n'en peut plus, il est bien malade; et voilà pourquoi il desirait que votre majesté allât bien vite à Constantinople, car assurément il n'a pas le temps d'attendre.

[1] Les sixième et septième volumes des *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

Ma colonie est à vos pieds; je voudrais qu'elle pût envoyer des montres à la Chine par vos caravanes, mais elle est beaucoup plus glorieuse d'en avoir envoyé à Pétersbourg. Votre majesté impériale est trop bonne; je suis toujours étonné de tout ce que vous faites. Il me semble que le roi de Prusse en est tout aussi surpris et presque aussi aise que moi. Rien n'égale l'admiration pour votre personne, la reconnaissance, et le profond respect du vieux malade de Ferney.

6222. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, le 18 octobre.

Sire, vous êtes donc comme l'océan, dont les flots semblent arrêtés sur le rivage par des grains de sable; et le vainqueur de Rosbach, de Lissa, etc., etc., ne peut parler en maître à des prêtres suisses. Jugez, après cela, si les pauvres princes catholiques doivent avoir beau jeu contre le pape.

Je ne sais si votre majesté a jamais vu une petite brochure intitulée *les Droits des hommes et les Usurpations des papes*[1]; ces usurpations sont celles du saint-père : elles sont évidemment constatées. Si vous voulez, j'aurai l'honneur de vous les envoyer par la poste.

J'ai pris la liberté d'adresser à votre majesté les sixième et septième volumes des *Questions sur l'Encyclopédie*; mais je crains fort de n'avoir pas la liberté de poursuivre cet ouvrage. C'est bien là le cas

[1] Cet écrit est de 1768; voyez tome XLIV, page 318. B.

où l'on peut appeler la liberté puissance. Qui n'a pas le pouvoir de faire n'a pas sans doute la liberté de faire; il n'a que la liberté de dire : Je suis esclave de la nature. J'avais fait autrefois tout ce que je pouvais pour croire que nous étions libres; mais j'ai bien peur d'être détrompé; vouloir ce qu'on veut, parcequ'on le veut, me paraît une prérogative royale à laquelle les chétifs mortels ne doivent pas prétendre. Soyez libre tant qu'il vous plaira, sire, vous êtes bien le maître; mais à moi tant d'honneur n'appartient. Tout ce que je sais bien certainement, c'est que je n'ai point la liberté de ne vous pas regarder comme le premier homme du siècle, ainsi que je regarde Catherine II comme la première femme, et Moustapha comme un pauvre homme, du moins jusqu'à présent. Il me semble qu'il n'a su faire ni la guerre ni la paix. Je connais des rois qui ont fait à propos l'une et l'autre[1] : mais je me garderai bien de vous dire qui sont ces rois-là.

L'impératrice de Russie dit que ses affaires vont fort bien par-delà le Danube; qu'elle est maîtresse de toute la Valachie, à une ou deux bicoques près; qu'elle est reconnue de toute la Crimée. Il faudra qu'elle fasse jouer incessamment, sur le théâtre de Batchi-Saraï, *Iphigénie en Tauride*[2]. Puisse-t-elle faire bientôt une paix glorieuse, et puissent ces vilains Turcs ne plus molester les chrétiens grecs et latins!

[1] Frédéric lui-même; voyez tome XL, pages 59 et 63. B.

[2] Tragédie de Guymond de La Touche. B.

6223. A M. DALEMBERT.

19 octobre.

Mon cher et vrai philosophe, vous aviez grand besoin de cette philosophie qui console le sage, qui rit des sots, qui méprise les fripons, et qui déteste les fanatiques. Je vois que, par tous les réglements qu'on a faits sur les blés, on a presque empêché les Welches de manger, et on s'efforce à présent de nous empêcher de penser. La persécution va jusqu'au ridicule, et c'est le partage des Welches que ce ridicule. Il y a une ligue formée contre le bon sens, ainsi que contre la liberté. Que vous reste-t-il pour votre consolation? un petit nombre d'amis auxquels vous dites ce que vous pensez, quand les portes sont fermées. Si vous aviez été en Russie, on vous y aurait vu honoré, respecté, et enrichi. Vous seriez, partout ailleurs qu'à Paris, l'ami des rois ou de ceux qui instruisent les rois; et vous serez, chez vous, en butte aux bêtises d'un cuistre de Sorbonne, ou à l'insolence d'un commis. C'est dans de telles circonstances que le stoïcisme est bon à quelque chose:

> Virtus, repulsæ nescia sordidæ,
> Intaminatis fulget honoribus.
>
> Hor., lib. III, od. II, v. 18-19.

Qui prendrez-vous donc pour succéder à notre confrère le prince du sang[1]? Un philosophe nous serait plus utile qu'un prince; mais où le trouver? Gardez-vous bien de prendre un mauvais poëte; c'est la pire

[1] Le prince de Clermont; voyez lettre 6189. B.

espèce de toutes, et la plus méprisable. Ne pourrez-vous trouver dans Paris un homme libre qui ait du goût, de la littérature, et surtout cette honnête fierté qui ne craint ni les prêtres ni les commis? Il faut se flatter que les nouveaux parlements seront, pendant quelques années, moins insolents et moins barbares que les anciens.

Voici de petites affaires parlementaires[1] que je vous envoie par un voyageur qui vous les rendra, pourvu qu'il ne soit pas fouillé aux portes.

Adieu, mon cher ami, mon cher philosophe; je ne sais comment vous envoyer le six et le septième volume des *Questions*[2]. Paris est une ville assiégée, où la nourriture de l'ame n'entre plus. Je finis, comme Candide, en cultivant mon jardin[3]; c'est le seul parti qu'il y ait à prendre.

Je vous embrasse bien tendrement.

6224. A M. THIERIOT.

A Ferney, 20 octobre.

J'ai bien vu, mon ancien ami, que vos sentiments pour moi ne sont point affaiblis, puisque vous m'avez envoyé M. Bacon. C'est un homme qui pense comme il faut, et qui me paraît avoir autant de goût que de simplicité. Il serait à souhaiter que tous les procureurs généraux eussent été aussi humains et aussi honnêtes que leur substitut.

Il m'apprend que vous avez encore changé de lo-

[1] Dalembert en accuse réception dans sa lettre 6236. B.

[2] *Questions sur l'Encyclopédie.* B.

[3] Chapitre XXX de *Candide;* voyez tome XXXIII, page 344. B.

gement, et que vous êtes dans une situation assez agréable. Vivez et jouissez. Vous approchez de la soixante-dixième, et moi de la soixante-dix-huitième. Voilà le temps de songer bien sérieusement à la conservation du reste de son être, de se prescrire un bon régime, et de se faire des plaisirs faciles qui ne laissent après eux aucune peine. Je tâche d'en user ainsi. J'aurais voulu partager cette petite philosophie avec vous, mais ma destinée veut que je meure à Ferney. J'y ai établi une colonie d'artistes, qui a besoin de ma présence. C'est une grande consolation que de rendre ses derniers jours utiles, et ce plaisir tient lieu de tous les plaisirs.

Adieu; portez-vous bien, et conservez-moi une amitié dont je sens le charme aussi vivement que si je n'avais que trente ans.

6225. A M. MARMONTEL.

21 octobre.

Mon cher ami, après les aventures des Bélisaire et des Fénelon [1], il ne nous reste plus que d'adorer en silence la main de Dieu qui nous châtie. Les jésuites ont été abolis, les parlements ont été réformés, les gens de lettres ont leur tour. Bergier, Riballier, Coger *pecus et omnia pecora,* auront seuls le droit de brouter l'herbe. Vous m'avouerez que je ne fais pas mal d'achever tout doucement ma carrière dans la paix de la retraite, qui seule soutient le reste de mes jours très languissants.

Heureux ceux qui se moquent gaiement du ren-

[1] Voyez lettre 6216. B.

dez-vous donné dans le jardin pour aller souper en enfer, et qui n'ont point affaire à des fripons gagés pour abrutir les hommes, pour les tromper, et pour vivre à leurs dépens! Sauve qui peut!

Dieu veuille qu'en dépit de ces marauds-là vous puissiez choisir pour remplir le nombre de nos Quarante, quelque honnête homme franc du collier, et qui ne craigne point les cagots! Il n'y a plus moyen d'envoyer un seul livre à Paris. Cela est impraticable, à moins que vous ne trouviez quelque intendant ou fermier des postes qui soit assez hardi pour s'en charger: encore ne sais-je si cette voie serait bien sûre. Figurez-vous que tous les volumes de *Questions sur l'Encyclopédie* qui ont été imprimés jusqu'ici l'ont été à Genève, à Neuchâtel, dans Avignon, dans Amsterdam; que toute l'Europe en est remplie, et qu'il n'en peut entrer dans Paris un seul exemplaire. On protégeait autrefois les belles-lettres en France; les temps sont un peu changés.

Vous faites bien, mon cher confrère, de vous amuser de l'Opéra-Comique; cela n'est sujet à aucun inconvénient; et d'ailleurs on dit que le grand théâtre tragique est tout-à-fait tombé depuis la retraite de mademoiselle Clairon. Je vous prie de lui dire combien je lui suis attaché, et d'être persuadé de la tendre amitié qu'on a pour vous dans la retraite de Ferney.

6226. A M. BOURGELAT [1].

A Ferney, 26 octobre.

En lisant, monsieur, la savante dissertation que vous avez eu la bonté de m'envoyer, sur la vessie de mon bœuf, vous m'avez fait souvenir du bœuf du quatrième livre des *Géorgiques*, dont les entrailles pourries produisaient un essaim d'abeilles. Les perles jaunes que j'avais trouvées dans cette vessie me surprenaient surtout par leur énorme quantité, car je n'en avais pas envoyé à Lyon la dixième partie. Cela m'a valu de votre part des instructions dont un agriculteur comme moi vous doit les plus sincères remerciements : voilà le miel que vous avez fait naître.

Je suis toujours effrayé et affligé de voir les vessies des hommes et des animaux devenir des carrières, et causer les plus horribles tourments, et je me dis toujours : Si la nature a eu assez d'esprit pour former une vessie et tous ses accompagnements, pourquoi n'a-t-elle pas eu assez d'esprit pour la préserver de la pierre? On est obligé de me répondre que cela n'était pas en son pouvoir, et c'est précisément ce qui m'afflige.

J'admire surtout votre modestie éclairée, qui ne veut pas encore décider sur la cause et la formation de ces calculs. Plus vous savez, et moins vous as-

[1] Directeur général des écoles royales vétérinaires, commissaire général des haras, correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, membre de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse. La France lui a l'obligation des écoles vétérinaires, dont il est le créateur. K.—Claude Bourgelat, né à Lyon en 1712, mort le 3 janvier 1779. B.

surez. Vous ne ressemblez pas à ces physiciens qui se mettent toujours sans façon à la place de Dieu, et qui créent un monde avec la parole. Rien n'est plus aisé que de former des montagnes avec des courants d'eau, des pierres calcaires avec des coquilles, et des moissons avec des vitrifications; mais le vrai secret de la nature est un peu plus difficile à rencontrer.

Vous avez ouvert, monsieur, une nouvelle carrière par la voie de l'expérience; vous avez rendu de vrais services à la société: voilà la bonne physique. Je ne vois plus que par les yeux d'autrui, ayant presque entièrement perdu la vue à mon âge de soixante-dix-huit ans; et je ne puis trop vous remercier de m'avoir fait voir par vos yeux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

6227. A CATHERINE II.

A Ferney, 2 novembre.

Madame, j'aime toujours mieux prendre la liberté d'écrire à mon héroïne qu'à Moustapha, qui n'est point du tout mon héros. J'aurais, à la vérité, beaucoup de plaisir à lui rire au nez sur la belle reprise de Giurgi, ou Giorgiova, et sur la défaite totale de ce terrible Oginski.

J'ai bien peur qu'on n'ait trouvé quelques uns de nos Welches parmi leurs prisonniers: *Que diable allaient-ils faire dans cette galère*[1]?

Apparemment que votre majesté impériale avait donné le mot à mon cher Ali-Bey, pour qu'il reprît

[1] *Fourberies de Scapin*, acte II, scène 2. B.

Damas et la sainte Jérusalem, pendant que votre majesté reprendrait Giorgiova. Si cette aventure de Damas est vraie, je n'ai plus d'inquiétude que pour le sérail de mon cher Moustapha. On me flatte que M. le comte Alexis Orlof est maître de Négrepont; cela me donne des espérances pour Athènes, à laquelle je suis toujours attaché en faveur de Sophocle, d'Euripide, de Ménandre, et du vieil Anacréon mon confrère, quoique les Athéniens soient devenus les plus pauvres poltrons du continent. Mais d'où vient que Raguse, l'ancienne Épidaure (à ce qu'on dit), laquelle appartint si long-temps à l'empire d'Orient, c'est-à-dire au vôtre, se met-elle sous la protection de l'empire d'Occident? Y a-t-il donc d'autre protection à présent que celle de mon héroïne? Que font les *savii grandi* de Venise? Pourquoi ne reprennent-ils pas le royaume de Minos, pendant que les braves Orlof prennent le royaume de Philoctète? C'est qu'il n'y a actuellement rien de grand dans l'Europe que mon auguste Catherine II, à qui j'ai voué mes derniers soupirs.

J'étais bien malade; la nouvelle de Giorgiova m'a ressuscité pour quelque temps, et je respire encore avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance pour votre majesté impériale.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6228. A M. L'ABBÉ DU VERNET.

Ferney, le 8 novembre.

Le vieux malade, dont M. l'abbé Du Vernet daigne être l'historien, n'a pas été en état de le remercier

plus tôt. Comme on ne fait guère l'histoire des gens qu'après leur mort, il est à croire que monsieur l'abbé sera bientôt dans les règles. Le vieillard est mourant ou à-peu-près, et probablement son curé l'aura duement enterré avant que l'ouvrage puisse paraître.

On ne manquera pas d'envoyer, en attendant, tout ce que monsieur l'abbé a la bonté de demander. S'il pouvait venir faire un petit tour à Ferney, il serait à portée de lire beaucoup de choses et de jeter de l'eau bénite sur le corps du défunt, qui se recommande à ses prières.

M. de La Condamine sait l'histoire de Pelletier-Des-Forts[1] et de la loterie de 1729; il était alors mon ami, et n'avait point encore fait de voyage dans le Nouveau-Monde. Il ne connaissait point encore La Beaumelle[2]. Rappelez-lui la parade de l'Arménien chez madame Dufay, qui nous aimait tous deux. Ce fut chez elle que, pendant tout un souper, je fus la dupe de notre Arménien-Français. Je me souviens très bien que je finis par l'embrasser, et par le remercier de beaucoup de choses qu'il m'avait apprises en plaisantant. Je suis, etc.

6229. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 novembre.

Mon cher ange, on ne trouve pas tous les jours

[1] Voyez ce que Voltaire lui-même en dit dans son *Commentaire historique*, tome XLVIII, page 323. B.

[2] Dans sa lettre du 24 juillet 1774 (n° 6743), Voltaire dit que La Condamine logeait chez lui La Beaumelle. B.

des facilités d'envoyer des livres. M. Dupuits vous remettra le six et le sept[1]. Je voudrais pouvoir vous envoyer quelque chose de plus agréable, car j'aime toujours mieux les vers que la prose; mais actuellement je suis bien dérouté. Mes colonies, qui ne sont point du tout poétiques, sont pour moi une source d'embarras qui feraient tourner la tête à un jeune homme; jugez ce qui doit arriver à celle d'un pauvre vieillard cacochyme. Cela n'empêchera pas que vous n'ayez vos montres dans quelque temps.

M. Dupuits, ci-devant employé dans l'état-major, va solliciter la faveur d'être replacé. Je ne crois pas qu'on puisse trouver un meilleur officier, plus instruit, plus attaché à ses devoirs, et plus sage. Je m'applaudis tous les jours de l'avoir marié à notre Corneille; ils font tous deux un petit ménage charmant. Je compte bien, mon cher ange, que vous le vanterez à M. le marquis de Monteynard. Il y a plaisir à recommander des gens qui ne vous attireront jamais de reproches. Mon gendre Dupuits a déjà quinze ans de service. Comme le temps va! cela n'est pas croyable. Ce serait une grande consolation pour moi de le voir bien établi avant que je finisse ma chétive carrière.

Je vous prie donc, et très instamment, de le protéger tant que vous pourrez auprès du ministre.

J'ai été bien émerveillé de l'aventure de madame de La Garde[2], et du procès de M. Duhautoi contre

[1] Les tomes VI et VII des *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

[2] Une baronne de La Garde, depuis long-temps maîtresse de l'abbé Terray, contrôleur général des finances, rançonnait tellement les solliciteurs, que le ministre, compromis par des plaintes vives et nombreuses, fut obligé de la chasser. B.

M. de Soyecourt. Je ne conçois pas trop, quoique nous soyons dans un siècle de fer, comment des hommes de cette qualité se sont mis fermiers de forge.

J'ai peine aussi à comprendre comment les étincelles de cette forge n'ont pas un peu roussi le manteau de M. l'abbé Terray. Je m'aperçois qu'il est toujours à la tête des finances, parcequ'on ne me paie point une partie de l'argent qu'il m'a pris dans mes poches, dans l'aventure des rescriptions.

Ne pourriez-vous point me dire quelle est la porte qui conduit à son cabinet et à son coffre-fort?

J'ai toujours ouï dire que les ministres, pour se délasser de leurs travaux, avaient volontiers quelque catin à laquelle on pouvait s'adresser dans l'occasion.

A propos de catin, n'avez-vous pas quelque actrice un peu passable à la Comédie qui puisse jouer *Zaïre* et *Olympie?* Ce sont deux pièces que j'aime: *Olympie* d'ailleurs est faite pour le peuple; il y a des prêtres et un bûcher. Je ne les verrai pas jouer; mais on aime ses enfants, quoiqu'on soit éloigné d'eux. C'est ainsi que je vous aime, mon cher ange, et que je suis attaché à madame d'Argental avec le plus tendre respect.

6230. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

9 novembre.

Vous pardonnez sans doute, mon cher militaire philosophe, au vieux malade qui paraît si négligent; mais il sera toujours pénétré pour vous de la plus tendre amitié. Je prends la liberté d'en dire autant à madame Dix-neuf ans, qui est tout aussi philosophe que vous.

Je ne vous ai point envoyé *la Méprise d'Arras*[1]. Premièrement le paquet serait trop gros; en second lieu, ayant été mieux informé, j'ai su que l'avocat avait fait un roman plutôt qu'un factum, et qu'il avait joint au ridicule de sa déclamation puérile le malheur de mentir en cinq ou six endroits importants. Ce bavard m'avait induit en erreur; ainsi on est obligé de supprimer *la Méprise*. Le malheureux qui a été condamné à la roue était assurément très innocent; sa femme, condamnée à être brûlée, était plus innocente encore; mais l'avocat n'en est qu'un plus grand sot d'avoir affaibli une si bonne cause par des faussetés, et d'avoir détruit des raisons convaincantes par des raisons pitoyables. J'ignore actuellement où cette affaire abominable en est; je sais seulement que la malheureuse veuve de Montbailli n'a point été exécutée. Il est arrivé à cette infortunée la même chose qu'aux prétendus complices du chevalier de La Barre. Le supplice de ce jeune officier, qui serait certainement devenu un homme d'un très grand mérite, arracha tant de larmes et excita tant d'horreur, que les misérables juges d'Abbeville n'osèrent jamais achever le procès criminel de ces pauves jeunes gens qui devaient être sacrifiés au fanatisme. Ces fatales catastrophes, qui arrivent de temps en temps, jointes aux malheurs publics, font gémir sur la nature humaine. Mais que mon militaire philosophe soit heureux avec madame Dix-neuf ans! il est de l'intérêt de la Providence que la vertu soit quelquefois récompensée.

[1] Tome XLVI, page 540. B.

On vient de réformer le parlement de Dijon; on en fait autant à Rennes et à Grenoble. Celui de Dombes, qui n'était qu'une excroissance inutile, est supprimé. Voilà toute cette grande révolution finie plus heureusement et avec plus de tranquillité qu'on n'avait osé l'espérer. La justice rendue gratuitement, et celle des seigneurs exercée aux dépens du roi, seront une grande époque, et la plus honorable de ce siècle. Un grand mal a produit un grand bien. Il y a de quoi se consoler de tant de malheurs attachés à notre pauvre espèce.

Vous ne retournez à Paris qu'à la fin de décembre; il faudra que vous alliez servir votre quartier: vous n'aurez guère le temps de voir M. Dalembert; mais, si vous le voyez, je vous prie de lui dire que je voudrais passer le reste de ma vie entre vous et lui.

Notre ermitage vous renouvelle les sincères assurances de l'amitié la plus inviolable.

6231. A CATHERINE II.

12 novembre.

Madame, les malheurs ne pouvaient arriver à votre majesté impériale ni par vos braves troupes, ni par votre sublime et sage administration; vous ne pouviez souffrir que par les fléaux qui ont de tout temps désolé la nature humaine. La maladie contagieuse qui afflige Moscou et ses environs est venue, dit-on, de vos victoires mêmes. On débite que cette contagion a été apportée par des dépouilles de quelques Turcs vers la mer Noire. Moustapha ne pouvait donner que la peste, dont son beau pays est toujours

attaqué. C'était assurément une raison de plus pour tous lès princes vos voisins de se joindre à vous, et d'exterminer sous vos auspices les deux grands fléaux de la terre, la peste et les Turcs. Je me souviens qu'en 1718 nous arrêtâmes la peste à Marseille; je ne doute pas que votre majesté impériale ne prenne encore de meilleures mesures que celles qui furent prises alors par notre gouvernement. L'air ne porte point cette contagion, le froid la diminue, et vos soins maternels la dissiperont; l'infame négligence des Turcs augmenterait votre prévoyance, si quelque chose pouvait l'augmenter.

On parle d'une disette qui se fait sentir dans votre armée navale. Mais je ne la crois pas, puisque c'est un des braves comtes Orlof qui la commande. C'en serait trop que d'éprouver à-la-fois les trois faveurs dont le prophète Gad en donna une à choisir à votre petit prétendu confrère David, pour avoir fait le dénombrement de sa chétive province.

J'éprouve aussi des fléaux dans mes villages; le malheur se fourre dans les trous de souris, comme il marche la tête levée dans les grands empires. Ma colonie d'horlogers a essuyé des persécutions, mais je les ai tirés d'affaire à force d'argent, et j'espère toujours qu'ils pourront vous servir à établir un commerce utile entre vos états et la Chine. En vérité, j'aurais mieux aimé les faire travailler sur les bords du Volga que sur ceux du lac de Genève.

Chassez à jamais la peste et les Ottomans au-delà du Danube; et recevez, madame, avec votre bonté ordinaire, le profond respect et l'attachement invio-

lable du vieil ermite de Ferney pour votre majesté impériale.

6232. A GUSTAVE III.

12 novembre.

Sire, c'est avec ces larmes qu'arrachent l'attendrissement et l'admiration que j'ai lu l'éloge du roi votre père, composé par votre majesté. L'Europe prononce le vôtre; permettez à un étranger de joindre sa voix à toutes celles qui font mille vœux pour vous. Si je ne suis pas né votre sujet, je le suis par le cœur, et les sentiments de ce cœur que vous avez pénétré sont l'excuse de la liberté que je prends. Je suis avec le plus profond respect, sire, de votre majesté, etc.

6233. A M. DALEMBERT.

14 novembre.

Je vous ai écrit, mon cher philosophe, par M. Bacon, non pas Bacon de Vérulam, mais Bacon, substitut du procureur général, et pourtant philosophe.

J'ai demandé à Marin si je pouvais vous faire tenir par lui le six et le septième volume des rogatons alphabétiques [1], que je vous prie de mettre dans votre bibliothèque, sans avoir l'ennui de les lire; il ne m'a pas répondu. Je vous les envoie par madame Le Gendre, sœur de M. Hennin, notre résident. Cela fera nombre parmi vos livres; ce n'est qu'un hommage que je mets à vos pieds.

Il paraît un ouvrage très curieux et très bien fait, intitulé l'*Histoire critique de Jésus-Christ* [2]. Il n'est

[1] Les *Questions sur l'Encyclopédie ;* voyez ma Préface du t. XXVI. B.

[2] Voyez ma note, tome XXVI, page 124. B.

pas difficile d'en avoir des exemplaires à Genève; mais aussi il n'est pas aisé d'en faire passer en France. Dieu me préserve de servir à répandre cet ouvrage abominable, capable de dessécher toutes les semences de la religion chrétienne dans les consciences les plus timorées! Je ne l'ai lu qu'avec une sainte horreur, et en fesant des signes de croix à chaque ligne.

Il paraît encore deux autres petits livres qui sont des canons de douze livres de balles, tandis que l'*Histoire critique* est une pièce de vingt-quatre. L'un est l'*Examen des prophéties*[1]; et l'autre, l'*Esprit du judaïsme*[2]. On nous en fait craindre encore plusieurs autres de mois en mois. Belzébuth ne se lasse point de persécuter les fidèles. Nous touchons aux derniers temps, sans doute.

L'expulsion des jésuites annonce la fin du monde; et nous allons voir incessamment paraître l'Antechrist. Je me prépare pour cette grande révolution, puisque nous en avons déjà vu tant d'autres. En attendant, je vous embrasse le plus tendrement du monde, avec vénération et amour.

6234. A CATHERINE II.

A Ferney, 18 novembre.

Madame, je vois par la lettre dont votre majesté impériale m'honore du 6 octobre, vieux style, que

[1] *Examen des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne* (traduit de l'anglais de Collins, par le baron d'Holbach), 1768, in-8°. B.

[2] *Esprit du judaïsme, ou Examen raisonné de la loi de Moïse*, etc. (traduit de l'anglais de Collins, par le baron d'Holbach), 1770, in-8°. B.

vous êtes née pour instruire les hommes autant que pour les gouverner.

La populace sera difficilement instruite; mais tous ceux qui auront reçu une éducation seulement tolérable profiteront de plus en plus des lumières que vous répandez. Il est triste que l'archevêque de Moscou ait été le martyr de la *bonne Vierge;* les barbares imbéciles, superstitieux, et ivrognes, qui l'ont tué, méritent sans doute un châtiment qui fasse impression sur ces têtes de buffles. Je suis persuadé que, depuis la mort du fils de la *sainte Vierge,* il n'y a presque point eu de jour où quelqu'un n'ait été assassiné à son occasion; et à l'égard des assassins en front de bandière, dont le fils et la mère ont été le prétexte, ils sont en grand nombre et trop connus. Le meurtre de l'archevêque est bien punissable; je trouve celui du chevalier de La Barre plus horrible, parcequ'il a été commis de sang-froid par des hommes qui devaient avoir du sens commun et de l'humanité.

Je rends graces à la nature de ce que la maladie épidémique de Moscou n'est point la peste. Ce mot effrayait nos pays méridionaux. Chacun débitait des contes funestes. Les mensonges imprimés qui courent tous les jours sur votre empire font bien voir comment l'histoire était écrite autrefois. Si le roi d'Égypte avait perdu une douzaine de chevaux, on disait que l'*Ange exterminateur* était venu tuer tous les quadrupèdes du pays[1].

M. le grand-maître Orlof est un ange *consolateur,* il a fait une action héroïque. Je conçois qu'elle a dû

[1] *Exode,* IX, 6. B.

bien émouvoir votre cœur, partagé entre la crainte et l'admiration; mais vous devez être moins surprise qu'une autre : les grandes actions sont de votre compétence. Je remercie votre majesté impériale de tout ce qu'elle daigne m'apprendre sur la Sibérie méridionale; elle m'en dit plus en six lignes que l'abbé Chappe dans un *in-folio* [1]. Si vous le permettez, cela entrera dans un supplément [2] aux *Questions*, qu'on prépare à présent au mont Krapack. J'avoue que je suis fort étonné des squelettes d'éléphants trouvés dans le nord de la Sibérie. Je crois difficilement à l'ivoire fossile, et j'ai aussi beaucoup de peine à croire à de véritables dents d'éléphants enterrés trente pieds sous les glaces; mais je crois la nature capable de tout, et il se pourrait bien faire (en expliquant les choses respectueusement) que l'Adam des Hébreux, connu jadis d'eux seuls, fût de très fraîche date: six mille ans sont en effet bien peu de chose.

Votre majesté, qui m'a déjà donné tant de marques de bonté, veut m'envoyer quelques productions de la Sibérie. J'oserais lui demander de la graine de ces beaux cèdres, qui n'ont pas de peine à surpasser ceux du Liban, car le Liban n'en a presque plus; je les planterais dans mon ermitage, où il fait quelquefois presque aussi froid qu'en Sibérie. Je sais bien

[1] L'édition originale du *Voyage* de Chappe n'est point in-folio, mais in-4°; voyez lettre 6068. B.

[2] Le *Supplément aux Questions sur l'Encyclopédie*, imprimé dans le neuvième volume des *Questions*, contient cinquante-cinq articles (qui, dans les éditions suivantes, ont été placés à leur rang alphabétique). Dans aucun d'eux il n'est question ni de la Sibérie méridionale, ni de l'abbé Chappe, ni des squelettes d'eléphant. B.

que je ne les verrai pas croître; mais la postérité les verra, et elle dira : Voilà les bienfaits de celle qui érigea le temple de Mémoire.

Les artistes de Ferney ont reçu l'argent que votre majesté a eu la bonté de leur envoyer. Ils sont à vos pieds comme moi. Je ne me souvenais pas de vous avoir parlé d'une pendule; mais si vous en voulez, vous en aurez incessamment : votre majesté n'aurait qu'à fixer le prix, je lui réponds qu'elle serait bien servie, et à bon compte. Ce n'est peut-être pas le temps de proposer un commerce de pendules et de montres avec la Chine; mais votre universalité fait tout à-la-fois. C'est là, selon mon avis, la vraie grandeur, la vraie puissance.

Les Genevois ont bien établi un petit commerce de montres à Kanton; votre majesté pourrait en établir un dans l'endroit où les Russes commercent avec les Chinois. Un homme de confiance pourrait envoyer de Pétersbourg à Ferney les ordres auxquels on se conformerait; mais j'ai bien peur que ce plan ne tienne un peu de la proposition des chars de guerre de Cyrus. Vous avez très bien battu les Turcs sans le secours de ces beaux chars de guerre à la nouvelle mode.

Je me flatte qu'à présent le comte Alexis Orlof leur a pris le Négrepont sans aucun char : il ne vous faut que des chars de triomphe. Je me mets de loin derrière eux, et je crie *Io trionfo* d'une voix très faible et très cassée, mais qui part d'un cœur pénétré de tout ce que votre majesté impériale peut inspirer à l'ermite, etc.

6235. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Sans-Souci, le 18 novembre.

Vous vous moquez de moi, mon bon Voltaire ; je ne suis ni un héros, ni un océan [1], mais un homme qui évite toutes les querelles qui peuvent désunir la société. Comparez-moi plutôt à un médecin qui proportionne le remède au tempérament du malade. Il faut des remèdes doux pour les fanatiques : les violents leur donnent des convulsions. Voilà comme je traite les prédicants de Genève, qui ressemblent plus, par leur véhémence, aux réformateurs du quinzième siècle qu'à la génération présente.

Il y a long-temps que j'ai lu la brochure du *Droit des hommes et de l'Usurpation des papes* [2]. Vous croyez donc que les Semnons ne sont pas curieux de vos ouvrages, et qu'on ne les lit pas aux bords du Havel [3] avec autant et peut-être plus de plaisir que sur les rives de la Seine ou du Rhône? Cette brochure parut précisément après que les Français eurent pris possession du Comtat ; je crus que c'était leur manifeste, et que par mégarde on l'avait imprimé après coup.

Je vous ai mille obligations des sixième et septième tomes de votre *Encyclopédie*, que j'ai reçus. Si le style de Voiture était encore à la mode, je vous dirais que le père des muses est l'auteur de cet ouvrage, et que l'approbation est signée du dieu du goût. J'ai été fort surpris d'y trouver mon nom [4], que par charité vous y avez mis. J'y ai trouvé quelques paraboles moins obscures que celles de l'Évangile, et je me suis applaudi de les avoir expliquées. Cet ouvrage est admirable, et je vous exhorte à le continuer. Si c'était un discours académique, assujetti à la révision de la Sorbonne, je serais peut-être d'un autre avis.

Travaillez toujours; envoyez vos ouvrages en Angleterre,

[1] Voyez lettre 6222. B.

[2] Tome XLIV, page 318. B.

[3] « Les Senons... aux bords de la Hevel... » (*Édit. de Berlin.*)

[4] A l'article GLOIRE ; voyez tome XXX, page 66. B.

en Hollande, en Allemagne, et en Russie; je vous réponds qu'on les y dévorera. Quelque précaution qu'on prenne, ils entreront en France; et vos Welches auront honte de ne pas approuver ce qui est admiré partout ailleurs.

J'avais un très violent accès de goutte quand vos livres sont arrivés, les pieds et les bras garrottés, enchaînés, et perclus: ces livres m'ont été d'une grande ressource. En les lisant, j'ai béni mille fois le ciel de vous avoir mis au monde.

Pour vous rendre compte du reste de mes occupations, vous saurez qu'à peine eus-je recouvré l'articulation de la main droite, que je m'avisai de barbouiller du papier; non pour éclairer, non pour instruire le public et l'Europe, qui a les yeux très ouverts, mais pour m'amuser. Ce ne sont pas les victoires de Catherine que j'ai chantées, mais les folies des confédérés. Le badinage convient mieux à un convalescent que l'austérité du style majestueux. Vous en verrez un échantillon. Il y a six chants[1]. Tout est fini; car une maladie de cinq semaines m'a donné le temps de rimer et de corriger tout à mon aise. C'est vous ennuyer assez que deux chants de lecture que je vous prépare.

Ah! que l'homme est un animal incorrigible! direz-vous en voyant encore de mes vers. La Valachie, la Moldavie, la Tartarie, subjuguées, doivent être chantées sur un autre ton que les sottises d'un Crazinski, d'un Potoski, d'un Oginski, et de toute cette multitude imbécile dont les noms se terminent en *ki*.

Comme je me crois un être qui possède une liberté mitigée, je m'en suis servi dans cette occasion; et comme je suis un hérétique excommunié une fois pour toutes, j'ai bravé les foudres du Vatican : bravez-les de même, car vous êtes dans le même cas.

Souvenez-vous qu'il ne faut point enfouir son talent : c'est de quoi jusqu'ici personne ne vous accuse; mais je voudrais que la postérité ne perdît aucune de vos pensées; car com-

[1] Il est intitulé *la Pologniade, ou la Guerre des confédérés*, et fait partie des *OEuvres posthumes de Frédéric II;* voyez ma note, t. IX, p. 275. B.

bien de siècles s'écouleront avant qu'un génie s'élève, qui joigne à tant de goût tant de connaissances! Je plaide une belle cause, et je parle à un homme si éloquent, que, s'il jette un coup d'œil sur ce sujet, il saisira d'abord tous les arguments que je pourrais lui présenter. Qu'il continue donc encore à étendre sa réputation, à instruire, à éclairer, à consoler [1], à persifler, à pincer (selon que la matière l'exige) le public, les cagots, et les mauvais auteurs! Qu'il jouisse d'une santé inaltérable, et qu'il n'oublie point le solitaire Semnon [2] habitué à Sans-Souci! FÉDÉRIC.

6236. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 18 novembre.

Je ne sais, mon cher maître, par quelle fatalité je n'ai reçu que depuis deux jours votre lettre du 19 d'octobre, et le paquet qui y était joint. J'ai lu le beau *Discours d'Anne Du Bourg* [3], qui ne corrigera point les fanatiques, mais qui du moins rendra le fanatisme odieux; les *Pourquoi* [4], auxquels on ne répondra point, parcequ'il n'y a point de bonne réponse à y faire que de réformer les Welches, qui resteront Welches encore long-temps; et *la Méprise d'Arras* [5], qui me paraît bien modestement appelée *méprise*, et qui n'empêchera point que les successeurs de ces assassins, aussi fanatiques, plus ignorants et plus vils, ne fassent souvent des *méprises* pareilles, sans compter tout ce qui nous attend d'ailleurs. Quand je vois tout ce qui se passe dans ce bas monde, je voudrais aller tirer le Père éternel par la barbe, et lui dire, comme dans une vieille farce de la Passion [6]: *Père éternel, quelle*

[1] « A conseiller... » (*Édit. de Berlin.*)

[2] « Le Senon solitaire. » (*Édit. de Berlin.*)

[3] Tome XLVI, page 610. B.

[4] L'article POURQUOI des *Questions sur l'Encyclopédie*, qui toutefois ne parut qu'en 1772 dans le neuvième volume; voyez t. XXXI, p. 495. B.

[5] Tome XLVI, page 540. B.

[6] Voyez tome XL, page 284. B.

vergogne? etc. Je suis navré et découragé. Je finirai, et je crois bientôt, par ne plus prendre aucun intérêt à toutes les sottises qui se disent, et à toutes les atrocités qui s'exercent de Pétersbourg à Lisbonne, et par trouver que tout ira bien quand j'aurai bien digéré et bien dormi. Je vous en souhaite autant, mon cher ami. Je fais du genre humain deux parts, l'opprimante et l'opprimée; je hais l'une et je méprise l'autre. Que ne suis-je au coin de votre feu pour épancher mon cœur dans le vôtre! je suis bien sûr que nous serions d'accord sur tous les points.

Il y a ici un abbé Du Vernet[1], bon diable, zélé pour la bonne cause, et votre admirateur enthousiaste depuis long-temps, qui se propose d'élever à votre gloire, non pas une statue, comme Pigalle, mais un monument littéraire, et qui vous a écrit pour cet objet. Il dit que vous l'invitez d'aller à Ferney[2]. Je vous demande vos bontés pour lui, et j'espère que vous l'en trouverez digne.

C'est samedi prochain 23 que nous donnerons un successeur à ce prince dont le nom a si stérilement chargé notre liste. Je ne vous réponds pas que nous ayons un bon poëte; nous en aurions un et même deux si j'en étais cru, mais je tâcherai du moins que nous ayons un homme de lettres honnête, et qui prenne intérêt à la cause commune. C'est à-peu-près tout ce que nous pouvons faire dans les circonstances présentes; et vous penseriez de même, si vous voyiez de près l'état des choses. Adieu, mon cher et illustre maître; je vous embrasse tendrement.

6237. A M. HENNIN.

18 novembre.

Le vieux malade et madame Denis font bien leurs compliments à M. Hennin, et souhaitent un bon voyage à monsieur et madame Le Gendre.

[1] Voyez ma note, tome LXII, page 292. B.

[2] Voyez lettre 6228. B.

Le parlement de Grenoble est réduit à quarante membres.

L'impôt sur la nouvelle noblesse est perçu depuis long-temps par les subdélégués. Il produit beaucoup, et n'est point affermé 300,000 livres.

L'impôt de 60 livres par quintal, sur les livres étrangers, est enregistré depuis long-temps.

Le conseil supérieur de Lyon a été reçu à sa rentrée avec des battements de mains.

C'est une compagnie de Paris qui a traité des nouvelles charges d'agent de change à Lyon.

L'impératrice de Russie a payé les artistes de Ferney.

La peste n'est point à Moscou; du moins on ne veut pas que ce soit peste.

Je reçois une lettre[1]. Ce n'est point la peste.

La peste est au trésor royal à Paris.

6238. A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 23 novembre.

« Autant que l'université de Paris était autrefois célèbre et « brillante, autant est-elle tombée dans l'avilissement. La fa- « culté de théologie surtout me paraît le corps le plus mépri- « sable qui soit dans le royaume. » Ces paroles sont tirées de l'*Histoire critique de la Philosophie*, par M. Deslandes, t. III, p. 299.

Nous sommes bien loin, vous et moi, mon cher ami, de penser comme l'auteur de cette histoire. Nous respectons tous deux, comme nous le devons, le concile perpétuel des Gaules, et surtout le père

[1] La lettre 6220. B.

du concile qui a daigné vous reprendre et vous faire sentir la vérité. Il est triste pour moi d'ignorer son nom, et de ne pouvoir lui rendre la justice qu'il mérite.

J'ignore aussi le nom du jeune homme égaré qui préfère le talent de faire de bons vers à la dignité de cuistre de collége [1]. Boileau certainement ne travaillait pas si bien à son âge. Il lui manque très peu de chose pour égaler le Boileau du bon temps.

Je voudrais peut-être qu'il changeât *ici sa main d'une onde*; cet hémistiche n'est pas heureux.

Et son bras demi-nud est armé. On prononce *nu est*, et cela est rude.

Je ne sais si on aimera la *voix langoureuse*: la chaleur du baiser est dans Vertumne: ainsi j'aimerais mieux *donne un baiser* que *prend un baiser*. Ovide a dit: *Dedit oscula* [2].

Je voudrais que le mariage de la vigne et de l'ormeau fût écrit avec plus de soin. *Ces feuillages verts, dans les airs*, sont un peu faibles. Il faut que ce morceau l'emporte sur celui de l'opéra des *Sens*.

Essayer à la fin sa douceur fortunée. Cette douceur fortunée est un peu faible.

Jamais belle n'eût vu tant d'amants sur ses pas. Cela veut dire: Si vous étiez mariée, vous auriez plus

[1] Ange-François Fariau de Saint-Ange, né en 1747, mort en 1810, avait remis à La Harpe, qui les publia dans le *Mercure* de décembre 1771, pages 65 et suiv., sa traduction en vers de deux passages des *Métamorphoses* d'Ovide (*Vertumne et Pomone*, et *les Amours de Biblis*). C'est sur le premier de ces morceaux que portent toutes les observations de Voltaire, à qui La Harpe avait envoyé une copie manuscrite. B.

[2] *Métamorphoses*, XIV, 658. B.

d'amants que personne. Cela n'est ni honnête, ni de l'intérêt de Vertumne. Ovide dit[1] : Si vous vouliez vous marier, Hélène n'aurait pas plus de prétendants. Il ne dit pas *si vous vouliez essayer.*

Peut-être que le discours de Vertumne est un peu trop long dans l'auteur français; j'ai peur qu'il ne languisse un peu. Il fera plus d'effet s'il est plus resserré.

Voilà toutes mes réflexions sur un très bel ouvrage. Il me semble qu'il faudrait faire une souscription pour engager l'auteur à suivre un si beau talent. Je souscris pour deux cents francs, parceque je suis devenu pauvre; ma colonie m'a ruiné.

Je vous embrasse tendrement, mon cher ami; *macte animo*[2]. La carrière est rude, mais elle est belle.

6239. A M. SABATIER DE CAVAILLON,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE A TOURNON.

Au château de Ferney, 25 novembre.

Je ne sais, monsieur, ce que c'est que le libelle dont vous me faites l'honneur de me parler. Quand je l'aurais eu, je n'aurais pas pu le lire, étant devenu presque entièrement aveugle, d'ailleurs fort près de ma fosse, et n'ayant pas de temps à perdre. J'ai ouï dire que cette rapsodie était d'un nommé La Beaumelle, ci-devant apprenti pasteur à Genève, et devenu loup en France. Je suis fort étonné qu'on ose mettre une telle infamie sous le nom d'un homme tel

[1] *Métamorphoses*, XIV, 669. B.
[2] *Æn.*, IX, 641. B.

que vous. Toutes ces pauvretés-là ne font de mal à personne. M. de Fontenelle disait que sa chambre ne contiendrait pas tous les livres qu'on avait faits contre lui; ceux qu'on imprima contre Louis XIV n'auraient pas tenu dans le château de Versailles. Je rends grace au polisson qui m'a valu toutes vos politesses, auxquelles je suis fort sensible.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

6240. A M. DALEMBERT.

27 novembre.

Mon cher philosophe, je vous envoie ce rogaton, qui sort de la presse. Il y a quelques articles qui pourront vous amuser. Vous n'avez pas été content de Memmius [1], car vous n'en dites mot. Il me paraît clair pourtant qu'il y a dans la nature une intelligence; et, par les imperfections et les misères de cette nature, il me paraît que cette intelligence est bornée; mais la mienne est si prodigieusement bornée, qu'elle craint toujours de ne savoir ce qu'elle dit; elle respecte infiniment la vôtre; elle gémit, comme vous, sur bien des choses; elle vous est tendrement attachée. V.

6241. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 27 novembre [2].

On me mande, monseigneur, qu'un Anglais, très

[1] *Lettres de Memmius*, tome XLVI, page 563. B.

[2] Dans le tome XV de l'édition de Kehl, cette lettre est datée du 25 novembre; Bourgoing lui a donné la date du 27. B.

Anglais, qui s'appelle Muller, homme d'esprit, pensant et parlant librement, a répandu dans Rome qu'à son retour il m'apporterait *les oreilles du grand-inquisiteur* dans un papier de musique; et que le pape, en lui donnant audience, lui a dit: « Faites mes com-« pliments à M. de Voltaire, et annoncez-lui que sa « commission n'est pas fesable; le grand-inquisiteur « à présent n'a plus d'yeux ni d'oreilles. »

J'ai bien quelque idée d'avoir vu cet Anglais chez moi, mais je puis assurer votre éminence que je n'ai demandé les oreilles de personne, pas même celles de Fréron et de La Beaumelle.

Supposé que M. Muller ou Milles[1] ait tenu ce discours dans Rome, et que le pape lui ait fait cette réponse, voici ma réplique ci-jointe. Je voudrais qu'elle pût vous amuser: car, après tout, cette vie ne doit être qu'un amusement. Je vous amuse très rarement par mes lettres, car je suis bien vieux, bien malade, et bien faible. Mes sentiments pour vous ne tiennent point de cette faiblesse; ils ne ressemblent point à mes vers. Agréez mon très tendre respect, et conservez vos bontés pour le vieillard de Ferney.

Le grand-inquisiteur, selon vous, très saint père,
N'a plus ni d'oreilles ni d'yeux:
Vous entendez très bien, vous voyez encor mieux,
Et vous savez surtout bien parler et vous taire.
Je n'ai point ces talents, mais je leur applaudis.
Vivez long-temps heureux dans la paix de l'Église;

[1] C'est ainsi qu'on lit dans les éditions de Kehl. Wagnière écrit Milles (voyez les *Mémoires*, 1826, tome I, page 46). La correspondance de Bernis, publiée par Bourgoing, porte seulement *M. Muller*. Un éditeur récent, au lieu de *Milles*, a écrit *Miller*. B.

Allez très tard en paradis[1]:
Je ne suis point pressé que l'on vous canonise.
Aux honneurs de là-haut rarement on atteint.
Vous êtes juste et bon, que faut-il davantage?
C'est bien assez, je crois, qu'on dise: « Il fut un sage. »
Dira qui veut: « Il fut un saint. »

6242. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 novembre.

Vraiment, mon héros, quand je vous envoyai le *Bolingbroke* par la poste de Toulouse, ce fut plutôt pour amuser le politique que pour instruire le philosophe. Vous êtes tout instruit; cependant il n'est pas mal de répéter quelquefois son catéchisme, pour s'affermir dans cette bonne doctrine qui fait jouir de la vie et mépriser la mort.

Un autre Anglais nommé Muller[2], qui m'était venu voir à Ferney, et qui croit être partout dans le parlement de Westminster, s'est avisé de dire depuis peu, dans Rome, qu'il s'était chargé de me rapporter les oreilles du grand-inquisiteur dans un papier de musique. Le pape en ayant été informé, lui a dit: « Faites bien mes compliments à M. de Voltaire; « mais dites-lui que sa commission est infesable: le « grand-inquisiteur n'a plus d'yeux ni d'oreilles. »

Moi, qui n'avais pas du tout chargé mon Anglais de cette mauvaise plaisanterie, j'ai été tout confondu du compliment de sa sainteté. J'ai pris la liberté de lui écrire que je lui croyais les meilleures oreilles et

[1] Horace a dit, ode II du livre Ier:

Serus in cœlum redeas. B.

[2] Voyez la lettre précédente. B.

les meilleurs yeux du monde, *un ingegno accorto*, *un cuore benevolo*, et que je comptais sur sa bénédiction paternelle *in articulo mortis*.

A vue de pays, votre cour des pairs ne sera pas long-temps le parlement de M. Muller. Voilà une grande révolution faite en peu de mois; c'est une époque bien remarquable dans l'histoire des Welches.

Vous savez, sans doute, tous les détails de l'assassinat du roi de Pologne; c'est bien là une autre affaire parlementaire. Je vous supplie de remarquer que voilà cinq têtes couronnées, cinq images de Dieu, assassinées en très peu de temps[1] dans ce siècle philosophique. On ne peut pas dire pourtant que les philosophes aient eu beaucoup de part à ces actions d'Aod et de Ravaillac.

Conservez-moi vos bontés, monseigneur; il faut que ceux qui ont encore la vigueur du bel âge aient pitié de ceux qui l'ont perdue.

6243. DE CATHERINE II.

A Pétersbourg, 18-29 novembre.

Monsieur, pour faire tenir votre lettre[2] au seigneur Moustapha, le maréchal Romanzof a envoyé, le mois passé, le général-major Veismann au-delà du Danube. Après avoir fait

[1] Louis XV, en 1757 (voyez tome XXI, page 360; et XXII, 343); Joseph, roi de Portugal, en 1758 (voyez t. XXI, p. 371); Pierre III, empereur de Russie, en 1762 (voyez t. XXI, p. 305; et LX, 208); Ivan, empereur de Russie, détrôné l'année même de sa naissance, puis emprisonné jusqu'en 1764 qu'il fut poignardé (voy. t. LXI, 95); Stanislas-Auguste, roi de Pologne, attaqué le 3 novembre 1771 (voyez t. XLIII, p. 465; et XXXII, 264). B.

[2] Par cette plaisanterie, Catherine répond à celle de la lettre 6214. B.

sauter en l'air deux petits forts qui barraient son chemin, il a marché vers Balada, où le grand-vizir était campé; il a pris cette place, a battu les troupes du vizir, s'est emparé du canon fondu l'an passé par M. Tott à Constantinople; ensuite il est entré poliment dans le camp du vizir pour le voir et lui parler, mais il ne l'y a pas trouvé.

Nos troupes légères se sont portées jusqu'au mont Hémus sans rencontrer à qui s'adresser. Alors M. Veismann, croyant sa commission achevée, retourna vers Isacki, qu'il rasa. Pendant ce temps-là un autre général-major a pris les forts de Matelina et de Girsova; et le lieutenant général Essen s'amusait à battre quarante mille Turcs commandés par Moussou-Ouglou, ci-devant vizir, qui s'était avancé en Valachie.

Après la défaite de Moussou, Giurgi fut repris. Les deux rives du Danube, depuis cet endroit jusqu'à la mer Noire, sont présentement nettoyées de Turcs, comme une maison hollandaise l'est de la poussière. Tout ceci s'est passé du 20 au 27 octobre, vieux style.

Consolez-vous, monsieur; votre cher Ali-Bey est maître de Damas. Mais quelle honte pour vos compatriotes, pour cette noblesse française si remplie d'honneur, de courage, et de générosité, de se trouver parmi les bandits de Pologne, qui font serment, devant des images miraculeuses, d'assassiner leur roi, quand ils ne savent pas combattre! Si après ce coup M. de Vioménil et ses compagnons ne quittent pas ces gens-là, que faudra-t-il penser?

Nous avons ici présentement le halga [1] sultan, frère du kan indépendant de la Crimée, par la grace de Dieu et des armes de la Russie : c'est un jeune homme de vingt-cinq ans, plein d'esprit et du desir de s'instruire.

J'ai à vous dire que les maladies à Moscou sont réduites, par les soins infatigables du comte Orlof, à un dixième de ce qu'elles étaient. Ses frères ont fait le diable à quatre dans l'Archipel; ils ont partagé leur flotte en deux : l'aîné a fait plusieurs descentes depuis le cap Matapan jusqu'à Lemnos,

[1] Dans la lettre 6316 il est dit kalga sultan. B.

a enlevé à l'ennemi des magasins et des bâtiments, et a détruit ce qu'il n'a pu emporter; le cadet en a fait autant sur les côtes d'Asie et d'Afrique, mais sa maladie, très sérieuse, l'a obligé de revenir à Livourne.

Si ces nouvelles, monsieur, peuvent vous rendre la santé, elles auront un nouveau mérite à mes yeux, parcequ'on ne saurait s'intéresser plus vivement que je le fais à tout ce qui vous regarde.

Dites-moi, je vous prie, si l'édition de l'*Encyclopédie* qu'on fait à Genève est avouée par les auteurs de la première; les éditeurs nouveaux m'ont demandé des mémoires sur la Russie pour les y insérer. CATERINE.

6244. A M. TRONCHIN.

Au château de Ferney, le 1er décembre.

Mon cher successeur des Délices [1], je m'en rapporte bien à vous sur la statue; personne n'est meilleur juge que vous. Pour moi, je ne suis que sensible; je ne sais qu'admirer l'antique dans l'ouvrage de M. Pigalle; nu ou vêtu, il ne m'importe. Je n'inspirerai pas d'idées malhonnêtes aux dames, de quelque façon qu'on me présente à elles. Il faut laisser M. Pigalle le maître absolu de la statue. C'est un crime en fait de beaux-arts de mettre des entraves au génie. Ce n'est pas pour rien qu'on le représente avec des ailes; il doit voler où il veut et comme il veut.

Je vous prie instamment de voir M. Pigalle, de lui dire comme je pense, de l'assurer de mon amitié, de ma reconnaissance, et de mon admiration. Tout ce que je puis lui dire, c'est que je n'ai jamais

[1] Tronchin avait acheté la terre des Délices, qui avait appartenu à Voltaire; voyez tome LVI, pages 590-91. B.

réussi dans les arts que j'ai cultivés que quand je me suis écouté moi-même.

6245. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 décembre.

Mon cher ange, Florian arrive; il m'apporte votre lettre. Je suis bien faible, bien misérable, bien accablé de tous les horribles détails de ma colonie, qui ne conviennent guère à un vieux malade; mais je vous réponds sur-le-champ comme je peux, et cela article par article, comme un homme qui fait semblant d'avoir de l'ordre.

Je ne savais pas que IV et V[1] vous manquassent: vous les aurez par la première occasion; mais vous n'aurez pas si tôt ni *Pélopides*, ni *mademoiselle Lenclos*[2], ni *Sophonisbe*.

C'est une terrible chose qu'une colonie; je n'aurais pas conseillé à Sophocle d'en établir; et je suis devenu, de plus, si questionneur, que je n'ai fait que des *Questions* depuis deux mois.

Je répondrai à la question de votre ami: Pourquoi *les Guèbres* et *Sophonisbe* ne sont-ils pas dans le recueil? C'est que ces ouvrages n'étaient pas encore faits quand le marquis[3] imprimait mes facéties théâtrales sans consulter ni le prince ou son frère, ni moi; et ce qui vous étonnera, c'est que je n'ai pas vu une page de son édition.

[1] Des *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

[2] *Le Dépositaire*, comédie dont Ninon est le principal personnage; voyez tome VIII, page 341. B.

[3] Sobriquet par lequel Voltaire désignait Cramer le jeune. B.

Je suppose que mademoiselle Daudet est auprès de madame de Strogonof. En ce cas, elle est avec la personne la plus riche de la Russie. Si c'est madame Stagarof, comme vous l'écrivez, je ne la connais pas. Tout ce que je sais, c'est que je suis au désespoir d'avoir été inutile à mademoiselle Daudet.

J'ai encore un petit mot à dire pour M. le marquis de Monteynard. J'ai retrouvé le mémoire qu'il avait la bonté de me demander, et je le lui ai envoyé accompagné d'un autre que j'ai présenté hardiment à tous les juges. Dans ce nouveau mémoire[1], j'ai l'insolence de proposer de faire une loi générale sur la mainmorte, et d'abolir cet usage qui jure avec le nom de France, et surtout avec celui de Franche-Comté. J'ose indiquer un moyen de dédommager les seigneurs en augmentant un peu les redevances, et en rendant les vassaux libres: je prends même la liberté d'ajouter que ce réglement mettrait le comble à la gloire du ministère. Monsieur le chancelier a poussé la bonté jusqu'à m'écrire à ce sujet. J'espère beaucoup. Je mourrai heureux si je puis avoir contribué à briser les fers de plus de deux cent mille sujets du roi: c'est un de mes rêves.

Je viens à présent à l'article des montres. M. Le Gendre[2], de Versailles, comme je vous l'ai mandé[3], doit vous en remettre une, ou à madame d'Argental. M. le baron Duben, seigneur suédois, en a trois au-

[1] Ce doit être l'écrit intitulé *Coutume de Franche-Comté*; voyez t. XLVI, p. 470. B.

[2] Beau-frère de Hennin. B.

[3] Cette lettre manque. B.

tres qu'il doit remettre à madame d'Argental ou à vous. Il n'en reste plus qu'une qu'on ne tardera pas à vous envoyer. Je ne savais pas que de ces cinq montres il y en eût une nommément pour M. de Thibouville. Je croyais que c'était une commission qu'il donnait pour une autre personne.

Il ne me reste qu'à vous parler de l'abbé, mon historien. Je lui ai écrit[1]; je l'ai invité à venir chez moi: j'ignore s'il a reçu ma lettre.

Voilà tous les articles traités sommairement. Celui de la santé de madame d'Argental est le plus intéressant. Madame Denis et moi nous nous mettons tous deux à l'ombre des ailes de nos anges.

Ne nous oubliez pas auprès de votre ami.

6246. A M. DE BELLOY.

2 décembre.

Le vieux chantre des pays étrangers fait ses tendres compliments au chantre brillant des Français. C'est une belle époque pour la littérature qu'un simple fils d'Apollon succède à un prince du sang[2], et que celui qui célèbre si bien la gloire des Capets remplace un descendant de Hugues. Le vieux malade est enchanté d'avoir un tel confrère, cela seul est capable de le rajeunir; le discours de réception achèvera de lui rendre la santé. Son T: H: O: S:

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

[1] Lettre 6222. B.
[2] Voyez lettre 6189. B.

6247. A CATHERINE II.

A Ferney, 3 décembre.

Madame, voilà sans doute une belle action que les confédérés ont faite[1]. Je ne doute pas que le révérend père Ravaillac et le révérend père Poignardini n'aient été les confesseurs de ces messieurs, et qu'ils ne les aient munis du pain des forts, comme le dit le révérend père Strada, en parlant du bienheureux Balthasar Gérard, assassin du prince d'Orange. Du moins votre pauvre archevêque de Moscou n'a été tué que par des gueux ivres, par une populace effrénée, que la raison ne peut jamais gouverner, et qu'il faut emmuseler comme des ours; mais le roi de Pologne a été trahi, assailli, frappé par des gentilshommes qui parlent latin, qui lui avaient juré obéissance.

On dit qu'on a imprimé[2] dans les états de votre majesté impériale une relation de cette conspiration étonnante. Oserais-je vous supplier de daigner m'en faire parvenir un exemplaire? Il pourrait me servir en temps et lieu, supposé que j'aie encore quelque temps à vivre. J'avoue que j'ai la faiblesse d'aimer la vie, quand ce ne serait que pour voir l'estampe de votre temple de Mémoire, et celle de votre statue érigée vis-à-vis celle de Pierre-le-Grand.

Nous sommes inondés de tant de nouvelles que je n'en crois aucune. La Renommée est une déesse qui n'acquiert le sens commun qu'avec le temps; encore même ne l'acquiert-elle pas toujours. L'histoire la plus vraie est mêlée de mensonges, comme l'or dans

[1] Le 3 novembre 1771; voyez une note sur la lettre 6242. B.

[2] Cela n'était pas; voyez lettre 6287. B.

la mine est souillé par des métaux étrangers; mais les grandes actions, les grands monuments, restent à la postérité. La gloire se dégage des lambeaux dont on la couvre, et paraît à la fin dans toute sa splendeur. Heureux l'écrivain qui donnera dans un siècle l'histoire de Catherine II!

Nous avons toujours dans notre voisinage un comte Orlof, en Suisse, avec sa famille; tandis que les autres vous servent sur terre et sur mer. M. Polianski nous fait l'honneur de venir quelquefois à Ferney; il nous enchante par tout ce qu'il nous dit de la magnificence de votre cour, de votre affabilité, de votre travail assidu, de la multiplicité des grandes choses que vous faites en vous jouant. Enfin il me met au désespoir d'avoir près de quatre-vingts ans, et de ne pouvoir être témoin de tout cela. M. Polianski a un desir extrême de voir l'Italie, où il apprendrait plus à servir votre majesté impériale que dans le voisinage de la Suisse et de Genève; il attend sur cela vos ordres et vos bontés depuis long-temps. C'est un très bon esprit et un très bon homme, dont le cœur est véritablement attaché à votre majesté.

Nous voici dans un temps, madame, où il n'y a pas moyen de prendre de nouvelles provinces à mon cher ami Moustapha. J'en suis fâché; mais je le prie d'attendre au printemps.

Je renouvelle mes vœux pour la constante prospérité de vos armes, pour votre santé, pour votre gloire, pour vos plaisirs. Je me mets aux pieds de votre majesté impériale avec la plus sensible reconnaissance et le plus profond respect.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6248. A STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI,

ROI DE POLOGNE.

A Ferney, 3 décembre.

Sire, votre majesté m'a honoré de trop de bontés pour que je ne mêle pas ma voix à toutes celles qui font des vœux pour votre conservation et pour votre bonheur. Ma voix, à la vérité, n'est que celle qui crie dans le désert[1], mais elle est sincère; elle part du cœur. Et quel cœur en effet ne doit pas être sensible à tout ce qui intéresse votre personne! il faut être barbare pour ne pas vous aimer; il faut entendre bien mal ses intérêts pour ne vous pas servir. Mais la vraie bonté et la vraie vertu triomphent de tout à la fin.

Permettez-moi de faire les vœux les plus sincères pour votre félicité, dont vous êtes si digne.

Je suis avec la plus parfaite reconnaissance et le plus profond respect, etc.

6249. A M. PHILIPON [2].

4 décembre.

Je commence, monsieur, par vous faire mon très sincère compliment. Vous serez dans votre patrie l'avocat général des gens de bien et des gens sensés, encore plus que du bureau des finances.

Je ne me souviens point du tout d'avoir demandé à M. Muller les oreilles du grand-inquisiteur. La réponse du pape est fort jolie; mais il doit trouver, au

[1] Isaïe, XL, 3; Jean, I, 23. B.

[2] Voyez lettre 6044. B.

fond, la prétendue demande très indiscrète, et le cardinal inquisiteur ne doit pas trouver bon qu'on demande ses oreilles sur les frontières de la Suisse. J'ai écrit à M. le cardinal de Bernis[1] pour le supplier de s'informer bien exactement de la vérité de cette plaisanterie : il est bon de savoir jusqu'où elle a été poussée. *Timeo Danaos dona ferentes*[2], *et Romanos ridentes.*

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

6250. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, ce 6 décembre.

Sire, je n'ai jamais si bien compris qu'on peut pleurer et rire dans le même jour. J'étais tout plein et tout attendri de l'horrible attentat commis contre le roi de Pologne, qui m'honore de quelque bonté. Ces mots qui dureront à jamais, *Vous êtes pourtant mon roi, mais j'ai fait serment de vous tuer*[3], m'arrachaient des larmes d'horreur, lorsque j'ai reçu votre lettre et votre très philosophique poëme[4], qui dit si plaisamment les choses du monde les plus vraies. Je me suis mis à rire malgré moi, malgré mon effroi et ma consternation. Que vous peignez bien le diable et les prêtres, et surtout cet évêque, premier auteur de tout le mal!

Je vois bien que quand vous fîtes ces deux pre-

[1] Lettre 6241. B.
[2] *Æn.*, II, 49. B.
[3] Voyez tome XXXII, page 264. B.
[4] *La Pologniade;* voyez lettre 6235. B.

miers chants, le crime infame des confédérés n'avait point encore été commis. Vous serez forcé d'être aussi tragique dans le dernier chant que vous avez été gai dans les autres, que votre majesté a bien voulu m'envoyer. Malheur est bon à quelque chose, puisque la goutte vous a fait composer un ouvrage si agréable : depuis Scarron, on ne fesait point de vers si plaisants au milieu des souffrances. Le roi de la Chine ne sera jamais si drôle que votre majesté, et je défie Moustapha d'en approcher.

N'ayez plus la goutte, mais faites souvent des vers à Sans-Souci dans ce goût-là. Plus vous serez gai, plus long-temps vous vivrez : c'est ce que je souhaite passionnément pour vous, pour mon héroïne, et pour moi chétif.

Je pense que l'assassinat du roi de Pologne lui fera beaucoup de bien. Il est impossible que les confédérés, devenus en horreur au genre humain, persistent dans une faction si criminelle. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que la paix de la Pologne peut naître de cette exécrable aventure.

Je suis fâché de vous dire que voilà cinq têtes couronnées assassinées en peu de temps[1] dans notre siècle philosophique. Heureusement, parmi tous ces assassinats, il se trouve des Malagrida, et pas un philosophe. On dit que nous sommes des séditieux; que sera donc l'évêque de Kiovie? On dit que les conjurés avaient fait serment sur une image de la sainte Vierge, après avoir communié. J'ose supplier instamment votre majesté, si ingénieuse et si diabolique, de

[1] Voyez ma note sur la lettre 6242. B.

daigner m'envoyer quelques détails bien vrais de cet étrange événement, qui devrait bien ouvrir les yeux à une partie de l'Europe. Je prends la liberté de recommander à vos bontés l'abbaye d'Oliva[1]. Je me mets à vos pieds (pourvu qu'ils n'aient plus la goutte) avec le plus profond respect, et le plus grand ébahissement de tout ce que je viens de lire.

6251. A STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI, ROI DE POLOGNE.

A Ferney, 6 décembre.

Sire, permettez à mon sincère attachement pour votre personne, pour votre cause, pour vos vertus, de dire encore un mot à votre majesté.

Tous les papiers publics disent que Kosinski[2] avait fait serment à la sainte Vierge, ainsi que les autres conjurés, de consommer leur attentat sacrilége. Je respecte fort la sainte Vierge; je suis seulement fâché que Poltrot, Jean Châtel, Ravaillac, Damiens, le révérend père Malagrida, etc., etc., aient eu tant de religion.

Oserais-je demander à votre majesté s'il n'est pas vrai que votre aspect, vos discours, le souvenir de vos vertus, enfin l'humanité, aient réveillé dans le cœur de l'assassin les sentiments naturels que la dévotion à la sainte Vierge avait un peu endormis? La religion avait part au crime, et la nature l'a empêché.

[1] Voyez lettre 6256. B.
[2] Voyez tome XXXII, page 264. B.

Au reste, on est persuadé que cette horreur tournera à votre avantage. Le bien sort du mal comme les moissons viennent de la fange. Il sera désormais trop honteux d'être rebelle. Les confédérés eux-mêmes vous aimeront comme tous les esprits bien faits de l'Europe vous aiment.

Si votre majesté daigne répondre en deux lignes à ma question, je la supplie d'adresser sa lettre à Genève.

Je suis avec le plus profond respect et avec un attachement qui redouble tous les jours, sire, de votre majesté, etc.

6252. A M. LAURENT,

INGÉNIEUR, ET CHEVALIER DE L'ORDRE DU ROI.

6 décembre.

Je savais, monsieur, il y a long-temps, que vous aviez fait des prodiges de mécanique; mais je vous avoue que j'ignorais, dans ma chaumière et dans mes déserts, que vous travaillassiez actuellement par ordre du roi aux canaux qui vont enrichir la Flandre et la Picardie. Je remercie la nature, qui nous épargne les neiges cette année; je suis aveugle quand la neige couvre nos montagnes; je n'aurais pu voir les plans que vous avez bien voulu m'envoyer; j'en suis aussi surpris que reconnaissant. Votre canal souterrain surtout est un chef-d'œuvre inouï. Boileau disait à Louis XIV, dans le beau siècle du goût:

J'entends déjà frémir les deux mers, étonnées
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées.

Ép. I, v. 145.

Lorsque son successeur aura fait exécuter tous ses projets, les mers ne s'étonneront plus de rien, elles seront très accoutumées aux prodiges.

Je trouve qu'on se fesait peut-être un peu trop valoir dans le siècle passé, quoique avec justice, et qu'on ne se fait peut-être pas assez valoir dans celui-ci. Je connaissais le poëme de l'empereur de la Chine, et j'ignorais les canaux navigables de Louis XV.

Vous avez raison de me dire, monsieur, que je m'intéresse à tous les arts et aux objets du commerce :

> Tous les goûts à-la-fois sont entrés dans mon ame [1].

Quoique octogénaire, j'ai établi des fabriques dans ma solitude sauvage; j'ai d'excellents artistes qui ont envoyé de leurs ouvrages en Russie et en Turquie; et si j'étais plus jeune, je ne désespérerais pas de fournir la cour de Pékin du fond de mon hameau suisse.

Vive la mémoire du grand Colbert, qui fit naître l'industrie en France,

> Et *priva* nos voisins de ces tributs serviles
> Que payait à leur art le luxe de nos villes!
>
> BOILEAU, ép. I, v. 141-2.

Bénissons cet homme qui donna tant d'encouragement au vrai génie, sans affaiblir les sentiments que nous devons au duc de Sulli, qui commença le canal de Briare, et qui aima plus l'agriculture que les étoffes de soie. *Illa debuit facere, et ista non omittere* [2].

[1] *Épître à une dame ou soi-disant telle*, vers 12; voyez t. XIII, p. 86. B.

[2] Il y a dans Matthieu, XXIII, 23 : « Hæc opportuit facere, et illa « omittere. » B.

Je défriche depuis long-temps une terre ingrate; les hommes quelquefois le sont encore plus; mais vous n'avez pas fait un ingrat, en m'envoyant le plan de l'ouvrage le plus utile.

J'ai l'honneur d'être avec une estime égale à ma reconnaissance, etc.

6253. A M. DE LA CROIX,

AVOCAT A TOULOUSE.

Le 6 décembre.

Votre éloquence, monsieur, et vos raisons ont fait enfin rendre une justice complète à mon ami Sirven. Vous avez acquis de la gloire, et lui du repos. Ce sont deux bons oreillers sur lesquels on peut dormir à son aise.

J'ai l'honneur de remercier monsieur le premier président. Je fais mes tendres compliments à M. Sirven. Je l'attends avec impatience. Le triste état de ma santé ne me permet pas d'en dire davantage.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

6254. A M. BERTRAND.

A Ferney, 10 décembre.

Je vous envoie, monsieur, par le coche de Berne, un petit article nouveau sur la superstition[1], dans lequel on rend aux révérends pères dominicains, confrères de Jacques Clément, toute la justice qui leur est due. Cela se trouve dans le huitième tome des

[1] Formant aujourd'hui la troisième section de l'article SUPERSTITION (voyez tome XXXII, page 264); mais ce morceau ne fut imprimé que dans le neuvième tome des *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

Questions sur l'Encyclopédie, que vous pourrez envoyer à monsieur votre neveu pour son édification.

Ne croyez-vous pas que cette horrible aventure pourra devenir très utile au roi de Pologne? Rien n'est plus avantageux que d'avoir des ennemis détestés du genre humain. Les confédérés ont amassé des charbons ardents sur leur tête[1], et ont affermi la couronne sur la tête du roi. Mais que dites-vous de cinq têtes couronnées assassinées en peu de temps[2] dans ce siècle de la philosophie? Pour moi, je dis que Lucrèce vivait du temps des proscriptions. *Tantum relligio*[3], etc.

Le très malade vieillard vous embrasse de tout son cœur.

6255. DE CATHERINE II.

Ce 3-14 décembre.

Monsieur, je viens de recevoir votre lettre du 18 novembre. Grace aux arrangements pris par le comte Orlof à Moscou, il n'y avait, le 28 de ce même mois, que deux personnes de mortes, dans cette ville, de la contagion dont vos pays méridionaux ont si grand effroi, et avec raison. Mais il y a encore des malades; les médecins assurent que les deux tiers en réchapperont. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'aucune personne de qualité n'en a été attaquée, et qu'il est mort plus de femmes que d'hommes. Dans les corps disséqués on a trouvé que le sang s'était réfugié dans le cœur et les poumons; qu'il n'y en avait pas une goutte dans les veines; que tous les remèdes étaient mortels, hors ceux qui provoquaient la sueur.

[1] *Épître aux Romains*, chap. XII, v. 20. B.

[2] Voyez lettre 6242. B.

[3] Le vers entier de Lucrèce, I, 102, est

Tantum relligio potuit suadere malorum! B.

Je vous enverrai incessamment des noix de cèdre de Sibérie; j'ai fait écrire au gouverneur de m'en envoyer de toutes fraîches. Vous les aurez vers le printemps.

Les contes de l'abbé Chappe ne méritent guère de croyance. Je ne l'ai jamais vu; et cependant il prétend dans son livre avoir mesuré, dit-on, des bouts de bougie dans ma chambre, où il n'a jamais mis le pied. Ceci est un fait.

Votre lettre me tire d'inquiétude au sujet de l'argent des montres, puisque enfin il est arrivé. Pour ce qui regarde le commerce des montres de la Chine, je crois qu'il ne serait pas impossible d'y parvenir en s'adressant à quelque comptoir d'ici, qui trouvera bien le moyen de les faire parvenir à la frontière de la Chine; car, quoi qu'en disent certains écrivains, la couronne ne fait plus ce commerce.

Les tableaux que j'ai fait acheter en Hollande, de la collection de Braamcamp, ont tous péri sur les côtes de Finlande. Il faudra s'en passer. J'ai eu du guignon cette année; en pareil cas, il n'y a d'autre ressource que de s'en consoler.

Je vous ai mandé les nouvelles que j'ai reçues de mes armées de terre et de mer: il ne me reste donc en ce moment, monsieur, que de vous renouveler tous les sentiments que vous me connaissez. CATERINE.

6256. A CATHERINE II.

A Ferney, 16 décembre [1].

Madame, j'importune votre majesté impériale de mes félicitations et de mes battements de mains: on n'a jamais fait avec elle. Une ville n'est pas plus tôt prise, qu'une autre est rendue. A peine les Turcs sont-ils battus sur la rive gauche du Danube, qu'ils sont défaits sur la rive droite; si on leur prend cent canons à Giorgiova, on leur en prend cent cinquante

[1] Dans les éditions de Kehl, cette lettre est datée du 10. B.

dans une bataille. Voilà du moins ce qu'on me dit, et ce qui me comble de joie.

J'espère, par-dessus tout cela, que l'attentat des confédérés sera pour vous un nouveau sujet de gloire.

Votre majesté me permettrait-elle de joindre à ce petit billet une requête de mes colons? Vous vous souvenez que vous trouvâtes dans leurs caisses plus de montres qu'ils n'en avaient spécifié dans leurs factures. Les artistes qui, par l'oubli de leur facture, n'ont pas été compris dans le paiement ordonné par votre majesté, se jettent à vos pieds; ce sont des gens dont toute la fortune est dans leurs doigts. Il ne s'agit que de deux cent quarante-sept roubles, à ce que je crois.

Il y a un de mes artistes qui fait des montres en bagues, à répétition, à secondes, quart et demi-quart, et à carillon. C'est un prodige bien singulier; mais ces bagatelles difficiles ne sont pas dignes de l'héroïne qui venge l'Europe de l'insolence des Turcs, malgré une partie de l'Europe.

Le roi de Prusse s'est amusé à faire un poëme épique contre les confédérés [1]. Je crois que M. l'abbé d'Oliva [2] paiera les frais de l'impression.

Que votre majesté impériale daigne agréer le profond respect, l'attachement, l'admiration, la reconnaissance du vieux malade de Ferney.

[1] *La Pologniade;* voyez tome IX, page 275. B.

[2] Oliva était un couvent de la Prusse polonaise; voyez lettre 6415. B.

6257. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 décembre.

Me voilà chargé d'une rude commission pour mon héros. Un brave brigadier suisse, nommé M. Constant d'Hermenches, et, si l'on veut, Rebecque [1], lieutenant colonel du régiment d'Inner, ayant servi très utilement en Corse, est venu à Ferney sur le cheval que montait autrefois Paoli, et je crois même qu'il a monté sur sa maîtresse: voilà deux grands titres.

Comme je me vante partout d'être attaché à mon héros, il s'est imaginé que vous lui accorderiez votre protection auprès de M. le duc d'Aiguillon. Il s'agit vraiment d'un régiment suisse; ce n'est pas une petite affaire. Il y a là une file de tracasseries dans lesquelles je suis bien loin de vous prier d'entrer, et dont je n'ai pas une idée bien nette.

Tout ce que je sais, monseigneur, c'est que, pour soutenir ma vanité parmi les Suisses, et pour leur faire accroire que j'ai beaucoup de crédit auprès de vous, je vous supplie de vouloir bien donner à M. le duc d'Aiguillon la lettre ci-jointe [2], avec le petit mot de recommandation que vous croirez convenable à la situation présente. J'ignore parfaitement si M. le duc d'Aiguillon est chargé de cette partie; je sais seulement que je suis chargé de vous présenter cette lettre, et que je ne puis me dispenser de prendre cette liberté.

[1] Voyez tome LXI, page 443. Voltaire se souciait assez médiocrement de la recommandation qu'il fait ici; voyez lettre 6278. B.

[2] Elle manque. B.

Je présume que vous êtes accablé de requêtes d'officiers, et je vous demande bien pardon de vous parler d'un régiment suisse, pendant que les Français vous obsèdent; mais, après tout, il ne vous en coûtera pas plus de donner cette lettre qu'il ne m'en a coûté à moi d'avoir la hardiesse de vous l'envoyer.

Je suis si enterré dans mes déserts, que je ne sais si vous êtes premier gentilhomme d'année en 1772. Si vous l'êtes, je vous demanderai votre protection pour ma colonie.

Croiriez-vous que le roi de Prusse a fait déjà deux chants d'un poëme épique[1], en vers français, sur l'assassinat du roi de Pologne? Le roi de la Chine et lui sont les deux plus puissants poëtes que nous ayons.

J'ai commencé à établir entre Pétersbourg et ma colonie un assez gros commerce, et je n'attends qu'une réponse pour en établir un avec Pékin par terre; cela paraît un rêve, mais cela n'en est pas moins vrai. Je suis sûr que, si j'étais plus jeune, je verrais le temps où l'on pourrait écrire de Paris à Pékin par la poste, et recevoir réponse au bout de sept ou huit mois. Le monde s'agrandit et se déniaise. Je demande surtout que quand mon crédit s'étend jusqu'à Archangel, M. le duc d'Aiguillon ait la bonté de me recommander à M. d'Ogny.

Je vous demande en grace, monseigneur, d'exiger absolument de monsieur votre neveu ce petit mot de recommandation, sans quoi mes grandes entreprises seraient arrêtées, ma colonie irait à tous les diables,

[1] *La Pologniade;* voyez tome IX, page 275. B.

les maisons que j'ai bâties pour loger mes artistes deviendraient inutiles, et tout l'excès de ma vanité serait confondu. Si on me protége, je suis homme à bâtir une ville; si on m'abandonne, je reste écrasé dans une chaumière, et bien puni d'avoir voulu être fondateur à l'âge de soixante-dix-huit ans passés: mais il faut faire des folies jusqu'au dernier moment; cela amuse un vieux malade qui est toujours passionné pour votre grandeur, pour votre gloire et pour vos plaisirs, et qui vous aimera jusqu'au dernier moment de sa vie, avec le plus profond respect.

Je vous demande encore pardon de la lettre suisse, qui me paraît un peu hasardée.

6258. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Décembre.

Je n'ai point changé d'avis, monsieur, depuis que je vous ai vu. Je déteste toujours les assassins[1] du chevalier de La Barre, je respecte le gouvernement du roi. Rien n'est si beau que la justice gratuitement rendue dans tout le royaume, et la vénalité supprimée. Je trouve ces deux opérations admirables, et je suis affligé qu'on ne leur rende pas justice. La reine de Suède disait que la gloire d'un souverain consiste à être calomnié pour avoir fait du bien.

Monsieur le premier président de Toulouse[2] me mande que la première chose qu'il a faite avec son nouveau parlement a été de rendre une entière jus-

[1] C'est-à-dire les membres de l'ancien parlement. B.

[2] Bastard. B.

tice aux Sirven, et de leur adjuger des dépens considérables. Songez qu'il ne fallut que deux heures pour condamner cette famille au dernier supplice, et qu'il a fallu neuf ans pour faire rendre justice à l'innocence.

J'apprends que les assassins du roi de Pologne avaient tous communié, et fait serment à l'autel de la sainte Vierge d'exécuter leur parricide. J'en fais mes compliments à Ravaillac et au révérend père Malagrida.

Mais j'aime mieux me mettre aux pieds de madame Dix-neuf ans que je soupçonne avoir vingt ans, et que vous avez empêchée de rester vierge.

Quand vous serez à Versailles, je pourrai vous envoyer un Abrégé de *l'Histoire du Parlement*[1], très véridique. Vous pourrez en parler à monsieur le chancelier, qui permettra que je vous fasse tenir le paquet à son adresse.

6259. DU CARDINAL DE BERNIS[2].

A Rome, le ....

Le pape, mon cher confrère, a très bien pris vos plaisanteries en prose et en vers : c'est une preuve de la supériorité de son esprit; car, en général, les Italiens et les Romains modernes n'entendent pas trop la plaisanterie. Le pape donc voudrait que vous fussiez un peu plus saint que vous ne l'êtes; mais, au surplus, il est flatté de votre estime, et desire sincèrement votre conservation pour l'honneur des lettres et de notre siècle. Ménagez votre santé, puisque le souverain pontife le veut, et que je le desire encore plus ardemment que le souverain pontife.

[1] L'*Histoire du parlement de Paris*, publiée en 1769. B.

[2] Réponse à la lettre du 27 novembre 1771, n° 6241. B.

6260. A M. LE COMTE D'ARANDA.

A Ferney, 20 décembre.

Monsieur le comte, vos manufactures sont fort au-dessus des miennes; mais aussi votre excellence m'avouera qu'elle est un peu plus puissante que moi.

Je commence par la manufacture de vos vins, que je regarde comme la première de l'Europe. Nous ne savons à qui donner la préférence du Canarie, ou du Garnacha, ou du Malvasia, ou du muscatel da Malaga. Si ce vin est de vos terres, il s'en faut bien que la terre promise en approche. Nous avons pris la liberté d'en boire à votre santé, dès qu'il fut arrivé. Jugez quel effet il a dû faire sur des gens accoutumés aux vins de Suisse.

Votre manufacture de demi-porcelaine est très supérieure à celle de Strasbourg. Ma poterie est, en comparaison de votre porcelaine, ce qu'est la Corse en comparaison de l'Espagne.

Je fais aussi des bas de soie; mais ils sont grossiers, et les vôtres sont d'une finesse admirable.

Pour du drap, je ne vas pas jusque là. Vos beaux moutons sont inconnus chez nous [1]. Votre drap est moelleux, aussi ferme que fin, et très bien travaillé, sans avoir cet apprêt qui gâte, à mon gré, les draps d'Angleterre et de France, et qui n'est fait que pour tromper les yeux.

Agréez avec bonté mes remerciements, mes observations, et mon admiration pour un homme qui descend dans tous ces petits détails, au milieu des plus

[1] Ils ne le sont plus : les mérinos sont naturalisés en France. B.

grandes choses. Il me semble que, du temps des ducs de Lerme et des comtes d'Olivarès, l'Espagne n'avait pas de ces fabriques.

Je conserve précieusement l'arrêt solennel du 7 de février 1770, qui décrie un peu les fabriques de l'inquisition; mais c'est à l'Europe entière à vous en remercier.

Si jamais vous voulez orner le doigt de quelque illustre dame espagnole d'une montre en bague, à répétition, à secondes, à quart et demi-quart avec un carillon, le tout orné de diamants, cela ne se fait que dans mon village, et on y sera à vos ordres. Ce n'est pas par vanité ce que j'en dis, car c'est le pur hasard qui m'a procuré le seul artiste qui travaille à ces petits prodiges. Les prodiges ne doivent pas vous déplaire.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

6261. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 décembre.

Mon cher ange, IV, V, et VIII[1], vous seront rendus par milord Dalrymple, à moins qu'ils ne soient saisis aux portes. Milord Dalrymple est un Écossais modeste, chose assez rare; jeune homme simple et même un peu honteux, avec beaucoup d'esprit; philosophe comme Spinosa, doux comme une fille. Il est neveu de milord Stair, et l'aîné de la maison; il n'a pas le nez si haut, mais je crois qu'il l'aura plus fin.

Voilà tout ce que le vieux malade de Ferney peut

[1] Des *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

dire aujourd'hui à ses anges, auxquèls il souhaite cent bonnes années.

6262. A M. SISSOUS DE VALMIRE [1].

A Ferney, 27 décembre.

J'ai reçu, monsieur, ces jours passés, la lettre dont vous m'avez honoré, avec un livre qui sert à m'instruire. J'y découvre beaucoup de profondeur, de finesse, et d'esprit.

Je ne suis pas surpris de ne pas voir l'approbation d'un docteur de Sorbonne, suivie d'un privilége. J'ignore si les philosophes sont aussi effarouchés que les docteurs.

Vous avez su, par la sagacité de votre esprit, résoudre des problèmes qui sont fort au-dessus de la plupart de nos raisonneurs, et même des gens raisonnables.

Deux et deux font quatre : c'est un principe d'où résultent beaucoup de vérités.

L'égalité des angles qui ont même base et même hauteur : voilà aussi une belle proposition.

Mais pour le quaternaire de Pythagore et le ternaire de Timée, je suis leur serviteur.

Au reste, personne, à mon gré, n'a mieux réussi que vous à rectifier ces idées chimérique[illegible] porter des traits de lumière dans les rêveries [illegible]ens.

Vous vous êtes élevé bien haut: [illegible]

[1] Sissous de Valmire, avocat du ro[illegible] à la fin de 1819. Il est auteur d'un ou[illegible] 1771, in-12, dont j'ai déjà parlé tome XI.

Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

VIRG., ecl. V, v. 57.

Je n'aurais point osé prendre ce vol; mais il est aussi ferme que difficile.

Plût à Dieu que le platonisme n'eût jamais produit d'autre livre que le vôtre! Vous savez combien de maux il a causés, sans que Platon s'en soit jamais douté. C'est ainsi qu'après la mort des gens il arrive souvent bien des maux qu'ils n'auraient pas soupçonnés pendant leur vie.

Je suis, monsieur, avec toute l'estime que je vous dois, etc.

6263. A M. PERRET[1],

AVOCAT AU PARLEMENT DE DIJON.

A Ferney, le 28 décembre.

Je vous remercie, monsieur, de nous avoir fait connaître nos usages barbares. J'ai lu ce qui regarde l'esclavage de la mainmorte, avec d'autant plus d'attention et d'intérêt que j'ai travaillé quelque temps en faveur de ceux qu'on appelle *Francs*, et qui sont esclaves, et même esclaves de moines. Saint Pacôme et saint Hilarion ne s'attendaient pas qu'un jour leurs successeurs auraient plus de serfs de mainmorte que n'en eut Attila ou Genseric. Nos moines disent qu'ils ont succédé aux droits des conquérants, et que leurs vassaux ont succédé aux peuples conquis. Le procès est actuellement au conseil. Nous le perdrons, sans

[1] Claude Perret, né à Verdun-sur-Doubs en 1720, mort à Dijon le 9 auguste 1788, avait publié des *Observations sur les usages des provinces de Bresse, Bugey, Valmorey, et Gex*, 1771, in-4°. B.

doute : tant les vieilles coutumes ont de force, et tant les saints ont de vertu !

On rit du péché originel, on a tort. Tout le monde a son péché originel. Le péché de ces pauvres serfs, au nombre de plus de cent mille dans le royaume, est que leurs pères, laboureurs gaulois, ne tuèrent pas le petit nombre de barbares visigoths, ou bourguignons, ou francs, qui vinrent les tuer et les voler. S'ils s'étaient défendus comme les Romains contre les Cimbres, il n'y aurait pas aujourd'hui de procès pour la mainmorte. Ceux qui jouissent de ce beau droit assurent qu'il est de droit divin; je le crois comme eux, car assurément il n'est pas humain. Je vous avoue, monsieur, que j'y renonce de tout mon cœur; je ne veux ni mainmorte, ni échute, dans le petit coin de terre que j'habite; je ne veux ni être serf, ni avoir des serfs. J'aime fort l'édit de Henri II, adopté par le parlement de Paris: pourquoi n'est-il pas reçu dans tous les autres parlements? Presque toute notre ancienne jurisprudence est ridicule, barbare, contradictoire. Ce qui est vrai en-deçà de mon ruisseau est faux au-delà [1]. Toutes nos coutumes ne sont bonnes qu'à jeter au feu. Il n'y a qu'une loi et qu'une mesure en Angleterre.

Vous citez *l'Esprit des Lois*. Hélas ! il n'a remédié et ne remédiera jamais à rien. Ce n'est pas parcequ'il cite faux trop souvent, ce n'est pas parcequ'il songe presque toujours à montrer de l'esprit, c'est parce-

[1] Voltaire est revenu souvent sur cette idée; voyez tome XXXIX, page 382; XLIII, 428; LIV, 378. C'est la pensée de Pascal : « Plaisante « justice qu'une rivière ou une montagne borne! Vérité au-deçà des Pyré- « nées, erreur au-delà. » B.

qu'il n'y a qu'un roi qui puisse faire un bon livre sur les lois, en les changeant toutes. Agréez, monsieur, mes remerciements, etc.

6264. DE STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI.

Varsovie, ce 28 décembre.

Monsieur de Voltaire, c'est avec le plus grand plaisir que je réponds à votre lettre du 3 du courant[1]. Votre voix doit être assurément distinguée entre toutes celles qui m'ont parlé depuis le 3 novembre dernier[2]. Vous trouverez bon cependant que je ne convienne pas de la comparaison que vous vous donnez. Celui dont la voix criait dans le désert annonçait quelqu'un de plus grand que lui, et c'est ce que vous ne sauriez faire. Mais si l'intérêt le plus constant de ma part à votre conservation et à votre gloire mérite de la reconnaissance, il est vrai que vous m'en devez. Je suis bien véritablement, monsieur, votre très affectionné,

STANISLAS-AUGUSTE, roi.

6265. A M. ***,

SUR LE PROCÈS CRIMINEL

INTENTÉ DANS LYON CONTRE PLUSIEURS PERSONNES ACCUSÉES DE VIOL ET DE PARRICIDE.

Le procès criminel[3] concernant la Lerouge et les Perra partage toujours toute la ville et tout le pays de Lyon en deux factions très animées. On attend du nouveau parlement de Paris un jugement qui éclaire tous les esprits et qui les calme.

L'intérêt que j'ai été obligé de prendre à cette

[1] 6248. B.
[2] Date de l'attentat commis sur sa personne; voy. t. XXXII, p. 264. B.
[3] Voyez lettres 5765 et 6158; et aussi tome XXVIII, page 235. B.

cruelle affaire sera mon excuse auprès de monsieur le rapporteur, à qui je prends la liberté d'exposer mes réflexions.

Je crois apercevoir que cet événement horrible, avec toutes ses circonstances, est fondé sur un fait dont il n'a pas encore été question dans tout le procès.

Il me semble très probable que la fille Lerouge, allant chercher son chat chez sa voisine la Forobert, à neuf heures du soir, dans une allée obscure qui conduisait à une fosse de latrines que l'on curait alors, soit tombée dans cette fosse, et ait été étouffée sur-le-champ.

C'était le temps où les vidangeurs avaient quitté leur ouvrage, qu'ils reprirent deux heures après. Ils avaient vraisemblablement oublié de fermer cette fosse. Ils y trouvent le cadavre d'une fille; ils craignent d'être repris de justice, ayant contrevenu à la loi de police qui leur ordonne de fermer l'entrée de la fosse toutes les fois qu'ils quittent le travail.

Ils prennent le parti d'aller jeter le cadavre dans le Rhône; ce qui n'est que trop commun dans la ville de Lyon.

Je ne vois que cette seule manière d'expliquer le fait avec vraisemblance. Toutes les accusations de viol et d'assassinat me paraissent le comble de l'absurdité et de la contradiction.

Je supplie monsieur le rapporteur de vouloir bien peser ma conjecture, et de la comparer avec toutes les pièces qu'il a sous les yeux.

Je crois que les chirurgiens de Lyon qui ont fait

le rapport sur le cadavre trouvé dans le Rhône se sont trompés, et qu'en voulant soutenir leur erreur ils ont exposé les accusés à la haine publique, et au danger d'un arrêt de mort.

Je ne doute pas que monsieur le rapporteur n'ait lu le mémoire sur la cause de la mort des noyés, par le médecin Duchemin de l'Étang. Ce mémoire est très contraire à celui des chirurgiens de Lyon.

Les étonnantes dépositions d'un enfant de cinq ans et demi contre sa mère me semblent également horribles et frivoles.

Je sais d'un avocat, qui eut la permission d'interroger cet enfant, qu'il lui fit toujours dire oui à toutes les questions qu'il lui fesait. N'as-tu pas vu violer debout la petite Claudine Lerouge? — Oui. — Ne lui avait-on pas lié les jambes l'une sur l'autre avec une grosse corde pour la mieux violer? — Oui. — Ne disait-elle pas certaines paroles d'amitié quand on la violait? — Oui.

Toutes les dépositions de l'enfant sont de nulle valeur.

Toutes les autres dépositions justifient les accusés.

L'huissier Constant, qui a conduit cette affaire épouvantable, a été condamné à être pendu en 1769, un an après la mort de Claudine Lerouge.

Je soumets toutes mes idées aux lumières de monsieur le rapporteur, et je le supplie d'agréer ma confiance et mon respect.

6266. A CATHERINE II.

A Ferney, 1er janvier 1772.

Madame, je souhaite à votre majesté impériale, pour l'année 1772, non pas augmentation de gloire, car il n'y a plus moyen, mais augmentation de croquignoles sur le nez de Moustapha et de ses vizirs, quelques victoires nouvelles, votre quartier-général à Andrinople, et la paix.

La lettre de votre majesté impériale[1], du 18 novembre, v. st., peut me faire vivre encore pour le moins cette année bissextile. Si vous aviez pris la mode des anciens Romains en tout, vos lettres seraient toujours farcies de lauriers. Je voudrais que le frère du nouveau Thoas de la Tauride[2] pût voyager dans nos climats, et que je pusse l'entendre. Je serais bien charmé d'apprendre à nos Welches qu'il y a un bel-esprit dans le pays où Iphigénie égorgeait, en qualité de religieuse, tous les étrangers en l'honneur d'une vilaine statue de bois, toute semblable à Notre-Dame miraculeuse de Czenstokova[3].

Je ne sais encore, madame, si c'était la vraie peste qui s'était emparée de Moscou[4], mais elle est dans notre voisinage. Elle a envoyé devant Dieu cinq cent cinquante personnes à Crémone en un jour, à ce que dit la renommée. Pour peu qu'elle ait duré huit jours, il n'y a plus personne dans cette ville. On prétend

[1] 6243. B.

[2] Le halga sultan, frère du kan de la Crimée; voyez lettre 6243. B.

[3] Voyez lettre 6117 et tome XXXII, page 264. B.

[4] Voyez lettres 6220 et 6237. B.

qu'elle est venue de la foire de Sinigaglia, pays appartenant à mon saint-père le pape, sur la côte de la mer Adriatique. Les papes ne pouvant plus détrôner les princes, leur envoient ce fléau de Dieu pour les amener à résipiscence. Mais la peste étant venue par le voisinage de Notre-Dame de Lorette, elle pourra bien passer par Rome. Il serait triste que le grand-inquisiteur et le sacré-collége eussent le charbon.

Le fait est que Genève, ma voisine, tremble de tout son cœur, attendu qu'elle a plus de commerce avec Crémone qu'avec Rome; mais sûrement les processions des catholiques auront purifié l'air avant que la peste vienne à Ferney, qui est tout au beau milieu des hérétiques.

Une autre peste est celle des confédérés de Pologne; je me flatte que votre majesté impériale les guérira de leur maladie contagieuse. Nos chevaliers welches, qui ont porté leur inquiétude et leur curiosité chez les Sarmates, doivent mourir de faim s'ils ne meurent pas du charbon. Voilà une plaisante croisade qu'ils ont été faire. Cela ne servira pas à faire valoir la prudence et la galanterie de ma chère nation.

Votre majesté me demande si les auteurs de l'*Encyclopédie* avouent l'édition de Genève: ils la souffrent, mais ils n'en sont pas les maîtres. Elle devait se faire à Paris; notre inquisition ne l'a pas permis. Les libraires de Paris se sont associés avec ceux de Genève pour cet ouvrage, qui ne sera fait de plusieurs années. Ils en sont les maîtres, et ils font travailler des auteurs à tant la feuille, comme je fais

travailler mes manœuvres dans mon jardin à tant la toise. Ils ont fait écrire à M. le prince Gallitzin à La Haye, et lui ont demandé sa protection pour obtenir des suppléments; ils ont raison : les articles de Russie donneront du lustre à leur édition, en dépit des canons fondus par M. de Tott. Ce M. de Tott, au reste, est un homme de beaucoup d'esprit; c'est dommage qu'il ait pris le parti de Moustapha.

Je suis fâché qu'Ali-Bey, le prince Héraclius, le prince Alexandre, ne connaissent point les fêtes de nos remparts, nos admirables opéra comiques, notre fax-hall perfectionné, et qu'ils ne sachent pas danser le menuet proprement.

Je me mets aux pieds de votre majesté impériale pour l'année 1772, dont je compte voir le premier jour, car elle commence aujourd'hui, et personne n'est sûr du second.

Votre admirateur et votre très humble et très passionné serviteur, LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

La peste de Crémone vient de cesser; on dit que ce n'est rien; peut-être demain recommencera-t-elle.

6267. A M. HENNIN.

A Ferney, le 1er de 1772.

Pacatumque nitet diffuso lumine cœlum [1].

Nous n'aurons donc point la peste comme le bonhomme David; Dieu soit loué! Je m'imagine que ce sont les marchands italiens qui ont fait courir ce vilain bruit pour vendre plus cher leurs aromates,

[1] Lucrèce, livre I, vers 9. B.

comme les *stoks-jobbers*[1] débitent de mauvaises nouvelles sur la Compagnie des Indes pour faire tomber les actions.

Toute la petite peuplade de Ferney souhaite à M. Hennin une année 1772 toute pleine de plaisirs, pendant trois cent soixante-cinq jours de suite sans interruption.

Le pauvre vieux malade est bien étonné de voir commencer cette année 1772; il ne s'y attendait pas.

6268. DE STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI.

Varsovie, le 1er janvier.

Monsieur de Voltaire, j'ai répondu par Paris, il y a cinq jours[2], à votre lettre du 3 décembre. J'ai reçu depuis votre seconde du 6, et je crois ne pouvoir mieux répondre à celle-ci qu'en vous en envoyant les pièces ci-jointes[3], dont je vous garantis la vérité exacte.

Je mets au nombre des vœux les plus chers à mon cœur de vous voir conservé à tout ce siècle que vous avez éclairé.

C'est avec la plus véritable reconnaissance que je reçois les témoignages si affectueux de vos sentiments pour moi, et que je suis, monsieur, votre très affectionné,

STANISLAS-AUGUSTE, roi.

6269. A M. MARMONTEL.

6 janvier.

Je regrette Helvétius avec tous les honnêtes gens, mon cher ami; mais ce que les pauvres honnêtes gens ne peuvent faire à Paris, je l'ai toujours fait au mont

[1] Agioteurs. B.
[2] 6264. B.
[3] Relatives à l'attentat du 3 novembre. B.

Jura. J'ai crié que les pédants absurdes, insolents, et sanguinaires, ces bourgeois tuteurs des rois qui l'avaient condamné, et qui se sont souillés du sang du chevalier de La Barre, sont des monstres qui doivent être en horreur à la dernière postérité. J'ai crié, et des têtes couronnées m'ont entendu. Je n'avais cependant pas trop à me louer de cet innocent d'Helvétius[1].

Je vous prie d'embrasser pour moi M. Dalembert, M. Duclos, M. Thomas, M. Gaillard, M. De Belloy, et tous ceux qui veulent bien se souvenir de moi dans l'académie.

Je vous enverrai par cet Émery ce que vous voulez bien avoir. Je serais bien fâché de mourir sans causer avec vous.

6270. DE GUSTAVE III[2].

A Stockholm, ce 10 janvier.

Monsieur de Voltaire, vous jetez donc aussi quelquefois un coup d'œil sur ce qui se passe dans le nord! Soyez persuadé que du moins nous y connaissons le prix de votre suffrage, et que nous le regardons comme le plus grand encouragement à bien faire dans tous les genres. Je prie tous les jours l'Être des êtres qu'il prolonge vos jours, si précieux à l'humanité entière, et si utiles aux progrès de la raison et de la vraie philosophie.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur de Voltaire, en sa sainte garde, étant votre affectionné, GUSTAVE.

[1] Voyez tome LVII, page 653. B.

[2] Voyez ma note sur la lettre 6111. B.

6271. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Berlin, le 12 janvier.

Je conviens que je me suis imposé l'obligation de vous instruire sur le sujet des confédérés, que j'ai chantés, comme vous avez été obligé d'exposer les anecdotes de la Ligue, afin de répandre tous les éclaircissements nécessaires sur *la Henriade.*

Vous saurez donc que mes confédérés, moins braves que vos ligueurs, mais aussi fanatiques, n'ont pas voulu leur céder en forfaits. L'horrible attentat entrepris et manqué contre le roi de Pologne s'est passé, à la communion près, de la manière qu'il est détaillé dans les gazettes. Il est vrai que le misérable qui a voulu assassiner le roi de Pologne en avait prêté le serment à Pulawski, maréchal de confédération, devant le maître-autel de la Vierge à Czenstokova[1]. Je vous envoie des papiers publics, qui peut-être ne se répandent pas en Suisse, où vous trouverez cette scène tragique détaillée avec les circonstances exactement conformes à ce que mon ministre à Varsovie en a marqué dans sa relation. Il est vrai que mon poëme (si vous voulez l'appeler ainsi) était achevé lorsque cet attentat se commit; je ne le jugeai pas propre à entrer dans un ouvrage où règne d'un bout à l'autre un ton de plaisanterie et de gaîté. Cependant je n'ai pas voulu non plus passer cette horreur sous silence, et j'en ai dit deux mots en passant au commencement du cinquième chant; de sorte que cet ouvrage badin, fait uniquement pour m'amuser, n'a pas été défiguré par un morceau tragique qui aurait juré avec le reste.

J'ai poussé la licence plus loin; car, quoique la guerre dure encore, j'ai fait la paix d'imagination pour finir, n'étant pas assuré de ne pas prendre la goutte lorsque ces troubles s'apaiseront. Vous verrez, par le troisième et le quatrième chant que je vous envoie, qu'il n'était pas possible de mêler des faits

[1] Voyez tome XXXII, page 264. B.

graves avec tant de sottises. Le sublime fatigue à la longue, et les polissonneries font rire. Je pense bien comme vous que plus on avance en âge, plus il faut essayer de se dérider. Aucun sujet ne m'aurait fourni une aussi abondante matière que les Polonais; Montesquieu aurait perdu son temps à trouver chez eux les principes des républiques ou des gouvernements souverains. L'intérêt, l'orgueil, la bassesse, et la pusillanimité, semblent être les fruits du gouvernement anarchique. Au lieu de philosophes, vous y trouvez des esprits abrutis par la plus stupide superstition, et des hommes capables de tous les crimes que des lâches peuvent commettre. Le corps de la confédération n'agit point par système. Ce Pulawski, dont vous aurez vu le nom dans mes rapsodies, est proprement l'auteur de la conspiration tramée contre le roi de Pologne. Les autres confédérés regardent le trône comme vacant, quoiqu'il soit rempli; les uns y veulent placer le landgrave de Hesse; d'autres, l'électeur de Saxe; d'autres encore, le prince de Teschen. Tous ces partis différents ont autant de haine l'un pour l'autre que les jansénistes, les molinistes, et les calvinistes entre eux. C'est pour cela que je les compare aux maçons de la tour de Babel. Le crime qu'ils viennent de tenter ne les a pas discrédités chez leurs protecteurs, parce-qu'en effet plusieurs de ces confédérés l'ont ignoré; mais qu'ils aient des protecteurs ou non, ils n'en sont pas plus redoutables; et par les mesures que votre souveraine vient de prendre, dans peu leur mauvaise volonté sera confondue.

Il semble que pour détourner mes yeux des sottises polonaises et de la scène atroce de Varsovie, ma sœur la reine de Suède ait pris ce temps pour venir revoir ses parents, après une absence de vingt-huit années. Son arrivée a ranimé toute la famille; je m'en suis cru de dix ans plus jeune. Je fais mes efforts pour dissiper les regrets qu'elle donne à la perte d'un époux tendrement aimé, en lui procurant toutes les sortes d'amusements dans lesquels les arts et les sciences peuvent avoir la plus grande part. Nous avons beaucoup parlé de vous. Ma sœur trouvait que vous manquiez à Berlin; je lui

ai répondu qu'il y avait treize ans [1] que je m'en apercevais. Cela n'a pas empêché que nous n'ayons fait des vœux pour votre conservation; et nous avons conclu, quoique nous ne vous possédions pas, que vous n'en étiez pas moins nécessaire à l'Europe.

Laissez donc à la Fortune, à l'Amour, à Plutus, leur bandeau : ce serait une contradiction que celui qui éclaira si longtemps l'Europe fût aveugle lui-même. Voilà peut-être un mauvais jeu de mots; j'en fais amende honorable au dieu du goût qui siége à Ferney : je le prie de m'inspirer, et d'être assuré qu'en fait de belles-lettres je crois ses décisions plus infaillibles que celles de Ganganelli pour les articles de foi. *Vale.* FÉDÉRIC.

6272. A M. L'ABBÉ DU VERNET.

Le 13 janvier.

Le vieillard de Ferney a été malade pendant un mois; il est dans l'état le plus douloureux, et n'en est pas moins sensible aux bontés et au mérite de M. l'abbé Du Vernet. Privé presque entièrement de la vue et enterré dans les neiges, il se console en voyant qu'un philosophe aimable et plein d'esprit veut le faire revivre dans la postérité. Il s'en faut beaucoup que ce vieillard approche de Despréaux; mais, en récompense, M. l'abbé Du Vernet vaut beaucoup mieux que Brossette [2].

Mon ancien ami Thieriot, si monsieur l'abbé veut prendre la peine de l'aller voir, le mettra au fait de tout ce qui peut avoir rapport au duc de Sulli et au

[1] Il y avait treize ans que le roi avait perdu sa sœur la margrave de Bareuth; voyez tome XII, page 474. B.

[2] Brossette avait reçu de Boileau des éclaircissements sur ses ouvrages. B.

chevalier de Rohan[1], qui passait pour faire le métier des Juifs; il lui donnera aussi des anecdotes sur Julie, devenue la comtesse de Gouvernet, et sur la bagatelle *des Tu et des Vous*[2]. Il est très vrai que, dans ma seconde retraite à la Bastille, il me pourvut de livres anglais, et qu'il lui fut permis de venir dîner souvent avec moi. Il est encore très vrai que son amitié, du fond de la Normandie, où il était alors, dans une des terres du président de Bernières, le fit voler à mon secours au château de Maisons, où j'avais la petite-vérole. Gervasi[3], le Tronchin de ce temps-là, fut mon médecin. La limonade et lui me tirèrent d'affaire.

M. de Cideville[4], dont vous me parlez, était conseiller au parlement de Rouen. Il avait alors beaucoup d'amitié pour moi : il est à Paris, très vieux, très infirme, et très dévot : c'était un magistrat intègre, et la dévotion ne l'a pas empêché de me rendre justice, et d'avouer que la cupidité de Jore gâta tout, et me donna de grands embarras. Cet imprimeur me demanda pardon d'avoir signé un mémoire grossier qu'avait forgé l'abbé Desfontaines[5]. M. Hérault, alors lieutenant de police, intercéda pour lui : je lui pardonnai, et le tirai de la misère.

[1] Voyez dans le tome Ier la *Vie de Voltaire*, par Condorcet. B.
[2] Tome XIII, page 78. B.
[3] Tome XIII, page 60; et LI, 100. B.
[4] Voyez tome LI, page 92. B.
[5] Voyez tome XXXVII, page 106; et LII, 229. B.

6273. A CATHERINE II.

A Ferney, 14 janvier.

Madame, quoi! votre ame partagée entre la Crimée, la Moldavie, la Valachie, la Pologne, la Bulgarie, occupée à rosser le grave Moustapha, et à faire occuper une douzaine d'îles dans l'Archipel par vos Argonautes, daigne s'abaisser jusqu'à être en peine si les horlogers de mon village ont reçu l'argent de leurs montres? Vous êtes comme Tamerlan, qui, le jour de la bataille d'Ancyre, ne put s'endormir jusqu'à ce que son nain eût soupé.

J'ai mandé cependant à votre majesté impériale qu'ils avaient tous été très bien payés, excepté trois ou quatre pauvres diables dont on avait oublié la facture. Ma lettre est du mois de novembre[1]. Je me flatte qu'elle n'a pas été interceptée par M. Pulawski[2]. En tout cas il aura vu qu'une impératrice qui entre dans les plus petits détails comme dans les plus grands est une personne qui mérite quelques considérations et quelques ménagements.

Je me souviens même de vous avoir proposé dans une de mes lettres[3] un commerce de montres avec le roi de la Chine, ce qui serait plus convenable qu'un commerce de vers, tout grand poëte qu'il est.

Le roi de Prusse, qui a fait un poëme contre les confédérés, et qui fait assurément mieux des vers que tous les Chinois ensemble, peut lui envoyer ses

[1] 6234. B.
[2] Polonais, principal auteur de l'attentat contre le roi de Pologne. B.
[3] 6234. B.

écrits; mais moi je ne lui enverrai que des montres.

J'avouerai même que, malgré la guerre, mon village a fait partir des caisses de montres pour Constantinople; ainsi me voilà en correspondance à-la-fois avec les battants et les battus.

Je ne sais pas encore si Moustapha a acheté de nos montres; mais je sais qu'il n'a pas trouvé avec vous l'heure du berger, et que vous lui faites passer de très mauvais quarts d'heure. On dit qu'il a fait pendre un évêque grec qui avait pris votre parti. Je vous recommande le mufti à la première occasion.

Permettez-moi de dire à votre majesté que vous êtes incompréhensible. A peine la mer Baltique a-t-elle englouti pour soixante mille écus de tableaux, que vous fesiez venir pour vous de la Hollande, que vous en faites venir de France pour quatre cent cinquante mille livres. Vous achetez encore mille raretés en Italie. Mais, en conscience, où prenez-vous tout cét argent? Est-cé que vous auriez pillé le trésor de Moustapha sans que les gazettes en eussent parlé? Nos Français sont en pleine paix, et nous n'avons pas le sou. Dieu nous préserve de la guerre! Il y a quatre ans qu'on récommande à nos charités les soldats et les officiers français pris par les troupes de l'empereur de Maroc. Il y a un an qu'une petite frégate du roi, établie sur le lac de Genève, à quatre pas de mon village, fut confisquée pour dettes dans un port de Savoie: je sauvai l'honneur de notre marine en rachetant la frégate; le ministère ne me l'a point payée. Si vous avez le courage de Tomyris, il faut que je vous soupçonne d'avoir les

trésors de Crésus, supposé pourtant que Crésus fût aussi riche qu'on le dit, car je me défie toujours des exagérations de l'antiquité, à commencer par Salomon, qui possédait environ six milliards de roubles, et qui n'avait pas d'ouvriers chez lui pour bâtir son temple de bois.

Je n'ai pas répondu sur-le-champ aux deux dernières lettres dont votre majesté impériale m'a honoré, parceque les neiges dont je suis entouré me tuent. Voilà pourquoi je voulais m'établir sur quelque côte méridionale du Bosphore de Thrace; mais vous n'avez pas voulu encore aller jusque là, et j'en suis bien fâché.

Je me mets à vos pieds; permettez-moi de les baiser en toute humilité, et même vos mains, qu'on dit que vous avez les plus belles du monde. C'est à Moustapha de venir les baiser avec autant d'humilité que moi. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6274. A MADAME DU VOISIN[1].

Au château de Ferney, le 15 janvier.

Cette lettre, madame, sera pour vous, pour M. Du Voisin, et pour madame votre mère. Toute la famille Sirven se rassembla chez moi hier en versant des larmes de joie; le nouveau parlement de Toulouse venait de condamner les premiers juges à payer tous

[1] Cette dame était la fille cadette de Calas; son fils, Alexandre Du Voisin-Calas, s'est tué à Chartres le 20 février 1832. Il venait de publier *Un Déjeuner à Ferney en 1765, ou la veuve Calas chez Voltaire*, esquisses dramatiques en un acte et en vers; au Mans, 1832, in-8°. B.

les frais du procès criminel: cela est presque sans exemple. Je regarde ce jugement, que j'ai enfin obtenu avec tant de peine, comme une amende honorable. La famille était errante depuis dix années entières; elle est, ainsi que la vôtre, un exemple mémorable de l'injustice atroce des hommes. Puissent madame Calas, ainsi que ses enfants, goûter toute leur vie un bonheur aussi grand que leurs malheurs ont été cruels! Puisse votre vie s'étendre au-delà des bornes ordinaires; et qu'on dise après un siècle entier: Voilà cette famille respectable qui a subsisté pour être la condamnation d'un parlement qui n'est plus!

Voilà les vœux que fait pour elle le vieillard qui va bientôt partir de ce monde.

6275. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 janvier.

Or, mes anges, voici le fait. Cette lettre sera pour vous et pour M. de Thibouville, puisqu'il a trouvé son jeune homme[1]; et je suppose que ce jeune homme lira bien, et fera pleurer son monde.

Mon jeune homme à moi m'est venu trouver hier, et m'a dit ces propres paroles:

« A l'âge où je suis, j'ai grand besoin d'avoir des protections à la cour, comme par exemple auprès du secrétaire de monsieur le trésorier des Menus, ou auprès de messieurs les comédiens ordinaires du roi.

[1] Pour lire la tragédie au comité du Théâtre-Français; mais voyez lettre 6495. B.

On m'a dit que *Sophonisbe* n'étant qu'un réchauffé, et *les Pélopides* ayant été déjà traités, ces deux objets me procureraient difficilement la protection que je demande.

« D'ailleurs des gens bien instruits m'ont assuré que, pour balancer le mérite éclatant de l'opéra comique et de fax-hall[1], pour attirer l'attention des Welches, et pour forcer la délicatesse de la cour à quelque indulgence, il fallait un grand spectacle bien imposant et bien intéressant; qu'il fallait surtout que ce spectacle fût nouveau; et j'ai cru trouver ces conditions dans la pièce ci-jointe[2], que je soumets à vos lumières. Elle m'a coûté beaucoup de temps, car je l'ai commencée le 18 de décembre, et elle a été achevée le 12 de janvier.

« Il serait triste d'avoir perdu un temps si précieux. »

J'ai répondu au jeune candidat que je trouvais sa pièce fort extraordinaire, et qu'il n'y manquait que de donner bataille sur le théâtre; que sans doute on en viendrait là quelque jour, et qu'alors on pourrait se flatter d'avoir égalé les Grecs.

Mais, mon cher enfant, quel titre donnez-vous à votre tragédie? Aucun, monsieur. On ferait cent allusions, on tiendrait cent mauvais discours, et les Welches feraient tant, que ma pièce ne serait point jouée; alors je serais privé de la protection du secrétaire de monsieur le trésorier des Menus, et de celle de messieurs les comédiens ordinaires du roi; et je serais

[1] Voyez tome IX, page 127. B.
[2] *Les Lois de Minos*. K.

obligé d'aller travailler aux feuilles de M. Fréron, pour me pousser dans le monde.

J'ai eu pitié de ce pauvre enfant, et je vous envoie son œuvre, mes chers anges. Si M. de Thibouville veut se trémousser et conduire cette intrigue, cela pourra l'amuser beaucoup, et vous aussi.

Il y a vraiment dans ce drame je ne sais quoi de singulier et de magnifique qui sent son ancienne Grèce; et si les Welches ne s'amusent pas de ces spectacles grecs, ce n'est pas ma faute; je les tiens pour réprouvés à jamais. Pour moi, qui ne suis que Suisse, j'avoue que la pièce m'a fait passer une heure agréable dans mon lit, où je végète depuis long-temps.

Je vous remercie, mes chers anges, des ouvertures que vous me donnez avec tant de bonté pour établir un bureau d'adresse en faveur de mes montriers. Madame Lejeune[1] ne pourrait-elle pas être la correspondante? on s'arrangerait avec elle.

Il est arrivé de grands malheurs à notre colonie; je m'y suis ruiné, mais je ne suis pas découragé. J'aurai toujours dans mon village le glorieux titre de fondateur. J'ai rassemblé des gueux; il faudra que je finisse par leur fonder un hôpital.

Je me mets à l'ombre de vos ailes plus que jamais, mes divins anges.

Vous devez recevoir la drôlerie de mon jeune homme par M. Bacon, non pas le chancelier, mais le substitut du procureur général, lequel doit l'avoir reçue dû-

[1] Probablement celle dont il est parlé tome LXIII, page 508; et LXIV, 136. B.

ment cachetée de la main de monsieur le procureur général. Si ces curieux ont ouvert le paquet, je souhaite qu'ils aiment les vers, mais j'en doute.

6276. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 22 janvier.

Le vieillard, madame, que vous honorez de tant de bontés, vous parlera aussi librement dans sa lettre que s'il avait le bonheur de vous entretenir au coin du feu. Nous n'avons, vous et moi, que des sentiments honnêtes; on peut les confier au papier encore mieux qu'à l'air, qui les emporte dans une conversation qui s'oublie.

Un petit mot, glissé dans votre lettre, que M. Dupuits m'a apportée, m'oblige de vous ouvrir tout mon cœur.

Je dois à M. le duc de Choiseul la reconnaissance la plus inviolable de tous les plaisirs qu'il m'a faits. Je me croirais un monstre si je cessais de l'aimer passionnément. Je suis aussi sensible à l'âge de près de quatre-vingts ans qu'à vingt-cinq.

Je ne dois pas bénir la mémoire de l'ancien parlement comme je dois chérir et respecter votre parent, votre ami de Chanteloup. Il était difficile de ne pas haïr une faction plus insolente que la faction des Seize.

M. Seguier, l'avocat général, me vint voir au mois d'octobre 1770, et me dit, en présence de madame Denis et de M. Hennin, résident du roi à Genève, que quatre conseillers les pressaient continuellement

de requérir qu'on brûlât l'*Histoire du parlement*, et qu'il serait forcé de donner un beau réquisitoire vers le mois de février 1771. On requit autre chose en ce temps-là de ces messieurs, et la France en fut délivrée [1].

Il eût fallu quitter absolument la France, s'ils avaient continué d'être les maîtres. M. Durey de Meynières, président des enquêtes, m'avait écrit, dix ans auparavant, que le parlement ne me pardonnerait jamais d'avoir dit la vérité dans l'*Histoire du Siècle de Louis XIV*.

Vous savez combien il était dangereux d'avoir une terre dans le voisinage d'un conseiller, et quels risques on courait, si on était forcé de plaider contre lui.

Joignez à ces tyrannies leurs persécutions contre les gens de lettres, la manière aussi infame que ridicule dont ils en usèrent avec le vertueux Helvétius [2]; enfin le sang du chevalier de La Barre [3] dont ils se sont couverts, et tant d'autres assassinats juridiques. Songez que, dans leurs querelles avec le clergé, ils devinrent meurtriers, afin de passer pour chrétiens; et vous verrez que je ne suis pas payé pour les aimer.

La cause de ces bourgeois tyrans n'a certainement rien de commun avec celle de votre parent aussi aimable que respectable.

Il y a deux ans que je ne sors guère de mon lit. J'ai rompu tout commerce. J'attends la mort, sans

[1] Voyez ma Préface du tome XXII, et XXXI, 365. B.
[2] Voyez tome LVIII, pages 23 et 427. B.
[3] Voyez tome XLII, page 355. B.

rien savoir de ce que font les vivants : mais je croirais mourir damné, si j'avais oublié un moment mes sentiments pour mon bienfaiteur. C'est là ma véritable profession de foi que je fais entre vos mains; c'est là ce que j'ai crié sur les toits au temps de son départ.

> Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Gusman même.
>
> *Alzire*, acte III, scène 4.

Je mourrai en l'aimant; et je vous supplie, par mon testament, d'avoir la bonté de le lui faire savoir si vous lui écrivez; c'est la seule grace que mon cœur puisse implorer, et je me jette à vos pieds, madame, pour l'obtenir. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6277. A M. MARMONTEL.

26 janvier.

Je vous écris bien tard, mon cher ami; mais je n'ai pas un moment à moi. Mes maladies et mes travaux, qui ne les soulagent guère, occupent tout ce malheureux temps; ces travaux sont devenus forcés, car quand on a commencé un ouvrage, il faut le finir. J'envoie les tomes VI, VII et VIII[1] aux adresses que vous m'avez données, et j'espère que ces rogatons vous parviendront sûrement.

Je verrai bientôt cet Helvétius que les assassins du chevalier de La Barre traitèrent si indignement, et dont je pris le parti si hautement. Je n'avais pas beaucoup à me louer de lui, et d'ailleurs je ne trouvais pas son livre trop bon; mais je trouvais la persécution abominable. Je l'ai dit et redit vingt fois. Je ne

[1] Des *Questions sur l'Encyclopédie;* voyez ma Préface du t. XXVI. B.

sais si M. Saurin a reçu un petit billet que je lui ai écrit sur la mort de son ami [1].

Je dois de grands remerciements à M. l'abbé Morellet pour une dissertation très bien faite que j'ai reçue de sa part. Je n'ai pas la force de dicter deux lettres de suite; chargez-vous, je vous en prie, de ma reconnaissance, et dites-lui combien je l'estime et je l'aime.

Ma misère m'empêche aussi d'écrire à M. Dalembert. Embrassez-le pour moi, aussi bien que tous mes confrères qui veulent bien se souvenir que j'existe.

Dites à mademoiselle Clairon que je ne l'oublierai qu'en mourant, et aimez votre ancien ami V., qui vous est tendrement attaché, jusqu'à ce qu'il aille fumer son jardin après l'avoir cultivé.

6278. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 28 janvier.

Mon héros, je viens de lire, dans le discours de De Belloy, un trait de vous que je ne connaissais pas [2], et qui est bien digne de vous. Mon héros m'avait caché celui-là. Il entrera pourtant dans l'histoire, malgré vous. Quand vous avez fait une belle action, vous ne songez plus qu'à vous divertir, et vous semblez oublier la gloire, comme si elle était ennuyeuse; cependant vous deviez bien me dire un mot de cette aventure, car elle est aussi plaisante que glorieuse, et tout-à-fait dans votre caractère.

[1] Helvétius, qui venait de mourir; voyez tome LIII, page 224; et LVII, 653. B.

[2] C'est l'ordre du jour publié devant Minorque à la tête de l'armée, et portant que tous les soldats qui s'enivreraient seraient privés de la gloire de monter à l'assaut. B.

Je n'ai pas trop consulté votre caractère, quand je vous ai ennuyé de requêtes pour des choses dont je me soucie assez médiocrement[1]; mais comme tout le monde, jusqu'aux Suisses, sait que vous m'honorez de vos bontés depuis environ cinquante-cinq ans, on m'a forcé de vous importuner.

Je présume que vous avez daigné disposer M. le duc d'Aiguillon en faveur de ma colonie; car M. d'Ogny lui donne toutes les facilités possibles. Ma colonie réussit, du moins jusqu'à présent; elle travaille dans mon village pour les quatre parties du monde, en attendant qu'elle meure de faim.

Je n'ai nulle nouvelle de la succession de madame la princesse de Guise. Je ne sais rien de ce qui se passe en France; mais je suis fort au fait des Turcs et des Russes.

Que dites-vous du roi de Prusse, qui m'a envoyé un poëme en six chants contre les confédérés de Pologne? Les contributions qu'il tire de tous les environs de Dantzick pourront servir à faire imprimer son poëme, avec de belles estampes et de belles vignettes.

Le roi de Pologne n'est pas comme vous, qui ne m'écrivez point; il m'a écrit une lettre pleine d'esprit et de plaisanterie sur son assassinat : il est digne de régner, car il est philosophe.

Croiriez-vous qu'une partie des confédérés a proposé pour roi le landgrave de Hesse[2], que vous avez vu

[1] Voyez lettre 6257. B.

[2] Frédéric (voyez tome LVI, page 326), l'un des correspondants de Voltaire. On a des lettres du landgrave; mais on n'a pas toutes celles que Voltaire lui a écrites. B.

à Paris? Voilà ce que c'est que d'être bon catholique.

Je finis ma lettre, de peur d'ennuyer mon héros, qui se moquerait de moi. Je le supplie d'agréer le tendre et profond respect d'un vieux malade qui n'en peut plus.

6279. A M. DE LA HARPE.

28 janvier.

Mon cher champion de bon goût, je ne savais pas que vous eussiez été malade; car je ne sais rien dans mon lit, dont je ne sors presque plus.

N'y a-t-il pas une place vacante à l'académie, et ne l'aurez-vous point? car les arrêts du conseil passent [1], et le mérite reste.

Je ne suis pas plus pour les gravures que vous. Ce que j'aime du beau *Virgile* d'Angleterre, c'est qu'il n'y a point d'estampes.

Ne fesiez-vous pas une tragédie? mais faites donc des actrices. On dit qu'il n'en reste plus que la moitié d'une.

J'aime tout-à-fait un élan *qui expire sous une combinaison* [2]; cela m'enchante. J'avais autrefois un père qui était grondeur comme Grichard [3]; un jour, après avoir horriblement, et très mal à propos grondé son jardinier, et après l'avoir presque battu, il lui dit: « Va-t'en, coquin; je souhaite que tu trouves un maî-« tre aussi patient que moi; » je menai mon père au

[1] L'*Éloge de Fénelon*, par La Harpe, avait été supprimé par un arrêt du conseil; voyez lettre 6216. B.

[2] Je croyais ces expressions dans les discours prononcés à l'académie française le 9 janvier 1772, pour la réception de De Belloy; mais je ne les y ai pas trouvées. B.

[3] Personnage du *Grondeur*, comédie de Bruyeis et Palaprat. B.

Grondeur; je priai l'acteur d'ajouter ces propres paroles à son rôle, et mon bon homme de père se corrigea un peu.

Faites-en autant aux *Précieuses ridicules*, faites ajouter *l'élan de la combinaison;* menez-y l'auteur, quel qu'il soit, et tâchez de le corriger.

Le vieux malade vous embrasse de tout son cœur.

6280. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 28 janvier.

Voici, monseigneur, une affaire qui est de la compétence d'un archevêque, d'un cardinal, et d'un ambassadeur. Il s'agit d'acquérir une jolie sujette au roi, et d'empêcher un ancien officier du roi de se damner.

Je ne sais si Florian a l'honneur d'être connu de votre éminence; il dit qu'il a celui d'être allié de votre maison. Il a ci-devant épousé une de mes nièces [1], et, après la mort de sa femme, il est venu passer quelques mois dans mon ermitage. Lucrèce-Angélique a essuyé ses larmes; tous deux, et moi troisième, nous demandons votre protection; sans quoi Philippe et Lucrèce sont exposés à des péchés mortels qui font trembler.

Moi, qui ne peux plus faire de péchés mortels, je m'intéresse à deux ames qui courent risque de perdre leur innocence baptismale, si le saint-père n'y met la main [2].

Je sais que le pape est *intra et extra jus*. Je sais

[1] Voyez tome LII, page 549. B.

[2] Le saint-père refusa d'y prêter la main; on s'en passa. Le mariage se fit devant un ministre luthérien; voyez lettres 6314, 6332 et 6396. B.

que vous êtes plein de bonté, et que vous favorisez, autant qu'il est en vous, les sacrements et les amours; j'entends les amours légitimes.

Quoi qu'il en soit, et de quelque manière que la requête des deux amants soit reçue, je supplie votre éminence d'agréer le respect et le tendre attachement du vieux malade de Ferney.

Que je vous trouve heureux d'être à Rome! On dit que la plupart de ceux qui sont à Versailles et à Paris enragent.

MÉMOIRE QUI ACCOMPAGNAIT CETTE LETTRE.

Philippe-Antoine de Claris de Florian, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, pensionnaire du roi, né à Sauve en Languedoc, diocèse d'Alais;

Et Lucrèce-Angélique, fille de Jean-Antoine de Normandie et de Lucrèce-Madeleine Courtonne, née à Roterdam;

Tous deux majeurs, et sans père ni mère, veulent s'épouser.

Le sieur de Florian est catholique;

Lucrèce-Angélique est protestante; mais elle consent de se confesser et de se faire instruire, pourvu qu'elle se marie avant d'être instruite, espérant que la grace descendra sur elle, et que le mari fidèle convertira la femme infidèle.

Elle a eu le malheur d'épouser ci-devant un calviniste [1] à Genève; mais elle a obtenu un divorce selon les lois de Genève, et est libre.

Ils sont tous deux dans le diocèse de Genève, sur terre de France; ils demandent une dispense de sa sainteté pour se marier.

[1] Théodore Rilliet, que Voltaire a fait figurer sous le nom de Grillet dans *la Guerre de Genève*; voyez tome XII, page 270. B.

6281. A M. LE DOCTEUR MARET[1].

A Ferney, le 1er février.

Monsieur, le souvenir dont vous m'honorez est une grande consolation pour moi dans le triste état où tous les maux attachés à la vieillesse m'ont réduit. Je vous supplie de vouloir bien ajouter à vos bontés celle de dire à M. le président de Ruffey et à M. de Gerland que je leur serai bien tendrement attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

Je n'ai point encore reçu un petit paquet que M. de Gerland voulait bien m'envoyer. J'aurai l'honneur de lui écrire incessamment[2]: agréez mes remerciements et mon respect pour l'académie[3] et pour vous. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6282. A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

A Ferney, 1er février.

Le vieux malade de Ferney a eu l'honneur, monsieur, de vous envoyer les fadaises du questionneur[4] par la voie que vous lui avez indiquée. Je ne sais si vous aurez des moments pour lire des choses si inutiles. Un homme qui ne sort pas de son lit, et qui dicte

[1] Hugues Maret, né à Dijon le 6 octobre 1726, mort le 11 juin 1785, docteur en médecine, et secrétaire perpétuel de l'académie de Dijon. B.

[2] On n'a pas d'autre lettre de Voltaire à Legoux de Gerland que celle du 2 janvier 1771 (n° 6051). B.

[3] Voltaire était, depuis 1761, de l'académie de Dijon; voyez ma note, tome VII, page 215. B.

[4] Les *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

au hasard ses rêveries, n'est guère fait pour amuser.

Il me paraît que tous les honnêtes gens ont été d'autant plus sensibles à la perte d'Helvétius, que les marauds d'ex-jésuites, et les marauds d'ex-convulsionnaires, ont toujours aboyé contre lui jusqu'au dernier moment. Je n'aimais point son livre, mais j'aimais sa personne.

Vous avez grande raison, monsieur, de dire qu'on a souvent exagéré la méchanceté de la nature humaine; mais il est bon de faire des caricatures des méchantes gens, et de leur présenter des miroirs qui les enlaidissent: quand cela ne servirait qu'à en corriger un ou deux sur vingt mille, ce serait toujours un bien.

Quant aux barbares qui veulent des tragédies en prose, ils en méritent. Qu'on leur en donne à ces pauvres Welches, comme on donne des chardons aux ânes.

Pour les autres Welches qui se passionnent pour ou contre les parlements, cela passera comme le jansénisme et le molinisme; mais ce qui ne passera qu'après ma mort, c'est mon tendre et sincère attachement pour vous, monsieur, qui méritez autant d'amitié que d'estime.

6283. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, le 1er février.

Sire, mon cœur, quoique bien vieux, est tout aussi sensible à vos bontés que s'il était jeune. Vos troisième et quatrième chants[1] m'ont presque guéri d'une

[1] De *la Pologniade*; voyez lettre 6235. B.

maladie assez sérieuse; vos vers ne le sont pas. Je m'étonne toujours que vous ayez pu faire quelque chose d'aussi gai sur un sujet si triste. Ce que votre majesté dit des confédérés dans sa lettre[1] inspire l'indignation contre eux autant que vos vers inspirent de gaîté. Je me flatte que tout ceci finira heureusement pour le roi de Pologne et pour votre majesté. Quand vous n'auriez que six villes pour vos six chants, vous n'auriez pas perdu votre papier et votre encre.

La reine de Suède ne gagnera rien aux dissensions polonaises; mais elle augmentera le bonheur de son frère et le sien. Permettez que je la remercie des bontés dont vous m'apprenez qu'elle daigne m'honorer, et que je mette mes respects pour elle dans votre paquet.

La veuve du pauvre cher Isaac[2] m'a fait part des bontés dont vous la comblez, et du petit monument qu'elle érige à son mari, le panégyriste de l'empereur Julien, de très respectable mémoire. C'est une virtuose que cette madame Isaac; elle sait du grec et du latin, et écrit dans sa langue d'une manière qui n'est pas ordinaire.

Votre majesté finit sa dernière lettre par de belles maximes de morale; mais vous conseillez à un impotent de ne pas marcher trop vite. Il y a deux ans que je ne sors presque point de mon lit. Je serais tenté de vous dire comme Le Nôtre au pape Alexandre VII : « Saint-père, donnez-moi des tentations au « lieu de bénédictions. » La santé, la santé, voilà le

[1] 4271. B.
[2] Le marquis d'Argens. K.

premier des biens dans quelque condition qu'on soit, et à quelque âge qu'on soit parvenu.

Je supplie votre majesté de n'avoir plus la goutte, à moins que cela ne produise quelque nouveau poëme en six chants.

Agréez, sire, le profond respect et l'inviolable attachement d'un pauvre vieillard qui a pis que la goutte.

6284. A M. SAURIN.

2 février.

Nous sommes, mon cher philosophe, un petit nombre d'adeptes qui aimons encore les bons vers. Votre petit recueil [1], moitié gai, moitié philosophique, m'a fait grand plaisir. Comment! vous parlez de la vieillesse comme si vous la connaissiez. Pour moi, je sais ce qui en est; j'en éprouve toutes les misères, et, avec cela, je vous dirai que je n'ai trouvé la vie tolérable que depuis que je vieillis dans ma retraite.

Vous faites des vers comme si vous n'écriviez point en prose, et vous écrivez en prose comme si vous ne fesiez point de vers. Votre comédie du *Mariage de Julie* est une des plus agréablement dialoguées que j'aie jamais lues.

Adieu, mon cher philosophe; vieillissez, quoi que vous en disiez. Je m'amuse à établir des colonies et à marier des filles; cela me rajeunit.

J'ai toujours oublié de vous demander si made-

[1] Il est intitulé *Épîtres sur la Vieillesse et sur la Vérité, suivies de quelques pièces fugitives en vers, et d'une comédie nouvelle en prose et en un acte, ayant pour titre* le Mariage de Julie, *par M. Saurin, de l'académie française*; 1772, in-8°. B.

moiselle de Livry[1], votre ancienne amie, vit encore. Je me souviens que, du temps de l'aventure horrible des Calas, j'écrivis à M. de Gouvernet pour le prier de s'intéresser à cette famille infortunée. Il ne me fit point de réponse, et ne voulut point voir madame Calas. Il ne mérite pas de vieillir; cependant je ne souhaite pas qu'il soit mort.

Je vous embrasse bien tendrement.

6285. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 février.

Ce jeune homme, mes chers anges, quoi qu'on die, est un fort bon garçon; et, quoiqu'il se soit égayé quelquefois aux dépens des Nonotte, des Fréron, et des Patouillet, il a un fonds de raison et de justice qui me fait toujours plaisir.

Ce jeune Crétois était donc avec moi lorsqu'on m'apporta les remarques de vos quatre têtes dans un bonnet; il les lut avec attention.

Je ne suis point, me dit-il, de ces Crétois dont parle saint Paul; il les appelle menteurs, méchantes bêtes, et ventres paresseux[2]; c'était bien lui, pardieu! qui était un menteur et une méchante bête. Je ne sais pas s'il était constipé, mais je suis bien sûr qu'il n'aurait jamais fait ma tragédie crétoise[3], quelque peu qu'elle vaille; il n'aurait pas fait non plus les remarques des quatre têtes; elles me paraissent fort judicieuses; il faut qu'il y ait bien plus d'esprit à Paris

[1] Voyez tome VII, page 3; et XIII, 78. B.

[2] *Épître à Tite*, chap. 1, v. 12. B.

[3] *Les Lois de Minos*, où la scène est en Crète. B.

que dans nos provinces, car je n'ai trouvé personne, ni à Mâcon, ni à Bourg-en-Bresse, qui m'ait fait de pareilles observations.

Aussitôt il prit papier, plume, et encre; et voilà mon jeune homme qui se met à raturer, à corriger, à refaire. Il est fort vif; c'est un petit cheval qui, au moindre coup d'éperon, vous court le grand galop. Je n'ai pas été mécontent de sa besogne, mais je ne puis rien assurer qu'après qu'elle aura été remise sous vos yeux.

Ce qui me plaît de sa drôlerie, c'est qu'elle forme un très beau spectacle. D'abord des prêtres et des guerriers disant leur avis sur une estrade, une petite fille amenée devant eux qui leur chante pouilles, un contraste de Grecs et de sauvages, un sacrifice, un prince qui arrache sa fille à un évêque tout prêt à lui donner l'extrême-onction; et, à la fin de la pièce, le maître-autel détruit, et la cathédrale en flammes: tout cela peut amuser; rien n'est amené par force, tout est de la plus grande simplicité; et il m'a paru même qu'il n'y avait aucune faute contre la langue; quoique l'auteur soit un provincial.

Mon candidat veut que je vous envoie sa pièce le plus tôt que je pourrai, mais il faut le temps de la transcrire. Il m'a dit qu'il avait des raisons essentielles que son drame fût joué cette année. Je prie donc M. de Thibouville de me mander si son autre jeune homme est prêt, et si on peut compter sur lui.

A l'égard de votre ami, qui est à la campagne, je vous dirai qu'il ne peut avoir été choqué d'un petit

mot [1], d'ailleurs très juste et très à sa place, à l'article *Parlement,* puisque ce petit mot n'a paru que depuis environ un mois, et est probablement entièrement ignoré de lui.

Quoi qu'il en soit, je vous aurai une obligation infinie, si vous voulez bien faire en sorte qu'il soit persuadé de mes sentiments.

Mon jeune homme vous prie de répondre sur M. de Thibouville, ou qu'il fasse répondre lui-même, supposé qu'on puisse lire son écriture; car je crains toujours que ce candidat qui est fort vif, comme je vous l'ai dit, n'ait la rage de faire imprimer son drame, dès qu'il en sera un peu content.

Interim je me mets à l'ombre de vos ailes.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6286. A M. SERVAN.

Ferney, 9 février.

Comme vous rêvez, monsieur, et que vos rêves sont beaux! vos songes sont les veilles de Cicéron. Mais est-ce un songe que vous soyez à Lyon? Quoi! l'envie est venue vous attaquer jusque dans votre sanctuaire de Grenoble! En ce cas, je devrais adresser ma lettre à Linterne [2].

Vous dites que votre petite maison de Suisse n'est pas encore achetée: vraiment, monsieur, je le crois bien; il n'est point du tout aisé d'acheter un bien-

[1] L'éloge du chancelier Maupeou; voyez tome XXXI, page 366. B.

[2] C'est à Linterne qu'est mort Scipion-l'Africain. B.

fonds dans le canton de Berne. Nos lois, dont nous nous moquons souvent avec justice, sont du moins plus honnêtes que celles des Suisses. Un Suisse protestant peut acheter en France une terre d'un ou deux millions, et un Français catholique ne peut pas rester trois jours dans un canton calviniste sans la permission d'un magistrat, qui est quelquefois un cabaretier. Les Suisses sont heureux à leur manière, mais ils ne sont point du tout hospitaliers.

J'avais forcé la loi à Lausanne et à Genève, et enfin j'ai trouvé que je n'étais véritablement libre qu'à Ferney. *Ubicumque calculum ponas, ibi naufragium invenies*[1]. Je suis dans un heureux port depuis vingt ans, et dans une retraite qui convient à un homme né malade.

Si vous prenez le parti de la retraite, soit chez vous, soit dans un autre pays, il est certain que vous vivrez plus heureux et plus long-temps : voilà le grand point ; tout le reste est pure chimère. Les hommes ne méritent guère qu'on se tue pour eux ; et peut-être le travail forcé de votre place vous aurait-il tué. Vous aurez à vos ennemis l'obligation de vivre. Vous êtes dans la fleur de votre âge et de votre réputation ; votre nom est précieux à quiconque aime l'équité et l'humanité. Dans quelque lieu que vous soyez, vous serez sur un grand théâtre ; vous nous instruirez sur le droit public des nations, au lieu de vous enrhumer à résumer les procès des Dauphinois, dont le reste de la terre se soucie médiocrement ; vous parlerez au

[1] Pétrone a dit, chap. 115 : « Si bene calculum ponas, ubique naufragium « est. » B.

genre humain, au lieu de parler à des conseillers de Grenoble; les rayons de votre gloire iront à Pétersbourg, au lieu qu'une partie peut-être se serait perdue dans le Grésivaudan.

Il y a encore un autre parti à prendre, c'est celui d'aller écraser des ennemis du poids de votre mérite. La chose est assurément très aisée; mais cela demande autant de santé que vous avez de courage. Quoi que vous fassiez, soyez bien sûr, monsieur, que je mourrai plein du plus tendre respect pour vous; que j'aimerai jusqu'au dernier moment votre éloquence, votre philosophie, et la bonté de votre cœur.

Agréez tous les sentiments et la vénération du vieux malade qui n'en peut plus. VOLTAIRE.

6287. DE CATHERINE II.

Le 30 janvier-10 février.

Monsieur, vous me demandez [1] un exemplaire imprimé de l'attentat des révérends pères poignardins confédérés pour l'amour de Dieu; mais il n'y a point eu de relation de cette détestable scène imprimée ici. J'ai ordonné de remettre à M. Polianski, votre protégé, l'argent pour son voyage d'Italie; j'espère qu'il l'aura reçu à l'heure qu'il est, de même que vos colons, auxquels j'ai dit d'envoyer deux cent quarante-sept roubles qui manquent au compte qui leur a été payé ci-devant.

Dans une de vos lettres [2] vous me souhaitez, entre autres belles choses que votre amitié pour moi vous inspire, une augmentation de plaisirs; je vais vous parler d'une sorte de plaisir bien intéressant pour moi, et sur lequel je vous prie de me donner vos conseils.

[1] Lettre 6247. B. — [2] Id. B.

Vous savez (car rien ne vous échappe) que cinq cents demoiselles sont élevées dans une maison ci-devant destinée à trois cents épouses de notre Seigneur. Ces demoiselles, je dois l'avouer, surpassent notre attente : elles font des progrès étonnants, et tout le monde convient qu'elles deviennent aussi aimables qu'elles sont remplies de connaissances utiles à la société. Elles sont de mœurs irréprochables, sans avoir cependant l'austérité minutieuse des recluses. Depuis deux hivers on a commencé à leur faire jouer des tragédies et des comédies; elles s'en acquittent mieux que ceux qui en font profession ici : mais j'avoue qu'il n'y a que très peu de pièces qui leur conviennent, parceque leurs supérieures veulent éviter de leur en faire jouer qui remuassent trop tôt les passions. Il y a trop d'amour, dit-on, dans la plupart des pièces françaises, et les meilleurs auteurs même ont été souvent gênés par ce goût ou caractère national. En faire composer, cela est impossible; ce ne sont pas là des ouvrages de commande, c'est le fruit du génie. Des pièces mauvaises et insipides nous gâteraient le goût. Comment faire donc? je n'en sais rien, et j'ai recours à vous. Faut-il ne choisir que des scènes? mais cela est beaucoup moins intéressant, à mon avis, que des pièces suivies.

Personne ne saurait mieux en juger que vous, monsieur; aidez-moi, je vous prie, de vos conseils.

J'allais finir cette lettre, lorsque je reçois la vôtre du 14 janvier[1]. Je vois à regret que je n'ai point répondu à quatre de vos lettres; cette dernière est écrite avec tant de vivacité et de chaleur, qu'il semble que chaque nouvelle année vous rajeunit. Je fais des vœux pour que votre santé se rétablisse dans le cours de celle-ci.

Plusieurs de nos officiers, que vous avez eu la complaisance d'admettre à Ferney, sont revenus enchantés et de vous, et de l'accueil que vous leur avez fait. En vérité, monsieur, vous me donnez des preuves bien sensibles de votre amitié; vous l'étendez jusqu'à nos jeunes gens, avides de vous

[1] 6273. B.

voir et de vous entendre : je crains qu'ils n'abusent de votre complaisance. Vous direz peut-être que je ne sais ce que je veux et ce que je dis, et que le comte Théodore Orlof a été à Genève sans entrer à Ferney; mais j'ai bien grondé le comte Théodore de n'être point allé vous voir, au lieu de passer quatorze heures à Genève : et, s'il faut tout dire, c'est une mauvaise honte qui l'a retenu. Il prétend qu'il ne s'explique pas en français avec assez de facilité. A cela je lui ai répondu qu'un des principaux mobiles de la bataille de Tchesme était dispensé de savoir exactement la grammaire française, et que l'intérêt que M. de Voltaire veut bien prendre à tout ce qui regarde la Russie, et l'amitié qu'il me marque, me fait supposer que peut-être il n'aurait point eu de regret (quoiqu'il n'aime pas le carnage) d'entendre les détails de la prise de la Morée, et des deux journées mémorables du 24 et 26 juin 1770, de la bouche même d'un officier général aussi aimable qu'il est brave; et qu'il lui aurait pardonné de ne pas s'expliquer exactement dans une langue étrangère que bien des naturels commencent à ignorer, s'il en faut juger par tant d'ouvrages insipides et mal écrits qu'on imprime tous les jours.

Vous vous étonnez de mes emplettes de tableaux : je ferais mieux peut-être d'en acheter moins, mais des occasions perdues ne se retrouvent plus. Mes deniers d'ailleurs ne sont pas confondus avec ceux de l'état, et avec de l'ordre on vient à bout de bien des choses. Je parle par expérience.

Je m'aperçois que ma lettre devient trop longue. Je finis en vous priant de me continuer votre amitié, et d'être persuadé que, si la paix n'a point lieu, je ferai tout mon possible pour vous donner le plaisir de voir Moustapha encore mieux accommodé qu'il ne l'a été ci-devant. J'espère que tous les bons chrétiens s'en réjouiront avec nous, et que, de façon ou d'autre, ceux qui ne le sont point se rangeront à la raison par des démonstrations aussi convaincantes que deux et deux font quatre.

6288. A CATHERINE II.

A Ferney, 12 février.

Madame, j'ai peur que votre majesté impériale ne soit bien lasse des lettres d'un vieux raisonneur suisse qui ne peut vous servir à rien, qui n'a pour vous qu'un zèle inutile, qui déteste cordialement Moustapha, qui n'aime point du tout les confédérés polaques, et qui se borne à crier, dans son désert, aux truites du lac de Genève : Chantons Catherine II !

Il m'est tombé entre les mains une petite pièce de vers d'un jeune Courlandais ou Courlandois qui est venu dans mon ermitage, et que j'aime beaucoup, parcequ'il pense comme moi. Il m'a dit qu'il n'osait pas mettre à vos pieds ce rogaton; mais que, puisque j'avais la hardiesse de vous ennuyer quelquefois en prose, il ne m'en coûterait pas davantage d'ennuyer votre majesté impériale en vers.

Je cède donc à l'empressement qu'a ce bon Courlandais de vous faire bâiller; vous recevrez son ode[1] au milieu de cent paquets qui vous arriveront de la Valachie, des îles de l'Archipel, d'Archangel, et de l'Italie; mais les vers ne veulent être lus que quand on n'a rien à faire; et je ne pense pas que ce soit jamais le cas de votre majesté.

Après tout, elle ne doit pas être surprise qu'un Courlandais fasse des vers, puisque le roi de Prusse

[1] Ce Courlandais est appelé Dastec dans la lettre de Catherine du 30 mars. D'après les expressions de cette lettre (voyez n° 6319), et même d'après celles de Voltaire, on pourrait croire que l'ode dont il est question est de Voltaire. Elle a échappé aux recherches des éditeurs de Kehl et aux miennes. B.

et l'empereur de la Chine en font tous les jours. Il est vrai que les vers de l'empereur de la Chine ne sont pas sur les confédérés, mais c'est aux confédérés que le roi de Prusse et mon Courlandais s'adressent.

Au reste, madame, nos nouvellistes disent que, voyant enfin qu'il ne paraissait aucun Godefroy de Bouillon, aucun Renaud, aucun Tancrède pour seconder vos héros, et que personne ne voulait gagner des indulgences plénières en allant reprendre Jérusalem, vous vous amusez à négocier une trève avec ces vilains Turcs. Tout ce que vous ferez sera bien fait; mais je voudrais qu'ils fussent tous au fond de la mer Égée.

Je ne vous parle point des autres nouvelles qu'on débite; elles me déplairaient beaucoup si elles étaient vraies; mais je ne crois point à cette bavarde qu'on appelle la Renommée, je ne crois qu'à la Gloire; elle est toujours auprès de vous : elle sait de quoi il s'agit, elle bâtit le temple de Mémoire à Pétersbourg, et je l'encense du fond de ma chaumière.

Je me mets aux pieds de la déesse et de la fondatrice du temple, avec la reconnaissance, le profond respect, et l'attachement que mon cœur lui doit.

6289. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

12 février.

Comment donc! mon héros daigne, du milieu de son tourbillon, m'écrire dans ma caverne une lettre toute philosophique! Je suis persuadé que le duc d'Épernon, votre devancier en Aquitaine, dont je

vous ai vu autrefois si entiché, et qui ne vous valait pas à beaucoup près, n'aurait point écrit une pareille lettre de quatre pages à Malherbe ou à Gassendi.

J'avoue qu'il y a un peu de ridicule à moi à me mêler des affaires des autres; mais je suis comme ces vieilles catins qui ne peuvent rien refuser, et qui sont trop heureuses qu'on leur demande quelque chose. D'ailleurs, vous savez comme la destinée est faite, et comme elle nous ballotte. Elle m'adressa les Calas et les Sirven, sans que je cherchasse pratique. Je me pris de passion pour ces infortunés; et, Dieu merci, je réussis, ce qui m'arrive bien rarement.

J'ai eu la même faiblesse pour deux ou trois cents Genevois sur qui leurs compatriotes tiraient comme sur des perdreaux; ils se réfugièrent dans mon village; je leur bâtis une vingtaine de maisons de pierre. J'ai établi quatre manufactures; ce sont les hochets de ma vieillesse; et si monsieur le contrôleur général ne m'avait pas pris dans ma poche, ou plutôt dans celle de M. Magon, deux cent mille francs[1] qu'il avait à moi en dépôt (ce qui s'appelle, dit-on, chez les Welches, une opération de finances), ma colonie aurait été très florissante presque en naissant. Elle se soutient pourtant, malgré cette perte épouvantable; et, si le ministère voulait bien nous protéger, et surtout si je n'étais pas si vieux, mon village deviendrait une ville dans peu d'années.

Je vois donc que la destinée fait tout, et que nous ne sommes que ses instruments. Elle vous a choisi pour les plus brillants événements en tout genre, pour

[1] Voyez ma note, tome XII, page 546. B.

tous les plaisirs, et pour toutes les sortes de gloire, et elle me fait faire des sauts de carpe dans un désert.

Vraiment je ne savais pas que M. le duc d'Aiguillon n'avait point la surintendance des postes. Je ne sais rien de ce qui se passe dans votre brillante cour. Je ne suis en relation qu'avec les climats de l'Ourse. Je sais plus de nouvelles d'Archangel que de Versailles. J'ignore même si vous êtes cette année premier gentilhomme de la chambre en exercice. Si vous l'étiez, je sais bien ce que je vous proposerais pour vous amuser; mais je pense que c'est M. le duc de Fleury, et je ne le crois pas si amusable que vous, j'oserais même dire si amusant; car enfin il faut bien qu'il y ait des nuances entre les confrères, et chacun a son mérite différent.

Quoi qu'il en soit, monseigneur, conservez vos bontés pour un vieillard cacochyme qui vous est attaché avec le plus tendre respect, jusqu'au moment où il ira revoir ou ne pas revoir tous ceux qui ont vécu avec vous, et qui sont engloutis dans la nuit éternelle.

6290. A M. DE LA HARPE.

25 février.

Mon cher ami, qui devriez être mon confrère, je vois, par votre lettre du 15 de février, que vous avez été malade. Vos maladies, Dieu merci, sont passagères, Je ne relèverai pas de la mienne, qui me conduit tout doucement dans l'autre monde. Je vous avertis que, si vous ne me succédez pas à l'académie, je serai très fâché.

Je ne vois pas pourquoi vous ne vous chargeriez

pas du roi de Prusse, en laissant aux militaires le soin de parler de ses campagnes, et en vous bornant à la partie littéraire. Il me fait l'honneur de m'écrire, tous les quinze jours, des lettres pleines d'esprit et de connaissances ; il fait encore quelquefois des vers français : tout cela est de votre ressort. Vous êtes dans le beau printemps de votre âge, et ma vieille main ne peut plus tenir le pinceau.

Je n'ai presque jamais lu dans le *Mercure* que les articles de votre façon. Je ne connais guère que vous et M. Dalembert qui sachiez écrire. La raison en est que vous savez penser; les autres font des phrases. Ils sont tous les élèves du P. Nicodème, qui disait à Jeannot :

> Fais des phrases, Jeannot; ma douleur t'en conjure[1].

On écrit à-peu-près en prose comme en vers, en style allobroge et inintelligible. La précision, la clarté, les graces, sont passées de mode il y a long-temps. Tâchez de ranimer un peu ce malheureux siècle, qui ne subsiste plus que de l'opéra comique.

Croiriez-vous qu'on va jouer *Mahomet* à Lisbonne avec la plus grande magnificence ? c'est une belle époque dans le pays de l'inquisition. Le Visigoth Crébillon avait fait ce qu'il avait pu pour qu'on ne le jouât pas à Paris; il avait raison.

Adieu, mon cher successeur; on ne peut vous être plus attaché que le vieux malade de Ferney.

[1] Vers 109 de la satire intitulée *le Père Nicodème et Jeannot*, t. XIV. B.

6291. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Rome, le 25 février.

J'aurais fort desiré, mon cher confrère, de rendre service à M. de Florian, qui est allié de mon beau-frère, et votre parent; mais l'affaire ne peut réussir, elle ne peut pas même être proposée ici.

J'aime beaucoup mieux en effet le séjour de Rome, où l'on n'ose pas m'inquiéter, que celui de Versailles, où je ne serais pas tranquille. Mon étoile (si étoile il y a) est singulière, mais elle n'est pas malheureuse. Vous vous souvenez que je dis au cardinal de Fleury: *J'attendrai.* Ce mot explique la conduite de toute ma vie. C'est parceque j'ai eu de la patience et de la modération que j'ai souvent réussi, et que je vis heureux et tranquille. Quoique votre santé soit délicate et que vous en ayez quelquefois abusé, j'espère que vous vivrez autant que Fontenelle, et cela est bien juste. Vous jouissez de votre réputation et de vous-même; vous rendez heureux ceux qui vous environnent, après avoir illustré votre siècle. Vivez donc cent ans sans radoter, et aimez toujours le plus fidèle de vos serviteurs et le plus sincère de vos admirateurs.

6292. DE FRÉDÉRIC.

Cassel, le 28 février.

Monsieur, M. Mallet[1] me remit ces jours passés votre lettre. Il m'a paru être un jeune homme très sage, et qui s'énonce très bien. Enfin, pour faire son éloge, il n'y a qu'à dire qu'il m'a été recommandé par le Nestor de notre littérature. Que je serais charmé de vous voir ici! Je tâcherais de vous en rendre, autant que je pourrais, le séjour agréable; mais je me bornerai à espérer de vous revoir un de ces jours à Ferney, et à tâcher de mériter par vos leçons le caractère de philo-

[1] Mallet-Dupan; voyez tome LXV, page 556. B.

sophe, le plus beau qui soit attaché à l'humanité, et que votre politesse veut bien me donner.

Je suis, avec les sentiments de l'amitié la plus sincère, monsieur, votre, etc. FRÉDÉRIC.

6293. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 1er mars.

Je suis, en vérité, tout honteux des sottises que je vous envoie; mais puisque vous êtes en train d'en lire, vous en recevrez de diverses espèces, le cinquième chant de *la Confédération*[1], un discours académique sur une matière assez usée[2], pour amener l'éloge de l'illustre auditoire qui se trouvait à la séance de l'académie, et une épître à ma sœur de Suède[3] au sujet des désagréments qu'elle a essuyés dans ce pays-là. Elle a reçu la lettre que vous lui avez adressée[4]; elle n'a pas voulu me confier la réponse, qui sans cela se serait trouvée incluse dans ma lettre.

Ce n'est pas seulement en Suède que l'on essuie des contretemps; la pauvre Babet, veuve du défunt Isaac[5], en a bien éprouvé en Provence. Les dévots de ce pays doivent être de terribles gens: ils ont donné l'extrême-onction par force à ce bon panégyriste de l'empereur Julien; on a fait des difficultés de l'enterrer, et d'autres encore pour un monument qu'on voulait lui ériger. La pauvre Babet a vu emporter par une inondation la moitié de la maison que feu son mari lui a bâtie; elle a perdu ses meubles, perte considérable relativement à sa fortune, qui est mince; elle a acquis quantité de

[1] *La Pologniade;* voyez lettre 6235. B.

[2] *De l'Utilité des sciences et des arts dans un état,* discours prononcé à l'académie de Berlin le 27 janvier 1772; il fait partie des *OEuvres* (primitives) *de Frédéric II.* B.

[3] L'*Épître à la reine de Suède* fait partie des *OEuvres posthumes de Frédéric II.* B.

[4] Elle est perdue, à moins que ce ne soit celle qui est sans date à la fin de l'année 1773, n° 6668. B.

[5] Voyez page 352. B.

connaissances pour complaire à son mari; elle ne peint pas mal, et elle est respectable pour avoir contribué, autant qu'il était en elle, aux goûts de son mari, et lui avoir rendu la vie agréable. Un soir, en revenant de chez moi, le marquis rentre chez sa femme, et lui demande: Eh bien! as-tu fait cet enfant? Quelques amis, qui se trouvèrent présents, se prirent à rire de cette étrange question; mais la marquise les mit à leur aise en leur montrant le portrait d'un petit morveux que son mari l'avait chargée de faire.

Je viens encore d'essuyer un violent accès de goutte, mais il ne m'a pas valu de poëme, faute de matière. Pour vous, ne vous étonnez point que je vous croie jeune: vos ouvrages ne se ressentent point de la caducité de leur auteur; et je crois qu'il ne dépendrait que de vous de composer encore une *Henriade*. Si les insectes de la littérature vous donnaient de l'opium, ils n'auraient pas tort; car, mettant Voltaire de côté, ils en paraîtraient moins médiocres: et que de beaux lieux communs on pourrait répéter, en fesant la liste de tous les grands hommes qui ont survécu à eux-mêmes! On dirait que l'épée a usé le fourreau, que le feu ardent de ce grand génie l'a consumé avant le temps, qu'il faut bien se garder d'avoir trop d'esprit, parcequ'il s'use trop vite. Que de sots s'applaudiraient de ne pas se trouver dans ce cas! et qu'une multitude d'animaux à deux pieds, sans plume, diraient: Nous sommes bien heureux de n'être point des Voltaire! Mais heureusement vous n'avez point de médecin premier ministre, qui vous donne des drogues pour régner en votre place; je crois même que la trempe de votre esprit résisterait aux poisons de l'ame.

Je fais des vœux pour votre conservation; s'ils sont intéressés, vous devez me le pardonner en faveur du plaisir que vos ouvrages me font. *Vale.* Fédéric.

6294. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 mars.

Messieurs du quatuor, j'ai montré au jeune avocat Duroncel[1] les pouilles que vous lui chantez. Voici comment il a plaidé sa cause, et mot pour mot ce qu'il m'a répondu :

« Je suis très occupé dans ma province, et il me serait impossible d'être témoin à Paris de l'histrionage en question. Mon seul plaisir serait de contribuer deux ou trois fois à l'amusement de messieurs du quatuor à qui vous êtes si justement attaché ; mais cela devient absolument impossible. On doit jouer le mercredi des Cendres la pièce de M. Le Blanc[2], qui traite précisément le même sujet. Voici ce qu'un connaisseur qui a vu cette tragédie m'en écrit :

« Le sujet en est beau ; c'est l'abolition des sacri- « fices humains dont nos ancêtres se rendaient cou- « pables. On la jouera le mercredi des Cendres ; et, « en attendant mieux, nous aurons le plaisir de voir « sur le théâtre un peuple détrompé qui chasse ses « prêtres, et brise des autels arrosés de son sang. Je « vous enverrai cette pièce aussitôt qu'elle sera im- « primée. L'auteur, M. Le Blanc, est un véritable « philosophe, un brave ennemi des préjugés de toute « espèce et des tyrans de toutes les robes ; et, ce qui « est bien plus nécessaire pour écrire une tragédie, « il est vraiment poëte. »

[1] C'était sous ce nom qu'il voulait donner *les Lois de Minos ;* voyez tome IX, page 275. B.

[2] *Les Druides,* tragédie. K. — Voyez lettre 6295. B.

« Il ne me reste donc d'autre parti à prendre que celui de me joindre à M. Le Blanc, de montrer que je ne suis point son plagiaire, et que deux citoyens, sans s'être rien communiqué, ont plaidé chacun de leur côté la cause du genre humain. Je regarde le supplice des citoyens qui furent immolés à Thorn en 1724[1], à la sollicitation des jésuites, la mort affreuse du chevalier de La Barre[2], la Saint-Barthélemi, et les arrêts de l'inquisition, comme de véritables sacrifices de sang humain; et c'est ce que je me propose de faire entendre dans une préface[3] et dans des notes, d'une manière qui ne pourra choquer personne. Voilà le seul but que je me propose dans mon ouvrage. Je l'aurais livré de tout mon cœur aux comédiens de Paris, si je ne me voyais prévenu; mais ils n'accepteraient pas à-la-fois deux pièces sur le même sujet. Le réchauffé n'est jamais bien reçu; et vous savez d'ailleurs combien de gens s'ameuteraient pour faire tomber mon ouvrage. Je me pique seulement d'écrire en français; c'est un devoir indispensable que tout le monde a négligé depuis Racine. On m'assure que M. Le Blanc a rempli ce devoir indispensable pour quiconque veut être lu des gens de goût.

« Je suis fâché que vous ayez envoyé déjà ma tragédie à messieurs du quatuor, je ne la trouve pas digne d'eux. »

Voilà, messieurs, mot pour mot, ce que m'a dit

[1] Voyez tome XXXI, page 334; et XLIII, 455. B.

[2] Voyez tome XLII, page 355. B.

[3] Il n'y a point de préface, mais il y a des notes aux *Lois de Minos*; voyez tome IX, pages 288 etc. B.

ce jeune homme, et je vous avoue que je n'ai pas eu le courage de lui rien répliquer. J'ai trouvé qu'il avait raison en tout, et j'ose croire que vous penserez comme moi. Si la pièce de M. Duroncel vaut quelque chose, vous serez bien aises que le petit nombre de connaisseurs qui restent encore à Paris voie à-la-fois deux ouvrages sur un objet si intéressant.

Quant aux autres dont M. de Thibouville parle, ce sera l'affaire de M. le maréchal de Richelieu quand il sera d'année, et quand il y aura des acteurs; j'ajoute encore quand les temps seront plus favorables, et quand les cabales seront un peu apaisées.

> Pour réussir en France, il faut prendre son temps.
>
> VOLTAIRE, *Épître au roi de la Chine.*

Vous savez comme on a voulu, pendant vingt ans, étouffer *la Henriade*, et ce que toutes mes tragédies ont essuyé de contradictions. On doit tâcher de bien faire, et se résigner.

Je ne suis fait que pour les pays étrangers. *La Henriade* ne fut bien reçue qu'en Angleterre. Crébillon empêcha *Mahomet* d'être joué[1]. C'est madame Necker[2], née en Suisse, qui m'a fait un honneur que je ne méritais pas.

Ce sont aujourd'hui les rois de Suède, de Danemark, de Prusse, de Pologne, et l'impératrice de Russie, qui me protégent. Nul n'est prophète en son pays.

[1] Voyez ma note, tome LXV, page 536. B.

[2] C'était chez cette dame qu'avait été formé le projet de la statue de Voltaire. B.

6295. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE[1].

Ferney.

Mon jeune candidat est venu chez moi tout effaré: On va jouer, m'a-t-il dit, *les Druides*[2] d'un illustre auteur de Paris, nommé M. l'abbé Le Blanc[3], qui a déjà donné un *Mogol* avec beaucoup de succès. Ces *Druides* sont précisément la même chose que mes *Crétois:* ils veulent immoler une jeune fille, on les en empêche. Je me vois dans la douloureuse nécessité d'imprimer ma pièce avant que celle de M. l'abbé Le Blanc soit jouée. Mon pauvre jeune homme m'a assuré qu'il avait fondé de grandes espérances sur son île de Candie[4]. Il est fort affligé; je l'ai consolé comme j'ai pu; mais, au fond, je ne vois pas qu'il ait d'autre parti à prendre. Je lui ferai part des conseils que vous voudrez bien lui donner. Comme je ne connais point Paris, et que tout est changé depuis environ vingt-quatre ans que j'ai passé par cette ville, je ne puis lui rien dire sur le parti qu'il doit prendre.

Mes respects au quatuor. V.

[1] Cette lettre était répétée à janvier 1773, et comme adressée à d'Argental : elle est certainement de 1772, et peut-être même est-elle antérieure de quelque temps à celle qui précède. B.

[2] *Les Druides* furent joués le samedi 7 mars 1772. Cette tragédie, défendue le 27 avril à la rentrée du théâtre, est d'Antoine Blanc, connu sous le nom de Leblanc de Guillet, né le 2 mars 1730, mort le 2 juillet 1799. B.

[3] L'abbé Le Blanc, auteur d'*Abensaïd* (voyez t. LII, p. 40), est autre que Leblanc de Guillet. B.

[4] C'est dans l'ile de Crète, aujourd'hui de Candie, qu'est la scène des *Lois de Minos*. B.

6296. A M. VASSELIER.

A Ferney, 2 mars.

Je ne plains, mon cher correspondant, ni le conseiller qui s'est pendu[1], ni celui qui n'a pris conseil de personne; ils ont tous deux suivi leur goût. Je plains ceux qu'on empoisonne avec du vert-de-gris, parceque ce n'était pas leur intention.

Je vous confie qu'un jeune avocat, nommé M. Duroncel, m'a remis un manuscrit fort singulier[2] dont vous pourriez gratifier votre protégé Rosset[3]. Il obtiendrait certainement une permission sans difficulté, et je puis vous assurer que cela lui vaudrait quelque argent. J'ai eu beaucoup de peine à engager M. Duroncel à donner la préférence à Lyon sur Genève. Ce que M. Duroncel vous demande surtout, c'est le plus profond secret; il n'en faut parler ni à votre père ni à votre maîtresse; je suis sûr de votre confesseur.

6297. A M. L'ABBÉ DU VERNET[4].

A Ferney, le 4 mars.

Il faut, monsieur, que chacun fasse son testament;

[1] Duval, conseiller au Châtelet, exilé à Montargis, avait été trouvé, le 14 février, pendu dans son grenier. B.

[2] *Les Lois de Minos*. K. — Voyez lettre 6294. B.

[3] Libraire à Lyon. B.

[4] Cette lettre a été publiée en 1776 à la suite du *Commentaire historique*, sous la date du 4 mai 1772, et à l'adresse de milord Chesterfield. Les éditeurs de Kehl la placèrent dans la *Correspondance* à la date du 4 mai, mais en laissant en blanc le nom de la personne à qui elle s'adresse. Feu Auger, dans les deux volumes qu'il a publiés en 1808 de *Supplément au Recueil des lettres de M. de Voltaire*, l'a mise à l'adresse de Du Vernet, et sous la date du 4 mars. B.

mais vous vous doutez bien que celui qu'on m'impute[1] n'est point mon ouvrage. *L'Ancien et le Nouveau Testament* ont fait dire assez de sottises sans que j'y ajoute le mien. Mes prétendues dernières volontés sont d'un avocat de Paris, nommé Marchand, qui fait rire quelquefois par ses plaisanteries. J'espère que mon vrai testament sera plus honnête et plus sage. Le malheur est qu'après avoir été esclave toute sa vie, il faut l'être encore après sa mort. Personne ne peut être enterré comme il voudrait l'être : ceux qui seraient bien aises d'être dans une urne, sur la cheminée d'un ami, sont obligés de pourrir dans un cimetière ou dans quelque chose d'équivalent ; ceux qui auraient envie de mourir dans la communion de Marc-Aurèle, d'Épictète et de Cicéron, sont obligés de mourir dans celle de Luther, s'ils meurent à Upsal, et d'aller dans l'autre monde avec de l'huile d'un patriarche grec, si la fièvre les prend dans la Morée. J'avoue que, depuis quelque temps, on meurt plus commodément qu'autrefois dans le petit pays que j'habite. La liberté de penser s'y établit insensiblement comme en Angleterre. Il y a des gens qui m'accusent de ce changement : je voudrais avoir mérité ce reproche depuis Constantinople jusqu'à la Dalécarlie. Il est ridicule de troubler les vivants et les morts : chacun, ce me semble, doit disposer de son corps et de son ame à sa fantaisie ; le grand point est de ne jamais molester le corps ni l'ame de son prochain ; notre consolation, après la mort, est que nous ne saurons rien de la manière dont on nous aura traités. Nous avons été

[1] Voyez tome XXXI, page 401. B.

baptisés sans en rien savoir; nous serons inhumés de même. Le mieux serait peut-être de n'avoir jamais reçu cette vie dont on se plaint si souvent, et qu'on aime toujours. Mais rien n'a dépendu de nous: nous sommes attachés, comme dit Horace, avec les gros clous de la Nécessité[1].

6298. A CATHERINE II.

A Ferney, 6 mars.

Madame, j'ai été sur le point de délivrer pour jamais votre majesté impériale de l'ennui de mes inutiles lettres: et tandis que le roi de Prusse achevait son poëme contre les confédérés; tandis qu'un de nos Français[2] entrait, dit-on, par un trou comme un blaireau dans Cracovie; tandis que Moustapha s'obstinait à se faire battre, et que l'aventure de Copenhague[3] étonnait toute l'Europe, je me mourais tout doucement dans mon ermitage, et je partais pour aller saluer ce Pierre-le-Grand qui prépara tous les prodiges que vous faites, et qui ne se doutait pas qu'ils dussent aller si loin.

[1] C'est dans les vers 17 et 18 de l'ode xxv du livre I qu'Horace parle des clous de la Nécessité. B.

[2] C.-G. de Choisy, alors lieutenant-colonel, y entra dans la nuit du 1er au 2 février. B.

[3] L'affaire de la reine Caroline-Mathilde et de Struensée. Jean-Frédéric, comte de Struensée, né en 1737, médecin, puis premier ministre de Christian VII et son favori, fut accusé d'adultère avec la reine Caroline-Mathilde, et de malversations. Arrêté le 17 janvier 1772, ainsi que la reine, il fut, le 25 avril, condamné à être décapité. La sentence, confirmée par Christian VII le 27, fut exécutée le lendemain. Caroline-Mathilde, sœur de Georges III, roi d'Angleterre, avait été, le 6 avril, déclarée coupable d'adultère; détenue encore pendant quelque temps, elle fut ensuite renvoyée en Hanovre, et mourut à Zell le 11 mai 1775. B.

Permettez qu'en recouvrant ma faible santé pour un temps bien court, je mette à vos pieds mes respects et mes chagrins. Ces chagrins sont que des gens de ma nation s'avisent d'aller combattre chez des Sarmates contre un roi légitimement élu, plein de vertu, de sagesse, et de bonté, avec lequel ils n'ont rien à démêler, et qui ne les connaît pas. Cela me paraît le comble de l'absurdité, du ridicule, et de l'injustice.

Mon autre chagrin, c'est que les Grecs soient indignes de la liberté, qu'ils auraient recouvrée s'ils avaient eu le courage de vous seconder. Je ne veux plus lire ni Sophocle, ni Homère, ni Démosthène. Je détesterais jusqu'à la religion grecque, si votre majesté impériale n'était pas à la tête de cette église.

Je vois bien, madame, que vous n'êtes pas iconoclaste, puisque vous achetez tant de tableaux, tandis que Moustapha n'en a pas un. Il y a dans le monde un portrait que je préfère à toute la collection des tableaux dont vous allez embellir votre palais; je l'ai mis sur ma poitrine lorsque j'ai cru mourir, et j'imagine que ce topique m'a conservé un peu de vie. J'emploie le peu qui m'en reste à gémir sur la Pologne, à faire des vœux pour Ali-Bey, à dire des injures à Moustapha, à vous souhaiter une longue file de prospérités, tous les plaisirs possibles, et tous les lauriers, dont vous avez déjà une collection plus grande que celle de vos tableaux.

Que votre majesté impériale daigne agréer, avec sa bonté ordinaire, le profond respect, l'attachement, et les bavarderies de l'ermite du mont Jura.

J'apprends dans le moment que mes horlogers de Ferney ont eu la hardiesse d'écrire à votre majesté; je ne doute pas qu'elle ne pardonne à la liberté qu'ils ont prise de la remercier.

6299. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 6 mars.

Il y a un siècle, mon cher maître, que je ne vous ai rien dit. Je vous sais fort occupé, et je respecte votre temps, à condition que vous vous souviendrez toujours que vous avez en moi l'admirateur le plus constant et l'ami le plus dévoué.

Vous ignorez peut-être qu'un polisson, nommé Clément, va de porte en porte lisant une mauvaise satire contre vous[1]. Je ne l'ai point lue, quoiqu'on assure qu'elle est imprimée. On dit, et je le crois de reste, qu'elle ne vaut la peine ni d'être imprimée ni d'être lue. On ajoute que la plupart de vos amis y sont maltraités; mais on ajoute encore, et on assure même, que le grand prôneur de la pièce, le grand protecteur de l'auteur, est M. l'abbé de Mably[2], qui mène M. Clément sur le poing de porte en porte, et qui le présente à toutes ses connaissances. Ce M. l'abbé de Mably est frère de l'abbé de Condillac, dont il n'a sûrement pas pris les conseils en cette occasion. La haine que ce protecteur de Clément affiche contre les philosophes est d'autant plus étrange qu'assurément personne n'a plus affiché que lui, et dans ses discours et dans ses ouvrages, les maximes antireligieuses et antidespotiques qu'on reproche à tort ou à droit à la plupart de ceux que Clément attaque dans sa rapsodie. Voilà, mon cher confrère, ce qu'il est bon que vous sachiez; car enfin il est bon de ne pas ignorer à qui l'on a affaire.

[1] Celle qui a pour titre *Boileau à Voltaire*, et dont j'ai parlé tome XIII, page 263. B.

[2] Voyez la note, tome XIII, page 324. B.

Je n'ajouterai rien à ce détail, sinon que la littérature est dans un état pire que jamais; que je deviens presque imbécile de découragement et de tristesse; mais que cet imbécile vous aimera et vous admirera toujours.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse et vous recommande les polissons et leurs protecteurs.

6300. A M. DE CHABANON.

A Ferney, le 9 mars.

Vous me faites un très beau présent, mon cher ami. Vous rendez un grand service aux lettres, en fesant connaître Pindare[1]. Votre traduction est noble et élégante, vos notes très instructives. Je vous avoue que j'ai de la peine à m'accoutumer à voir ce Pindare couper si souvent ses mots en deux, mettre une moitié du mot à la fin d'un vers, et l'autre moitié au commencement du vers suivant.

Je sais bien que vous me direz que c'est en faveur de la musique; mais je ne suis pas moins étonné de voir, dès la première strophe :

Χρυσέα φόρμιγξ, Ἀπόλλω-
νος καὶ ἰοπλοκάμων.

Pyth. 1.

Voudriez-vous mettre, dans un opéra :

Lyre d'or d'Apol-
lon, et des cheveux violets?

Que dites-vous de

[1] Après avoir publié en 1769 un *Discours sur Pindare* (voyez tome LXV, page 92), Chabanon venait de mettre au jour *les Odes pythiques de Pindare, traduites en français, avec des remarques et un discours préliminaire sur le genre*, 1772, in-8°. B.

Ἀμφί τε Λα-
τοΐδα.
PYTH. I.

Le fils de La-
tone?

On aurait pu, ce me semble, faire de la musique grecque sans cette étrange bigarrure. Les odes d'Anacréon étaient chantées, et Anacréon ne s'avisa jamais de couper ainsi les mots en deux.

On prétend aussi que les rapsodes chantaient les vers d'Homère, et il n'y a pas un seul vers d'Homère taillé comme ceux de Pindare.

Ce qui me paraît bien étrange, c'est de voir dans Horace :

Jove non probante u-
xorius amnis.
Lib. I, od. II, v. 19-20.

Jupiter condamnait le cour-
roux du fleuve amant de sa femme.

Il se donne souvent cette licence. Il n'y a pas moyen de réprouver une méthode qu'Horace adoptait. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les Français se moqueraient de nous, si nous prenions la liberté que Pindare et Horace ont prise. Passe pour Chapelle qui écrit, au courant de la plume :

A cet agréable repas
Petit-Val ne se trouva pas.
Et sais-tu bien pourquoi? c'est parce-
Qu'il est toujours avec sa garce [1].

Au reste, je doute fort qu'on ait chanté toutes les odes d'Horace. Croyez-vous que les dames romaines

[1] *Épître au marquis de Jonsac.* B.

et les hommes du bon ton eussent goûté un grand plaisir à chanter à table cette chanson : *Persicos odi*[1], que Dacier a traduite ainsi :

« Laquais, je ne suis point pour la magnificence « des Perses. Je ne puis même souffrir les couronnes « qui sont pliées avec de petites bandelettes de tilleul. « Cesse donc de t'informer où tu pourras trouver « des roses tardives. Je ne demande que des couron- « nes de simple myrte, sans que tu y fasses d'autre « façon. Le myrte sied bien à un laquais comme toi; « et il ne me sied pas mal lorsque je bois sous l'épais- « seur d'une treille. »

Je doute encore que la bonne compagnie de Rome ait répété en chorus les horreurs qu'Horace reproche à la sorcière Canidie[2] et à quelques autres vieilles.

Plusieurs savants prétendent que les trois quarts des odes d'Horace n'étaient point faites pour la musique. Mais enfin ode signifie chanson; et qu'est-ce qu'une chanson qu'on ne peut chanter? On nous dit que c'est ainsi qu'on en use dans toute l'Europe; on y fait des stances rimées qui ne se chantent jamais: aussi les amateurs de la musique répondent que c'est un reste de barbarie.

L'abbé Terrasson demandait sur quel air Moïse avait mis son fameux cantique au sortir de la mer Rouge: *Chantons un hymne au Seigneur, qui s'est manifesté glorieusement.*

Il faut que je vous fasse une petite querelle sur votre discours préliminaire, qui me paraît excellent.

[1] Livre I, ode XXXVIII. B.
[2] Épode XVII. B.

Vous appelez Cowley le Pindare anglais; vous lui faites bien de l'honneur : c'était un poëte sans harmonie, qui cherchait à mettre de l'esprit partout. Le vrai Pindare est Dryden, auteur de cette belle ode intitulée *la Fête d'Alexandre, ou Alexandre et Timothée*. Cette ode, mise en musique par Purcell (si je ne me trompe), passe en Angleterre pour le chef-d'œuvre de la poésie la plus sublime et la plus variée; et je vous avoue que, comme je sais mieux l'anglais que le grec, j'aime cent fois mieux cette ode que tout Pindare.

C'est assez blasphémer contre le premier violon du roi de Sicile Hiéron. Je voudrais bien savoir seulement si on chantait ses odes en partie. Il est très probable que les Grecs connaissaient cette harmonie que nous leur nions avec beaucoup d'impudence. Platon le dit expressément, et en termes formels : pardon de faire avec vous le savant.

D'un certain magister le rat tenait ces choses,
Et les disait à travers champs, etc.
La Fontaine, liv. IX, fab. viii.

Gardez-vous bien de me prendre pour un Grec sur tout ce que je vous dis là, car je suis l'homme du monde le moins Grec. Je devine seulement que vous devez avoir eu une peine extrême à rendre en prose agréable et coulante votre sublime chantre des cochers grecs et des combats à coups de poing.

Je ne connais point les vers de Clément [1], ni ne les veux connaître. Je suis émerveillé qu'un pareil petit gredin, qui n'a jamais rien fait qu'une détes-

[1] Voyez lettre 6299. B.

table tragédie[1], refusée par les comédiens, se soit avisé d'insulter MM. de Saint-Lambert, Watelet, Delille, et *tutti quanti*, avec autant de suffisance que d'insuffisance. Marsyas n'en avait pas tant fait quand Apollon l'écorcha. Il faut que ce polisson soit un bâtard de Fréron, comme Fréron est un bâtard de Desfontaines.

Adieu, mon cher ami; il faut qu'après avoir prêté des graces, de l'ordre, de la clarté à votre inintelligible et boursouflé Thébain qu'on dit sublime, vous vous remettiez à faire quelque tragédie ou quelque opéra français. Notre langue a autant de vogue qu'en avait autrefois la langue grecque. On parle français dans tout le Nord, où les Grecs étaient inconnus. Ranimez un peu nos muses, qui languissent en plus d'un genre; soutenez notre honneur, qui se recommande à vous.

Je vous embrasse avec la plus tendre et la plus constante amitié. Madame Denis se joint à moi.

6301. A CATHERINE II.

A Ferney, 12 mars.

Madame, la lettre de votre majesté impériale du 30 janvier, vieux style, bien ou mal datée, semble m'avoir ranimé, comme vos lettres à vos généraux d'armée semblent devoir faire tomber Moustapha en faiblesse.

L'article de vos cinq cents demoiselles m'intéresse infiniment. Notre Saint-Cyr n'en a pas deux cent

[1] *Médée;* voyez tome XXXV, page 4. B.

cinquante. Je ne sais si vous leur faites jouer des tragédies; tout ce que je sais, c'est que la déclamation, soit tragique, soit comique, me paraît une éducation excellente, qui donne de la grace à l'esprit et au corps, qui forme la voix, le maintien, et le goût; on retient cent passages qu'on cite ensuite à propos, cela répand des agréments dans la société, cela fait tous les biens du monde.

Il est vrai que toutes nos pièces roulent sur l'amour: c'est une passion pour laquelle j'ai le plus profond respect; mais je pense, comme votre majesté, qu'il ne faut pas qu'elle se développe de très bonne heure. On pourrait, ce me semble, retrancher de quelques comédies choisies les morceaux les plus dangereux pour de jeunes cœurs, en laissant subsister l'intérêt de la pièce; il n'y aurait peut-être pas vingt vers à changer dans *le Misanthrope*, et pas quarante lignes dans *l'Avare*.

Si ces demoiselles jouent des tragédies, un jeune homme de mes amis en a fait une[1] depuis peu, dans laquelle on ne peut pas dire que l'amour joue un rôle: ce sont deux espèces de Tartares qui se regardent plutôt comme époux que comme amants; je l'enverrai à votre majesté impériale dès qu'elle sera imprimée. Si elle juge qu'on puisse former un théâtre de nos meilleurs auteurs pour l'éducation de votre Saint-Cyr, je ferai venir de Paris des tragédies et des comédies en feuilles; je les ferai brocher avec des pages blanches, sur lesquelles je ferai écrire les chan-

[1] *Les Lois de Minos;* voyez tome IX, page 273. B.

gements nécessaires pour ménager la vertu de vos belles demoiselles. Ce petit travail sera pour moi un amusement, et ne nuira pas à ma santé, toute faible qu'elle est. Je serai d'ailleurs soutenu par le plaisir de faire quelque chose qui puisse vous plaire.

Je suppose que votre bataillon de cinq cents filles est un bataillon d'amazones, mais je ne suppose pas qu'elles bannissent les hommes; il faut bien qu'en jouant des pièces de théâtre la moitié pour le moins de ces jeunes héroïnes fasse des personnages de héros; mais comment feront-elles celui de vieillard dans les comédies? En un mot, j'attends les instructions et les ordres de votre majesté sur tout cela.

Je doute que Moustapha donne une si bonne éducation aux filles de son sérail. Je le crois d'ailleurs, en comique, un fort mauvais plaisant; et, en tragique, je ne le crois pas un Achille.

Ce que j'admire, madame, c'est que vous satisfaites à tout; vous rendez votre cour la plus aimable de l'Europe, dans le temps que vos troupes sont les plus formidables. Ce mélange de grandeur et de graces, de victoires et de fêtes, me paraît charmant. Tout mon chagrin est d'être dans un âge à ne pouvoir être témoin de tous vos triomphes en tant de genres, et d'être obligé de m'en rapporter à la voix de l'Europe.

J'ai bien un autre chagrin, c'est que mes compatriotes soient dans Cracovie, au lieu d'être à Paris. Je ne peux pas dire que je souhaite qu'ils vous soient présentés avec le grand-vizir par quelques uns de vos officiers: cela ne serait pas honnête, et on dit qu'il faut être bon citoyen. J'attends le dénoûment de

cette affaire, et celui de la pièce que l'on joue actuellement en Danemark.

Le vieux malade se met aux pieds de votre majesté impériale avec le profond respect et l'attachement qu'il conservera jusqu'au dernier moment de sa vie.

6302. A M. DALEMBERT.

12 mars.

Mon très cher philosophe, je conçois par votre lettre, et par ce qu'on m'écrit d'ailleurs, que la littérature et la philosophie sont, comme nos finances, un peu sur le côté. Notre gouvernement a besoin d'économie, et les philosophes, de patience. C'était dans ce temps-ci qu'il vous fallait voyager. Pour moi, dans tous les temps il faut que je reste dans ma retraite; ma santé s'affaiblit tous les jours. Il n'y a pas d'apparence que je vienne vous faire une visite à Paris, et j'en suis bien fâché.

Je n'ai point vu *la Clémentine* [1]; M. de La Harpe m'en parle, M. de Chabanon aussi, et ils n'en disent pas plus de bien que vous. S'il y a de bons vers, j'en ferai mon profit, car j'aime toujours les bons vers, tout vieux que je suis: mais on prétend que l'ouvrage est très ennuyeux; c'est un grand mal. Une satire doit être piquante et gaie. J'ai peur que ce Clément ne soit un petit pédant, fort vain, fort sot, fort étourdi, de fort mauvaise humeur. Il se flatte qu'à force d'aboyer contre d'honnêtes gens il sera entendu à la cour, et qu'il obtiendra une pension

[1] La satire de Clément contre Voltaire, citée dans la lettre 6299. B.

comme le savetier Nuttelet[1] en eut une du clergé pour avoir insulté des jansénistes dans la rue.

M. de Condorcet m'a parlé d'une tragédie des *Druides*[2], qui est, dit-on, l'abolition de l'ancienne prêtraille. Il dit que la pièce est philosophique; c'est peut-être pour cela qu'on ne la joue point. Il y a deux choses que je voudrais voir à Paris, vous et l'opéra de *Castor et Pollux;* mais il faut que je renonce à tous les plaisirs.

Madame Denis et moi nous vous embrassons, nous vous regrettons, nous vous aimons très tendrement.

J'ai arrangé avec Gabriel Cramer la petite affaire avec l'enchanteur Merlin.

A l'égard de ses tomes de *Mélanges*, il faut que vous sachiez que ce sont bêtises de typographie, tours de libraire, mensonges imprimés. Il a plu à Gabriel de débiter, sans me consulter, tous les rogatons qu'il a trouvés sous mon nom dans les *Mercures* et dans les feuilles de Fréron. Il en a même farci son édition in-4°. Je l'ai grondé terriblement, et il n'en fait que rire; il dit que cela se vend toujours, que cela s'achète par les sots pendant un certain temps, qu'ensuite cela se vend quatre sous et demi la livre aux épiciers, et qu'il y a peu à perdre pour lui. Je suis une espèce d'agonisant qui voit vendre sa garde-robe avant d'avoir rendu le dernier soupir. Bonsoir; mon agonie est votre très humble servante.

[1] Voyez tome XXII, page 306. B.
[2] Voyez lettre 6295. B.

6303. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 mars.

J'ai montré au jeune avocat[1] la lettre du 9 mars, qui est bien plus pour lui que pour moi. Il est bien difficile de le guérir de la prévention où il est que sa pièce ne sera que du réchauffé; et je l'ai vu tout prêt à quitter la poésie, ainsi que le barreau. Je l'ai ranimé autant que je l'ai pu; mais je n'ai rien eu à lui dire sur la reconnaissance et l'attachement qu'il a pour le quatuor. Il m'a paru de ce côté-là beaucoup plus parfait que sa pièce.

J'ai tiré de lui quelques changements à la fin du second acte: je vous les envoie. Ces corrections me paraissent nécessaires: le dialogue est plus pressé et plus vif; l'aristocratie des Crétois me semble bien mieux développée. Je vous supplie donc, avec lui, de faire porter ces changements sur la pièce que vous avez.

Madame Denis a examiné la pièce avec les yeux les plus sévères; elle pense fermement qu'elle vaut mieux que tous les plaidoyers de nos avocats; elle dit qu'il est bien à desirer qu'on la joue immédiatement après Pâques, pour des raisons qui sont fort bonnes, et que je ne puis détailler ici.

Je n'ai point reçu le bon *Bourru*[2] du bon Goldoni. Je l'ai acheté. Cette comédie m'a paru infiniment agréable. C'est une époque dans la littérature

[1] Supposé l'auteur des *Lois de Minos*. B.

[2] *Le Bourru bienfesant*, comédie en trois actes et en prose, par Goldoni, jouée sur le Théâtre-Français le 4 novembre 1771. B.

française qu'une comédie du bon ton faite par un étranger.

Je suis enchanté de l'approbation du duc d'Albe[1]. Ma colonie est à vos pieds, et vous remercie de vos bontés. Je me joins à elle et à notre jeune avocat pour vous dire que, si j'avais un peu de santé, nous viendrions tous faire nos Pâques dans votre paroisse.

6304. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 mars.

Mes divins anges, si cette lettre du pays des neiges parvient jusqu'à vous; si, parmi les sottises de Paris, vous daignez vous intéresser un peu aux sottises de la Crète, vous saurez que le jeune avocat Duroncel est toujours reconnaissant, comme il doit l'être, des bontés du quatuor. Il lui est venu un petit scrupule qu'il m'a confié, et sur lequel je vous consulte. Il a peur que Teucer ayant paru déterminé, dès le second acte, à étendre son autorité trop bornée, et à ne pas souffrir le sacrifice d'Astérie, ne paraisse se démentir au troisième acte, lorsque la violence de Datame a changé la situation des affaires. Il craint qu'on ne reproche à Teucer de changer aussi trop aisément; il prétend que Teucer ne saurait trop insister sur les raisons qui le forcent à souffrir le supplice d'Astérie, contre lequel il s'était déclaré d'abord si hautement.

Cet avocat ne plaide que pour vous plaire; il craint même que son factum ne paraisse à l'audience

[1] Le duc de Choiseul. K.

des comédiens. Il est toujours dans l'idée que ces messieurs n'ont ni goût, ni sentiment, ni raison; qu'ils ne se connaissent pas plus en tragédies que les libraires en livres, et qu'en tout ils sont aussi mauvais juges que mauvais acteurs; qu'enfin il est honteux de subir leur jugement, et plus honteux d'en être condamné. C'est à vous de juger de ces moyens que mon avocat emploie; je ne puis lui donner de conseil, moi qui suis absent de Paris depuis vingt-quatre ans, et qui ne suis au fait de rien.

On m'a dit d'étranges nouvelles d'un autre *tripot* plus respectable. Je ne sais si on me trompe; mais on m'assure que tout va changer : je ne crois que vous en vers et en prose.

Je me mets à l'ombre de vos ailes. Si cette facétie vous a amusés un peu, je me tiens très content.

6305. A M. DE LA CROIX [1].

A Ferney, 22 mars.

Vous pardonnerez, monsieur, à un vieux malade de ne vous avoir pas remercié plus tôt. J'ai connu autrefois plusieurs auteurs du *Spectateur anglais*; vous me paraissez avoir hérité [2] de Steele et d'Addison. Pour moi, je ne puis plus être ni spectateur ni même auditeur. Je perds insensiblement la vue et l'ouïe, et je me prépare à faire le voyage du pays dont personne ne revient, où les uns disent que tout est sourd et aveugle, et où les autres prétendent que

[1] Voyez ma note, tome XLVII, page 8. B.

[2] La Croix avait publié, de 1771 à 1773, six volumes in-12, sous le titre de : *le Spectateur français*. B.

l'on voit et que l'on entend les plus belles choses du monde; mais tant que je resterai dans ce pays-ci, et que mes yeux verront un reste de lumière, je lirai votre ouvrage avec autant d'estime que de reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, votre, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6306. A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, 23 mars.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, vous renouvelle ses remerciements et sa protestation bien sincère qu'il n'a jamais lu ni ne lira le libelle diffamatoire de La Beaumelle et de l'abbé Sabatier[1]. Il y a plus de quatre cents libelles de cette espèce. La vie est courte, et le peu de temps qui me reste doit être mieux employé. Il est juste, monsieur, que vous, qui voulez bien être mon avocat, vous lisiez les pièces du procès; mais pour moi, qui ai presque perdu la vue, il faut que je remette entièrement ma cause entre vos mains, et que je m'en rapporte à votre éloquence et à votre sagesse.

A l'égard du procès que poursuit M. Christin, et qui est assurément plus considérable, il espère faire rendre justice à ses clients[2] par le parlement de Besançon, auquel l'affaire a été renvoyée.

Je n'ai point donné ma médaille à Grasset; il y a environ dix-huit ans que je n'ai vu cet homme; je

[1] Les *Trois Siècles de la littérature française;* voyez t. IX, p. 284. B.

[2] Les serfs du mont Jura. B.

ne lui ai jamais écrit[1], j'ai tiré d'un état bien triste son frère, qui est chargé d'une nombreuse famille à Genève. Ces deux frères ont pu imprimer mes sottises; m'imprime qui veut, et me lit qui peut.

Vous me demandez les pièces de vers qu'on a faites à mon honneur et gloire; je conserve peu de ces pièces fugitives. Si j'en ai quelques unes, elles sont confondues dans des tas immenses de papiers, que ma santé délabrée et mes fluxions sur les yeux ne me permettent guère de débrouiller. Je tâcherai de vous satisfaire; mais vous savez que les louanges des amis persuadent moins le public que les satires des ennemis. J'aurais beau étaler cent certificats, comme l'apothicaire Arnoult[2] et le sieur Le Lièvre[3], cela ne servirait de rien.

Puisque vous êtes l'enchanteur qui daigne écrire la vie du don Quichotte des Alpes qui s'est battu si long-temps contre des moulins à vent, il faut vous fournir les pièces nécessaires en original. M. Durey de Morsan, frère de madame la première présidente[4],

[1] Voltaire oublie la lettre du 26 mai 1755 (voyez tome LVI, page 636) qu'il a adressée à Grasset. M. Dubois dit que dans une copie, qui lui paraît venir de bonne source, de la lettre à Du Vernet, du 23 mars 1772, on lit ce qui suit: « ...Grasset, qui est actuellement à Paris. Vous pouvez savoir de lui l'aventure de *la Pucelle*. Je me souviens très bien que, au sujet d'une *Pucelle* ordurière, il me mit dans une grande colère aux Délices, et que je le fis mettre en prison à Genève... » Sur l'emprisonnement de Grasset, voyez ma Préface du tome XI, page VII, et les lettres de Voltaire que j'y cite. B.

[2] Voyez tome XXXIII, page 59. B.

[3] Débitant d'un baume de vie dont il est parlé t. XXVI, p. 186. B.

[4] Louis-Jean-Baptiste Bertier de Sauvigny, intendant de Paris depuis 1744, était aussi, depuis le 13 avril 1771, premier président du parlement de Paris, établi par Maupeou. B.

a l'extrême bonté de se donner cette peine; c'est un homme de lettres fort instruit. Si on lui reproche quelques fautes de jeunesse, il les répare aujourd'hui par la conduite la plus sage. Je le possède à Ferney depuis quelque temps. Il faut qu'il soit bien bon, car la besogne qu'il a entreprise n'est point amusante et sera fort longue; mais il paraît que vous avez encore plus de bonté que lui[1]. Agréez, monsieur, tous les sentiments que vous doit la reconnaissance de votre très humble, etc. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6307. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, ce 24 mars.

Sire, quand même MM. Formey, Prémonval, Toussaint, Mérian, me diraient : C'est nous qui avons composé le *Discours sur l'utilité des sciences et des arts dans un état*[2], je leur répondrais : Messieurs, je n'en crois rien; je trouve à chaque page la main d'un plus grand maître que vous : voilà comme Trajan aurait écrit.

Je ne sais pas si l'empereur de la Chine fait réciter quelques uns de ses discours dans son académie, mais je le défie de faire de meilleure prose: et, à l'égard de ses vers, je connais un roi du Nord qui

[1] Dans la copie dont il est parlé dans la note 1 de la page précédente, on lit: « M. Christin, qui m'est fort attaché, doit dans peu se rendre à Pa- « ris... Malgré mes fluxions sur les yeux, j'aime à me flatter, et je ne « désespère pas de le charger d'un petit paquet pour vous... M. Christin « est un avocat philosophe qui va plaider au tribunal du roi la cause de « trente mille malheureux esclaves du chapitre de Saint-Claude, et qui « béniront tous ceux qui auront contribué à leur rendre la liberté. » B.

[2] Voyez lettre 6293. B.

en fait de meilleurs que lui sans se donner beaucoup de peine. Je défie sa majesté Kien-long, assistée de tous ses mandarins, d'être aussi gaie, aussi facile, aussi agréable que l'est le roi du Nord dont je vous parle. Sachez que son poëme sur les confédérés est infiniment supérieur au poëme de Moukden.

Vous avez peut-être ouï dire, messieurs, que l'abbé de Chaulieu fesait de très jolis vers après ses accès de goutte; et moi je vous apprends que ce roi en fait dans le temps même que la goutte le tourmente.

Si vous me demandez quel est ce prince si extraordinaire, je vous dirai: Messieurs, c'est un homme qui donne des batailles tout aussi aisément qu'un opéra : il met à profit toutes les heures que tant d'autres rois perdent à suivre un chien qui court après un cerf; il a fait plus de livres qu'aucun des princes contemporains n'a fait de bâtards, et il a remporté plus de victoires qu'il n'a fait de livres. Devinez maintenant si vous pouvez.

J'ajouterai que j'ai vu ce phénomène il y a une vingtaine d'années, et que si je n'avais pas été un tant soit peu étourdi, je le verrais encore, et je figurerais dans votre académie tout comme un autre. Mon cher Isaac a fort mal fait de vous quitter, messieurs; il a été sur le point de n'être pas enterré en terre sainte, ce qui est pour un mort la chose du monde la plus funeste, et ce qui m'arrivera incessamment; au lieu que si j'étais resté parmi vous, je mourrais bien plus à mon aise, et beaucoup plus gaîment.

Quand vous aurez deviné quel est le héros dont

je vous entretiens, ayez la bonté de lui présenter mes très humbles respects, et l'admiration qu'il m'a inspirée depuis l'an 1736, c'est-à-dire depuis trente-six ans tout juste : or un attachement de trente-six ans n'est pas une bagatelle. Dieu m'a réservé pour être le seul qui reste de tous ceux qui avaient quitté leur patrie uniquement pour lui. Vous êtes bien heureux qu'il assiste à vos séances; mais il y avait autrefois un autre bonheur, celui d'assister à ses soupers. Je lui souhaiterais une vie aussi longue que sa gloire, si un pareil vœu pouvait être exaucé.

6308. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 24 mars.

Je vous écris, madame, malgré le pitoyable état où mon grand âge, ma mauvaise santé, et le climat dur où je me suis confiné, ont réduit mon corps et mon ame. Un officier suisse, qui part dans le moment, veut bien se charger de ma lettre. Songez que vous m'aviez mandé que vous alliez chez votre grand'-maman, il y a près de six mois; j'ai cru toujours que vous y étiez. J'apprends que vous êtes à Paris. Vous m'aviez promis de me mettre aux pieds de votre grand'maman et de son mari.

Je vous dis très sincèrement que je mourrai bientôt, mais que je mourrai de douleur si votre grand'-maman et son très respectable mari pouvaient soupçonner un moment que mon cœur n'est pas entièrement à eux. Je l'ai déclaré très nettement à un homme considérable qui ne passe pas pour être de leurs amis.

Je ne demande rien à personne, je n'attends rien de personne. Je repasse dans ma mémoire toutes les bontés dont votre grand'maman et son mari m'ont comblé; j'en parle tous les jours; elles font encore la consolation de ma vie.

J'ai autant d'horreur pour l'ingratitude que pour les assassins du chevalier de La Barre, et pour des bourgeois insolents qui voulaient être nos tyrans. J'ai manifesté hautement tous ces sentiments; je ne me suis démenti en rien, et je ne me démentirai certainement pas; je n'ai d'autre prétention dans ce monde que de satisfaire mon cœur. Je suis votre plus ancien ami; vous vous êtes souvenue de moi dans ma retraite; votre commerce de lettres, la franchise de votre caractère, la beauté de votre esprit et de votre imagination, m'ont enchanté. Mon amitié n'est point exigeante, mais vous lui devez quelque chose; vous lui devez de me faire connaître aux deux personnes respectables qui ne me connaissent pas. Je ne leur écris point, parcequ'on m'a dit qu'ils ne voulaient pas qu'on leur écrivît, et que d'ailleurs je ne sais comment m'y prendre; mais vous avez des moyens, et vous pouvez vous en servir pour leur faire passer le contenu de ma lettre. Je vous en conjure, madame, par tout ce qu'il y a de plus sacré dans le monde, par l'amitié. Il m'est aussi impossible de les oublier que de ne pas vous aimer.

Je vous souhaite toutes les consolations qui peuvent vous rendre la vie supportable. Je voudrais être avec vous à Saint-Joseph[1], dans l'appartement de For-

[1] Voyez ma note, tome LVIII, page 174. B.

mont. J'y viendrais, si je pouvais m'arracher à mes travaux de toute espèce, et à une partie de ma famille, qui est avec moi. Consolez-moi d'être loin de vous en fesant hardiment ce que je vous demande. Soyez bien persuadée, madame, que vous n'avez pas dans ce monde un homme plus attaché que moi, plus sensible à votre mérite, plus enthousiaste de vous, de votre grand'maman, et de son mari.

6309. A M. VASSELIER.

Le 28 mars.

Premièrement, le cher correspondant est supplié de s'informer du jeune Chazin, écolier de rhétorique, qui paraît avoir quelques talents, et qui a écrit une lettre si bien faite que le vieux malade lui a répondu[1], quoiqu'il ne réponde à personne; et qu'on lui envoie un petit livre tout de poésie, pour le mettre un peu au fait.

Secondement, voici bien une autre histoire: la pièce de l'avocat Duroncel[2] a été lue aux comédiens, qui en ont été émerveillés, et qui l'ont reçue avec acclamation. On ne sait encore s'ils pourront la jouer immédiatement après Pâques, parcequ'ils ont donné parole à M. De Belloy, et qu'ils ont appris déjà sa tragédie de *Don Pèdre*. Un ami de M. Duroncel s'est chargé de cette négociation; on attend des nouvelles de cet ami : ainsi il faudra absolument que Rosset[3] attende ces nouvelles pour imprimer. Il ne

[1] La lettre à Chazin manque. B.
[2] Les *Lois de Minos;* voyez tome IX, page 275. B.
[3] Libraire à Lyon; voyez lettre 6296. B.

s'agit que de huit ou dix jours; c'est un présent qu'on lui fait, et il doit se conformer aux intentions de ceux qui le lui font : à cheval donné on ne regarde pas la bride, dit Cicéron.

Au reste, il y a de bien bonnes notes à faire à la queue de cette tragédie, à commencer par les sacrifices de sang humain qu'ont faits si souvent les Juifs, tantôt à leur Adonaï, tantôt à Moloch, tantôt à Melkom : mais ces notes doivent édifier les fidèles dans une autre édition.

On embrasse tendrement le cher correspondant.

P. S. M. Duroncel, à qui j'ai communiqué votre lettre du 27, dit que vous êtes le maître absolu de la facétie à vous envoyée, que tout ce que vous ferez sera très bien fait. Pour moi, je trouve que les druides d'aujourd'hui sont aussi fripons que les anciens. Je suis sûr qu'ils brûleraient tous les philosophes dans des statues d'osier, s'ils le pouvaient. Je ne sais pas quels monstres sont les plus abominables, ou ceux du temps passé, ou ceux du temps présent.

6310. A M. GABARD,

SECRÉTAIRE DE M. HENNIN.

A Ferney, 28 mars.

Je prie l'homme très avisé qui a quitté sagement la Pologne pour M. Hennin, de vouloir bien mettre dans son paquet ce petit mot d'un vieux malade qui n'en peut plus, et qui n'en est pas moins sensible au souvenir de l'aimable résident.

Il n'y a pas grand mal que le paquet dont M. Hen-

nin avait bien voulu se charger ne lui ait pas été rendu en son temps; il ne contenait que des balivernes. Ce sera un plaisir très sérieux pour le vieux malade et pour madame Denis quand ils auront l'honneur de recevoir l'homme du monde à qui ils sont le plus attachés, et dont ils connaissent tout le mérite. V.

6311. A M. CHRISTIN.

30 mars.

Mon cher philosophe, nous avons lu et traduit l'acte de *magister Andreas Bauduyni*[1], qu'un de vos habitants de Longchaumois m'a apporté. Nous avons trouvé que cet acte est un peu équivoque, et peut-être serait plus dangereux que profitable à nos pauvres esclaves. On les appelle *taillables* dans ces actes, et on les relève seulement de l'obligation où ils étaient de payer certaines redevances onéreuses.

Il est vrai qu'on trouve dans cet écrit les mots de *liberté* et de *franchise*; mais je crains que cette liberté et cette franchise regardent seulement les petites impositions annuelles dont on les délivre, et ne les laissent pas moins soumis à cette infame taillabilité de servitude qui est l'opprobre de la nature humaine. C'est aux moines d'être esclaves, et non d'en avoir. Les hommes utiles à l'état doivent être libres; mais nos lois sont aussi absurdes que barbares. Douze mille hommes esclaves de vingt moines devenus cha-

[1] Une charte du mois de janvier 1301 commence par ces mots : « Nos « magister Andreas Bauduyni, officialis lugdunensis. » C'est donc une faute d'avoir imprimé jusqu'à ce jour *Banduyens* au lieu de *Bauduyni*. B.

noines! cela augmente la fièvre qui me tourmente ce printemps. Je n'aurai point de santé cette année. Je crains bien de mourir en 1772; c'est l'année centenaire de la Saint-Barthélemi.

Venez faire vos pâques à Ferney, mon cher philosophe. Je vous embrasse bien tendrement.

6312. DE CATHERINE II.

Le 19-30 mars.

Monsieur, j'ai reçu successivement vos deux lettres du 12 février et du 6 mars. Je n'y ai pas répondu plus tôt, à cause d'une blessure que je me suis faite par maladresse à la main droite, ce qui m'a empêchée d'écrire pendant quelques semaines; à peine pouvais-je signer.

Votre dernière lettre m'a vraiment alarmée sur l'état où vous avez été; j'espère que celle-ci vous trouvera rétabli. L'ode de M. Dastec [1] n'est point l'ouvrage d'un malade. Si les hommes pouvaient devenir sages, il y a long-temps que vous les auriez rendus tels. O que j'aime vos écrits! il n'y a rien de mieux selon moi. Si ces fous de confédérés étaient des êtres capables de raison, vous les auriez persuadés, vous les auriez ramenés au droit sens; mais je sais un remède qui les guérira. J'en ai un aussi pour les petits-maîtres sans aveu qui abandonnent Paris pour venir servir de précepteurs à des brigands. Ce dernier remède vient en Sibérie; ils le prendront sur les lieux. Ces secrets sont efficaces, et ne sont point d'un charlatan.

Si la guerre continue, il ne nous restera guère plus que Byzance à prendre, et, en vérité, je commence à croire que cela n'est pas impossible; mais il faut être sage, et dire avec ceux qui le sont que la paix vaut mieux que la plus belle guerre du monde. Tout cela dépend du seigneur Moustapha. Je suis prête à l'une comme à l'autre: et quoiqu'on vous dise

[1] Voyez ma note sur la lettre 6288. B.

que la Russie est sur les dents, n'en croyez rien; elle n'a pas encore touché à mille ressources que d'autres puissances ont épuisées, même en temps de paix. De trois ans elle n'a imposé aucune nouvelle taxe: non que cela ne fût fesable, mais parceque nous avons suffisamment ce qu'il nous faut.

Je sais que les chansonniers de Paris ont débité que j'avais fait enrôler le huitième homme: c'est un mensonge grossier, et qui n'a pas le sens commun. Apparemment qu'il y a chez vous des gens qui aiment à se tromper; il faut leur laisser ce plaisir, parceque tout est au mieux dans ce meilleur des mondes possibles, selon le docteur Pangloss.

Les procédés de M. Tronchin envers moi sont les plus honnêtes du monde. Je suis comme l'impératrice Théodora [1], j'aime les images, mais il faut qu'elles soient bien peintes. Elle les baisait, c'est ce que je ne fais pas; il pensa lui en arriver malheur.

J'ai reçu la lettre de vos horlogers. Je vous envoie ces noisettes, qui contiennent le germe de l'arbre qu'on appelle cèdre de Sibérie. Vous pouvez les faire planter en terre; ils ne sont rien moins que délicats. Si vous en voulez plus que ce paquet n'en contient, je vous en enverrai.

Recevez mes remerciements de toutes les amitiés que vous me témoignez, et soyez assuré de toute mon estime.

CATERINE.

6313. A M. SEIGNETTE,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DE LA ROCHELLE.

Mars.

Monsieur, accablé de maladies et ayant presque entièrement perdu la vue, c'est une grande consola-

[1] Cette veuve de l'empereur Théophile, et tutrice de son jeune fils Michel III, excitée par quelques évêques, entreprit, non sans danger, mais avec succès, de renverser le parti puissant des iconoclastes qu'avait soutenu son mari, et de rétablir le culte des images. Dans la suite son abominable fils la fit renfermer elle et ses filles sous divers prétextes. Elle vécut presque ignorée jusqu'à la première année du règne de Basile, en 886. B.

tion pour moi, dans le triste état où je suis, de recevoir votre prose et les vers de M. Fontanes [1], mon confrère; mais c'est une nouvelle douleur pour moi de n'y pouvoir répondre comme je le voudrais.

Daignez, messieurs, agréer tous deux mes remerciements. Les vers sont beaux, et pleins de ce feu qui annonce le génie. Moins j'en suis digne, plus j'y suis sensible. Mes souffrances, qui ne me permettent pas de donner plus d'étendue à l'expression de mes sentiments, n'en diminuent point la vivacité. V.

6314. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er avril.

Mon cher ange a sans doute reçu la lettre [2] écrite au quinqué; et je ne puis rien ajouter au verbiage de M. Duroncel. Vraiment je vous enverrai tant de neuvièmes [3] que vous voudrez; mais comment, et par où? Les clameurs commencent à s'élever, et il y a des personnes qui n'osent pas voyager. Si vous ne trouvez pas une voie, vous qui habitez la superbe ville de Paris, comment voulez-vous que j'en trouve, moi qui suis chez les Antipodes, dans un désert entouré de précipices?

Vous m'avez ôté un poids de quatre cents livres

[1] Louis Fontanes, né à Saint-Gaudens, mort le 17 mars 1821, marquis et pair de France, avait composé une *Épître à M. de Voltaire*. Cette épître est imprimée dans le *Journal encyclopédique* du 1er octobre 1772, page 110. Une note apprend que l'auteur avait dix-sept ans. Il prend le titre *De l'académie des belles-lettres de La Rochelle*. Voilà pourquoi Voltaire l'appelle son confrère. B.

[2] Je crois que c'est la lettre 6304. B.

[3] Neuvième volume des *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

qui pesait sur mon cœur, en me disant que M. d'Albe[1] avait toujours de la bonté pour moi : mais ce n'est pas assez ; et je mourrai certainement d'une apoplexie foudroyante, s'il n'est pas persuadé de mon inviolable attachement, et de la reconnaissance la plus vive que ce cœur oppressé lui conserve. L'idée qu'il en peut douter me désespère. Je l'aime comme je l'ai toujours aimé, et autant que j'ai toujours détesté et méprisé des monstres noirs et insolents, ennemis de la raison et du roi.

Florian[2], qui pleurait ma nièce, et qui est venu chez moi toujours pleurant, a trouvé dans la maison une petite calviniste assez aimable[3], et au bout de quinze jours il est allé se faire marier vers le lac de Constance par un ministre luthérien. Ce mariage-là n'est pas tout-à-fait selon les canons, mais il est selon la nature, dont les lois sont plus anciennes que le concile de Trente.

Est-il vrai que M. le duc de La Vrillière se retire? j'en serais fâché; il m'a témoigné en dernier lieu les plus grandes bontés. Ayez celle de me mander si vous voyez déjà des arbres verts aux Tuileries, des fenêtres de votre palais. Je me mets, de ma chaumière, au bout des ailes de mes anges avec effusion de cœur.

[1] Le duc de Choiseul; voyez la lettre 6303. B.

[2] Le marquis de Florian, qui avait épousé madame de Fontaine, dont il était veuf. B.

[3] Madame Rilliet; voyez le *Mémoire* au bas de la lettre 6280. B.

6315. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 avril.

Mes anges ont voulu des changements, les voilà. S'ils n'en sont pas contents, M. Duroncel est homme à en faire d'autres; c'est un homme très facile en affaires; un peu goguenard, à la vérité, mais dans le fond bon diable.

Il croit que le quinqué se moque de lui, quand le quinqué lui propose de nommer aux premières dignités de la Crète[1]. Il dit que c'est au jeune candidat, qui a lu la pièce, à nommer les grands-officiers de la cour de Teucer. C'est à ce jeune candidat qu'on peut transférer l'ancien droit des *Guèbres*. Songez, au reste, que mon avocat est un pauvre provincial, qui n'a pas la moindre connaissance des *tripots* de Paris. Amusez-vous; faites comme il vous plaira. Notre Duroncel dit que, si on ne plaide pas sa cause à Paris, il l'ira plaider à Varsovie; que Teucer est frère de lait de Stanislas Poniatowski; que sûrement Stanislas finira comme Teucer, et que Pharès, évêque de Cracovie, passera mal son temps.

Pour moi, mes anges, je n'entends rien à tout cela. Tout ce que je sais, c'est que si jamais on me soupçonnait de connaître seulement M. Duroncel, je serais sifflé à triple carillon par une armée de Pompignans, de Frérons, de Cléments, et *tutti quanti*.

Sur ce, j'attends vos ordres, et je vous supplie très instamment d'engager votre ami à mander à

[1] C'est-à-dire de distribuer les rôles. B.

M. d'Albe[1] que je lui serai inviolablement attaché jusqu'à mon dernier soupir, tout comme à vous si j'ose le dire.

6316. DE CATHERINE II.

Le 23 mars-3 avril.

Monsieur, votre lettre du 12 mars m'a causé un contentement bien grand. Rien ne saurait arriver de plus heureux à notre communauté que ce que vous me proposez. Nos demoiselles jouent la comédie et la tragédie : elles ont donné *Zaïre* l'année passée, et pendant ce carnaval elles ont représenté *Zémire*, tragédie russe, et la meilleure de M. Soumarokoff[2], dont vous aurez entendu parler. Ah! monsieur, vous m'obligerez infiniment si vous entreprenez en faveur de ces aimables enfants le travail que vous nommez un amusement, et qui coûterait tant de peine à tout autre. Vous me donnerez par là une marque bien sensible de cette amitié dont je fais un cas si distingué. D'ailleurs ces demoiselles, je dois l'avouer, sont charmantes, et tous ceux qui les voient l'avouent aussi. Il y en a de quatorze à quinze ans. Si vous les voyiez, je suis persuadée qu'elles s'attireraient votre approbation. J'ai été plus d'une fois tentée de vous envoyer quelques uns des billets que j'ai reçus d'elles, et qui assurément n'ont pas été composés par leurs maîtres; ils sont trop naturels et trop enfantins. On y voit répandus sur chaque ligne l'innocence, l'agrément, et la gaîté de leur esprit.

Je ne sais si ce bataillon de filles, comme vous le nommez, produira des amazones; mais nous sommes très éloignés, je vous l'avoue, d'en faire des religieuses, et de les rendre étiques à force de brailler la nuit à l'église, comme cela se pratique à Saint-Cyr. Nous les élevons, au contraire, pour les rendre les délices des familles où elles entreront; nous ne les voulons ni prudes ni coquettes, mais aimables, et en état d'élever leurs enfants, d'avoir soin de leur maison.

[1] Le duc de Choiseul; voyez lettres 6303 et 6314. B.

[2] Voyez tome LXV, page 360. B.

Voici comment on s'y prend pour distribuer les rôles des pièces de théâtre : on leur dit qu'une telle pièce sera jouée, et on leur demande qui veut jouer tel rôle; il arrive souvent qu'une chambrée entière apprend ce rôle; après quoi on choisit celle qui s'en acquitte le mieux. Celles qui jouent les rôles d'hommes portent dans les comédies une espèce de frac long, que nous appelons la mode de ce pays-là. Dans la tragédie, il est aisé d'habiller nos héros convenablement, et pour la pièce, et pour leur état. Les vieillards sont les rôles les plus difficiles et les moins bien rendus : une grande perruque et un bâton ne rident point l'adolescence : ces rôles ont été un peu froids jusqu'ici. Nous avons eu ce carnaval un petit-maître charmant, un Blaise original, une dame de Croupillac[1] admirable, deux soubrettes et un Avocat Patelin à ravir, et un Jasmin très intelligent.

Je ne sais pas comment Moustapha pense sur l'article de la comédie; mais il y a quelques années, il donna au monde le spectacle de ses défaites, sans pouvoir se résoudre à changer de rôle. Nous avons ici le kalga sultan[2], frère du kan, très indépendant, de la Crimée, par la grace de Dieu et les armes de la Russie. Ce jeune prince tartare est d'un caractère doux; il a de l'esprit, il fait des vers arabes; il ne manque aucun de nos spectacles; il s'y plaît; il va à ma communauté les dimanches après-dîner (lorsqu'il est permis d'y entrer) pendant deux heures, pour voir danser les demoiselles. Vous direz que c'est mener le loup au bercail; mais ne vous effarouchez point : voici comme on s'y prend.

Il y a une très grande salle, dans laquelle on a placé un double rang de balustrades; les enfants dansent dans l'intérieur; le monde est rangé autour des balustrades; et c'est l'unique occasion que les parents ont de voir nos demoiselles, auxquelles il n'est point permis de sortir de douze ans de la maison.

[1] Madame de Croupillac est un personnage de *l'Enfant prodigue* (voyez tome IV). Dans la même pièce il y a un rôle de *Jasmin*. B.

[2] Voyez lettre 6243. B.

N'ayez pas peur, monsieur; vos Parisiens, qui sont à Cracovie, ne me feront pas grand mal; ils jouent une mauvaise farce, qui finira comme les comédies italiennes[1].

Il est à appréhender que cette malheureuse histoire du Danemark[2] ne soit pas la seule qui s'y passe. Je crois avoir répondu, monsieur, à toutes vos questions. Donnez-moi au plus tôt des nouvelles satisfesantes sur votre santé, et soyez persuadé que je suis toujours la même. CATERINE.

6317. A M. GOLDONI.

A Ferney, 4 avril.

Un vieux malade de soixante-dix-huit ans, presque aveugle, vient de recevoir par Genève le charmant phénomène d'une comédie française[3] très gaie, très purement écrite, très morale, composée par un Italien. Cet Italien est fait pour donner dans tous les pays des modèles de bon goût. Le vieux malade avait déjà lu cet agréable ouvrage. Il remercie l'auteur avec la plus grande sensibilité; et ne sachant pas sa demeure, il adresse sa lettre chez son libraire. Il souhaite à M. Goldoni toutes les prospérités qu'il mérite.

6318. A M. NOVERRE.

A Ferney, le 4 avril.

Un vieux malade de soixante-dix-huit ans, qui a presque entièrement perdu la vue, n'en est pas moins sensible, monsieur, à votre mérite et à vos bontés. Il ne verra point ces belles peintures vivantes que votre génie a produites, mais il les admirera toujours.

[1] Des coups de bâton. (*Note de feu Decroix.*)

[2] Voyez lettre 6298. B.

[3] Le *Bourru bienfesant;* voyez lettre 6303. B.

Il a lu avec un vif intérêt les programmes de vos ballets, et a reçu M. Burcet[1] comme un homme qui venait de votre part. S'il suivait les mouvements de son cœur, il vous dirait plus au long combien il vous estime. Son triste état ne lui permet pas de vous témoigner tous les sentiments qu'il vous doit.

VOLTAIRE.

6319. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 avril.

Mes anges sauront que j'épuise tout mon savoir-faire à suspendre l'édition[2] de la tragédie de notre jeune avocat. Je crois que j'y parviendrai; mais je me flatte que le quinqué, en considération de mes services, pourra faire passer, à la rentrée, le bon homme Teucer subrogé aux droits des *Guèbres;* car il me semble qu'on peut céder son droit à qui on veut, et que le *tripot* est le maître de substituer Crétois à Guèbres, en changeant *gué* en *cré*, et *bres* en *tois.*

De plus, je ne doute pas que mon avocat, qui plaide pour rien, ne donne à Teucer et à la demoiselle Astérie[3] les émoluments de sa drôlerie. Ils pourraient, sur ce pied-là, s'obstiner à dire: Nous voulons faire le voyage de Crète avant le voyage d'Espagne[4]. Don Pèdre se soutiendra toujours par

[1] Je crois qu'il s'agit de Bursay, auteur dramatique et acteur, mort en 1802. B.

[2] Celle que Rosset fesait à Lyon; voyez n° 6335. B.

[3] D'après la lettre 6334, on peut croire que c'était mademoiselle Vestris qui devait remplir le rôle d'Astérie dans la tragédie des *Lois de Minos*. B.

[4] C'est-à-dire faire jouer les *Lois de Minos* avant *Don Pèdre*, tragédie

lui-même, mais Teucer a besoin d'un temps favorable. Si cette négociation est trop difficile, il faudrait du moins être sûr qu'il n'y aurait point d'intervalle entre l'Espagne et la Crète. L'avocat demande votre avis sur ce point de droit, comme à un fameux jurisconsulte. Vous savez de quelle docilité il a été dans son factum, et il espère surtout qu'un ancien conseiller de grand'chambre lui sera favorable dans cette conjoncture critique.

Voilà tout ce qu'il peut dire à présent pour sa cause.

Signé maître DURONCEL, avocat;
L'OUVREUR DE LOGE, procureur;
monsieur D...., rapporteur;
monsieur de T...., solliciteur.

6320. A M. DE LA HARPE.

6 avril.

Notre académie défile[1] : j'attends mon heure, mon cher enfant. J'envoie mon codicille à notre illustre doyen[2], qui pourrait bien se moquer de mon testament, comme il s'est moqué plus d'une fois de son très humble serviteur le testateur.

Je crois que le philosophe Dalembert, très véritable philosophe qui a refusé la place du duc de La Vauguyon[3] à Pétersbourg, se soucie fort peu de la place de secrétaire; mais nous devons tous souhaiter

qui n'a pas été représentée, et que l'auteur fit imprimer à la fin de 1774; voyez tome IX, page 365. B.

[1] Duclos, secrétaire perpétuel de l'académie française, était mort le 26 mars 1772; Bignon, le 28 mars 1772. B.

[2] Richelieu, voyez tome LX, page 288. B.

[3] Le duc de La Vauguyon était gouverneur du dauphin et de ses frères (qui ont régné sous les noms de Louis XVI, Louis XVIII, et Charles X). B.

qu'il daigne l'accepter, d'autant plus que, malgré tous ses mérites, il a une écriture fort lisible; ce que vous n'avez pas.

Le moment présent ne me paraît pas favorable pour écrire à l'homme en place dont vous me parlez [1]. On m'a fait auprès de lui une petite tracasserie; car il y a toujours des gens officieux qui me servent de loin. Agissez toujours; *pulsate, et aperietur vobis* [2].

Connaissez-vous M. l'abbé Du Vernet [3], qui veut absolument écrire ma vie, en attendant que je sois tout-à-fait mort? M. Dalembert le connaît; il faudrait qu'il eût la bonté d'engager mon historiographe à ne point faire paraître de mon vivant certains petits morceaux qu'il m'a envoyés, et qui me paraissent très prématurés, et, qui pis est, très peu intéressants. Je n'ose prier M. Dalembert de lui en parler; mais, si par hasard il voyait M. l'abbé Du Vernet, il me ferait grand plaisir de l'engager à modérer son zèle, qui d'ailleurs ne lui procurerait ni prébende ni prieuré. Ces moments-ci ne sont pas les plus brillants pour la république des lettres; nous sommes condamnés *ad bestias*. Contentons-nous, pour le présent, du bon témoignage de notre conscience. Pour moi, je mets tout aux pieds de mon crucifix, à mon ordinaire.

Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous donne ma bénédiction *in quantum possum, et in quantum indiges.*

[1] Le chancelier. B.

[2] Saint Matthieu, VII, 7; saint Luc, XI, 9. B.

[3] Voyez tome LXII, page 292. B.

6321. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 avril.

J'adresse mes hommages tantôt à mon héros, tantôt à mon doyen. C'est aujourd'hui mon doyen qui est le sujet de ma lettre. Vous nous enterrez tous l'un après l'autre, et vous avez vu renouveler toute notre pauvre académie, quoique plusieurs de mes confrères soient beaucoup plus âgés que vous. Enterrez-moi quand il vous plaira, et faites-moi accorder un peu de terre sainte, ce qui est une grande consolation pour un mort; mais, en attendant, vous allez nommer un secrétaire. Je ne sais pas sur qui vous jetez les yeux; mais daignez songer, monseigneur, qu'il y a une pension sur la cassette, attachée d'ordinaire à cette éminente dignité; que Dalembert est pauvre, et qu'il n'est pauvre que parcequ'il a refusé cinquante mille livres de rente en Russie. Il possède toutes les parties de la littérature; il me paraît plus propre que personne à cette place, il est exact et assidu. Si vous n'êtes engagé pour personne, je pense que vous ne sauriez faire un meilleur choix que celui de M. Dalembert; mais votre volonté soit faite tant à l'académie qu'à la cour!

Oserai-je encore vous parler du petit La Harpe, qui a beaucoup d'esprit et beaucoup de goût, qui a fait de jolies choses, qui a bien traduit Suétone, qui est travailleur, et qui est bien plus pauvre que Dalembert? Si vous le mettiez de l'académie, il pourrait vous devoir sa fortune; vous feriez un heureux, et c'est un très grand plaisir, comme vous savez.

Ces deux idées me sont venues dans la tête, en apprenant dans mes déserts la mort de deux de mes confrères[1]. Je vous les soumets au hasard, et peut-être fort étourdiment; et, pour peu que vous réprouviez mes deux idées, je les abandonne tout net. Mes grandes passions (car il faut en avoir jusqu'au dernier moment) se tournent actuellement vers Ali-Bey, Catherine II, Moustapha, et le roi de Pologne. J'avais pris toutes ces affaires-là fort à cœur; cependant, à la fin, je m'en détacherai comme de l'académie et du théâtre.

Je m'étais flatté d'abord que les Turcs seraient chassés de la Grèce, et que je pourrais aller voir ce beau pays d'Athènes où naquit votre devancier Alcibiade; mais je vois qu'il faudra mourir au milieu des neiges du mont Jura : cela est bien désagréable pour un homme aussi frileux que moi. Ce qui est beaucoup plus triste, c'est de mourir sans avoir refait ma cour à mon héros; mais je deviens aveugle et sourd, il me faut un pays chaud; je suis réduit à couvrir toujours ma pauvre tête d'un bonnet, quelque temps qu'il fasse; il n'y a pas moyen d'aller à Paris dans cet état, lorsque tout le monde est coiffé à l'oiseau royal. Je ne puis me présenter à l'hôtel de Richelieu avec un bonnet à oreilles; mais il y a sous ce bonnet une vieille tête et un cœur qui vous appartiennent : l'une vous a toujours admiré, l'autre toujours aimé, et cela forme un composé plein d'un profond respect pour mon héros.

[1] Duclos et Bignon; voyez lettre 6320. B.

6322. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 10 avril.

Il est certain, madame, ou que vous m'avez trompé, ou que vous vous êtes trompée. On dit que les dames y sont sujettes, et nous aussi; mais le fait est que vous m'écrivîtes que vous alliez à la campagne, et que j'ignore encore si vous y avez été ou non. M. Dupuits prétend que vous n'avez jamais fait ce voyage. Si vous ne l'avez pas fait, vous deviez donc avoir la bonté de m'en instruire. Vous me dites : Je pars, et vous restez un an sans m'écrire. Qui de vous ou de moi a tort en amitié ?

Tout ce que je vous puis dire, c'est que je n'ai pas changé un seul de mes sentiments. Je vous répète que j'ai détesté et que je détesterai toujours les assassins en robe, et les pédants insolents.

Je n'ai rien su de ce qui se passe depuis un an dans aucun des *tripots* de Paris. J'ai conservé, j'ai affiché hautement la reconnaissance que je dois à vos amis, et je l'ai surtout signifiée à M. le maréchal de Richelieu, que vous voyez peut-être quelquefois.

Du reste, je sais beaucoup plus de nouvelles du Nord que de Paris.

Je suis fort aise que vous vous soyez remise à relire Homère, vous y trouverez du moins un monde entièrement différent du nôtre. C'est un plaisir de voir que nos guerres sur le Rhin et sur le Danube, notre religion, notre galanterie, nos usages, nos préjugés n'ont rien de ces temps qu'on appelle héroïques. Vous verrez que l'immortalité de l'ame, ou du moins

d'une petite figure aérienne qu'on appelait ame, était reçue dans ce temps-là chez toutes les grandes nations. Cette opinion était ignorée des Juifs, et n'y a été en vogue que très tard, du temps d'Hérode. Vous êtes bien persuadée que ni les pharisiens ni Homère ne nous apprendront ce que nous devons être un jour. J'ai connu un homme qui était fermement persuadé qu'après la mort d'une abeille, son bourdonnement ne subsistait plus. Il croyait, avec Épicure et Lucrèce, que rien n'était plus ridicule que de supposer un être inétendu, gouvernant un être étendu, et le gouvernant très mal. Il ajoutait qu'il était très impertinent de joindre le mortel à l'immortel. Il disait que nos sensations sont aussi difficiles à concevoir que nos pensées; qu'il n'est pas plus difficile à la nature, ou à l'auteur de la nature, de donner des idées à un animal à deux pieds, appelé homme, que du sentiment à un ver de terre. Il disait que la nature a tellement arrangé les choses, que nous pensons par la tête comme nous marchons par les pieds. Il nous comparait à un instrument de musique, qui ne rend plus de son quand il est brisé. Il prétendait qu'il est de la dernière évidence que l'homme est comme tous les autres animaux et tous les végétaux, et peut-être comme toutes les autres choses de l'univers, fait pour être et pour n'être plus.

Son opinion était que cette idée console de tous les chagrins de la vie, parceque tous ces prétendus chagrins ont été inévitables: aussi cet homme, parvenu à l'âge de Démocrite, riait de tout comme lui. Voyez

madame, si vous êtes pour Démocrite ou pour Héraclite.

Si vous aviez voulu vous faire lire des *Questions sur l'Encyclopédie*, vous y auriez pu voir quelque chose de cette philosophie, quoiqu'un peu enveloppée. Vous auriez passé les articles qui ne vous auraient pas plu, et vous en auriez peut-être trouvé quelques uns qui vous auraient amusée. A peine cet ouvrage a-t-il été imprimé qu'il s'en est fait quatre éditions, quoiqu'il soit peu connu en France. Vous y trouveriez aisément sous la main toutes les choses dont vous regrettez quelquefois de n'avoir pas eu connaissance. Vous passeriez sans peine et sans regret le peu d'articles qui ont exigé des figures de géométrie. Vous y trouveriez un précis de la Philosophie de Descartes[1], et du poëme de l'Arioste[2]. Vous y verriez quelques morceaux d'Homère[3] et de Virgile[4], traduits en vers français. Tout cela est par ordre alphabétique. Cette lecture pourrait vous amuser autant que celle des feuilles de Fréron.

Il y a une dame avec qui vous soupiez, ce me semble, quelquefois, et qui est la mère d'un contre-seing. Mais je ne sais plus ni ce que vous faites, ni ce que vous pensez. Pour moi, je pense à vous, madame, plus que vous ne croyez, et je vous aime sans doute plus que vous ne m'aimez.

[1] A l'article CARTÉSIANISME; voyez tome XXVII, page 456. B.

[2] Voyez tome XXIX, page 155. B.

[3] Voyez tome XXIX, page 150; et XXXII, 205. B.

[4] Voyez tome XXVI, page 284; XXVII, 517; XXIX, 109 et 421; XXXII, 139 et 382. B.

6323. A M. MARMONTEL.

11 avril.

Mon cher et ancien ami, qui sont les gens qui ont dit qu'on n'aime point son successeur? Ils en ont menti; j'étais ami de Duclos, et je suis encore plus le vôtre. Je me flatte qu'avec le titre d'historiographe vous avez une bonne pension. Martin Fréron dit que vous n'avez fait que des romans. Premièrement je maintiens que les anciens historiens n'ont fait que cela, et ensuite je dis qu'un homme qui écrit bien une fable en écrira beaucoup mieux l'histoire. Je suis persuadé que Fénelon aurait su rendre l'histoire de France intéressante. C'est un secret qui a été ignoré de tous nos écrivains. Laissez donc braire maître Aliboron, dit Fréron. Il appartient bien à cette canaille d'oser juger les véritables gens de lettres! Ce misérable n'a gagné sa vie qu'à décrier ce que les autres ont fait, et il n'a jamais rien fait par lui-même. Encore son devancier Desfontaines, son maître en méchanceté, avait-il donné une médiocre traduction de *l'Énéide*. C'est une chose bien avilissante pour la France que le *Journal des Savants* soit négligé parcequ'il est sage, et qu'on ait soutenu les feuilles des Desfontaines et des Fréron parcequ'elles sont satiriques. Je me suis toujours déclaré l'implacable ennemi de ces interlopes, qui sont l'opprobre de la littérature, et je suis fidèle à mes principes.

Ce que vous me mandez du nommé Clément[1] me fait voir qu'il aspire à remplacer Fréron. Ce sera une

[1] Voyez tome XLVIII, page 120. B.

belle série, depuis Zoïle et Moevius. Je viens de retrouver une lettre[1] de ce misérable, dans laquelle il me demande l'aumône; et, dès qu'il a été à Paris, il s'est mis à écrire contre moi : mais je ne lui en sais pas mauvais gré; il m'a mis en bonne compagnie.

Sommes-nous assez heureux pour que M. Dalembert soit notre secrétaire perpétuel? Je réponds du moins que, s'il y a de la perpétuité, ce sera pour son nom.

Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de ceux qui veulent bien se souvenir de moi dans l'académie. Adieu, mon cher historiographe de *Bélisaire* et des *Incas*.

6324. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

18 avril.

Mon héros m'a reproché quelquefois de trop respecter ses plaisirs et ses occupations, et de ne lui envoyer jamais les petits ouvrages de province qui pouvaient me tomber sous la main.

Voici un sermon de carême[2] qui m'a paru n'être pas indigne d'entrer dans le sottisier de monseigneur. J'ai pensé même qu'il pourrait, vers la Quasimodo, engager M. l'abbé de Voisenon, ci-devant grand-vicaire de Boulogne, à faire de ce sermon un opéra comique[3], afin que la morale soit annoncée dans

[1] Voyez-en une partie tome XLVII, pages 2 et 3. B.

[2] *La Bégueule*, conte; voyez tome XIV. B.

[3] Favart en fit sa *Belle Arsène*, comédie mêlée d'ariettes, en trois actes, jouée le 14 auguste 1775; mais on attribuait alors à Voisenon tous les ouvrages de Favart et de sa femme; voyez à ce sujet ma note tome LXII, pages 469-70. B.

toutes les assemblées de la nation. C'est à mon héros à dire s'il y a jamais eu de bégueule dans le goût de celle dont il est ici question. S'il en a trouvé, il les a bien vite corrigées sans être charbonnier. Je me mets aux pieds de mon héros, du fond des antres des Alpes, où j'achève ma vie, en le respectant autant que je l'aime.

6325. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Sans-Souci, le 18 avril.

Il ne s'est point rencontré de poëte assez fou pour envoyer de mauvais vers à Boileau, crainte d'être remboursé par quelque épigramme. Personne ne s'est avisé d'importuner de ses balivernes Fontenelle, Bossuet, ou Gassendi; mais vous, qui valez ces gens tous ensemble, vous ajoutez l'indulgence aux talents que ces grands hommes possédaient : elle rend vos vertus plus aimables : aussi vous attire-t-elle la correspondance de tous les éphémères du sacré vallon, parmi lesquels j'ai l'honneur de me compter. Vous donnez l'exemple de la tolérance au Parnasse, en protégeant le poëme de Moukden et celui des confédérés; et, ce qui vaut encore mieux, vous m'envoyez le neuvième tome des *Questions encyclopédiques*. Je vous en fais mes remerciements. J'ai lu cet ouvrage avec la plus grande satisfaction : il est fait pour répandre des connaissances parmi les aimables ignorants, et leur donner du goût pour s'instruire.

J'ai été agréablement surpris par l'article des BEAUX-ARTS[1] que vous m'adressez. Je ne mérite cette distinction que par l'attachement que j'ai pour eux, ainsi que pour tout ce qui caractérise le génie, seule source de vraie gloire pour l'esprit humain.

[1] Cet article, qui parut dans la neuvième partie des *Questions sur l'Encyclopédie* (voyez tome XXVII, page 120), est *Dédié au roi de Prusse*. B.

Les *Lettres de Memmius à Cicéron* [1] sont des chefs-d'œuvre où les questions les plus difficiles sont mises à la portée des gens du monde. C'est l'extrait de tout ce que les anciens et les modernes ont pensé de mieux sur ce sujet. Je suis prêt à signer ce symbole de foi philosophique. Tout homme sans prévention, et qui a bien examiné cette matière, ne saurait penser autrement. Vous avez eu surtout l'art d'avancer ces vérités hardies sans vous commettre avec les dévots. L'article VÉRITÉ est encore admirable. Je m'attendais à voir un dialogue entre Jésus et Pilate. Il est ébauché : cela est très plaisant. Je ne finirais point si je voulais entrer dans le détail de tout ce que contient ce volume précieux. C'aurait été bien dommage s'il n'avait pas paru, et si la postérité en avait été frustrée.

On m'a envoyé de Paris la tragédie des *Pélopides*, qui doit être rangée parmi vos chefs-d'œuvre dramatiques. L'intérêt toujours renaissant de la pièce, et l'élégance continue de la versification, l'élèvent à cent piques au-dessus de celle de Crébillon. Je m'étonne qu'on ne la joue pas à Paris. Vos compatriotes, ou plutôt les Welches modernes, ont perdu le goût des bonnes choses. Ils sont rassasiés des chefs-d'œuvre de l'art, et la frivolité les porte à présent à protéger l'Opéra-Comique, *fax-hall* [2], et les marionnettes. Ils ne méritaient pas que vous fussiez né dans leur patrie : ce ne sera que la postérité qui connaîtra tout votre mérite.

Pour moi, il y a trente-six ans que je vous ai rendu justice. Je ne varie point dans mes sentiments : je pense à soixante ans de même qu'à vingt-quatre sur votre sujet; et je fais des vœux à cet Être qui anime tout qu'il daigne conserver aussi long-temps que possible le vieil étui de votre belle ame. Ce ne sont pas des compliments, mais des sentiments très vrais, que vos ouvrages gravent sans cesse plus profondément dans mon esprit. FÉDÉRIC.

[1] Voyez tome XLVI, page 559. B.

[2] « Vaux-hall. » (*Édit. de Berlin.*)

6326. A M. DE LA HARPE[1].

A Ferney, le 19 avril.

Vous prêtez de belles ailes à ce *Mercure* qui n'était pas même *galant* du temps de Visé[2], et qui devient, grace à vos soins, un monument de goût, de raison, et de génie.

Votre dissertation sur l'ode[3] me paraît un des meilleurs ouvrages que nous ayons. Vous donnez le précepte et l'exemple. C'est ce que j'avais conseillé il y a long-temps aux journalistes; mais peut-on conseiller d'avoir du talent? Vos traductions d'Horace et de Pindare prouvent bien qu'il faut être poëte pour les traduire. M. de Chabanon était très capable de nous donner Pindare en vers français; et s'il ne l'a pas fait, c'est qu'il travaillait pour une société littéraire, plus occupée de la connaissance de la langue grecque et des anciens usages, que de notre poésie.

Je pense qu'on ne chanta les odes de Pindare qu'une fois, et encore en cérémonie, le jour qu'on célébrait les chevaux d'Hiéron, ou quelque héros qui avait vaincu à coups de poing. Mais j'ai lieu de croire qu'on répétait souvent à table les chansons d'Anacréon, et quelques unes d'Horace: une ode, après tout, est une chanson; c'est un des attributs de la joie. Nous avons dans notre langue des couplets sans nombre qui valent bien ceux des Grecs, et qu'Ana-

[1] Cette lettre a été imprimée dans le *Mercure* de mai 1772, pages 122 et suiv. B.

[2] Le *Mercure* a été, dans un temps, intitulé *Mercure galant*. B.

[3] Voyez une de mes notes sur la lettre 6328. B.

créon aurait chantés lui-même, comme on l'a déjà dit très justement.

Toute la France, du temps de notre adorable Henri IV, chantait *Charmante Gabrielle;* et je doute que, dans toutes les odes grecques, on trouve un meilleur couplet que le second de cette chanson fameuse:

Recevez ma couronne,
Le prix de ma valeur;
Je la tiens de Bellone,
Tenez-la de mon cœur.

A l'égard de l'air, nous ne pouvons avoir les pièces de comparaison; mais j'ai de fortes raisons pour croire que la musique grecque était aussi simple que la nôtre l'a été, et qu'elle ressemblait un peu à nos noëls et à quelques airs de notre chant grégorien : ce qui me le fait croire, c'est que le pape Grégoire Ier, quoique né à Rome, était originaire d'une famille grecque, et qu'il substitua la musique de sa patrie au hurlement des Occidentaux.

A l'égard des chansons pindariques, j'ai vu avec plaisir, dans un essai de supplément à l'entreprise immortelle de l'*Encyclopédie* [1], qu'on y cite des morceaux sublimes de Quinault, qui ont toute la force de Pindare, en conservant toujours cet heureux naturel qui caractérise le phénix de la poésie chantante, comme l'appelle La Bruyère [2].

Chantons dans ces aimables lieux
Les douceurs d'une paix charmante:

[1] Dans les *Questions sur l'Encyclopédie;* voyez tome XXVII, pages 110 et suiv. B.

[2] Chapitre XII, alinéa 16. B.

Les superbes géants, armés contre les dieux,
Ne nous donnent plus d'épouvante.
Ils sont ensevelis sous la masse pesante
Des monts qu'ils entassaient pour attaquer les cieux.
Nous avons vu tomber leur chef audacieux
Sous une montagne brûlante:
Jupiter l'a contraint de vomir à nos yeux
Les restes enflammés de sa rage expirante [1].
Jupiter est victorieux,
Et tout cède à l'effort de sa main foudroyante.
Chantons dans ces aimables lieux
Les douceurs d'une paix charmante.

Le beau chant de la déclamation, qu'on appelle récitatif, donnait un nouveau prix à ces vers héroïques pleins d'images et d'harmonie. Je ne sais s'il est possible de pousser plus loin cet art de la déclamation que dans la dernière scène d'*Armide;* et je pense qu'on ne trouvera dans aucun poëte grec rien d'aussi attachant, d'aussi animé, d'aussi pittoresque, que ce dernier morceau d'*Armide*, et que le quatrième acte de *Roland.*

Non seulement la lecture d'une ode me paraît un peu insipide à côté de ces chefs-d'œuvre qui parlent à tous les sens; mais je donnerais, pour ce quatrième acte de Quinault, toutes les satires de Boileau, injuste ennemi de cet homme unique en son genre, qui contribua comme Boileau à la gloire du grand siècle, et qui savait apprécier les sombres beautés de son ennemi, tandis que Boileau ne savait pas rendre justice aux siennes.

Je reviens à nos odes: elles sont des stances, et rien de plus; elles peuvent amuser un lecteur, quand il y a

[1] Dans *Proserpine*, acte I, scène 1, il y a: *de sa rage mourante.* B.

de l'esprit et des vérités : par exemple, je vous prie d'apprécier cette stance de Lamotte[1] :

Les champs de Pharsale et d'Arbelle
Ont vu triompher deux vainqueurs,
L'un et l'autre digne modèle
Que se proposent les grands cœurs ;
Mais le succès a fait leur gloire ;
Et si le sceau de la victoire
N'eût consacré ces demi-dieux,
Alexandre, aux yeux du vulgaire,
N'aurait été qu'un téméraire,
Et César qu'un séditieux.

Dites-moi si vous connaissez rien de plus vrai, de plus digne d'être senti par un roi et par un philosophe. Pindare ne parlait pas ainsi à cet Hiéron, qui lui donna pour ses louanges cinq talents, évalués du temps du grand Colbert à mille écus le talent, lequel en vaut aujourd'hui deux mille.

La grande ode ou plutôt la grande hymne d'Horace, pour les jeux séculaires[2], est belle dans un goût tout différent. Le poëte y chante Jupiter, le Soleil, la Lune, la déesse des accouchements, Troie, Achille, Énée, etc. Cependant il n'y a point de galimatias; vous n'y voyez point cet entassement d'images gigantesques, jetées au hasard, incohérentes, fausses, puériles par leur enflure même, et qui sont cent fois répétées sans choix et sans raison; ce n'est pas à Pindare que j'adresse ce petit reproche.

Après avoir très bien jugé et même très bien imité Horace et Pindare, et après avoir rendu au très esti-

[1] C'est la quatrième de l'ode intitulée *La Sagesse du roi supérieure à tous les événements*. B.

[2] Intitulée *Carmen sæculare*. B.

mable M. de Chabanon la justice que mérite sa prose noble et harmonieuse, qui paraît si facile, malgré le travail le plus pénible, vous avez rendu une autre espèce de justice. Vous avez examiné, avec autant de goût et de finesse que de sagesse et d'honnêteté, je ne sais quelle satire un peu grossière, intitulée *Épître de Boileau*[1]. Je ne la connais que par le peu de vers que vous en rapportez, et dont vous faites une critique très judicieuse. Je vois que plusieurs personnes d'un rare mérite sont attaquées dans cette satire. MM. de Saint-Lambert, Delille, Saurin, Marmontel, Thomas, De Belloy; et vous-même, monsieur, vous paraissez avoir votre part aux petites injures qu'un jeune écolier s'avise de dire à tous ceux qui soutiennent aujourd'hui l'honneur de la littérature française.

Comment serait reçu un écolier qui viendrait se présenter dans une académie le jour de la distribution des prix, et qui dirait à la porte : Messieurs, je viens vous prouver que vous êtes les plus méprisables des gens de lettres ? Il faudrait commencer par être très estimable pour oser tenir un tel discours; et alors on ne le tiendrait pas.

Lorsque la raison, les talents, les mœurs de ce jeune homme auront acquis un peu de maturité, il sentira l'extrême obligation qu'il vous aura de l'avoir corrigé. Il verra qu'un satirique qui ne couvre pas par des talents éminents ce vice né de l'orgueil et de la bassesse, croupit toute sa vie dans l'opprobre; qu'on le hait sans le craindre; qu'on le méprise sans qu'il

[1] Par Clément; voyez tome XIII, page 263; et XLVII, 1 et 200. B.

fasse pitié; que toutes les portes de la fortune et de la considération lui sont fermées; que ceux qui l'ont encouragé dans ce métier infame sont les premiers à l'abandonner; et que les hommes méchants qui instruisent un chien à mordre ne se chargent jamais de le nourrir.

Si l'on peut se permettre un peu de satire, ce n'est, ce me semble, que quand on est attaqué. Corneille, vilipendé par Scudéri [1], daigna faire un mauvais rondeau contre le gouverneur de Notre-Dame-de-La-Garde. Fontenelle, honni par Racine et par Boileau, leur décocha quelques épigrammes médiocres. Il faut bien quelquefois faire la guerre défensive; il y a eu des rois qui ne s'en sont pas tenus à cette guerre de nécessité.

Pour vous, monsieur, il me semble que vous soutenez la vôtre bien noblement. Vous éclairez vos ennemis en triomphant d'eux; vous ressemblez à ces braves généraux qui traitent leurs prisonniers avec politesse, et qui leur font faire grande chère.

Il faut avouer que la plupart des querelles littéraires sont l'opprobre d'une nation.

C'est une chose plaisante à considérer que tous ces bas satiriques qui osent avoir de l'orgueil : en voici un [2] qui reproche cent erreurs historiques à un homme qui a étudié l'histoire toute sa vie. Il n'est pas vrai, lui dit-il, que les rois de la première race aient eu plusieurs femmes à-la-fois; il n'est pas vrai que Constantin ait fait mourir son beau-père, son beau-

[1] Voyez tome XXXV, page 132. B.

[2] Nonotte; voyez tome XLI, page 38; XLII, 669; et XLVIII, 567. B.

frère, son neveu, sa femme, et son fils; il est vrai que l'empereur Julien, qui n'était point philosophe, immola une femme et plusieurs enfants à la lune, dans le temple de Carrès; car Théodoret l'a dit, et c'était un secret sûr pour battre les Perses, que de pendre une femme par les cheveux, et de lui arracher le cœur. Il n'est pas vrai que jamais un laïque ait confessé un laïque; témoin le sire de Joinville, qui dit avoir confessé et absous le connétable de Chypre, selon qu'il en avait le droit; et témoin saint Thomas, qui dit expressément: « La confession à un laïque « n'est pas sacrement, mais elle est comme sacrement. » *Confessio, ex defectu sacerdotis, laïco facta, sacramentalis est quodammodo* (tome III, page 255). Il est faux que les abbesses aient confessé jamais leurs religieuses; car Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*, dit qu'au treizième siècle les abbesses, en Espagne, confessaient les religieuses, et prêchaient (tome XVI, page 246); car ce droit fut établi par la règle de saint Basile (tome II, page 453); car il fut long-temps en usage dans l'église latine (Martenne, tome II, page 39). Il n'est pas vrai que la Saint-Barthélemi fut préméditée, car tous les historiens, à commencer par le respectable De Thou, conviennent qu'elle le fut. Il est vrai que la Pucelle d'Orléans fut inspirée; car Monstrelet, contemporain, dit expressément le contraire: donc vous êtes un ennemi de Dieu et de l'état.

Quand on a daigné répondre à cet homme (car il faut répondre sur les faits et jamais sur le goût), il fait encore un gros livre pour sauver son amour-pro-

pre, et pour dire que s'il s'est trompé sur quelques bagatelles, c'était à bonne intention.

Vous avez grande raison, monsieur, de ne pas baisser les yeux vers de tels objets; mais ne vous lassez pas de combattre en faveur du bon goût: avancez hardiment dans cette épineuse carrière des lettres, où vous avez remporté plus d'une victoire en plus d'un genre. Vous savez que les serpents sont sur la route, mais qu'au bout est le temple de la gloire. Ce n'est point l'amitié qui m'a dicté cette lettre; c'est la vérité: mais j'avoue que mon amitié pour vous a beaucoup augmenté avec votre mérite, et avec les malheureux efforts qu'on a faits pour étouffer ce mérite qu'on devait encourager.

6327. A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

20 avril.

Mon très cher et très aimable confrère, quoique je sois mort au monde, je sens cependant que je suis encore en vie pour vous. Je présente à votre révérendissime gaîté ce petit conte[1] qui m'est tombé entre les mains. Je crois avoir entendu dire que vous aviez un ami qui daignait quelquefois inspirer les muses badines de l'Opéra-Comique, et leur prêter des graces. Il me paraît que cet ami pourrait faire un drôle d'opéra de ce petit conte. Peut-être le contraste du palais de Psyché et d'un charbonnier ferait un plaisant effet; peut-être les dames du bon ton ne seraient pas fâchées de voir une bégueule doucement punie et corrigée.

[1] *La Bégueule*, d'où Favart tira le sujet de sa *Belle Arsène*. B.

Quoi qu'il en soit, je vous envoie le conte pour avoir une occasion de vous dire que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

6328. A M. DALEMBERT.

22 avril.

Sage digne d'un autre siècle, mon cher ami, vous voilà donc secrétaire perpétuel[1]; c'est un titre que les secrétaires d'état n'ont pas. Il me semble qu'il y a une pension sur la cassette attachée à cette place. M. de Condorcet m'apprend cette nouvelle. Je vous pardonne de ne m'en avoir rien dit; vous avez dû être un peu occupé.

Vous ne mettrez point dans les archives de l'académie le petit conte[2] que je vous envoie pour vous égayer. On m'écrit que Diderot est l'auteur d'un libelle contre moi, intitulé *Réflexions sur la jalousie*[3]. Je n'en crois rien du tout; je l'aime et l'estime trop pour le soupçonner un moment.

Comment va le commerce des lettres avec les rois[4]? Qui aurons-nous cette année pour confrères? La Harpe a donné dans le *Mercure* une dissertation qui me paraît un chef-d'œuvre[5].

Je compte que ma lettre est pour vous et pour

[1] Le 9 avril 1772, Dalembert avait été nommé secrétaire perpétuel de l'académie française, à la place de Duclos. B.

[2] *La Bégueule*. B.

[3] Cette brochure est de Ch.-G. Le Roy. Voyez la réponse qu'y fit Voltaire, tome XLVII, page 23. B.

[4] Avec le roi de Prusse et l'impératrice de Russie. B.

[5] Ce morceau, dans le *Mercure* tome Ier d'avril, pages 101-150, est intitulé *De la poésie lyrique, ou de l'Ode chez les anciens et les modernes*. B.

M. de Condorcet. J'ai une peine infinie à écrire, je n'en puis plus. *Vale, amice.*

6329. A M. MALLET DU PAN.

A Ferney, 24 avril.

Mon cher et aimable professeur, qui ne professerez jamais que la vérité et le noble mépris des impostures et des imposteurs, que vous êtes heureux d'être auprès d'un prince juste[1], bon, éclairé, qui foule aux pieds l'infame superstition, et qui met la religion dans la vertu; qui n'est ni papiste, ni calviniste, mais homme, et qui rend heureux les hommes qui lui sont soumis! Si j'étais moins vieux, je quitterais mes neiges pour les siennes, et mon triste climat pour son triste climat qu'il adoucit, et qu'il rend agréable par ses mœurs et par ses bontés.

Vous avez devant vous une belle carrière; vous pouvez, en donnant des leçons d'histoire dans un goût nouveau, et en détruisant les mensonges absurdes qui défigurent toutes les histoires, attirer à Cassel un grand nombre d'étrangers qui apprendront à-la-fois la langue française et la vérité[2]. J'ai eu un ami, nommé M. Audra[3], docteur de Sorbonne, qui méprisait prodigieusement la Sorbonne, et qui était allé faire à Toulouse ce que vous faites à Cassel. Une foule étonnante venait l'entendre. Les fripons tremblèrent; ils se réunirent contre lui. Les prêtres firent

[1] Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel, qui était en correspondance avec Voltaire depuis 1753. B.

[2] Voyez lettre 6358. B.

[3] Voyez tome XVI, page 247; et LXV, 322. B.

tant, qu'ils lui ôtèrent sa place, que le conseil de ville lui avait donnée. Il en est mort de chagrin. Vous éprouverez un sort tout contraire. Par quelle fatalité faut-il que les plus beaux climats de la terre, le Languedoc, la Provence, l'Italie, l'Espagne, soient livrés aux superstitions les plus infames, lorsque la raison règne dans le Nord? Mais souvenons-nous que ce sont les peuples du Nord qui ont conquis la terre; espérons qu'ils pourront l'éclairer.

Madame Denis, et tout ce qui est à Ferney, vous fait mille compliments. Je vous envoie le neuvième tome des *Questions*, qui excite beaucoup de rumeur chez les tartufes de Genève.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

6330. A M. MARIN.

A Ferney, 27 avril.

Je dois vous dire d'abord, mon cher ami, que c'est moi qui fis faire une consultation à Rome[1]. Il s'agissait du marquis de Florian, mon neveu, et d'une femme divorcée. Ce n'est point du tout le cas de M. de Bombelles[2]; ces deux affaires n'ont aucun rapport. De plus, mon neveu étant officier, chevalier de Saint-Louis, et pensionné par le roi, est astreint à des devoirs dont la transgression pourrait avoir des suites fâcheuses. Priez M. Linguet de ne point parler du tout de cette affaire.

J'ai lu le Mémoire en faveur de M. le comte de

[1] Voyez le Mémoire à la suite de la lettre 6280. B.

[2] Voyez tome XLVII, page 124. B.

Morangiés[1]. J'ai été fort lié dans ma jeunesse avec madame sa mère. Je date de loin. Je ne peux imaginer qu'il perde son procès. Il est vrai qu'il a commis une grande imprudence en confiant à des gredins des billets pour cent mille écus. Les grandes affaires se traitent souvent ainsi à Lyon et à Marseille. Oui; mais c'est avec des banquiers et des négociants accrédités, et non pas avec des gueuses qui prêtent sur gages.

Cette affaire, qui paraît unique, ressemble assez à celle d'une friponne de janséniste que j'ai connue. Elle redemandait dans Bruxelles, en 1740, la somme de trois cent mille florins d'Empire au frère Yancin, procureur des jésuites, et son confesseur. Je fus témoin de ce procès. Cette femme, nommée Genep, feignit d'être fort malade; elle envoya chercher le confesseur procureur Yancin. La coquine avait mis en sentinelle, derrière une tapisserie, un notaire, deux témoins, et son avocat, janséniste comme Arnauld. Le confesseur arrive; il prend une espèce de transport au cerveau à madame Genep. Elle s'écrie: Mon père, je ne me confesserai point que je ne voie mes trois cent mille florins en sûreté. Le confesseur, qui lui voit rouler les yeux et grincer les dents, croit devoir ménager sa folie; il lui dit, pour l'apaiser, qu'elle ne doit point craindre pour son argent, et qu'il faut d'abord songer à son ame. Tout cela est bel et bon, reprit la mourante; mais avez-vous fait un emploi valable de mes trois cent mille florins?

[1] Voltaire publia onze écrits sur le procès et en faveur du comte de Morangiés; voyez tome XLVII, page 6. B.

—Oui, oui; ne soyez en peine que de votre salut, ma bonne.—Mais songez bien à mon argent.—Eh! mon Dieu! oui, j'y songe; un petit mot de confession, s'il vous plaît. Cependant on fait un procès-verbal des demandes et des réponses; et dès le lendemain la malade répète en justice cette somme immense, ce qui prouve en passant que les disciples d'Augustin en savent autant que les enfants d'Ignace. Les jésuites se servirent contre ma drôlesse des mêmes moyens que M. Linguet emploie. Où avez-vous pris trois cent mille florins d'Empire, vous la veuve d'un petit commis à cent écus de gages?—Où je les ai pris? dans mes charmes. Que répondre à cela? que faire? Madame Genep meurt, et jure en mourant, sur son crucifix, qu'elle a porté la somme entière chez son confesseur. Les héritiers poursuivent, ils trouvent un fiacre qui dépose qu'il a porté l'argent dans son carrosse. Le fiacre apparemment était janséniste aussi. L'avocat triomphait. Je lui dis: Ne chantez pas victoire; si vous aviez demandé dix ou douze mille florins, vous les auriez eus; mais vous n'en aurez jamais trois cent mille. En effet, le fiacre, qui n'était pas aussi habile que madame Genep, fut convaincu d'être un sot menteur, il fut fouetté et banni. J'ai peur qu'il n'en arrive autant à notre ami du Jonquai.

A propos, j'ai été fâché que M. Linguet, élève de Cicéron, ait traité Cicéron de lâche[1], qui ne plaidait

[1] Dans son livre intitulé *Canaux navigables, ou Développement des avantages qui résulteraient de l'exécution de plusieurs projets en ce genre pour la Picardie, l'Artois, la Bourgogne, la Champagne, et toute la France*, etc., 1769, in-12; voyez tome XXVIII, pages 83 et suiv. B.

que pour des coquins; il ne faut pas qu'un cordelier prêche contre saint François d'Assise; mais j'ai toujours pensé comme lui sur l'histoire ancienne, et je l'ai dit long-temps avant lui, et ensuite je me suis appuyé de son opinion. Son plaidoyer me paraît bien raisonné et bien écrit. Je voudrais bien voir ce que M. Gerbier peut opposer à des arguments qui me semblent convaincants.

L'*Éloge de la Police* est un beau morceau; la comparaison hardie de la direction des boues et lanternes, des p......, des filous et des espions, avec l'ordre des sphères célestes, est si singulière, que l'auteur devait bien citer Fontenelle, à qui elle appartient[1].

Tâchez, mon cher ami, de me procurer les deux factums pour et contre, et l'épître du faquin[2] qui se croit secrétaire de Boileau, en cas que vous ayez ce rogaton.

On ne peut vous être plus attaché que le vieux malade de Ferney.

6331. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 avril.

Je dirai d'abord à mon héros qu'il est impossible que La Harpe ait fait les très impertinents vers que les cabaleurs du temps ont mis sur son compte. Il en est incapable, et il est évident qu'ils sont d'un homme qui ose être jaloux de votre gloire, de votre considération, de l'extrême supériorité que vous avez eue sur

[1] Dans le septième alinéa de son *Éloge de d'Argenson*. B.

[2] Clément avait publié contre Voltaire une satire intitulée *Boileau à Voltaire*; voyez tome XLVII, pages 1, 200; et XIII, 263. B.

tous ceux qui ont couru la même carrière que vous. Soyez très persuadé, monseigneur, que La Harpe n'a eu aucune part à cette plate infamie; je le sais de science certaine. Il en résultera de cette calomnie atroce que vous accorderez votre protection à ce jeune homme, avec d'autant plus de bonté qu'il a été accusé auprès de vous plus cruellement.

Je vois de loin toutes les ridicules cabales qui désolent la société dans Paris, et qui rendent notre nation fort méprisable aux étrangers. Nous sommes dans l'année centenaire de la Saint-Barthélemi [1]; mais nous avons substitué des combats de rats et de grenouilles [2] à la foule des grands assassinats et des crimes horribles qui nous firent détester du genre humain. Aujourd'hui du moins nous ne sommes qu'avilis.

La discorde n'a chez nous d'autre effet que celui qu'elle a chez les moines. Elle produit des pasquinades contre monsieur le prieur, de petites jalousies, de petites intrigues; tout est petit, tout est bassement méchant. Je ne vois pas ce que nous deviendrions sans l'opéra comique, qui sauve un peu notre gloire.

Dieu me garde de m'aller fourrer dans le tourbillon d'impertinences qui emporte à tout vent toutes les cervelles de Paris! Je voudrais bien pourtant ne point mourir sans vous avoir fait ma cour. Il est dur pour moi de n'avoir point cette consolation, mais je ne puis me remuer. Il y a deux ans que je n'ai mis d'habit; j'ai fermé ma porte à tous les étrangers; je suis

[1] Voltaire fit cette année des strophes sur cet affreux événement; voyez tome XII, page 499. B.

[2] Sujet de *la Batrachomyomachie* d'Homère. B.

presque entièrement sourd et aveugle, quoique j'aie encore quelquefois de la gaieté.

J'ai peur de ne pas réussir à être gai; j'ai peur que vous n'ayez pas été content de ma *Bégueule*, car vous n'avez jamais fréquenté de ces personnes-là, et elles n'auraient pas été long-temps bégueules avec vous. Si jamais vous fesiez un petit tour à Richelieu, je me ferais traîner sur la route pour envisager encore une fois mon héros, et pour lui renouveler le plus sincère, le plus respectueux et le plus tendre des hommages.

6332. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 2 mai.

Je l'avais bien dit à votre éminence et à sa sainteté, que vous seriez tous deux responsables des péchés de ce pauvre Florian[1]. Il s'est marié comme il a pu. On prétend que son mariage est nul; mais les conjoints l'ont rendu très réel. C'est bien la peine d'être pape pour n'avoir pas le pouvoir de marier qui l'on veut! Pour moi, si j'étais pape, je donnerais liberté entière sur cet article, et je commencerais par la prendre pour moi.

En attendant, permettez que j'aie l'honneur de vous envoyer ce petit conte qui m'a paru très honnête[2], et qui est, je crois, d'un jeune abbé. Quand les dieux autrefois venaient sur la terre, c'était pour s'y amuser, attendu que la journée a vingt-quatre heures. Votre génie doit s'amuser toujours, même à

[1] Voyez lettres 6280 et 6314. B.

[2] *La Bégueule*, conte, tome XIV. B.

Rome; il serait peut-être excédé de tracasseries dans Versailles; il verrait de trop près nos misères; il est mieux dans le pays des Scipion, des Virgile, et des Horace.

Le vieux malade de Ferney vous demande très humblement votre bénédiction et des indulgences plénières.

6333. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

4 mai.

Les quatre ou cinq ans dont vous me parlez, madame, supposeraient pour mon compte quatre-vingt-deux ou quatre-vingt-trois ans, ce qui n'est pas dans l'ordre des probabilités. Il est certain qu'en général votre espèce féminine va plus loin que la nôtre; mais la différence en est si médiocre, que cela ne vaut pas la peine d'en parler. Un philosophe nommé Timée[1] a dit, il y a plus de deux mille cinq cents ans, que notre existence est un moment entre deux éternités; et les jansénistes, ayant trouvé ce mot dans les paperasses de Pascal, ont cru qu'il était de lui. Les individus ne sont rien, et les espèces sont éternelles.

Je ne crois pas que vous ayez lu les *Lettres de Memmius à Cicéron*[2], dont la traduction se trouve à la fin du neuvième tome des *Questions*, que je ne vous ai pas envoyé. Non seulement je n'envoie le livre à personne, et je n'écris presque à personne; mais je

[1] Ce que cite Voltaire n'est pas de Timée de Locres, mais de Mercure Trismégiste; voyez ma note, tome XXIX, page 79. B.

[2] Tome XLVI, page 559. B.

pense que la moitié de ces *Questions* au moins n'est faite que pour les gens du métier, et doit furieusement ennuyer quiconque ne veut que s'amuser. J'ignore si vous avez le temps et la volonté de vous faire lire bien posément ces *Lettres de Memmius*: les idées m'en paraissent très plausibles, et c'est à quoi je me tiens.

Le petit conte de *la Bégueule*[1] est d'un genre tout différent; c'est la farce après la tragédie. J'avoue que je n'ai pas osé vous l'envoyer, parceque j'ai supposé que vous n'aviez nulle envie de rire. Le voilà pourtant; vous pouvez le jeter dans le feu, si bon vous semble.

Quand je vous dis[2], madame, que je voudrais habiter la chambre de Formont, je ne vous dis que la vérité; mais l'état de ma santé ne me permettrait pas même de vous voir, ce qu'on appelle en visite. La vie de Paris serait non seulement affreuse, mais impossible à soutenir pour moi. Je ne sais plus ce que c'est que de mettre un habit; et lorsque le printemps et l'été me délivrent de mes fluxions sur les yeux, mes journées entières sont consacrées à lire. Si je vois quelques étrangers, ce n'est que pour un moment.

Voyez si cette vie est compatible avec le séjour d'une ville où il faut promener la moitié du temps son corps dans une voiture, et où l'ame est toujours hors de chez elle. Les conversations générales ne sont qu'une perte irréparable du temps.

Vous êtes dans une situation bien différente. Il

[1] Tome XIV. B.

[2] Lettre 6308. B.

vous faut de la dissipation : elle vous est aussi nécessaire que le manger et le dormir. Votre triste état vous met dans la nécessité d'être consolée par la société ; et cette société, qu'il me faudrait chercher d'un bout de la ville à l'autre, me serait insupportable. Elle est surtout empoisonnée par l'esprit de parti, de cabale, d'aigreur, de haine, qui tourmente tous vos pauvres Parisiens, et le tout en pure perte. J'aimerais autant vivre parmi des guêpes, que d'aller à Paris par le temps qui court.

Tout ce que je puis faire pour le présent, c'est de vous aimer de tout mon cœur, comme j'ai fait pendant environ cinquante années. Comment ne vous aimerais-je pas? Votre ame cherche toujours le vrai ; c'est une qualité aussi rare que le vrai même. J'ose dire qu'en cela je vous ressemble : mon cœur et mon esprit ont toujours tout sacrifié à ce que j'ai cru la vérité.

C'est en conséquence de mes principes que je vous prie très instamment de faire passer à votre grand'-maman ce petit billet[1] de ma main, que je joins à ma lettre.

Vous m'avez boudé pendant près d'un an, vous avez eu très grand tort assurément : vous m'avez fait une véritable peine, mais mon cœur n'en est pas moins à vous. Il faut que vous le soulagiez du fardeau qui l'accable. J'ai été désolé de l'idée qu'on a eue que j'ai pu changer de sentiment. Vous me devez justice auprès de votre grand'maman. Puisque vous m'envoyez ce qu'elle vous écrit pour moi, envoyez-

[1] Ce billet à madame de Choiseul manque. B.

lui donc ce que je vous écris pour elle, et songez que, vous et votre grand'maman, vous êtes mes deux passions, si vous n'êtes pas mes deux jouissances.

6334. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 mai.

Mon cher ange, ceci est sérieux. On m'accuse publiquement dans Paris d'être l'auteur d'une pièce de théâtre intitulée *les Lois de Minos*, ou *Astérie*. Cette calomnie sera si préjudiciable à votre pauvre Duroncel, qu'assurément sa pièce ne sera jamais jouée, et je sais qu'il avait besoin qu'on la représentât, pour bien des raisons. Vous savez qu'on fit examiner *les Druides* par un docteur de Sorbonne, et qu'on a fini par en défendre la représentation et l'impression.

Vous voyez qu'il est d'une nécessité indispensable que M. le duc de Duras, M. de Chauvelin, M. de Thibouville, mademoiselle Vestris, et surtout Lekain, crient de toutes leurs forces à l'imposture, et rendent à l'avocat ce qui lui appartient.

Il est certain qu'en toute autre circonstance sa pièce aurait passé sans la moindre difficulté; mais vous savez que, quand le lion voulut chasser les bêtes à cornes de ses états, il voulut y comprendre les lièvres, et qu'on s'imagina que leurs oreilles étaient des cornes[1].

Il arrivera malheur, vous dis-je, si vous n'y mettez la main. J'aurais sur cette affaire mille choses à vous dire que je ne vous dis point. Tout est parti, in-

[1] La Fontaine, livre V, fable IV. B.

trigue, cabale, dans Paris. Duroncel deviendra un terrible sujet de scandale. Il se flattait de venir passer quelques jours auprès de vous, et il ne le pourra pas; cette idée le désespère. Il me semble que vous pouvez aisément mettre un emplâtre sur cette blessure. Vos amis peuvent soutenir hardiment la cause de ce jeune avocat, sans que personne soit en droit de les démentir.

Au reste, quand il faudra sacrifier quelques vers à la crainte des allusions, Duroncel sera tout prêt; vous savez combien il est docile.

Il me semble que M. le duc de Duras peut s'amuser à protéger cet ouvrage. Puisqu'il y a tant de cabales, il peut se mettre à la tête de celle-là sans aucun risque. Rien n'est si amusant, à mon gré, qu'une cabale. J'ose croire que, quand il le faudra, monsieur le chancelier protégera son avocat. J'ai sur cela des choses assez extraordinaires à vous dire. Je crois que je dois compter sur ses bontés; mais le préalable de toute cette négociation est qu'on dise partout que la pièce n'est point de moi; sans ce point principal, on ne viendra à bout de rien.

C'est grand'pitié que ce qui était, il y a trente ans, la chose du monde la plus simple et la plus facile, soit aujourd'hui la plus épineuse. C'était pour se dérober à toutes ces petites misères que Duroncel voulait imprimer son plaidoyer sans le prononcer.

Enfin vous êtes ministre public; les droits de la Crète sont entre vos mains, mon cœur aussi.

6335. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 mai.

J'ai quelque soupçon que mon héros me boude et me met en pénitence. Trop de gens me parlent des *Lois de Minos*, et monseigneur le premier gentilhomme de la chambre, monsieur notre doyen peut dire : On ne m'a point confié ce code de Minos, on s'est adressé à d'autres qu'à moi. Voici le fait.

Un jeune homme et un vieillard passent ensemble quelques semaines à Ferney. Le jeune candidat veut faire une tragédie, le vieillard lui dit : Voici comme je m'y prendrais. La pièce étant brochée : Tenez, mon ami, vous n'êtes pas riche, faites votre profit de ce rogaton; vous allez à Lyon, vendez-la à un libraire, car je ne crois pas qu'elle réussît au théâtre; d'ailleurs nous n'avons plus d'acteurs. Mon homme la donne à un libraire de Lyon [1], le libraire s'adresse au magistrat de la librairie; ce magistrat est le procureur général. Ce procureur général, voyant qu'il s'agit de *lois*, envoie vite la pièce à monsieur le chancelier qui la retient, et on n'en entend plus parler. Je ne dis mot; je ne m'en avoue point l'auteur; je me retire discrètement. Pendant ce temps-là, un autre jeune homme, que je ne connais point, va lire la pièce aux comédiens de Paris. Ceux-ci, qui ne s'y connaissent guère, la trouvent fort bonne; ils la reçoivent avec acclamation. Ils la lisent ensuite à M. le duc de Duras et à M. de Chauvelin; ces messieurs croient deviner que la pièce est de moi, ils le disent,

[1] Rosset; voyez lettre 6345. B.

et je me tais ; et quand on en parle, je nie, et on ne me croit pas.

Voilà donc, mon héros, à quel point nous en sommes [1].

Je suppose que vous êtes toujours à Paris dans votre palais, et non dans votre grenier de Versailles. Je suppose encore que vos occupations vous permettent de lire une mauvaise pièce, que vous daignerez vous amuser un moment des radoteries de la Crète et des miennes : en ce cas, vous n'avez qu'à donner vos ordres. Dites-moi comment il faut s'y prendre pour vous envoyer un gros paquet, et dans quel temps il faut s'y prendre; car monseigneur le maréchal a plus d'une affaire, et une plate pièce de théâtre est mal reçue quand elle se présente à propos, et à plus forte raison quand elle vient mal à propos.

Pour moi, c'est bien mal à propos que j'achève ma vie loin de celui à qui j'aurais voulu en consacrer tous les moments, et dont la gloire et les bontés me seront chères jusqu'à mon dernier soupir.

6336. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 mai.

M. de Thibouville ne m'a pas écrit un seul mot en faveur de Duroncel ; je ne sais ce qu'il fait, ni où il est. N'est-il point à Neuilly ? mais que deviendra la Crète ? que ferez-vous d'Astérie et de son petit sauvage? pensez-vous, mes chers anges, avoir fait une bonne action en me calomniant, en me fesant passer pour

[1] Il y a dans *Cinna*, acte I, scène 3 :

Voilà, belle Emilie, à quel point nous en sommes. B.

l'auteur, et notre avocat pour mon prête-nom? ne voyez-vous pas déjà tous les Pharès[1] du monde s'unir pour m'excommunier, et la pièce défendue et honnie? comment vous tirerez-vous de ce bourbier?

Je suis persuadé que la paix entre Catherine et Moustapha est moins difficile à faire. Vous sentez, de plus, combien un certain doyen sera piqué de n'avoir pas été dans la confidence; combien ses mécontentements vont redoubler. Il trouvera la pièce scandaleuse, impertinente, ridicule. Voyez quel remède vous pouvez apporter à ce mal presque irréparable, et qui n'est pas encore ce qu'il y a de plus terrible dans l'affaire de ce pauvre Duroncel. Pour moi, je n'y sais d'autre emplâtre que de me confier au doyen; après quoi il faudra, dans l'occasion, me confier aussi au chancelier; car vous frémiriez si je vous disais ce qui est arrivé[2]. Allez, allez, vous devez avoir sur les bras la plus terrible négociation que jamais envoyé de Parme ait eue à ménager.

Quoi qu'il en soit, je baise les ailes de mes anges. Je les prie de s'amuser gaîment de tout cela. Avec le temps on vient à bout de tout, ou du moins de rire de tout.

Le roi de Prusse trouve *les Pélopides* une très bonne pièce, très bien écrite. Il dit expressément[3] que celle de Crébillon est d'un Ostrogoth. L'impératrice de Russie me demandait[4], il n'y a pas long-

[1] Nom du grand-sacrificateur ou grand-prêtre dans les *Lois de Minos*. B.
[2] Voyez lettre 6335. B.
[3] Lettre 6325. B.
[4] La lettre de Catherine est perdue. B.

temps, si Crébillon avait écrit dans la même langue que moi.

6337. A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

11 mai.

J'ai été tenté de me mettre dans une grosse colère à l'occasion de ce qui s'est passé à l'académie française[1]; mais, quand je considère que M. Dalembert a bien voulu être notre secrétaire perpétuel, je suis de bonne humeur, parceque je suis sûr qu'il mettra les choses sur un très bon pied. Les ouragans passent, et la philosophie demeure.

Si le jeune auteur d'une tragédie nouvelle a l'honneur d'être connu de vous, monsieur, et s'il y a, comme vous le dites, un grain de philosophie dans sa pièce, conseillez-lui de la garder quelque temps dans son porte-feuille : la saison n'est pas favorable.

Je vais faire venir, sur votre parole, l'*Histoire de l'Établissement du commerce dans les Deux-Indes*[2]. J'ai bien peur que ce ne soit un réchauffé avec de la déclamation. La plupart des livres nouveaux ne sont que cela.

Un barbare vient de m'envoyer, en six volumes, l'*Histoire du monde entier*, qu'il a copiée, dit-il, fidèlement d'après les meilleurs dictionnaires.

Embrassez pour moi, je vous prie, mon cher secrétaire. L'académie n'en a point encore eu de pareil. Je mourrais bien gaîment, si vous pouviez faire encore un petit voyage avec lui.

[1] Voyez lettre 6366. B.

[2] Par l'abbé Raynal, dont la première édition, en six volumes in-8°, imprimés à Nantes, venait de paraître. B.

6338. A M. DE CHABANON.

11 mai.

Ma foi, mon cher ami, je ne me souviens plus de ce que j'ai écrit à M. de La Harpe[1] au courant de la plume. Il faudra que je lise le *Mercure* pour savoir ce que je pense. Je suis bien sûr d'avoir pensé que votre traduction de Pindare doit vous faire le plus grand honneur : c'est un ouvrage que très peu de gens de lettres sont à portée de faire.

Je m'imagine d'ailleurs qu'il n'y avait pas moins de tracasseries et moins de cabales dans Athènes que dans Paris : il est vrai que je vois les choses de si loin, que je les vois mal; cependant je crois voir clairement qu'à la première occasion vous serez mon confrère ou mon successeur.

Quand j'ai du chagrin, je m'amuse à faire des contes. Madame d'Argental a une *Bégueule*[2]; elle vous en fera part, d'autant plus volontiers qu'elle est autant le contraire d'une bégueule que vous êtes le contraire d'un pédant.

Le vieux malade de Ferney vous embrasse de tout son cœur : madame Denis en fait autant.

6339. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 mai.

J'écris de ma main, madame, cette fois-ci, et d'une petite écriture comme votre grand'maman[3], malgré

[1] Voyez lettre 6326. B.

[2] Voyez ce conte, tome XIV. B.

[3] Madame de Choiseul. B.

mes fluxions sur les yeux. Je voudrais bien que vous pussiez en faire autant.

J'ai exécuté les ordres de votre grand'maman à la lettre. Je n'ai prononcé son nom qu'à des étrangers qui passent continuellement par nos cantons, et j'ai conclu que l'Europe pensait comme moi.

Au reste, je n'écris à personne, et je ne fatigue la poste qu'à porter les montres que ma colonie fabrique. J'ai été long-temps un peu émerveillé que M. Seguier, ci-devant avocat général, fût venu me voir à Ferney pour me dire qu'il serait obligé de déférer l'*Histoire du Parlement*, et que *messieurs* l'en pressaient fort[1] : comme si un historien avait pu dissimuler la guerre de la Fronde, et comme s'il avait fallu mentir pour plaire à *messieurs*. Je n'avais pas lieu assurément de me louer de *messieurs;* mais, après avoir dit ce que je pensais d'eux depuis vingt ans, j'ai gardé un profond silence sur toutes les choses de ce monde, et je n'ai laissé remplir mon cœur que des sentiments que je dois à mes généreux bienfaiteurs.

Je fais des vœux pour eux, moi qui ne prie jamais Dieu, et qui me contente de la résignation. Il y a des choses que je déteste et que je souffre. Je vois parfaitement de loin toute la méchanceté des hommes, et le néant de leurs illusions.

J'attends la mort en ne changeant de sentiment sur rien, et surtout sur l'attachement que je vous ai voué pour le reste de ma vie.

[1] Voyez ma Préface du tome XXII. B.

6340. A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

15 mai.

Le vieux solitaire, le vieux malade de Ferney est également reconnaissant du souvenir de M. le comte de Schomberg et de la visite de M. le baron de Gleichen [1]. C'est vraiment une ancienne connaissance. J'avais eu l'honneur de le voir, il y a bien longtemps, chez madame la margrave de Bareuth. Il paraît un peu malade comme moi; mais il court, et je ne puis sortir de ma chambre. Il y a deux ans que je n'ai mis d'habit. Il va chercher la mort, et je l'attends. Il est assurément fort aimable: je le plains beaucoup, lui et son maître.

Sa nouvelle sur la Pologne, si bien accréditée à Paris, étonne beaucoup notre Suisse. Un comte Orlof, qui était hier dans mon ermitage, dit qu'il n'y a pas un mot de vrai, et les lettres de l'impératrice de Russie semblent dire tout le contraire de ce qu'on débite. Nous autres ermites pacifiques qui mangeons tranquillement notre pain à l'ombre de nos figuiers, nous sommes fort mal informés des bouleversements de ce monde, et nous laissons aller ce malheureux monde comme il plaît à Dieu.

Votre Allemand danois, monsieur, m'a apporté une lettre du prophète Grimm [2] avec la vôtre. Je ne sais où prendre ce prophète; j'ignore sa demeure: je crois qu'il a un titre de secrétaire de M. le duc d'Orléans; il me semble, par conséquent, que je puis vous

[1] Ministre de Danemark à la cour de France. B.

[2] Voyez ma note, tome LXV, page 289. B.

demander votre protection pour lui faire parvenir ma réponse. Je me suis imaginé que vous pardonnerez cette liberté : il veut que je lui envoie un conte intitulé *la Bégueule*[1], qui est, dit-on, d'un ex-jésuite franc-comtois. Je prends le parti de vous envoyer ce conte, bon ou mauvais, et je l'avertis que, s'il veut en avoir copie, il vienne vous demander la permission de le transcrire chez vous.

Soyez bien persuadé, monsieur le comte, que mon cœur est pénétré de vos anciennes bontés, et que vous n'avez point de serviteur plus respectueusement attaché, comme de plus inutile.

6341. A MADAME DE BEAUHARNAIS[2].

Le...

On dit, madame, que les divinités apparaissaient autrefois aux solitaires dans les déserts; mais elles n'écrivaient point de jolies lettres ; et j'aime mieux la lettre dont vous m'avez honoré, que toutes les apparitions de ces nymphes de l'antiquité. Il y a encore une chose qui me fait un grand plaisir, c'est que vous ne m'auriez point écrit si vous aviez été dévote ou superstitieuse : il y a des confesseurs qui défendent à leurs pénitentes de se jouer à moi. Je crois, madame, que si quelqu'un est assez heureux pour vous diriger, ce ne peut être qu'un homme du monde, un homme aimable qui n'a point de sots scrupules. Vous ne pouvez avoir qu'un directeur raisonnable, et

[1] Tome XIV. B.

[2] Marie-Anne-Françoise Mouchard de Chaban, épouse du comte de Beauharnais, née en 1738, morte en 1813. B.

fait pour plaire. Le comble de ma bonne fortune, c'est que vous écrivez naturellement, et que votre esprit n'a pas besoin d'art. On dit que votre figure est comme votre esprit. Que de raisons pour être enchanté de vos bontés! Agréez, madame, la reconnaissance et le respect du vieux solitaire V.

6342. A M. VASSELIER.

A Ferney, mai.

Mon cher correspondant, j'aime mieux envoyer des montres à Genève pour Maroc, que des mémoires de l'avocat Duroncel[1] à monsieur le chancelier. Notre fabrique a l'air d'une grande correspondance. Elle envoie à-la-fois à Pétersbourg, à Constantinople, et au fond de l'Afrique; mais jusqu'à présent elle n'en paraît pas plus riche. Il faut espérer que ce petit commerce, dans les quatre parties du monde, produira enfin quelque chose, et que j'en viendrai à mon honneur, qui a été le seul but de mon entreprise.

Je fais réflexion que les équivoques gouvernent ce monde : on intitule une tragédie *les Lois de Minos*, à ce mot de lois, un magistrat lyonnais croit qu'il s'agit de nos parlements, et un prêtre croit qu'il est question du droit canon; mais la première loi des Français est le ridicule. Il ne faut songer qu'à cultiver son jardin et à soutenir sa colonie : c'est vous qui la soutenez.

Pourriez-vous, mon cher ami, m'aider à rendre un petit service? Il s'agirait de faire toucher six louis

[1] Nom sous lequel Voltaire voulait donner les *Lois de Minos*. B.

à un vieillard nommé Daumart[1], retiré depuis peu au Mans. J'imagine que le directeur de la poste du Mans pourrait les lui faire remettre. M. Scherer[2] vous donnerait ces six louis sur la seule inspection de mon billet; mais s'il y a la moindre difficulté, le moindre inconvénient, n'en faites rien: je prierai M. Scherer de me rendre ce bon office.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

6343. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mai.

Mon cher ange, le jeune avocat Duroncel a non seulement renoncé aux ames de fer et à son crédit, mais il a changé entièrement la troisième partie de son plaidoyer, et plusieurs paragraphes dans les autres.

Vous avez la bonté de nous mander que M. le duc de Duras daigne s'intéresser à cette petite affaire, et qu'il doit la recommander au magistrat dont elle dépend. Si ce magistrat est monsieur le chancelier, sachez enfin qu'il la connaît déjà, et qu'il y a plus d'un mois que le plaidoyer de Duroncel est entre ses mains, par une aventure très bizarre et très ridicule[3]. Il n'en a dit mot, ni moi non plus; l'avocat n'a point paru. J'ai dû ignorer tout; je me suis renfermé dans mon honnête silence. Il ne m'appartient pas de me mêler des affaires du barreau, on jugera bien cette cause sans moi; mais M. le duc de Richelieu m'inquiète:

[1] Arrière cousin-maternel de Voltaire; voyez tome LXI, page 455. B.

[2] Banquier à Lyon. B.

[3] Voyez lettre 6335. B.

j'ai lieu de croire qu'il est fâché qu'on se soit adressé à d'autres qu'à lui; nous tâcherons de l'apaiser.

On a suivi entièrement le conseil de l'ange très sage, dans la petite réponse à M. Le Roy[1]. Point d'injures, beaucoup d'ironie et de gaîté. Les injures révoltent, l'ironie fait rentrer les gens en eux-mêmes, la gaîté désarme.

La Condamine n'aurait pas tant de tort; comptons:

Les soldats de Corbulon..................	30
La Beaumelle et compagnie.............	5
Clément et compagnie.....................	15
Fréron et compagnie.......................	20
L'escadron volant...........................	30
Total......................................	100

Lesquels font au parterre une troupe formidable, soutenue de quatre mille hypocrites.

Que faut-il opposer à cette armée? force bons vers, et force bons acteurs: mais où les trouver?

Je me flatte que l'autre Teucer sera agissant dans les derniers actes, comme le mien.

Je commence à croire qu'il y aura un long congrès à Yassi, car ma colonie y envoie des montres avec des cadrans à la turque.

Je plains ce galant Danois[2]; c'était *l'Amour médecin*[3], et, après tout, ni Astolphe ni Joconde ne firent couper le cou aux amants de leurs femmes.

Je baise humblement les ailes de mes anges.

[1] *Lettre sur un écrit anonyme*, tome XLVII, page 23. B.

[2] Struensée; voyez lettre 6298. B.

[3] C'est le titre d'une comédie de Molière. B.

Dites-moi donc comment je puis vous envoyer *la Crète*: pourquoi n'a-t-on pas encore représenté *Pierre*[1]?

6344. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 18 mai.

Vraiment, madame, je me suis souvenu que je connaissais votre Danois[2]. Je l'avais vu, il y a long-temps, chez madame de Bareuth; mais ce n'était qu'en passant. Je ne savais pas combien il était aimable. Il m'a semblé que M. de Bernstorff, qui se connaissait en hommes, l'avait placé à Paris, et que ce pauvre Struensée, qui ne se connaissait qu'en reines, l'avait envoyé à Naples. Je ne crois pas qu'il ait beaucoup à attendre actuellement du Danemark ni du reste du monde. Sa santé est dans un état déplorable: il voyage avec deux malades qu'il a trouvés en chemin. Je me suis mis en quatrième, et leur ai fait servir un plat de pilules à souper; après quoi, je les ai envoyés chez Tissot, qui n'a jamais guéri personne, et qui est plus malade qu'eux tous, en fesant de petits livres de médecine.

Ce monde-ci est plein, comme vous savez, de charlatans en médecine, en morale, en théologie, en politique, en philosophie. Ce que j'ai toujours aimé en vous, madame, parmi plusieurs autres genres de mérite, c'est que vous n'êtes point charlatane. Vous avez de la bonne foi dans vos goûts et dans vos dégoûts, dans vos opinions et dans vos doutes. Vous

[1] *Pierre-le-Cruel*, tragédie de De Belloy, jouée le 20 mai 1772. B.

[2] Le baron de Gleichen; voyez lettre 6340. B.

aimez la vérité, mais l'attrape qui peut. Je l'ai cherchée toute ma vie, sans pouvoir la rencontrer. Je n'ai aperçu que quelque lueur qu'on prenait pour elle; c'est ce qui fait que j'ai toujours donné la préférence au sentiment sur la raison.

A propos de sentiment, je ne cesserai jamais de vous répéter ma profession de foi pour votre grand'-maman. Je vous dirai toujours qu'indépendamment de ma reconnaissance, qui ne finira qu'avec moi, elle et son mari sont entièrement selon mon cœur.

N'avez-vous jamais vu la carte de Tendre dans *Clélie*[1]? je suis pour eux à Tendre-sur-Enthousiasme. J'y resterai. Vous savez aussi, madame, que je suis pour vous, depuis vingt ans, à Tendre-sur-Regrets. Vous savez quelle serait ma passion de causer avec vous; mais j'ai mis ma gloire à ne pas bouger; et voilà ce que vous devriez dire à votre grand'maman.

Adieu, madame; mes misères saluent les vôtres avec tout l'attachement et toute l'amitié imaginables.

6345. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 mai.

Mon héros est doyen de notre délabrée académie, et moi le doyen de ceux que mon héros tourne en ridicule depuis environ cinquante ans. Le cardinal de Richelieu en usait ainsi avec Boisrobert. Il me paraît que chacun a son souffre-douleurs. Permettez à votre humble plaignant de vous dire que, s'il y a des mots plaisants dans votre lettre, il n'y en a pas un seul d'équitable.

[1] Roman de mademoiselle de Scudéri; voyez tome XLI, page 469. B.

Premièrement, je ne suis pas assez heureux pour avoir la plus légère correspondance avec M. le duc de Duras; et s'il m'honorait de sa bonté et de sa familiarité, comme vous le prétendez, vous ne le trouveriez pas mauvais. Bon sang ne peut mentir.

Je vous certifierai ensuite que M. d'Argental a ignoré très long-temps cette baliverne des *Lois de Minos;* qu'elle a été lue aux comédiens par un jeune homme, et donnée pour être l'ouvrage d'un avocat nommé Duroncel, étant raisonnable qu'une tragédie sur les lois parût faite par un jurisconsulte.

Puis je vous certifierai qu'il y a trois ans que je n'ai écrit à Thieriot[1]. Je vous dirai de plus que je voulais faire imprimer la pièce, et donner le revenant-bon de l'édition à l'avocat (ainsi que j'ai donné depuis vingt ans le profit de tous mes ouvrages); que je ne voulais point du tout risquer celui-ci au théâtre. Cet avocat l'avait mis entre les mains du libraire Rosset, à Lyon. Le procureur général, qui a la librairie dans son département, crut, sur le titre et sur la dédicace à un ancien conseiller[2], que c'était une satire des nouveaux parlements et des prêtres: mais le fait est que, s'il y a quelque allusion dans cette pièce, c'est manifestement sur le roi de Pologne qu'elle tombe. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire que monsieur le procureur général de Lyon envoya la pièce à monsieur le chancelier, qui l'a gardée; et, quelque extrême bonté qu'il ait pour moi, je n'ai pas voulu la

[1] Voltaire oubliait la lettre du 20 octobre 1771; voyez page 270. B.

[2] La dédicace *à un ancien conseiller* m'est inconnue. L'auteur dédia sa pièce à Richelieu. B.

réclamer. Je me suis amusé seulement à corriger beaucoup la pièce, et surtout à l'écrire en français, ce qui n'est pas commun depuis plusieurs années.

Vous me demanderez peut-être pourquoi je n'ai pas pris la liberté de m'adresser à vous, et d'implorer vos bontés pour *Minos* : c'est parceque je voulais demeurer inconnu ; c'est parceque je craignais prodigieusement que vous n'exerçassiez sur votre humble client l'habitude enracinée où vous êtes de vous moquer de lui ; c'est parceque vous n'avez jamais eu la bonté de m'instruire comment je pourrais vous adresser de gros paquets ; c'est parcequ'on risque de prendre très mal son temps avec un vice-roi d'Aquitaine, avec un maréchal de France entouré d'affaires et de courtisans, qui peut être tenté de jeter au feu une malheureuse pièce de théâtre qui se présente mal-à-propos ; c'est que vous vous moquâtes de la tragédie de *Mérope* ; c'est qu'à soixante-dix-huit ans il est tout naturel que je ne mérite que vos sifflets, en vous ennuyant d'une tragédie. Ce n'est pas que je n'aie tout bas l'insolence de la croire bonne, mais je n'oserais le présumer tout haut : d'ailleurs, à qui confierais-je mes faiblesses plutôt qu'à mon respectable doyen, s'il daignait m'encourager, au lieu de me rabêtir, comme il fait toujours ?

Eh bien ! quand vous aurez du temps de reste, quand vous voudrez voir mon œuvre, qui est fort différente de celle qu'on a lue au tripot de la Comédie, dites-moi donc si je dois vous l'envoyer sous l'enveloppe de M. le duc d'Aiguillon ou sous la vôtre. Mais, Dieu merci, vous ne me dites jamais rien. Ne serait-

il pas même de votre intérêt qu'on dît un jour qu'à nos âges on conservait le feu du génie?

Pour vous faire rougir de vos cruautés, tenez, voilà *les Cabales* [1]; elles valent mieux que *la Bégueule* [2] : c'est, je crois, de mes petits morceaux détachés, le moins mauvais. Tournez cela en ridicule, si vous l'osez. Vous serez du moins le seul qui vous en moquerez, car vous êtes le seul à qui je l'envoie en toute humilité.

Vous m'allez dire encore qu'il faut que j'aie une terrible santé, puisque je fais tant de pauvretés à mon âge; voilà sur quoi mon héros se trompe. *Toto cœlo, tota terra aberrat* [3].

Je suis plié en deux, je souffre vingt-trois heures en vingt-quatre, et je me tuerais si je n'avais pas la consolation de faire des sottises. J'en ferai donc tant que je vivrai; mais je vous serai attaché, monseigneur le railleur, avec un aussi tendre respect que si vous applaudissiez à mes lubies. — Je me prosterne.

N. B. Je crois que le comte de Morangiés n'a point touché les cent mille écus. Oserais-je vous demander ce que vous en pensez?

L'abbé Mignot est mon propre neveu, et passe pour le meilleur juge du parlement; ainsi vous gagnerez vos trois procès; mais perdrai-je toujours le mien avec vous?

[1] Voyez cette satire, tome XIV. B.

[2] Voyez ce conte, tome XIV. B.

[3] Molière, dans son *Mariage forcé*, scène 6, a dit, d'après Térence et Macrobe : *Toto cœlo, tota via aberras*. B.

6346. A CATHERINE II.

29 mai.

Madame, le vieux malade de Ferney a reçu presque en même temps de votre majesté impériale les deux lettres dont elle l'a honoré; l'une, en date du 19 de mars, et l'autre, du 3 avril, avec le paquet contenant les fruits du cèdre du Liban, que les dix tribus chassées par le bon Salmanazar [1] ont sans doute transplanté en Sibérie.

Votre majesté me comble toujours de faveurs. Je vais semer ces petites fèves dès que la saison le permettra. Ces cèdres-là ombrageront peut-être un jour des Genevois; mais, du moins, ils n'auront pas sous leurs ombrages des rendez-vous de confédérés sarmates.

J'ai enfin eu l'honneur de voir un des cinq Orlof; les héros qu'on appelle les fils Aymon ne sont qu'au nombre de quatre, ceux-ci sont cinq. J'ai vu celui qui ne se mêle de rien, et qui est philosophe : il m'a étonné, et mes regrets ont redoublé de n'avoir pu jouir de l'honneur de voir les quatre autres; mais votre majesté sait que je mourrai avec un regret bien plus cuisant.

Nos extravagants de chevaliers errants, qui ont couru sans mission vers la zone glaciale combattre pour le *liberum veto*, méritent assurément toute votre indignation; mais les dévots à Notre-Dame de Czenstokova sont cent fois plus coupables. Du moins nos don Quichotte welches ne peuvent se reprocher ni

[1] Prince dont il est parlé dans la *Bible*, chapitre XVII du quatrième livre des *Rois*. B.

bassesse, ni fanatisme : ils ont été très mal instruits, très imprudents, et très injustes.

J'étais moi-même bien mal instruit, ou plutôt aussi aveugle des yeux de l'ame que de ceux du corps, de ne pas comprendre ce que le roi de Prusse m'écrivait, il y a environ un an [1] : « Vous verrez un dé« nouement auquel personne ne s'attend. » J'avais toujours mon Moustapha en tête ; ma chimère sur les frontières de ma Suisse était que, grace à mon héroïne, il n'y eût plus de Turcs en Turquie. Elle prenait dès ce temps-là même un parti encore plus noble et plus utile, celui de détruire l'anarchie en Pologne, en rendant à chacun ce que chacun croit lui appartenir, et en commençant par elle-même.

Mais qui sait si, après avoir exécuté ce grand projet, elle n'achèvera pas l'autre, et si un jour elle n'aura pas trois capitales, Pétersbourg, Moscou, et Byzance? Cette Byzance est plus agréablement située que les deux autres. Il en sera de votre séjour sur le Bosphore de Thrace comme de mes cèdres du Liban ; je ne les verrai pas, mais au moins mes héritiers les verront.

Je ne verrai pas non plus votre Saint-Cyr, qui est fort au-dessus de notre Saint-Cyr. Nos demoiselles seront très dévotes et très honnêtes, mais les vôtres joindront à ces deux bonnes qualités celle de jouer la comédie, comme elles fesaient autrefois chez nous. L'article de la barbe vous embarrasse ; mais si Esther n'avait point de barbe, Mardochée en avait. On prétend même que lorsque la Mardochée, ornée d'une

[1] Cette lettre manque. B.

très courte barbe blonde, vint un jour répéter son rôle avec Esther, tête à tête dans sa chambre, cette Esther, tout étonnée, lui dit : Eh, mon Dieu! ma sœur, pourquoi avez-vous mis votre barbe à votre menton? Quoi qu'il en soit, votre majesté impériale allie à merveille le temporel et le spirituel. Elle envoie d'un côté des plénipotentiaires, et de l'autre des troupes victorieuses : ainsi elle donnera la paix à main armée; on ne la donne guère autrement.

Enfin je triomphe aussi dans mon coin. J'ai toujours soutenu contre mes contradicteurs opiniâtres que vous viendriez à bout de tout. Il semble que votre courage avait passé dans ma tête. Aucun de mes antiraisonneurs ne m'a intimidé pendant quatre ans. J'ai enfin gagné obscurément ma gageure, quand vous êtes montée au faîte de la gloire et de la félicité, et quand Moustapha, Kien-long, Ganganelli, et le grand-lama, ne peuvent vous disputer d'être la première personne de notre globe. Cela me rend bien fier.

Mais je n'en suis ni plus ni moins attaché à votre majesté impériale avec le respect que tout le monde vous doit comme moi. LE VIEUX MALADE.

6347. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 30 mai.

A VOUS SEUL, JE VOUS EN SUPPLIE.

Mon héros, l'impératrice de Russie, qui me fait l'honneur de m'écrire plus souvent que vous, me mande, par sa lettre du 10 d'avril, qu'elle enverra

en Sibérie les prisonniers français. On les croit déjà au nombre de vingt-quatre.

Il se peut qu'il y en ait quelques uns auxquels vous vous intéressiez. Il se peut aussi que le ministère ne veuille pas se compromettre, en demandant grace pour ceux dont l'entreprise n'a pas été avouée par lui.

Quelquefois on se sert (et surtout en semblables occasions) de gens sans conséquence. J'en connais un qui n'est de nulle conséquence, et que même quelquefois vous appelâtes inconséquent. Il serait prêt à obéir à des ordres positifs, sans répondre du succès; mais assurément il ne hasarderait rien sans un commandement exprès. Il se souvient qu'il eut le bonheur d'obtenir la liberté de quelques officiers suisses pris à la journée de Rosbach. Il ne se flatte pas d'être toujours aussi heureux; mais il est plus ennemi du froid que des mauvais vers, et tient que des Français sont très mal à leur aise en Sibérie.

Il attend donc les ordres de monseigneur le maréchal, supposé qu'il veuille lui en donner de la part du ministre des affaires étrangères ou de celui de la guerre. Oserais-je, monseigneur, vous demander ce que vous pensez du procès de M. de Morangiés? Il court dans Paris la copie d'une lettre de moi sur cette affaire[1]: cette copie est fort infidèle, et celui qui l'a divulguée n'est pas discret. Quoi qu'il en soit, je me mets aux pieds de mon héros avec soumission profonde.

[1] La lettre à Marin, 6330. B.

6348. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 5 juin.

Vous me parlez, madame, de philosophie pratique : parlez-moi de santé pratique. La disposition des organes fait tout; et malgré le sot orgueil humain, malgré les petites vanités qui se jouent de notre vie, malgré les opinions passagères qui entrent dans notre cervelle, et qui en sortent sans savoir ni pourquoi ni comment, la manière dont on digère décide presque toujours de notre manière de penser, témoin *Jean qui pleure et qui rit*[1], qui a couru tout Paris, et que vous n'avez probablement point lu.

M. de Gleichen m'a paru digérer fort mal. Je crois qu'il n'approuve guère le style du théâtre danois. J'étais très malade quand il vint dans mon ermitage. J'ai peur qu'en qualité de ministre accoutumé aux cérémonies, il n'ait été un peu choqué de ma rusticité. Je laisse faire aux dames les honneurs de ma retraite champêtre; c'est à elles à voir si les lits sont bons, et si on a bien fait mousser le chocolat de *messieurs*[2] à leur dejeuner.

M. de Schomberg a paru pardonner à mes mœurs agrestes. Je souhaite que les Danois soient aussi indulgents que lui. De tous ceux qui ont passé par Ferney, c'est la sœur de M. de Cuce[3] dont j'ai été le plus content, car c'est à elle que je dois de n'avoir pas perdu entièrement les yeux. Elle me donna d'une

[1] Tome XII, page 310. B.

[2] Voyez une note de ma Préface du tome XXII. B.

[3] Madame de Boisgelin ; voyez lettre 6141. B.

drogue qui ne m'a pas guéri, mais qui m'a beaucoup soulagé. Je voudrais bien qu'il y eût des recettes pour votre mal comme pour le mien. Nous avons à Genève un physicien qui électrise parfaitement le tonnerre; il a voulu électriser aussi un homme qui a une goutte sereine, mais il n'y a pas réussi. A l'égard du tonnerre, c'est une bagatelle; on l'inocule comme la petite-vérole. Nous nous familiarisons fort, dans notre siècle, avec tout ce qui fesait trembler dans les siècles passés. Il est prouvé même, généralement parlant, que chez les nations policées on vit un peu plus long-temps qu'on ne vivait autrefois. Je vous en fais mon compliment, si c'en est un à faire. Je vois bien qu'il est si doux de vivre avec votre grand'maman, que vous aimez encore la vie, malgré tout le mal que vous en dites souvent avec tant de raison. C'est un rossignol que vous êtes allée entendre chanter dans sa belle cage. Je conçois très bien qu'on soit heureux quand on a, comme dit le Guarini :

Lieto nido, esca dolce, aura cortese.

Mais lorsque avec ces avantages on est aimé, respecté de l'Europe, et qu'on possède un génie supérieur, on doit être content. Le moyen de n'être pas au-dessus de la fortune, quand on est si fort au-dessus des autres!

J'ai un peu besoin, moi chétif, de cette philosophie dont vous me parlez. De tous les établissements que j'ai faits dans mon désert, il ne me restera bientôt plus que mes vers à soie. On a chicané mes artistes, qui envoyaient des montres en Amérique, à Constanti-

nople, et à Pétersbourg. Le commerce qu'ils entreprenaient était immense, et fesait entrer en France beaucoup d'argent. C'était un plaisir de voir mon abominable village changé en une jolie petite ville, et de nombreux artistes étrangers, devenus Français, bien logés et fesant bonne chère avec leurs familles dans de jolies maisons de pierres de taille que je leur avais bâties. La protection d'un grand homme [1] avait fait ce miracle, qui va se détruire. Il faudra que je dise, comme le bon homme Job : Je suis sorti tout nu du sein de la terre, et j'y retournerai tout nu [2]; mais remarquez que Job disait cela en s'arrachant les cheveux et en déchirant ses habits. Moi, je ne m'arrache pas les cheveux, parceque je n'en ai point, et je ne déchire point mes habits, parceque par le temps qui court il faut être économe.

Adieu, madame; fesons tous deux comme nous pourrons. Vogue la pauvre galère! Pensez fortement et uniformément, et conservez-moi vos bontés; vous savez combien elles me sont chères.

6349. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 juin.

Mon héros daigne me mander qu'il va dans son royaume d'Aquitaine. Il y est donc déjà; car mon héros est comme les dieux d'Homère, il va fort vite, et sûrement il est arrivé au moment que j'ai l'honneur de lui écrire. Il a d'autres affaires que celle des *Lois de Minos* : il est occupé de celles de Louis XV.

[1] Le duc de Choiseul. B.
[2] Job, chap. I, v. 21. B.

Je commence par lui jurer, s'il a un moment de loisir, qu'il n'y a pas un mot à changer dans tout ce que je lui ai écrit touchant *la Crète;* et si M. d'Argental lui a donné une très mauvaise défaite, ce n'est pas ma faute. Pourquoi mentir sur des bagatelles? il ne faut mentir que quand il s'agit d'une couronne ou de sa maîtresse.

Je n'ai point de nouvelles de la Russie : vous pensez bien, monseigneur, qu'on ne m'écrit pas toutes les postes. Ce que je vous ai proposé est seulement d'une bonne ame: je ne cherche point du tout à me faire valoir. Il se pourrait même très bien que l'on se piquât d'en agir noblement, sans en être prié; comme fit l'impératrice Anne à la belle équipée du cardinal de Fleury, qui avait envoyé quinze cents Français contre dix mille Russes, pour faire semblant de secourir l'autre roi Stanislas. Ma destinée est toujours d'être un peu enfoncé dans le Nord. Vous vous en apercevrez quand vous daignerez lire quelques endroits des *Lois de Minos.* Vous verrez bien que le roi de Crète, Teucer, est le roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski, et que le grand-prêtre est l'évêque de Cracovie; comme aussi vous pourrez prendre le temple de Gortine pour l'église de Notre-Dame de Czenstochova.

J'ai donc la hardiesse de vous envoyer cette facétie, à condition que vous ne la lirez que quand vous n'aurez absolument rien à faire. Vous savez bien qu'Horace, en envoyant des vers à Auguste, dit au porteur: Prends bien garde de ne les présenter que quand il sera de loisir et de bonne humeur.

Si mon héros est donc de belle humeur et de loisir, je lui dirai que madame Arsène[1] et son charbonnier sont un sujet difficile à manier, et que celui qui en fera un joli opéra comique sera bien habile[2].

Je prendrai encore la liberté de lui dire que, selon mon petit sens, il faudrait quelque chose d'héroïque, mêlé à la plaisanterie. J'ai un sujet[3] qui, je crois, serait assez votre fait; mais je ne sais rien de plus propre à une fête que la *Pandore* de La Borde. La musique m'a paru très bonne. Vous me direz que je ne m'y connais point; cela peut fort bien être, mais je parierais qu'elle réussirait infiniment à la cour. Vous m'avouerez qu'il est beau à moi de songer aux plaisirs de ce pays-là.

Il faut, dans votre grande salle des spectacles à Versailles, des pièces à grand appareil; *les Lois de Minos* peuvent avoir du moins ce mérite. *Olympie* aussi ferait, je crois, beaucoup d'effet; mais vous manquez, dit-on, d'acteurs et d'actrices: et de quoi ne manquez-vous pas? le beau siècle ne reviendra plus. Il y aura toujours de l'esprit dans la nation; il y aura du raisonné, et malheureusement beaucoup trop, et même du raisonné fort obscur et fort inintelligible; mais, pour les grands talents, ils seront d'autant plus rares que la nature les a prodigués sous Louis XIV. Jouissez long-temps de la gloire d'être le dernier de ce siècle mémorable, et de soutenir l'honneur du nôtre. Vivez heureux, autant qu'on peut l'être en ce

[1] Nom du principal personnage de *la Bégueule*. B.

[2] Voyez une note sur la lettre 6324. B.

[3] Il en reparle dans la lettre 6365. B.

pauvre monde et en ce pauvre temps. Vos bontés ajoutent infiniment à la quiétude de ma douce retraite. Mon cœur y est toujours pénétré pour vous du plus tendre respect.

6350. A M. DE BELLOY.

A Ferney, 8 juin.

Mon cher et illustre confrère, nous avons affaire, vous et moi, à une drôle de nation,

Quæ sola constans in levitate sua est [1].

Elle ressemble à l'Euripe, qui a plusieurs flux et reflux, sans qu'on ait jamais pu en assigner la cause. Il faut en rire.

Puisqu'on s'est déchaîné contre le prince Noir et Du Guesclin [2], il est sûr que Caboche réussira. La décadence du goût est arrivée. *Les Lois de Minos* sont un très faible ouvrage qu'on dit avoir quelque rapport avec *les Druides*, et qui, par conséquent, ne sera point joué. J'en avais fait présent à un jeune avocat. Rien n'était plus convenable à un homme du barreau qu'une tragédie sur les lois. Mais elle n'est bonne qu'à être jouée à la Basoche. Don Pèdre, Transtamare, le prince Noir, Du Guesclin, étaient de vrais héros faits pour la cour. Il faut que la cabale ait été bien acharnée pour prévaloir sur ces grands noms, illustrés encore par vous. De tels orages sont l'aveu de

[1] C'est de la Fortune qu'Ovide a dit, livre V des *Tristes*, élégie VIII, vers 18 :

Et tantum constans in levitate sua est. B.

[2] *Pierre-le-Cruel*, tragédie de De Belloy, avait été jouée et sifflée le 20 mai. B.

votre réputation. On ne s'est jamais avisé de faire du tapage aux pièces de Danchet et de l'abbé Pellegrin. Le vieux proverbe, qu'il vaut mieux faire envie que pitié, vous est très applicable.

N'ai-je pas ouï dire que vous aviez une pension du roi? Je songe pour vous au solide autant qu'à la gloire, qu'on ne vous ôtera point. Ce n'est pas assez de vivre dans la postérité, il faut vivre aussi pendant qu'on existe. Vos grands talents m'ont attaché véritablement à vous; je souhaite passionnément que vous soyez aussi heureux que vous méritez de l'être; mais vous êtes aussi bon philosophe que bon poëte.

Je vous embrasse de tout mon cœur, sans les vaines cérémonies que de bons confrères doivent mépriser.

6351. DU CARDINAL DE BERNIS [1].

Rome, le....

Je ne suis pas trop excusable, mon cher confrère, de n'avoir pas répondu sur-le-champ à votre lettre du mois de mai dernier. *La Bégueule* est fort jolie. Le jeune abbé qui l'a faite a bien profité des leçons de son maître. C'est le seul de vos imitateurs qui ait bien saisi les graces de votre style. Faites beaucoup d'élèves comme celui-là. Si on retranchait du petit conte quelques expressions un peu trop vives pour un abbé, je n'aurais guère lu de vers plus agréables ni plus philosophiques. Ma nièce, qui avait de la disposition à s'ennuyer aisément, a lu votre conte chevaleresque; elle a été sur-le-champ convertie. Continuez, mon confrère, à faire honneur aux lettres et à votre patrie. Éclairez les hommes en leur apprenant à respecter un frein nécessaire à toute société. Triomphez encore long-temps de la mort et de l'envie, et aimez toujours le plus sincère de vos admirateurs.

[1] Réponse à la lettre du 2 mai, n° 6332. B.

6352. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juin.

Mon ange ne me mande rien; mais des lutins m'écrivent que la distribution des Crétois a déjà excité la cabale la plus vive, la plus turbulente, la plus agissante, la plus moqueuse, la plus dénigrante, la plus assommante; que Molé, désespéré du passe-droit qu'on lui a fait en ne lui donnant pas la moindre charge en Crète, ameute une trentaine de belles dames, lesquelles ont fait acheter tous les sifflets qu'on a pu trouver encore à Paris. Je vous ai prié, j'ai prié M. de Thibouville[1] de m'envoyer sans délai cette pauvre Crète; elle est déjà blessée à mort par la police : elle mourra des mains de Dauberval, de Monvel, de Dalainval, de Clavareau, de Bagnoli, et de Belmont; mais je ne veux pas être complice de sa mort. Je vous demande, avec la plus vive instance, d'avoir la bonté de me renvoyer la pièce sur-le-champ par Marin, qui la contre-signera, et je la renverrai tout de suite avec les changements qui sont prêts. Ces changements sont d'une nécessité absolue. Il est triste que le champ de bataille soit à cent trente lieues du pauvre général. Vous savez ce qui arriva à l'armée de M. de Belle-Isle, pour avoir voulu la commander de loin[2].

Je me mets à l'ombre de vos ailes; mais écrivez-moi donc.

[1] Ces lettres paraissent manquer. B.

[2] En 1742, le maréchal de Belle-Isle, envoyé à la diète d'élection en qualité d'ambassadeur extraordinaire, avait conservé le commandement de l'armée de Bohême, et quelques échecs furent essuyés par l'armée française. B.

Vous avez dû recevoir un petit paquet de moi par Marin.

6353. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juin.

Non, je ne puis croire ce comble d'iniquité; non, il n'est pas possible que mes anges abandonnent la Crète à tant d'horreurs, et qu'ils laissent plaider la cause sans que les avocats soient préparés. J'ai déjà mandé que ce pauvre diable d'avocat Duroncel travaillait comme Linguet à mettre plus d'ithos et de pathos dans son plaidoyer, et à prévenir toutes les objections de ses adversaires. Jugez-en par ces vers-ci, qui expliquent précisément quelle était l'espèce de pouvoir d'un roi de Crète:

> Minos *fut despotique, et laissa pour* partage
> *Aux rois ses successeurs* un pompeux esclavage,
> Un titre, un vain éclat, le nom de majesté,
> L'appareil du pouvoir, et nulle autorité.
>
> *Les Lois de Minos*, act. I, sc. I.

Tout ce qui pourrait fournir aux méchants des allusions impies sur les prêtres, ou quelques allégories audacieuses contre les parlements, est ou adouci ou retranché avec toute la prudence dont un avocat est capable. Enfin tous les emplâtres sont prêts, et on les appliquera sur-le-champ aux blessures faites par les ciseaux de la police. Il n'est donc pas possible, encore une fois, que des anges gardiens, des anges consolateurs, exposent aux sifflets du barreau un plaidoyer auquel on travaille tous les jours. Ils ne sont pas capables d'une telle diablerie. Ils me renverront

par Marin le plaidoyer de Duroncel, tel qu'il a été estropié à la police, et on le renverra par la même voie.

Toutes les nouvelles font l'éloge de mademoiselle Sainval la cadette. Je supplie instamment mes anges de faire une forte brigue pour lui faire jouer *Olympie* à Fontainebleau. J'ai mes raisons pour cela, mais des raisons si fortes, si touchantes, si convaincantes, que, si mes anges les savaient, ils les préviendraient avec la bonté la plus empressée. Je n'ai point de nouvelles de M. le maréchal de Richelieu, et je ne sais quand il revient.

Que dites-vous du procès de la veuve Verron [1] ?

6354. A M. THIERIOT.

Ferney, 22 juin.

Mon cher et ancien ami, j'apprends que vous avez été malade d'un asthme assez violent; mais en même temps je suis consolé en apprenant que vous vous portez mieux. Je vous regarde comme un jeune homme, en comparaison de moi, et je sais que la jeunesse a bien des ressources.

J'apprends aussi que vous voulez faire imprimer *le Dépositaire* [2]; mais vous n'en avez qu'une détestable copie, et vous ne savez pas qu'il a déjà été imprimé deux fois dans le pays étranger. Je vous en envoie une édition dont vous ferez tout ce qu'il vous plaira, ou plutôt tout ce que vous pourrez: cela pourra vous amuser. Nous devons nous borner, vous et moi,

[1] Partie adverse du comte de Morangiés; voyez t. XLVII, p. 8. B.

[2] Tome VIII, page 341. B.

aux seuls amusements; c'est notre principale et unique affaire dans cette courte vie. Je crois que vous êtes toujours le nouvelliste de la Prusse. On me mande d'étranges choses de ce pays-là.

Vous demandez *les Cabales*[1]; on dit qu'on en a fait une détestable édition, et que cette badinerie est entièrement défigurée. Je vous en enverrai une copie correcte.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Ayez soin de votre santé.

6355. A M. LEKAIN.

22 juin.

Mon cher ami, le vieux malade de Ferney et madame Denis seront charmés de vous revoir, et les Genevois le seront de vous entendre. Il est bien triste que ce ne soit que dans trois mois. Nous compterons tous les moments jusqu'à votre apparition; soyez sûr que quand vous viendrez, vous vous trouverez entre les applaudissements et l'amitié.

Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur. V.

6356. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Ferney, par Genève, le 27 juin.

Monsieur, je ne pouvais jamais recevoir une lettre plus agréable ni mieux présentée que celle dont M. le prince Golitzin m'a honoré de la part de votre excellence; il m'a fait l'honneur de coucher dans mon petit ermitage. L'avantage de voir un de vos neveux m'a

[1] Voyez cette satire, tome XIV. B.

fait presque oublier ma vieillesse et tous les maux qui l'accablent. Il ne me manquait que de faire ma cour à monsieur son oncle pour être entièrement consolé. Je trouve M. le prince Golitzin bien bon de quitter Rome pour Genève. Il quitte le sein des beaux-arts pour des écoles un peu sèches. Mais son esprit embellira toutes les sciences auxquelles il voudra s'appliquer. Tout malade que je suis, j'ai vu combien il est aimable. Il a fait la conquête de toutes les dames qui étaient chez moi. Je n'ai jamais senti une plus douce consolation que quand il m'a dit que vous pouviez passer par nos frontières de la Suisse. Il y a bien long-temps que vous êtes absent d'une patrie qui se couvre tous les jours de gloire. Je suis trop heureux de me trouver sur votre route, et de vous renouveler le sincère respect et l'attachement inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être, pour le peu de temps que j'ai encore à vivre.

6357. A M. DE LA HARPE.

Juillet.

Vous n'êtes pas, monsieur, le seul à qui l'on ait attribué les vers d'autrui. Il y a eu, de tout temps, des pères putatifs d'enfants qu'ils n'avaient pas faits.

M. d'Hannetaire [1], homme de lettres et de mérite, retiré depuis long-temps à Bruxelles, se plaint à moi, par sa lettre du 6 juin, qu'on ait imprimé sous mon nom [2] une épître en vers qu'il revendique. Elle commence ainsi :

[1] Jean-Nicolas Servandoni d'Hannetaire, né en 1719, mort en 1780, auteur et acteur. B.

[2] Dans le tome VIII de l'*Évangile du jour*, page 55, l'épître que réclame

En vain en quittant ton séjour,
Cher ami, j'abjurai la rime;
La même ardeur encor m'anime,
Et semble augmenter chaque jour.

Il est juste que je lui rende son bien, dont il doit être jaloux. Je ne puis choisir de dépôt plus convenable que celui du *Mercure*, pour y consigner ma déclaration authentique que je n'ai nulle part à cette pièce ingénieuse, qu'on m'a fait trop d'honneur, et que je n'ai jamais vu ni cet ouvrage, ni M. de M.... auquel il est adressé, ni le recueil où il est imprimé. Je ne veux point être plagiaire, comme on le dit dans *l'Année littéraire*. C'est ainsi que je restituai fidèlement, dans les journaux, des vers d'un tendre amant pour une belle actrice de Marseille[1]. Je protestai, avec candeur, que je n'avais jamais eu les faveurs de cette héroïne. Voilà comme à la longue la vérité triomphe de tout. Il y a cinquante ans que les libraires ceignent tous les jours ma tête de lauriers qui ne m'appartiennent point. Je les restitue à leurs propriétaires dès que j'en suis informé.

Il est vrai que ces grands honneurs, que les libraires et les curieux nous font quelquefois à vous et à moi, ont leurs petits inconvénients. Il n'y a pas longtemps qu'un homme qui prend le titre d'avocat, et qui divertit le barreau, eut la bonté de faire mon testament et de l'imprimer. Plusieurs personnes, dans nos provinces, et dans les pays étrangers, crurent en effet que cette belle pièce était de moi; mais comme

d'Hannetaire est imprimée sans nom d'auteur, mais presque toutes les pièces qui composent ce volume sont de Voltaire. B.

[1] Voyez lettre 6012. B.

je me suis toujours déclaré contre les testaments attribués aux cardinaux de Richelieu, de Mazarin, et d'Albéroni, contre ceux qui ont couru sous les noms des ministres d'état Louvois et Colbert, et du maréchal de Belle-Isle, il est bien juste que je m'élève aussi contre le mien, quoique je sois fort loin d'être ministre. Je restitue donc à M. Marchand, avocat en parlement, mes dernières volontés [1], qui ne sont qu'à lui; et je le supplie au moins de vouloir bien regarder cette déclaration comme mon codicille.

En attendant que je le fasse mon exécuteur testamentaire, je dois, pendant que je suis encore en vie, certifier que des volumes entiers de lettres imprimées sous mon nom [2], où il n'y a pas le sens commun, ne sont pourtant pas de moi.

Je saisis cette occasion pour apprendre à cinq ou six lecteurs, qui ne s'en soucient guère, que l'article MESSIE [3] imprimé dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*, et dans plusieurs autres recueils, n'est pas mon ouvrage, mais celui de M. Polier de Bottens, qui jouit d'une dignité ecclésiastique dans une ville célèbre [4], et dont la piété, la science, et l'éloquence, sont assez connues. On m'a envoyé depuis peu son manuscrit, qui est tout entier de sa main.

Il est bon d'observer que, lorsqu'on croyait cet ouvrage d'un laïque, plusieurs confrères de l'auteur le condamnèrent avec emportement; mais quand ils

[1] Voyez tome XXXI, page 401. B.

[2] Les deux volumes publiés en 1765 et 1766, par Robinet; voyez t. XLII, p. 478. B.

[3] Voyez tome XXXI, page 184. B.

[4] Lausanne. B.

surent qu'il était d'un homme de leur robe, ils l'admirèrent. C'est ainsi qu'on juge assez souvent, et on ne se corrigera pas.

Comme les vieillards aiment à conter, et même à répéter, je vous ramentevrai qu'un jour les beaux-esprits du royaume (et c'étaient le prince de Vendôme, le chevalier de Bouillon, l'abbé de Chaulieu, l'abbé de Bussy, qui avait plus d'esprit que son père, et plusieurs élèves de Bachaumont, de Chapelle, et de la célèbre Ninon) disaient à souper tout le mal possible de La Motte-Houdart. Les fables de La Motte venaient de paraître : on les traitait avec le plus grand mépris; on assurait qu'il lui était impossible d'approcher des plus médiocres fables de La Fontaine. Je leur parlai d'une nouvelle édition de ce même La Fontaine, et de plusieurs fables de cet auteur qu'on avait retrouvées. Je leur en récitai une; ils furent en extase; ils se récriaient. Jamais La Motte n'aura ce style, disaient-ils : quelle finesse et quelle grace! on reconnaît La Fontaine à chaque mot. La fable était de La Motte[1].

Passe encore lorsqu'on ne se trompe que sur de telles fables; mais lorsque le préjugé, l'envie, la cabale, imputent à des citoyens des ouvrages dangereux; lorsque la calomnie vole de bouche en bouche aux

[1] Voltaire oublie ici de conter que les convives du prince de Vendôme s'étant fait répéter la fable, la trouvèrent détestable. Pareil tour fut joué à Voltaire en 1765, à Ferney. La Harpe lui ayant récité la plus belle strophe de l'ode sur la mort de J.-B. Rousseau, sans lui dire qu'elle était de Le Franc de Pompignan, Voltaire la trouva admirable; mais il continua d'en parler de la même manière, après avoir su de qui elle était, et se l'être fait répéter. Cl.

oreilles des puissants du siècle; lorsque la persécution est le fruit de cette calomnie : alors que faut-il faire? cultiver son jardin comme Candide.

6358. A M. DALEMBERT.

1er juillet.

« J'en appelle aux étrangers qui ont poussé les hauts cris, qui ont répété, après des Français, *que nous étions une nation frivole qui savait rouer et ne savait pas combattre.* Qui a donné le plus grand scandale, ou un enfant indiscret, ou des juges qui le font périr dans les plus affreux supplices? La mort de l'infortuné chevalier de La Barre est un bien plus grand crime que celle de Calas. Au moins, dans celle-ci, un juge peut alléguer d'avoir été séduit par des présomptions et par le cri public; dans celle-là, c'est une indécence punie comme le prétendu parricide de Toulouse.

« Obscurs fanatiques, qui du fond de vos tanières, où vous rongez les os et sucez le sang des sages, apprenez à l'univers que vous êtes les colonnes des mœurs et du culte; phraseurs mitrés ou sans mitres, avec un capuchon ou sans capuchon, quand cesserez-vous de faire des homélies sur la charité, pour apprendre que c'est au bourreau d'instruire, et non pas au savant? »

Voilà, mon cher philosophe, ce qui a été prononcé à Cassel le 8 d'avril [1], en présence de monsieur le landgrave, de six princes de l'Empire, et de

[1] Par Mallet Du Pan, dans son *Discours de l'influence de la philosophie sur les lettres*; voyez lettre 6329. B.

la plus nombreuse assemblée, par un professeur en histoire que j'ai donné à monseigneur le landgrave. J'espère qu'il ne lui arrivera pas la même chose qu'à l'abbé Audra. On peut chez vous faire pendre des philosophes, mais la philosophie subsistera toujours.

Virtutem videant, intabescantque relicta [1].

M. Marmontel vous a-t-il montré les *Systèmes?* Quel profane a si cruellement estropié *les Cabales?*

C'était un bizarre effet de la destinée, qui préside au petit comme au grand, qu'on travaillât en même temps à Paris et à Ferney au sujet des *Druides* [2], sous des noms différents, et qu'on fît les mêmes difficultés à ces deux ouvrages.

Il faut que les Français écrivent, et que l'étranger les imprime.

Le parti est pris d'écraser les lettres.

Tenez-vous bien. Adieu, Platon; vivez chez vos barbares.

6359. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 4 juillet.

Mon héros, je reçois de votre grace une lettre qui m'enchante. Elle me fait voir qu'au bout de cinquante ans vous avez daigné enfin me prendre sérieusement. Je vois que notre doyen, quand il veut s'en donner la peine, est le véritable protecteur des lettres: mais ce que vous avez la bonté de me dire sur la perte que vous avez faite a pénétré mon cœur. J'avais

[1] Perse, satire III, vers 38. B.

[2] Voyez page 372. B.

déjà pris la liberté de vous ouvrir le mien. Je sentais combien vous deviez être affligé, et à quel point il est difficile de réparer de tels malheurs. Je vous plaignais en vous voyant rester presque seul de tout ce qui a contribué aux agréments de votre charmante jeunesse. Tout est passé, et on passe enfin soi-même pour aller trouver le néant, ou quelque chose qui n'a nul rapport avec nous, et qui est par conséquent le néant pour nous.

Je souhaite passionnément que les affaires et les plaisirs vous distraient long-temps.

La bonté avec laquelle vous vous êtes occupé de la Crète[1] a été pour vous un moment de diversion. Vos réflexions sont très justes; et quoique cet ouvrage ait beaucoup plus de rapport à la Pologne qu'à la France, cependant il est très aisé d'y trouver des allusions à nos anciens parlements et à nos affaires présentes. Il ne faut pas laisser le moindre prétexte à ces allégories désagréables, et c'est à quoi j'ai travaillé, à la réception de la belle lettre dont vous m'avez honoré. Il y a même beaucoup encore à faire dans le dialogue et dans la versification, pour que la pièce soit digne d'être protégée par monseigneur le maréchal de Richelieu.

Notre doyen sait de quelle difficulté il est d'écrire à-la-fois raisonnablement et avec chaleur, de ne pas dire un mot inutile, de mêler l'harmonie à la force, d'être aussi exact en vers qu'on le serait dans la prose la plus châtiée. On peut remplir ces devoirs dans cinq ou six vers; mais il n'a été donné qu'à Jean

[1] C'est en Crète qu'est la scène des *Lois de Minos*. B.

Racine d'en faire des centaines de suite qui approchent de la perfection; tout le reste est plein de boue, et les fautes fourmillent au milieu des beautés.

Il ne faut pourtant pas se décourager. Il faut qu'à mon âge je tâche de faire voir qu'il y a encore des ressources, et que ceux qui sont nés lorsque Racine et Boileau vivaient encore, lorsque Louis XIV tenait encore sa brillante cour, lorsque madame la dauphine de Bourgogne commençait à donner les plus grandes espérances, lorsque la France donnait le ton à toutes les nations d'Europe, conservent encore quelques étincelles de ce feu qui nous animait.

Je vous demande en grace de ne pas laisser sortir de vos mains ma pauvre Crète, jusqu'à ce que j'aie épuisé tout mon savoir-faire.

Pour vous parler des prisonniers français[1] qui se sont beaucoup plus signalés que les Crétois, je vous dirai que je me flatte toujours qu'ils seront reçus magnifiquement à Pétersbourg, qu'on y étalera toute la pompe de la puissance, tout l'éclat de la victoire, et toute la galanterie d'une femme de beaucoup d'esprit. On ne peut mieux réparer la petite fredaine dont vous parlez, et vous m'avouerez que cette fredaine a produit les plus grandes choses. Si vous étiez encore au mois d'auguste dans votre royaume, je vous supplierais de vous y faire donner *les Crétois* bien corrigés. Le vieux malade aura l'honneur de vous en dire davantage une autre fois; il est à vos pieds avec le plus tendre respect.

[1] Faits en Pologne. B.

6360. A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, juillet.

Il y a, monsieur, trop de miracles et trop de vers dans ce monde; mais il n'y a jamais trop d'une prose aussi agréable que la vôtre. Le solitaire octogénaire vous prie, monsieur, de lui faire avoir l'*Épître de Boileau*[1], dont on lui a tant parlé et qu'il n'a jamais vue. Vous pourriez la lui envoyer sous le contre-seing de M. de Sauvigny, dont vous vous êtes servi quelquefois.

Ce n'est point contre les *Questions sur l'Encyclopédie* que M. l'évêque de Tréguier[2] devrait être en colère, mais contre ceux qui ont abusé de son nom pour imprimer une *Lettre de Jésus-Christ.* Je ne doute pas que Jésus-Christ n'ait écrit cette lettre; mais, dans les règles de l'honnêteté, on ne publie jamais les lettres d'un homme sans sa permission. A l'égard des miracles que vous avez vus à Paris chez un cabaretier, rue des Moineaux, ces messieurs sont dans l'habitude d'en faire tous les jours depuis les noces de Cana, et les convulsionnaires en ont fait pendant vingt ans de suite dans les cabarets et dans les cimetières.

6361. A M. LE COMTE DE MORANGIÉS.

A Ferney, 6 juillet.

Monsieur, l'auteur de l'*Essai sur les Probabilités*[3]

[1] Voyez lettre 6330. B.

[2] Voyez, tome XXXII, la seconde section de l'article SUPERSTITION, qui fesait partie de la huitième partie des *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

[3] Tome XLVII, page 33. B.

devait être absolument impartial. Il n'en était pas moins convaincu de la scélératesse de vos adversaires. Son indignation contre eux augmentait encore par le souvenir des bontés que madame votre grand'mère avait eues pour lui et pour toute sa famille. La justice de votre cause me paraît démontrée. Vous n'avez contre vous que la malheureuse facilité d'avoir fait des billets pour une somme très considérable à des fripons qui se servent avantageusement de ces armes que vous leur avez fournies. Je suis persuadé que si cette affaire était restée entre les mains de M. de Sartines[1], il y a long-temps que tout aurait été pleinement éclairci. Je crains que vos preuves ne périssent avec le temps, et que vous ne restiez chargé de ces billets funestes. C'est encore un grand malheur pour vous, monsieur, d'avoir voulu évoquer cette affaire au conseil, comme si vous vous étiez défié de la justice du parlement, auquel elle ressortit de droit. Je ne doute pas que vous ne rassembliez avec la plus grande diligence tout ce qui peut vous servir dans une conjoncture aussi importante et aussi épineuse. On vient de juger à Lyon une affaire à peu près semblable: le porteur des billets exigibles a été condamné aux galères.

M. Marin m'a mandé qu'il avait vu chez M. de Saluces un domestique qui était chez vous le jour même que Du Jonquai prétend y avoir fait ses treize incroyables voyages. Pour peu que vous ayez encore un autre témoin, je pense que vous parviendrez aisément à découvrir la friponnerie aux yeux de la

[1] Lieutenant général de police; voyez tome LIX, page 347. B.

justice, d'autant plus que ce sont des témoins nécessaires, quoiqu'ils vous aient appartenu. Il me paraît aussi bien important que vous détruisiez je ne sais quelles accusations intentées contre vous par l'avocat La Croix, pages 12 et 18 de son Mémoire [1]. Si ces accusations ne sont pas fondées, il vous doit une réparation authentique. J'ai un neveu [2], doyen des conseillers-clercs du parlement, qui ne sera pas votre juge, parceque la cause est au criminel; mais il a beaucoup de crédit dans son corps. Il viendra passer les vacances à Ferney : je lui parlerai fortement, et s'il peut vous rendre service, ce sera m'en rendre un très essentiel. Nous avons ici un parent [3], ancien capitaine de cavalerie, qui a eu l'honneur de servir avec vous, et qui est de votre province : il prend, comme moi, un intérêt très vif à votre procès. Les raisons qui m'ont frappé ont fait sur lui la même impression. Le fond de l'affaire ne doit laisser aucun doute à quiconque a le sens commun. Il est bien triste que vous ayez à combattre des formes qui l'emportent si souvent sur le fond; mais je me flatte que les formes mêmes vous seront favorables, quand vous aurez discuté judiciairement tous les faits : c'est de quoi il s'a-

[1] Page 12 de sa *Réponse à l'imprimé du comte de Morangiés*, De La Croix rappelle un acte sous seing-privé du 29 novembre 1771, entre le comte et la veuve Jolliot pour transaction relativement à une montre garnie de diamants et deux bracelets entourés de brillants sur lesquels, à l'instant de la mort de la demoiselle Jolliot, sa maîtresse, le comte avait porté la main. À la page 18, il est question d'un billet de 1,090 livres que le comte avait refusé de payer, répondant au protêt n'en avoir jamais reçu la valeur, et l'avoir seulement confié pour être négocié. B.

[2] L'abbé Mignot. B.

[3] Le marquis de Florian; voyez tome XLVII, page 263. B.

git; vous n'épargnerez rien pour réparer votre seul tort, qui est celui d'une confiance trop aveugle. Constatez bien vos preuves, vous avez un avocat intelligent et actif, dont l'éloquence ne peut plus rien ici. Il n'est plus question de probabilités; il faut des faits, il faut des interrogatoires; il faut parvenir à des démonstrations qui forcent les juges à déclarer vos billets nuls, et à punir ceux qui vous les ont extorqués. Je vous plains infiniment, monsieur; mais quand vous auriez le malheur de perdre votre procès, je ne vous en respecterais pas moins.

C'est avec ce respect bien véritable que j'ai l'honneur, etc.

6362. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

6 juillet.

Je fais depuis vingt ans, madame, en petit dans ma chaumière, ce que votre grand'maman fait avec tant d'éclat dans son palais délicieux. Je vous imite aussi en parlant d'elle et de son respectable mari, et en leur étant tendrement attaché, quoi qu'ils en disent; et une preuve que je ne change point, c'est que je suis chez moi. Madame de Saint-Julien, qui a daigné faire cent trente lieues pour me venir voir dans mon ermitage, pourrait vous en dire des nouvelles. Je finirai par m'en tenir à ma bonne conscience, et à souffrir en paix qu'on ne me croie pas.

Savez-vous qu'il paraît deux petits volumes de *Lettres de madame de Pompadour*[1]? Elles sont écri-

[1] Les *Lettres de madame la marquise de Pompadour* sont de M. Barbé-Marbois, aujourd'hui premier président de la cour des comptes; elles ont

tes d'un style léger et naturel, qui semble imiter celui de madame de Sévigné. Plusieurs faits sont vrais, quelques uns faux, peu d'expressions de mauvais ton. Tous ceux qui n'auront pas connu cette femme croiront que ces lettres sont d'elle. On les dévore dans les pays étrangers. On ne saura qu'avec le temps que ce recueil n'est que la friponnerie d'un homme d'esprit qui s'est amusé à faire un de ces livres que nous appelons, nous autres pédants, *pseudonymes*. Il y a bien des gens de votre connaissance qui ne seront pas contents de ce recueil; ils y sont extrêmement maltraités, à commencer par son frère; mais dans un mois on n'en parlera plus. Tout cela s'engloutit dans le torrent des sottises dont on est inondé.

Vous voulez que je vous envoie les miennes; vous en aurez. On a imprimé à Paris *les Cabales*, *la Bégueule*, *Jean qui pleure et qui rit*: on les a cruellement défigurés. Je vous en ferai tenir, dans quelques semaines, une petite édition, avec des notes très instructives pour la jeunesse qui veut être philosophe.

Je crois votre M. de Gleichen à Spa, où il y a grande compagnie. Sa santé est bien mauvaise, et les révolutions du Danemark ne la rétabliront pas. Il fesait un peu le mystérieux à Ferney, mais son mystère était qu'il ne savait rien. Toute cette aventure est bien horrible et bien honteuse. Gardez-vous d'ailleurs d'aimer trop les étrangers: leurs amitiés sont, comme eux, des oiseaux de passage. Formont valait

eu plusieurs éditions, sur lesquelles on peut consulter la seconde édition du *Dictionnaire des ouvrages anonymes, par A.-A. Barbier*, n° 10058. B.

mieux. Il n'y a que les gens peu répandus qui sachent aimer.

Adieu, madame; je suis très peu répandu.

6363. DE CATHERINE II.

A Pétershoff, 25 juin-6 juillet.

Monsieur, je vois avec plaisir, par votre lettre du 29 mai, que mes noisettes de cèdres vous sont parvenues : vous les sèmerez à Ferney; j'en ai fait autant ce printemps à Czarskozélo. Ce nom vous paraîtra peut-être un peu dur à prononcer; cependant c'est un endroit que je trouve délicieux, parceque j'y plante et que j'y sème. La baronne de Thunder-ten-tronk trouvait bien son château le plus beau des châteaux possibles[1]. Mes cèdres sont déjà de la hauteur du petit doigt; que sont les vôtres? J'aime à la folie présentement les jardins à l'anglaise, les lignes courbes, les pentes douces, les étangs en forme de lacs, les archipels en terre ferme, et j'ai un profond mépris pour les lignes droites, les allées jumelles. Je hais les fontaines qui donnent la torture à l'eau pour lui faire prendre un cours contraire à sa nature; les statues sont reléguées dans les galeries, les vestibules, etc.; en un mot, l'anglomanie domine dans ma plantomanie.

C'est au milieu de ces occupations que j'attends tranquillement la paix. Mes ambassadeurs sont à Yassi depuis six semaines, et l'armistice pour le Danube, la Crimée, la Géorgie, et la mer Noire, a été signé le 19 de mai, vieux style, à Giurgevo. Les plénipotentiaires turcs sont en chemin au-delà du Danube; leurs équipages, faute de chevaux, sont traînés par la race du dieu Apis. A la fin de chaque campagne, j'ai fait proposer la paix à ces messieurs; ils ne se sont plus apparemment crus en sûreté derrière le mont Hémus, puisque cette fois ils ont parlementé tout de bon. Nous verrons s'ils sont assez sensés pour faire la paix à temps.

[1] Chapitre 1 de *Candide*, tome XXXIII, page 218. C'est Pangloss qui trouve le château le plus beau des châteaux possibles. B.

Les chalands de la vierge de Czenstokova se cacheront sous le froc de saint François, et ils auront tout le temps de méditer un grand miracle par l'intercession de cette dame. Vos petits-maîtres prisonniers retourneront chez eux débiter avec suffisance, dans les ruelles de Paris, que les Russes sont des barbares qui ne savent pas faire la guerre.

Ma communauté, qui n'est point barbare, se recommande à vos soins. Ne nous oubliez point, je vous en prie. Moi, de mon côté, je vous promets de faire de mon mieux, afin de continuer à donner le tort à ceux qui, contre votre opinion, ont soutenu pendant quatre ans que je succomberais.

Soyez assuré que je suis bien sensible à tous les témoignages d'amitié que vous me donnez. Mon amitié et mon estime pour vous ne finiront qu'avec ma vie. CATERINE.

6364. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 juillet.

Mon cher ange, je commence par vous demander si vous avez lu les *Lettres de madame de Pompadour*[1], c'est-à-dire les lettres qui ne sont pas d'elle, et dans lesquelles l'auteur cherche à copier le style de madame de Sévigné. On les dévore et on les dévorera, jusqu'à ce qu'on soit bien convaincu que c'est un ouvrage supposé, et qu'on doit en faire le même cas que des *Lettres de Ninon*[2], de celles *de la reine Christine*[3], et des *Mémoires de madame de Maintenon*[4]. Des gens qui sont assez au fait prétendent que ce recueil est de cet honnête Vergy[5]

[1] Voyez ma note sur la lettre 6362. B.
[2] Par Louis Damours; voyez ma note, tome XXXIX, page 409. B.
[3] Par Lacombe; voyez ma note, tome XLI, page 34. B.
[4] Par La Beaumelle; voyez tome XXX, page 217; et XLVII, 567. B.
[5] Voyez ma note, tome LXII, page 205; et aussi XII, 141. B.

qui vous a fait une si jolie tracasserie. Vous n'êtes point nommé dans ces lettres : M. le maréchal de Richelieu y est horriblement maltraité. Il est difficile de mettre un frein à ces infamies.

Il faut que vous sachiez qu'il arriva chez moi, ces jours passés, deux Piémontais qui me dirent avoir travaillé long-temps dans les bureaux de M. de Felino[1], et qui ont, disent-ils, été emprisonnés long-temps à son occasion; ils prétendaient avoir été accusés d'avoir voulu empoisonner la duchesse de Parme. Je leur demandai ce qu'ils voulaient de moi, ils me répondirent qu'ils me priaient de les employer; je leur dis que j'étais bien fâché, mais que je n'avais personne à empoisonner; et le singulier de l'aventure, c'est qu'ils refusèrent de l'argent.

Disons à présent, je vous prie, un petit mot de la Crète. Bénis soient ceux qui me l'ont renvoyée! elle était perdue, si on l'avait donnée telle qu'elle était. Les mutilations lui feront du bien; j'ajuste des bras et des jambes à la place de ceux qu'on a coupés. Je l'avais envoyée à M. le maréchal de Richelieu, avec quelques additions que vous n'aviez pas. Je ne comptais pas qu'elle pût lui plaire, elle a été plus heureuse que je ne croyais. Il voulait la faire jouer à Bordeaux, où il dit avoir une excellente troupe. Je l'ai conjuré de n'en rien faire. Je ne crois pas en faire jamais une pièce qui soit aussi touchante que *Zaïre*; mais il se pourra faire qu'elle ait son petit mérite. Il ne faut pas que tous les enfants d'un même père se ressemblent; la variété fait quelque

[1] Voyez tome XXI, page 378. B.

plaisir. Je voudrais bien que l'amour jouât un grand rôle chez nos Crétois, mais c'est une chose impossible. Un amant qui ne soupçonne pas sa maîtresse, qui n'est point en fureur contre elle, qui ne la tué point, est un homme insipide; mais il est beau de réussir sans amour chez des Français. Enfin nous verrons si vous serez content. J'espère du moins que le roi de Pologne le sera. Vous sentez bien que c'est pour lui que la pièce est faite. Je suis quelquefois honni dans ma patrie; les étrangers me consolent. On a joué à Londres une traduction de *Tancrède* avec un très grand succès. La pièce m'a paru fort bien écrite.

Je sors de *Zaïre;* des comédiens de province m'ont fait fondre en larmes. Nous avions un Lusignan qui est fort au-dessus de Brizard[1], et un Orosmane qui a égalé Lekain en quelques endroits.

Une mademoiselle Camille, grande, bien faite, belle voix, l'air noble, le geste vrai, va se présenter pour les rôles de reine; elle demande votre très grande protection auprès de M. le duc de Duras. Je ne l'ai point vue; on en dit beaucoup de bien; vous en jugerez; elle viendra vous faire sa cour à Paris. C'est assez, je crois, vous parler comédie; le sujet est intéressant, mais il ne faut pas l'épuiser.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges.

[1] L'acteur que vante ici Voltaire s'appelait Patrat; voyez lettres 6368 et 6564. B.

6365. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

De Ferney, 13 juillet.

Êtes-vous, monseigneur, aussi étonné et aussi fâché que moi de voir tant de mensonges courir l'Europe, sous le nom de madame de Pompadour[1], se faire lire et se faire croire? Il n'y a pas une lettre d'elle, et cependant on ne sera détrompé de long-temps. Cela ressemble aux *Mémoires de madame de Maintenon* que La Beaumelle a débités[2], et qu'on regarde encore comme authentiques dans quelques pays étrangers. Comment peut-on avoir l'insolence d'outrager tant de personnes respectables pour gagner un peu d'argent? Est-il possible que tant de gens de lettres soient coupables d'une telle infamie? Nous avions besoin autrefois qu'on encourageât la littérature, et aujourd'hui il faut avouer que nous avons besoin qu'on la réprime.

Je suis si indigné contre les prétendues *Lettres de madame de Pompadour*, que j'oublie dans ce moment ma grande passion pour la presse, et que je me souviens seulement que je suis citoyen.

Du moins une tragédie et un opéra comique ne font point de mal. J'espère que *les Lois de Minos*, auxquelles j'ai beaucoup travaillé, mériteront la protection dont vous les honorez, et que cette pièce ne sera point écrite de ce style barbare et vandale qu'on s'est permis si long-temps.

[1] On a vu dans la lettre précédente que le duc de Richelieu était fort maltraité dans les *Lettres de madame de Pompadour* qu'on venait de publier; voyez lettre 6362. B.

[2] Voyez tome XXX, page 217; et XLVII, 567. B.

Je parle ici au doyen de notre académie, qui doit maintenir plus que personne la pureté de notre langue.

L'impératrice de Russie me demandait[1], il y a quelque temps, s'il y avait deux langues en France. Elle avouait qu'elle n'avait pu entendre ce style abominable qui a fait tant de fracas sur nos théâtres, à la honte de la nation.

J'ai supplié mon héros de me mander s'il pourrait faire donner *Pandore*, dont on dit que la musique est très bonne. J'ai toujours[2] un très joli sujet d'un opéra comique ou d'un petit opéra galant qui pourrait fournir une fort jolie fête, et qui n'exigerait que très peu de dépense. Ce dernier mérite plairait beaucoup à M. l'abbé Terray; mais pourvu que je puisse plaire à mon héros, je ne demande rien à personne.

Je me flatte que madame de Saint-Julien vous dira à Paris combien vous êtes révéré à Ferney: il faut bien que les dieux reçoivent quelquefois l'encens des villages.

Recevez aussi, avec votre bonté ordinaire, les tendres respects de ce hibou des Alpes.

6366. A M. DALEMBERT.

13 juillet.

Mon très cher ami, mon très illustre philosophe, madame de Saint-Julien, qui veut bien se charger de

[1] Cette lettre est celle dont il est parlé dans le n° 6336, et qui manque. B.

[2] Il en a déjà parlé dans la lettre 6349. B.

ma lettre, me fournit la consolation et la liberté de vous écrire comme je pense.

Vous sentez combien j'ai dû être affligé et indigné de l'aventure des deux académiciens [1]. Vous m'apprenez [2] que celui qui devait être le soutien le plus intrépide de l'académie [3] en a voulu être le persécuteur. Le présent et le passé me font une égale peine; je ne vois que cabales, petitesses, et méchancetés. Je bénis tous les jours les causes secondes ou premières qui me retiennent dans la retraite. Il est plus doux de faire ses moissons que de faire des tracasseries; mais ma solitude ne m'empêchera pas d'être toujours uni avec les gens de bien, c'est-à-dire avec vos amis, à qui je vous supplie de me bien recommander.

Votre *chut* est fort bon; mais il n'est pas mal d'ordonner, de la part de Dieu, à tous ceux qui voudraient être persécuteurs, de rire et de se tenir tranquilles [4].

Je vois qu'en effet on cherche à persécuter tous les gens de lettres, excepté peut-être quelques charlatans heureux, et quelques faquins sans aucun mérite. Il faut un terrible fonds de philosophie pour être insensible à tout cela; mais vous savez qu'ainsi va le monde.

[1] Le 6 mars, l'académie française ayant élu l'abbé Delille, le maréchal de Richelieu proposa, contre l'usage, de procéder aussi à la nomination de l'autre place vacante. Cette seconde place fut donnée à Suard, son protégé; mais le 9 mars, l'académie reçut du duc de La Vrillière une lettre qui annonçait que le roi improuvait le choix des deux sujets, l'un comme étant trop jeune; l'autre comme ayant été renvoyé de la direction de la *Gazette* pour mécontentement de la cour. B.

[2] La lettre de Dalembert est perdue. B.

[3] Le maréchal de Richelieu. B.

[4] Voyez, tome XIV, le dernier vers de la satire intitulée *les Systèmes*. B.

Ce qui se passe dans le Nord n'est pas plus agréable. Votre Danemark a fourni une scène qui fait lever les épaules et qui fait frémir[1]. J'aime encore mieux être Français que Danois, Suédois, Polonais, Russe, Prussien, ou Turc ; mais je veux être Français solitaire, Français éloigné de Paris, Français Suisse et libre.

Je m'intéresse beaucoup à l'étrange procès de M. de Morangiés[2]. Mes premières liaisons ont été avec sa famille. Je le crois excessivement imprudent. Je pense qu'il a voulu emprunter de l'argent très mal-à-propos, et au hasard de ne point payer; que, dans l'ivresse de ses illusions et d'une conduite assez mauvaise, il a signé des billets avant de recevoir l'argent. C'est une absurdité; mais toute cette affaire est absurde comme bien d'autres. Si vous voyez M. de Rochefort, je vous prie de lui dire qu'il me faut beaucoup plus d'éclaircissements qu'on ne m'en a donné. Les avocats se donnent tant de démentis, les faits qui devaient être éclaircis le sont si peu, les raisons plausibles que chaque partie allègue sont tellement accompagnées de mauvaises, qu'on est tenté de laisser tout là. Un traité de métaphysique n'est pas plus obscur ; et j'aime autant les disputes de Malebranche et d'Arnauld que la querelle de Du Jonquai. C'est partout le cas de dire : *Tradidit mundum disputationi eorum*[3].

[1] La condamnation de Struensée; voyez ma note sur la lettre 6298. B.

[2] Voltaire publia onze écrits en faveur de Morangiés; voyez t. XLVII, p. 6. B.

[3] *Ecclésiaste*, III, 11. B.

Je reviens toujours à conclure qu'il faut cultiver son jardin, et que Candide n'eut raison que sur la fin de sa vie. Pour vous, il me paraît que vous avez raison dans la force de votre âge. Portez-vous bien, mon cher philosophe; c'est là le grand point. Je m'affaiblis beaucoup; et si je suis quelquefois *Jean qui pleure et qui rit*[1], j'ai bien peur d'être Jean qui radote; mais je suis sûrement Jean qui vous aime.

6367. A M. L'ABBÉ MIGNOT.

15 juillet.

Je suis toujours étonné qu'un maréchal-de-camp, âgé de quarante-cinq ans, fasse, à des inconnus, pour cent mille écus de billets à ordre sans en avoir reçu la valeur.

D'un autre côté, la friponnerie des Du Jonquai me paraît évidente; et il faut bien qu'elle soit vraie, puisqu'ils l'ont avouée chez un commissaire qui ne les violentait pas.

Les treize voyages me paraissent absurdes. Probablement les faux témoins ont espéré partager le profit. Ils ont eu le temps de se préparer; il sera très difficile de les convaincre de faux. Les billets de M. de Morangiés parlent contre lui, et le public me semble parler plus haut qu'eux.

M. de Morangiés me paraît coupable d'avoir très mal conduit ses affaires, d'avoir ajouté de nouvelles dettes à celles de sa famille, pour lesquelles il s'était accommodé avec ses créanciers, et leur avait abandonné une partie de son bien; de s'être livré conti-

[1] Tome XII, page 310. B.

nuellement à des usurières, à des prêteuses sur gages; d'avoir été en commerce de lettres avec elles; de s'être fait illusion jusqu'à croire qu'on lui prêterait cent mille écus sur ses billets, et qu'il paierait ensuite ces cent mille écus comme il voudrait; enfin d'avoir poussé l'avilissement jusqu'à aller emprunter dans un galetas douze cents francs d'un misérable qui le flattait de lui faire toucher trois cent mille livres sur ses billets.

C'est dans cette confiance absurde qu'il signa un des billets que lui présenta Du Jonquai, et qu'il mit au bas la valeur de ces mots : « Je donnerai mon « reçu quand on m'aura apporté l'argent. » C'est dans l'avide espérance de recevoir cet argent qu'il accepta misérablement un prêt de douze cents francs de celui qui le fesait tomber dans le piége, et qu'il signa ses billets au profit de la Verron, que Du Jonquai lui disait être une associée de la compagnie des prêteurs. Cette Verron était absolument inconnue à M. de Morangiés, à ce qu'il me mande.

Il est probable que cet officier ayant approuvé le plan du prêt que Du Jonquai lui proposait pour le tromper, il eut la faiblesse de signer les billets de cent mille écus, dans la confiance qu'un jeune homme, logé à un troisième étage, ne pourrait pas concevoir seulement l'audace de détourner ces cent mille écus à son profit. Cela est extrêmement imprudent, mais cela est possible. C'est un homme qui croit voir une issue pour sortir de l'abîme; il s'y jette sans réfléchir.

Il me semble impossible que le comte de Moran-

giés ait conçu le dessein de voler cent mille écus à une famille du peuple, et celui de la faire pendre pour lui avoir prêté cet argent. Ce projet serait évidemment absurde et impraticable. Si M. de Morangiés avait imaginé un pareil crime, il aurait refusé son billet après avoir reçu l'or que M. Du Jonquai prétend lui avoir apporté; il lui aurait du moins volé le premier envoi, qui était de mille louis d'or; en un mot, on ne fait point un billet de cent mille écus pour les voler, et pour faire pendre celui qui les prête.

Toutes les présomptions sont donc contre les gens du troisième étage. C'est un brétailleur, c'est un cocher, c'est une prêteuse sur gages; c'est un homme qui, de laquais, s'est fait tapissier, rat-de-cave, et solliciteur de procès; c'est un avocat rayé du tableau: ce ne sont pas là des preuves, mais ce sont des probabilités; et si l'on peut arracher la vérité par les interrogatoires; si les témoins, bien avertis de leurs dangers, sont fermes et uniformes dans leurs dépositions, ce ne sera qu'à des probabilités que l'on pourra recourir.

Mais qu'est-ce que des probabilités contre des billets payables à ordre? Il n'est pas probable, sans doute, que la veuve Verron ait eu cent mille écus; et, par comble d'impertinence, son testament en porte cinq cent mille.

Tout est marqué à mes yeux, dans cette affaire, au sceau de la friponnerie, et tout le tissu de cette friponnerie est romanesque; mais les adversaires du comte de Morangiés sont au nombre de sept ou huit, qui ameutent le peuple, et qui sont tous intéressés

à faire illusion aux juges. M. de Morangiés est seul; il a contre lui ses dettes, sa malheureuse réputation de vouloir faire plus de dépense qu'il ne peut, ses liaisons avilissantes avec des courtières, des prêteuses sur gages, des marchands. Ainsi, plus il est homme de qualité, moins la faveur publique est pour lui; mais la justice ne connaît point cette faveur; il faut juger le fait, et le fait consiste à savoir, 1° s'il est vraisemblable qu'une femme qui demeurait dans un logis de deux cent cinquante livres ait reçu un fidéi-commis de deux cent soixante mille livres et de vaisselle d'argent de la part de son mari mort, lequel, en son vivant, n'était qu'un vil courtier; 2° s'il est possible que maître Gillet, notaire, ait fait de ces deux cent soixante mille livres une somme de cent mille écus, et l'ait rendue à la Verron en 1760, tandis qu'il était mort en 1755; 3° comment la Verron, dans son testament, articule-t-elle cinq cent mille livres, lorsqu'elle dit n'en avoir que trois cent mille, et lorsque, par sa manière de vivre, elle paraît n'avoir presque rien? 4° comment cette femme, au lieu de prêter cent mille écus chez elle à l'emprunteur, qui serait venu les recevoir à genoux, envoie-t-elle son fils en coureur faire cinq lieues à pied, pour porter, en treize voyages, une somme qu'on pourrait si aisément donner en un seul? 5° pourquoi Du Jonquai et sa mère ont-ils avoué librement, devant un commissaire, qu'ils étaient des fripons, s'ils étaient d'honnêtes gens?

Enfin de quel côté la raison doit-elle faire pencher sa balance, en attendant que la justice paraisse avec la sienne?

Pardon, mon très juste et très éclairé doyen, de tant de verbiage; mais l'affaire en vaut la peine.

Je vous demande en grace de faire voir ce petit croquis à M. de Combault. Nous parlerons de cette affaire à Ferney, avec votre ami M. Le Vasseur. Je conçois que vos travaux sont bien pénibles, mais ils sont bien respectables; car, après tout, vous passez votre vie à chercher la vérité et à la trouver.

Nous vous embrassons tous bien tendrement, et nous vous attendons avec impatience.

6368. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juillet.

Puisque vous m'avez fait tenir, mon cher ange, le discours de M. de Bréquigny[1] et sa lettre, vous permettrez que je vous adresse les remerciements que je lui dois. Ou je me trompe, ou ce serait une bonne acquisition pour le théâtre de Paris, que cet acteur, nommé Patrat, qui a joué si parfaitement Lusignan, et qui jouerait de même Azémon. Cela ne ferait aucun tort à Brizard : l'un garderait sa couronne, et l'autre sa calotte de vieillard.

Je n'ai point entendu mademoiselle Camille; elle a de la réputation en province; mais cela ne suffit pas pour Paris : vous en jugerez.

Je ne sais si Lekain a bien fait de lire *les Lois de Minos* dans plusieurs maisons, avant qu'il eût la dernière leçon; je ne sais pas non plus s'il serait

[1] Louis-George Oudard Feudrix de Bréquigny, né à Grandville en 1716, mort à Paris le 3 juillet 1795, membre de l'académie des inscriptions depuis 1759, fut reçu à l'académie française le 6 juillet 1772. B.

tenté de donner aux Genevois une représentation de *Gengis-kan* et une de *Mahomet*. Il me semble que le directeur ne pourrait lui donner que cent écus par représentation. Vous pouvez le sonder, s'il a l'honneur de vous voir. Pour moi, je vous enverrai *les Lois de Minos* avant son départ. Je donne actuellement la préférence à mes moissons. Cérès doit l'emporter sur Melpomène; mais personne ne l'emporte sur vous dans mon cœur.

Quoique les *Lettres* prétendues *de madame de Pompadour*[1] ne soient pas bonnes, soyez très sûr qu'elle était incapable d'écrire de ce style, autant qu'elle l'était de dire tant d'impertinences.

6369. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 juillet.

Mon cher ange, M. le marquis de Felino est bien bon de daigner descendre jusqu'à m'expliquer ce que c'est que mes deux aventuriers[2] de Nice. Il me passe tous les jours sous les yeux de pareils Guzmans d'Alfarache. Il y en a autant que de mauvais poëtes à Paris, et de mauvais prêtres à Rome; mais je vois que la Providence tire toujours le bien du mal, puisque ces deux polissons m'ont valu un écrit instructif de la part d'un homme pour qui j'ai l'estime la plus respectueuse, et qui est votre ami. Je vois avec douleur que l'esprit de la cour romaine domine encore dans presque toute l'Italie, excepté à Venise.

[1] Voyez lettre 6362. B.
[2] Voyez lettre 6364. B.

Romanos rerum dominos gentemque togatam.
VIRG., *Æneid.*, lib. I, v. 286.

Je ne voyagerai point dans ce pays-là, quoique M. Ganganelli m'ait assuré que son grand-inquisiteur n'a plus ni d'yeux ni d'oreilles[1].

Je vous supplie de vouloir bien présenter mes très humbles remerciements à M. le marquis de Felino. Je crois que le séjour de Paris lui sera pour le moins aussi agréable que celui de Parme.

Je songe toujours à la Crète, et je vous aurais déjà envoyé mon dernier mot, si je pouvais avoir un dernier mot.

Votre favori Roscius[2] veut-il, quand il sera à Ferney, jouer *Gengis* et *Sémiramis?* Je crois que le pauvre entrepreneur de la troupe ne pourrait lui donner que cent écus par représentation, et, si je ne me trompe, je vous l'ai déjà mandé[3]. Cela sert du moins à payer des chevaux de poste. Pour moi, je ne puis plus être magnifique; je me suis ruiné en bâtiments et en colonies, et je m'achève en bâtissant une maison de campagne pour Florian.

Je dirai, en parodiant *Didon :*

Exiguam urbem statui; mea mœnia vidi,
Et nunc *parva* mei sub terras ibit imago.
VIRG., *Æneid.*, lib. IV, v. 654.

Voici des pauvretés pour vous amuser.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges.

Vous croyez bien que je recevrai M. le chevalier

[1] Voyez lettre 6241. B.
[2] Lekain. B.
[3] Voyez la lettre précédente. B.

de Buffevent de mon mieux, tout malade et tout languissant que je suis. Les apparitions de vos parents et de vos amis sont des fêtes pour moi.

6370. A Mme LA COMTESSE DE SAINT-HEREM.

A Ferney, 27 juillet.

Madame, vous avez écrit à un vieillard octogénaire qui est très honoré de votre lettre; il est vrai que madame votre mère daigna autrefois me témoigner beaucoup d'amitié et quelque estime. Ce serait une grande consolation pour moi, si je pouvais mériter de sa fille un peu de ses sentiments.

Vous avez assurément très grande raison de regarder l'adoration de l'Être des êtres comme le premier des devoirs, et vous savez sans doute que ce n'est pas le seul. Nos autres devoirs lui sont subordonnés; mais les occupations d'un bon citoyen ne sont pas aussi méprisables et aussi haïssables qu'on a pu vous le dire.

Celui qui a contribué à rendre Henri IV encore plus cher à la nation, celui qui a écrit le *Siècle de Louis XIV*, qui a vengé les Calas, qui a écrit le *Traité de la Tolérance*, ne croit point avoir célébré des choses méprisables et haïssables. Je suis persuadé que vous ne haïssez, que vous ne méprisez que le vice et l'injustice; que vous voyez dans le maître de la nature le père de tous les hommes; que vous n'êtes d'aucun parti; que plus vous êtes éclairée, plus vous êtes indulgente; que votre vertu ne sera jamais altérée par les séductions de l'enthousiasme. Telle était madame votre mère, que je regrette toujours.

Tous les hommes sont également faibles, également petits devant Dieu, mais également chers à celui qui les a formés. Il ne nous appartient pas de vouloir soumettre les autres à nos opinions. Je respecte la vôtre, je fais mille vœux pour votre félicité, et j'ai l'honneur d'être avec le plus sincère respect, madame, votre, etc.

6371. A CATHERINE II.

A Ferney, 31 juillet.

Madame, il y a bien long-temps que je n'ai osé importuner votre majesté impériale de mes inutiles lettres. J'ai présumé que vous étiez dans le commerce le plus vif avec Moustapha et les confédérés de Pologne. Vous les rangez tous à leur devoir, et ils doivent vous remercier tous de leur donner, à quelque prix que ce soit, la paix dont ils avaient très grand besoin.

Votre majesté a peut-être cru que je la boudais, parcequ'elle n'a pas fait le voyage de Stamboul et d'Athènes, comme je l'espérais. J'en suis affligé, il est vrai; mais je ne peux être fâché contre vous, et d'ailleurs si votre majesté ne va pas sur le Bosphore, elle ira du moins faire un tour vers la Vistule. Quelque chose qui arrive, Moustapha a toujours le mérite d'avoir contribué pour sa part à votre grandeur, s'il vous a empêchée de continuer votre beau code; et Pallas la guerrière, après l'avoir bien battu, va redevenir Minerve la législatrice.

Il n'y a plus que ce pauvre Ali-Bey qui soit à plaindre; on le dit battu et en fuite: c'est dommage. Je

le croyais paisible possesseur du beau pays où l'on adorait autrefois les chats et les chiens; mais, comme vous êtes plus voisine de la Prusse que de l'Égypte, je pense que vous vous consolez du petit malheur arrivé à mon cher Ali-Bey. Je présume aussi que votre majesté n'a point fait faire le voyage de Sibérie à nos étourdis de Français qui ont été en Pologne, où ils n'avaient que faire. Puisqu'ils aimaient à voyager, il fallait qu'ils vinssent vous admirer à Pétersbourg; cela eût été plus sensé, plus décent, et beaucoup plus agréable. Pour moi, c'est ainsi que j'en userais si je n'étais pas octogénaire. J'estime fort Notre-Dame de Czenstokova; mais j'aurais donné dans mon pélerinage la préférence à Notre-Dame de Pétersbourg. Je n'ai plus qu'un souffle de vie, je l'emploierai à vous invoquer, en mourant, comme ma sainte, et la plus sainte assurément que le Nord ait jamais portée.

Le vieux malade de Ferney se met à vos pieds avec le plus profond respect et une reconnaissance qui ne finira qu'avec sa vie.

6372. A Mme LA COMTESSE DE SAINT-JULIEN.

31 juillet.

Je vous avais dit, madame, que je n'aurais jamais l'honneur de vous écrire pour vous faire de vains compliments, et que je ne m'adresserais à vous que pour exercer votre humeur bienfesante, je vous tiens parole; il s'agit de favoriser les blondes. Je ne sais si vous n'aimeriez pas mieux protéger des blondins; mais il n'est question ici ni de belles dames, ni de

beaux garçons : et je ne vous demande votre protection qu'auprès de la marchande qui soutient seule l'honneur de la France, ayant succédé à madame Duchapt[1].

Vous avez vu cette belle blonde, façon de dentelle de Bruxelles, qui a été faite dans notre village. L'ouvrière qui a fait ce chef-d'œuvre est prête d'en faire autant, et en aussi grand nombre qu'on voudra, et à très bon marché, pour l'ancienne boutique Duchapt; elle prendra une douzaine d'ouvrières avec elle, s'il le faut, et nous vous aurons l'obligation d'une nouvelle manufacture. Vous nous avez porté bonheur, madame; notre colonie augmente, nos manufactures se perfectionnent; je suis encore obligé de bâtir de nouvelles maisons. Si le ministère voulait un peu nous encourager, et me rendre du moins ce qu'il m'a pris, Ferney pourrait devenir un jour une ville opulente. Ce sera une assez plaisante époque dans l'histoire de ma vie, qu'on m'ait saisi mon bien de patrimoine entre les mains de M. de La Borde et de M. Magon, tandis que j'employais ce bien, sans aucun intérêt, à défricher des champs incultes, à procurer de l'eau aux habitants, à leur donner de quoi ensemencer leurs terres, à établir six manufactures, et à introduire l'abondance dans le séjour de la plus horrible misère; mais je me consolerai, si vous favorisez nos blondes, et si vous daignez faire connaître à l'héritière de madame Duchapt qu'il y va de son intérêt et de sa gloire de s'allier avec nous.

[1] Fameuse marchande de modes. K. — Voyez ma note, tome XLI, page 549. B.

Quand vous reviendrez, madame, aux états de Bourgogne, si vous daignez vous souvenir encore de Ferney, nous vous baignerons dans une belle cuve de marbre, et nous aurons un petit cheval pour vous promener, afin que vous ne soyez plus sur un genevois. Tout ce que je crains, c'est d'être mort quand vous reviendrez en Bourgogne. Votre écuyer Racle[1] a pensé mourir ces jours-ci, et je pense qu'il finira comme moi par mourir de faim; car M. l'abbé Terray, qui m'a tout pris, ne lui donne rien, du moins jusqu'à présent. Il faut espérer que tout ira mieux dans ce meilleur des mondes possibles. Je me flatte que tout ira toujours bien pour vous, que vous ne manquerez ni de perdrix, ni de plaisirs. Vous ne manqueriez pas de vers ennuyeux, si je savais comment vous faire tenir *Systèmes*, *Cabales*, etc., avec des notes très instructives.

En attendant, recevez, madame, mon très tendre respect. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6373. A M. W. CHAMBERS[2].

Au château de Ferney, 1er auguste.

Monsieur, ce n'est pas assez d'aimer les jardins, ni d'en avoir; il faut avoir des yeux pour les regarder,

[1] Léonard Racle, ingénieur, né à Dijon le 30 novembre 1736, mort à Pont-de-Vaux le 8 janvier 1791. Il avait construit toutes les maisons de Ferney, le port de Versoix, le canal de navigation de Pont-de-Vaux, sur lequel il avait élevé un pont en fer d'une seule arche. B.

[2] Guillaume (Williams) Chambers, architecte anglais, né en Suède, mort à Londres le 8 mars 1796, avait publié en anglais et en français une *Dissertation sur le jardinage de l'Orient*, 1772, in-4°. B.

et des jambes pour s'y promener. Je perds bientôt les uns et les autres, grace à ma vieillesse et à mes maladies. Un des derniers usages de ma vue a été de lire votre très agréable ouvrage. Je m'aperçois que j'ai suivi vos préceptes autant que mon ignorance et ma fortune me l'ont permis. J'ai de tout dans mes jardins, parterres, petites pièces d'eau, promenades régulières, bois très irréguliers, vallons, prés, vignes, potagers avec des murs de partage couverts d'arbres fruitiers, du peigné et du sauvage, le tout en petit, et fort éloigné de votre magnificence. Un prince d'Allemagne se ruinerait en voulant être votre écolier.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, votre très obéissant, etc.

6374. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

8 auguste.

Le vieux malade de Ferney éprouve sans doute une grande consolation quand il reçoit certaines lettres de Rome; mais il ne l'exige pas. Il respecte *barrette et paresse.* Il prend seulement la liberté d'envoyer ce rogaton pour aider un peu à la méridienne après dîner. Il présente son tendre respect.

6375. DU CARDINAL DE BERNIS.

Le 8 auguste.

Je vous remercie, mon cher confrère, de veiller de temps en temps à ma santé. Les derniers vers que vous m'avez envoyés (indépendamment de certaine citation trop flatteuse[1])

[1] Voyez *les Systèmes* (tome XIV); dans une des notes sont cités douze vers du *Discours* de Bernis *sur la poésie.* B.

m'ont fait grand bien. On dit que vous avez fait nouvellement d'autres vers, qui ressemblent à ceux de votre jeunesse. Si cela est vrai, souvenez-vous que j'habite le pays de Virgile et d'Horace, mais que l'un et l'autre sont morts sans héritiers. Je vous souhaite, mon cher confrère, la longue vie de Sophocle; personne n'a plus de droit que vous d'y prétendre.

6376. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Le 10 auguste.

J'ai tort, madame, j'ai très tort; mais je n'ai pas pourtant si grand tort que vous le pensez: car, en premier lieu, je croyais que vous n'aviez plus du tout de goût pour les vers, et surtout pour les miens; et secondement, je n'étais pas content de l'édition dont vous avez la bonté de me parler; je vous en envoie une meilleure[1].

Pour peu que vous vouliez connaître le système de Spinosa, vous le verrez assez proprement exposé dans les notes. Si vous aimez à vous moquer des systèmes de nos rêveurs, il y aura encore de quoi vous amuser.

Vous verrez de plus, dans les notes des *Cabales*, si j'ai eu si grand tort de me réjouir de la chute et de la dispersion de *messieurs*. La plupart sont, comme moi, à la campagne; je leur souhaite d'en tirer le parti que j'en tire.

Je me suis mis à établir une colonie; rien n'est plus amusant: ma colonie serait bien plus nombreuse et plus brillante, si M. l'abbé Terray ne m'avait pas réduit à une extrême modestie.

Puisque vous avez vu M. Huber, il fera votre por-

[1] De la satire des *Systèmes*; voyez tome XIV. B.

trait : il vous peindra en pastel, à l'huile, en *mezzo-tinto;* il vous dessinera sur une carte[1] avec des ciseaux, le tout en caricature. C'est ainsi qu'il m'a rendu ridicule d'un bout de l'Europe à l'autre. Mon ami Fréron ne me caractérise pas mieux, pour réjouir ceux qui achètent ses feuilles.

Nous voici bientôt, madame, à l'anniversaire centenaire de la Saint-Barthélemi. J'ai envie de faire un bouquet[2] pour le jour de cette belle fête. En ce cas, vous avez raison de dire que je n'ai point changé depuis cinquante ans; car il y a en effet cinquante ans que j'ai fait *la Henriade.* Mon corps n'a pas plus changé que mon esprit. Je suis toujours malade comme je l'étais. Je passe mon temps à faire des gambades sur le bord de mon tombeau, et c'est en vérité ce que font tous les hommes. Ils sont tous *Jean qui pleure et qui rit*[3]*;* mais combien y en a-t-il malheureusement qui sont Jean qui mord, Jean qui vole, Jean qui calomnie, Jean qui tue!

Eh bien! madame, n'avouerez-vous pas à la fin que ma Catherine II n'est pas Catherine qui file? ne conviendrez-vous pas qu'il n'y a rien de plus étonnant? Au bout de quatre ans de guerre, au lieu de mettre des impôts, elle augmente d'un cinquième la paie de toutes ses troupes : voilà un bel exemple pour nos Colberts.

[1] Huber avait tellement l'habitude de faire le portrait de Voltaire en découpant une carte, qu'il le fesait les mains derrière le dos. On raconte même qu'il s'est amusé à faire ronger par son chien une tartine de pain, de telle sorte que ce qui restait était le profil de Voltaire. B.

[2] Il le fit; voyez tome XII, page 499. B.

[3] Tome XII, page 310. B.

Adieu, madame; quoi qu'en dise M. Huber, je n'ai pas long-temps à vivre; et, quoi que vous en disiez, j'ai la plus grande envie de vous faire ma cour. Comptez que je vous suis attaché avec le plus tendre respect.

6377. A M. LEKAIN.

A Ferney, 10 auguste.

Mon cher ami, vous sentez bien que ce serait pour moi un extrême plaisir de profiter des offres très flatteuses de M. Belmont, de paraître sur le théâtre établi par mon héros, et d'être embelli par un homme aussi supérieur que vous l'êtes.

La pièce est très différente de celle que vous avez lue, et moins indigne de vos soins; mais comment vous l'envoyer? J'ignore si monsieur le maréchal est à Bordeaux : la saison s'avance; mais, de plus, nous avons un obstacle insurmontable; la pièce n'est point encore approuvée par le ministère. Monsieur le chancelier et messieurs les secrétaires d'état me sauraient très mauvais gré d'avoir fait représenter les *Lois de Minos* en province, avant d'y être autorisé par eux. Cette démarche même pourrait compromettre un peu M. le maréchal de Richelieu. Je suis donc forcé, mon cher ami, à mon très grand regret, de vous supplier de me priver d'une satisfaction qui me comblerait d'honneur et de joie.

Madame Denis et moi, nous vous attendons à Ferney.

Je vous prie de dire à M. de Belmont combien je l'estime et l'honore.

Signé, le meilleur de vos amis. V.

6378. A MADAME D'ÉPINAI.

14 auguste.

Le vieux malade de Ferney a entrevu M. le comte de Valory, qui lui a paru très digne d'être votre ami : je voudrais bien l'avoir vu un peu plus à mon aise, mais j'étais extrêmement malade: c'est à quoi je passe ma vie, qui s'en va finir. Le grand docteur Tronchin sait bien qu'il ne peut pas la prolonger, car il n'est pas venu me voir; on dit qu'il est piqué que je n'aie point parlé de lui à madame sa fille, que je vis un moment il y a un an. Il a raison de vouloir qu'on parle de lui; mais je l'oubliai tout net, et je vois qu'il punit les péchés d'omission.

Puissiez-vous, madame, en commettre beaucoup de commission! On a bien peu de temps dans ce monde pour goûter de ces consolations-là.

Voici un bouquet pour la Saint-Barthélemi[1]; une bonne ame me fait ce présent quelques jours à l'avance, et j'ai l'honneur de vous l'envoyer.

6379. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Sans-Souci, le 14 auguste.

Je vous remercie des félicitations que vous me faites sur des bruits qui se sont répandus dans le public. Il faudra voir si les événements les confirment, et quel destin auront[2] les affaires de la Pologne.

J'ai vu des vers bien supérieurs à ceux qui m'ont amusé lorsque j'avais la goutte : ce sont *les Systèmes* et *les Cabales*[3].

[1] Tome XII, page 499. B.

[2] « Et quelle issue auront... » (*Édit. de Berlin.*)

[3] Voyez ces deux satires, tome XIV. B.

Ces morceaux sont aussi frais et d'un coloris aussi chaud que si vous les aviez faits à vingt ans. On les a imprimés à Berlin, et ils vont se répandre dans tout le Nord.

Nous avons eu cette année beaucoup d'étrangers, tant Anglais que Hollandais, Espagnols, et Italiens; mais aucun Français n'a mis le pied chez nous: et je sais positivement que le marquis de Saint-Aulaire n'est point ici. S'il vient, il sera bien reçu, surtout s'il n'est point expatrié pour quelque mauvaise affaire, ce qui arrive quelquefois aux jeunes gens de sa nation.

Je pars cette nuit pour la Silésie : à mon retour vous aurez une lettre plus étendue, accompagnée de quelques échantillons de porcelaine que les connaisseurs approuvent, et qui se fait à Berlin.

Je souhaite que votre gaîté et votre bonne humeur vous conservent encore long-temps, pour l'honneur du Parnasse et pour la satisfaction de tous ceux qui vous lisent. *Vale.*

FÉDÉRIC.

6380. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 auguste.

Nous touchons, mon cher ange, au grand anniversaire de la Saint-Barthélemi. C'est une belle époque.

Voici un bouquet qu'on m'a envoyé pour cette fête[1]. Il me semble qu'on ne peut tirer un parti plus honnête de cette belle époque : l'abbé de Caveirac en saura quelque gré à l'auteur.

Il me se[illegible] le que Lekain avait quelque envie d'essayer [illegible] ulgation des *Lois de Minos* à Bordea[illegible] a fait écrire par le directeur de la tro[illegible] effrayé de la proposition, et j'ai fait [illegible] rances contre *les Lois*. Je me flatte

[illegible] B.

toujours (car on aime à se flatter) que notre avocat[1], à force de limer son plaidoyer, le rendra un peu supportable pour Fontainebleau. Il commence à être moins mécontent de lui, et il ne croit pas qu'il y ait une seule ligne qui puisse alarmer la police: il la croit bien plus ébouriffée de l'aventure du procureur et du commis pousse-cul, qui ont été mis en prison au sujet des Du Jonquai[2]. C'est une étrange affaire que ce procès-là. Je vous prie de lire cette seconde édition de l'*Essai sur les Probabilités*[3]; elle est beaucoup plus ample que la première, et je me crois pour le moins égal à maître Petit-Jean[4].

Mille tendres respects à mes anges.

Du 15.

J'ai le bonheur d'avoir chez moi M. le chevalier de Buffevent, et, par malheur, c'est pour peu de temps. Je suis bien indigne de sa conversation, car je suis très malade.

6381. A CATHERINE II.

A Ferney, 21 auguste.

Madame, je ne cesse d'admirer celle qui, ayant tous les jours à écrire en Turquie, à la Chine, en Pologne, trouve encore du temps pour daigner écrire au vieux malade du mont Jura. Il y a long-temps que je sais que vous avez plusieurs ames, en dépit des théologiens, qui aujourd'hui n'en admettent qu'une. Mais

[1] Duroncel; voyez lettre 6319. B.

[2] Le procureur s'appelait Lachauve; voyez tome XLVII, pages 52 et 54; le commis pousse-cul, Desbrugnières; voyez id., page 54. B.

[3] Tome XLVII, page 37. B.

[4] Personnage de la comédie des *Plaideurs*. B.

enfin votre majesté impériale n'a pas plusieurs mains droites; elle n'a qu'une langue pour dicter, et la journée n'a que vingt-quatre heures pour vous ainsi que pour les Turcs, qui ne savent ni lire ni écrire; en un mot, vous m'étonnez toujours, quoique je me sois promis depuis long-temps de n'être plus étonné de rien.

Je ne suis pas même étonné que mes cèdres n'aient point germé, tandis que ceux de votre majesté sont déjà de quelques lignes hors de terre. Il n'est pas juste que la nature me traite aussi bien que vous. Si vous plantiez des lauriers au mois de janvier, je suis sûr qu'ils vous donneraient au mois de juin de quoi mettre autour de votre tête.

Je ne sais pas s'il est vrai que les dames de Cracovie fassent bâtir en France un château pour nos officiers. Je doute que les Polonaises aient assez d'argent de reste pour payer ce monument. Ce château pourrait bien être celui d'Armide, ou quelque château en Espagne.

Ce qui doit paraître plus fabuleux à nos Français, et qui cependant est très vrai, à ce qu'on m'assure, c'est que votre majesté, après quatre ans de guerre, et par conséquent de dépenses prodigieuses, augmente la paie de ses armées d'un cinquième. Notre ministre des finances doit tomber à la renverse en apprenant cette nouvelle.

Je me flatte que Falconet[1] en dira deux mots sur la base de votre statue; je me flatte encore que ce cin-

[1] Étienne Falconet, sculpteur qui fit à Saint-Pétersbourg la statue de Pierre-le-Grand, né à Paris en 1716, y est mort en janvier 1791. B.

quième sera pris dans les bourses que mon cher Moustapha sera obligé de vous payer pour les frais du procès qu'il vous a intenté si maladroitement.

Je vous annonce aujourd'hui un gentilhomme flamand, jeune, brave, instruit, sachant plusieurs langues, voulant absolument apprendre le russe, et être à votre service; de plus, bon musicien: il s'appelle le baron de Pellemberg. Ayant su que je devais avoir l'honneur de vous écrire, il s'est offert pour courrier, et le voilà parti: il en sera ce qu'il pourra: tout ce que je sais, c'est qu'il en viendra bien d'autres, et que je voudrais bien être du nombre.

Voici le temps, madame, où vous devez jouir de vos beaux jardins, qui, grace à votre bon goût, ne sont point symétrisés. Puissent tous les cèdres du Liban y croître avec les palmes!

Le vieux malade de Ferney se met aux pieds de votre majesté impériale avec le plus profond respect et la plus sensible reconnaissance.

6382. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 25 auguste.

Ce n'était pas, madame, quand je n'avais plus l'honneur de vous tenir à Ferney que mes jours devaient être filés d'or et de soie. J'ai reçu ces petits échantillons de soie blanche, façonnée en blondes, que vous avez eu la bonté de nous envoyer. Nos ouvrières de Ferney vont travailler sur ces modèles. J'aurai bientôt l'honneur de vous envoyer un essai d'une autre manufacture, car je suis aussi sûr de votre secret que de vos bontés.

Vraiment je remercierai M. le duc de Duras; mais je dois commencer par vous. Oserai-je, en vous présentant mes remerciements, vous faire encore une prière? ce serait, madame, de vouloir bien, quand vous verrez M. d'Ogny, lui parler de la reconnaissance extrême que j'ai de toutes les facilités qu'il a accordées à ma colonie jusqu'à présent. Ma sensibilité, et surtout un petit mot de votre bouche, l'engageront peut-être à me continuer des faveurs qui me sont bien nécessaires. Si elles cessaient, mes fabriques tomberaient, mes maisons que j'ai augmentées deviendraient inutiles, les fabricants ne pourraient me rien rembourser des avances énormes que je leur ai faites sans aucun intérêt; je me verrais ruiné. Voilà deux hommes à Ferney dont vous daignez soutenir la cause dans des genres différents, Racle[1] et moi.

Le vieux malade est trop vieux pour venir vous faire sa cour à Paris. Il faut savoir aimer la retraite; mais, madame, il vous sera attaché jusqu'au dernier moment de sa vie avec le plus tendre respect.

6383. A CATHERINE II.

À Ferney, 28 auguste.

Madame, pardon; mais, non seulement votre majesté impériale me protége, elle m'instruit; elle a bien voulu me défaire de quelques erreurs françaises sur la Sibérie; elle me permet les questions.

Je prends donc la liberté de lui demander s'il est vrai qu'il y ait en Sibérie une espèce de héron tout

[1] Dont il est parlé dans la lettre 6372. B.

blanc, avec les ailes et la queue couleur de feu, et surtout s'il est vrai que, par la paix du Pruth, Pierre-le-Grand se soit obligé à envoyer tous les ans un de ces oiseaux avec un collier de diamants à la Porte Ottomane. Nos livres disent que cet oiseau s'appelle chez vous *kratsshot*, et chez les Turcs, *chungar*.

Je doute fort, madame, que votre majesté impériale paie désormais un tribut de chungar et de diamants au seigneur Moustapha. Les gazettes disent qu'elle achète un diamant[1] d'environ trois millions à Amsterdam; j'espère que Moustapha paiera ce brillant en signant le traité de paix, s'il sait écrire.

Votre extrême indulgence m'a accoutumé à la hardiesse de questionner une impératrice : cela n'est pas ordinaire; mais, en vérité, il n'y a rien de si extraordinaire dans le monde entier que votre majesté, aux pieds de laquelle se met, avec le plus profond respect,

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6384. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 auguste.

Mon cher ange m'écrit du 22; mais n'a-t-il point reçu le paquet des *Lois de Minos* que je lui avais dépêché par M. Bacon, substitut de monsieur le procureur général? Il me parle de la fête de la Saint-Barthélemi, mais pas un mot de *Minos*. J'ai peur que messieurs de la poste ne se soient lassés de favoriser mon petit commerce de tragédies et de montres, que

[1] Il y eut de grandes négociations pour ce diamant (voyez les *Mémoires de la margrave d'Anspach*, tome Ier, pages 142-145), qui fut acquis quatre cent cinquante mille roubles et des lettres de noblesse. B.

je fesais assez noblement. J'ai essuyé les plus grandes difficultés et les plus cruels contre-temps, dont ni tragédie, ni comédie, ni petits vers, ni brochures ne peuvent guère me consoler; mais si *Minos* ne vous a point été rendu, que deviendrai-je?

J'ai toujours été persuadé que le procureur qui a joué le rôle de magistrat avec Du Jonquai est punissable; et que Desbrugnières, le pousse-cul, mérite le pilori[1]; que M. de Morangiés a cru attraper les Du Jonquai en se fesant prêter par eux cent mille écus qu'il ne pouvait rendre; qu'il a été attrapé lui-même; que, dans l'ivresse de l'espérance de toucher cent mille écus dans trois jours, il a signé des billets avant d'avoir l'argent; mais je tiens qu'il est impossible que les Du Jonquai aient eu cent mille écus.

Dieu veuille que je ne perde pas cent mille écus à mes manufactures!

Minos me consolera un peu, s'il réussit; mais vraiment pour *le Dépositaire*, je ne suis pas en état d'y songer: *Minos* a toute mon ame.

On a joué, ces jours passés, *Olympie* sur le théâtre de Genève, qui est à quelques pas de la ville; elle a été applaudie bien plus qu'à Paris. Une belle actrice toute neuve[2], toute simple, toute naïve, sans aucun art, a fait fondre en larmes. Ce rôle d'*Olympie* n'est pas fait, dit-on, pour mademoiselle Vestris; c'est à vous d'en juger. Patrat a joué supérieurement le grand-prêtre. Je le trouve bien meilleur que Sarrazin dans plusieurs rôles; il me paraît nécessaire au *tripot*

[1] Voyez tome XLVII, pages 52 et 54. B.

[2] Elle s'appelait Camille; voyez lettre 6364. B.

de Paris. Il s'offre à jouer tous les rôles. Il a beaucoup d'intelligence, un air très intéressant; il y a là de quoi faire un acteur admirable. Il me serait très nécessaire dans *les Lois de Minos*. Les comédiens le refusent-ils parcequ'il est bon? Ils ont déjà privé le public de plusieurs sujets qui auraient soutenu leur pauvre spectacle. Les intérêts particuliers nuisent au bien général dans tous les *tripots*.

Je lirai le livre [1] dont vous me faites l'éloge; mais j'aime mieux Molière que des réflexions sur Molière.

A l'ombre de vos ailes, mes divins anges.

6385. A M. DE CHABANON.

A Ferney, 30 auguste.

Où avais-je l'esprit, mon cher ami, lorsqu'en vous écrivant, je fus assez distrait pour ne pas répondre à l'offre intéressante que vous me fesiez de m'envoyer quelques odes d'Horace traduites, par monsieur votre frère [2]? Je me flatte que j'aimerai Horace en français autant que Pindare. Je suis d'autant plus curieux de cette traduction, que je m'amuse actuellement à écrire à Horatius Flaccus [3], comme j'écrivis il y a un an à Nicolas Boileau [4]. Mais j'aime bien mieux encore écrire à mon très aimable M. de Chabanon, que j'aimerai tant que je respirerai.

[1] *De l'Art de la comédie*, par Cailhava (voyez tome LXII, page 517), 1772, quatre volumes in-8°. Une nouvelle édition, 1786, n'a que deux volumes in-8°. B.

[2] Chabanon de Maugris, né en 1736, mort en 1780, donna les *Odes d'Horace, livre III, traduites en vers français*, 1773, in-12. B.

[3] Tome XIII, page 317. B.

[4] Tome XIII, page 257. B.

Mes compliments à monsieur votre frère, notre confrère.

6386. A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

1er septembre.

L'abbé Pinzo[1], monsieur, écrit trop bien en français; il n'a point le style diffus et les longues phrases des Italiens. J'ai grand'peur qu'il n'ait passé par Paris, et qu'il n'ait quelque ami encyclopédiste. Malheureusement sa position est celle de Pourceaugnac[2]: « Il me donna un soufflet, mais je lui dis bien son « fait. »

A l'égard des *Systèmes*, il faut s'en prendre un peu à M. Le Roi[3], dont l'équipée est un peu ridicule.

A l'égard des athées, vous savez qu'il y a athée et athée, comme il y a fagots et fagots. Spinosa était trop intelligent pour ne pas admettre une intelligence dans la nature. L'auteur du *Système* ne raisonne pas si bien que Spinosa, et déclame beaucoup trop.

Je suis fâché pour Leibnitz, qui sûrement était un grand génie, qu'il ait été un peu charlatan; ni Newton ni Locke ne l'étaient. Ajoutez à sa charlatanerie que ses idées sont presque toujours confuses. Puisque ces messieurs veulent toujours imiter Dieu, qui créa, dit-on, le monde avec la parole, qu'ils disent donc comme lui: *Fiat lux*.

Ce que j'aime passionnément de M. Dalembert,

[1] Voyez ma note sur la lettre 6094, page 65. B.

[2] Acte I, scène 6. B.

[3] Auteur des *Réflexions sur la jalousie*, pamphlet contre Voltaire; voyez tome XLVII, page 23. B.

c'est qu'il est clair dans ses écrits comme dans sa conversation, et qu'il a toujours le style de la chose. Il y a des gens de beaucoup d'esprit dont je ne pourrais en dire autant.

Adieu, monsieur: faites provigner la vigne tant que vous pourrez; mais il me semble qu'on nous fait manger à présent des raisins un peu amers.

6387. A M. DALEMBERT.

4 septembre.

Je voudrais, mon cher et très grand philosophe, qu'on donnât rarement des prix, afin qu'ils fussent plus forts et plus mérités. Je voudrais que l'académie fût toujours libre, afin qu'il y eût quelque chose de libre en France. Je voudrais que son secrétaire fût mieux renté, afin qu'il y eût justice dans ce monde.

Je voudrais... je m'arrête dans le fort de mes je voudrais; je ne finirais point. Je voudrais seulement avoir la consolation de vous revoir avant que de mourir.

On m'a parlé des *Maximes du droit public des Français*[1]. On m'a dit que cela est fort; mais cela est-il fort bon? et avons-nous un droit public, nous autres Welches? Il me semble que la nation ne s'assemble qu'au parterre. Si elle jugeait aussi mal dans les états-généraux que dans le *tripot* de la comédie, on n'a pas mal fait d'abolir ces états. Je ne m'intéresse à aucune assemblée publique qu'à celle de l'académie, puisque vous y parlez. On vous a cousu la

[1] Par l'abbé Mey, 1772, deux volumes in-12. B.

moitié de la bouche; mais ce qui vous en reste est si bon, qu'on vous entendra toujours avec le plus grand plaisir.

Nous attendons une histoire détaillée de l'aventure de Danemark[1]; on la dit très curieuse; on prétend même qu'elle est vraie: en ce cas, ce sera la première de cette espèce.

Le roi de Prusse me mande[2] qu'il m'envoie un service de porcelaine; vous verrez qu'elle se cassera en chemin. Il jouira bientôt de sa Prusse polonaise: en digérera-t-il mieux? en vivra-t-il plus long-temps?

J'ai à vous dire pour nouvelle que nous nous moquons ici de la foudre; que les conducteurs, les anti-tonnerres deviennent à la mode comme les dragées de Kaiser. Si Nicolas Boileau avait vécu de notre temps, il n'aurait pas dit si crûment:

> Je crois l'ame immortelle, et que c'est Dieu qui tonne.
>
> Sat. 1, v. 162.

Vivez *memor nostri*; je suis à vous passionnément.

6388. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Eh bien! mon cher ange, tout est-il déchaîné contre *les Lois de Minos*, jusqu'à la poste? Il est certain, de certitude physique, que je fis partir le paquet, il y a plus de trois semaines, à l'adresse de monsieur le procureur général du parlement; et sous cette enveloppe à son substitut M. Bacon, à qui j'envoie d'autres paquets toutes les semaines, et qui, jusqu'à pré-

[1] La catastrophe de Struensée; voyez page 375. B.

[2] Lettre 6379. B.

sent, n'a pas été négligent à les rendre. Au nom de Rhadamanthe, envoyez chez ce Bacon. Il se peut que la multiplicité prodigieuse des affaires, sur la fin de l'année de robe, lui ait fait oublier mon paquet cette fois-ci. Il se peut encore que messieurs des postes, qui ont taxé un autre envoi vingt-cinq pistoles, aient retenu ce dernier; peut-être quelque commis aime les vers: enfin je suis très en peine, et je suis émerveillé de votre tranquillité. Ce n'est point, encore une fois, à Marin, c'est à Bacon que j'avais envoyé *Minos*; et ce qu'il y a de pis, c'est que je n'ai plus que des brouillons informes auxquels on ne connaît rien.

Je me console par le succès de *Roméo*[1], et par le succès de tous ces ouvrages absurdes écrits en style barbare, dont nos Welches ont été si souvent les dupes. Il faut qu'une pièce passablement écrite soit ignorée, quand les pièces visigothes sont courues; mais faut-il qu'elle soit égarée, et qu'elle devienne la proie de Fréron avant terme! Il faut avouer qu'il y a des choses bien fatales dans ce monde, sans compter ce qui est arrivé en Pologne, en Danemark, à Parme, et même en France.

On s'est avisé de jouer à Lyon *le Dépositaire*, on y a ri de tout son cœur, et il a fort réussi. Les Lyonnais apparemment ne sont point gâtés par La Chaussée; ils vont à la comédie pour rire. O Molière! Molière! le bon temps est passé. Qui vous eût dit qu'on rirait un jour au théâtre de Racine, et qu'on pleurerait au vôtre, vous eût bien étonné.

[1] *Roméo et Juliette*, tragédie en cinq actes et en vers, de Ducis, jouée le 27 juillet 1772. B.

Comment en un plomb *lourd votre* or s'est-il changé?
RACINE, *Athalie*, act. III, sc. 7.

Il nous manque une tragédie en prose[1], nous allons l'avoir. C'en est fait, le monde va finir, l'Antechrist est venu.

J'ai écrit[2] à M. le duc de Duras pour le remercier de ses bontés. Hélas! elles deviendront inutiles. Paris est devenu welche. Vous étiez ma consolation, mon cher ange; mais vous vous êtes gâté; vous avez je ne sais quelle inclination fatale pour la comédie larmoyante, qui abrégera mes jours. Je ne vous en aime pas moins; mais je pleure dans ma retraite, quand je songe que vous aimez à pleurer à la comédie.

Tendres respects à mes anges.

6389. A M. DESBANS[3],

ANCIEN CAPITAINE DE DRAGONS, A NISMES.

Au château de Ferney, 9 septembre.

Un vieillard octogénaire, très malade, mais toujours sensible au mérite, a reçu depuis peu une brochure très agréable, accompagnée d'une lettre très ingénieuse, sans savoir par quelle voie ce paquet lui est parvenu. Il fait ses compliments à M. Desbans, qui se console avec les muses du chagrin de ne pouvoir plus faire la guerre. Il le remercie de l'honneur qu'il lui a fait. Le triste état où il est à présent ne lui permet pas de s'étendre autant qu'il le voudrait sur

[1] Il veut parler du *Maillard* de Sedaine; voyez lettre 5956. B.
[2] Cette lettre est perdue. B.
[3] Copié sur l'original, de la main de Wagnière. B.

les sentiments de reconnaissance et d'estime dont il est pénétré pour M. Desbans, et dont il a l'honneur d'être le très humble et très obéissant serviteur V.

6390. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, le 10 septembre.

En voici bien d'une autre, monseigneur; il court une *Lettre* insolente, exécrable, abominable, d'un abbé Pinzo[1] au pape. Je n'ai jamais assurément entendu parler de cet abbé Pinzo; mais des gens remplis de charité m'attribuent cette belle besogne. Cette calomnie est absurde; mais il est bon de prévenir toute sorte de calomnie.

Je demande en grace à votre éminence de vouloir bien me mander s'il y a en effet un abbé Pinzo. L'on m'assure qu'on a envoyé cette lettre au pape, comme étant mon ouvrage. Je révère trop sa personne, et je l'estime trop, pour craindre un moment qu'il me soupçonne d'une telle sottise. Mais enfin, comme il se peut faire qu'une telle imposture prenne quelque crédit dans Rome, chez des gens moins éclairés que sa sainteté, vous me pardonnerez de vous en prévenir, et même de joindre à cette lettre le témoignage de monsieur le résident de France à Genève.

Le dangereux métier d'homme de lettres expose souvent à de telles imputations. On dit qu'il faut prendre le bénéfice avec les charges; mais ici le bénéfice est du vent, et les charges sont des épines.

Mon très ancien, très tendre, et très respectueux

[1] Voyez lettre 6094, page 65. B.

attachement pour votre éminence, me fait espérer qu'elle voudra bien m'ôter cette épine du pied, ou plutôt de la tête: elle est bien sûre de mon cœur.

PIÈCE JOINTE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Je soussigné certifie que M. de Voltaire m'a fait voir aujourd'hui une lettre datée d'une campagne près Paris, du 21 août 1772, contenant en trois pages diverses choses particulières, et à la fin ces mots: « Le pape a fait enfermer un « abbé Pinzo; il court ici une lettre de cet abbé à sa sain« teté, etc.; » et que, sur une feuille séparée, de la même écriture, est la lettre dudit abbé Pinzo, telle qu'elle a été imprimée: certifie de plus que personne ne connaît à Genève cet abbé Pinzo, et que tous les Genevois que j'ai vus m'ont témoigné une indignation marquée de cette lettre vraie ou supposée.

Fait à Genève, le 9 septembre 1772.

HENNIN, *résident pour le roi.*

6391. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 septembre.

Je suis inquiet sur bien des choses, mon cher ange, quoique à mon âge on doive être tranquille. Ce n'est point la paix entre l'empire ottoman et l'empire russe, ce n'est point la révolution de Suède qui altère mon repos; c'est le petit paquet de la Crète, dont vous ne me parlez jamais, et dont je n'ai aucune nouvelle: mais comme le malheur est bon à quelque chose, je viens de corriger encore cet ouvrage, en le fesant recopier, et j'espère qu'à la fin il méritera toute votre indulgence. Lekain est actuellement à Lyon; s'il vient à Ferney, je le chargerai du paquet, et tout sera ré-

paré ; mais j'aurai toujours sujet de craindre que la pièce ne soit tombée entre des mains infidèles qui en abuseront.

Ce que je crains encore plus, c'est le mauvais goût, c'est la barbarie dans laquelle nous retombons, c'est l'avilissement des spectacles, comme de tant d'autres choses.

Voici un autre sujet de mon étonnement et de mon trouble mortel.

Avez-vous jamais entendu parler d'un abbé Pinzo, qu'on dit avoir été autrefois camarade d'école du pape? On prétend que son camarade, ne trouvant pas ses opinions orthodoxes, l'a fait mettre en prison, et qu'il s'en est évadé. Il court une lettre très insolente, très folle, très insensée, très horrible de cet abbé Pinzo à sa sainteté.

Vous vous étonnez d'abord que cette affaire m'inquiète ; mais la raison en est qu'on m'attribue la lettre, et qu'on l'a envoyée au pape en lui disant qu'elle était de moi. Voilà une tracasserie d'un genre tout nouveau.

Je vous supplie, mon cher ange, de vous informer de ce que c'est que cet abbé Pinzo, et sa lettre. Je ne doute pas que quelques ex-jésuites ne fomentent cette calomnie. Ces bonnes gens sont les premiers hommes du monde quand il s'agit d'imposture. Je sais combien cette accusation est absurde ; mais l'absurdité ne rassure pas. Il faut donc toujours combattre jusqu'au dernier moment. Voilà tout ce que vaut cette malheureuse fumée de la réputation. Allons donc, combattons ; j'ai encore bec et ongles.

J'écrivis l'année passée à Boileau[1]; je viens d'écrire à Horace[2] tout ce que j'ai sur le cœur. Je vous l'enverrai pour vous amuser. Il y a loin d'Horace à l'abbé Pinzo. Je me mets à l'ombre des aîles de mes anges.

6392. DE CATHERINE II.

Le 1-12 septembre.

Monsieur, j'ai à vous annoncer, en réponse à votre lettre du 21 d'auguste, que je vais commencer avec Moustapha une nouvelle correspondance à coups de canon. Il lui a plu d'ordonner à ses plénipotentiaires de rompre le congrès de Fokschan; la trève finit avec lui. C'est apparemment l'ame qui a ce département-là qui vous a dit cette nouvelle. Je vous prie de m'instruire de ce que font les autres ames que vous me donnez, tandis que je pense à Moustapha. Il m'a toujours paru que je n'avais à-la-fois qu'une seule idée. J'espère au moins que messieurs les théologiens me feront un compliment en cérémonie au premier concile œcuménique où je présiderai, pour avoir soutenu leur opinion en cette occasion.

Je crois qu'il faut ranger le château que les dames polonaises prétendent bâtir aux officiers français engagés au service des prétendus confédérés, au nombre de beaucoup d'autres bâtiments pareils, élevés dans l'imagination de l'une et l'autre nation depuis plusieurs années, et qui se sont évaporés en particules si subtiles, que personne ne les a pu apercevoir. Il n'y a pas jusqu'aux miracles de la Dame de Czenstokova qui n'aient eu ce sort depuis que les moines de ce couvent se trouvent en compagnie d'un beau régiment d'infanterie russe, lequel occupe maintenant cette forteresse.

On ne vous a point trompé, monsieur, lorsqu'on vous a dit que j'ai augmenté, ce printemps, d'un cinquième la paie de tous mes officiers militaires, depuis le maréchal jusqu'à l'en-

[1] C'était en 1769; voyez tome XIII, page 257. B.

[2] Voyez id., page 317. B.

seigne. J'ai acheté en même temps la collection de tableaux de feu M. de Crozat, et je suis en marché d'un diamant de la grosseur d'un œuf.

Il est vrai qu'en augmentant ainsi ma dépense, d'un autre côté mes possessions se sont aussi accrues un peu par un accord fait entre la cour de Vienne, le roi de Prusse, et moi [1]. Nous n'avons point trouvé d'autre moyen de garantir nos frontières des incursions des prétendus confédérés commandés par des officiers français, que de les étendre.

A propos, que dites-vous de la révolution de Suède [2]? Voilà une nation qui perd, en moins d'un quart d'heure, sa forme de gouvernement et sa liberté. Les états, entourés de troupes et de canons, ont délibéré vingt minutes sur cinquante-sept points qu'ils ont signés, comme de raison. Je ne sais si cette violence est douce; mais je vous garantis la Suède sans liberté, et son roi aussi despotique que celui de France, et cela, deux mois après que le souverain et la nation s'étaient juré réciproquement la stricte conservation de leurs droits.

Le P. Adam ne trouve-t-il pas que voilà bien des consciences en danger?

Adieu, monsieur; souvenez-vous de moi en bien, et soyez assuré du sensible plaisir que me font vos lettres. Vous pourriez m'en faire un plus grand encore, ce serait de vous bien porter, en dépit de vos années. CATERINE.

[1] Le premier partage de la Pologne est du 15 auguste 1772. B.

[2] Par cette révolution, qui est du 19 auguste 1772, toute l'autorité rentra dans les mains du roi, comme depuis Gustave-Adolphe jusqu'à Charles XI. Le parti des bonnets, ou du sénat, perdit toute sa puissance. La révolution fut terminée en cinquante-quatre heures. Le *Journal encyclopédique* des 1[er] et 15 octobre et du 1[er] novembre 1772 contient une *Relation de ce qui est arrivé à Stockholm le 19 août dernier au 21 inclusivement*, etc. Les *Mémoires secrets* du 6 septembre parlent d'une édition de cette *Relation* sortie de l'imprimerie du département des affaires étrangères à Versailles. B.

6393. A CATHERINE II.

Septembre.

Madame, votre rhinocéros[1] n'est pas ce qui me surprend; il se peut très bien que quelque Italien ait amené autrefois un rhinocéros en Sibérie, comme on en conduit en France et en Hollande. Si Annibal fit passer les Alpes à travers les neiges à des éléphants, votre Sibérie peut avoir vu autrefois les mêmes tentatives, et les os de ces animaux peuvent s'être conservés dans les sables. Je ne crois pas que la position de l'équateur ait jamais changé; mais je crois que le monde est bien vieux.

Ce qui m'étonne davantage, c'est votre inconnu, qui fait des comédies dignes de Molière; et, pour dire encore plus, dignes de faire rire votre majesté impériale; car les majestés rient rarement, quoiqu'elles aient besoin de rire. Si un génie tel que le vôtre trouve des comédies plaisantes, elles le sont sans doute. J'ai demandé à votre majesté des cèdres de Sibérie, j'ose lui demander à présent une comédie de Pétersbourg. Il serait aisé d'en faire une traduction. Je suis né trop tard[2] pour apprendre la langue de votre empire. Si les Grecs avaient été dignes de ce que vous avez fait pour eux, la langue grecque serait aujourd'hui la langue universelle; mais la langue russe pourrait bien prendre sa place. Je sais qu'il y a beaucoup de plaisanteries dont le sel n'est convenable

[1] La lettre où Catherine parlait de rhinocéros est perdue : elle en reparle dans le n° 6416. B.

[2] On lit ainsi dans les éditions de Kehl, in-12 et in-8°; mais il est évident que le sens exige *trop tôt*. B.

qu'aux temps et aux lieux, mais il y en a aussi qui sont de tous pays, et ce sont sans contredit les meilleures. Je suis sûr qu'il y en a beaucoup de cette espèce dans la comédie qui vous a plu davantage; c'est celle-là dont je prends la liberté de demander la traduction. Il est assez beau, ce me semble, de faire traduire une pièce de théâtre quand on joue un si grand rôle sur le théâtre de l'univers. Je ne demanderai jamais une traduction à Moustapha, encore moins à Pulauski.

Le dernier acte de votre grande tragédie paraît bien beau; le théâtre ne sera pas ensanglanté, et la gloire fera le dénouement.

6394. A M. HENNIN.

A Ferney, 13 septembre.

Je vous renvoie, monsieur, avec mille remerciements, la *Relation de Stockholm* [1]. On m'en a envoyé de Versailles un exemplaire que je conserverai toute ma vie, comme un monument de la plus noble fermeté et de la plus haute sagesse.

Il n'en sera pas de même de la *Lettre* de cet abbé *Pinzo* [2]. Je ne sais si cet extravagant est à Paris. Il n'est pas vraisemblable qu'un Italien ait écrit une telle lettre en français. Ce qui est bien sûr, c'est qu'une telle lettre est l'abominable production d'un fou furieux qui doit être enchaîné; c'est d'ailleurs une plate imitation des *Vous* et des *Tu* [3].

[1] Voyez ma note, page 52. B.

[2] Voyez ma note sur la lettre 6094, page 65. B.

[3] Comme dans l'épître connue sous ce titre (voyez tome XIII, page 78),

J'ignore s'il y a en Savoie quelque barbare assez sot pour avoir envoyé cette lettre au pape, et assez dépourvu de sens et de goût pour me l'imputer; mais je suis sûr que le pape a trop d'esprit pour me croire capable d'une si horrible platitude. Il y a des calomnies qui sont dangereuses quand elles sont faites avec art; mais les impostures absurdes ne réussissent jamais. Il faut en tout pays laisser parler la canaille; il vaudrait mieux qu'elle ne parlât pas, mais on ne peut lui arracher la langue.

On débite à Paris des sottises plus étranges. J'en ai reçu par la poste. Il en faut toujours revenir au mot du cardinal Mazarin : Laissons-les dire, et qu'ils nous laissent faire.

Mes très humbles respects.

6395. A M. DALEMBERT.

16 septembre.

Mon cher philosophe, ce siècle-ci ne vous paraît-il pas celui des révolutions, à commencer par les jésuites, et à finir par la Suède, et peut-être à ne point finir? Voici une révolution qui m'arrive à moi. Vous avez sans doute entendu parler d'un abbé Pinzo[1], qui a écrit ou laissé écrire sous son nom une lettre à la Jean-Jacques, prodigieusement folle et insolente. On a imprimé cette lettre; l'imprimeur s'est servi de mon orthographe; les sots l'ont crue de moi, et un fripon l'a envoyée au pape: voilà où j'en suis

les *tu* et les *vous* sont alternativement employés dans la *Lettre de l'abbé Pinzo*. B.

[1] Voyez ma note sur la lettre 6094. B.

avec sa sainteté. Elle est infaillible, mais je ne sais si c'est en fait de goût, et si elle démêlera que ce n'est pas là mon style.

Mandez-moi, je vous prie, ce que c'est que cet abbé Pinzo, et, au nom du grand Être dont Ganganelli est le vicaire, *dammi consiglio*.

Nous avons ici Lekain; il enchante tout Genève. Il a joué dans *Adélaïde du Guesclin;* il jouera Mahomet et Ninias, après quoi je vous le renverrai.

Voici mon petit remerciement au remerciement de M. Watelet.

Je vous embrasse de toutes mes forces.

6396. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 septembre.

Mon héros est très bienfesant, quoiqu'il se moque de la bienfesance. Ce qu'il daigne me dire sur les mariages des protestants me touche d'autant plus, qu'il n'y a point de semaine où je ne voie des suites funestes de la proscription de ces alliances. Je suis assurément intéressé plus que personne à voir finir cette horrible contradiction dans nos lois, puisque j'ai peuplé mon petit séjour de protestants. Certainement l'ancien commandant du Languedoc, le gouverneur de la Guyenne, est l'homme de France le plus instruit des inconvénients attachés à cette loi, dont les catholiques se plaignent aujourd'hui aussi hautement que les huguenots; et monseigneur le maréchal de Richelieu, qui a rendu de si grands services à l'état, est peut-être aujourd'hui le seul

homme capable de fermer les plaies de la révocation de l'édit de Nantes. Il sent bien que la faute de Louis XIV est de s'être cru assez puissant pour convertir les calvinistes, et de n'avoir pas vu qu'il était assez puissant pour les contenir.

Moustapha, tout borné qu'il est, fait trembler cent mille chrétiens dans Constantinople, pendant que les Russes brûlent ses flottes et font fuir ses armées.

Vous connaissez très bien nos ridicules : mais jugez s'il y en a un plus grand que celui de refuser un état à des familles que l'on veut conserver en France. Voyez à quoi on est réduit tous les jours. M. de Florian, ancien capitaine de cavalerie, a l'honneur d'être connu de vous ; il avait épousé une de mes nièces, qui est morte. Il vient à Ferney pour se dissiper ; il y trouve une huguenote fort aimable[1], il l'épouse ; mais comment l'épouse-t-il? c'est un prêtre luthérien qui le marie avec une calviniste dans un pays étranger.

Vous voyez quels troubles et quels procès peuvent en naître dans les deux familles.

Je suis persuadé que vous avez été témoin de cent aventures aussi bizarres.

Puisque vous poussez la bonté et la condescendance jusqu'à vouloir qu'un homme aussi obscur que moi vous dise ce qu'il pense sur un objet si important et si délicat, permettez-moi de vous demander s'il ne serait pas possible de remettre en vigueur et même d'étendre l'arrêt du conseil signé par Louis XIV

[1] Voyez lettre 6280. B.

lui-même, le 15 de septembre 1685, par lequel les protestants pouvaient se marier devant un officier de justice? Leurs mariages n'avaient pas la dignité d'un sacrement comme les nôtres, mais ils étaient valides; les enfants étaient légitimes, les familles n'étaient point troublées. On crut, en révoquant cet arrêt, forcer les huguenots à rentrer dans le sein de la religion dominante, on se trompa. Pourquoi ne pas revenir sur ses pas lorsqu'on s'est trompé? Pourquoi ne pas rétablir l'ordre, lorsque le désordre est si pernicieux, et lorsqu'il est si aisé de donner un état à cent mille familles, sans le moindre risque, sans le moindre embarras, sans exciter le plus léger murmure? J'ose croire que, si vous êtes l'ami de monsieur le chancelier, vous lui proposerez un moyen qui paraît si facile.

6397. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 16 septembre.

J'ai reçu du patriarche de Ferney des vers charmants [1], à la suite d'un petit ouvrage polémique qui défend les droits de l'humanité contre la tyrannie des bourreaux de conscience. Je m'étonne de retrouver toute la fraîcheur et le coloris de la jeunesse dans les vers que j'ai reçus : oui, je crois que son ame est immortelle, qu'elle pense sans le secours de son corps, et qu'elle nous éclairera encore après avoir quitté sa dépouille mortelle, C'est un beau privilége que celui de l'immortalité : bien peu d'êtres dans cet univers en ont joui. Je vous applaudis et vous admire.

[1] Les *Stances sur la Saint-Barthélemi* avaient été imprimées à la suite des *Réflexions philosophiques sur le procès de mademoiselle Camp,* qui sont tome XLVII, page 124; voyez ma note, tome XII, page [illegible]. B.

Pour ne pas rester tout-à-fait en arrière, je vous envoie le sixième chant des *Confédérés*, avec une médaille qu'on a frappée à ce sujet. Tout cela ne vaut pas une des strophes [1] que vous m'avez envoyées; mais chaque champ ne produit pas des roses; on ne peut donner que ce qu'on a. Vous voyez que ce sixième chant m'a occupé plus que les affaires, et qu'on me fait trop d'honneur en Suisse de me croire plus absorbé dans la politique que je ne le suis.

J'aurais voulu joindre quelques échantillons de porcelaine à cette lettre; les ouvriers n'ont pas encore pu les fournir; mais ils suivront dans peu, au risque des aventures qui les attendent en voyage.

Personne du nom de Saint-Aulaire n'est arrivé jusqu'ici. Peut-être que celui qui vous a écrit a changé de sentiment.

Voilà enfin la paix prête à se conclure en Orient, et la pacification de la Pologne qui s'apprête. Ce beau dénouement est dû uniquement à la modération de l'impératrice de Russie, qui a su mettre elle-même des bornes à ses conquêtes, en imposer à ses ennemis secrets, et rétablir l'ordre et la tranquillité où jusqu'à présent ne régnait que trouble et confusion. C'est à votre muse à la célébrer dignement; je n'ai fait que balbutier en ébauchant son éloge, et ce que j'en ai dit n'acquiert de prix que pour avoir été dicté par le sentiment.

Vivez encore, vivez long-temps; quand on est sûr de l'immortalité dans ce monde-ci, il ne faut pas se hâter d'en jouir dans l'autre. Du moins ayez la complaisance pour moi, pauvre mortel qui n'ai rien d'immortel, de prolonger votre séjour sur ce globe pour que j'en jouisse, car je crains fort de ne vous pas trouver dans cet autre monde. *Vale*.

FÉDÉRIC.

6398. A M. CAILLEAU [2].

[1] *Sur la Saint-Barthélemi;* voyez la note précédente. B.

[2] La lettre classée jusqu'à ce jour (1833) à septembre 1772 est du 13 avril 1774; voyez n° 6713. B.

6399. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 septembre.

Mon cher ange, je suis dans l'extase de Lekain. Il m'a fait connaître *Sémiramis*, que je ne connaissais point du tout. Tous nos Genevois ont crié de douleur et de plaisir; des femmes se sont trouvées mal, et en ont été fort aises.

Je n'avais point d'idée de la véritable tragédie avant Lekain; il a répandu son esprit sur les acteurs. Je ne savais pas quel honneur il fesait à mes faibles ouvrages, et comme il les créait; je l'ai appris à six-vingts lieues de Paris. Il est bien fatigué; il demande en grace à M. le duc de Duras, et à M. le maréchal de Richelieu, la permission de ne se rendre à Fontainebleau que le 12. Il mérite cette indulgence. Je vous supplie d'en parler; j'écris de mon côté et en son nom; un mot de votre bouche fera plus que toutes nos lettres. Vous n'aurez donc que le 12 le code *Minos;* vous le trouverez un peu changé, mais non pas autant que je le voudrais.

Je ne suis plus si pressé que je l'étais. J'ai dompté la fougue impétueuse de ma jeunesse; mais je crois qu'on pourra fort bien publier ce code au retour de Fontainebleau.

On parle d'une pièce de M. le chevalier de Chastellux, qu'on répète[1]; je lui cède le pas sans diffi-

[1] Le chevalier de Chastellux, à qui sont adressées les lettres 4956, 6076, et quelques autres, avait fait jouer quelques pièces au château de la Chevrette, à trois lieues de Paris; mais il ne paraît pas qu'il ait été question de les faire représenter sur un théâtre public. B.

culté. Son livre de *la Félicité publique*[1] m'a rendu heureux, du moins pour le temps que je l'ai lu; il est juste que j'en aie de la reconnaissance. De plus, il faut laisser les Welches dégorger leur *Roméo* et leur *Juliette*[2].

Je me mets toujours sous les ailes de mes divins anges.

6400. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 septembre.

Il ne s'agit pas aujourd'hui, monseigneur, des mariages des protestants. Lekain est chez moi, et il me fait oublier toutes les religions du monde, excepté celle des musulmans, quand il joue *Mahomet*. Il m'a fait connaître *Sémiramis*, que je n'avais point vue depuis vingt-quatre ans. Cela m'a fait frémir, tant cela ressemble!...[3]. J'en ai été honteux et hors de moi-même. Tous les étrangers ont éprouvé le même sentiment.

Lekain a fait des efforts qui font craindre pour sa santé. Nous vous demandons en grace, lui et moi, de permettre qu'il ne vienne à Fontainebleau que le 12. Ayez cette bonté pour nous deux; je vous en aurai la plus grande obligation.

Agréez le tendre et profond respect du vieux malade de Ferney.

[1] Voyez lettre 6451. B.

[2] Voyez la note sur la lettre 6388. B.

[3] Voltaire veut parler de la ressemblance entre sa tragédie de *Sémiramis* et la révolution de 1762, qui mit Catherine II sur le trône. Cette ressemblance avait été remarquée depuis long-temps; voyez t. LXV, p. 35. B.

6401. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 21 septembre.

Vous passez donc votre vie, madame, à tuer des perdrix et à rendre de bons offices? Vous êtes essentielle et discrète. Ce n'est pas pour rien que vous vous habillez si souvent en homme : vous avez toutes les bonnes qualités des deux sexes. Je vous appelais papillon philosophe; je ne vous appellerai plus que papillon bienfesant.

Je vous suis infiniment obligé d'avoir parlé à M. d'Ogny; ma colonie devient tous les jours plus considérable, et, si elle n'est pas protégée, elle tombera. J'aurai fait en vain des efforts au-dessus de mon état et de ma fortune; j'aurai en vain défriché des terres et bâti des maisons, établi quarante familles d'étrangers et une assez grande quantité de manufactures : ma destinée aura été de travailler pour des ingrats de plus d'un genre. Monsieur le contrôleur général m'a fait un tort irréparable; mais je ne lui ai pas demandé la moindre grace. Je suis consolé par vos bontés, par votre amitié : vous m'encouragez, et je continue hardiment ce que j'ai commencé.

Racle vous doit tout : il est vrai qu'il n'a encore rien, mais il aura; il faut savoir attendre. Vous êtes la divinité de notre petit canton. Je vous brûle des grains d'encens tous les jours sans vous le dire. Soyez bien persuadée, madame, de mon tendre et respectueux attachement.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6402. A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT[1],

MARÉCHAL-DE-CAMP AU SERVICE DE FRANCE.

A Ferney, 21 septembre.

Monsieur, il y avait long-temps que j'étais chapeau[2]; mais la tête m'a tourné de joie et d'admiration. Elle est tellement tournée, que je vous envoie les mauvais vers[3] qui m'échappèrent au premier bruit qui me vint de la révolution. Je vous prie de me les pardonner. Le zèle n'est pas toujours éloquent; mais ce qui part du cœur a des droits à l'indulgence. Agréez mes compliments sur les *Trois Gustaves*, et les assurances du tendre respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

6403. A MADAME NECKER.

Ferney, 27 septembre.

Madame, à propos de mademoiselle Camp[4], dont vous me faites l'honneur de me parler, peut-être ne serait-il pas impossible de mettre à profit l'attendrissement universel qu'elle a excité; peut-être des hommes principaux ne s'éloigneraient-ils pas de proposer le renouvellement de l'arrêt du conseil du

[1] Adam, comte de Lewenhaupt, à qui est adressée la lettre 5310, du 13 février 1768, était aide-de-camp du maréchal de Saxe en 1744, et était depuis 1761 maréchal-de-camp. Il était fils de Charles-Émile de Lewenhaupt, né en 1692, décapité en 1743, pour avoir capitulé avec les Russes le 4 septembre 1742, et fut considéré comme une victime de la faction des *bonnets* que renversa la révolution de 1772. B.

[2] Les adversaires de la faction des *bonnets* s'appelaient le parti des *chapeaux*. B.

[3] *Épître au roi de Suède*, tome XIII, page 325. B.

[4] Voyez tome XLVII, page 124. B.

15 septembre 1685, qui permet de se marier légalement devant le juge du lieu. Des personnes de la plus grande considération ont approuvé cette idée. Peut-être enfin seriez-vous plus capable que personne de la faire réussir. Je ne vois les choses qu'à travers des lunettes de cent lieues. Vous les voyez de près, et avec des yeux excellents, et qui sont aussi beaux que bons. Les miens sont bien vieux, et sont privés de la vue tous les hivers. Il me reste à peine des oreilles pour vous entendre. Voilà mon état; jugez si je ne dois pas dire, comme le bon homme Lusignan:

> Mais à revoir Paris je ne dois plus prétendre.
> Vous voyez qu'au tombeau je suis prêt à descendre [1].

Je vous demande pardon de citer de mes vers. Mais Lekain qui les joue, et qui les fait trop valoir, me servira d'excuse. Je l'ai trouvé supérieur à lui-même. Ce n'est pas moi assurément qui ait fait mes tragédies, c'est lui. Nous avons, grace à ses soins, une troupe à Châtelaine qui égale celle de Paris, et qui nous a fait sentir des choses dont on ne se doutait pas à Genève.

Hélas! madame, que ferais-je à Paris? L'abbé de Caveyrac y est: cela ne suffit-il pas? Il a fait *un si beau panégyrique* [2] *de la révocation de l'édit de Nantes!!!* La Beaumelle y est aussi : ces grands hommes sont la gloire de la France. Il n'en faut pas trop; la multitude se nuirait. Je défriche des terrains qui étaient incultes depuis cette *révocation si heu-*

[1] *Zaïre*, acte II, scène 3. B.

[2] Voyez ma note, tome XLI, page 28. B.

reuse. Je bâtis des maisons; j'établis des colonies et des manufactures; je tâche d'être utile dans mon obscurité. Je me tiens trop récompensé, madame, par tout ce que vous avez la bonté de me dire, et par le petit secret que vous daignez me confier sur la statue. Je n'en abuserai pas; mais comptez que je sens jusqu'au fond de mon cœur tout ce que je vous dois. Je vous assure que je suis très fâché de mourir sans vous revoir. Mais je vous aime comme si j'avais le bonheur de vous voir tous les jours.

J'en dis autant à M. Necker. Conservez tous deux vos bontés pour le vieux malade de Ferney.

6404. DU CARDINAL DE BERNIS[1].

(Sans date.)

On ne connaît point à Rome, mon cher confrère, ni l'abbé Pinzo, ni la lettre insolente au pape. Sa sainteté méprise les libelles; elle est bien éloignée de soupçonner qu'un homme d'un mérite supérieur s'abaisse à ces infamies. Soyez tranquille sur cette imputation, également fausse et ridicule. Vivez heureux, c'est-à-dire tranquille; et continuez à mériter des envieux, sans cesser de mépriser l'envie. Laissez-lui ronger la lime, elle y brisera ses dents.

6405. A M. DE LA HARPE.

29 septembre.

Mon cher successeur, on a donc essayé sur mon image ce qu'on fera un jour pour votre personne? La maison de mademoiselle Clairon[2] est donc devenue

[1] Réponse à la lettre du 10 septembre, n° 6390. B.

[2] Marmontel avait composé une *Ode à la louange de Voltaire* qui donna à mademoiselle Clairon l'idée d'une petite fête. Un soir que, dans son

le temple de la Gloire? c'est à elle de donner des lauriers, puisqu'elle en est toute couverte. Je ne pourrai pas la remercier dignement; je suis un peu entouré de cyprès. On ne peut plus mal prendre son temps pour être malade.

M. Lekain est chez moi. Il a joué six de mes pièces, et l'auteur est actuellement dans son lit. Je vais pourtant me secouer, et écrire au grand-prêtre [1] et à la grande-prêtresse [2].

Je n'ai point lu *Roméo* [3]. On m'a mandé que cela était un peu bizarre: mais j'attends *les Barmécides* [4], comme on attend du vin de Champagne dans un pays où l'on ne boit que du vin de Brie. Je vous avais envoyé *les Cabales* et les *Systèmes* [5], mais vous étiez à la campagne.

Je suis fâché, mon cher successeur, de mourir sans vous revoir. Nous avons actuellement M. de Florian, que vous connaissez; il s'est remarié avec une jolie huguenote, et devient un habitant de Ferney, où nous lui bâtissons une jolie maison. Ce séjour est bien

salon, rue du Bac, des admirateurs du grand homme étaient réunis, un rideau se lève, et à côté du buste de Voltaire on voit mademoiselle Clairon vêtue en prêtresse d'Apollon, une couronne de laurier à la main. L'actrice, avec le ton de l'enthousiasme, récita l'ode de Marmontel, et déposa la couronne sur le buste de Voltaire. B.

[1] Marmontel; voyez la lettre suivante. B.

[2] La lettre à mademoiselle Clairon manque; mais on a douze vers de Voltaire à mademoiselle Clairon à cette occasion; voyez, tome XIV, dans les *Poésies mêlées,* la pièce commençant ainsi :

Les talents, l'esprit, le génie, etc.

[3] Tragédie de Ducis; voyez lettre 6388. B.

[4] Tragédie de La Harpe, qui ne fut jouée sur le Théâtre-Français que le 11 juillet 1778. B.

[5] Voyez ces deux satires dans le tome XIV. B.

changé. Il est vrai que nous n'avons plus de théâtre, mais en récompense notre village est devenu une petite ville assez jolie, toute pleine de manufactures florissantes. C'est dommage que je m'y sois pris si tard; et j'avoue encore qu'un souper avec vous chez mademoiselle Clairon vaut mieux que tout cela.

Vous avez donc changé d'habitation : je vous souhaite, quelque part que vous soyez, autant de bonheur que vous avez de talents. Madame Denis ne vous oublie point, mais elle n'écrit à personne. Sa paresse d'écrire est invincible, et par conséquent pardonnable. Elle est uniquement occupée de l'éducation de la fille de M. Dupuits, qui a de singuliers talents. M. de Boufflers ne dirait pas d'elle qu'elle tient plus d'une corneille que du grand Corneille.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur, et je me recommande au souvenir de madame de La Harpe.

6406. A M. MARMONTEL.

A Ferney, 29 septembre.

On m'a instruit, mon cher ami, du beau tour que vous m'avez joué[1]. Il m'est impossible de vous remercier dignement, et d'autant plus impossible que je suis assez malade. Il ne faut pas vous témoigner sa reconnaissance en mauvais vers, cela ne serait pas juste; mais je dois vous dire ce que je pense en prose très sérieuse : c'est qu'une telle bonté de votre part et de celle de mademoiselle Clairon, une telle marque d'amitié, est la plus belle réponse qu'on puisse faire

[1] Voyez la première note sur la lettre précédente.

aux cris de la canaille qui se mêle d'être envieuse. C'est une plus belle réponse encore aux Riballier et aux Coger. Soyez très certain que je suis plus honoré de votre petite cérémonie de la rue du Bac, que je ne le serais de toutes les faveurs de la cour. Je n'en fais nulle comparaison. Il y a sans doute de la grandeur d'ame à témoigner ainsi publiquement son estime et sa considération en France à un Suisse presque oublié, qui achève sa carrière entre le mont Jura et les Alpes.

Il n'y a pas grand mal à être oublié, c'est même souvent un bonheur; le mal est d'être persécuté, et vous savez combien nous l'avons été, et par qui? par des cuistres dignes du treizième siècle.

S'il faut détester les cabales, il faut respecter l'union des véritables gens de lettres; c'est l'unique moyen de leur donner la considération qui leur est nécessaire.

Je vous remercie donc pour moi, mon cher ami, et pour la gloire de la littérature que vous avez daigné honorer dans moi.

Voici mon action de graces à mademoiselle Clairon. Je vous en dois une plus travaillée; mais vous savez qu'un long ouvrage en vers demande du temps et de la santé.

Je vous embrasse tendrement, mon cher ami; mon seul chagrin est de mourir sans vous revoir.

Je vous prie de présenter à mademoiselle Clairon ma petite épître écourtée.

6407. A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 29 septembre.

On dit, monsieur le prince, que les mourants prophétisent: je me trouve peut-être dans ce cas. Je fis, il y a trois mois, une assez mauvaise tragédie[1] qu'on pourra bien jouer au retour de Fontainebleau. Il s'est trouvé que c'était mot pour mot, dans deux ou trois situations, l'aventure du roi de Suède. J'en suis encore tout étonné, car en vérité je n'y entendais pas finesse.

Puis donc que vous me faites apercevoir que je suis prophète, je vous prédis que vous serez ce que vous êtes déjà, un des plus aimables hommes de l'Europe, et un des plus respectables. Je vous prédis que vous introduirez le bon goût et les graces chez une nation qui peut-être a cru jusqu'à présent que ses bonnes qualités lui devaient tenir lieu d'agréments. Je vous prédis que vous ferez connaître la saine philosophie à des esprits qui en sont encore un peu loin, et que vous serez heureux en la cultivant.

Je me prédis à moi, sans être sorcier, que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre et le plus sincère respect.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

[1] *Les Lois de Minos;* voyez tome [illegible], page 27[illegible] B.

6408. A M. LE B^on DE CONSTANT DE REBECQUE, SEIGNEUR D'HERMENCHES.

29 septembre.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, n'est pas trop exact, mais il est bien sensible; il est pénétré de votre souvenir et de vos bontés.

Nous avons eu Lekain assez long-temps. Il a joué six fois, et s'en est retourné avec de l'argent et des présents. J'aurais bien voulu que la garnison d'Huningue eût été plus près de Genève.

Je me crois un peu prophète. Je fis, il y a plus de trois mois, une tragédie qui ne vaut pas grand'chose, mais qui est, à quelques différences près, la révolution de Suède. Nous attendons celle de Pologne.

Il n'y a rien de nouveau en Russie, sinon un rhinocéros pétrifié qu'on a trouvé dans les sables, au soixante-cinquième degré de latitude. Ce rhinocéros, joint aux os d'éléphant qu'on rencontre souvent en Sibérie, fait présumer que ce monde est bien vieux, et qu'il a éprouvé des révolutions que le véridique Moïse n'a point connues.

Voilà tout ce que je sais dans ma retraite.

Vous êtes occupé actuellement à commander des évolutions à de braves gens qui ne feront, je crois, la guerre de long-temps. Vous faites très bien d'embellir votre maison de campagne auprès de Lausanne. Quand on a bien connu le monde, on conclut qu'on n'est bien que chez soi.

Madame Denis vous fait mille compliments. Vous

savez, monsieur, avec quels sentiments je vous suis attaché pour le reste de ma vie.

6409. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 29 septembre.

Je prends la liberté, monseigneur, de vous présenter un voyageur genevois, digne de toutes les bontés de votre éminence, tout huguenot qu'il est. Sa famille est une des plus anciennes de ce pays, et sa personne une des plus aimables. Il s'appelle M. de Saussure[1]. C'est un des meilleurs physiciens de l'Europe. Sa modestie est égale à son savoir. Il mérite de vous être présenté d'une meilleure main que la mienne. Je me tiens trop heureux de saisir cette occasion de vous renouveler mes hommages, et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monseigneur, de votre éminence, le, etc.

[1] Horace-Bénédict de Saussure, né à Genève en 1742, mort le 22 janvier 1799. B.

FIN DU TOME XVII

DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE

DES PERSONNAGES AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES
DU DIX-SEPTIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE. Lettre 6103.
AIGUILLON (la duchesse douairière d'). Lettre 6219.
ALLAMAND. Lettre 6164.
ANONYMES. Lettres 6159, 6265.
ARANDA (le comte d'). Lettre 6260.
ARGENS (la marquise d'). Lettre 6071 *bis*.
ARGENTAL (le comte d'). Lettres 6050, 6065, 6078, 6109, 6133, 6174, 6193, 6209, 6217, 6229, 6245, 6261, 6275, 6285, 6294, 6303, 6304, 6314, 6315, 6319, 6334, 6336, 6343, 6352, 6353, 6368, 6364, 6369, 6380, 6384, 6388, 6391, 6399.
ARGENTAL (la comtesse d'). Lettre 6107.
ARNAUD (l'abbé). Lettre 6152.
AUDIBERT. Lettre 6215.
BEAUHARNAIS (madame de). Lettre 6341.
BEAUVAU (le prince de). Lettre 6126.
BERNIS (le cardinal de). Lettres 6052, 6060, 6085, 6241, 6280, 6332, 6374, 6390, 6409.
BERTRAND. Lettres 6055, 6254.
BOISGELIN (la comtesse de). Lettre 6141.
BORDES. Lettre 6203.
BOURGELAT. Lettre 6226.
CAILLEAU. Lettre 6398.
CATHERINE II, impératrice de Russie. Lettres 6067, 6081, 6111, 6137, 6140, 6148, 6150, 6167, 6175, 6181, 6187, 6190, 6200, 6208, 6214, 6221, 6227, 6231, 6234, 6247, 6256, 6266, 6273, 6288, 6298, 6301, 6346, 6371, 6381, 6383, 6393.
CHABANON (de). Lettres 6079, 6122, 6300, 6338, 6385.
CHAMBERS. Lettre 6373.
CHARDON. Lettre 6147.
CHASTELLUX (le chevalier de). Lettre 6076.

TABLE

DES PERSONNAGES AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES
DU DIX-SEPTIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE. Lettre 6103.
AIGUILLON (la duchesse douairière d'). Lettre 6219.
ALLAMAND. Lettre 6164.
ANONYMES. Lettres 6159, 6265.
ARANDA (le comte d'). Lettre 6260.
ARGENS (la marquise d'). Lettre 6071 *bis*.
ARGENTAL (le comte d'). Lettres 6050, 6065, 6078, 6109, 6133, 6174, 6193, 6209, 6217, 6229, 6245, 6261, 6275, 6285, 6294, 6303, 6304, 6314, 6315, 6319, 6334, 6336, 6343, 6352, 6353, 6368, 6364, 6369, 6380, 6384, 6388, 6391, 6399.
ARGENTAL (la comtesse d'). Lettre 6107.
ARNAUD (l'abbé). Lettre 6152.
AUDIBERT. Lettre 6215.
BEAUHARNAIS (madame de). Lettre 6341.
BEAUVAU (le prince de). Lettre 6126.
BERNIS (le cardinal de). Lettres 6052, 6060, [illegible] 6332, 6374, 6390, 6409.
BERTRAND. Lettres 6055, 6254.
BOISGELIN (la comtesse de). Lettre 6141.
BORDES. Lettre 6203.
BOURGELAT. Lettre 6226.
CAILLEAU. Lettre 6398.
CATH[illegible]NE II, impératrice de R[illegible]. Lett[illegible] 6137, 6140, 6148, 6150, 6167, 61[illegible]5, [illegible] 6208, 6214, 6221, 6227, 6231, [illegible] 6288, 6298, 6301, 6346, 6371, 638[illegible]
CHABANON (de). Lettres 6079, 6122, [illegible]
CHAMBERS. Lettre 6373.
CHARDON. Lettre 6147.
CHASTELLUX (le chevalier de). [illegible]

Digitized by Google

Chesterfield (milord). Lettre 6211.
Choiseul (la duchesse de). Lettres 6084, 6113, 6145, 6146, 6166.
Christian VII. Lettre 6062.
Christin. Lettres 6077, 6143, 6195, 6311.
Condorcet (le marquis de). Lettres 6282, 6337, 6386.
Constant de Rebecque (le baron de). Lettre 6408.
Cramer. Lettre 6173.
Crillon (l'abbé de). Lettre 6161.
Dalembert. Lettres 6072, 6073, 6086, 6101, 6102, 6115, 6119, 6129, 6134, 6160, 6178, 6194, 6202, 6213, 6223, 6233, 6240, 6302, 6328, 6358, 6366, 6387, 6395.
De Belloy. Lettres 6189, 6246, 6350.
Delacroix (de Toulouse). Lettre 6253.
Delacroix (de Paris). Lettre 6305.
Delisle de Sales. Lettre 6199.
D'Épinai (madame). Lettres 6063, 6378.
Desbans. Lettre 6389.
Duclos. Lettre 6104.
Du Deffand (la marquise). Lettres 6053, 6066, 6083, 6089, 6118, 6127, 6139, 6153, 6172, 6182, 6192, 6308, 6322, 6333, 6339, 6344, 6348, 6362, 6376.
Du Vernet (l'abbé). Lettres 6228, 6272, 6297, 6306, 6360.
Du Voisin (madame). Lettre 6274.
Élie de Beaumont. Lettre 6158.
Fabry. Lettres 6054, 6154, 6207.
Florian (le marquis de). Lettres 6095, 6124.
Formey. Lettre 6198.
Frédéric II, roi de Prusse. Lettres 6058, 6090, 6100, 6125, 6131, 6196, 6222, 6250, 6283, 6307.
Frédéric-Guillaume. Lettre 6059.
Gabard. Lettre 6310.
Goldoni. Lettre 6317.
Gustave III. Lettre 6232.
Hennin. Lettres 6088, 6156, 6180, 6237, 6267, 6394.
Joly de Fleury. Lettre 6075.
La Condamine (de). Lettre 6106.
La Harpe (de). Lettres 6094, 6201, 6212, 6238, 6279, 6290, 6320, 6326, 6357, 6405.
La Ponce (de). Lettre 6121.
Laurent. Lettre 6252.

La Verpilière (de). Lettre 6135.
La Vrillière (le duc de). Lettre 6144.
Le Goux de Gerland. Lettre 6051.
Lekain. Lettres 6163, 6355, 6377.
Lewenhaupt (le comte de). Lettre 6402.
Ligne (le prince de). Lettre 6407.
Mallet du Pan. Lettre 6329.
Maret (le docteur). Lettre 6281.
Marin. Lettres 6069, 6330.
Marmontel. Lettres 6168, 6225, 6269, 6277, 6323, 6406.
Maupeou (de). Lettre 6142.
Mignot (l'abbé). Lettres 6169, 6367.
Mille. Lettre 6204.
Milly (le comte de). Lettre 6179.
Morangiés (le comte de). Lettre 6361.
Necker (madame). Lettres 6061, 6403.
Noverre. Lettre 6318.
Ossun (le comte d'). Lettre 6132.
Perret. Lettre 6263.
Pezai (de). Lettre 6177.
Philippon. Lettre 6249.
Pomaret (de). Lettre 6218.
Pomme. Lettre 6170.
Richelieu (le maréchal duc de). Lettres 6056, 6064, 6074, 6087, 6091, 6098, 6110, 6136, 6149, 6155, 6184, 6185, 6210, 6242, 6257, 6278, 6289, 6321, 6324, 6331, 6335, 6345, 6347, 6349, 6359, 6365, 6376, 6400.
Rochefort (le comte de). Lettres 6082, 6105, 6123, 6230, 6258.
Ruffey (le président de). Lettre 6097.
Sabatier de Cavaillon. Lettre 6239.
Saint-Herem (la comtesse de). Lettre 6370.
Saint-Julien (madame de). Lettres 6276, 6372, 6382, 6401.
Saint-Lambert. Lettre 6128.
Saint-Priest (le comte de). Lettre 6165.
Saurin. Lettre 6284.
Schomberg (le comte de). Lettres 6112, 6340.
Schowalow (le comte de). Lettres 6183, 6356.
Seignette. Lettre 6313.
Servan. Lettre 6286.
Sissous de Valmire. Lettre 6262.

Stanislas-Auguste Poniatowski. Lettres 6248, 6251.
Talmont (la princesse de). Lettre 6093.
Thibouville (le marquis de). Lettres 6057, 6080, 6092, 6295.
Thieriot. Lettres 6191, 6224, 6354.
Thomas. Lettre 6162.
Tronchin. Lettre 6244.
Vasselier. Lettres 6296, 6309, 6342.
Veymerange (de). Lettre 6096.
Voisenon (l'abbé de). Lettre 6327.

Personnages qui, dans ce volume, ont adressé des lettres à Voltaire.

Bernis (le cardinal de). Lettres 6071, 6099, 6259, 6291, 6351, 6375, 6404.
Catherine II, impératrice de Russie. Lettres 6068, 6114, 6116, 6130, 6151, 6157, 6176, 6186, 6188, 6197, 6205, 6220, 6243, 6255, 6287, 6312, 6316, 6363, 6392.
Dalembert. Lettres 6216, 6236, 6299.
Frédériq. Lettre 6292.
Frédéric II, roi de Prusse. Lettres 6070, 6117, 6120, 6138, 6171, 6206, 6235, 6271, 6293, 6325, 6379, 6397.
Frédéric-Guillaume. Lettre 6108.
Gustave III. Lettre 6270.
Stanislas-Auguste Poniatowski. Lettres 6264, 6268.

FIN DE LA TABLE.

1295.

ttres

6351,

6116,
6143,

5138,





